



Université de Constantine 3
Faculté de d'Architecture et d'Urbanisme
Département d'Urbanisme

L'ECOTOURISME, UNE ALTERNATIVE POUR PRESERVER LE
PATRIMOINE DES TISSUS ANCIENS, CAS DE LA VALLEE DE OUED
RIGH.

THESE

Présentée pour l'Obtention du Diplôme de Doctorat Urbanisme.

Par

Manel BOUCHEMAL

Année Universitaire
2020-2021



Université de Constantine 3
Faculté de d'Architecture et d'Urbanisme
Département d'Urbanisme

N° de Série :
N° d'Ordre :

**L'ECOTOURISME, UNE ALTERNATIVE POUR PRESERVER LE
PATRIMOINE DES TISSUS ANCIENS, CAS DE LA VALLEE DE OUED
RIGH.**

THESE

Présentée pour l'Obtention du Diplôme de Doctorat en Urbanisme.

Par

Manel BOUCHEMAL

Devant le Jury Composé de :

Nadia CHABI	Président	Professeur	Université Constantine 3
Salah CHAUCHE	Directeur	Professeur	Université Constantine 3
Ouassila BENDJABELLAH	Examineur	MCA	Université Constantine 3
Said MADANI	Examineur	Professeur	Université Sétif
Soumeya BOUZAHER	Examineur	MCA	Université Biskra
Mohamed MILI	Examineur	MCA	Université M'sila

Année Universitaire
2020-2021

REMERCIEMENTS

Je remercie tout d'abord le bon dieu de m'avoir accordé patience, sagesse, persévérance et beaucoup de force pour arriver au bout du chemin « الحمد لله ».

Mes vifs remerciements vont, d'abord, à mon directeur de thèse Mr CHAOUICHE Salah, Professeur à l'Université Constantine 3, pour son aide, sa disponibilité, ses judicieux conseils et orientations, et son encadrement tout le long du parcours.

Je remercie intensément Madame Chaouche Bencherif Meriama, Docteur, Maitre de Conférence A, Université Constantine 3, pour son soutien, sa présence, sa gentillesse et ses recommandations.

Je voudrai aussi exprimer ma reconnaissance envers Mr Chaouche Ahmed Chaouki, Docteur, Maitre de Conférence A, Université Constantine 2, pour toute l'aide qu'il m'a accordé, et qui, sans lui, je n'aurai jamais pu accéder aux ouvrages dont j'en avais besoin dans ma recherche théorique.

Je m'incline respectueusement devant les membres du jury et je leur remercie d'avoir accepté lire et évaluer ce travail.

Je remercie également Monsieur Belguidoum Said, Maitre de Conférence Université Aix En Provence, Marseille pour ses inestimables orientations. Mes remerciements vont également à toute personne qui a contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

DEDICACES

A la mémoire de mon père, mon cher défunt, disparu trop tôt, ... J'espère que là ou tu es, tu apprécieras cet humble geste comme preuve de reconnaissance de ta fille, que tu as tant gâté et, qui ne cessera jamais de prier pour toi. Que le bon dieu t'accueillera en son vaste paradis.

A ma mère, la femme qui m'a arrosé d'amour, de tendresse et d'espoir, et qui, son encouragement m'a donné de la force pour persévérer, réussir et prospérer. Que le bon dieu t'accorde santé et bonheur.

Aucun mot ne pourra exprimer mon amour et ma reconnaissance envers vous.

A mon frère et mes sœurs et leurs familles.

A ma petite famille, mon mari et mes enfants, pour leur patience, et leur soutien, et, à qui je demande pardon pour mon occupation durant les longues heures de travail et d'absence.

TABLES DES MATIERES

LISTE DES FIGURES	x
LISTE DES TABLEAUX	xiv
RESUME	xvi
INTRODUCTION GENERALE	1
1- Problématique.....	3
2- Questionnement et hypothèse.....	6
3- Objectifs de la recherche.....	8
4- Choix du terrain.....	9
5- Présentation de la démarche, outils et moyens.....	9
6- Structure de la thèse.....	10
PREMIERE PARTIE : TOURISME ET PATRIMOINE ; QUELLE RELATION ?	13
INTRODUCTION	13
CHAPITRE I: DU TOURISME A L'ECOTOURISME VERS L'OPTIMUM ECOTOURISTIQUE	15
INTRODUCTION	15
1-1- Tourisme et environnement : à la recherche de la durabilité	16
1-2- Un développement durable pour le tourisme	17
1-3- Mesurer la durabilité dans l'activité touristique: évolution et approches.....	20
1-3-1- Survol des méthodologies axées sur les indicateurs d'évaluation.....	21
1-3-2- Les travaux portant sur les indicateurs du tourisme durable en général	22
1-3-3- Les indicateurs portant sur les paramètres environnementaux	24
1-3-4- Les méthodes portant sur les logiciels et procédures	24
1-3-5- Le travail récent de l'Organisation Mondiale du Tourisme	25
1-4- Le tourisme durable comme tourisme alternatif	27
1-4-1- L'écotourisme, ou la naissance d'une conscience.....	28
1-4-2- Impacts de l'écotourisme, des difficultés et des limites	30
1-5- De l'écotourisme a l'optimum écotouristique	31
1-5-1- L' « optimum touristique », un concept nouveau	32
1-5-2- De l'optimum touristique a l'optimum écotouristique	33
1-5-3- De l'optimum écotouristique à la préservation du patrimoine	34
1-6- Ecotourisme, économie modérée, marketing défaillant	36
1-6-1- Le marché écotouristique, marginal malgré l'enthousiasme	37
1-6-2- Du marketing des destinations touristiques, via l'écotourisme à l'optimum marketing, pour promouvoir la soutenabilité	38
1-7- Les espaces désertiques, terrains propices pour l'émergence de l'optimum écotouristique.....	39

CONCLUSION	41
CHAPITRE II : LA PATRIMONIALISATION ; UN CONSTRUIT SOCIAL	43
INTRODUCTION	43
2-1- Le patrimoine, une chrono genèse	43
2-2-Du patrimoine au patrimoine urbain; l'émergence d'un nouveau concept.....	44
2-2-1- Les villes historique comme patrimoine urbain	46
2-2-2- La ville historique, un patrimoine en péril	47
2-3-La patrimonialisation, un phénomène ancien, une tendance récente	49
2-4-La patrimonialisation, du concept au processus	50
2-5- La patrimonialisation, un processus et des modèles.....	51
2-5-1- Un modèle centré sur l'objet : la muséification.....	51
2-5-2- Un modèle centré sur les communautés	55
2-5-3- Le processus de patrimonialisation d'après les chartes.....	57
2-6- Le processus de patrimonialisation à l'examen des situations concrètes.....	58
2-6-1- Découverte des ressources et prise de conscience patrimoniale.....	59
2-6-2- La certification et la justification patrimoniale.....	59
2-6-3- La conservation, le cœur du processus.....	60
2-6-3-1- Les secteurs sauvegardés, un outil pour la sauvegarde planifiée....	61
2-6-3-2- L'évaluation des projets de préservation du patrimoine par rapport aux enjeux du développement durable.....	61
2-6-4- De l'exposition à valorisation, les clefs de voute de la démarche	64
2-6-5- La transmission, l'objectif du développement durable	65
2-7- La patrimonialisation aujourd'hui, une fièvre patrimoniale	66
2-7-1-La patrimonialisation, vers une démarche de décentralisation et de bonne gouvernance	67
2-7-2- La patrimonialisation, un enjeu plutôt économique	69
CONCLUSION	71
CHAPITRE III : TOURISME ET PATRIMOINE ; UN DIALOGUE DYNAMIQUE ET TEMPOREL	73
INTRODUCTION	73
3-1- Patrimoine et tourisme aujourd'hui : quelle relation ?	73
3-2- Le patrimoine une norme qui impose un nouveau tourisme et de nouveaux touristes	75
3-2-1- A la recherche d'un tourisme plus adéquat pour le patrimoine	77
3-2-2- L'offre touristique culturelle : le patrimoine est au service du tourisme.....	77
3-3- Ou quand le tourisme détruit-il le patrimoine ; le tourisme une charge pour le patrimoine	78

3-3-1- La «capacité de charge» touristique: une moyen de sauvetage du patrimoine.....	79
3-3-2- De la « capacité de charge » à la « limite du changement acceptable.....	80
3-3-3- L'analyse du cycle de vie, un écobilan d'évaluation des impacts et de préservation des ressources	81
3-4- Du tourisme pour le patrimoine : la gestion touristique du patrimoine.....	82
3-4-1-Le plan et des opérateurs de gestion, pour préserver le patrimoine.....	83
3-4-2- Moyens doctrinaux et modalités de financement	85
3-4-3-Le tourisme : vers une valorisation patrimoniale.....	88
3-5- Des logiques patrimoniales aux logiques économiques du patrimoine ; quelles difficultés ?.....	89
3-5-1- Le patrimoine urbain, un bien multidimensionnel.....	91
3-5-2- L'économie du patrimoine est plutôt, touristique.....	92
3-5-3- Pour quelle valorisation touristique du patrimoine.....	93
3-5-4-Des circuits dynamiques des ressources financières dus au patrimoine.....	95
3-6- Valorisation touristique et conservation patrimoniale, quel équilibre pour la soutenabilité.....	97
3-6-1- Valorisation et conservation, un équilibre optimal.....	98
3-6-2- La surutilisation et la sous utilisation du patrimoine.....	98
3-6-3- Valorisation et conservation, la recherche de l'équilibre.....	99
3-6-4- Valorisation touristique du patrimoine et développement local.....	101
3-7- Pour quelles approches méthodologiques	102
3-8- Approche patrimoniale	103
3-8-1- Indicateurs d'évaluation de l'application du processus de patrimonialisation.....	104
3-8-2-Evaluation de la durabilité pour la conservation du patrimoine bâti.....	104
3-9- Approche territoriale	106
3-9-1- Diagnostic de l'état de l'activité touristique	106
3-9-2- Evaluation de la durabilité de l'activité touristique et son impact sur la préservation des territoires	107
3-10- Approche économique	108
3-10-1- La recherche de l'optimum, quel équilibre pour la préservation durable du patrimoine	108
3-10-2- Schéma synthèse de la méthodologie adoptée.....	110
CONCLUSION	110
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	112
DEUXIEME PARTIE : PATRIMOINE ET TOURISME A OUARGLA, FACTEURS D'UN DEVELOPPEMENT LOCAL DURABLE	113
INTRODUCTION	113

CHAPITRE IV: LE TOURISME A OUARGLA ; POTENTIALITES, EXPLOITATION ET MISE EN VALEUR	115
INTRODUCTION	115
4-1- Ouargla, des offres touristiques originelles, quelles potentialités recèle la région..	116
4-1-1- Le patrimoine ksourien au cœur du tourisme saharien	119
4-1-2- Le ksar de Temacine, un centre à fondement historique	120
4-1-3- Le ksar de Ouargla; une cité pour trois populations	122
4-1-4- Le ksar de Mestaoua: des traces du génie d'un passé traditionnel	123
4-1-5- Des potentialités culturelles pour une région touristique par excellence.....	125
4-1-6- La promotion du thermalisme, une offre prometteuse	128
4-1-7- Le tourisme religieux, une offre importante en perspective	129
4-1-8- L'artisanat, un secteur dynamique stimulant de l'offre touristique.....	130
4-1-9- Le parc d'hébergement touristique, un facteur déterminant dans l'offre touristique dérivée	133
4-1-10- L'architecture hôtelière, quelle qualité paysagère	136
4-2- Le produit touristique à Ouargla, de la conception a la commercialisation.....	137
4-2-1- Le manque de guide et de personnel qualifié, annonce un service sans professionnalisme, et un marketing à ses débuts	139
4-2-2- Le degré de coopération et d'implication des collectivités locales	140
4-2-3- Un effort en investissement à renforcer	140
4-3- La demande touristique dans la région, une réponse fidele à l'offre	141
4-3-1- L'analyse AFOM, pour évaluer l'activité touristique à Ouargla	143
4-3-2- Concurrence et tendance du marché touristique, Ouargla face à des destinations concurrentes et potentielles	146
4-3-3- La destination touristique « Ouargla » dans les Schémas Nationaux d'Aménagement Touristique	150
CONCLUSION	153
CHAPITRE V : PROCESSUS DE PATRIMONIALISATION DU PATRIMOINE KSOURIEN	155
INTRIDUCTION	155
5-1- Une reconnaissance patrimoniale ancienne et un processus récent.....	155
5-2- Découverte des ressources à Ouargla; quant le territoire dévoile ses trésors.....	156
5-3- Identification et certification du patrimoine de la région de Ouargla ; un gain tardif en faveur du patrimoine ksourien	160
5-3-1- Une législation inspirée de l'arsenal colonial.....	161
5-3-2- Une reconnaissance législative pour les ksour	161
5-4- La conservation du patrimoine ksourien à Ouargla ; des efforts insuffisants pour un patrimoine inestimable	163
5-4-1- La conservation dans le processus de patrimonialisation; quel impact sur le patrimoine ksourien	164

5-4-2- La réhabilitation des ksour à Ouargla, trois cas de figure différents	165
5-5- Exposer le patrimoine ksourien ; une action à peine à ses débuts.....	167
5-5-1- La caravane « des ksour racontent » ; un geste pour faire découvrir le patrimoine ksourien	169
5-5-2- Le TIC au service de l'exposition du patrimoine ksourien de la région.....	170
5-6- La valorisation ; une dynamique de mise en valeur orchestrée par des acteurs locaux.....	171
5-6-1- Le patrimoine naturel à Ouargla, un environnement fortement affecté.....	172
5-6-2- Le patrimoine socioculturel, une valorisation ratée.....	173
5-6-3- Valorisation du patrimoine ksourien par sa valeur de non usage	175
5-6-4- Valorisation du patrimoine ksourien par sa valeur d'usage	176
5-6-5- Valorisation du patrimoine ksourien, quelle empreinte économique	178
5-6-6- Valorisation du patrimoine ksourien, des retombées induites	182
5-7- La transmission du patrimoine ksourien de la région, une étape inexistante.....	186
5-8- Lecture critique du processus de patrimonialisation des ksour	188
CONCLUSION	190
CHAPITRE VI : LES Ksour DR OUARGLA, DES LIEUX CHARGEES D'HISTOIRE QUI S'ETEIGNENT	192
INTRODUCTION	192
6-1- Les ksour à Ouargla ; un patrimoine menacé, sous les regards des pouvoirs publics et de la population locale.....	193
6-1-1- Les ksour de Ouargla, l'origine de la décadence.....	194
6-1-2- Les ksour de Ouargla, des prémisses d'une prise de conscience très faibles...	197
6-2- La patrimonialisation, quelles retombées sur le patrimoine ksourien	199
6-2-1- La réhabilitation des ksour de Ouargla, limites et contraintes.....	204
6-2-2- Mestaoua ; un tracé urbain qui s'effaçait	208
6-2-3- Le ksar de Témachine, une disparition lente mais certaine.....	212
6-2-4- Le ksar de Ouargla ; vers une perte d'authenticité	215
6-3- La patrimonialisation des ksour ; quels impacts socioéconomiques.....	218
6-4- Patrimonialisation ; quel effet sur le système oasien	220
6-4-1- Une patrimonialisation sans hiérarchie ; quel effet sur les palmeraies et les ressources d'eau	221
6-4-2- Une patrimonialisation sans hiérarchie ; quel effet sur le cadre bâti ksourien	223
CONCLUSION	225
CHAPITRE VII : L'ECOTOURISME, LES PREMIERS PAS VERS LA PRESERVATION DU PATRIMOINE Ksourien	227
INTRODUCTION	227

7- 1- La reconquête de l'écosystème oasien, un outil pour la préservation du patrimoine ksourien	228
7-1-1- la législation patrimoniale ; quelles mesures spécifiques pour le patrimoine ksourien	229
7-1-2- Surmonter les clivages entre patrimoine culturel et patrimoine naturel.....	232
7-1-3- Regagner l'équilibre oasien; de la ville-oasis résiliente à de la ville-oasis émergente	233
7-2- Revoir le processus de patrimonialisation, pour une nouvelle architecture de protection	234
7-2-1-Vers une réhabilitation intégrée	235
7-2-2- La réhabilitation technique des ksour, une valorisation des matériaux de construction locaux	236
7-2-3- Des formations fondamentales pour encadrer le retour aux matériaux biosourcés	238
7-3- Insérer le patrimoine ksourien dans une approche économique dynamique	239
7-3-1- Le patrimoine ksourien, une offre touristique authentique.....	241
7-3-2- Concilier patrimoine oasien et écotourisme par un optimum écotouristique.....	243
7-3-3- Un optimum écotourisme pour un équilibre patrimonial optimal	246
7-3-4- La rediffusion des activités économiques d'antan: pour une valorisation locale	250
7-3-5- La créativité et l'innovation pour accompagner le développement local des ksour	250
7-3-6- Le « Genius loci», quant souffle l'esprit du lieu	251
7-3-7- La contribution monétaire des ksour, un autofinancement	253
7-3-8- Des pôles économiques touristiques du patrimoine; enjeux et perspectives...	254
7-4- La gestion écotouristique du patrimoine ksourien, un équilibre optimal entre protection et valorisation	255
7-4-1- Évaluation des risques physiques et humains ; bien gérer et évaluer.....	257
7-4-2- L'optimum écomarketing, une tendance écologique durable pour exposer son patrimoine	257
7-4-3- Le rôle de la population locale dans les plans de gestion écotouristique des biens culturels	258
7-4-4- Eveiller la conscience de la population locale Pour la protection des pratiques culturelles locales	259
CONCLUSION	260
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE	262
CONCLUSION GENERALE	264

LISTE DES FIGURES

N°	Titre	Page
Figure1.1	Le tourisme, un vecteur de Développement Durable.....	19
Figure1.2	Différentes étapes de la méthodologie.....	22
Figure1.3	Etapes d'établissement d'indicateurs de base du tourisme durable d'après l'OMT.....	26
Figure1.4	Caractéristiques des types de tourisme alternatif.....	27
Figure1.5	L'optimum ou barycentre touristique.....	33
Figure2.1	Le processus de patrimonialisation d'après Jean Davallon.....	52
Figure2.2	Principaux gestes de reconnaissance patrimoniale d'après Davallon..	54
Figure2.3	Le processus de patrimonialisation d'après Gui De Mio.....	56
Figure2.4	Le processus de patrimonialisation d'après l'UNESCO.....	57
Figure2.5	Les trois actions de la patrimonialisation.	58
Figure2.6	Développement durable et développement urbain durable.....	62
Figure2.7	Gradient d'état de conservation.....	62
Figure2.8	Le processus de patrimonialisation retenu.....	65
Figure2.9	Impact de l'inscription d'un bien sur la liste mondiale du patrimoine.	67
Figure3.1	Les principales offres patrimoniales et culturelles pour le tourisme...	78
Figure3.2	Les principaux opérateurs de gestion touristique du patrimoine.....	85
Figure3.3	Différents types de capital.....	90
Figure3.4	Les composantes de la valeur économique totale.....	91
Figure3.5	Les composantes du patrimoine urbain (ses quatre dimensions).....	92
Figure3.6	Les fonds mobilisés pour la préservation du patrimoine, un circuit simple.....	96
Figure3.7	Les fonds mobilisés pour la préservation du patrimoine, un investissement recyclé.....	96
Figure3.8	Comme dans toute économie de rente, l'objectif est de maintenir la source de la rente et en extraire le plus grand bénéfice possible.....	97
Figure3.9	L'équilibre optimal.....	98
Figure3.10	La sous utilisation et la sur utilisation du patrimoine, positions de déséquilibre.....	98
Figure3.11	La destruction du patrimoine à l'initiative des producteurs.....	100
Figure3.12	Les dynamiques de l'écosystème patrimonial.....	100
Figure3.13	Structure de la démarche.....	103
Figure3.14	Escalier de bonne gouvernance.....	105
Figure3.15	Séquence d'ingénierie touristique.....	108
Figure3.16	Diagramme de soutenabilité.....	109
Figure3.17	Schéma synthétique de la méthodologie appliquée.....	110
Figure4.1	Ouargla, une situation stratégique.....	116
Figure4.2	Présentation du pays de Ouargla.....	117
Figure4.3	Oued Righ et ses principales palmeraies.....	118
Figure4.4	Le ksar de Témacine, avec sa palmeraie.....	119
Figure4.5	Plan du ksar de Témacine.....	121
Figure4.6	Plan du ksar de Ouargla.....	123
Figure4.7	Plan du ksar de Mestaoua.....	124
Figure4.8	Chott Oum Raneb, un patrimoine naturel particulier.....	125
Figure4.9	le minaret de la grande mosquée de Témacine.....	125

Figure4.10	Vue sur le ksar de Ouargla.....	125
Figure4.11	Principales potentialités touristiques de la région	126
Figure4.12	Un jour de marché à Touggourt	127
Figure4.13	Célébration des fêtes et journées folkloriques à Ouargla	127
Figure4.14	La Station thermale d'El-Hadeb, Ouargla.....	128
Figure4.15	La station thermale de Zelfana, Ghardaïa.....	129
Figure4.16	Fidèles nationaux et internationaux de la Zaouïa Tiajanïa de Témacine.....	130
Figure4.17	Visite d'un groupe de touristes français à Zaouïa Tijania, Témacine.....	130
Figure4.18	L'intérêt des touristes au produit artisanal ; le souk, Touggourt 1938.	130
Figure4.19	Budget dédié au marketing touristique.....	131
Figure4.20	Parc hôtelier, dominance des hôtels non-classés.....	133
Figure4.21	Concentration du parc hôtelier dans les grandes agglomérations.....	134
Figure4.22	La répartition de la capacité d'hébergement classé en termes d'établissement.....	134
Figure4.23	répartition de la capacité d'hébergement classé en termes de lits.....	134
Figure4.24	La comparaison de la catégorie en hébergement avec le nombre de nuitées.....	134
Figure4.25	La concentration du nombre de nuitées dans les hôtels non classés dans les années 2010,2011, 2012.....	134
Figure4.26	Part des Ouargla par rapport au parc national en hôtels classés.....	134
Figure4.27	L'hôtel El Olf (à gauche), et l'hôtel Lynatel (à droite) une architecture banale.....	136
Figure4.28	Hôtel Oasis à Touggourt par Fernand Pouillon.....	137
Figure4.29	Hôtel Mehri à Ouargla par Fernand Pouillon.....	137
Figure4.30	Evolution des structures responsables du produit touristique à Ouargla	138
Figure4.31	Evolution du flux touristique à Ouargla entre 2014 et 2018.....	141
Figure4.32	Développement du nombre de nuitées à Ouargla entre 2010 et 2012..	142
Figure4.33	Développement du nombre d'arrivées à Ouargla entre 2010 et 2012..	142
Figure4.34	Lecture synthèse du tableau AFOM pour la destination de Ouargla.....	145
Figure4.35	Comparaison de l'attractivité touristique des deux destinations....	147
Figure4.36	Nette différence des flux touristiques entre Ghardaïa et Ouargla.....	149
Figure4.37	Le taux de ZET de la région par rapport à l'échelle nationale.....	150
Figure4.38	Sénarion retenu pour la région Sud-est.....	152
Figure5.1	Evaluation de la phase découverte d'après les Indicateur de l'UNESCO.....	157
Figure5.2	Certification et justification du patrimoine ksourien de la région.....	160
Figure5.3	Processus de patrimonialisation.....	163
Figure5.4	Evaluation des procédures de conservation appliquées sur les trois ksour de Ouargla.....	164
Figure5.5	Conservation du ksar de Mestaoua.....	166
Figure5.6	Conservation du ksar de Ouargla.....	166
Figure5.7	Conservation du ksar de Témacine.....	167
Figure5.8	Conservation du patrimoine ksourien.....	167
Figure5.9	L'exposition du patrimoine ksourien de la région.....	168

Figure5.10	Valorisation du patrimoine à Ouargla.....	171
Figure5.11	Evaluation de l'état de l'environnement pour un investissement touristique du patrimoine ksourien.....	172
Figure5.12	Evaluation des impacts socioculturels du tourisme patrimoniale à Ouargla.Séquence d'ingénierie touristique.....	174
Figure5.13	Evaluation des retombées économiques du tourisme patrimoniale à Ouargla.....	174
Figure5.14	Valorisation des ksour de Ouargla.....	176
Figure5.15	Hôtel l'oasis et, Hôtel Mehri, F. Pouillon, valorisation de l'architecture locale ksourienne.....	177
Figure5.16	Répartition de la population occupée par secteur d'activité.....	183
Figure5.17	Prévision d'attractivité du ksar de Ouargla en 2020.....	183
Figure5.18	Exemple de métier d'art à Ouargla.....	184
Figure5.19	Tournage du film le grand jeu à Touggourt de Jean Claude Pascal ; 1953.....	185
Figure5.20	Tournage d'un film à Témacine ; 1952.....	185
Figure5.21	Des motifs inspirés du patrimoine local.....	186
Figure5.22	Le patrimoine ksourien inscrit dans un circuit ouvert, non rentable... ..	186
Figure5.23	Evaluation de la transmission des biens culturels dans la région.....	187
Figure5.24	Evaluation du processus de patrimonialisation des trois ksour.....	188
Figure5.25	Evaluation du processus de patrimonialisation sur le ksar de Mestaoua.....	189
Figure5.26	Evaluation du processus de patrimonialisation sur le ksar de Témacine.....	189
Figure5.27	Evaluation du processus de patrimonialisation sur le ksar de Ouargla.....	189
Figure6.1	Mode d'urbanisation au Bas Sahara pendant l'ère des ksour exemple ksar de Tamerna.....	193
Figure6.2	Sédrata avant et après l'ensablement.....	194
Figure6.3	La rue Rivoli.....	195
Figure6.4	La première extension urbaine à Ouargla par Carbillet donnant naissance à un tracé différent de l'existant.....	195
Figure6.5	Premières interventions coloniales sur Touggourt.....	196
Figure6.6	Le tracé du quartier colonial.....	196
Figure6.7	Travaux de viabilisation à l'intérieur du ksar de Ouargla.....	197
Figure6.8	Le ksar de Mestaoua1975 ; quand la parole se donne au bulldozer... ..	198
Figure6.9	Musée saharien.....	200
Figure6.10	Réhabilitation de la façade Su-Ouest du ksar de Mestaoua.....	201
Figure6.11	Intervention sur le ksar de Témacine.....	202
Figure6.12	Réhabilitation d'une maison témoin dans le ksar de Témacine dans le cadre du projet « route des ksour ».....	203
Figure6.13	Maison témoin réhabilité au ksar de Témacine.....	203
Figure6.14	Profil d'évaluation des projets de réhabilitation effectués sur les ksour de la région selon les exigences du développement durable.....	204
Figure6.15	La gouvernance dans les projets de réhabilitation des ksour de Ouargla démontre la dominance pilotage étatique.....	206

Figure6.16	Degrés de participation des citoyens selon leur degré d'implication.....	207
Figure6.17	Pourcentage des habitants voulant restés dans le ksar.....	207
Figure6.18	Etat du ksar de Mestaoua en 1997.....	208
Figure6.19	Quelques traces du ksar de Mestaoua.....	209
Figure6.20	Négligence du ksar de Mestaoua par les pouvoirs publics qui a provoqué le désintérêt de la population locale.....	210
Figure6.21	Périmètre du vieux ksar de Mestaoua proposé au classement par la population locale à travers les associations de préservation du patrimoine.....	211
Figure6.22	Etat de quelques ksour à Touggourt.....	212
Figure6.23	Le ksar de Témacine, un lieu historique déserté.....	212
Figure6.24	Le non respect du site archéologique du ksar de Témacine par les visiteurs.....	212
Figure6.25	De nouveaux types d'habitat et de constructions.....	213
Figure6.26	De larges voies bordent le ksar de Témacine et les quartiers avoisinants.....	213
Figure6.27	La mosquée El kouba El Khadra avant la dotation du ksar de Témacine de PPSMV.....	214
Figure6.28	La mosquée El kouba El Khadra menacée puis détruite sans aucunes mesures d'urgence.....	214
Figure6.29	Le parc logement du ksar par rapport à la ville de Ouargla en 2015.....	215
Figure6.30	Le parc logement du ksar en 2015.....	216
Figure6.31	L'état de l'habitat au ksar.....	216
Figure6.32	dégradation très avancée de quelques maisons dans ksar de Ouargla.....	216
Figure6.33	Le ksar de Ouargla, l'état du cadre bâti.....	217
Figure6.34	Comparaisons entre l'état du bâti du ksar de Ouargla entre 2015 et 2018.....	218
Figure6.35	Rénovation d'une maison au ksar de Ouargla avec du béton.....	218
Figure6.36	Reconstruction de maison à l'intérieur du ksar de Ouargla avec du béton.....	218
Figure6.37	Reconstruction de maison à l'intérieur du ksar de Mestaoua avec du béton.....	220
Figure6.38	L'étalement urbain dans l'agglomération de Ouargla au profit de la palmeraie qui a donné naissance au ksar.....	222
Figure6.39	Effet de la remontée des eaux sur les soubassements d'une maison ksourienne à Mestaoua.....	223
Figure6.40	Partie endommagée de l'habitat ksourien à Ouargla suite à la remontée des eaux.....	224
Figure7.1	Périmètre du secteur sauvegardé du ksar de Témacine.....	230
Figure7.2	Périmètre du secteur sauvegardé du ksar de Ouargla.....	231
Figure7.3	Périmètre du secteur sauvegardé de la vallée du M'zab.....	231
Figure7.4	Logements à usage d'habitation en pierre de ramassage réalisés avec le système constructif à base de maçonnerie porteuse chaînée (Médéa, Sud-Est d'Alger, 2007).....	237
Figure7.5	Ecosystème de l'optimum écotourisme.....	245

Figure7.6	Ecosystème du patrimoine oasien.....	245
Figure7.7	Valorisation et conservation du patrimoine, un équilibre pour la durabilité.....	247
Figure7.8	Relation entre qualité du patrimoine et intérêt de la société.....	248
Figure7.9	Principales étapes de valorisation du patrimoine.....	249
Figure7.10	Procédures et stratégie de création de PEP.....	255
Figure7.11	Principaux objectifs d'un plan de gestion du patrimoine ksourien de la région.....	256

LISTE DES TABLEAUX

N°	Titre	Page
Tableau1.1	Principes pour un tourisme durable.....	20
Tableau1.2	Objectifs du tourisme durable.....	28
Tableau1.3	Analyse « AFOM » de la méthode d'optimum » ou « barycentre touristique ».....	34
Tableau1.4	Les principaux indicateurs de l'optimum écotourisme: une prise en charge du patrimoine architectural.....	35
Tableau2.1	Récapitulatif des différents processus de patrimonialisation à l'échelle internationale.....	58
Tableau2.2	Critères d'urgence pour classer puis intervenir sur le patrimoine.....	59
Tableau3.1	Les dix pays les plus touristiques, en million de touristes 2009.....	74
Tableau3.2	Les principaux appuis d'un plan de gestion.....	84
Tableau3.3	Modalités du financement international et national de la prise en charge du patrimoine urbain.....	86
Tableau3.4	Les principaux moyens doctrinaux pour la gestion touristique du patrimoine.....	87
Tableau3.5	Exemple des prix d'un billet d'entrée plein tarif 2012.....	94
Tableau3.6	Tableau de performance.....	109
Tableau4.1	Principaux Atouts de l'industrie touristique à Ouargla.....	143
Tableau4.2	Principales faiblesses de l'industrie touristique à Ouargla.....	144
Tableau4.3	Principales opportunités de l'industrie touristique à Ouargla.....	144
Tableau4.4	Principales menaces de l'industrie touristique à Ouargla.....	144
Tableau4.5	Comparaison entre les offres touristiques originelles des deux destinations.....	148
Tableau4.6	Comparaison des flux touristiques entre Ghardaïa et Ouargla.....	149
Tableau4.7	Caractéristiques Essentielles du Pôle Touristiques Sud-Est.....	151
Tableau5.1	Liste des aires protégées à Ouargla classées dans la liste Ramsar.....	158
Tableau5.2	Loi et textes d'application pour l'établissement de listes des biens culturels immobiliers et mobiliers.....	159
Tableau5.3	Etat de signalisation des principaux biens culturels à Ouargla.....	169
Tableau5.4	Etat des lieux du cadre naturel dans la région de Ouargla.....	173
Tableau5.5	Principales exploitations selon la valeur d'usage des ksour de Ouargla.....	178
Tableau5.6	Place du patrimoine ksourien dans l'économie locale.....	179
Tableau5.7	Equipements existants au niveau du ksar.....	181
Tableau5.8	Equipements existants dans l'environnement immédiat du ksar.....	182
Tableau5.9	Situation actuelle de l'emploi dans le périmètre d'étude.....	182

Tableau5.10	Répartition de la population occupé par secteur d'activité 2018.....	182
Tableau5.11	Emploi du patrimoine par type de consommation.....	184
Tableau6.1	Essai de dénombrement des ksour dans la région de Ouargla.....	200
Tableau6.2	Bilan état et situation des ksour.....	200
Tableau6.3	Principales opérations effectuées sur les ksour de la région.....	201
Tableau6.4	Aides à la réhabilitation, ksour de Touggourt.....	202
Tableau6.5	Etat de conservation des principaux monuments du ksar de Mestaoua.....	209
Tableau6.6	La reconnaissance du Ksar de Témacine en tant que patrimoine.....	213
Tableau7.1	Objectifs et orientations stratégiques pour un optimum écotouristique à Ouargla.....	244
Tableau7.2	Politiques du patrimoine pour créer des modalités de retour à l'équilibre optimal du patrimoine ksourien.....	249
Tableau7.3	Principaux objectifs du PEP.....	255



Nom et Prénom : Manel BOUCHEMAL

Titre : L'ECOTOURISME, UNE ALTERNATIVE POUR PRESERVER
LE PATRIMOINE DES TISSUS ANCIENS, CAS DE LA VALLEE DE
OUED RIGH.

Thèse en vue de l'Obtention du Diplôme de Doctorat en Urbanisme.

RESUMÉ

Il est de plus en plus admis qu'à travers le patrimoine bâti, les notions de bien commun, d'environnement, de durabilité, trouvent toute leur pertinence, puisque la démarche patrimoniale est fondée sur l'idée de bien commun et de transmission intergénérationnelle. En Algérie, la reconnaissance du patrimoine ksourien a débuté en 1968. Elle a été suivie par des mesures spécifiques, citées par la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel national. La patrimonialisation des sites, leur inscription sur la liste du patrimoine national, et les mesures de protection légales n'ont pas pu, à elles seules, garantir la préservation des ksour. Le constat sur terrain est alarmant; ces biens patrimoniaux, malgré toutes les opérations de conservation, sont abandonnées par leurs habitants, par conséquent, ils périssent et tombent en ruine. L'absence de la mise en valeur touristique a aggravé la situation.

A cet effet, le cas des ksour de Ouargla sont représentatifs à plus d'un égard. Malgré les efforts fournis par l'Etat et les habitants, représentés par le mouvement associatif pour la sauvegarde du patrimoine ksourien à travers les différentes opérations de réhabilitation qui n'ont touché, malheureusement, que le cadre physique, les ksour sont abandonnés de manière continue et risquent de disparaître. Rien n'a pu restituer l'âme aux ksour et maintenir les habitants en leur sein.

La préservation doit s'inscrire judicieusement dans une stratégie de sauvegarde, qui permettra d'engager une réflexion sur les grandes orientations à donner à un optimum écotourisme pour une valorisation économique du patrimoine ksourien, dans une perspective d'avenir durable. Le patrimoine doit être davantage valorisé sous l'angle d'un développement territorial durable, en adéquation avec les questions essentielles, du renouveau des filières locales (culture constructives artisanat, matériaux), de l'éradication de la pauvreté, de la préservation de l'environnement, de l'écologie et du maintien de la diversité culturelle.

Mots clés : Patrimoine, patrimonialisation, ksour, sauvegarde, valorisation économique, optimum écotourisme.

Directeur de thèse : Pr. Salah CHAUCHE - Université Constantine 3.

Année Universitaire 2020-2021



Name and surname : Manel BOUCHEMAL

Title: ECOTOURISM, AN ALTERNATIVE TO PRESERVE THE
KSOURIAN HERITAGE. CASE OF OUED RIGH.

PHD to obtain the Doctorate Degree in Urbain Planning.

ABSTRACT

It is more and more agreed that through the stand or the built heritage, the notions of common property, the environment and the sustainability, find their relevance since the patrimonial approach is based on the idea of the common property and intergenerational transmission. In Algeria, the recognition of the ksourian heritage began in 1968. It was followed by specific measures cited by law 98-04 relative to the protection of the national cultural heritage. The patrimonialisation of the national cultural heritage. The patrimonialisation of sites, their enrolment or registration on the national heritage list end the measures of their legal protection alone haven't been able to guarantee the preservation of ksour.

The observation on the ground is alarming; these heritage assets, inspite of all the measures of conservation are abandoned by the inhabitants themselves. They fall in to decay and decline. The absence of tourism importance or value has worsened and aggravated the situation. To that effect, the ksour of Ouargla are the very representatives in more than one respect. In spite of all the efforts made by the state and the inhabitants of the region represented, by associative movements for the safeguard of the ksourian heritage through the various and the multiple rehabilitation operations that, unfortunately, have taken to account the physical frame only. The ksour are constately abandoned and are in the risk of vanishment. Nothing has been able to restore the soul aspect of ksour and thus maintain the inhabitants with them.

The preservation must be judiciously enroped in a safeguard strategy which by itself will engage a reflection on the main orientations to be given to an optimum ecotourism and to attain an economic rise and valuation of the ksourian heritage with a perspective of a sustainable future.

Key words: Patrimmony heritage, patrimonialisation, ksour, safeguard, economic valorisation, optimum ecotourism.

Supervisor: Pr. Salah CHAUCHE – University of Constantine 3.

University Year : 2020-2021



الإسم و اللقب: منال بوشمال
عنوان الأطروحة: السياحة الأيكولوجية، الحل البديل للحفاظ على تراث القصور. حالة وادي
ربيع.
أطروحة للحصول على شهادة الدكتوراة في تخصص التعمير.

الملخص

من أهم ما آلت إليه البحوث العلمية حول التراث في السنوات القليلة السابقة، هو ارتباطها الوثيق بكل ما هو مستدام، من أجل تحقيق إحالته للأجيال القادمة.

بدأ الإعراف بالتراث المادي للمناطق الصحراوية، أو ما يعرف بالقصور منذ سنة 1998 ضمن القانون رقم 98.04 المتعلق بحماية التراث الثقافي الوطني. الهدف منه هو الحد من الإندثار الذي لا يكاد يتوقف من جراء عوامل داخلية و خارجية عدة. غير أن الواقع اليوم، يشهد استمرار تدهور هذا التراث الحضاري رغم كل الجهود المبذولة من طرف الدولة أ و الخواص عن طريق الجمعيات أو السكان المحليين. و في هذا الصدد تعد قصور مدينة ورقلة من أهم القصور التي يمكنها أن تمثل الوضع الذي آلت إليه القصور بصفة عامة.

يبدو انه ينبغي مرافقة المحافظة على القطاع المحفوظ بإستراتيجية عميقة عن طريق إدماجه في إقتصاد منتج و مريح عن طريق السياحة البيئية أو الأيكولوجية المستدامة التي تحترم خصوصيات التراث المادي و اللامادي للمنطقة، بما ينعكس على المنطقة بتنمية داخلية مستدامة تتماشى مع طبيعتها.

الكلمات المفتاحية: التراث، القصور، المحافظة على التراث، التقييم الإقتصادي، التوازن السياحي.

المشرف: أ.د صالح شاوش. جامعة صالح بونيدر، قسنطينة 3.

السنة الجامعية: 2020-2021

INTRODUCTION GENERALE

Le développement accéléré qu'a connu l'industrie touristique, à travers le monde ces dernières années, a ouvert des opportunités aux pays du sud de la méditerranée qui ont commencé à en tirer profit.

Bien que l'Algérie, entant que pays méditerranéen, détient un patrimoine naturel, historique et culturel, riche et diversifié, lui permettant d'adopter toutes typologies et formes de tourisme, et de répondre à toute motivation inhérente à ce secteur, le constat reste cependant décevant. Ce potentiel, demeure largement sous-estimé, avec un parc hôtelier vétuste et loin de répondre à l'éthique du domaine, notamment en hôtellerie. Selon le rapport annuel du Réseau Euro-Méditerranéen des Agences de Promotion de l'Investissement autour de «la branche du tourisme dans les pays méditerranéens»¹, l'Algérie est classée parmi les plus faibles destinations touristiques en Méditerranée, loin derrière le Maroc et la Tunisie qui ont massivement investi dans le secteur. Il est vrai, que depuis l'indépendance jusqu'à une date récente, l'Algérie, n'a volontairement pas joué la carte du tourisme, jugeant que, ce n'était pas la voie du développement. A cela, s'ajoute la « décennie noire » qui a tari la source touristique et fait de l'Algérie une destination qui s'expose peu, pour ne pas dire pas, « sur le marché ». Le défi de l'Algérie était donc, de se repositionner rapidement en retrouvant des chemins de la croissance et du développement de cette industrie. La crise économique de ces dernières années a motivé l'Etat à chercher des richesses, plus durables qui peuvent remplacer la dépendance à la rente pétrolière. Pour cela, le pays a adopté une stratégie de réforme qui s'inscrit dans une politique macroéconomique volontariste, orientée principalement vers le tourisme et confirmée par le SDAT 2025. L'enjeu principal de cette démarche était de libérer le secteur économique des dépendances des hydrocarbures, et intégrer l'économie nationale dans l'économie mondiale en trouvant d'autres alternatives telles que le tourisme. Ce dernier, peut être un des axes stratégiques et majeur de diversification, de développement et de relance du secteur économique. Ainsi, un moyen pour le développement local, et la préservation du patrimoine architectural et urbanistique, en contribuant fortement à la mise en œuvre de projets de conservation. La stratégie n'a pas aboutit, et les conséquences étaient catastrophiques sur tous les plans. Le pays doit revoir sa stratégie envers l'industrie

¹ Hatem, F. 2006.« La filière tourisme dans les pays méditerranéens, ouvrage collectif, notes et documents ANIMA, réseau euro-méditerranéen d'agences de promotion des investissements, N° 01, France, juin 2006.

touristique, à travers, non seulement, la révision de sa démarche, mais aussi par l'adoption d'autres formes de tourisme tel que le tourisme saharien. L'exigence d'une pratique touristique plus respectueuse de l'environnement et des cultures locales s'impose, tel que l'écotourisme qui s'oriente vers la découverte des territoires notamment, ces dernières années, ceux des régions sahariennes.

A ce sujet, le Sahara offre des paysages, des richesses archéologiques et architecturales, et des cultures qui sont qualifiées des plus étonnantes. Parallèlement au développement des activités économiques lié à l'augmentation des surfaces irriguées et à l'industrialisation progressive, toujours dominée par le secteur des hydrocarbures en expansion, le Sahara peut prétendre, dans le futur, à diversifier son économie, à travers la valorisation de ses ressources culturelles et naturelles. Le tourisme au Sahara doit être un tourisme durable qui, non seulement, participe au développement local du pays, mais aussi à la préservation des ressources et richesses patrimoniales non récupérables, ainsi qu'au maintien de l'équilibre de ses écosystèmes. Les activités touristiques constituent souvent une agression pour l'environnement naturel et culturel. Le tourisme de masse², par exemple peut conduire « à la mort » de la destination quand les touristes, par leurs activités et leur nombre, nuisent à l'équilibre écologique et culturel.

Toutefois, plusieurs études de cas et de suivi de l'évolution de la nouvelle pratique du tourisme (l'écotourisme), ont démontré leurs limites vu qu'elles ne prennent pas en considération les interrelations qui existent au sein des différents écosystèmes. Ces derniers se caractérisent par leur spécificité d'une région à l'autre. Par ailleurs, plusieurs paramètres dirigent cette industrie pour réussir une stratégie bien propre au développement local et à la préservation de l'environnement naturel et bâti. A ce sujet, le modèle de « l'optimum »³ conçu par Lozato-Giotart en 2003, qui le considère comme point d'équilibre permettant un développement touristique optimal, est très important à appliquer dans une région connue par la complexité et la vulnérabilité de ses écosystèmes.

Lozato-Giotart et Balfet⁴, définissent l'optimum touristique comme « *la meilleure utilisation possible d'une activité, d'un produit ou d'un environnement* ». Selon ces chercheurs « *l'optimisation d'une action, d'une production ou d'une idée dépend de l'objectif fixé au*

² Voir chapitre I.

³ Leroux, E. 2010. Stratégie et Développement Durable : du concept de l'Optimum Ecotouristique à la pratique. *Management & Avenir*, n° 34, p.

⁴ Idem.

préalable »⁵. L'originalité de cette méthode est qu'elle s'applique aussi bien à des offres touristiques en place ou à des offres à concevoir, « *l'application au tourisme durable du concept d'optimum combine les aspects techniques et socioculturels* »⁶.

La mise en application de cette méthode, a incité ces chercheurs, à créer un concept plus pratique, mesurable par rapport au premier, et pouvant apporter des réponses stratégiques et pré-opérationnelles au concept « écotourisme ». Ce nouveau concept prend en considération tous les paramètres du développement durable, et principalement les paramètres socioculturels d'une façon plus subjective. Il s'agit du concept « *optimum écotouristique* » défini par les chercheurs comme "*la résultante des analyses et des outils capables d'apporter des réponses stratégiques et pré-opérationnelles au concept de tourisme durable*"⁷.

POBLEMATIQUE

Depuis des millénaires, l'homme lutte contre la nature pour marquer son territoire, par la création d'un habitat qui s'adapte parfaitement au milieu dans lequel il vit. Cet habitat creusé un peu partout dans le monde, prouve son génie dans la création d'une architecture indifférente aux influences extérieures, une architecture qui remplit son office sur toutes les échelles, culturelles, sociales, et économique,...

S'il y a un territoire dont l'on pourrait penser qu'il ne présente pas de telles créations d'habitat, c'est bien le Sahara, car le mot désert annonce « l'absence de vie ». Malgré ses étendues et son climat ardu, le Sahara ne semble pas, pourtant, qu'il n'ait jamais cessé d'être habité depuis la préhistoire. L'environnement désertique a, toujours, émerveillé l'homme. Le Sahara, n'est pas en fait un territoire vide, il comporte, une gamme singulière de créations et d'empreintes. Pour survivre, l'homme au Sahara n'a eu de choix que de s'adapter et de composer avec cet environnement hostile, même dans ses dimensions spatiales et sociales, en développant des idées de génie: sur ce plan, l'oasis en est le cachet le plus élaborée. Un bel ordre qu'admirent les visiteurs comme empreinte humaine sur la nature depuis la nuit des temps.

⁵ Leroux, E. 2010. Stratégie et Développement Durable : du concept de l'Optimum Ecotouristique à la pratique. *Management & Avenir*, n° 34, p.

⁶ Idem.

⁷ Idem.

L'oasis, et le groupement d'habitat créé par l'homme (le ksar), représentent un patrimoine culturel aussi riche que varié. Jadis, le ksourien dessinait directement le plan de sa maison, de sa mosquée, de sa ville, sur le sol, car il connaissait parfaitement ses besoins, il maîtrisait ses techniques traditionnelles, celles de ses murs en terre, de son toit en terrasse, en voûtes et en coupole. Pour lui, « eddar », sa maison d'habitation constituait un espace chaleureux, un abri dans lequel il s'épanouit, il rencontre des amis et cultive son art. Cet espace ainsi construit, est largement façonné par la famille qui l'occupe, laquelle, projette au sol son histoire, son mode de vie, ses structures sociales et familiales, ses moyens, ses besoins et son mode d'organisation.

Ce patrimoine pour toute l'humanité, constitue un héritage d'une grande valeur créée par l'homme et pour l'homme, et témoigne de la générosité et du génie du ksourien. Le ksar se présente comme un espace culturel distincte par l'harmonie d'un habitat de couleur de terre et sorti de terre, tranchant ainsi sur le vert des cultures, « *juchés tout en haut de la muraille calcaire du canon, de même couleur et de même aspect que le roc, uniquement reconnaissable aux quelques trous qui servent d'ouvertures* »⁸.

Le Sahara renferme un nombre important de ksour, qui parsèment son vaste territoire pour former ainsi un long chapelet qui égrène harmonieusement, à travers les étendues des oueds, à la lisière de l'Erg et dans les contreforts des hamadas, au gré des points d'eau.

De Ouargla à Tombouctou, de la Mauritanie à l'Égypte, ces établissements humains chargés de valeur, transmettent des messages légendaires du passé, et expliquent leur statut de patrimoine mondial de l'humanité « *aujourd'hui, les centres historiques symbolisent l'image de ces villes, en plus de leur valeur culturelle intrinsèque, ils remplissent une fonction importante dans le développement urbain moderne ; ils forgent l'identité, créent l'image de la ville et sont les facteurs géographiques clés pour l'économie locale et régionale* »⁹.

Malheureusement, si autre fois, ils étaient les joyaux du Sahara, qui ont traversé des millénaires d'existence (parfois plus de 15 siècles¹⁰) dans un milieu hostile mais aussi prospère, du fait des échanges commerciaux traditionnels intenses, aujourd'hui, ces entités urbaines s'éteignent, en perdant leur importance et leur rôle. La plus grande partie de ce capital fait face à de sérieux défis et menaces de destruction et de disparition. La situation

⁸ Busson, H. 1900. Les vallées de l'Aurès. *persée annales de géographie* N° 43, p 43-55.

⁹ Cote, M. 2012. *Signatures Sahariennes, terroirs et territoires vus du ciel*, ed presse universitaire de Provence, Aix-Marseille.

¹⁰ Idem.

critique dans laquelle le ksar s'inscrit, incite à trouver des solutions urgentes et adéquates afin de préserver ces richesses irremplaçables. Les ksour du Bas-Sahara algérien (Oued Righ, Ziban, pays de Ouargla et Oued Souf), soumis à la pression du pétrole et de la modernité, lancent un dernier cri, tel le cas du ksar de Mestaoua à Touggourt, où le bullezozer fut la réponse la plus radicale. Beaucoup de ksour sont ruinés, ou en dégradation très avancée, d'autres encore plus ou moins en état moyen, ou très vivants. Ce sont ces ksour qui racontent l'histoire et la légende du Sahara, ne faut-il pas les préserver avant qu'ils ne disparaissent ?¹¹

Le patrimoine ksourien, à l'échelle nationale, a été reconnu en 1968, suite à la promulgation de l'ordonnance n° 67-281 du 20/12/1967, relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels. Aujourd'hui, l'Algérie compte à travers les territoires des wilayas du Sud, au total environs des centaines de ksour qui constituent les centres historiques des oasis, mais seulement un nombre limité de ces ksour ont bénéficié de mesures de protection légale du Ministère de la culture après avoir été patrimonialisés. *Ces mesures, spécifiques citées par la loi n°98-04 (relative à la protection du patrimoine culturel) peuvent être nationales ou locales, définitives ou temporaires. Celles qui sont applicables aux ksour sont définies par l'article 41 de la dite loi. Il s'agit ici de la création de secteurs sauvegardés, régime de protection applicable aux ksour "...qui par leur homogénéité et leur unité architecturale et esthétique présentent un intérêt historique, architectural artistique ou traditionnel..."*¹². Le résultat, est que, les ksour sont toujours abandonnés et tombent progressivement en ruine. Les ksour même patrimonialisés sont marginalisés et laissés à l'abandon, alors que « *les leçons de l'histoire ne sont pas encore tirées*¹³ ».

Face à cette situation, la solution doit être locale avant qu'elle soit régionale ou nationale. La ville-oasis doit reconquérir ses ressources locales, elle doit se reconstituer sur elle-même, tout en introduisant le respect de l'histoire qui ne doit pas être un handicap mais un atout. Le but de regagner cet organisme affaibli pour rediffuser sa dynamique urbaine. Ainsi, si l'architecture traditionnelle, basée sur la force naturelle des potentialités propres de la région, cela implique continuation et développement.

¹¹ Cote, M. 2012. Signatures Sahariennes, terroirs et territoires vus du ciel, ed « presse universitaire de Provence, Aix-Marseille.

¹² Hafsi, M. 2012. Réhabilitation du Patrimoine Ksourien à Travers La Revitalisation de l'Habitat. Cas des ksour de la wilaya de OUARGLA. Mémoire de Magistère. EPAU. Alger.

¹³ Besson, S. 2004. Plus de 200 sites du patrimoine culturel menacé de destruction.

*Les recherches effectuées depuis une vingtaine d'années à l'échelle mondiale, témoignent d'un vif intérêt envers la thématique patrimoniale (Di Méo et al., 1993 ; Graham et al., 2000 ; Gravari-Barbas et Guichard-Anguis, 2003 ; Veschambre, 2007 ; Giraud-Labelle et al., 2009 ; Hertzog, 2011). Ces études se rejoignent toutes sur le mouvement de patrimonialisation qui s'opère à des pratiques touristiques conduisant à sa préservation, sa valorisation et sa régénération*¹⁴. Ainsi, le patrimoine ksourien jouit d'un intérêt important dans les politiques de l'Etat, dans une perspective de préservation, de valorisation, et de transmission aux générations futures. En se basant sur les ressources locales, on doit faire renaître et redécouvrir les leçons du passé ou revoir les potentialités encore sous exploitées tel que les potentialités touristiques. Le tourisme peut jouer le rôle de moteur de régénération, de revitalisation des lieux, et de moyens de préservation à travers une gestion raisonnée des biens culturels. A cet effet, la valorisation et l'exploitation des sites culturels, curiosités et capitaux des pays comme l'Algérie, peuvent constituer une véritable industrie non seulement rentable mais également durable pour le pays. Cela, peut expliquer l'enjeu économique du patrimoine en tant que source de revenus pour l'Etat et pour la population locale *«la patrimonialisation c'est rendre quelque chose patrimoniale, lui donner une valeur économique»*¹⁵. Par ailleurs, et contrairement à d'autres villes du sud, la région de Oued Righ (Ouargla généralement), n'arrive pas encore à mettre à profit ses nombreux atouts. Il vit des retombées des régions environnantes, notamment les territoires pétroliers et la vallée du M'zab, plus attractive et ayant une renommée mondiale.

QUESTIONNEMENT ET HYPOTHESES

La question générale qui sous-tend ce travail est de comprendre dans quelle mesure la valorisation économique du patrimoine ksourien par le biais d'un tourisme durable peut contribuer à sa préservation. La démarche s'inscrit dans une approche plus globale à l'échelle territoriale, puis à l'échelle économique et patrimoniale. Les autres questions de recherche ont été formulées ainsi :

Comment est-ce que le patrimoine ksourien, une fois récupéré, peut-il constituer un enjeu économique fondamental en tant que générateur de richesses et de ressources ?

¹⁴In Bensadek, Ch. 2014. Application de l'optimum écotourisme au Sahara algérien : projet pilote de mise en valeur écotouristique à Charouine (Wilaya Adrar). Thèse de doctorat, Université de Sorbonne nouvelle Paris III.

¹⁵ Le Larousse. www.larousse.fr

Comment peut-on inscrire le patrimoine dans un créneau économique rentable favorisant le développement local de la région ? et générant des revenus permettant d'assurer les opérations de sa sauvegarde ? Faut-il impliquer, plutôt, la population locale dans cette industrie économique du patrimoine ksourien ?

L'écotourisme, en tant que forme de tourisme durable, peut –il constituer une alternative pour des régions caractérisées par la vulnérabilité de leurs écosystèmes et la richesse de leurs ressources? Comment et par quel moyen se fait la valorisation touristique des biens patrimoniaux tout en équilibrant entre préservation de ressources et valorisation économique ?

Est-ce que la patrimonialisation des ksour en tant que processus telle qu'elle est appliquée en Algérie, a-t-elle conduit à la préservation du patrimoine culturel ksourien ? Ou plutôt a participé à sa dégradation, voire à sa disparition ?

Cette thématique d'ensemble et l'ampleur des problèmes constatés au niveau des ksour justifient, à eux seuls, que l'on s'y intéresse et que l'on y inscrive le sujet de l'étude à partir de laquelle on peut formuler les hypothèses suivantes :

D'abord, Il s'agit de tester **l'hypothèse**, au plan purement économique, selon laquelle le **patrimoine ksourien, une fois récupéré, constituerait un enjeu économique créateur de richesses et de revenus**. Dans ce cas, le patrimoine ksourien sera un moyen de rentabilité qui motive la population locale à le maintenir et à le préserver afin de l'exploiter. Les revenus générés contribueraient, d'une façon directe et indirecte au financement des opérations de sauvegarde. Cela, constituera un enjeu économique pour instaurer une industrie écotouristique à Ouargla, basée sur le développement local.

Ceci nous amène à formuler **la seconde hypothèse, l'optimum écotouristique à travers ses indicateurs de durabilité, tel qu'il est développé par Lozato-giotart, Leroux & Balfet, permettrait la reconquête de l'écosystème oasien « l'oasis : palmeraie, eau, ksar » basé sur un développement local harmonieux et durable.**

Quant à la troisième hypothèse, elle concerne le concept de patrimonialisation dont **le processus de patrimonialisation tel qu'il est appliqué à l'échelle nationale, ne fait que générer dégradation et abandon du patrimoine architectural.**

La vérification de ces hypothèses, au moins partiellement, nous permettra de comprendre, plus largement le monde oasien, et les causes et effets de son état de décadence.

Sous ces conditions, l'optimum écotourisme pourrait constituer un levier économique puissant pour, simultanément, permettre la reconquête et la revalorisation de ces régions. D'autre part, les ksour constituent un terrain propice pour la promotion de l'optimum écotourisme vu leur caractère exceptionnel, la qualité de leurs sites et les possibilités d'accueil qu'ils peuvent offrir. En liaison avec une préoccupation générale d'un développement durable au Sahara, le patrimoine ksourien, par le biais du tourisme écologique et culturel, peut constituer un des générateurs durables d'un développement cohérent.

OBJESTIFS DE LA RECHERCHE

Nous nous basons sur le fait que le patrimoine ksourien situé au Sud-Est du pays et principalement celui de Ouargla (Oued M'ya et Oued Righ), n'occupe qu'une place mineure dans les politiques et décisions de l'Etat penchées beaucoup plus sur les hydrocarbures que recèle la région. Malgré son importance, car il constitue l'histoire et la référence pour la population de la région, le patrimoine ksourien ne cesse de se dégrader voire de disparaître, ce qui menace l'identité socioculturelle et le développement économique local du territoire régional. Aujourd'hui, ce patrimoine ksourien souffre de la négligence qui a engendré sa faible connaissance par, non seulement, la population nationale ou internationale, mais plutôt, par même, la population locale. Ceci, est dû au déficit d'information sur sa valeur identitaire, architecturale, économique, sociale, touristique et les revenus qu'il peut générer pour un développement local prometteur.

L'objectif est donc, d'inscrire ce patrimoine dans un circuit économique à l'échelle régionale, en se basant, non seulement, sur ses valeurs de non usage et d'usage (conservation, ou même entant que patrimoine archéologique), mais également en créant une valeur ajoutée. Donc, l'expansion d'une activité touristique durable et respectueuse de la fragilité et de l'équilibre des écosystèmes de la région, peut générer des recettes financières aidant à couvrir les frais de sa conservation, tout en impliquant la population locale et les différents acteurs concernés à travers la favorisation d'une décentralisation de gestion et de décision.

La ligne directrice de ce travail consiste à étudier le patrimoine ksourien du cas d'étude dans tous ses aspects (potentialités, atouts, états,...), et dans toutes ses dimensions; à savoir culturelles, sociales, économiques, environnementales. L'objectif est de l'intégrer dans une politique d'écotourisme optimal qui cherche une certaine durabilité pour l'écosystème oasien,

à travers l'équilibre entre les différents piliers du développement durable, (social, environnemental et économique).

La démarche suivie s'appuie sur l'étude de chaque thème sous ses différentes dimensions, avec ses différentes lignes de forces. Puis, s'interroger sur l'interdépendance de ces éléments entre eux, et son poids sur le devenir du patrimoine ksourien de la région et de tout le sud algérien.

CHOIX DU TERRAIN

Pour le cas d'étude, nous avons décidé d'interroger le pays de Ouargla, situé dans le Nord oriental du Sahara, à travers ses deux régions l'Oued M'ya et Oued Righ comme cas d'étude. Ces derniers, constitués d'un chapelet d'oasis. Ils se caractérisent par une même épaisseur historique, une continuité géographique, une singularité des paysages, une originalité architecturale et urbanistique, une homogénéité culturelle et une grande richesse patrimoniale. Ce sont des musées des formes de vie traditionnelle, où l'on peut retrouver l'essentiel du combat permanent de l'homme contre l'hostilité du désert, et une ingéniosité remarquable des populations sahariennes.

Le choix de cette région, porte sur le fait qu'elle fait partie des régions dont le terrain est encore vierge et où, des dynamiques touristiques et économiques sont très importantes. Les investissements orientés en rapport avec le besoin local, régional et national, selon des stratégies de valorisation du patrimoine culturel (architectural, urbain, socioéconomique et environnemental) peuvent conduire au développement local. Les oasis de la région sont depuis longtemps un élément majeur d'inspiration et d'imagination pour les écrivains et les artistes qui ont visité la région. Le contenu culturel et touristique de cette région étant très riche, tel que le site, la palmeraie, le climat, la composition urbaine et architecturale, les matériaux de construction, les ksour, la vie socioculturelle, qui, une fois mis en valeur, peuvent participer au développement du tourisme dans la région et faire lancer l'économie locale. Ce sont ces trésors patrimoniaux qui nous ont motivé à faire ce choix d'étude. Cette recherche permettra donc, de découvrir le patrimoine que recèle la région à fin de le préserver, et de l'insérer dans une stratégie économique à travers la promotion de l'écotourisme.

PRESENTATION DE LA DEMARCHE, OUTILS ET MOYENS

Afin de répondre aux hypothèses énoncées précédemment, la démarche méthodologique adoptée s'articule autour de trois approches: **territoriale** à travers le

tourisme tout en interrogeant un écotourisme optimal comme tourisme durable pour les écosystèmes fragiles qui caractérisent le Sahara. **Economique** à travers la valorisation d'une façon optimale des biens patrimoniaux et, **patrimoniales**, qui rend compte du processus de patrimonialisation appliqué à l'échelle nationale. Ainsi, l'impact de ce dernier sur la conservation physique et sociale des lieux, et le rôle que peut jouer la population locale pour réussir cet acte.

Tout d'abord, il s'agit de développer une étude théorique sur chaque thème, avec un état de l'art qui démontre la pertinence de l'étude par rapport aux recherches identiques à l'échelle internationale. **Le patrimoine**, l'étude du **processus de patrimonialisation** sur la base d'une analyse de plusieurs modèles à l'échelle mondiale, et le rôle de ce processus dans l'appropriation patrimoniale par la population locale. L'analyse du processus de patrimonialisation s'est faite dans une logique de développement local spécifiquement touristique.

Le tourisme à travers l'étude de l'écotourisme comme type de tourisme durable et alternatif et son application à l'échelle mondiale, ses limites et ses prémisses. A travers l'application du nouveau concept émergent « l'optimum écotouristique » et la vérification de son rôle dans la persévérance du patrimoine culturel par les différents indicateurs tirés des piliers du développement durable.

Un autre volet est consacré à l'étude de **la relation d'interdépendance** entre tourisme et patrimoine, et expliquer théoriquement comment le tourisme à travers une gestion équitable peut préserver le patrimoine, comment peut-il le valoriser et que peut le patrimoine dicter comme normes au tourisme pour sa préservation. L'étude théorique se scindera par l'étude de l'approche économique-touristique du patrimoine qui peut lui assurer des revenus et recettes financières nécessaires à sa préservation et à sa régénération.

STRUCTURE DE LA THESE

La présente thèse s'organise en deux parties et sept chapitres, trois pour la première partie et quatre pour la deuxième partie.

La première partie se veut théorique et traite les thématiques théoriques des différents concepts étudiés, dont **le premier chapitre** étudie le concept du tourisme, et son évolution jusqu'au nouveau concept « optimum écotourisme ». **Le deuxième chapitre** étudie la patrimonialisation des biens culturels à travers son processus, et l'effet de son application à l'échelle locale et régionale voire territoriale et internationale. Quant au **troisième chapitre**, il

éclaire la relation entre tourisme et patrimoine dans une perspective économique prometteuse qui inscrit les interventions sur le patrimoine dans une dynamique valorisatrice permettant de générer des ressources financières capables de couvrir les charges patrimoniales (les charges de conservation des biens patrimoniaux).

La deuxième partie constitue une vérification des hypothèses de la recherche à travers l'étude du terrain. Elle est divisée en **quatre chapitres** dont le **quatrième** analyse l'industrie et l'activité touristique dans la région avec toutes ses forces et ses faiblesses, ses intégrations et ses retombées économiques. Il vérifie le degré d'implication des biens patrimoniaux dans les stratégies touristiques. **Le cinquième chapitre** interroge le processus de patrimonialisation tel qu'il est appliqué sur le patrimoine ksourien ainsi que la batterie de lois et de décrets juridiques relatifs au patrimoine oasien, culturel matériel immatériel ainsi que naturel. **Le sixième chapitre** étudie l'impact de l'application du processus de patrimonialisation sur les ksour de la région et l'état dans lequel se trouve le patrimoine oasien patrimonialisé ! Quant au **septième chapitre** se veut une synthèse à la lumière des investigations et interprétations des analyses menées dans les chapitres précédents, de définir quel type de stratégies de valorisation économique touristique peut-on adopter pour la gestion, la valorisation du patrimoine ksourien voire sa préservation dans une démarche de durabilité.

La conclusion générale comportera une synthèse globale, les apports de notre recherche pour confirmer ou infirmer les hypothèses émises. Ainsi, elle mettra en exergue, les limites et les difficultés rencontrées pour enfin déboucher sur des pistes de recherches futures.

Cependant, il est à noter qu'au cours de cette recherche, on a rencontré beaucoup de difficultés. La complexité du thème qui englobe cinq thématiques à la fois, à savoir la thématique du patrimoine culturel et les enjeux de sa sauvegarde, la thématique du tourisme et sa profondeur territoriale, la thématique du couple de la mondialisation « tourisme et patrimoine » et l'interrogation de la projection de cette dernière thématique sur l'espace oasien, un espace caractérisé par la complexité de son écosystème. La compréhension du nouveau thème « optimum écotourisme » et le manque de documentation a compliqué la recherche. A cela s'ajoute l'éloignement du terrain cas d'étude (la région de Ouargla) et le déficit flagrant des données et l'absence de coopération des associations et des structures concernées. Cependant, il existe d'autres difficultés de fond, liés du corpus à analyser, au choix des indicateurs et à leur interprétation tout en essayant de les adapter à notre cas d'étude et ses

spécificités, le choix de la grille la plus représentative afin de s'approcher le plus possible à notre problématique et d'en tirer les solutions les plus cohérentes. De ce fait, plusieurs obstacles se sont manifestés au cours de cette recherche, et à chaque fois, on a essayé de les surmonter jusqu'à développer une structure bien adaptée à la fois au cas d'étude et à la problématique de recherche. L'originalité du thème et le manque de travaux similaires liés à nos questions de recherche à l'échelle nationale et internationale nous ont poussé à faire des lectures approfondies afin de faire des assimilations à notre travail. Ainsi, la rédaction de la thèse, les schémas, les graphes ainsi que la cartographie et le travail de finalisation étaient un travail dur qui demandait beaucoup de concentration.

PREMIERE PARTIE : TOURISME ET PATRIMOINE ; QUELLE RELATION ?

INTRODUCTION

En ce début du 21^{ème} siècle, l'intérêt des sociétés pour le patrimoine est sans cesse grandissant. Limitée au départ au « Patrimoine monumental », la notion de patrimoine est en constante évolution et, continue à se développer, et à constituer pour les chercheurs un terrain de débat et d'investigation, qui ne se limite pas, à un seul créneau. Au départ, sa définition valorisait, surtout, la conception monumentale et esthétique européenne du patrimoine, et naturaliste américaine (du patrimoine monument au patrimoine urbain et ensemble historique), puis la définition du patrimoine passe d'une conception « humaniste » (tous ce qui est patrimoine matériel) vers une conception « anthropologique » intégrant ainsi le patrimoine immatériel et oral. La dimension du patrimoine constitue une donnée fondamentale de l'identité nationale, longuement et savamment façonnée par nos ancêtres depuis des millénaires. Il raconte le passé d'une collectivité dans le présent, et témoigne d'un équilibre antérieur harmonieux entre organisation sociale et projection spatiale et architecturale, et représente une référence bien marquée dans les territoires pour les peuples.

La situation actuelle du patrimoine est préoccupante pour toutes les nations à l'échelle mondiale. Il subit, aujourd'hui, le poids d'un passé séculaire, les conséquences du présent et les contraintes d'un avenir incertain. A cet effet, sa disparition constituera, sans doute, une perte pour l'humanité. Donc, sa préservation, qui est un acte civilisationnel, paraît un enjeu crucial et un objectif important de la société contemporaine, pour la restitution de l'identité culturelle et la pérennité d'un héritage historique porteur d'un riche enseignement. Pour cela, l'étude du patrimoine est de plus en plus répandue dans la communauté scientifique, et évolue à un rythme soutenu.

Dans le cadre de l'étude de la problématique patrimoniale, le patrimoine urbain est une sphère majeure d'actualité. C'est un type de patrimoine porteur de l'identité de la ville et ayant un intérêt patrimonial par son témoignage d'une civilisation. Les quartiers historiques et les tissus anciens font partie de ce type de patrimoine et suscitent, également, un intérêt grandissant.

Les approches patrimoniales sont des approches dynamiques qui reposent sur plusieurs enjeux et dimensions du patrimoine. Les différents paradigmes se concentrent aujourd'hui, non seulement, sur l'étude du processus de patrimonialisation¹⁶, mais aussi sur les multiples fonctions que le patrimoine remplit, telle que la fonction d'ordre culturel (le patrimoine renforce la fierté culturelle locale), celle d'ordre social (le patrimoine symbolise l'identité des peuples et renforce les liens entre les générations¹⁷), et l'autre d'ordre économique qui est également mis de l'avant. Le patrimoine devient un levier économique incontournable surtout en lien avec l'industrie touristique. Mais, la poursuite de la croissance massive de cette industrie présente aussi des défis considérables et des menaces potentielles pour le patrimoine naturel et culturel ainsi que les communautés locales, si elle n'est pas gérée correctement. La problématique des impacts négatifs et particulièrement environnementaux de l'industrie touristique, a fait l'objet d'analyses ciblées¹⁸. De ce fait, l'écotourisme qui est un type de tourisme durable, gagne de jour en jour en popularité auprès des académiciens, et s'impose de plus en plus comme étant une alternative, voire même une solution aux diverses conséquences qu'apportent le tourisme de masse.

La question se cristallise principalement sur le degré de compatibilité entre l'exploitation touristique des territoires et leur protection¹⁹. Les dynamiques entre valorisation et conservation deviennent plutôt négatives que positives. Elles se retournent même contre les objectifs initiaux des approches préservatives, et font prévaloir souvent le financier sur le culturel alors que ce sont toujours les préoccupations économiques qui s'imposent. De là, émerge l'idée de l'optimum écotourisme pour la préservation des ressources patrimoniales basée sur l'évaluation et la prise en compte des impacts et des incidences, dans la planification et la gestion de l'activité touristique.

¹⁶ St-Pierre, M. 2018. Les liens entre la patrimonialisation et l'événementiel : une étude de cas du site patrimonial du Vieux-Québec, mémoire Maître en sciences géographiques. Université Laval, Canada.

¹⁷ St-Pierre, M. 2018. Les liens entre la patrimonialisation et l'événementiel : une étude de cas du site patrimonial du Vieux-Québec, mémoire Maître en sciences géographiques. Université Laval, Canada.

¹⁸ Tranquard, M. 2013. Opérationnalisation des projets écotouristiques ; quelle ingénierie pour favoriser la durabilité environnementale ? Revue Tourisme & Territoires. Volume 3

¹⁹ Idem.

CHAPITRE I : DU TOURISME A L'ECOTOURISME VERS L'OPTIMUM ECOTOURISTIQUE.

INTRODUCTION

Le Tourisme constitue durant ces dernières années, l'un des phénomènes les plus importants dans la société contemporaine des peuples. Son taux annuel de croissance ne cesse de progresser. L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) certifie qu'en 2017²⁰, le tourisme a participé de 10% environs du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial; et a fourni un emploi sur dix, ce qui lui permet d'être un des éléments qui stimulent et accélèrent le processus du développement des pays. Les destinations méditerranéennes ont enregistré une croissance particulièrement forte au premier semestre de l'an 2017, comme en témoignent les chiffres communiqués par l'OMT, l'Europe du Sud et méditerranéenne (+12 %), l'Afrique du Nord (+16%) et le Moyen Orient (+9%)²¹. Ces chiffres certifient de l'importance économique et sociale du secteur touristique, devenu aujourd'hui le premier marché mondial en volume d'affaire.

Une telle progression du phénomène à l'échelle mondiale, ne peut manquer d'avoir des nuisances parfois mal maîtrisées et néfastes : dégradation du cadre naturel par des implantations anarchiques, l'utilisation abusive et négligente des ressources quelquefois rares et inestimables, le bouleversement des modes de vie et de destruction sociale par l'apport d'une culture standardisée et inadaptée. De nombreux sites d'une grande fragilité se sont trouvés exposés à des dommages souvent irréversibles.

Aujourd'hui, aucun site n'est vraiment à l'abri d'une trop forte touristification. Pour cela, et afin d'assurer la durabilité, la promotion d'un tourisme doux tel que « l'écotourisme » s'impose. Ce dernier est plus proche de l'environnement, plus curieux et respectueux des traditions locales, tout en intégrant la participation de la population locale. Cet équilibre recherché est appelé par les scientifiques « optimum » donc, il s'agit de réussir un optimum écotourisme soucieux de la préservation des écosystèmes.

²⁰ Au premier semestre 2017, les destinations à travers le monde ont accueilli 598 millions de touristes internationaux, soit 36 millions de touristes de plus par rapport à la même période en 2016. La croissance enregistrée entre janvier et Juin 2017 (+6%) est nettement supérieurs à la tendance de ces dernières années, faisant de ce premier semestre le plus perforant depuis 2010. In www.media.unwto.org

²¹ www.media.unwto.org

1-1- Tourisme et environnement : à la recherche de la durabilité

Jean Michel Dewailly et Emile Flament 2000²², considèrent, la difficulté de définir le tourisme est celle de choisir un critère pertinent. Mélange d'objectifs et de subjectifs, le tourisme devient une notion floue : « *il est bien difficile de définir le tourisme, car chacun conçoit sa propre façon de faire du tourisme* »²³. Selon l'OMT, le tourisme est le déplacement de personnes vers des lieux en dehors de leur milieu habituel, pour des fins de loisir, de détente, d'affaires ou autre, dont la durée du séjour doit être inférieure à une année. Knafou et al (1997), donnent plutôt une définition pratique du tourisme, en proposant une approche géographique reposant principalement sur le critère « espace-temps des tourisms et des loisirs ».

Aujourd'hui, le tourisme constitue incontestablement un atout, mais aussi, une source de malaise, d'agression et de déséquilibre. Les répercussions environnementales engendrées par le tourisme dit de masse sont connues depuis bon nombre d'années : « *la consommation de produits touristiques a induit une consommation des lieux* »²⁴. Selon le secrétaire général de l'Organisation Mondiale du Tourisme Taleb Rifai: « *..., dans le monde entier, les médias nous alertent sur ce qu'il est convenu d'appeler la « tourismophobie » et nous abreuvent d'images de citoyens protestant contre l'«invasion des touristes » et l'expulsion des habitants par les entreprises touristiques* »²⁵.

Une littérature abondante, notamment Nord-américaine, fait état sur la problématique des impacts environnementaux de l'industrie touristique. Certaines études en développement régional et territorial se cristallisent notamment sur la question de la compatibilité de l'exploitation touristique des territoires avec leur préservation ou leur protection²⁶. Hvenegaard, (1994)²⁷, décrit plusieurs impacts environnementaux nuisibles qui sont causés par le tourisme dans les aires régionales tels que le surpeuplement, la surexploitation, les activités récréatives non réglementées, la pollution, le dérangement de la faune et l'utilisation de véhicules à moteur.

²² Lefort, I et al. 2001. Le tourisme. In Géocarrefour, vol. 76, n°2, p. 98; <https://www.persee.fr>.

²³ Lazzarott, O. 2011. patrimoine et tourisme, histoire, lieux acteurs et enjeux. Ed BELIN, Paris, 302 p.

²⁴ Deprest, F. 1997. Enquête sur le tourisme de masse : l'écologie face au territoire. In Revue de géographie alpine, tome 85, n°1, 1997. pp. 118-119;

²⁵ Taleb, R. 2017. Le tourisme n'est pas notre ennemi, in <http://media.unwto.org/fr/press-release>

²⁶ Tranquard, M. 2013. Opérationnalisation des projets écotouristiques, quelles ingénieries pour favoriser la durabilité environnementale ? Tourisme et territoire, volume 3.

²⁷ Denis, L. 2007. Ecotourisme, un outil de gestion des écosystèmes. Essai présenté en vue de l'obtention du grade de maitre en écologie internationale. Université de Sherbrooke. Canada.

D'après plusieurs chercheurs spécialistes, tel que Butler, (1980), Prosser, (1994), Glasson et al, (1995) et Ceballos-Lascurain, (1996)²⁸, le tourisme contient les germes de sa propre destruction. Le tourisme peut tuer le tourisme en exerçant des pressions sur les ressources si ces dernières sont mal gérées. Carter de sa part, note que le concept du développement durable est très important pour le développement du tourisme, puisque la destruction des ressources touristiques dans la perspective de gains à court terme limitera fortement les avantages de la mobilisation de ces ressources dans le futur²⁹.

1-2- Un développement durable pour le tourisme

« *Est durable ce qui dure longtemps ou ce qui est stable*³⁰ », la « durabilité » venant désigner la « qualité durable » d'un bien ou d'une action. Le développement durable fut conceptualisé dans le cadre du Rapport Brundtland, suite au programme des Nations Unies sur le développement. Un rapport publié en 1987, pour créer des stratégies intergénérationnelles de conciliation entre l'environnement et le développement³¹. Il définit le développement durable comme étant un développement qui « *répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* »³². En 1992, 178 pays, à travers le monde, se sont engagés à promouvoir le développement durable, en signant la déclaration de Rio et en validant l'Agenda 21, ou programme « action 21 », pour un développement durable de la planète³³. Il repose sur trois piliers, environnement, économie et société. Afin de qualifier un développement comme étant réellement durable, il faut tenir compte de l'interaction, de l'interdépendance et, de l'équilibre entre ces trois sphères.

De nombreux chercheurs ont essayé de trouver des solutions alliant la protection des écosystèmes au développement socio-économique. D'autres prouvent que l'application intégrale du développement durable est complexe en raison des déséquilibres entre ces piliers. Des fois, ce sont les intérêts environnementaux qui sont privilégiés davantage sans nécessairement tenir compte des impacts sociaux. Parfois, ce sont les intérêts socio-économiques qui sont privilégiés au détriment des considérations environnementales. C'est pour ces raisons que le concept de développement durable est souvent qualifié comme étant « *mou* »³⁴ (Annexe A, tableau A.1).

²⁸ In Denis, L. 2007. Ecotourisme, un outil de gestion des écosystèmes. Essai présenté en vue de l'obtention du grade de maître en écologie internationale. Université de Sherbrooke. Canada.

²⁹ Idem.

³⁰ Larousse. <https://www.lalanguEFRANCAISE.COM>

³¹ Boutaud, A. Brodhag, Ch. 2006. Le développement durable, du global au local, une analyse des outils d'évaluation des acteurs publics locaux. In <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2006-2-page-154.htm>

³² Idem

³³ Lazzarott, O. 2011. patrimoine et tourisme, histoire, lieux acteurs et enjeux. Ed BELIN, Paris, 302 p.

³⁴ Verchère, A. 2012. Le développement durable en question : analyse autour d'un improbable compromis entre acceptations optimiste et pessimiste du rapport de l'Homme à la Nature. Revue l'actualité économique, volume 87, n°3, p 337-403.

Le tourisme s'est intégré au développement durable dans les dernières années du XX^{ème} siècle³⁵, après avoir constaté les dommages paysagers et environnementaux imputables dû au développement touristique débridé et mal maîtrisé. La protection de l'environnement - pris dans son sens le plus large- est devenue l'un des principaux éléments.

Depuis plus d'un quart de siècle, le développement durable, tend à devenir la référence principale d'une bonne gestion des écosystèmes. Le tourisme durable n'en est jamais que l'un des champs d'application. Malgré les différentes recommandations, chartes et normes qui ont concouru à une meilleure gestion des ressources naturelles et à la préservation de l'environnement, le tourisme durable n'a guère été pris en compte avant la conférence de Rio en 1992³⁶.

Les pressions sur l'environnement ont fait favoriser l'adoption de quelques programmes internationaux prioritairement orientés vers la protection et la conservation des écosystèmes. Selon Francesco Frangialli, (2005), le secrétaire général de l'OMT *«le caractère massif des échanges touristiques, leur progression constante et leur impact qui peut être dévastateur sur des sociétés fragiles, conduisent à raisonner en termes de durabilité, notre conviction est que le développement durable représente l'horizon du tourisme mondial, non comme une entrave à sa croissance mais, au contraire, comme la garantie de son succès dans la durée»*³⁷.

Le tourisme durable donc, qui a découlé du concept de développement durable lors de la conférence de Rio, et s'appuie sur la Charte du tourisme durable³⁸, avait comme objectif de répondre à la fois aux besoins des touristes et de la population d'accueil tout en préservant les opportunités futures, et d'assurer une gestion intégrée fondée sur la relation entre progrès économique, justice sociale et préservation de l'environnement: *«Quiconque met en œuvre une action de développement touristique, à quelque échelon territorial que ce soit, se met en position de trancher entre les objectifs économiques, les besoins de protection du patrimoine et les enjeux sociaux»*³⁹.

³⁵ Lazato-Giotart, J-P. 2006. Le chemin vers l'écotourisme, Ed Delachaux et Niestlé, Paris, 192p.

³⁶ Idem.

³⁷ Collombon, J-M. 2002. Tourisme et développement, inéluctable évolution. Forum tourisme solidaire de Turin.

³⁸ Instaurée en 1995, lors de la Conférence mondiale du Tourisme durable qui a eu lieu à Lanzarote, îles Canaries (Organisation mondiale du tourisme (OMT), 1995).

³⁹ Philippe, Moisset., in Tourisme et développement, inéluctable évolution par Jean-Marie Collombon, Gret.

L'OMT a organisé, en 1995, une Conférence mondiale du tourisme durable, qui a abouti au lancement de la Charte du tourisme durable. Selon cette dernière, le tourisme doit encourager un développement économique et social soutenable afin d'améliorer les conditions de vie de la population locale. L'émergence d'un tel tourisme durable doit être piloté et géré par les communautés locales.

C'est avec l'intention de protéger le patrimoine naturel et culturel mondial que l'OMT a fait adopter, trois ans plus tard, le Code mondial d'éthique du tourisme. Ce geste marque le désir d'inciter et de développer un tourisme international adéquat, équitable et durable, ayant un intérêt partagé entre tous les partenaires à savoir l'Etat, la population locale, les opérateurs touristiques et les touristes, selon le schéma suivant :

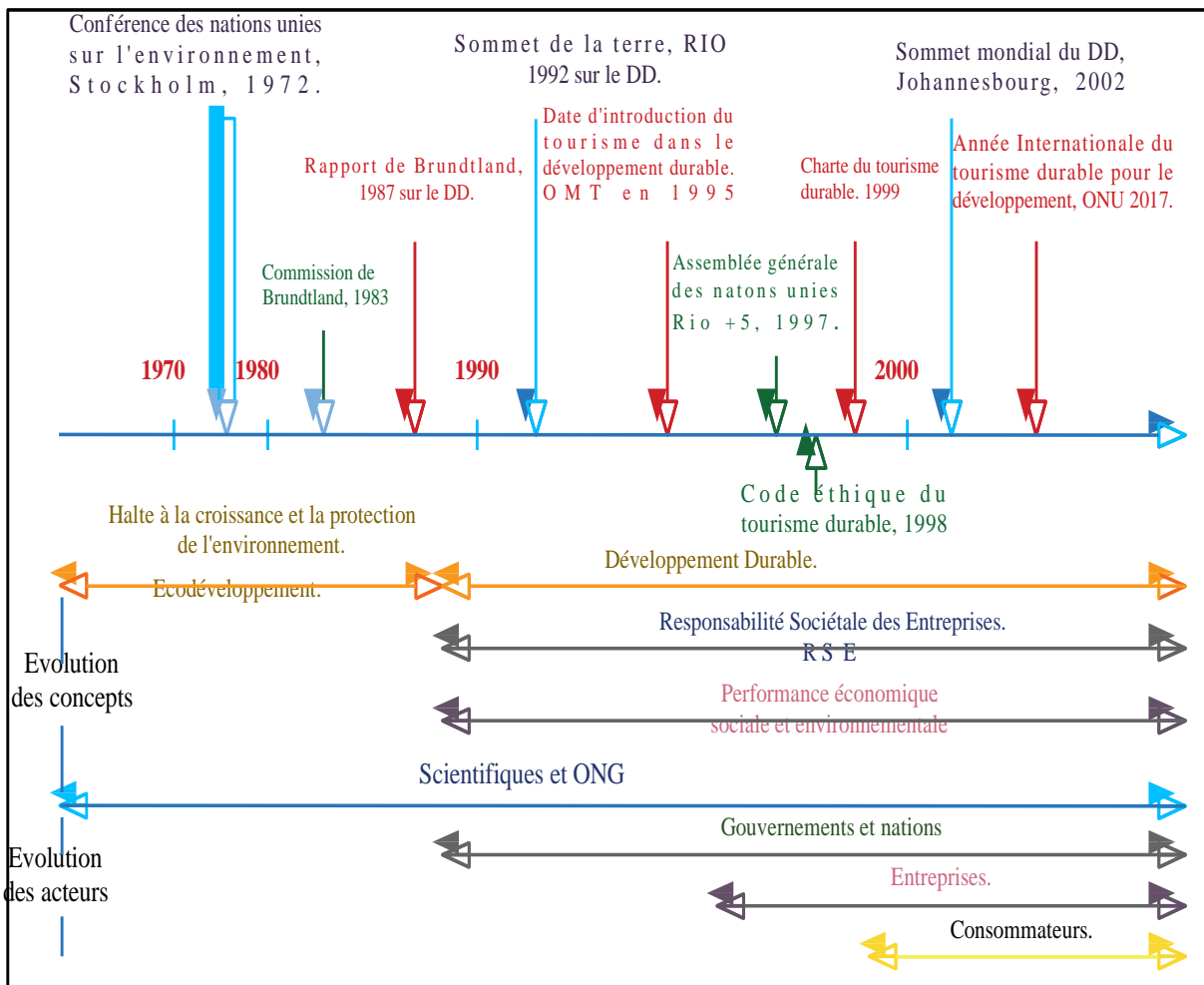


Figure 1.1. Le tourisme, un vecteur de Développement Durable.

Source : D'après Brodhag 2004, Bouchemal M,⁴⁰.

⁴⁰Brodhag, C. 2004. Réseaux, informations et transactions, colloque développement durable leçons et perspectives, AUF AIF, Ouadagoudou.

Les principes d'un tourisme durable selon l'OMT sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau.1.1. Principes pour un tourisme durable.

Exploitation optimale des ressources	Gérer les ressources naturelles liées à la mise en valeur touristique afin qu'elles existent encore à l'avenir, tout en faisant en sorte que la société actuelle puisse en bénéficier. La qualité de l'environnement dans les zones touristiques doit être préservée, voire améliorée.
Respect de l'authenticité socioculturelle	Les ressources et valeurs culturelles des communautés hôtes doivent être respectées, voire valorisées. L'expérience proposée doit être source d'entente et de tolérance interculturelles.
Activité économique viable à long terme	Offrir à toutes les parties impliquées des avantages socioéconomiques équitablement répartis. Il importe de ne pas rendre les pauvres encore plus vulnérables suite à la dégradation de leur patrimoine naturel et/ou culturel.
Participation de tous les acteurs	Cet aspect nécessite une forte direction politique de façon à assurer une large participation et l'établissement d'un consensus.
Satisfaction des touristes	Offrir un degré élevé de satisfaction aux touristes de façon à conserver les propriétés attrayantes du milieu tout en les conscientisant sur les enjeux liés à la durabilité des activités touristiques.
Mesures préventives et correctives	Des études d'impacts préalables ainsi qu'une méthode continue et efficace de suivi et d'évaluation des projets touristiques doivent permettre d'y apporter les modifications nécessaires à chaque fois que cela s'avère nécessaire pour la réduction d'impacts négatifs.

Source : D'après le Ministère des Affaires étrangères (2006).⁴¹

Grace à cette prise de conscience pour le respect de l'environnement, de multiples autres formes de tourisme qui gravitent autour du tourisme durable voient aujourd'hui le jour.

Consciente que le tourisme peut contribuer à résoudre nombre de difficultés communes à l'ensemble de l'humanité, l'ONU a déclaré « 2017 » année internationale du tourisme durable pour le développement.

1-3- Mesurer la durabilité dans l'activité touristique: évolution et approches

Un des problèmes émergents dans le domaine du tourisme durable est l'évaluation, et, toute tentative pour progresser sur la voie de la durabilité risque d'être vaine sans moyen objectif pour évaluer. L'évaluation est une procédure par laquelle les concepteurs, les planificateurs, les décideurs et les gestionnaires, identifient et mesurent l'écart qui peut exister entre ce qui est, et ce qui doit être, afin de pouvoir prendre des décisions convenables en cours de route. L'évaluation ne se limite pas seulement à l'adoption d'un projet ou d'un programme, mais

⁴¹ Charbonneau, J. 2008. Guide d'évaluation des projets écotouristiques dans les pays en développement. Université de Sherbrooke. 177p.

également, le suivi tout au long de son déploiement. Dans ce sens, elle peut être définie comme « *l'identification, la clarification et l'application des critères justifiables pour déterminer la valeur, la qualité, l'utilité, l'efficacité ou la signification de l'objet évalué en lien avec ces critères* »⁴².

Dans ce domaine donc, il existe diverses méthodes qualitatives⁴³ dont on peut citer la méthode des indicateurs⁴⁴, qui recourt à la quantification pour décrire une situation, mais non pour déduire une conclusion d'évaluations préalables. Les méthodes multicritères (méthode diacritique), qui permettent de dégager certaines conclusions à partir de critères multiples souvent dissemblables. Le calcul de rentabilité, et le calcul de rentabilité fiscale. L'analyse avantages-coûts, qui adopte le point de vue du bien de l'ensemble de la collectivité, indépendamment de tout gouvernement particulier, ou de toute société, privée ou publique; La méthode des multiplicateurs, qui mesure les effets d'entraînement d'un projet sur divers types de transactions à l'intérieur de frontières et de secteurs donnés.

Parmi toutes ces méthodes, l'OMT a préféré la méthode des indicateurs, et, a commencé, depuis 1992, à y penser en faisant des efforts pour développer et implanter des indicateurs, qui aident à savoir si le tourisme dans les différentes destinations est durable. Des études ont donné les premières pistes pour mesurer la durabilité en tourisme, et les premiers indicateurs du tourisme durable ont été mis en service.

1-3-1- Survol des méthodologies axées sur les indicateurs d'évaluation de l'activité touristique

Le survol des différentes méthodologies de choix des indicateurs, nous permettra d'avoir un panorama des différentes approches appliquées dans la sélection des indicateurs, et de nous aider, par la suite, d'adopter la méthode la plus convenable à notre cas. Tout d'abord, l'Agenda 21, défini au Sommet de la Terre à Rio en 1992, a recommandé l'élaboration des indicateurs d'un tourisme dans une démarche de développement durable, afin de soutenir les prises de décisions à tous les niveaux⁴⁵. Lesquels ont donné lieu à une véritable « industrie d'indicateurs »⁴⁶. Dès lors, de très nombreux systèmes ont été développés. L'agenda 21 pour

⁴² Fennell. 2003. in Benbelaid, Y. 2013. Le tourisme alternatif à Timimoune, thèse doctorat, Ottawa, 2013.

⁴³ Tellier. 1994, in Benbelaid, Y. 2013. Le tourisme alternatif à Timimoune, thèse doctorat, Ottawa, 2013.

⁴⁴ Un indicateur est un instrument de mesure établi selon un objectif fixé.

⁴⁵ Clivaz. 2009, in Bensadek, Ch. 2014. Application de l'optimum écotourisme au Sahara algérien : projet pilote de mise en valeur écotouristique à Charouine (Wilaya Adrar). Thèse de doctorat, Université de Sorbonne nouvelle Paris III.

⁴⁶ Fromm et al. cité dans Clivaz. 2009, Bensadek, Ch. 2014. Application de l'optimum écotourisme au Sahara algérien : projet pilote de mise en valeur écotouristique à Charouine (Wilaya Adrar). Thèse de doctorat, Université de Sorbonne nouvelle Paris III.

le tourisme a avancé un pas de plus⁴⁷, en considérant l'utilisation des indicateurs du tourisme durable comme une démarche prioritaire et un outil primordial dans le monitoring⁴⁸. Ensuite, plusieurs organisations internationales ont promu les indicateurs du tourisme durable applicables aux destinations touristiques. D'autres institutions ont proposé carrément des cadres conceptuels pour le montage et la sélection des indicateurs convenables⁴⁹.

1-3-2- Les travaux portant sur les indicateurs du tourisme durable en général

Parmi ces travaux, on cite celui de l'OMT, qui a établi, depuis 1992, un prototype d'indicateurs du tourisme durable dans différentes destinations, afin d'aider les gestionnaires dans le processus de prise de décisions. Il s'agit d'un guide composé de deux séries d'indicateurs, à savoir les indicateurs fondamentaux du tourisme durable, et indicateurs propres à chaque grand type de destination (zones littorales, parcs,...)⁵⁰.

Concernant la méthodologie, le travail comprend huit étapes comme suit (figure 1.2). Cette méthodologie a été critiquée par le fait qu'elle ne comprend pas une application dans un modèle général de développement durable de l'activité⁵¹. Les critères de sélection des indicateurs, de leur part, sont mis un peu à part, avec moins de participation locale dans le processus. A cela, s'ajoute l'absence d'un cadre de monitoring approprié qui aide à transformer les informations en action de gestion⁵². Cela, a signifié une absence de réflexion profonde sur un modèle de développement intégrant les

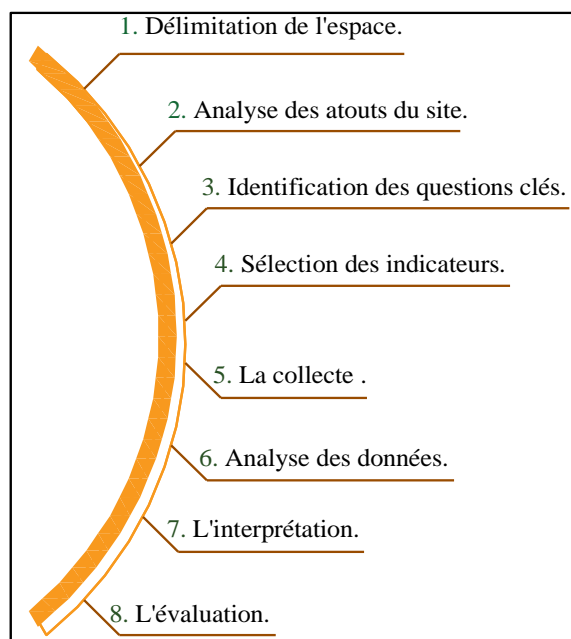


Figure 1.2. Différentes étapes de la méthodologie.

Source : Bouchemal M, 2021.

⁴⁷ OMT. 2006. Vers un tourisme durable, guide à l'usage des décideurs. Espagne.

⁴⁸ Charte du tourisme durable. 1995) Lanzarote, Espagne.

⁴⁹ Idem.

⁵⁰ Charte du tourisme durable : (1995), Lanzarote, Espagne.

⁵¹ Policarpo. 2001. in Charbonneau J. 2008. Guide d'évaluation des projets écotouristiques dans les pays en développement. Université de Sherbrooke. 177p.

⁵² Twining-Ward & Butler. 2002, in Charbonneau J. 2008. Guide d'évaluation des projets écotouristiques dans les pays en développement. Université de Sherbrooke. 177p.

instruments d'analyse et d'interprétation facilement transposables et utilisables. Cependant, cette méthode est considérée comme repère, car représente le premier travail dans la démarche d'indicateurs d'un tourisme durable.

Quant à la méthode de l'Agence française de l'ingénierie touristique⁵³, qui prend en considération l'ensemble des acteurs locaux. Celle-ci, a donné, à la fin, une batterie d'indicateurs assez adéquate avec les dimensions : économique, sociale, environnementale et éthique. Cette démarche participative comprend quatre phases, à savoir l'état des lieux, le diagnostic, la définition des axes stratégiques et l'établissement d'un plan d'action. Elle a été critiquée par le fait qu'elle a du mal à tenir compte de la diversité des champs d'intérêt de chaque acteur. Dans ce cas, il est difficile d'obtenir un consensus permettant de percevoir les enjeux locaux du développement durable, de l'activité touristique, et de créer les instruments de mesure et de pilotage de ce développement. Cette méthode est aussi jugée comme loin d'être applicable sur les pays émergents ou en voie de développement, car elle est réalisée sur la réalité française.

Alors que la méthodologie proposée par Policarpo (2001)⁵⁴ pour choisir des indicateurs durables pour les pays en voie de développement, repose sur un choix des indicateurs basé sur les mêmes étapes proposées par l'OMT cité ci-dessus. Toute fois, elle a été critiquée aussi car, considérée comme méthode très compliquée à appliquer dans un endroit spécifique, du fait qu'elle contient beaucoup d'étapes. Le travail théorique demande une validation dans la réalité. L'aspect culturel et éthique caractérisant le développement durable en tourisme est peu présent, et elle aborde rarement les caractéristiques des pays cas d'étude (pays en voie de développement), avec une ignorance du rôle de l'Etat qui occupe une place très modeste. Ce travail a donné un panier de 140 indicateurs attribués dans les aspects environnemental, économique et social du tourisme durable. Ces indicateurs ont été choisis à partir de ceux proposés par l'OMT, par la Banque mondiale, par l'AFIT⁵⁵, et par l'ONU⁵⁶. Cependant, il y a beaucoup d'indicateurs de type général qui ont moins de liens avec le tourisme et avec l'écotourisme, en particulier.

⁵³ Perret et al. 2001, in Charbonneau, J. 2008. Guide d'évaluation des projets écotouristiques dans les pays en développement. Université de Sherbrooke. 177p.



⁵⁴ Charbonneau, J. 2008. Guide d'évaluation des projets écotouristiques dans les pays en développement. Université de Sherbrooke. 177p.

⁵⁵ AFIT : Agence Française de l'Ingénierie Touristique.

⁵⁶ ONU : Organisation des Nations Unies.

1-3-3- Les indicateurs portant sur les paramètres environnementaux

Quand on parle d'indicateurs environnementaux, on parle principalement du travail mené par l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (l'OCDE, 2003)⁵⁷, car il met l'accent sur les ressources naturelles. Ce modèle classe les indicateurs dans des catégories: pression, état et réponse dont :

Les indicateurs de pression et d'état		des informations demandées.
Les indicateurs de réponses (ont un caractère opérationnel)		prise de décision ; mise en œuvre des actions.

Si cette méthode plaît aux décideurs vu sa transparence, elle gagne moins d'appréciation au près des scientifiques. Les inconvénients de cette méthode se résument dans le fait qu'elle est trop mécanique et fondée sur une vision simple de liens causals. Donc elle explique mal la complexité et l'incertitude dans la connaissance sur les crises écologiques⁵⁸, et ignore les relations entre les communautés et les écosystèmes⁵⁹.

1-3-4- Les méthodes portant sur les logiciels et procédures

Une autre catégorie de travaux est celle portant sur les méthodes et les logiciels. Miller (2001)⁶⁰ présente une approche alternative basée sur la méthode Delphi pour développer des indicateurs, afin de mesurer la durabilité des produits touristiques au niveau d'entreprise ou de ressort. L'objectif est d'assister les consommateurs dans le choix de leurs destinations touristiques. Certes, cette méthode est considérée comme un outil très utile, mais, malheureusement, elle a moins de rapport avec la gestion du tourisme durable en général⁶¹. Quant à Ko (2005)⁶², le but de sa démarche est de développer une procédure pour l'évaluation du tourisme durable en se basant sur la combinaison de deux approches réductionniste et holistique. Tout d'abord, l'identification du système, des dimensions et des indicateurs, puis la détermination des échelles de durabilité (gradations de la durabilité); développement des cartes d'évaluation du tourisme durable; extension des cartes à travers du temps et évaluation.

⁵⁷ Charbonneau, J. 2008. Guide d'évaluation des projets écotouristiques dans les pays en développement. Université de Sherbrooke. 177p.

⁵⁸ Ceron & Dubois. 2003, in Guide d'évaluation des projets écotouristiques dans les pays en développement. Université de Sherbrooke. 177p.

⁵⁹ Sirakaya, et al. 2001, Guide d'évaluation des projets écotouristiques dans les pays en développement. Université de Sherbrooke. 177p.

⁶⁰ Idem.

⁶¹ Twining-Ward & Butler. 2002 in Charbonneau J. 2008. Guide d'évaluation des projets écotouristiques dans les pays en développement. Université de Sherbrooke. 177p.

⁶² Idem.

Ce modèle a été proposé à partir des études de cas dans les revues spécialisées et donc, n'est pas encore justifié dans la réalité. Son public visé n'est pas précisé non plus.

1-3-5- Le travail récent de l'Organisation Mondiale du Tourisme

Des études ont été réalisées sur le sujet, ces dix dernières années par l'OMT avec d'autres organisations⁶³. Elles ont débouché sur la publication de plusieurs guides dont le plus récent et complet est celui qui est publié en 2004⁶⁴, sur l'évaluation des politiques touristiques sur la base de l'emploi de deux séries d'indicateurs. Les indicateurs fondamentaux du tourisme durable (les indicateurs de niveau national, de niveau local tels que la croissance qualitative, pérennité, équité et éthique), et les indicateurs spécifiques de chaque type de destination (zones littorales, montagnes, parcs-réserves d'espèces sauvages aménagés, environnement urbain, sites culturels - patrimoine bâti, sites écologiques uniques, sites culturels et petites îles). Ces indicateurs sont destinés à deux types de publics, les gestionnaires du tourisme, et les autorités locales. Il y a dans le guide de 1999 certains indicateurs adaptés aux sites écologiques uniques considérés souvent comme destinations de l'écotourisme. Cependant, certains de ces indicateurs soulèvent des craintes quant à leur mise en œuvre⁶⁵.

L'avantage de ce travail est qu'il fournit un grand éventail d'indicateurs avec des mesures beaucoup plus concrètes, facilitant ainsi la compréhension de différents acteurs, sans qu'ils aient des connaissances trop spécialisées. Il a recensé plusieurs centaines d'indicateurs⁶⁶, qui peuvent être utilisés par les Etats, dont le choix doit dépendre des aspects déterminés au niveau local selon les situations comme étant prioritaires. Selon l'OMT, «29 indicateurs de base » correspondant à 12 étapes fondamentales du tourisme durable divisées en quatre phases (figure1.3). Il existe bien évidemment d'autres travaux récents, tels que le système développé en 2004 par l'UNWTO dans le guide d'Indicateurs du développement durable pour des destinations touristiques⁶⁷ et le Système Européen d'Indicateurs du Tourisme « European Tourism Indicators System (ETIS)⁶⁸ », 2014.

⁶³ International Working Group on Indicators of Sustainable Tourism et al. 1993, in Charbonneau J. 2008. Guide d'évaluation des projets écotouristiques dans les pays en développement. Université de Sherbrooke. 177p.

⁶⁴ OMT. 2006. Vers un tourisme durable, guide à l'usage des décideurs. Espagne.

⁶⁵ Céron & Dubois. 2000, in Charbonneau J. 2008. Guide d'évaluation des projets écotouristiques dans les pays en développement. Université de Sherbrooke. 177 p.

⁶⁶ OMT. 2006. Vers un tourisme durable, guide à l'usage des décideurs. Espagne.

⁶⁷ Humbert-Droz Ch. 2014. Analyse pour l'élaboration d'un système d'indicateurs du développement durable destiné aux destinations touristiques valaisannes. Étude de cas dans la commune de Saas-Fee. Haute Ecole de Gestion & Tourisme. Valais Wallis.

⁶⁸ Idem.

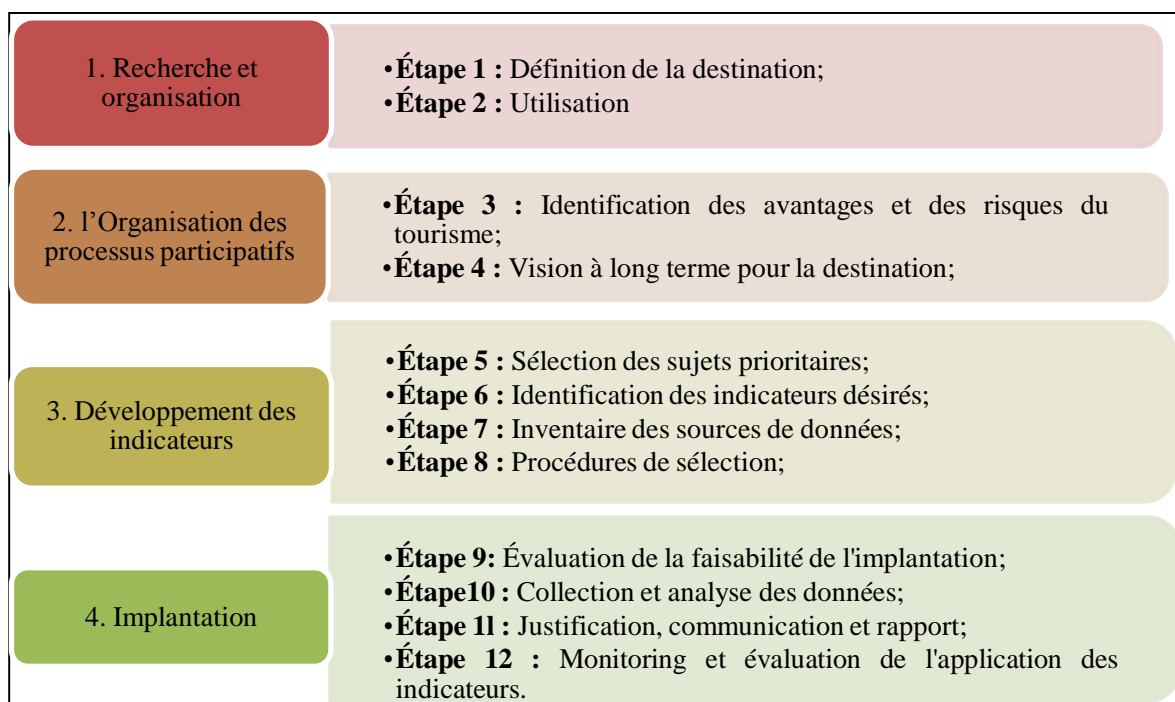


Figure 1.3. Etapes d'établissement d'indicateurs de base du tourisme durable d'après l'OMT.

Source : Bouchemal M, 2021.

Le Global Sustainable Tourism Council⁶⁹ (GSTC) propose aussi un système composé de 106 indicateurs, sur la base des lignes directrices et standard de près de quarante systèmes et principes existants et reconnu tel que UNWTO. L'organisation Sustainable Seattle a également mis sur pied, un système d'indicateurs nommé B-Sustainable.org, créé grâce à la participation de quelques membres de la communauté et l'appui d'experts techniques⁷⁰. The United Nation Environment Program (UNEP) ainsi que the Priority Actions Programme ont développé ensemble le guide de bonnes pratiques du tourisme pour l'évaluation de la capacité de charge⁷¹. Enfin, la stratégie méditerranéenne sur le développement durable, nommé « **Plan Bleu** » propose un set de 34 indicateurs découlant de neuf problématiques prioritaires. Des fiches méthodologiques accompagnent les indicateurs, et renseignent, de manière détaillée, les utilisateurs sur l'objectif poursuivi, la justification du choix et la définition de l'indicateur.

⁶⁹ Humbert-Droz, Ch. 2014. Analyse pour l'élaboration d'un système d'indicateurs du développement durable destiné aux destinations touristiques valaisannes. Étude de cas dans la commune de Saas-Fee. Haute Ecole de Gestion & Tourisme. Valais Wallis.

⁷⁰ Van Gelder, N/A in Humbert-Droz Ch. 2014. Analyse pour l'élaboration d'un système d'indicateurs du développement durable destiné aux destinations touristiques valaisannes. Étude de cas dans la commune de Saas-Fee. Haute Ecole de Gestion & Tourisme. Valais Wallis.

⁷¹ Klaric, Mangion, Satta, & Travis. 2003. in Humbert-Droz Ch. 2014 : Analyse pour l'élaboration d'un système d'indicateurs du développement durable destiné aux destinations touristiques valaisannes. Étude de cas dans la commune de Saas-Fee. Haute Ecole de Gestion & Tourisme. Valais Wallis.

1-4- Le tourisme durable comme tourisme alternatif

Tous les enjeux du tourisme soulevés par la mise de cette activité sur un territoire donné, à l'échelle planétaire, sont tellement complexes qu'ils nécessitent une prise de conscience collective, afin de proposer des solutions touristiques durables et faire l'impasse vers d'autres types de tourisme. Il ressort alors un concept de « tourisme alternatif », porté sur d'autres solutions possibles et qui s'oppose bien évidemment au concept d'industrie du tourisme et, implique une nouvelle éthique dans le domaine du tourisme, basée sur la qualité plutôt que la quantité, en se référant à une « chaîne de valeurs ».

Il n'existe, pourtant pas, de définition officielle des différents termes liés aux activités touristiques alternatives, mais on peut affirmer que, le tourisme alternatif englobe de multiples alternatives à l'industrie du tourisme « classique ». Ces dernières, ont pour point en commun de chercher à limiter l'impact négatif du tourisme de masse sur les régions visitées, et de préserver les éléments qui composent l'identité d'un pays (culture, histoire, environnement,...), par une approche plus écologique, plus responsable et plus conforme au développement durable (figure 1.4).

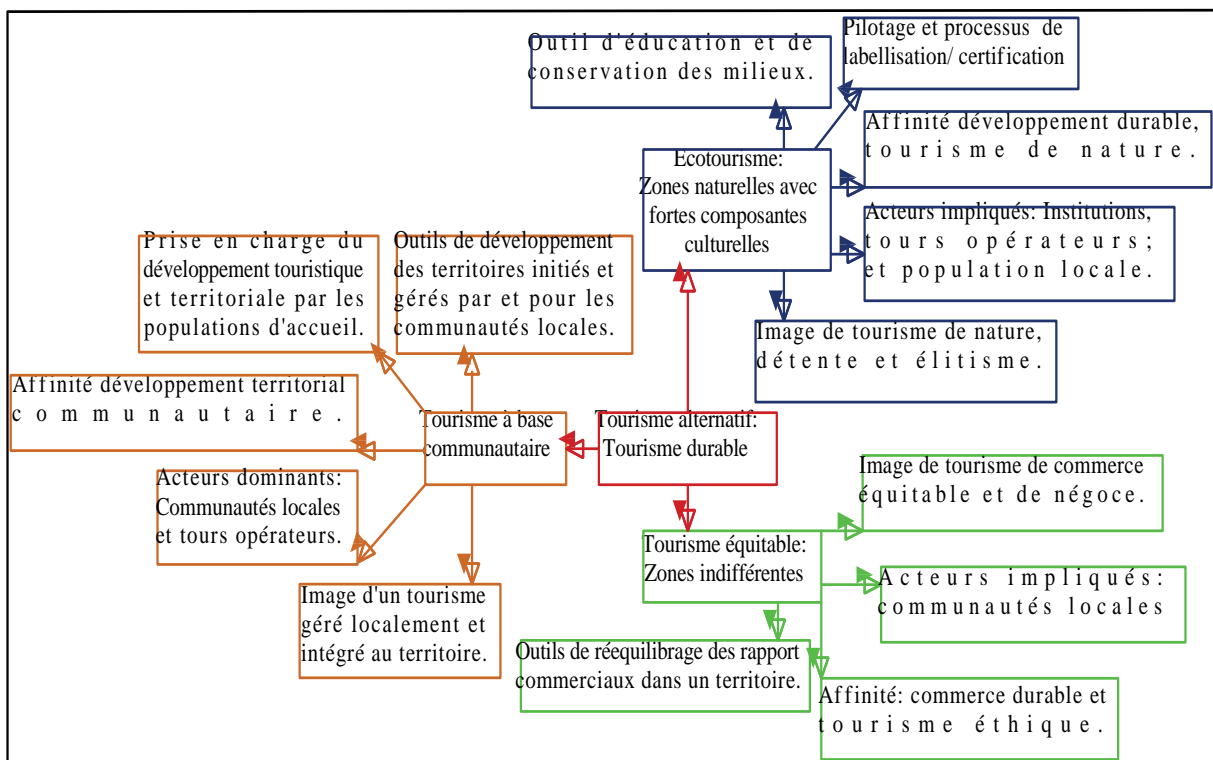


Figure 1.4. Caractéristiques des types de tourisme alternatif.

Source : D'après Laurent, 2003. Bouchema I, M. 2021⁷².

⁷² In Charbonneau, J. 2008. Guide d'évaluation des projets écotouristiques dans les pays en développement, Canada.

Afin d'assurer les objectifs cités dans le tableau suivant :

Tableau 1.2. Objectifs du tourisme durable.

1	L'intérêt pour la nature d'où les destinations sont souvent des milieux naturels intacts.
2	L'immersion dans la culture locale est d'égale importance que l'intérêt pour le patrimoine naturel.
3	La protection du caractère culturel des sites visités, avec la contribution et l'emploi des revenus générés par le tourisme pour la conservation et la gestion du patrimoine naturel et culturel.
4	La création de parcs et d'aires protégées.
5	Le soutien à l'économie locale et à la spécificité du lieu est inconditionnel afin d'assurer un business responsable travaillant en coopération avec les autorités et les populations locales.
6	L'éducation environnementale de la population et des touristes, dont la composante pédagogique doit être incluse dans les séjours écotouristiques avec génération d'expérience nouvelle.
7	Minimiser les impacts négatifs sur l'environnement et la culture qui peuvent nuire une destination.
8	La responsabilité éthique, et l'exigence d'impliquer les sociétés hôtes dans la prises de décision.
9	Inscrire toutes les activités touristiques dans une approche de durabilité.
10	Assurer la satisfaction et la plaisance des touristes et créer des activités touristiques d'aventure.
12	Insister sur la conception des plans de gestion des flux touristiques et d'exploitation des lieux.
13	Etablir des programmes de contrôle, pour évaluer et neutraliser les impacts.

Source : D'après Sarrasin, Yasmine Benbelaid et Ben Sadek Cherifa, OMT et PNUE. Bouchemal, M. 2021.

1-4-1- L'écotourisme, ou la naissance d'une conscience

Comme réponse aux sur-fréquentations des lieux, l'écotourisme ait été né officiellement dans les années 1980 en Amérique du Nord dans les milieux naturalistes. Il constituait un exemple de politiques élaborant des règles de conduite vers un tourisme plus respectueux, permettant un développement durable sur un territoire local, régional ou national, à travers la réduction des dégâts entraînés sur l'environnement. Dès lors, l'écotourisme est perçu comme étant une alternative au tourisme de masse, qui peut favoriser, à la fois, la préservation de l'environnement et, la lutte contre la pauvreté⁷³, à l'accroissement des inégalités économiques et sociales et aux dégradations naturelles dans les pays en développement. Plus tard, en 2002, lors du sommet international de l'écotourisme au Québec, une déclaration officielle reconnaît la pertinence des approches écotouristiques pour le développement durable du tourisme. L'écotourisme devient, alors, la meilleure solution permettant de concilier à la fois le développement économique, le bien-être des communautés et la protection des écosystèmes.

⁷³ Equin, M. «Écotourisme et gouvernance participative», in Benbelaid, Y. 2013. Le tourisme alternatif à Timimoune, thèse doctorat, Ottawa, 2013.

Le concept « écotourisme » entant que création relativement récente⁷⁴, est jusqu'à nos jours en perpétuelle évolution, d'où, une définition précise du concept n'existe pas encore (annexe A). En effet, *"l'écotourisme est un type de tourisme dont la définition est à géométrie variable ; certains se réfèrent à une définition restrictive (la visite des sites naturels peu ou pas transformés) : c'est le sens premier du terme ; d'autres ont tendance à élargir la définition de l'écotourisme à sa dimension culturelle (visite des populations techniquement peu évolués, comme les Indiens d'Amazonie ou les Papoues de Nouvelle-Guinée) et, plus généralement à tout produit touristique sortant des sentiers battus et ne s'adressant qu'à de petits groupes"*⁷⁵. Le concept d'écotourisme a largement évolué plus tard, d'où de nouvelles composantes ont été adoptées, en intégrant, par la suite, les principes associés au concept du développement durable et, en créant une relation particulière entre nature et culture au sein d'une société (Annexe A, figure A.1, Tableau A. 2-3). Une avancée plus contemporaine, inscrira l'activité écotouristique dans un segment précis du marché, en adoptant une économie plus adéquate au développement local et un marketing plus écologique. Cela prend de plus en plus en compte la participation des populations locales et la responsabilité des visiteurs, afin de protéger le patrimoine culturel et naturel des sites visités, ainsi que leur mise en valeur. Pour que l'écotourisme affirme, donc, son engagement vis à vis de l'environnement naturel et culturel et, sa volonté de contribuer à l'économie locale. En principe, l'écotourisme serait « *supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales* »⁷⁶, et repose sur une approche de durabilité basée sur un développement favorisant à la fois préservation des ressources pour les générations futures et amélioration des conditions de vie de la population locale.

De façon plus concise, *Jonathan Tardif et Blamey (2003)*⁷⁷ avance les dimensions qui constituent l'essence même du concept d'écotourisme. C'est un tourisme au service du développement soutenable des territoires, car il est axé sur la nature et le patrimoine naturel et culturel, et contribue à leur protection durable, leur valorisation et à leur médiation. Une

⁷⁴ Benyahia, N. Zein, K. 2003. L'écotourisme dans une perspective de développement durable. Contribution spéciale de Sustainable Business Associates. Suisse.

⁷⁵ Stock et al., in Bensadek, Ch. 2014. Application de l'optimum écotourisme au Sahara algérien : projet pilote de mise en valeur écotouristique à Charoune (Wilaya Adrar). Thèse de doctorat, Université de Sorbonne nouvelle Paris III.

⁷⁶ In Bensadek, Ch. 2014. Application de l'optimum écotourisme au Sahara algérien : projet pilote de mise en valeur écotouristique à Charouine (Wilaya Adrar). Thèse de doctorat, Université de Sorbonne nouvelle Paris III.

⁷⁷ In, Benbelaid, Y. 2013. Le tourisme alternatif à Timimoune. Thèse doctorat, Ottawa.

composante éducative qui vise la population locale, leur bien être et leur participation ainsi que les visiteurs.

1-4-2- Impacts de l'écotourisme, des difficultés et des limites

Toute activité ou développement touristique peut engendrer facilement des effets négatifs ou positifs sur les lieux. L'impact des effets négatifs dans les pays en voie de développement, particulièrement, est plus apparent, où les moyens techniques et financiers s'avèrent moins importants que dans les pays industrialisés. Bien que, ces impacts peuvent être minimisés ou neutralisés, à condition que, l'activité s'inscrive dans une démarche écotouristique qui génère un important éventail de bénéfices.

D'une manière générale, les impacts de l'écotourisme affectent trois grandes catégories répondants aux trois dimensions du développement durable cités d'une façon respectueuse, soient les écosystèmes (dimension environnementale), les économies locales (dimension économique) et les communautés locales (dimension socioculturelle). Une mauvaise pratique de l'écotourisme mène vers un tourisme de masse et créé par la suite des effets négatifs, sur les écosystèmes et des impacts controversés sur les communautés locales et les cultures traditionnelles.

A l'échelle environnementale, l'écotourisme est une activité qui s'exerce généralement sur des sites, naturels et culturels, d'une certaine fragilité, qui ne sont pas toujours aménagés pour de telles activités. Dans ce cas, l'équilibre perdu entre le nombre de touristes et visiteurs, et la capacité des sites à répondre à leur satisfaction, peut entraîner un dépassement de la limite physique et socioculturelle du site exploité. Ceci peut porter atteinte aux écosystèmes et être responsable de leur dégradation.

Sur le plan économique, l'écotourisme est une industrie qui présente l'occasion de diversifier les activités touristiques économiques tout en protégeant les ressources naturelles⁷⁸. Cela peut générer des emplois et des revenus significatifs pour la population locale.

Dans une autre mesure, Boyer (2002) et Cousin (2006)⁷⁹ exposent l'idée selon laquelle les emplois liés à l'écotourisme, créés pour les populations locales sont peu rémunérateurs et saisonniers. La dimension saisonnière est importante quand il s'agit des régions désertiques où la saison touristique dure quelques peu de mois pendant l'année. Enfin, si l'activité

⁷⁸ Balton. 1992. Gauthier. 1993, In Denis L. 2007. Ecotourisme, un outil de gestion des écosystèmes. Essai présenté en vue de l'obtention du grade de maître en écologie internationale. Université de Sherbrooke. Canada.

⁷⁹ Idem.

écotouristique n'a pas d'effets durables pour les communautés locales, l'industrie, en elle-même ne sera pas viable⁸⁰.

Les impacts de l'écotourisme sur les communautés locales ont suscité beaucoup d'intérêt. Il va de soi, que l'écotourisme favorise une planification des activités touristiques en intégrant les intérêts des populations locales, tout en reposant sur la valorisation de la culture locale, le partage des coutumes et l'emploi de guides touristiques locaux. Ceci, peut conduire à la prise de conscience des richesses du territoire et provoquer un sentiment de fierté chez les habitants⁸¹.

L'activité écotouristique prend en charge l'aptitude de la population locale d'accueillir les groupes touristiques dans la limite du possible, tout en respectant ses attentes et ses intérêts. Selon Lequin, 2001, Proulx, 2006 Koussala-Bonnoton, 2006, un effet de « dé-culturalisation »⁸² sur les communautés d'accueil peut être provoqué lorsque les deux cultures se croisent, et que la communauté accueillante adopte des traits culturels étrangers à sa culture au dépend de la sienne. D'autres parts, plusieurs auteurs ont mentionné les effets indésirables et les impacts négatifs que peut engendrer une activité écotouristique mal planifiée et mal gérée sur les zones fréquentées, et qui peuvent même la limiter⁸³.

1-5- De l'écotourisme à l'optimum écotouristique

Beaucoup d'experts pensent que, l'écotourisme, avec le temps, balancera vers un tourisme de masse pour accroître la rentabilité, menaçant, par la suite, les écosystèmes et les équilibres socioculturels. Donc, il n'est pas facile de maintenir une durabilité pour l'activité touristique, mais au moins, on peut rechercher un équilibre entre l'économie (tourisme) écologie (écosystèmes) et l'homme (la société) « *Mais n'est-il pas aventureux de croire en la pérennité de telle ou telle forme de tourisme durable ?... Disons qu'il est possible, au mieux, de rechercher une stratégie touristique compatible avec le patrimoine naturel et humain. Plutôt qu'un concept, on peut proposer une politique touristique maîtrisée à partir d'un optimum stratégique.* »⁸⁴.

⁸⁰ Lequin. 2001, in Denis, L. 2007. Ecotourisme, un outil de gestion des écosystèmes. Essai présenté en vue de l'obtention du grade de maître en écologie internationale. Université de Sherbrooke. Canada.

⁸¹ Gagnon. 2007, in Benbelaid, Y. 2013. Le tourisme alternatif à Timimoune, thèse doctorat, Ottawa.

⁸² Idem.

⁸³ Fennell. 1999, Benbelaid, Y. 2013. Le tourisme alternatif à Timimoune, , thèse doctorat, Ottawa, 2013.

⁸⁴ Lazzarotti Giotart, J-P. 2006, in Moretti J-L. 2010. Tourisme et aménagement du territoire en Corse, la recherche de l'optimum, l'Harmattan, Paris, 345 p.

Le mot « *optimum* » désigne « *le point d'équilibre au carrefour de plusieurs paramètres naturels, socio-économiques et culturels permettant la sauvegarde du territoire et de la société d'accueil* »⁸⁵. L'optimisation d'une action, d'une production ou d'une idée dépend de l'objectif fixé au préalable⁸⁶. Cette approche tend, donc, à l'efficacité et, *in fine*, à une meilleure conduite du changement. Parce que le concept de « tourisme durable » ne fait pas l'unanimité, d'éminents chercheurs tels que Inskip (1997), Pearce (1987), ou Lozato-Giotart (2003) évoquent plutôt la notion « d'optimum », pour un développement touristique optimal. Cet optimum, est atteint lorsqu'un équilibre écologique et culturel persiste en dépit du nombre de touristes et de leurs activités, qui contribuent au succès même d'une destination touristique.

1-5-1- L' « optimum touristique », un concept nouveau

Le succès d'une destination touristique peut conduire « à sa mort » quand les touristes, par leurs activités et leur nombre, nuisent à l'équilibre écologique et culturel. Plusieurs chercheurs ont conçu le modèle conceptuel « *optimum touristique* ». Lozato- Giotart et Balfet, définissent l'optimum touristique comme « *la meilleure utilisation possible d'une activité, d'un produit ou d'un environnement* »⁸⁷. Ces derniers ont développé le concept d'optimum touristique qui se définit comme le point d'équilibre des différents éléments qui composent un écosystème donné dans tout développement touristique, chose qui devient primordiale à nos jours. Leurs approches, bien que différentes, mettent en évidence l'élaboration et la connaissance d'indicateurs, qui permettront de trouver l'équilibre optimal d'un site touristique. D'un point de vue technique, le calcul de cet optimum requiert la définition d'indicateurs pertinents qui permettront de chercher ce point d'équilibre optimal d'un site touristique. Le choix de ces indicateurs est crucial. Ils ne sont pas préétablis, mais varient selon le contexte et les objectifs visés.

Cet outil conceptuel et non opérationnel se veut être un outil technique de mise en œuvre sur le terrain afin de répondre aux objectifs évolutifs de durabilité. C'est-à-dire associer ce concept à une méthode dynamique selon le dynamisme de ses variables (les composantes d'un écosystème) et ou « *l'application au tourisme durable le concept d'optimum combine les aspects techniques et socioculturels* »⁸⁸. Cette méthode a la particularité de s'appliquer aussi bien à des offres touristiques en place qu'à en concevoir. Lozato- Giotart et Balfet emploient

⁸⁵ Revue management et avenir, in www.cairn.info

⁸⁶ Lozato-Giotart, Leroux & Balfet. 2012. Management du tourisme ; territoire et stratégies. Pearson. p.351.

⁸⁷ Idem.

⁸⁸ Idem.

également le terme de barycentre pour désigner ce point d'équilibre, dont le calcul requiert la définition de paramètres économiques, environnementaux, socioculturels et architecturaux⁸⁹.

De ce fait, la formule de l'optimum touristique se décline par généralisation de la manière suivante :

OPT = f [(E, ET, SC, A)] Avec f = fonction de :	
E = paramètre économique	ET = paramètre environnemental
SC = paramètre socio-culturel	A = paramètre architecture

La démarche d'optimum touristique est basée sur l'analyse des paramètres et outils capables d'apporter une réponse stratégique et pré-opérationnelle aux principes de tourisme durable et donc, également de l'écotourisme, ce qui donne naissance au concept d'optimum écotourisme, (figure1.5).

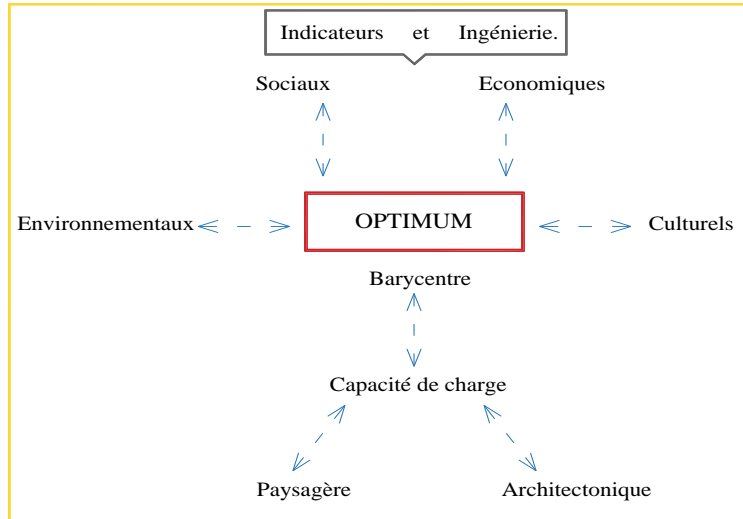


Figure1.5. L'optimum ou barycentre touristique.

Source : Lozato-Giotart, 2012.

1-5-2- De l'optimum touristique a l'optimum écotouristique

Pourquoi « optimum écotourisme » et non pas « optimum tourisme » ? C'est parce que l'écotourisme est un concept dynamique basé sur plusieurs variables interdépendants d'un écosystème. Donc, on peut mesurer le barycentre qui garantit l'équilibre afin d'assurer une durabilité à ce système écologique, variable et dynamique.

Par définition, le mot système provient du mot grec : « Sustema» qui veut dire « ensemble », « le système est un ensemble d'éléments réunis, ..., un ensemble d'éléments liés entre eux et qui dépendent et en interaction dynamique, organisés comme un tout en fonction d'un but ou d'une finalité »⁹⁰. Quelque soit le type du système, l'étude de toute biocénose comprend deux parties, à savoir l'identification de sa structure (ses limites, les spécificités de ses composantes et de leurs relations, leur localisation spatio-temporelle), ainsi que, l'étude de son fonctionnement (les relations des interactions qui s'installent entre les divers éléments

⁸⁹ Leroux, E. 2010. Vers un tourisme durable ou un écotourisme, in Management prospective. Ed Management & Avenir, n° 34, p 243-238, <https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2010-4-page-306.htm>

⁹⁰ Senoussi, A. 1999. Gestion de l'espace saharien en Algérie: symbiose ou confrontation entre systèmes productifs en milieu agricole et pastoral? « Cas de la Région de Ouargla». Thèse de doctorat. Université le Mirail. Toulouse II.

avec l'environnement). Enfin, un système est une structure instable car dynamique et en perpétuelle évolution, afin de s'autoréguler et de se *réajuster par des modifications internes de ses propres composantes et du jeu de ses interactions avec l'extérieur*.⁹¹

La mise en pratique de ce concept d'optimum écotouristique, a engagé certains chercheurs dans la quête d'une politique touristique maîtrisée et adaptable, qui repose sur l'intégration des particularités des territoires uniques par les aspects qui les composent et leur interaction. L'objectif de cette mise en pratique est la quantification de l'équilibre recherché, à travers des valeurs, des calculs, et des équations. Cette quantification, permettra, d'après Leroux (2005)⁹², de prendre en compte, l'incidence du tourisme sur l'environnement et l'écosystème (faune, flore, etc...), sur la population locale (l'identité locale, satisfaction de la population locale, risque d'un nombre excessif de touristes), sur l'économie locale (l'investissement économique maximal que peut supporter un site) et le patrimoine architectural (Annexe A, Tableau A. 4). Toutefois, « *cette méthode qui permet de travailler ou de retravailler la mise en tourisme d'un espace défini* », selon Tranquard (2013)⁹³, affiche quelques faiblesses et menaces, mises en exergue dans le tableau suivant :

Tableau 1.3. Analyse « AFOM » de la méthode d'optimum » ou « barycentre touristique ».

Atout	Faiblesse	Opportunité	Menace
- Adaptation au contexte local, -Intégration des principes du DD et de l'écotourisme.	Opérationnalisation variable en raison de la difficulté de sélection des indicateurs.	Utilisation au stade de la production du projet.	Difficulté d'intégration de méthodes connexes (calcul de capacité de charge).

Source: Tranquard, 2013⁹⁴.

1-5-3- De l'optimum écotouristique à la préservation du patrimoine

Pour parvenir à l'optimum écotouristique qui permettra de préserver les capitaux patrimoniaux, Leroux (2010)⁹⁵ considère qu'il peut être conçu par l'opérationnalisation du concept d'optimum touristique de Lozato-Giotart en incorporant les quatre métas principes structurants (ancrages fondateurs) de Gagnon et Lapointe (2006). Ces derniers sont liés à la contribution équitable, au développement de l'économie locale, à la valorisation de la conservation de l'environnement et de l'écosystème, à la prise en compte et réponse aux

⁹¹ Senoussi, A. 1999. Gestion de l'espace saharien en Algérie: symbiose ou confrontation entre systèmes productifs en milieu agricole et pastoral? « Cas de la Région de Ouargla». Thèse de doctorat. Université le Mirail. Toulouse II.

⁹² Leroux. 2005, dans Truong, T, Huong, L. 2005. Développement d'un modèle conceptuel d'évaluation des projets écotouristiques : Le cas du Lac Tuyen Lam, Vietnam. Université du Québec.

⁹³ Tranquard. 2013, in Bensadek, Ch. 2014. Application de l'optimum écotourisme au Sahara algérien : projet pilote de mise en valeur écotouristique à Charouine (Wilaya Adrar). Thèse de doctorat, Université de Sorbonne nouvelle Paris III.

⁹⁴ Idem.

⁹⁵ Leroux, E. 2010. In revue management et avenir, Stratégie et Développement Durable : du concept de l'Optimum Ecotouristique à la pratique.

besoins des communautés hôtes et la population locale, et à la prise en charge du patrimoine architectural. Mais, pour l'auteur, le concept « écotourisme » est une méthode en fonction de paramètres essentiels qui dépendent du contexte particulier du territoire (géographique,...). Elle repose, donc, sur la bonne sélection des indicateurs, des repères efficaces dans les politiques territoriales, car "le recours à des indicateurs permet d'objectiver des choix stratégiques de développement ou de mise en tourisme d'un territoire"⁹⁶.

Concrètement, la méthode de Lozato-Giotart⁹⁷ propose trois types de dimensions dont chacun porte une série d'indicateurs. Leroux (2008)⁹⁸, valide une quatrième dimension pour la construction d'un système d'indicateurs écotouristiques et la conception d'une grille d'indicateurs, dont les principaux sont les suivants :

Tableau 1 .4. Les principaux indicateurs de l'optimum écotourisme: une prise en charge du patrimoine architectural.

Les indicateurs	Indicateurs permettant d'apprécier :
1. ECONOMIQUES : (investissement maximum que pourrait supporter un site touristique)	<ul style="list-style-type: none"> - le nombre d'emplois créés et la saisonnalité des emplois. - les dépenses par jour. - le partage des bénéfices en faveur du développement local. - l'intension du retour.
2. ENVIRONNEMENTAUX: (mesurer les potentialités d'un site au travers son écosystème)	<ul style="list-style-type: none"> - les rapports entre le tourisme et l'environnement en général, - les effets des facteurs du milieu sur le tourisme, - les effets de l'industrie touristique sur le milieu.
3. HUMAINS : (niveau de tolérance "nombre maximal" de touristes que peut supporter un site touristique, une population locale).	<ul style="list-style-type: none"> - le renforcement des capacités locales : création d'emploi et qualité de main d'œuvre (savoir-faire, formation et langues, conscience touristique...) - la satisfaction de la communauté : amélioration qualité de vie, équité et justice. - la qualité des services offerts et d'accueil et professionnalisme.
4. PATRIMONIAUX ET CULTURELS (4e méta-principe Gagnon et Lapointe (2006), Leroux 2008. Ces indicateurs prennent en compte la dimension spatiale, patrimoniale et socioculturelle du site et les différents éléments de l'urbanisme.	<ul style="list-style-type: none"> - la réponse au besoin d'évasion et dépaysement des urbains (ouverture à la dimension spatiale, patrimoniale et culturelle). - l'intégration paysagère et architecturale (paramètre "Architectonique" (A) de l'optimum touristique de Lozato-Giotart) - les montants consacrés à l'entretien du patrimoine bâti. - les montants des investissements de réhabilitation des ouvrages. - le pourcentage de touristes visitant les écomusées et l'architecture locale. - l'activité socioculturelle des centres de l'habitat local. - l'animation d'un réseau de centre de ressources patrimoniales. - actions de sensibilisation et d'éducation aux patrimoines.

Source : D'après Bensadek, Leroux, Bouchemal M, 2021.

⁹⁶ Lozato-Giotart, Leroux & Balfet. 2012. Management du tourisme : territoire et stratégies. p.351, in ebook.

⁹⁷ Idem.

⁹⁸ Idem.

1-6- Ecotourisme, économie modérée, marketing défaillant

D'après Georgescu-Roegen, (1971, 1979)⁹⁹, l'économie de l'écotourisme se fonde essentiellement sur les « *théories de la bio- économie* », c'est-à-dire, « *le respect des mécanismes régulateurs par lesquels la biosphère assure sa reproduction dans le temps - et de l'entropie* ». Ces théories apparaissent comme particulièrement adaptées aux spécificités des activités touristiques et économiques des régions et des territoires. Elles prennent en considération d'une façon respectueuse, le caractère premier des ressources environnementales et socioculturelles locales dans les cycles économiques. Elles considèrent que, sans capital local, le tourisme, ne peut pas durer. Grenier (2000)¹⁰⁰, affirme cette théorie, en confirmant que l'entropie est un concept qui peut permettre d'expliquer la contradiction entre les développements socioéconomiques et les limites environnementales. Cette théorie a freiné un petit peu l'économie écotouristique relativement aux retombées d'autres types de tourisme.

Certes, le poids du mouvement de l'écotourisme reste un peu modeste¹⁰¹, par rapport au tourisme mondial, mais, il représente quand même, « une tendance lourde », et figure parmi les segments du secteur touristique mondial dont la montée en puissance est la plus rapide¹⁰². Le rythme annuel de croissance se situait autour de 15 % contre 4% du reste de l'industrie touristique entre 1998-2008¹⁰³, surtout avec les changements climatiques et la tendance de préserver la planète.

Aujourd'hui, un grand nombre de chercheurs, à l'échelle mondiale, reconnaît le succès remarquable de l'industrie écotouristique et de son expansion assidue. Plusieurs études préliminaires sur l'importance de ce type de tourisme, ont été réalisées à partir de l'année 2002, dans le cadre de l'Année Internationale de l'Ecotourisme. Dans le même cadre, l'OMT présagea une ascension de l'activité écotouristique de 10 à 15 % par an à court et moyen terme, pour qu'elles puissent atteindre les 25% dans les années à venir et à long terme. Une

⁹⁹ Georgescu-Roegen. 1971, 1979, dans Tranquard M. 2013. Opérationnalisation des projets écotouristiques ; quelle ingénierie pour favoriser la durabilité environnementale ? Revue Tourisme & Territoires. Volume 3.

¹⁰⁰ Dans Tranquard, M. 2013. Opérationnalisation des projets écotouristiques ; quelle ingénierie pour favoriser la durabilité environnementale ? Revue Tourisme & Territoires. Volume 3.

¹⁰¹ Durif, F. 2011. Guide de L'écotourisme au Québec, Université de Sherbrooke, Éditions Observatoire de la Consommation Responsable (OCR), 2011, 82 pages. In : <http://consommationresponsable.ca/>.

¹⁰² OCDE., (2009), in Bensadek Ch. 2014. Application de l'optimum écotourisme au Sahara algérien : projet pilote de mise en valeur écotouristique à Charouine (Wilaya Adrar). Thèse de doctorat, Université de Sorbonne nouvelle Paris III.

¹⁰³ Ceballos-Lascuráin. 2010, in Bensadek, Ch. 2014. Application de l'optimum écotourisme au Sahara algérien : projet pilote de mise en valeur écotouristique à Charouine (Wilaya Adrar). Thèse de doctorat, Université de Sorbonne nouvelle Paris III.

dizaine d'années plus tard, l'OMT livre des taux de croissance très prometteuse qui se hissent de 20 à 34% par an¹⁰⁴.

Cependant, cet avenir prometteur, concerne beaucoup plus les pays développés. Dans les pays en développement, et les pays pauvres, l'écotourisme ne représente que l'un des rares types de tourisme, malgré leur disposition d'un solide avantage, grâce à une base de ressources naturelles souvent abondante, qui peut offrir des perspectives intéressantes de croissance économique¹⁰⁵.

Parallèlement au "flou" qui entoure le véritable poids économique de l'écotourisme, sur le plan marketing, au-delà des modes et des influences, *"l'écotourisme est une niche prometteuse"* Dehoorne et Transler., (2007)¹⁰⁶ et constitue une réponse pour les voyageurs préoccupés de l'avenir, de l'environnement et des peuples de la planète. D'où son marketing plus "agressif", car il est devenu un outil pour se positionner parmi les concurrents. Cependant, avec toutes les dérives que cela comporte, il y a nécessité d'une sérieuse expertise pour définir les ingrédients d'un positionnement marketing écotouristique et sa traduction concrète afin de renforcer la lisibilité de l'offre auprès des publics visés.

1-6-1- Le marché écotouristique, marginal malgré l'enthousiasme

Pour plusieurs observateurs et chercheurs dans le domaine touristique, les destinations écotouristiques sont majoritairement situées dans les pays du tiers monde. Les pays en voie de développement et les pays pauvres « pays moins avancés », sont de plus en plus concernés par le tourisme (40 % du tourisme mondial)¹⁰⁷. En effet, à partir de 1990, le nombre de touristes internationaux a pris de l'ampleur en se triplant en moyenne, notamment dans, les pays à faible revenu. Dévoilant en cela, une tendance à l'accroissement des flux touristiques plus rapide que dans les pays anciennement industrialisés¹⁰⁸, *"c'est dans «le Sud» qu'il existe encore des zones relativement vierges et préservées ainsi que des environnements «exotiques»"*¹⁰⁹.

¹⁰⁴ In Bensadek, Ch. 2014. Application de l'optimum écotourisme au Sahara algérien : projet pilote de mise en valeur écotouristique à Charouine (Wilaya Adrar). Thèse de doctorat, Université de Sorbonne nouvelle Paris III.

¹⁰⁵ OCDE. 2009, in Bensadek, Ch. 2014. Application de l'optimum écotourisme au Sahara algérien : projet pilote de mise en valeur écotouristique à Charouine (Wilaya Adrar). Thèse de doctorat, Université de Sorbonne nouvelle Paris III.

¹⁰⁶ In Bensadek, Ch. 2014. Application de l'optimum écotourisme au Sahara algérien : projet pilote de mise en valeur écotouristique à Charouine (Wilaya Adrar). Thèse de doctorat, Université de Sorbonne nouvelle Paris III.

¹⁰⁷ Lazato-Giotart, J-P. 2006. Le chemin vers l'écotourisme, Ed Delachaux et Niestlé, Paris, 192p.

¹⁰⁸ Bensadek, Ch. 2014. Application de l'optimum écotourisme au Sahara algérien : projet pilote de mise en valeur écotouristique à Charouine (Wilaya Adrar). Thèse de doctorat, Université de Sorbonne nouvelle Paris III.

¹⁰⁹ De Chávez. 2006, in Bensadek, Ch. 2014. Application de l'optimum écotourisme au Sahara algérien : projet pilote de mise en valeur écotouristique à Charouine (Wilaya Adrar). Thèse de doctorat, Université de Sorbonne nouvelle Paris III.

En Afrique, de nouvelles destinations encadrées par des politiques basées principalement sur l'écotourisme émergent, grâce aux capitaux naturels et culturels et à l'authenticité. Trois pays africains connaissent une forte évolution touristique basée sur l'écotourisme: le Rwanda et la Sierra Léone, et du côté des destinations touristiques déjà affirmées, la Tanzanie. Ces trois pays ont réussi à se positionner tant que pôles écotouristiques aux côtés du Malawi et le Botswana, ainsi que des "*vaisseaux amiraux*" du tourisme écologique en Afrique, que sont le Kenya et l'Afrique du Sud¹¹⁰.

Quant à l'échelle maghrébine, le Maroc représente le premier pays en devenir écotouristique qui, s'oriente vers un nouveau marché basé sur les offres les plus valorisées, encadré par une politique très solide. Le tourisme chez les voisins, n'est plus classique, ce dernier est plutôt en récession à la faveur de l'écotourisme, de ses activités de randonnées pédestres/équiestres, de tourisme vert, de découvertes (artisanat, savoir-faire,...), d'échanges avec les populations locales, de maisons d'hôtes,... Cette nouvelle tendance qui accompagne les exigences de la nouvelle société mondiale et les soucis écologiques tout en assurant des revenus très importants, est une réponse à une demande qui émane principalement de France, d'Allemagne, de la Grande-Bretagne, des pays scandinaves...

1-6-2- Du marketing des destinations touristiques, via l'écotourisme à l'optimum marketing, pour promouvoir la soutenabilité

Il n'est pas facile de définir de façon succincte et précise ce qu'est le marketing. Un grand nombre de théoriciens et d'auteurs ont, tour à tour, proposé une multitude de définitions. Selon l'American Marketing Association, le marketing consiste à l'élaboration d'une démarche de planification de gestion efficace d'un processus de commercialisation d'une idée, d'un produit ou d'un service de sa tarification, sa communication jusqu'à sa distribution. Cette gestion des échanges est plutôt orientée par le bénéfice ou les profits aux communautés.

Le marketing doit, non seulement, composer avec les clients et les fournisseurs, mais aussi avec les préoccupations environnementales et sociétales, delà, l'emploi du terme éco marketing. Le marketing écologique s'effectue sous forme d'actions menées et basées sur des caractéristiques écologiques d'un produit écologique (matière première), produits recyclables ou biodégradables, produits issus du commerce équitable,..., des campagnes de publicité verte et, des promesses environnementales de l'entreprise (fondations, actions, écologiques,...). Le

¹¹⁰ L'Afrique du Sud concentre plus du tiers des recettes du tourisme en Afrique subsaharienne, in Lazato-Giotart, J-P. 2006. Le chemin vers l'écotourisme, Ed Delachaux et Niestlé, Paris, 192p.

but principal d'un éco marketing est d'augmenter les ventes de l'entreprise, tout en impliquant l'acheteur ou le consommateur dans une démarche de développement durable. Ceci, peut lui apporter le sentiment d'avoir réalisé une action pour la préservation de l'environnement ou du bien culturel.

Dans le cadre du marketing écologique, il est parfois difficile de distinguer les objectifs purement marketing d'une véritable démarche citoyenne. En effet, on peut tendre vers une utilisation abusive du marketing écologique dans le cas où l'entreprise dépense plus d'argent pour ses campagnes publicitaires que pour ses actions. On parle alors de green washing. La demande repose sur deux points essentiels, à savoir l'emploi de matériaux dans la publicité biodégradable, et l'information du consommateur sur la fragilité des écosystèmes. Une nouvelle stratégie a été évoquée par Regalado-Pezua & Ferry (2005)¹¹¹, appelée "**optimum marketing**". Un concept qui a été élaboré, afin de mesurer, à travers des indicateurs marketing, l'efficacité d'un éco marketing d'un site patrimonial fragile.

Si l'éco marketing tend à exposer le site, sujet de commercialisation, tout en respectant ses spécificités, et en intégrant le touriste en tant que consommateur qu'il soit étranger ou citoyen, l'optimum marketing ne peut que faire suite à cette vision, "*l'optimum marketing permet d'ajouter une dimension humaine en intégrant le "touriste-client" au cœur du dispositif lié au développement touristique*"¹¹².

1-7- les espaces désertiques, terrains propices pour l'émergence de l'optimum écotouristique

Considérés comme de nouveaux fronts authentiques pour le tourisme, malgré leur aspect hostile et inhabité, et proposant de véritables niches commerciales, les espaces désertiques constituent, aujourd'hui, des destinations tendances. En outre, cet intérêt de plus en plus éprouvé pour les étendues désertiques, suscite également des inquiétudes sérieuses quant aux impératifs de conservation des espaces. Le fondateur de l'association "voyageurs, voyageurs éco responsables"¹¹³, réclame l'expansion de flux touristiques incontrôlés au sein des destinations désertiques, qui "*représentent les territoires les plus utilisés, on y trouvera parfois des lieux où manifestement le tourisme a fait des ravages et où la surfréquentation est*

¹¹¹ Bensadek, Ch. 2014. Application de l'optimum écotourisme au Sahara algérien : projet pilote de mise en valeur écotouristique à Charouine (Wilaya Adrar). Thèse de doctorat, Université de Sorbonne nouvelle Paris III.

¹¹² Idem.

¹¹³ Lamic, J-P. 2008, in Bensadek, Ch. 2014. Application de l'optimum écotourisme au Sahara algérien : projet pilote de mise en valeur écotouristique à Charouine (Wilaya Adrar). Thèse de doctorat, Université de Sorbonne nouvelle Paris III.

*bien visible*¹¹⁴. Donc, « *tous les déserts exigent le même respect si l'on veut introduire le tourisme comme facteur de développement durable* »¹¹⁵.

Cependant, l'OMT préconise une activité touristique développée avec beaucoup de délicatesse et selon des critères stricts de durabilité, ce qui interpelle un soutien à toutes les échelles (locale, régionale et nationale), compte tenu la situation de la majorité des zones désertiques dans des pays en voie de développement, donc de ressources limitées. De sa part, les Nations Unies ont déclaré « 2006 » Année Internationale des Déserts et de la Désertification, afin d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement à travers l'élimination de la pauvreté dans ces régions. Les différentes rencontres et manifestations avaient comme principal objectif, la transmission des recommandations en faveur de la préservation et la gestion durable des ressources et des écosystèmes désertiques caractérisés par leur originalité et fragilité, en offrant au tourisme le rôle d'un vecteur de développement. Delà, émerge l'idée de pratique d'une activité écotouristique plutôt que touristique.

En réalité, malgré le nombre abandon de définition de la notion de l'écotourisme, aucune parmi elles n'a traité la question de l'adaptation de l'activité écotouristique aux zones désertiques. C'est pourquoi, l'OMT en 2002, a recommandé l'élaboration d'une définition plus large et complète de l'écotourisme, en intégrant les spécificités des territoires tel que le désert.

Dans son rapport final, le sommet mondial de l'écotourisme n'a pas manqué de souligner, le charme, la beauté et l'attractivité des régions désertiques. Ni d'insister sur la préservation de leurs écosystèmes fragiles « *le développement et la gestion de l'écotourisme en région désertique doivent cependant s'entourer de grandes précautions en raison de la fragilité des écosystèmes, des conditions climatiques extrêmes, de la présence de sites archéologiques ou géologiques uniques en leur genre, du manque d'eau et des difficultés d'accès* »¹¹⁶. C'est pourquoi, les experts considèrent le territoire vulnérable et fragile des espaces désertiques, comme cadre essentiel pour la recherche d'un optimum écotouristique dans ses quatre dimensions : sociale, économique, culturelle et patrimoniale et, environnementale. L'objectif, est de développer et de tester sur site les indicateurs essentiels à l'évaluation des potentialités et faiblesses de ses espaces naturels. Cela n'exclue pas, bien

¹¹⁴ Lamic, J-P. 2008, in Bensadek, Ch. 2014. Application de l'optimum écotourisme au Sahara algérien : projet pilote de mise en valeur écotouristique à Charouine (Wilaya Adrar). Thèse de doctorat, Université de Sorbonne nouvelle Paris III.

¹¹⁵ Lazato-Giotart, J-P. 2006. Le chemin vers l'écotourisme, Ed Delachaux et Niestlé, Paris, 192p.

¹¹⁶ In Sommet Mondial de l'Ecotourisme., (2002). Canada.

évidemment, quelques effets négatifs de l'écotourisme sur le Sahara, ce qui justifie la création de la fondation « Déserts du monde » qui regroupe plusieurs pays riverains des déserts africains, et dont le premier acte fut de promulguer une charte éthique du désert propre.

A cet effet, en 2002, lors du séminaire sur l'écotourisme dans les espaces désertiques, la synthèse des recherches de la thématique intitulée "*la surveillance des coûts et des avantages de l'écotourisme pour leur répartition équitable entre tous les acteurs*", préconise dans son rapport final, le développement d'un observatoire du tourisme qui constituera une référence de création d'indicateurs propres aux zones désertiques.

Le but est donc, d'élaborer des outils fondamentaux d'un écotourisme dans les zones désertiques, afin de préserver leurs écosystèmes qui sont aussi importants que fragiles et, possédant des spécificités uniques dans leur genre. Ceci étant, s'agissant de l'optimum qui représente, incontestablement, un champ d'étude très intéressant pour les régions désertiques, car, il prend en considération les spécificités des territoires, qui, nécessitent pour la préservation des équilibres, une attention particulière, notamment pour les problématiques d'écologie, et d'identité. Pour cela, nous allons tenter d'élaborer une grille d'indicateurs écotouristiques, qui pourrait servir de référence de base pour le développement des espaces désertiques, en prenant en considération l'ensemble des paramètres pertinents (socio-économiques, géographiques,) et qui composeront **l'optimum écotouristique d'un territoire saharien** (Annexe A, Tableau A.5-8).

CONCLUSION

Le développement du tourisme, à l'échelle planétaire et sous toutes ses formes, ne va pas sans poser le problème de ses limites environnementales et humaines. L'écotourisme ne représente-t-il pas l'une des voies privilégiées d'une bonne gestion touristique fondée sur de bon sens? Certes, l'écotourisme fait rêver, il jouit d'une grande importance dans les recettes internationales, mais les écarts entre le concept et l'application pratique sur le terrain sont parfois difficiles à maîtriser. L'application réelle du concept, suppose une maîtrise concrète (systèmes efficaces d'indicateurs de planification et de contrôle) de la capacité de support (physique et sociale) territoriale des sites écotouristiques.

Certains chercheurs se demandent, pourtant, si l'écotourisme sera vraiment en mesure de la préservation de l'environnement naturel et socioculturel des populations locales, surtout quand il s'agit des écosystèmes fragiles, tout en cherchant des intérêts de développement. A

cet effet, le défi conceptuel s'avère au niveau de la conciliation entre les perspectives de développement et de conservation. En fait, chercher un écotourisme qui développe un certain "optimum" dans sa politique entre les trois objectifs, économique, environnemental et social, suppose la solution la plus adéquate surtout pour des régions où l'écosystème se caractérise par sa vulnérabilité.

La prise de conscience de l'importance de la préservation de l'environnement gagne du terrain de jour en jour, car sans environnement, il n'y aura pas de tourisme. De ce fait, le tourisme durable, par la complexité des enjeux qu'il génère, servira de bon exemple à la conservation environnementale. Certes, cela demeure un peu théorique et précoce, par manque de maîtrise d'outils et de moyens, mais la bonne concordance entre tourisme et environnement permettra un développement local et national, durable et cohérent.

CHAPITRE II : LA PATRIMONIALISATION ; UN CONSTRUIT SOCIAL

INTRODUCTION

Un peuple a toujours besoin de racine ancrée dans son histoire qui, assure la continuité d'une identité en continuelle formation. Aujourd'hui, face à la mondialisation, l'homme en quête de ses racines, a besoin de témoin qui raconte les traces du passé de ses ancêtres. Le patrimoine comme référence, est le moyen de raconter cette histoire, et de forger l'identité des peuples, ou d'un territoire. Il représente la chaîne temporelle sur laquelle est tissée la trame des activités humaines. Il faut donc, le faire revivre, l'inclure dans le présent et le mettre à la disposition du futur, à travers sa préservation, sa valorisation et sa transmission.

Initialement, le concept « patrimoine », désignait, à priori, un héritage transmis d'une génération à une autre, puis il a subi une redéfinition et une requalification continue jusqu'à nos jours. Ce terme a, ainsi, acquis une polyvalence notable.

Entant que construit social, le patrimoine n'est pas une donnée figée, mais c'est une résultante d'un long processus qui attribue de la valeur à cet objet. Il s'agit des acteurs selon leurs différents échelons, que ce soit la famille, le groupe social ou la société mondiale, qui considèrent comme « bien commun » tel ou tel objet, selon un processus de patrimonialisation basé sur des choix de la mémoire.

Au cours du XX^{ème} siècle, le thème du patrimoine apparaît comme une préoccupation de plus en plus forte des sociétés humaines, fondé sur la prise de conscience de l'importance de sa valeur universelle et donc, des moyens de sa préservation et de sa mise en valeur, afin de le transmettre dans une contribution au développement des territoires. En effet, entant que ressource non renouvelable, le patrimoine constitue un enjeu essentiel pour le développement des communautés, dont, la gestion s'impose afin de le préserver.

2-1- Le patrimoine comme chrono genèse

Quand on porte un regard scientifique sur la notion du patrimoine, on ne saura échapper à l'épreuve périlleuse de sa définition. Les recherches penchées sur le sens étymologique du mot, montre que ce terme remonte jusqu'aux *premières mentions écrites de son apparition dans notre langue, on le rencontre dans plusieurs textes du XIII^e siècle*¹¹⁷.

¹¹⁷ Guy, D-Mo. 2008. Processus de patrimonialisation et construction des territoires. Colloque "Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser", Sep 2007, Poitiers-Châtellerault, France. Geste éditions, pp.87-109.

Emprunté du latin *patrimonium*, le patrimoine désigne donc l'ensemble des biens, droits et héritages appartenant au *pater familia*. *Ce sens premier est toujours d'actualité*¹¹⁸. Au fil du temps, sa valeur s'est étendue à « *tous les biens et trésors du passé* »¹¹⁹ transmis à une personne, une collectivité, par les ancêtres, et les générations précédentes.

Dans les années 70, le mot patrimoine ne désignait que des productions humaines ayant un caractère artistiques. Ce n'est qu'en 1982 que la notion de patrimoine de l'humanité soit officiellement adoptée et effectivement constituée. Cette signification s'est développée progressivement avec le temps, pour qu'elle n'indique « *non plus le bien dont on hérite mais le bien constitutif de la conscience collective d'un groupe* »¹²⁰. Par extension, ce terme devait couvrir plusieurs dimensions en passant d'un simple « monument », « mémoire », « identité », jusqu'à l'architecture populaire, les modes de vie, les connaissances et les savoir-faire. Sous la poussée de la prise de conscience des dangers et menaces engendrés par l'industrialisation, et le phénomène d'urbanisation, ce terme désignera la totalité des biens hérités du passé (du plus lointain au plus proche).

Cet élargissement de sens de la notion a entraîné une certaine ambiguïté lorsque l'on tente de la définir. Autrefois liée exclusivement à la transmission des biens familiaux, elle regroupe aujourd'hui de multiples domaines et biens différents les uns des autres, (Annexe B, Tableau B.1).

2-2- Du patrimoine au patrimoine urbain; l'émergence d'un nouveau concept

En tant que notion, le concept « patrimoine » était toujours en évolution permanente, pour qu'il dépasse la simple signification d'un monument historique isolé tel qu'il était défini par A. Reigl (1903). C'est à partir des années 1960, précisément en France que, de nouveaux types de biens voient le jour et entrent juridiquement dans la catégorie de patrimoine. La promulgation de la célèbre loi de Malraux en France en 1962, contre les rénovations massives des centres urbains entreprises à partir des années 1950, conformément à la doctrine des CIAM, a permis de passer de « l'architecture mineure », le « patrimoine domestique » ou encore le « petit patrimoine », au « patrimoine urbain ». Cette notion a été proposée pour la

¹¹⁸ Guy, D-Mo. 2008. Processus de patrimonialisation et construction des territoires. Colloque "Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser", Sep 2007, Poitiers-Châtelleraut, France. Geste éditions, pp.87-109.

¹¹⁹ Babelon, J- P. Chastel, A. 1994. « La notion du patrimoine », Paris.P 142.

¹²⁰ Nora, P. 1997. Science et conscience du patrimoine. Entretiens du patrimoine. Fayard, ed du patrimoine. Paris.

première fois par G. Giovannoni, pour que « le patrimoine urbain », « *cette nouvelle dimension du patrimoine associe de manière cohérente le bâti et les paysages (paysages culturels), mais également le patrimoine immatériel (usages, traditions, savoir-faire)* »¹²¹.

Cette reconnaissance n'était pas alors admise et n'avait pas sa place dans le concert patrimonial : « *la genèse de la notion de patrimoine urbain a été une longue et difficile aventure qui s'est déroulée sur trois quarts de siècle* »¹²². Mise en avant par John Ruskin en Grande-Bretagne, Camillo Sitte en Autriche, et Gustavo Giovannoni en Italie à des périodes successives, respectivement selon trois figures de la ville ancienne : mémoriale, historique et historique¹²³.

D'abord, Ruskin (1860), découvre la valeur mémoriale de l'architecture domestique à laquelle il attribue une valeur non monumentale. Durant cette période, il s'insurge contre les destructions, sous l'impact de la révolution industrielle, afin de préserver les villes anciennes d'Europe, qui forment selon lui l'identité. Ensuite la **figure historique** mise en avant par Camillo Sitte (1889), exprimé dans son œuvre « *L'art de bâtir les villes* ». Camillo Site a mené une étude minutieuse sur les tissus anciens et les différentes mutations qui touchaient leurs espaces traditionnels dont l'usage est primé et, qui ne présentent aujourd'hui aucun intérêt pour la vie moderne. S'il reconnaît que ces tissus ne sont plus d'actualité et que leur rôle est terminé, il les voit quand même comme objet rare et fragile. La notion du « patrimoine urbain » ne fut pas encore son apparition. Quant à la **figure historique**, de Gustavo Giovannoni représente la synthèse des deux précédentes. Giovannoni substitue au concept d'architecture domestique qui fait de la ville historique un monument en soi, il accorde plutôt à cette dernière une valeur à la fois muséale et d'usage, « *la ville constitue en soi un monument* »¹²⁴, et en même temps, elle est un organisme vivant. De ces deux caractères, Giovannoni fonde une doctrine originale de la conservation et de la restauration du patrimoine urbain qui se résume en trois grands principes. En premier lieu, tout élément urbain ancien doit être intégré dans un plan d'aménagement symbolisant la vie contemporaine « *le caractère social de la population* »¹²⁵. Sans jamais cesser de traiter la ville comme un organisme esthétique, cette

¹²¹ Vernieres, M et al. 2012. Méthodologies d'évaluation économique du patrimoine urbain: une approche par la soutenabilité. France.

¹²² Choay, F. 2002. La notion de patrimoine en urbanisme, pp. 23-31, in Bazin M & Grange A-M (dir.), Les urbanistes et le patrimoine, Presses Universitaires de Reims, p. 24.

¹²³ Giovannoni, G. 1998. L'urbanisme face aux villes nouvelles, ed Le seuil, Paris.

¹²⁴ Idem.

¹²⁵ Giovannoni, G. 1998. L'urbanisme face aux villes nouvelles, ed Le seuil, Paris.

dernière est à la fois un monument et organisme vivant. Puis un glissement de l'approche historique et artistique traditionnelle vers une approche plus anthropologique qui met en valeur un ensemble de liens complexes entre les différents éléments constitutifs du patrimoine, y compris la dimension économique. Dans une approche économique, le patrimoine urbain peut être assimilé à un capital¹²⁶ producteur de flux et de services. Parfois, à des degrés différents, il peut représenter un stock de plusieurs types de biens et de services. Donc, Gustavo Giovannoni pose réellement les fondements idéologiques du patrimoine urbain. Etant le premier à parler de « patrimoine urbain », cette notion prend son sens comme élément d'une doctrine originale de l'urbanisme, et porte en germe l'histoire de la ville, à l'échelle économique, culturelle, sociale, religieuse et même politique. Selon Françoise Choay qui signe la préface de la traduction française du livre de G. Giovannoni, précise qu'en «*considérant les ensembles urbains comme des composants à part entière des "nouveaux organismes urbains"* »¹²⁷. Giovannoni est contre la muséification du tissu ancien, et son isolement de la vie contemporaine, afin de l'embaumer à des fins touristiques grâce à ses valeurs historiques, et esthétiques.

En fait, les textes se poursuivirent, en étalant la notion du patrimoine urbain à travers l'adoption de nouveaux éléments : en premier lieu, ce sont les abords des monuments qui ont été pris en compte, non pour leur valeur propre, mais plutôt pour l'écrin qu'ils forment autour de l'édifice protégé, ensuite, c'est la ville ancienne entant qu'ensemble historique à préserver.

2-2-1- Les villes historique comme patrimoine urbain

Le concept de ville historique avec ses tissus anciens est récent¹²⁸ ; il apparaît à la synthèse d'une longue démarche de réflexion et d'étude exposée en 1931 par la conférence d'Athènes, qui se préoccupe des monuments et de leurs abords. Il indique la forme propre du site occupé par une ville qui lui fournit les indicateurs propres de vie urbaine et les possibilités de l'étalement. En 1964, lors de leur second congrès tenu à Venise et l'élaboration de la charte dite de « conservation et de restauration des monuments et des sites », les architectes des monuments historiques proposent l'élargissement du concept monument historique pour contenir des sites et des ensembles (annexe tableau n°1), ou ce qu'on appelle « site urbain »

¹²⁶ Selon la définition de Fisher. 1906, le capital constitue un stock de richesse qui existe à tout moment du temps. Il donne naissance à un flux de services qui s'écoule au cours du temps et qui engendre ainsi un revenu. Dans cette optique, le capital constitue un facteur de production, au même titre que le travail.

¹²⁷ Giovannoni, G. 1998. L'urbanisme face aux villes nouvelles, ed Le seuil, Paris.

¹²⁸ UNESCO. 2004. Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain, Enjeux, diagnostics et recommandations.

qui est considéré comme « *création portant témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique* » (Charte de Venise., 1964). A l'occasion de ce congrès, il a été créé, sur la proposition de l'UNESCO, l'ICOMOS « le Conseil International des Monuments et des Sites »; pour qu'il soit constitué à Varsovie en 1965.

Ce dernier a définitivement formalisé la définition du concept « ville historique » en 1986 : « *Les villes, grandes et petites, (...) qui, outre leur qualité de document historique, expriment les valeurs propres aux civilisations urbaines traditionnelles* » (Charte Internationale pour la sauvegarde des villes historiques, 1986), et sont éligibles à la procédure de sauvegarde. Cette formalisation complète et systématise les expressions employées par les recommandations et conventions internationales (Annexe B, tableau B. 2).

2-2-2- La ville historique, un patrimoine en péril

La liste des sites « en péril »¹²⁹ réunit 53 lieux dans le monde¹³⁰ dont, 26 % de ces sites se trouvent dans les pays méditerranéens¹³¹. L'Afrique en rassemble le plus grand nombre avec 14 sites¹³². Cette problématique du patrimoine dégradé et menacé ruine, se pose avec plus d'acuité dans les pays en développement et les pays à faibles revenus ou les moins avancés. Les autochtones ont quitté les anciens noyaux pour se stabiliser dans les villes coloniales abandonnées, lieux de prestige d'une classe sociale assoiffée de progrès, en abandonnant les vieux centres et noyaux qui se sont vus rabaissées, pour les nouveaux habitants venants des banlieues à la recherche d'un abri et d'un emploi.

Les centres historiques des villes arabes n'ont pas échappé à ce phénomène, la population aisée a quitté ses maisons à l'intérieur de la ville arabe vers les maisons coloniales, les flux migratoires d'origine rurale occupaient les maisons des vieux quartiers qui offraient un hébergement à bon prix. Désertée de sa population d'origine donc, et confrontée à une surcharge démographique importante, les villes historiques ont subi une utilisation excessive de leur cadre bâti. La ville historique se dégrade graduellement pour se voir tombée en ruine.

¹²⁹ D'après l'Unesco, si la situation d'un patrimoine correspond au moins à l'un des critères dans la liste du patrimoine mondial en péril est considéré comme patrimoine en péril. <https://whc.unesco.org>

¹³⁰ <https://whc.unesco.org>

¹³¹ Plan Bleu, ONU. 2017. Suivi de la mise en œuvre de la stratégie méditerranéenne pour le développement durable, 2016-2025.

¹³² Lazzarott, O. 2011. patrimoine et tourisme, histoire, lieux acteurs et enjeux. Ed BELIN, Paris, 302 p.

En général, les situations dans lesquelles le patrimoine de l'humanité est soumis sont alarmantes. Comme solution, beaucoup de biens patrimoniaux (tissus anciens, centres historiques, monuments, ...) ont bénéficié d'opérations de sauvegarde et de mise en valeur. D'autres restent toujours dans des situations dégradées: vieillissement des bâtis, des réseaux, raréfaction (voire inexistence) des services, et difficultés économiques des populations résidentes.

Certes, le problème majeur réside dans les sources de financement des opérations d'intervention. Mais il semble que la problématique est plus compliquée, car dans certains cas, malgré les grands budgets déployés pour la préservation du patrimoine. Ce dernier continu toujours à se dégrader. La question de préservation et de sauvegarde, dépasse donc de loin les problèmes de financement -certes importants mais pas suffisants- vers d'autres actions nécessitant une démarche très approfondie, impliquant plusieurs acteurs, et répondant sur plusieurs critères. Il s'agit d'un système d'une autogestion du patrimoine basée sur un autofinancement, une conservation intégrée, une mise en valeur et une décentralisation qui implique la participation de la population locale.

Les différents instruments internationaux, chartes, recommandations et conventions montrent que l'histoire et la tradition fondent l'objectif de sauvegarde et de préservation, lui-même justifié par les différents risques et menaces de dégradation ou de destruction, voire de disparition qui pèsent sur le patrimoine. Compte tenu du risque de la perte irrémédiable des valeurs des civilisations urbaines traditionnelles, l'objectif de sauvegarde postule l'urgence de l'intervention. Si la sauvegarde procède, aujourd'hui, de nombre de protocoles dans le champ des connaissances d'une part, et des sciences et des techniques d'autre part, la liste non exhaustive de ces derniers, se présente actuellement comme suit : « *identification, entretien, protection, conservation, restauration, revitalisation, requalification, réhabilitation, rénovation, mise en valeur et développement* » UNESCO., (2004).

Avec le temps, au fur et à mesure de l'expérimentation, les professionnels ont développé une doctrine de sauvegarde agréée par les Etats membres de l'UNESCO. De ce fait, des stratégies ont été mises en œuvre, un corpus juridique a été élaboré et des moyens et formules de financement ont été développés¹³³.

¹³³ UNESCO. 2004. Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain, Enjeux, diagnostics et recommandations.

2-3- La patrimonialisation, un phénomène ancien, une tendance récente

Il appert, que la création patrimoniale se dessine, se presse et se diffère principalement pendant les périodes d'intenses crises sociales¹³⁴, quel que soit ce type de crise, politique, idéologique ou religieuse, économique ou même environnementale. A cet effet, l'élan patrimonial dans ces moments constitue un indicateur du changement des sociétés. Cette création a émergé tout d'abord dans les sociétés occidentales à la suite des révolutions bourgeoises.

Selon Gracia Dorel-Ferré¹³⁵, le mouvement de patrimonialisation a commencé d'une façon significative en Grande Bretagne, contrairement aux autres pays qui ont emboîté le pas, au rythme des destructions et de désindustrialisation tel que la France. Dès le départ, l'objectif était de conserver, mettre en valeur et éventuellement réutiliser, à d'autres fins, des monuments, des ouvrages et des sites issus de la période industrielle. Donc, il s'agit d'une attribution du statut de patrimoine à un objet donné ou sélectionné. Dans les deux cas, la société nouvelle instaurait une rupture avec les forces d'ancien régime, aristocratiques et religieuses destructrices des biens légués de la révolution industrielle. Elle s'emparait de leurs richesses emblématiques, à la fois pour se justifier et pour montrer, à travers leur symbolique, que le nouveau pouvoir se fondait dans une continuité avec l'ancien et dans une affirmation renouvelée de la nation.

Les destructions massives d'espaces industriels qu'a connus l'Angleterre après la deuxième guerre mondiale (dans les années 1950), ont conduit le Royaume-Uni à se tourner vers la patrimonialisation des témoignages d'une révolution industrielle. Ceci, lui a permis d'initier et de développer une représentation patrimoniale très précoce de son tissu industriel (création par exemple de l'ensemble muséal de l'Iron bridge, sur la Severn, dès la fin des années 1950). En France, comme dans nombre de pays du Nord, la notion de patrimoine industriel est apparue plus tardivement. Il fallait attendre les années 1980, qui fut déclarée « année du patrimoine », marquant le début du « tout patrimoine », tout devient patrimoine: « l'architecture, les villes, le paysage, les bâtiments industriels, les équilibres écologiques »¹³⁶.

¹³⁴ Idir, M.S. 2013. Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie: cas des régions de Béjaïa en Kabylie et Djanet dans le Tassili n'Ajjer. Economies et finances. Thèse de doctorat. Université de Grenoble, France.

¹³⁵ Gracia, Dorel-Ferré. Le Patrimoine industriel, in <http://www.patrimoineindustriel-apic.com>

¹³⁶ Guillaume. 1980. in Davallon, J. 2014. À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions. Patrimonialização Esustentabilida. Lisboa, Portugal.

Selon A. Micoud¹³⁷, l'évolution du mouvement de patrimonialisation est passée par trois principaux moments, à savoir, la conservation des objets emblématiques nationaux afin de garantir la pérennité du sujet collectif à l'intérieur du territoire national. La sauvegarde des identités locales dans des périmètres bien déterminés, et la considération de la dimension de durabilité dans le temps et dans l'espace, car il s'agit de la gestion de ces potentialités patrimoniales considérées comme un facteur de développement à plusieurs échelles : locale nationale (territoriale) et internationale.

2-4- La patrimonialisation, du concept au processus

Dans la littérature, la « patrimonialisation » est le fait de donner un caractère patrimonial à un objet. La Conférence Européenne des Ministres Responsables de l'Aménagement du Territoire (CEMAT)¹³⁸ déclare que patrimonialiser un bien où un savoir c'est lui donner du sens. Chez les sociologues, la patrimonialisation « *est l'activité sociale consistant à faire quelque chose qui prend nom et valeur de patrimoine* »¹³⁹. Selon X. Greffe, *"la patrimonialisation est le fruit d'une relation d'appropriation ou de réappropriation par la communauté sociale d'un objet abstrait ou concret qui suscite de l'identification et de la transmission"*¹⁴⁰.

Ainsi, la patrimonialisation peut être définie comme un processus de reconquête, de réévaluation et de revalorisation de biens, d'espaces ou de savoirs abandonnés. Cette activité d'attribution de statut de patrimoine n'est, en réalité, qu'un cheminement basé sur une démarche scientifique, lors de laquelle, la collectivité reconnaîtra un héritage qui compte encore dans son actif comme patrimoine, on parle alors de processus¹⁴¹. Selon le sociologue Emmanuel Amougou (2005) « *la patrimonialisation pourrait ainsi s'interpréter comme un processus social par lequel les agents sociaux légitimes entendent, par leurs actions réciproques, c'est-à-dire interdépendantes, conférer à un objet, à un espace (architectural, urbanistique ou paysager) ou à une pratique sociale (langue, rite, mythe, etc.) un ensemble de propriétés ou de «valeurs» reconnues et partagées d'abord par les agents*

¹³⁷ Micoud. 2005. In Idir, MS. 2013. Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie : cas des régions de Béjaïa en Kabylie et Djanet dans le Tassili n'Ajjer. Economies et finances. Université de Grenoble.

¹³⁸ 13ème conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT).

¹³⁹ Micoud. 2005. In Idir, M S. 2013. Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie : cas des régions de Béjaïa en Kabylie et Djanet dans le Tassili n'Ajjer. Economies et finances. Université de Grenoble.

¹⁴⁰ Greffe, X. 2003. La valorisation économique du patrimoine. Edition Delphine Renard. France. 384p.

¹⁴¹ Un processus est une série d'étapes consécutives de transformation.

légitimés et ensuite transmises à l'ensemble des individus ou collectifs nécessaires à leur préservation»¹⁴².

En effet, ce processus est le résultat de plusieurs étapes répétées, enchainées et ordonnées, mais qui a besoin, en général, d'un événement déclencheur, pour qu'il soit entraîné comme réponse à une remise en cause, ou comme une prise en conscience d'un risque de disparition ou de détérioration d'un objet d'une certaine valeur. En fait, il ne va pas de soi, qu'il soit appliqué à un bien physique (monument, bâtiment, paysage, site) ou à un concept (us, rites, valeurs, traditions). Pour qu'un patrimoine puisse exister, il doit d'abord faire l'objet d'un processus de patrimonialisation.

2-5- La patrimonialisation, un processus et des modèles

En général, l'ensemble que forme le patrimoine n'est pas facile à appréhender. Les composants qui le constituent, font dégager, des ambiguïtés particulières qui nécessitent études et analyses. En revanche, il n'est pas facile de développer des données communes adéquates à tout objet faisant partie de cet ensemble. Suite à la complexité et la difficulté de la compréhension de ce concept, plusieurs études ont essayé de développer une définition de ce qu'est « patrimoine » pour arriver à prouver que ce dernier n'est qu'« un construit social ». A son tour, cette définition a conduit à des complications et des incertitudes.

En fait, considérer le patrimoine comme construit social, conduit à la reconnaissance d'un geste de construction comme forme d'action établie par un acteur (individu, groupe sociale, acteurs du patrimoine, l'Etat,...). Eclaircir les incertitudes liées à cette construction sociale du patrimoine implique l'analyse de cette dernière, la démarche et les différentes étapes de sa mise en œuvre, tout en s'appuyant sur la mise en avant de ses acteurs, et leur motivation.

2-5-1- Un modèle centré sur l'objet : la muséification

Le concept de patrimonialisation est abondamment formalisé et défini dans l'ouvrage que Jean Davallon lui a accordé¹⁴³. Pour sa conception, l'auteur s'est inspiré de plusieurs travaux des précurseurs d'Aloïs Riegl¹⁴⁴, de Jean Pouillon¹⁴⁵ et, de Eric Hobsbawn¹⁴⁶ et

¹⁴² Fourcade, M-B. 2007. L'ouvrage Patrimoine et patrimonialisation: entre le matériel et l'immatériel, Presses de l'Université Laval Biographie, France, 374 p.

¹⁴³ Davallon, J. 2006. Le don du patrimoine: une approche communicationnelle de la patrimonialisation, Ed Lavoisier, France, 222 p.

¹⁴⁴ Riegl, Aloïs, R. 1984. Le Culte Moderne Des Monuments: Son Essence Et Sa Genèse. Editions du Seuil, Paris.

¹⁴⁵ Pouillon, J. 1975. Tradition : transmission ou reconstruction, in Pouillon, Jean, *Fétiches sans fétichisme*, Ed Maspéro, Paris, pp.155-173.

Terence Ranger¹⁴⁷. « À partir d'une analyse de textes et de situations concrètes s'étendant sur une période d'une quarantaine d'années, j'ai formalisé les principaux « gestes »¹⁴⁸ qui assurent la

réussite de ce processus ». Ces gestes définissent les formalités qui permettent au processus de réussir la reconnaissance d'un objet comme patrimoine, sans prendre en considération les particularités propres à chaque cas de patrimonialisation. Il dénombre ainsi sept « gestes de patrimonialisation » sont représentés dans la figure suivante.

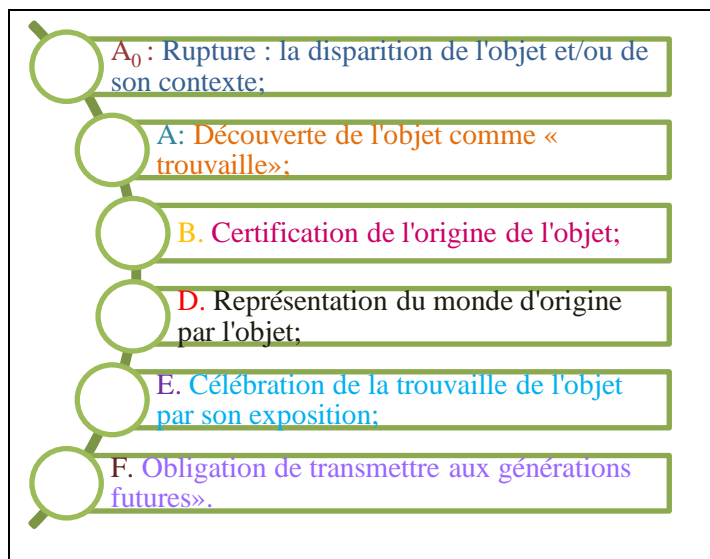


Figure 2.1. Le processus de patrimonialisation d'après Jean Davallon¹⁴⁹.

Source : Bouchemal M, 2021.

Lire et comprendre les différents gestes à partir de leur appellation ne permet pas de comprendre leurs sens. Jean Davallon a donné une définition pour chaque geste dans son ouvrage. En commençant par l'étape A₀ dite de rupture, ou « disparition de l'objet et/ou de son contexte », la plus claire et descriptive des gestes. Elle comporte en fait, un ensemble de sous gestes et marque le début du processus de patrimonialisation de ce modèle. Le mot rupture lié à cette étape désigne un effet déclencheur d'intérêt au profit d'un patrimoine provoqué par un sentiment de perte ou de disparition de ce dernier. D'après l'auteur : « Pour qu'il y ait patrimonialisation, il faut qu'il y ait eu rupture dans la continuité de la mémoire »¹⁵⁰.

Il est à noter, notamment, que dans ce modèle, les découvertes de tous les objets archéologiques ou contemporains sont valables.

¹⁴⁶ Hobsbawm, Eric. Ranger. Terence (dir.). 1983. *The Invention of Tradition*, Cambridge University Press, 381 p.

¹⁴⁷ Davallon, J. 2006. Le don du patrimoine: une approche communicationnelle de la patrimonialisation, Ed Lavoisier, France, 222 p.

¹⁴⁸ L'auteur a repris le terme de « geste » déjà employé en 1986 dans une communication, afin de distinguer le processus de patrimonialisation des pratiques qui varient selon les types de patrimoine, selon les moments ou les situations. In Davallon, J. 2014. « À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions ». Lisbonne.

¹⁴⁹ Davallon, J. 2006. Le don du patrimoine: une approche communicationnelle de la patrimonialisation, Ed Lavoisier, France, 222 p.

¹⁵⁰ Idem.

La « découverte de l'objet comme "trouvaille" » constitue non seulement l'étape suivante, mais également le point de départ réel du processus patrimonial. Pour définir ce geste, l'auteur s'est appuyé sur la définition de « trouvaille » de d'Umberto Ecco : « *cette expérience qui allie la perception d'un objet ordinaire, sans gloire, et le sentiment de « sublime du passé » ou de « beauté sublime» qu'il peut déclencher* »¹⁵¹. Dans ce cas, une trouvaille d'un objet signifie sa découverte par rapport à ce qu'il porte comme signes pour la population. A partir de ce moment, un changement de regard va se développer envers lui et un intérêt de sauvegarde et de conservation.

Le geste B, la « certification d'origine de l'objet », que Jean Davallon considère « institutionnel et scientifique, institutionnel par ce qu'il est scientifique »¹⁵². L'objectif de ce geste est de certifier et confirmer l'originalité de l'objet « *vient bien du monde duquel il semble venir* »¹⁵³. Il repose donc sur des études scientifiques qui affirment l'authenticité de l'objet découvert.

La « confirmation de l'existence du monde d'origine », constitue le geste C dans le processus de Jean Davallon, et dans lequel se vérifie l'existence ou non d'un contexte d'origine auquel appartient l'objet découvert. Ce geste, doit être conçu sur la base des réserves et garanties de l'authenticité qui renvoie au contexte d'origine.

Le geste D, la « représentation du monde d'origine par l'objet » est le passage de l'objet découvert de statut d'objet au statut de témoin. D'après Jean Davallon, il s'agit, plutôt, d'une « *élection réciproque* », durant laquelle l'objet va être exposé au public, et par la suite, un lien entre le présent et le passé va se manifester. A travers ce geste, l'objet va se distinguer des autres objets en acquérant certaines particularités comme étant un témoin du passé. Par conséquent, un objet n'est pas considéré comme patrimoine qu'à partir du moment où il est communiqué entant que tel.

Ce geste permet le passage vers un acte performatif et de reconnaissance de l'objet patrimonial selon des formes variées allant de la simple identification publique jusqu'à la reconnaissance administratives et juridique voire même son inscription ou son classement entant que bien reconnu à préserver.

¹⁵¹ In Davallon, J. 2014. À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions. Lisbonne, Portugal.

¹⁵² Idem.

¹⁵³ Idem.

La déclaration donc, conduit inévitablement à l'obligation de prendre en charge de ces biens patrimoniaux que se soient matériels ou immatériels car considérés comme biens communs, et par la suite à leur transmission aux générations futures. Les quatrième et cinquième gestes concernent respectivement la mise en œuvre de ces deux dernières obligations.

Ce geste va de pair avec celui de l'exposition. Selon l'auteur, le geste exposition est une célébration plutôt de la découverte de l'objet en tant que « retrouvaille » et non pas une célébration du passé ou de l'objet. Dans ce cas, l'objet est considéré comme opérateur médiatique et de mise en histoire avec son mode d'origine. Exposer son patrimoine forme le geste E, nommé dans le processus comme « la déclaration de la retrouvaille de l'objet par son exposition ». L'objet dans cette étape est montré au large public.

Le dernier geste, dans le processus patrimonial selon le même auteur, est le geste F, l'« Obligation de transmettre aux générations futures », il présente la synthèse des gestes précédents. Pour Jean Davallon, l'objectif de toute cette démarche est de créer un lien entre passé, présent et, au travers de cet ultime geste constitué par l'obligation de transmettre, qui établit un prolongement dans le temps, un témoignage, depuis le présent, entre le passé et le futur.

En fait, on peut restructurer le modèle de Jean Davallon selon deux grands mouvements. Les trois premières étapes (A., B., C.) composent la « reconstruction du lien avec le passé », alors que les deux suivantes (D, E) la « suture patrimoniale entre le présent et le passé ». L'étape dernière (F) garantit la prolongation et le rapport avec le futur. L'auteur a synthétisé son processus dans la figure 2.2. Selon ce modèle, le moment E qui correspond au geste « exposition » de la « trouvaille » est très délicat dans la construction patrimoniale, sa réussite conduira à la transmission de l'objet vers les futures, sinon un repli du projet sur lui-même qui provoquera son extinction et sa disparition avec le temps.

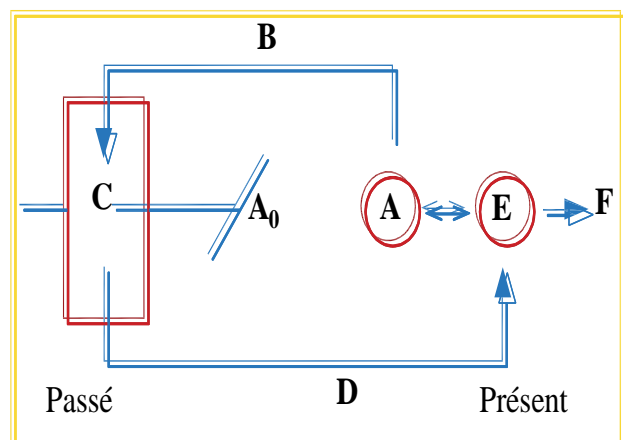


Figure 2.2. Principaux gestes de reconnaissance patrimoniale d'après Davallon J.
Source : Davallon J., (2006).

2-5-2- Un modèle centré sur les communautés

Il existe, néanmoins, un autre modèle conceptuel du processus de patrimonialisation, a été développé par Guy Di Méo¹⁵⁴ et publié en 2008 dans son article « processus de patrimonialisation et construction des territoires ». Il paraît plus ambitieux car plus spécialisé dans le domaine de notre recherche. Cette lecture constituera, toutefois, une forme de contrepoint au processus précédent.

Selon Guy Di Méo, le processus de patrimonialisation peut être simplifié en six étapes consécutives et enchaînées les unes aux autres. De la prise de conscience patrimoniale à la valorisation du patrimoine, en passant par les phases importantes de sa sélection et de sa justification, de sa conservation et de son exposition¹⁵⁵.

Certes, le schéma de ce modèle est relativement plus simple, mais les intitulés à eux seuls ne suffisent pas à comprendre les différentes étapes. Il faut donc, les détailler pour mieux les expliquer. La première étape concerne la prise de conscience patrimoniale. Pour l'auteur, cette conscience émerge à la suite d'un « effet déclencheur » qui crée des ruptures sociétales importantes suite à un désordre systémique, d'ordre politique, économique ou culturel. La « prise de conscience patrimoniale » selon l'auteur est équivoque, il s'agit à la fois de la prise de conscience d'une perte, d'une disparition, et de celle de la nécessité d'une reprise afin de créer des formes de continuité avec le passé.

Quant à la deuxième étape, elle s'appuie sur la combinaison d'acteurs et d'actants, une condition nécessaire au succès et à la poursuite du processus patrimonial. La sélection et la justification patrimoniale constituent la troisième étape du processus. Il s'agit du moment de sélection pendant durant lequel certains quelques éléments patrimoniaux seront favorisés par rapport à d'autres.

En effet, pour l'auteur, outre la « sélection », la « justification » qui la précède repose sur la façon selon laquelle l'élément patrimonial sera raconté afin de le valoriser : « [...] *la sélection s'accompagne d'une justification qui peut revêtir des formes différentes, mais qui reviennent toutes à un mode de discours sur les raisons présidant au choix de tel ou tel objet patrimonial* ». L'ensemble raconte une histoire, légendaire ou historique, ou les deux, dans le

¹⁵⁴ Guy, D-M. 2007. Processus de patrimonialisation et construction des territoires. Colloque "Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser", Poitiers-Châtelleraut. Geste éditions, France.

¹⁵⁵ François. Hirczak et Senil. Guy, D-M. 2007. Processus de patrimonialisation et construction des territoires. Colloque "Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser", Poitiers-Châtelleraut. Geste éditions, France.

but de justifier, souvent, la cause de la sélection, de rappel d'une mémoire, d'une valorisation d'une séquence passée de la vie sociale.

Il s'agit souvent de montrer l'ampleur et la grandeur des générations passées. De ce fait, il n'y aura pas de patrimoine sans sélection des objets. Cette dernière intervient selon l'auteur et renvoie forcément à des choix de société. Elle reflète l'idéologie, parfois le rang et les intérêts sociaux des acteurs patrimoniaux, ceux qui s'affirment en tant que leaders sur la scène patrimoniale. Dans tous les cas, c'est la collectivité qui est gagnante, à condition que, ces actions débouchent sur une conservation/exposition/valorisation, quatrième étape du processus. Di Méo, souligne sur la non-linéarité du processus qu'il propose, les différentes étapes ne se succèdent pas obligatoirement dans le temps. Pour l'auteur, il s'agit plutôt de conditions que d'étapes. La conservation est sans doute la pierre angulaire dans tout acte patrimonial, tout en admettant toute solution envisageable qui conduit à la préservation d'un patrimoine vivant.

L'exposition de tout patrimoine paraît obligée. Si cette dernière est écartée, on pourrait alors créer une simple conservation virtuelle des objets patrimoniaux. Quant à la valorisation, et la commercialisation du patrimoine forment, aujourd'hui, un support essentiel et un levier indispensable pour le développement local des territoires. Le résumé du processus de patrimonialisation selon Guy Di Méo est représenté dans la figure 2.3. D'après Ammougou E., (2008)¹⁵⁶ dans la tentative de formalisation du processus patrimonial, l'analyse de Jean Davallon sur "le montage" du patrimoine au travers le processus de patrimonialisation constitue, sans doute, un des essais démonstratifs centrés sur l'objet patrimonial, sur sa fonction de sémiophore¹⁵⁷ et son attachement avec son monde d'origine.

Selon Jean Davallon, sa démarche est plutôt descriptive que explicative du phénomène patrimonial.

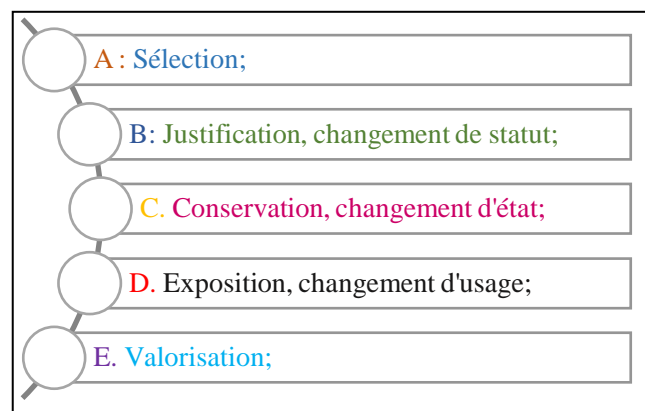


Figure 2.3. Le processus de patrimonialisation d'après Gui Di Méo.

Source : Bouchemal M, 2021.

¹⁵⁶ Amougou, E. 2008. La question patrimoniale à l'examen de la patrimonialisation, Ed l'Harmattan, Paris, 285 p.

¹⁵⁷ Sémiophore : objets portant des signes.

Bien que, la reconnaissance patrimonial d'un bien, ne saurait, jamais, être envisagé en marge des rapports sociaux. C'est pourquoi, les questions patrimoniales sont, souvent, déterminées socialement et historiquement, ainsi que, les mécaniques déployés par les spécialistes pour en justifier la sélection. Donc, la démarche de Jean Davallon repose sur l'authenticité et la conservation muséale de l'objet, celle de Guy Di Méo, s'appuie sur le rôle primordial de la société dans le montage et la réussite du processus patrimonial.

D'après ce qui vient de se dire, on peut définir la patrimonialisation comme étant, un construit social par lequel les acteurs sociaux légaux reconnaissent, à travers un processus, un bien (objet, ou espace architectural, urbanistique ou paysager), ou à une pratique sociale (langue, rite, mythe, etc.), ou à un ensemble de "valeurs" reconnues et partagées, comme un bien patrimonial commun à transmettre à l'ensemble des individus et générations futures.

2-5-3- Le processus de patrimonialisation selon les chartes

Selon la convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel adoptée par l'UNESCO en Novembre 1972 dans son article 4¹⁵⁸, le processus de patrimonialisation est constitué de plusieurs étapes (figure 2.4.), dont chaque Etat membre à la présente convention doit assurer l'adoption du processus constitué de : l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures.

Chaque Etat membre, doit agir, à cet effet, tant par ses propres moyens et ressources dont il dispose, qu'au moyen de l'assistance et de la collaboration internationales dont il pourra profiter, notamment aux plans financier, artistique, scientifique et technique.

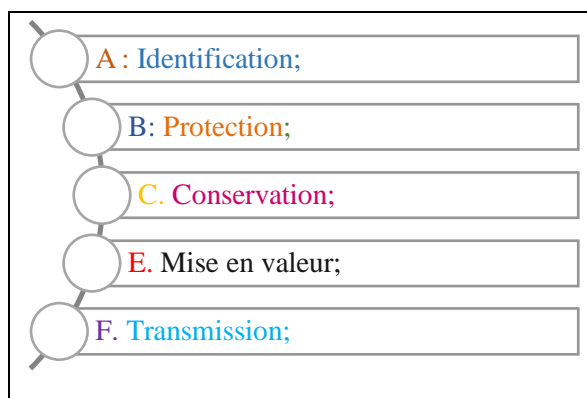


Figure 2.4. Le processus de patrimonialisation d'après l'UNESCO.

Source : Bouchemal M, 2021.

Ces modèles partagent plusieurs points en communs dont les étapes devront être décrites de façon plus approfondie dans le cadre de cette recherche (tableau 2.1).

¹⁵⁸ <https://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>

Tableau 2.1. Récapitulatif des différents processus de patrimonialisation à l'échelle internationale.

Processus de patrimonialisation			
	Jean Davallon	Di Méo	Convention UNESCO
A	La découverte de l'objet comme trouvaille,	Prise de conscience patrimoniale,	Identification
		Sélection,	
B	La certification de l'origine de l'objet,	Justification patrimoniale,	Protection
	L'établissement de l'existence du monde d'origine,		
C	La représentation du monde d'origine par l'objet,	Conservation,	Conservation
D	La célébration de la « trouvaille » de l'objet par son exposition,	Exposition,	
E		Valorisation.	La mise en valeur
F	L'obligation de transmettre aux générations futures.		Transmission

Source : Bouchemal M, 2021.

Les différentes étapes devront être examinées autant lors de l'estimation du potentiel de patrimonialisation que de la valorisation et la transmission. On peut les structurer selon trois phases : la première phase est celle du discours qui comporte la sélection et la justification pour fixer l'objet, la seconde est liée directement à l'Etat qui vise toutes les opérations et interventions en vue de sa préservation. Quant à la troisième, elle concerne la mise en valeur, l'exposition et la transmission.

2-6- Le processus de patrimonialisation à l'examen des situations concrètes

En se basant sur ce qui était cité ci-dessus, et selon nos objectifs et nos intentions, le processus de patrimonialisation peut être sectionné en trois mouvements à savoir : modification juridique, modification d'état et modification d'usage (figure 2.5). Six étapes successives et enchaînées les unes aux autres le composent. Elles vont de la prise de conscience patrimoniale à la transmission du patrimoine, en passant par sa sélection, sa justification, sa conservation, son exposition et sa valorisation.



Figure 2.5. Les trois actions de la patrimonialisation.

Source : Bouchemal M, 2021.

2-6-1- Découverte des ressources et prise de conscience patrimoniale

Cet instant doit être accompagné par la production de savoir sur l'objet et son origine, et se traduit par la reconnaissance de sa valeur et l'intérêt et l'estime qu'il suscite pour une collectivité sociale, afin qu'il soit sauvegardé. Il est aussi nommé : « la trouvaille »¹⁵⁹.

La mise en scène de cette action de découverte et de prise en conscience d'un patrimoine, repose sur la réalisation d'un inventaire, « *en matière de monuments, le principe de l'inventaire est de détacher parmi les très nombreux monuments ou meubles possibles ceux, qui présentent une valeur particulière des points de vue artistique ou historique...* »¹⁶⁰. C'est une étape fondamentale et très importante à entreprendre, dont la tâche essentielle est de constituer, sur un territoire considéré, un ensemble documentaire, qui permet d'énumérer et de donner une image claire et générale sur les différentes richesses patrimoniales. Le document doit être accessible à tous, tant pour la sensibilisation et la formation du public, que pour aider les responsables à gérer et à développer le territoire sur le plan culturel, économique et social.

Le travail d'inventaire s'applique à l'ensemble du patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel, il n'est pas exhaustif, et ne doit pas être une condition avant le lancement d'actions en faveur du patrimoine, donc, quand le nombre d'objets à inventorier est très important, il faut classer puis sélectionner d'abord les éléments les plus intéressants, selon des priorités et des critères d'urgence et d'importance tel que expliqué dans le tableau suivant:

Tableau2.2. Critères d'urgence pour classer puis intervenir sur le patrimoine.

	Critères d'urgence et d'importance
1	les éléments les plus importants pour la communauté;
2	les éléments les plus représentatifs de sa culture et sa tradition, par lesquels ses spécificités se montrent;
3	les éléments menacés les plus en péril, dont la perte serait irréversible pour la communauté, le pays, voire pour l'humanité tout entière.

Source : Bouchemal M, 2021.

Cette première approche a pour objet de dresser un état de la connaissance du site sur la base de laquelle s'élabore un projet de gestion. La recherche historique et l'inventaire constituent les fondations du programme culturel, de la mise en valeur et de la communication.

2-6-2- La certification et la justification patrimoniale

Cette étape permet à l'objet de se positionner dans son contexte, et se déclarer au statut de patrimoine, « *par conséquent, lors du passage à l'étape supérieure, l'objet se construit,*

¹⁵⁹ Umberto Eco, 1993. Davallon, J. 2006. Le don du patrimoine: une approche communicationnelle de la patrimonialisation, Ed Lavoisier, France, 222 p.

¹⁶⁰ Greffe, X. 2003. *La valorisation économique du patrimoine*. Ed Delphine Renard. Paris. 284p.

évolue sous l'effet des échanges et de la confrontation des représentations, ce qui modifie ainsi son statut »¹⁶¹. Cette déclaration est un acte performatif dont la forme peut varier, depuis la simple énonciation publique jusqu'à l'acte juridique ou administratif signant une procédure d'inscription ou de classement. Donc il s'agit d'une série de lois qui protège et couvre les biens patrimoniaux sélectionnés. Ce sont des « outils » qui, une fois « optimisés », permettent une protection efficace du patrimoine.

Ces lois permettent la création d'institutions nationales chargées de la mise en œuvre de la protection, qui disposent parfois des services décentralisés, afin de favoriser une gestion plus locale. Quand l'Etat se présente comme le premier responsable et garant de la protection du patrimoine national, l'appel à d'autres partenaires à l'échelle locale est indispensable, afin de bien préserver les capitaux de la région. Les autorités locales ont aussi un rôle majeur à jouer, surtout dans le cadre des processus de la décentralisation des pouvoirs.

2-6-3- La conservation, le cœur du processus

Il s'agit d'interventions qui conduisent à la préservation du bien culturel et permettent de protéger et maintenir la valeur et le sens qui lui sont consacrés. Par définition, la conservation est une « *action de maintenir intact ou dans le même état....., d'autre part, le terme conservation désigne l'utilisation des techniques et procédés matériels, servant à maintenir les édifices dans leur intégrités. Les progrès de la science moderne ont été largement exploités à cet effet* »¹⁶². Entant qu'ensemble d'actions entrepris sur un objet, ayant pour objectif le maintien de sa signification, la conservation, impose, non seulement un entretien permanent du patrimoine matériel, mais aussi, écarte toute cause d'altération effective ou potentielle jusqu'à la reconstitution du rapport du bien avec sa population. Néanmoins, les démarches de la conservation changent selon des conditions spécifiques afin de répondre à des objectifs bien déterminés. La participation active de la population doit être intégrée, elle est essentielle lorsque le patrimoine d'une population autochtone est en cause, et doit être fondée sur l'accès aux connaissances, condition nécessaire à toute décision. L'information du public est donc un élément important, et dans ce cas, on parle plutôt de « conservation intégrée »¹⁶³.

¹⁶¹ Landel in Hugues, F et al. 2006/5. Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources. Revue d'Économie Régionale & Urbaine. 683-700 p.

¹⁶² Choay, F. Merlin, P. 1988. Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'aménagement. PUF. France.

¹⁶³ Charte Internationale pour la Gestion du Patrimoine Archéologique, ICOMOS, 1990.

Aujourd'hui, suite au contrecoup des rénovations brutales des années 50-60 et à la faveur de la crise économique, d'autres valeurs se sont ajoutées et imposées. La conservation intégrée est devenue, en Europe, une priorité et une dimension essentielle de tout acte urbanistique et patrimonial, qui lie conservateurs et aménageurs, avec, éventuellement, la participation des collectivités locales, des associations et de la population locale.

2-6-3-1- Les secteurs sauvegardés, un outil pour la sauvegarde planifiée

Françoise Choay, (1988)¹⁶⁴, définit la sauvegarde comme « *identification, protection, conservation, réhabilitation, entretien et revitalisation des ensembles historiques ou traditionnels et de leur environnement* ». La notion de sauvegarde synonyme de préservation¹⁶⁵ est plus large que celle de protection ou conservation qui ne concernait au départ que les édifices les plus prestigieux, et d'usage récent, car elle est liée à l'intégration du bien culturel à la vie contemporaine. Afin d'assurer la protection des centres urbains et plus particulièrement de ceux dont le caractère historique était nettement marqué, la notion de protection des monuments a été remplacé et modifié par la notion de sauvegarde d'un ensemble urbain (monument, site, centre historique) tout en respectant sa vocation et son caractère fonctionnel.

Quant aux secteurs sauvegardés, et à l'initiative d'André Malraux, ils ont été instaurés, par la loi N°62-903 du 04 août 1962¹⁶⁶, lesquels, de par leur définition, ce sont des secteurs qui « *présentent un caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles* »¹⁶⁷. Par l'intermédiaire de la création d'un secteur sauvegardé, la loi vise à associer la sauvegarde et la mise en valeur, dans une démarche qualitative d'urbanisme où, tout en préservant architecture et cadre bâti, on recherche une évolution harmonieuse des quartiers anciens.

2-6-3-2- L'évaluation des projets de préservation du patrimoine, par rapport aux enjeux du développement durable

Si le patrimoine continue toujours à se dégrader malgré les différentes interventions appliquées pour sa sauvegarde, la question d'évaluation de la durabilité de ces interventions se pose avec acuité. La démarche d'évaluation paraît comme idée récente¹⁶⁸, et ce, malgré

¹⁶⁴ Choay, F. Merlin, P. 1988. Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'aménagement. PUF. France.

¹⁶⁵ Idem.

¹⁶⁶ Lazato-Giotart, J-P. 2006. Le chemin vers l'écotourisme, Ed Delachaux et Niestlé. Paris. 192p.

¹⁶⁷ Choay, F. Merlin, P. 1988. Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'aménagement. PUF. France.

¹⁶⁸ Derghazarian, A. 2011. Les méthodes d'évaluation du bâtiment et du cadre bâti durable. Université de Sherbrooke. 119 p.

l'intérêt enraciné à la durabilité du cadre physique des biens. Le développement durable est, en réalité, considéré comme un grand projet sociétal basé sur l'intersection des enjeux sociaux, économiques et environnementaux qui modifie et forme les politiques, la réglementation et les initiatives au niveau mondial, national et local, dont l'enjeu environnemental peut être scindé en deux éléments : le milieu naturel et le cadre bâti¹⁶⁹, (figure2.6).

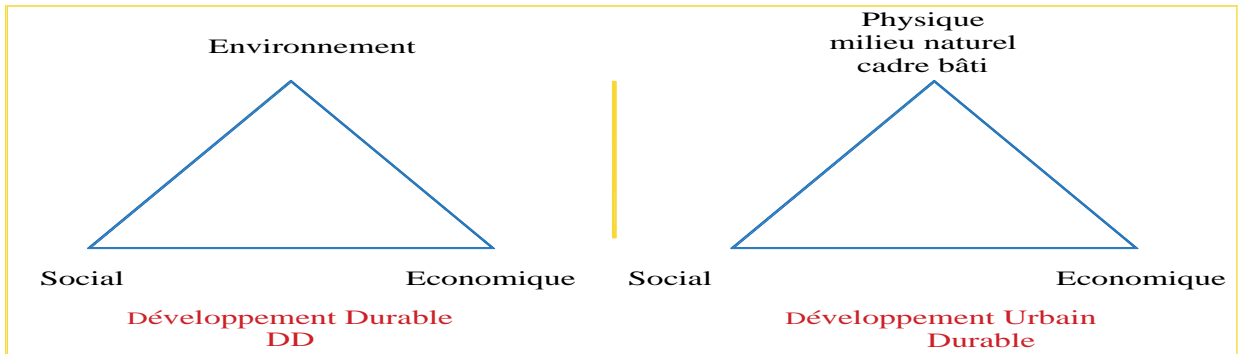


Figure2.6. Développement durable et développement urbain durable.

Source : Finco & Nijkamp, 2001¹⁷⁰.

L'échec de certaines interventions de conservation malgré les différentes opérations de réhabilitation urbaine, de restauration et de restructuration,..., et, en dépit des moyens mis en œuvre, a conduit au déclin des quartiers concernés, à cause, de l'absence d'une démarche globale. Cette dernière devait reposer sur la prise en compte de la compréhension de l'ensemble des composantes de la ville sous ses différentes dimensions, architecturale, urbaine, sociale, culturelle, économique, environnementale, écologique, patrimoniale et territoriale. Le problème est plus pertinent dans les pays en voie de développement et les pays les moins avancés, qui voient leur patrimoine disparaître graduellement malgré les budgets fournis afin de le sauver et de le sauvegarder. L'évaluation de l'état de conservation est devenue donc un élément incontournable dans les documents de gestion du patrimoine (figure2.7).

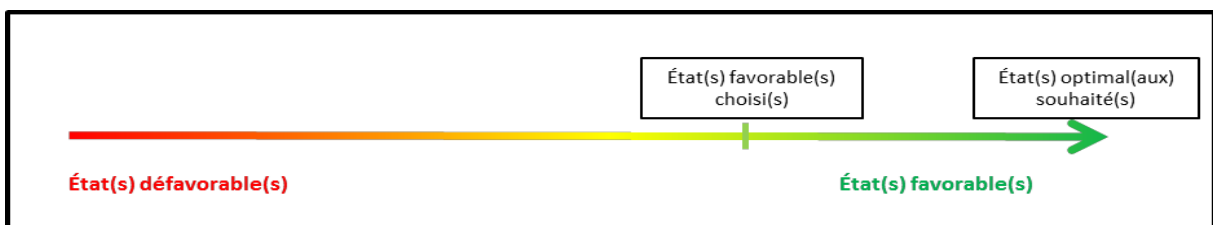


Figure2.7. Gradient d'état de conservation.

Source : Revue d'Ecologie, 2016.¹⁷¹

¹⁶⁹ Finco, A. et Nijkamp, P. 2001. Pathways to urban sustainability. *Journal of Environmental Policy and Planning*. Volume 3, numéro 4. 289-302 p.

¹⁷⁰ Maciejewski, L. 2000. Etat de conservation des habitats : propositions de définitions et de concepts pour l'évaluation à l'échelle d'un site natura. *Revue d'Ecologie (Terre et Vie)*, Vol. 71 (1), 2016.

Cette évaluation passe nécessairement par une approche systémique intégrée et globale, car dans le secteur du bâtiment, tout doit être étudié dans son contexte urbain environnant. Aussi, toutes les opérations de construction, de conservation ou de réhabilitation doivent répondre à de nombreux critères, parfois contradictoires. L'évolution des pratiques, des connaissances et des capacités de calcul entraîne un élargissement nécessaire de l'échelle d'étude envisagée. Une approche est préconisée par L'UNESCO dans le cadre de sa Recommandation de Nairobi – Varsovie (1976)¹⁷², le § 20 précise : « *En plus de cette enquête architecturale, une connaissance approfondie des données et structures sociales, économiques, culturelles et techniques, ainsi que du contexte urbain ou régional plus large est nécessaire.* ». De même, la Charte ICOMOS de Washington (1987)¹⁷³ opte pour la sauvegarde du patrimoine à travers quelques principes et objectifs, le § 1 stipule : « *La sauvegarde des villes et quartiers historiques doit, pour être efficace, faire partie intégrante d'une politique cohérente de développement économique et social et être prise en compte dans les plans d'aménagement et d'urbanisme à tous les niveaux.* »

Au regard de la nécessité de cette approche globale et afin de pouvoir suivre, mesurer les impacts et gérer les conséquences, un champ d'évaluation des interventions urbaines doit s'établir pour pouvoir réussir la préservation du patrimoine.

Le suivi des opérations de conservation et d'intervention et particulièrement de réhabilitation sur le patrimoine urbain, nécessite la mise en place d'outils permettant une évaluation partagée, permanente, modélisée, globale, de la durabilité de la démarche, et ce, à partir du choix d'indicateurs d'impacts à long terme. Pour la bonne gestion des interventions, il est indispensable de ne pas attendre le terme des opérations, quel que soit leur durée, pour procéder à leur évaluation. Quand l'impact des actions n'a pas été correctement estimé, ou quand des événements inespérés se sont produits, ou encore, quand les actions engagées sont insuffisantes et ne répondent plus aux attentes, des bilans intermédiaires (annuels ou biennaux) s'imposent. L'objectif est de comparer les résultats atteints avec les résultats prévus, ou confirmer ou réviser la démarche suivie, pour atteindre certains objectifs globaux ou

¹⁷¹ Maciejewski, L. 2000. Etat de conservation des habitats : propositions de définitions et de concepts pour l'évaluation à l'échelle d'un site naturel, *Revue d'Ecologie (Terre et Vie)*, Vol. 71 (1), 2016..

¹⁷² UNESCO. 1976. Recommandation de L'UNESCO concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine – Nairobi – Varsovie.

¹⁷³ Charte Internationale ICOMOS pour la sauvegarde des villes historiques – Washington, octobre 1987.

caractéristiques. L'Atelier de Rabat organisé par la RMSU (2009)¹⁷⁴ préconise dans cet esprit des recommandations d'action à moyen terme, tel que l'organisation des ateliers périodiques d'évaluation des opérations de réhabilitation urbaine. Une mission de suivi et d'animation doit accompagner des opérations d'interventions en incluant la population locale et les différents acteurs concernés afin de recadrer les objectifs et redéfinir certaines actions, si nécessaire. On peut citer les plus utilisées¹⁷⁵ : la démarche opérationnelle du « bâtiment durable méditerranéen », la méthode ADEQUA issue du projet du même nom, La démarche haute qualité environnementale, économique et réhabilitation des quartiers HQE₂R, et la grille d'analyse RST₀₂.

2-6-4- De l'exposition à valorisation, les clefs de voute de la démarche

La mise en exposition donne les moyens de présenter le bien culturel au public sur plusieurs échelles du local au national à l'international, tout en permettant de donner accès à ce bien. L'exposition est alors un rituel par lequel le public peut revivre le moment de la « trouvaille ou découverte » et éprouver le sentiment de sublime, « *Puis la mise en exposition donne les moyens de présenter le bien au public et lui offre ainsi une reconnaissance sociale* » (Landel in Hugues F et al., 2006/5)¹⁷⁶. Cette étape représente la liaison et le passage vers le tourisme. C'est à ce moment-là qu'une connexion est faite avec le tourisme.

Dans la valorisation touristique du patrimoine, ce dernier cherche « à *acquérir un statut tout en revalorisant un espace* » (Landel in Hugues F et al., 2006/5)¹⁷⁷. Il se fait une sorte de transfert de valeur et parfois même d'usage, de l'élément patrimonialisé.

La valorisation du patrimoine est un objectif important des sociétés contemporaines. Si pour les individus et les ménages, elle représente un moyen de satisfaire un certain nombre de besoins, d'ordre artistique, esthétique, cognitif ou même de loisir, pour les propriétaires privés ou publics, elle est le moyen de générer les ressources nécessaires à la conservation des monuments. Pour beaucoup d'entreprises, la valorisation est l'occasion de bénéficier de retombées touristiques ou de puiser les savoir-faire et les principes nécessaires à l'innovation. Pour les collectivités territoriales, ce peut être une façon de donner une image positive au

¹⁷⁴ Regional Monitoring Support Unit. Programme Européen Euromed Heritage IV. 2009. Atelier « Réhabilitation des villes et villages historiques » – Rabat.

¹⁷⁵ Voir annexes.

¹⁷⁶ Landel in Hugues, F et al. 2006/5. Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, 683-700 p.

¹⁷⁷ Idem.

territoire et, d'améliorer le cadre de vie à travers la promotion d'un développement local. Alors que pour les Etats, c'est le moyen d'affirmer une identité nationale, source de cohésion.

Le patrimoine se trouve aujourd'hui confronté à de nouveaux défis sans doute plus nombreux que jamais : « *Deux évolutions majeures de l'environnement économique et social contemporain viennent renforcer cet intérêt : la nécessité de créer de nouveaux emplois et celle de mieux affirmer l'originalité et la qualité des produits et des services, dans un monde globalisé où les tendances à la banalisation et les pressions dues à la compétition, nationale comme internationale, sont plus vives* »¹⁷⁸.

Un certain engouement pour la valorisation du patrimoine, à l'échelle mondiale pour les pays qui ont les moyens financiers ou pour les autres, témoigne de la volonté des différents territoires de protéger leurs atouts historiques pour affirmer leur identité et d'en faire une ressource pour soutenir leur développement local. Les motivations comme les procédés utilisés, changent d'un pays à un autre ou d'une région à une autre.

2-6-5- La transmission, l'objectif du développement durable

Vu sous l'angle interprétatif, l'objet patrimonial n'est plus l'objet pris en compte seulement pour lui-même. Ce qui compte, plutôt, est la manière dont il va être mis en scène, avant qu'il soit un outil de transmission aux générations futures. C'est une démarche considérée d'abord, comme moyen de mise en valeur du bien patrimonial et, doit donc répondre à des contraintes de marketing. Selon le directeur de l'Agence Française d'Ingénierie Touristique, l'exposition ou « *l'interprétation est une démarche qui va vers de nouvelles formes de mise en valeur, de médiation* »¹⁷⁹.

En guise de conclusion, le processus de patrimonialisation à l'examen des situations concrètes peut être schématisé comme suit :

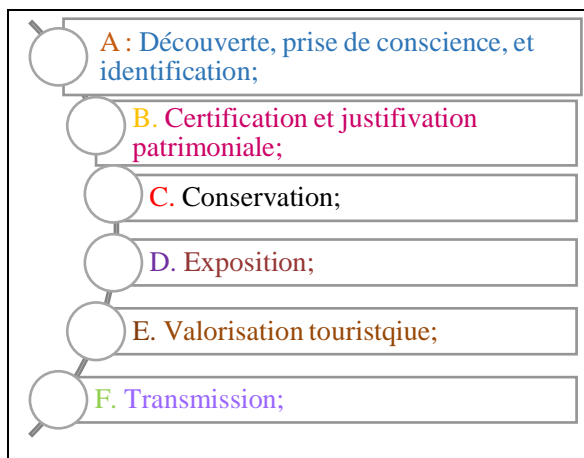


Figure 2.8. Le processus de patrimonialisation retenu.

Source : Bouchemal, M. 2021.

¹⁷⁸ Greffe, X. 2003. La valorisation économique du patrimoine. Ed Delphine Renard, Paris, 284.

¹⁷⁹ Lazzarott, O. 2011. patrimoine et tourisme, histoire, lieux acteurs et enjeux. Ed BELIN, Paris, 302 p.

2-7- La patrimonialisation aujourd'hui, une fièvre patrimoniale

On assiste ces dernières années à un phénomène nouveau qui suscite les acteurs du patrimoine et du tourisme à la fois, et plus particulièrement, les gestionnaires du patrimoine et les professionnels du tourisme. Il s'agit d'une fièvre patrimoniale, qui prend aujourd'hui toute son importance. En effet, il ne se passe de jour sans qu'on célèbre la patrimonialisation d'une ville, d'un espace ou d'une tradition¹⁸⁰. En 2010, le nombre de sites inscrits sur la liste atteint les 911 sites à l'échelle mondiale.

Généralement, la reconnaissance universelle d'un patrimoine entraîne un processus de sauvegarde et de mise en valeur. A Marrakech, par exemple, la notoriété de la cité (ville impériale, site touristique, espace culturel, site du patrimoine mondial, etc.) a fait qu'elle attire plus de monde faisant d'elle la première attraction touristique du Maroc. L'inscription à la liste du patrimoine mondial conduit à renforcer les systèmes juridiques de protection, et améliore donc, les conditions de prise en compte de la durabilité des gestions et à sa réussite (conservation, gestion des risques, participation de la population locale, et gestion fiable et raisonnable des flux touristiques). La patrimonialisation conduit, donc, à des effets positifs sur le bien et sur la population locale, tout en améliorant la qualité de la présentation du site, et en accentuant l'intérêt pour la transmission des valeurs universelles qu'il représente. Ainsi, elle favorise les actions de sensibilisation des différentes populations locales et touristiques à la fragilité du patrimoine, et à sa signification sociale et culturelle.

Nonobstant, les résultats des travaux consacrés à l'impact de l'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial concordent pour souligner que cet impact est relatif¹⁸¹, car prioritairement, il est lié à l'action des gestionnaires du site inscrit. Si la patrimonialisation se limite à enregistrer l'inscription, le bénéfice se limite automatiquement à une augmentation temporaire plus ou moins significative de la fréquentation, et ce, selon que, le site soit ou non, déjà connu. Par contre, si ces gestionnaires s'engagent sérieusement dans un travail de mise en application des directives afin de guider la mise en action des engagements sur le patrimoine mondial, le résultat sera beaucoup plus probant. Cela peut se vérifier au niveau des pays émergents, les orientations ne sont pas bien appliquées, et se heurtent souvent au manque de

¹⁸⁰ Berriane, M. 2010. Patrimoine et patrimonialisation au Maroc, in *Hesperis- Tamuda*, vol XLV, pp 11-17.

¹⁸¹ Borchì, A. 2008. L'impact du statut du patrimoine mondial sur le développement touristique d'un site : le cas d'Assise (Italie). Master « Gestion et valorisation touristique des sites culturels ». Université Paris 1 Panthéon Sorbonne. In Valery, P. 2012. *Tourisme et patrimoine*. Paris, 206 p.

moyens humains, techniques et financiers. Ce qui explique l'état dégradé de ces biens malgré leur inscription sur la liste du patrimoine mondial.

En général, quelque soit la situation, la prise en compte de ces orientations conduit, très souvent, les gestionnaires à améliorer leurs pratiques. L'obligation récente par l'UNESCO de se doter d'un plan de gestion et de préparer un rapport périodique de gestion, favorise la mise en œuvre des bonnes pratiques qui mènent à la conservation, la transmission des valeurs culturelles, la valorisation et le développement local. L'exemple de la ville d'Évora au Portugal est très significatif, la ville était inscrite sur la liste du patrimoine mondial depuis 1986. Au départ, elle était une ville où la majorité de la population active était employée dans le secteur agricole, la crise profonde qu'elle a traversé dans les années 1980, a augmenté le taux de chômage, ce qui a poussé la ville à forger une nouvelle identité. Suite à son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, la fréquentation touristique a augmenté avec un taux du nombre de touristes de plus de 60% (entre 1987 et 1994)¹⁸², rendant la ville ainsi l'une des principales destinations touristiques du Portugal !

D'autre part, selon Prud'homme¹⁸³, les impacts socio-économiques d'une inscription sur la liste du patrimoine mondial sont en réalité exagérés, car, le patrimoine n'est qu'une source, parmi d'autre, de motivation pour le tourisme. A cet effet, « *l'inscription à l'UNESCO doit avoir un effet marqué sur l'attractivité patrimoniale, laquelle doit être une composante majeure du tourisme, lequel doit être un déterminant fort du développement économique. Dans la plupart des cas, un, voire deux ou trois de ces liens sont absents*¹²⁸ ».

En d'autres termes, le label UNESCO n'est en réalité ni une condition nécessaire ni une condition suffisante au développement économique, ni sera donc, une condition qui assure au patrimoine sa préservation, sa valorisation et sa transmission, (figure2.9).

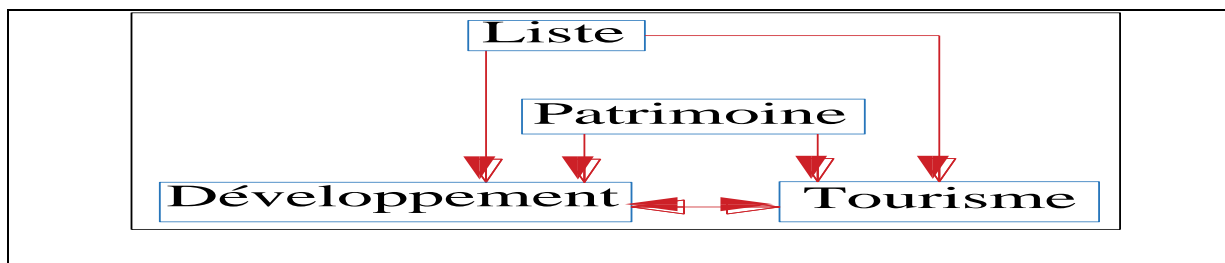


Figure2.9. Impact de l'inscription d'un bien sur la liste mondiale du patrimoine.

Source : Prud'homme. 2008.

¹⁸² Valery, P. 2012. Tourisme et patrimoine. Paris, 206 p.

¹⁸³ Prud'homme R. 2008. Les impacts socio-économiques de l'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial : trois études. UNESCO.

2-7-1- La patrimonialisation, vers la décentralisation et la bonne gouvernance

A l'échelle mondiale, l'approche étatique du patrimoine a conduit à des dynamiques négatives qui s'opposent, aujourd'hui, contre les exigences mêmes de la conservation, en la privant de ressources financières et d'aptitudes. Parmi ces dynamiques, Xavier, G (2003)¹⁸⁴ cite la protection désarticulée entre conservation et valorisation, la faible articulation du patrimoine monumental avec le patrimoine naturel et l'architecture, la marginalisation des associations, et la mise sous tutelle des acteurs privés, la difficile résolution des problèmes de gestion, qu'il s'agit de gestion du personnel ou de gestion commerciale et, l'évolution défavorable des arbitrages budgétaires. De ce fait, la décentralisation à travers la transmission du rôle aux collectivités locales, à la population et aux associations, permettra certainement de générer des dynamiques positives en faveur du patrimoine.

Aborder le patrimoine par le processus de patrimonialisation revient tout d'abord, à mettre en avant ses acteurs et ses protagonistes collectifs (actants) individuels ou isolés (intellectuels, experts, amateurs d'art, architectes, enseignants, universitaires et chercheurs, etc.). Il résulte des interactions logiques et très dynamiques entre acteurs et contextes, au niveau socioculturel, avec un accent sur le rôle de la population locale, et la société. En fait, sous le processus de patrimonialisation, le patrimoine n'est pas une donnée, mais un produit suite à un construit social, qui se fabrique dans le temps, par et pour la population locale. Chaque pays, chaque époque, ont leurs critères de sélection du passé. Chaque société ou groupe social a aussi les leurs, avec des enjeux différents et parfois concurrents.

Quelquefois, la reconnaissance patrimoniale est le produit d'une politique qui peut être imposée par le haut, et sous la pression de l'extérieur (UNESCO, Banque Mondiale, Coopération décentralisée ...). Dans ce cas, s'il n'y aura pas une véritable et profonde appropriation locale du processus, où ce dernier, ne s'effectue pas en relation étroite avec les réalités du développement territorial. Sa pérennité sera d'autant plus fragile, et se traduira par une dépossession des populations résidentes, non seulement de sa conduite, mais aussi de l'essentiel de la préservation du bien culturel. Certes, la mise en route d'un processus de patrimonialisation peut être déclenchée par une intervention internationale ou nationale, qu'il s'agisse du classement au patrimoine mondial de l'UNESCO ou, par l'Etat, mais, son

¹⁸⁴ Greffe, X. 2003. La valorisation économique du patrimoine. Ed Delphine Renard, Paris, 284.

appropriation par les populations locales résidentes sur le territoire considéré, apparaît essentielle, pour la valorisation durable du patrimoine.

La nécessaire appropriation du patrimoine par la population, confère à cette dernière, un rôle essentiel dans le processus de patrimonialisation et parfois même dans la gestion du patrimoine. La population locale joue, à cet effet, un rôle décisif et essentiel dans la reconnaissance et la prise en charge du bien culturel. Cet acteur peut s'identifier sous forme de groupes reconnus officiellement tel que les associations enregistrées, ou parfois, des groupes informels ou d'autorités traditionnelles, tels que les sociétés secrètes, les particuliers privés qui incitent au respect de diverses règles susceptibles de peser fortement sur la préservation du patrimoine qui, échappe, pour une bonne part, aux instances officielles. En particulier, le travail de bénévole assuré par les associations, conduit, dans la majorité des cas, à la reconnaissance du patrimoine à différentes échelles et par la suite à sa préservation.

Dans le contexte politique et administratif, l'Etat ou les autorités publiques, jouent un rôle décisif dans le processus de patrimonialisation. Cela se joue, de l'élaboration d'un cadre juridique (codes d'urbanisme, permis de construire, zones de protection...), à l'administratif. Cet acteur est susceptible de jouer le rôle de coordinateur et d'arbitrage entre les différents acteurs avec leurs intérêts divergents et, à différents niveaux pour que ce processus de patrimonialisation soit favorable au développement. Un autre rôle des pouvoirs publics réside dans l'apport financier, qui couvre les dépenses et les frais des interventions sur le patrimoine afin de le préserver.

2-7-2- La patrimonialisation, un enjeu plutôt économique

Avec les changements climatiques et les risques qui menacent l'humanité, la notion du développement durable, le devenir de la planète, et l'avenir du monde, sont devenus, une préoccupation majeure des sociétés actuelles. L'attention portée au patrimoine, est manifeste. Des rencontres et des colloques ont été organisés pour définir des mesures et assurer la permanence de ce patrimoine. Pour cela, le droit international a répondu par la notion de « *patrimoine commun de l'humanité* ». Une notion, qui renvoie à l'idée d'héritage, de richesse commune de l'ensemble de l'humanité, à préserver afin de transmettre de génération en génération. Dans ce cas, la préservation ne dépend pas de la seule volonté des Etats, ou des collectivités locales, mais plutôt de la communauté internationale toute entière qui se sent concernée. De ce fait, la patrimonialisation est d'abord un enjeu mondial mais, qui s'oppose à

la mondialisation. Selon Jeudy, H-P. 2001¹⁸⁵: «*la référence renouvelée à l'identité, par la patrimonialisation, semble s'opposer au phénomène de mondialisation, comme une défense contre le risque de confusion et de perte des identités culturelles*».

Bien évidemment, il existe d'autres enjeux qui sont accordés par l'humanité aux ensembles patrimoniaux et, qui dépendent des différentes valeurs du patrimoine, sur lesquelles s'évalue le bien culturel à travers le temps, afin d'attribuer un statut légal de protection, de conservation et de gestion. Ainsi, si un objet peut devenir patrimoine, c'est parce qu'il est chargé de sens, d'histoire, de mémoire et de valeurs pour un groupe social, dont son existence est un moyen de symboliser cette histoire et la faire connaître. La reconnaissance de ces valeurs, est une référence qui caractérise la société et lui fait conserver son bien culturel.

Ces valeurs d'évaluation du patrimoine ont pour origine, une théorie qui remonte à l'ouvrage d'Alois Riegl qui, en 1903 publie son ouvrage «*le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse*»¹⁸⁶. Un ouvrage central, car il analyse le patrimoine d'un angle social et culturel, et propose par la suite une série de valeurs jugées essentielles à l'évaluation et la fabrique patrimoniale. D'après Riegl, A. (1903), tout objet singulier ou ordinaire du passé traversant le temps se patrimonialise. Dans ce cas il acquiert une patine témoin d'une temporalité, on parle alors d'une valeur **d'ancienneté**, qui exclue toute modification et préconise la non-intervention. S'il appartenait à une personnalité célèbre marquante de son temps où ayant été l'objet de lieu, d'un fait ou événement à un moment de la vie de cette personnalité, il acquiert **une valeur d'histoire**. Ainsi, un objet ou une œuvre peut comporter à la fois une ou plusieurs valeurs telles que la valeur artistique, valeur d'exemplarité, d'identité, valeur de remémoration ou, valeur d'usage des monuments. P. Collarossi¹⁸⁷ définit les principales valeurs attribuées ou attribuables aux biens naturels et culturels, comme la valeur scientifique, la valeur monumentale, la valeur esthétique, la valeur d'évocation, la valeur pédagogique, la valeur de consistance, la valeur ludique et la valeur d'usage.

De même que le patrimoine a évolué et continue de prendre diverses formes avec des rythmes accélérés, les valeurs de leur côté ne sont pas sensées rester inchangées, elles se transforment aussi en répondant aux exigences d'une mondialisation universelle, non seulement à l'échelle socioculturelle mais aussi économique, «*un objet devient patrimoine*

¹⁸⁵ Jeudy, H-P. In Benazzouz Boukhalfa, K. Dahli, M. 2009. La sauvegarde du patrimoine culturel, des enjeux multiples. Mémoire de Magistère, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie.

¹⁸⁶ <http://excerpts.numilog.com>

¹⁸⁷ In https://viesdevilles.net/file_download/142/article_06_05.pdf.

parce qu'il représente une valeur économique et que sa disparition constitue une perte pour la collectivité locale»¹⁸⁸.

Selon le Larousse, la patrimonialisation, c'est rendre quelque chose patrimoniale, lui donner une valeur économique. Donc, pour qu'il y ait une reconnaissance patrimoniale, il ne suffit pas que l'héritage ciblé ait acquis du sens pour une collectivité sociale et qu'il ait une légitimation « scientifique » par les spécialistes du patrimoine. Il faut également que l'objet patrimonial puisse acquérir une valeur économique et soit rentable. Le moteur principal de la patrimonialisation est bien souvent la revalorisation d'emprises désaffectées afin de les transformer en ressources économiques. Le patrimoine représente ainsi une forme de capital économique¹⁸⁹.

En effet, cet enjeu apparaît comme un enjeu pour l'avenir¹⁹⁰. Le patrimoine constitue donc un critère essentiel pour le développement durable, entant que support de base de l'activité économique et une des ressources non renouvelables à préserver, et potentiellement utilisables. Il contribuera au renouvellement de la ville sur elle-même, car, celle-ci, en valorisant son image et en redynamisant et développant son économie locale, principalement, par le biais de sa valorisation touristique, on favorisera le maintien sur place de la population locale.

CONCLUSION

Le patrimoine, ou plutôt les patrimoines, tant leur diversité est ample, répondent à des constructions sociales complexes et volontaristes, réalisées au fil des temps dans des territoires différents à travers le monde. Cette diversité nous permet de parler aujourd'hui d'une surabondance, voire d'abus patrimonial englobant toute une palette d'objets et d'œuvre d'art, de lieux et de sites, de monuments et d'édifices, de paysages, d'événements, de savoir-faire, de tradition, et de cultures locales bien particulières qui ont gagné ce statut.

Le patrimoine entant que bien commun chargé de sens et de valeur, couvre plusieurs dimensions, sociale, historique, environnementale et économique et parfois même politique. La réussite de sa prise en charge afin de le transmettre aux générations futures, implique l'analyse du processus patrimonial qui lui attribue le statut de patrimoine.

¹⁸⁸ Greffe, X. in Abichou, H. 2009. La valorisation du patrimoine, vecteur du développement durable, quelles retombées économiques et quel dispositif institutionnel ? Cas du sud tunisien. Thèse de doctorat, Université de Montpellier.

¹⁸⁹ Graham, 2002. In Veschambre, V. 2007. Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace.

¹⁹⁰ Guy, D-M. 2007. Processus de patrimonialisation et construction des territoires. Colloque "Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser", Poitiers-Châtelleraut. Geste éditions, France, pp.87-109.

Ce processus n'est pas facile à cerner, il est complexe tant par la diversité de ses acteurs que par l'imbrication des cheminements qui y sont à l'œuvre. Il s'opère en plusieurs étapes qui se déroulent selon un changement itératif. Le respect de l'enchaînement des étapes du processus est primordial pour atteindre les objectifs visés de la patrimonialisation.

Pour chaque objet patrimonial, il existe un processus de patrimonialisation distinct qui se définit selon le contexte local du bien culturel à l'échelle sociale, culturelle, économique, environnementale,..., dont chaque processus se traduit par la mise en place de règles de conservation, de valorisation, avec toutes ses dérivées d'accès, d'appropriation et de gestion des biens concernés, afin d'assurer leur transmission.

L'objectif du processus de patrimonialisation est la préservation du patrimoine et la promotion des traits singuliers des lieux à travers leur mise en valeur, qui ne se passe que par le biais du tourisme. Ce processus est, certes, un construit social, mais avec un enjeu économique très important, et l'économie patrimoniale ne peut qu'être touristique. C'est pour cette raison que le tourisme paraît dans les dernières étapes du processus, soit dans celle de l'exposition, soit dans celle de la valorisation, ce qui engage la dynamique des lieux. Enfin, ce processus de transformation des lieux, n'est finalement achevé que dans l'agencement des deux phénomènes : tourisme et patrimoine.

CHAPITRE III : TOURISME ET PATRIMOINE ; UN DIALOGUE DYNAMIQUE ET TEMPOREL.

INTRODUCTION

L'intérêt et le retour vers l'antiquité ont conduit à exercer une influence déterminante sur les grands voyageurs de la fin du XV, et de la première partie du XVI siècle¹⁹¹. Les grandes découvertes archéologiques au début du XVI siècle, ont développé un type particulier de voyage culturel, c'est celui des « antiquaires », qui se déplacent, non seulement, pour étudier les sites évoqués dans les textes grecs et romains, mais aussi servir de bases à des échanges scientifiques et culturels, et préfigurer un peu les grands musées du XIX siècle. De ce fait, les voyages individuels, deviennent plus tardivement des voyages organisés en groupes, et se multiplient par la suite, pour parcourir les hauts lieux culturels et les sites naturels du monde.

La relation entre voyage et patrimoine évolue considérablement durant ce siècle, à travers l'institutionnalisation des procédures de protection, de restauration et de mise en valeur des sites et monuments. Les musées, monuments et sites naturels acquièrent peu à peu le statut d'attraction touristique. Ainsi le XIXe siècle est connu par des opérations de protection des vestiges archéologiques, objets, sites ou biens patrimoniaux afin de les faire connaître, et les exposer à un large public, en les utilisant de plus en plus comme images pour affirmer leur identité. Les cartes postales, les timbres-poste, les monographies, les souvenirs diffusent largement les représentations des hauts lieux culturels et naturels. A partir des années 1980, l'offre touristique culturelle progresse très rapidement.

3-1- Patrimoine et tourisme aujourd'hui : quelle relation ?

La relation entre le tourisme et le patrimoine a déjà fait l'objet de nombreuses études, aussi bien par les acteurs du tourisme que du patrimoine (l'UNESCO) ou encore des scientifiques en économie et en sciences sociales. La plupart de ces études concluent à la difficulté d'investiguer cette relation¹⁹².

Aussi, la protection du patrimoine et sa mise en valeur passent dans de nombreux cas par le biais du tourisme, qui apparaît dans les dernières phases de patrimonialisation, soit celle

¹⁹¹ Patin, V. 2012. *Tourisme et patrimoine*. Ed Imprim'vert. Paris, 207p.

¹⁹² Istasse. 2011. In Cotinha, S. 2014. *Tourisme patrimonial dans les villes historiques; Entre protection et mise en valeur durable du patrimoine à La Chaux-de-Fonds*.

d'exposition ou de valorisation. Une lecture du processus par le bas, montre le rôle que joue le patrimoine comme un vecteur majeur de l'activité touristique et un potentiel économique important qui permet même la régénération de la ville sur elle-même.

Lazarrotti O, 2000, dans son article « Patrimoine et tourisme, un couple de la mondialisation¹⁹³ », a expliqué la relation entre eux par une démonstration mathématique. Parmi les dix premiers pays présentant le plus de biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial, huit d'entre eux faisaient aussi partie des dix premiers pays recevant le plus d'arrivées internationales (tableau3.1).

Tableau3.1. les dix pays les plus touristiques, en million de touristes 2009.

Arrivées des touristes internationaux.						Rang	Pays	Nombre de biens inscrits
Rang		Millions		Variations %				
		2012	2013	12/11	13/12			
1	France	83.0	...	1.8	...	1	Italie	50
2	Etats Unis	66.7	69.8	6.3	4.7	2	Chine	47
3	Espagne	57.5	60.7	2.3	5.6	3	Espagne	44
4	Chine	57.5	55.7	0.3	-3.5	4	Allemagne	39
5	Italie	46.4	47.7	0.5	2.9	5	France	39
6	Turquie	35.7	37.8	3.0	5.9	6	Inde	32
7	Allemagne	30.4	31.5	7.3	3.7	7	Mexique	32
8	Royaume-Uni	29.3	31.2	-0.1	6.4	8	Royaume-Uni	28
9	Fed de Russie	25.7	28.4	13.5	10.2	9	Fédération de Russie	26
10	Thaïlande	22.4	26.5	26.5	18.8	10	Etats-Unis d'Amérique	22

Source : Lazarrotti selon le Baromètre OMT du tourisme mondial 2010¹⁹⁴.

Aussi, « par pays, en croisant le nombre de sites [en janvier 2010] et celui des entrées touristiques de l'an 2009, selon les sources disponibles de l'OMT, on obtient un coefficient de corrélation linéaire entre les deux phénomènes, ce qui permet de mesurer la relation entre l'évolution du premier et celle du second. Un premier calcul, portant sur les données de Lazarrotti (1999)¹⁹⁵, produit un coefficient élevé ($r=+0,75$) ». Le calcul du même coefficient de corrélation linéaire pour l'année 2006 a permis d'avoir la valeur de $+0.82$. Patrimoine et tourisme sont donc corrélés positivement.

L'Europe a accueilli 52% des arrivées internationales avec 563,4 millions de touristes internationaux en 2013¹⁹⁶. L'Afrique, quant à elle, est la région qui a accueilli le moins

¹⁹³ Lazarrotti, O. 2000. Patrimoine et tourisme, un couple de la mondialisation. Mappemonde, n°1, p12- 16.

¹⁹⁴ Lazarrotti, O. 2011. Patrimoine et tourisme, histoire, lieux acteurs et enjeux. Ed BELIN, Paris, 302 p.

¹⁹⁵ In Cotinha, S. 2014. Tourisme patrimonial dans les villes historiques; Entre protection et mise en valeur durable du patrimoine à La Chaux-de-Fonds », Sierre.

¹⁹⁶ Idem.

d'arrivées internationales, avec une part de seulement 5%¹⁹⁷. Cette forte part attribuée à l'Europe en termes d'arrivées internationales se retrouve également sur la Liste du Patrimoine Mondial : l'Europe présente, en effet, la plus forte concentration de biens inscrits au Patrimoine mondial avec 48% de l'effectif planétaire¹⁹⁸. L'Afrique, quant à elle, avec ses 5% d'arrivées internationales, ne détient que 9% de la part des biens inscrits sur la liste du Patrimoine mondial¹⁹⁹. Autrement dit, au cours de ces dernières années, on assiste à un renforcement d'un lien, déjà fort du reste, entre patrimoine mondial et tourisme. Cette démonstration signifie que la relation statistique entre les deux variables étudiés est forte²⁰⁰, et que dans ce cas de figure, les notions de patrimoine et tourisme sont fortement liées.

Cette présentation de Lazzarotti, se trouve justifiée par les nombreuses études menées à ce sujet au cours des dernières années, sous-entendent, pour certaines, et affirment pour d'autres que « *si un site est « plus patrimonial » parce qu'il est inscrit au Patrimoine mondial en vertu d'une valeur universelle, il soit d'autant plus touristique ou appelé à le devenir* »²⁰¹. Un tel constat, va sans doute contre l'idée reçue qui fait du tourisme un grand destructeur de patrimoine. Or, l'analyse de la liste des sites en péril, publié et actualisé par le Comité du patrimoine en même temps que celle des sites inscrits, confirme le lien positif entre le patrimoine mondial et le tourisme. De ce fait, aucun site parmi les plus fréquentés n'y figure sur cette liste.

De manière incontestablement significative, les fréquentations internationales touristiques coïncident avec la répartition des sites du patrimoine mondial. Certes, les processus d'élection et d'inscription sur la prestigieuse liste n'intègrent pas d'une façon directe les critères et données du tourisme. Mais en réalité, ces sites sont inscrits pour les mêmes raisons qu'ils sont fréquentés.

3-2- Le patrimoine une norme qui impose un nouveau tourisme et de nouveaux touristes

La majorité d'études qui poursuit l'exploration des relations entre patrimoine et tourisme, s'intéresse aux effets du tourisme sur le patrimoine et, peu celles qui étudient les

¹⁹⁷ Organisation Mondiale du Tourisme. 2014.

¹⁹⁸ Centre du Patrimoine Mondial. 2014.

¹⁹⁹ Idem.

²⁰⁰ Grasland. 1998. In Cotinha, S. 2014. *Tourisme patrimonial dans les villes historiques ; Entre protection et mise en valeur durable du patrimoine à La Chaux-de-Fonds* ». Sierre.

²⁰¹ Dormaels & Morisset. 2011. In Cotinha, S. 2014. *Tourisme patrimonial dans les villes historiques ; Entre protection et mise en valeur durable du patrimoine à La Chaux-de-Fonds* ». Sierre.

pressions que peut exercer le patrimoine sur le tourisme. Généralement, les relations entre les deux se jouent autrement, car au nom du patrimoine et sous le prétexte appuyé de son éventuelle disparition, un ensemble de normes sont énoncées afin de contrôler les différentes pratiques touristiques. La question qui peut se poser est : et si le patrimoine interdisait l'accès des touristes à certains lieux ? Dans ce cas, le patrimoine doit se protéger contre les pratiques insupportables d'un tourisme non respectueux des lieux et qui, en même temps, est désormais devenu incontournable, même au sein des doctrines internationales.

Certes, la prise en compte des faits l'impose, mais tourisme ou patrimoine, chacun y va de ses conseils. Des chartes ont été rédigées afin de dicter des codes à respecter, pour atteindre l'intérêt général grâce aux actions de tous. Pour cela patrimoine devrait servir d'arguments de mise aux normes des pratiques touristiques, et participe ainsi au façonnement de nouveaux touristes. On parlera alors d'écotouristes, en insistant sur leur responsabilité vis-à-vis des autres et vis-à-vis de la planète, ou prétextant le faire. La curiosité de cette tendance est qu'elle passe par l'argument patrimonial.

Le nouveau contexte des années 1990 a été marqué par l'émergence de la doctrine du développement durable. Ainsi, les relations entre tourisme et patrimoine ont été repensées et tissées autrement. Ce changement se vérifie au niveau des rectifications effectuées sur les textes des chartes qui traitent la problématique du patrimoine et du tourisme.

Dans le prolongement des bases de la charte de Venise, et sur celles de huit autres textes qui suivirent de 1981 à 2003²⁰², l'ICOMOS a promu la notion de tourisme culturel sur la base d'une charte de tourisme culturel, rédigée une première fois en 1976, et actualisée en 1999. Dans ses premiers textes (1976), la charte, présente le tourisme comme facteur de dégradation du patrimoine culturel : « [...] *tel qu'il est actuellement pratiqué, [...] le tourisme culturel ne saurait être séparé des effets négatifs, spoliateurs ou destructeurs, qu'entraînent l'emploi massif et incontrôlé des sites et monuments qui ont fait l'objet* »²⁰³. Dans le second, quant à lui, la charte forme une définition de la notion de patrimoine et en fait le premier de ses principes généraux : « *Au sens le plus large, le patrimoine naturel et culturel appartient à tous les hommes, nous avons chacun un droit et une responsabilité de compréhension, d'appréciation et de conservation de ces valeurs universelles* »²⁰⁴. De ce fait, le tourisme est

²⁰² Lazzarotti, O. 2011. Patrimoine et tourisme, histoire, lieux acteurs et enjeux. Ed BELIN. Paris, 302 p.

²⁰³ Idem.

²⁰⁴ Idem.

considéré comme partie prenante de la mémoire collective de l'humanité qui n'est plus de type monumental mais plutôt patrimonial, et qui existe parce qu'elle est transmise. Le tourisme figure donc, parmi les moyens de cette transmission, d'où l'importance de contrôler ce qui sera transmis.

3-2-1- A la recherche d'un tourisme plus adéquat pour le patrimoine

L'UNESCO n'a pas échappé au mouvement de mise en conformité du tourisme. Elle y répond par l'idéologie du « tourisme durable », par le remplacement de l'approche dominante de la « capacité des charges » par la « limite de changement acceptable ». Chaque pays signataire s'est déjà engagé à adopter des lois de conservation (article 4 de la convention). Il peut importer des modèles d'évolution, et ainsi assurer l'emprise de l'international sur le national. L'UNESCO cherche aussi à orienter le sens. Le passage d'une lecture quantitative du problème à une lecture qualitative, s'accompagne d'une volonté de balancer le tourisme vers des formes plus adéquates et plus légères pour le patrimoine. On parle alors de tourisme culturel et de l'écotourisme, qui sont considérés comme une solution contre tous les maux patrimoniaux causés par un tourisme dit de masse. Grâce à ces deux types de tourisme, plusieurs réseaux de lieux ont été créés, tel que celui de « *l'Organisation des villes du patrimoine mondial* ». Il a été fondé en 1993 à Fès suite d'un colloque international tenu en 1991 au Québec, et ayant comme pour objectif d'aider les villes membres à bien gérer la fréquentation touristique des sites patrimoniaux, 238 villes en font partie²⁰⁵. Ainsi, le patrimoine participe à la mise en norme du tourisme ou, du moins, sert de prétexte et de caution à ce vieux projet.

3-2-2- L'offre touristique culturelle : le patrimoine est au service du tourisme

Si la dynamique touristique a, peu à peu, conduit à organiser le patrimoine culturel afin de l'exposer plus largement aux visiteurs (touristes), le patrimoine de son côté, offre une palette d'objets afin de diversifier les attractions touristiques. L'offre touristique patrimoniale peut se diviser en: l'offre culturelle touristique à forfait, et l'offre culturelle d'accès direct sans forfait. Classiquement, le « produit touristique » désignait un assemblage de prestations tels que le transport, l'hébergement, l'animation, qui nécessitaient une préparation. A cela s'ajoute toutes les offres patrimoniales, les différents types d'offre peuvent se résumer comme suit:

²⁰⁵ Lazzarotti, O. 2011. Patrimoine et tourisme, histoire, lieux acteurs et enjeux. Ed BELIN. Paris, 302 p.

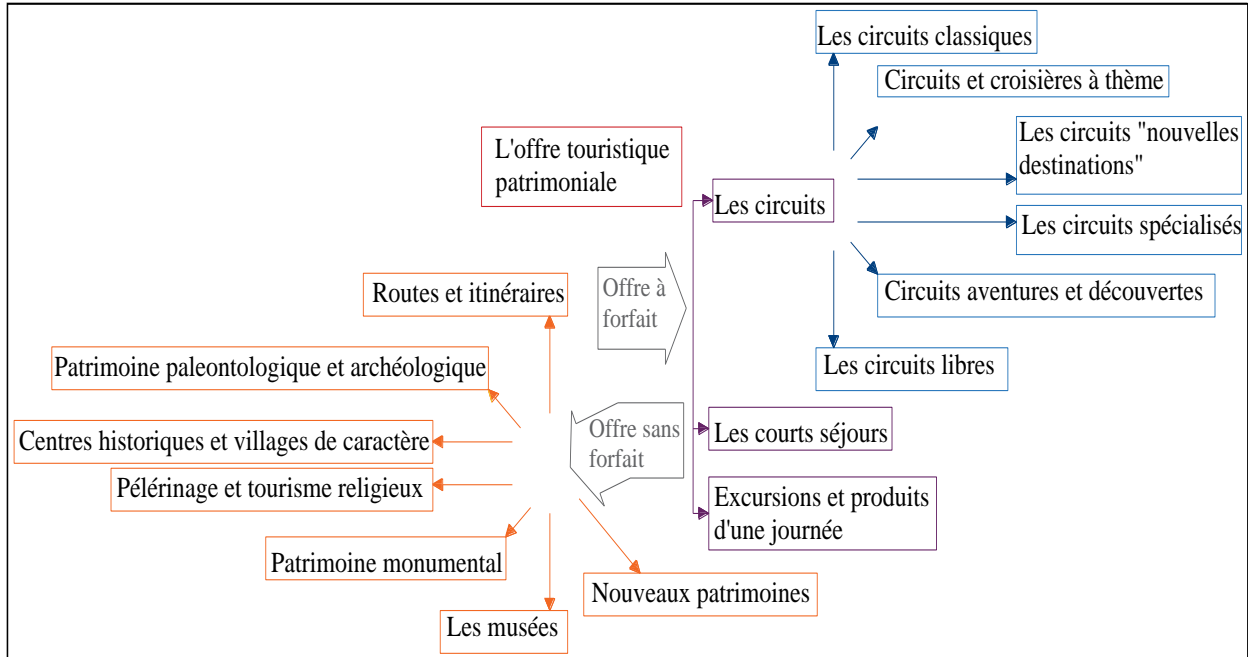


Figure 3.1. Les principales offres patrimoniales et culturelles pour le tourisme.
 Source : Bouchemal, M. 2021.

3-3- Ou quand le tourisme détruit-il le patrimoine ; le tourisme une charge pour le patrimoine

L'idée généralisée sur le tourisme est qu'il est destructeur du patrimoine, qui vit sous la perpétuelle menace de celui-ci jusqu'à le « tuer », en l'attaquant farouchement jusque dans la dimension physique de son intégrité. La « surfréquentation », toujours associée à la pression de la masse, est souvent l'argument massue de tels propos.

A cet argument quantitatif, s'ajoute parfois, explicitement, un argument d'ordre qualitatif. Les touristes ne respectent et n'essayent pas de comprendre les lieux qu'ils parcourent. Ils le montrent par des pratiques qui ne sont pas conformes avec les pratiques de la société accueillante. Leurs comportements seraient en décalage avec l'« esprit » des lieux patrimoniaux et les pollueraient.

Généralement, la première relation du patrimoine au tourisme est celle d'une antinomie, soit d'une incompatibilité radicale entre les deux, le tourisme altérant, dégradant, voire détruisant, ..., le patrimoine. En résumé, le « *trop de touristes tuent le tourisme* » et là où les « *touristes avancent, le patrimoine recule* »²⁰⁶... Quelques cas, à contrario, montrent que le manque de touristes peut aussi détruire, indirectement certes, mais au sens strict du terme.

²⁰⁶ Lazzarotti, O. 2011. Patrimoine et tourisme, histoire, lieux acteurs et enjeux. Ed BELIN. Paris, 302 p.

L'absence de touristes ne provoque-t-elle pas davantage l'oubli et par la suite la disparition du patrimoine ?

Pourtant, l'augmentation permanente du nombre de touristes internationaux, passant de près de 165 millions en 1970 à plus de 880 millions en 2009²⁰⁷ infirme cette hypothèse, car le patrimoine se trouve placé dans un éclairage et une dynamique qui n'a jamais été aussi lumineux. Sans doute, ce constat, a conduit à formuler et mettre en pratique d'autres méthodes de gestion.

Pour minimiser les risques qu'exercent le tourisme sur le patrimoine, une formulation en termes de capacité de charge touristique a été dominée à la fin du XX^{ème} siècle. Calculer les limites d'accueil, au sens physique du terme, d'un lieu, et déterminer ce nombre comme norme de fréquentation, paraissaient comme étant la démarche à appliquer afin de préserver, à la fois, le patrimoine et le tourisme.

3-3-1- La «capacité de charge» touristique: un moyen de sauvetage du patrimoine

L'origine du concept de capacité de charge revient aux travaux du chercheur américain E.P Meinecke (1929)²⁰⁸ sur les effets négatifs du tourisme dans un parc naturel en Californie en 1929. La capacité de charge n'apparaît pas de façon explicite dans cette étude mais elle, sous-tend, le raisonnement²⁰⁹. Plusieurs travaux s'écoulent sur le concept, vérifiés principalement sur les parcs naturels aux USA entre 1930 et 1960, mais ce n'est qu'en 1961, que le terme de « carrying capacity » apparaît officiellement par V.A. Wagar²¹⁰. Dans le domaine du tourisme, le terme s'est adopté en 1973 par l'UIOOT²¹¹ puis repris par l'OCDE²¹² en 1977, et redéfini plus en détail par l'OMT en 1977²¹³.

Le concept s'est élargi dans le temps. Aujourd'hui, la capacité de charge traite aussi bien de l'économie que du domaine socio-économique, mais il a été remis en question dans les années 1990, essentiellement à cause des difficultés touchant à sa mise en œuvre et à ses coûts. La réflexion sur la capacité de charge peut être considérée comme le précurseur de

²⁰⁷ Lazzarotti, O. 2011. Patrimoine et tourisme, histoire, lieux acteurs et enjeux. Ed BELIN. Paris, 302 p.

²⁰⁸ Moretti, J-L. 2010. Tourisme et aménagement du territoire en Corse, la recherche de l'optimum, l'Harmattan. Paris, 345 p.

²⁰⁹ Lazzarotti, O. 2011. Patrimoine et tourisme, histoire, lieux acteurs et enjeux. Ed BELIN, Paris, 302 p.

²¹⁰ Idem.

²¹¹ Union Internationale des Organes Officiels de Tourisme.

²¹² L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques.

²¹³ Moretti, J-L. 2010. Tourisme et aménagement du territoire en Corse, la recherche de l'optimum, l'Harmattan. Paris, 345 p.

toutes celles qui ont conduit au concept de tourisme durable²¹⁴. Selon Thurot J-M (1980)²¹⁵, elle peut se définir comme « *Fréquentation touristique que peut admettre durablement le système socio-économique régional sans se modifier irrémédiablement* ». Cela se traduit par une structure économique locale, en évitant largement les structures externes, non régionales ou étrangères des structures sociales, afin d'empêcher les changements des équilibres sociaux antérieurs, ainsi que les équilibres écologiques initiaux.

La détermination de la capacité de charge ne se résume pas à l'application d'une formule mathématique, qui sert à définir un nombre au-delà duquel le développement devrait cesser. Les objectifs de son évaluation visent « *la gestion des effets des visiteurs, les limites acceptables du changement, et les cadres de protection des ressources des expériences des visiteurs* »²¹⁶.

Certains auteurs emploient plutôt le terme de « capacité d'accueil » lorsqu'il s'agit de sites naturels. L'objectif étant de communiquer la vocation patrimoniale et sociale de ces sites naturels mieux que le vocable charge, « *La capacité d'accueil est une notion fondamentale, mais de quantification délicate. Son estimation doit découler d'une approche portant sur des unités de territoire qui, par leur homogénéité de caractéristiques géographiques, naturelles, paysagères et d'usage, constituent des entités résidentielles touristiques. Son estimation porte sur la totalité des urbanisations existantes ou à créer et prend en compte les espaces naturels qu'il faut préserver d'une fréquentation excessive* »²¹⁷. Ce concept touche tous les types de sites à l'instar de la capacité de charge.

3-3-2- De la « capacité de charge » à la « limite de changement acceptable »

Sur un plan pratique, l'approche de la « capacité de charge » a été abandonnée et remplacée par une nouvelle démarche appelée la « limite du changement acceptable ». Cette dernière a été présentée dans un document officiel de l'UNESCO publié en 2002 par d'Arthur Pederson: « *le défi est de définir l'importance et le type de changement acceptable et de proposer des indicateurs limités pour chaque changement susceptible de dégrader les conditions souhaitées pour cette catégorie-là* »²¹⁸.

²¹⁴ Lazzarott, O. 2011. Patrimoine et tourisme, histoire, lieux acteurs et enjeux. Ed BELIN. Paris, 302 p.

²¹⁵ Idem.

²¹⁶ Izabel. 2003., dans Tranquard, M. 2013. Opérationnalisation des projets écotouristiques ; quelle ingénierie pour favoriser la durabilité environnementale ? Revue Tourisme & Territoires. Volume 3.

²¹⁷ Moretti, J-L. 2010. Tourisme et aménagement du territoire en Corse, la recherche de l'optimum, l'Harmattan. Paris, 345 p.

²¹⁸ Lazzarott, O. 2011. Patrimoine et tourisme, histoire, lieux acteurs et enjeux. Ed BELIN. Paris, 302 p.

Cette nouvelle démarche a été argumentée par le fait qu'elle épouse un point de vue dynamique, et s'appuie sur la méthodologie « VERP », « Visitor, Expérience and Ressource, Protection Process », qui ne fixe pas dans l'absolu la limite des interdits, mais elle définit, relativement, ce qui en terme de changement, peut être acceptable ou non. Les ressorts de cette approche sont reconnus, à savoir la satisfaction des touristes, le processus de protection des ressources, et la police touristique.

En résumé, la limite du changement acceptable doit mettre en marche, un site tout en croisant éducation et revenus. Elle peut être définie en se basant sur la méthode dite « AFOM », autrement dit « Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces », qui permet d'analyser les forces, les faiblesses des stratégies de développement, et les menaces et les opportunités, à l'aide d'une série d'indicateurs afin de faire du tourisme une richesse plutôt qu'ennemie.

3-3-3- L'analyse du cycle de vie, un écobilan d'évaluation des impacts et de préservation des ressources

C'est un outil adopté afin d'évaluer les impacts environnementaux potentiels de l'activité touristique, tout au long de sa vie. Cela se fait, à travers la quantification de l'utilisation et l'exploitation des ressources pour identifier en suite des pistes d'amélioration des performances « environnementales » liées à l'activité, à différentes étapes de son cycle de vie.

D'après Tranquart, M (2013)²¹⁹, le cycle de vie des produits, en matière touristique, est relativement connu. S'inspirant de la physique des matériaux, Butler (1980)²²⁰ avance que les touristes (considérés comme contrainte) exercent des pressions (impact ou déformation) sur l'espace à la façon d'un cycle. Cette pression se traduit physiquement par un point de rupture, dont son intensité et impact dépendent des nombres de touristes et proportionnels à lui: si le nombre de touristes est faible, la pression est négligeable et donc, l'espace touristique reste inchangé. Au contraire, une plus forte fréquentation exercera de fortes pressions et induira d'importantes modifications. Au-delà d'une certaine limite, il risque d'y avoir irréversibilité. Toute destination touristique possède donc une résistance limite à la pression, et qui dépend de la fragilité des écosystèmes.

²¹⁹ Tranquard, M. 2013. Opérationnalisation des projets écotouristiques ; quelle ingénierie pour favoriser la durabilité environnementale ? Revue Tourisme & Territoires. Volume 3.

²²⁰ Idem.

L'analyse du cycle de vie est un processus normalisé (ISO14040 et ISO14044)²²¹ et se déroule en quatre grandes phases, à savoir la définition des objectifs et du champ de l'étude (système à étudier), l'inventaire des flux qui traversent le système, l'évaluation des impacts sur l'environnement, et l'interprétation des résultats. Ces différentes étapes permettent de suivre l'état de résistance de l'environnement et de poser des actes de gestion efficaces afin de permettre aux écosystèmes de se résilier et se reconstituer.

3-4- Du tourisme pour le patrimoine : la gestion touristique du patrimoine

En réalité, la gestion du patrimoine par le tourisme n'est pas récente, elle remonte au milieu des années 1960 où, des politiques touristiques planifiées se sont apparues²²². Avec la création du concept de développement durable et, à travers la rédaction de l'Agenda 21, le tourisme figurait parmi les champs d'action retenus pour parvenir à une meilleure gestion de l'environnement²²³. Selon le rapport 2004 de la World Monuments Foundation²²⁴, la gestion a une influence bénéfique sur la protection des sites ayant subi ou subissent des atteintes et dommages de différentes origines.

A partir de l'an de 2007, l'UNESCO commence à exiger, pour chaque site inscrit sur la liste du patrimoine mondial, ou un site postulant pour une éventuelle inscription, un plan de gestion qui instaure une approche plus globale de la gestion des sites. Pour cela, des dispositifs juridiques et financiers, publics et privés, qui régissaient la gestion des sites ont été enrichis et adaptés. Beaucoup de collectivités locales et de municipalités se sont encouragées pour demander une inscription sur la liste des monuments classés, ou même parfois au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cela, va permettre aux sites classés, monumentaux ou naturels, de bénéficier d'une meilleure protection environnementale, à condition de respecter un cahier des charges d'entretien et d'exploitation touristique.

La gestion touristique des sites du patrimoine mondial est une problématique importante qui pose plusieurs interrogations²²⁵, et notamment, celle de la pratique de l'activité sur des lieux et sites emblématiques. Cela pose la question de la durabilité du tourisme, pour

²²¹ Tranquard, M. 2013. Opérationnalisation des projets écotouristiques ; quelle ingénierie pour favoriser la durabilité environnementale ? Revue Tourisme & Territoires. Volume 3.

²²² Lazato-Giotart, J-P. 2006. Le chemin vers l'écotourisme. Ed Delachaux et Niestlé. Paris, 192p.

²²³ Idem.

²²⁴ Idem.

²²⁵ UNESCO, 2002.

se pencher vers un écotourisme visant une gestion optimale des ressources patrimoniales basée sur un processus de planification à long terme, et la participation des parties prenantes dans ce processus²²⁶.

Le milieu dans lequel la convention du patrimoine mondial opère depuis plus de 40 ans, a connu de profonds changements avec des rythmes parfois très accélérés, tel que l'évolution dans les pratiques et les notions de patrimoine, et la manière avec laquelle les sites doivent être inscrits. Durant les trente premières années, l'État seul procédait à l'inscription du bien au patrimoine mondial avec presque l'absence totale de la concertation des acteurs locaux (telle que la population et les collectivités locales), alors que depuis une dizaine d'années, ce sont les acteurs locaux, qui deviennent les principaux moteurs dans les candidatures à l'inscription. Leur rôle peut aller jusqu'à la gestion concertée des biens, ce qui a permis de reconfigurer les relations même entre Etat, garant de la valeur universelle exceptionnelle auprès de l'UNESCO, et acteurs locaux entant que gestionnaires de site. Cela a permis de rendre la convention, au fil du temps, un véritable outil de développement durable au service des territoires. Il est à noter que la gestion touristique des sites du patrimoine mondial est une problématique importante, mais pas encore maîtrisable jusqu'à nos jours. Elle pose nombre d'interrogations et notamment celle de la durabilité du tourisme culturel tel qu'il est pratiqué dans ces sites symboliques²²⁷.

3-4-1-Le plan et les opérateurs de gestion, pour préserver le patrimoine

Le concept initié par l'UNESCO²²⁸, « le plan de gestion » est un nouvel instrument imposé afin de définir une stratégie globale qui mène vers la gestion du bien culturel. Il prend en compte ses particularités ainsi que les caractéristiques de l'environnement dans lequel il est inscrit. Pour ce faire, un plan de gestion requiert les points indiqués dans le tableau 3.2, et représente un support de réflexion stratégique et très efficace dans la mesure où il permet d'aborder l'ensemble des contraintes qui pèsent sur un site et leurs interactions. Et ce, à l'inverse d'une approche thématique ordinaire qui privilégie exclusivement un élément, telle que la fréquentation touristique.

Ce plan, et en regard des différents types d'informations, conduit à établir un projet qui prend en compte la diversité des questions posées. Cela permettra de calibrer les

²²⁶ Landrof. 2009, in Patin, V. 2012. tourisme et patrimoine. Ed Imprim'vert. Paris, 207p.

²²⁷ Patin, V. 2012. Tourisme et patrimoine. Ed Imprim'vert. Paris, 207p.

²²⁸ Les plans de gestion des derniers sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial sont accessibles sur le site who.unesco.org.

aménagements d'accueil en fonction d'une analyse prospective de plusieurs paramètres à la fois, telles que la fréquentation des sites qui, elle-même dépend d'un contenu culturel, d'une politique tarifaire et d'un plan marketing.

Tableau 3.2. Les principaux appuis d'un plan de gestion.

1	Inventorier, et décrire le site selon son contenu et son historique.
2	Identifier avec précision les différents propriétaires étatiques ou privés et leurs droits.
3	Bien déterminer et préciser le statut juridique du bien culturel ainsi que son environnement.
4	Etablir un plan de conservation convenable et respectueux de l'authenticité et l'intégrité du bien dans son site.
5	Etudier et bien évaluer les différents risques physiques ou humains qui peuvent menacer les biens culturels tout en établissant un plan de prévention et de gestion.
6	Décrire en détail les différents aménagements et équipements destinés aux visiteurs.
7	Bien déterminer les conditions de présentation du site au public et le programme de mise en valeur.
8	Bien gérer les conditions de communication des biens culturels et du marketing.
9	Bien étudier les modalités de la gestion financière, juridique et humaine et préciser les conditions de contrôle de la gestion.
10	Démontrer et déterminer les conditions d'implication des populations locales.

Source : Bouchemal, M. 2021.

Un plan de gestion permettra aux décideurs de bien choisir leurs démarches avec lesquelles ils interviennent sur le site ciblé, tel que le choix de la localisation des équipements (hôtel, restaurants, musée de site, centre d'interprétation), avec un plan détaillé de son statut juridique.

Les décideurs peuvent aussi infléchir les composantes d'un plan de conservation, une fois un plan de circuit touristique est proposé. Ce qui favorisera la qualité de la protection et de la mise en valeur du bien culturel, lorsqu'on aura établi un projet de tracé pour les circuits de visite, tout en appréciant une fréquentation acceptable d'un site avec la participation de la population locale. Cependant, plusieurs opérateurs peuvent intervenir, parfois, au même moment d'une façon directe ou indirecte.

Ces opérateurs peuvent être des institutions internationales, services centraux et extérieurs des Etats, établissements publics, collectivités territoriales, universités, fondations, associations de gestion ou d'animation , voyageur , artisans, éditeurs, selon le schéma ci-dessous:

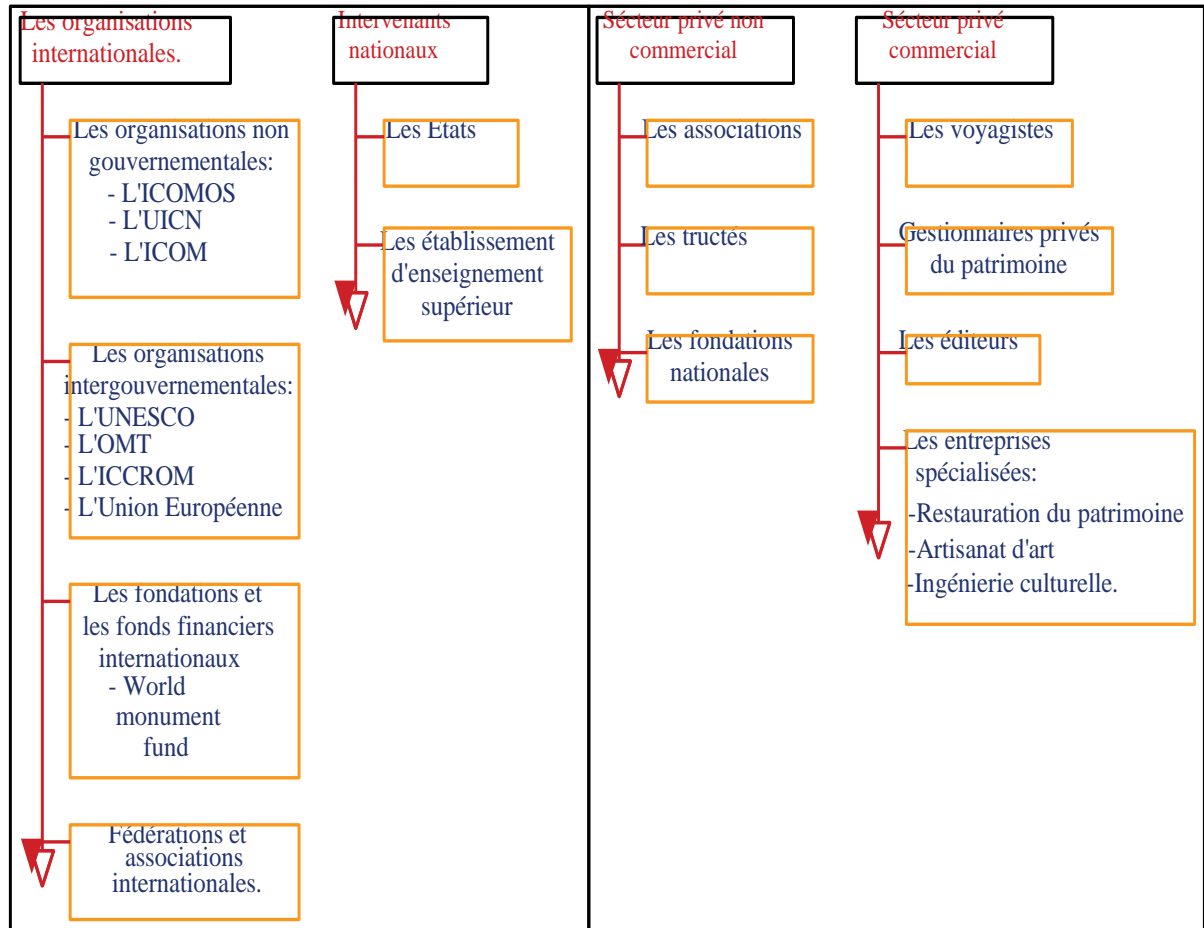


Figure 3.2. Les principaux opérateurs de gestion touristique du patrimoine.
 Source : Bouchemal, M. 2021.

3-4-2- Moyens doctrinaux et modalités de financement

Les sources de financement de la prise en charge des biens patrimoniaux, ont été diversifiées à l'échelle mondiale, en particulier en sollicitant plus largement le secteur privé (mécénat, fondation).

Pour ce faire, les dispositifs juridiques favorisant ce type de contribution (fond de dotation) ont été améliorés et, de nouvelles ressources parafiscales ont été également mobilisées. A ce terme, il est clair que l'option retenue est une substitution, au moins partielle, des financements privés (particuliers, entreprises et banques) aux financements publics, en particulier dans le cas du patrimoine urbain, qui nécessite des investissements considérables, (tableau3.3).

Tableau 3.3. Modalités du financement international et national de la prise en charge du patrimoine urbain.

<i>Modalités du financement international de la prise en charge du patrimoine urbain.</i>		
Financements Internationaux	Exemples :	
Financements multilatéraux : proviennent d'institutions intergouvernementales, on cite quelques exemples parmi les plus connus :	<p>La Banque Mondiale : Banque Internationale pour la Reconstitution et le Développement BIRD ;</p> <p>Le Programme des Nations Unies pour le Développement PNUD ;</p> <p>Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement PNUE ;</p> <p>Ces trois institutions accordent des financements destinés à la protection et la mise en valeur du patrimoine dans un cadre de programme de développement, particulièrement les programmes urbains.</p> <p>L'Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture UNESCO.</p> <p>L'Union Européenne UE, qui appartient au groupe le plus actif, elle accorde des aides et non pas des prêts. Pour la période 2008-2012, le programme Euromed Héritage 4, dédié à la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel méditerranéen, a été doté d'un budget de 17 millions d'euros.</p> <p>Banque Européenne d'Investissement BEI.</p>	
Financements bilatéraux : financement directement mis en œuvre entre deux Etats.	<p>Agence Française de Développement : Ses actions touchent particulièrement l'habitat, les opérations de valorisation du patrimoine.</p> <p>La GIZ DeutscheGesellschaft fur International Zusammenarbeit, en Allemagne.</p> <p>La JAICA : Japan International Coopération Agency, au Japan.</p>	
Financements privés : fondations ou associations à but non lucratif. Ce sont des opérateurs privés spécialisés dans le domaine de la protection et la mise en valeur du patrimoine.	<p>Le Fond Mondial pour les Monuments, World Monument Fund (WMF).</p> <p>La Fondation Getty, elle forme des opérateurs intervenants dans le domaine de la protection et la préservation du patrimoine.</p> <p>L'Aga Khan Trust for Culture, très actif dans le domaine du patrimoine monumental et urbain.</p>	
<i>Modalités du financement national de la prise en charge du patrimoine urbain.</i>		
Financements nationaux	Financements public :	<p>Financements public direct : Il s'agit des différentes institutions publiques, Etat et collectivités territoriales, qui participent au financement des actions de protection et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, tel que les ministères de la culture, de l'habitat, du tourisme,...</p> <p>Financements public indirect ; Ce sont des ressources complémentaire à quoi institutions publiques font recours en cas de besoin : fiscalités, taxations, vente ou exposition des biens culturel.</p>
	Financements privé.	<p>Les investissements des propriétés privées.</p> <p>Les mécènes et les sponsors ;</p>

Source : Bouchemal, M. 2021.

Quant aux principaux documents juridiques, chartes, conventions, documents de doctrine à l'échelle internationale ayant un rôle très important dans la gestion touristique du patrimoine, se résument dans le tableau 3.4.

Tableau 3.4. Les principaux moyens doctrinaux pour la gestion touristique du patrimoine.

Chartes, documents :	Principes :
Conférence d'Athènes, 1931 :	- Gestion et mise en valeur du patrimoine culturel (le patrimoine doit être protégé d'un public non contrôlé 6 ^{ème} résolution). - La mise en valeur du patrimoine en respectant son intégrité et son authenticité, 2 ^{ème} résolution.
Charte de Venise, 1964 : Conservation et restauration des monuments et sites.	-Affecter au patrimoine une fonction utile à la société, article 5. -Extension de la notion « patrimoine » à la notion « patrimoine monumental » qui doit être protégé et restauré. -L'importance de la conservation du monument dans son lieu d'origine, article n°7.
La convention du patrimoine mondial, 1972.	-A la base de l'inscription du bien sur la liste du patrimoine mondial. -Aura des retentissements considérables sur l'activité touristique.
- Charte de Florence, 1982 : charte des jardins historiques. - Charte de Washington, 1987 : Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques.	- Nécessité de protéger le patrimoine par divers moyens (juridiques, financiers et techniques). - Nécessité de conserver au patrimoine son intégrité et son authenticité, et de le gérer. - Prise en compte de la notion d'ensemble patrimoniaux monuments, site, environnement bâti et naturel. - Intégration du rôle social et économique du patrimoine.
- Convention d'Unidroit, 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés, l'UNESCO et l'ICOM.	-Contrôler de façon plus efficace le trafic des objets anciens et très importants dans certaines régions telles que le Sahara.
Charte de Burra, 1999 par l'ICOMOS : pour la conservation des lieux et des biens patrimoniaux.	-La gestion du patrimoine ayant valeur culturelle contre les nouvelles constructions et aménagements à des fins touristiques.
Charte révisée du tourisme culturel, 1999	- Propose la complémentarité entre le tourisme et le patrimoine, à travers le respect et la mise en valeur culturelle, de leur diversité et la mise en place de modalités de gestion appropriée.
Le code d'éthique, 1999 : OMT adopté par les Nations Unies 2001.	- Respecter le peuple et la culture. - Respecter la nature et l'équilibre des écosystèmes.
Déclaration du Québec sur l'écotourisme, 2002 : UNEP et OMT.	-« La promotion d'un tourisme attaché à la mise en valeur du patrimoine culturel dans les perspectives de DD » - Prendre en compte simultanément les données du tourisme et l'impératif de conservation du patrimoine. -Promouvoir des méthodes de gestion qui tiennent compte du développement durable.
Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, UNESCO, 2003.	-Précise les principes de sauvegarde. -Renforce la notoriété des éléments du patrimoine culturel immatériel à des fins touristiques.

Source : Bouchemal, M. 2021.

Les différents documents cités témoignent de l'évolution des politiques dans la prise en compte du tourisme comme facteur de développement susceptible de concourir à la protection du patrimoine et donc à sa préservation.

En dix ans, les arguments de détracteurs du tourisme- vus comme facteur de destruction du patrimoine culturel et naturel- et ceux des partisans du « tout tourisme »- sans considération de protection du patrimoine- ont été écartés au second plan²²⁹.

3-4-3-Le tourisme : vers une valorisation patrimoniale

La valorisation du patrimoine est un objectif important des sociétés contemporaines. Pour les responsables du patrimoine, elle est le moyen de satisfaire certains nombres de besoins, d'ordre artistique, esthétique ou cognitif, ou même de loisir afin de mobiliser des ressources nécessaires à la conservation des biens culturels , « *toute valorisation patrimoniale est orientée vers une approche économique ou financière* »²³⁰. Le patrimoine qui était trop souvent perçu comme une charge coûteuse et sans valeur économique, devient source de revenus.

Au départ, cette politique de mise valeur du patrimoine était beaucoup moins dépendante de la logique économique. Car généralement, quand un pays décide de sauvegarder un bien, il mobilise des financements publics pour produire ce bien collectif. Mais aujourd'hui, le monde entier est convaincu et a reconnu, qu'au-delà de sa richesse intrinsèque, le patrimoine est un atout majeur pour le développement local des territoires et de leur attractivité, une source de rentabilité économique équilibrée et un moyen de préservation des identités et cohésion sociale.

Il était donc grand temps, de se pencher sur l'impact économique du patrimoine et de tenter une évaluation de son investissement. Ce nouveau regard au patrimoine permettra au passage d'une « stricte » logique de site axée sur la conservation du patrimoine à une démarche de valorisation dynamique, pluridisciplinaire et systémique.

Pour que le patrimoine soit durablement sauvegardé, il doit avoir une fonction et répondre à un besoin contemporain, car la détermination de sa valeur économique permettra de mieux analyser les investissements en conservation et en mise en valeur.

²²⁹ Patin, V. 2012. Tourisme et patrimoine. Ed Imprim'vert. Paris, 207p.

²³⁰ Greffe, X. 2003. La valorisation économique du patrimoine. Ed Delphine Renard. Paris. 384 p.

3-5- Des logiques patrimoniales aux logiques économiques du patrimoine ; quelles difficultés ?

D'après une étude faite par l'ICOMOS²³¹, les charges de conservation et de sauvegarde du patrimoine pris par les Etats ont augmenté. L'écart entre les besoins de la sauvegarde et les moyens dont les Etats disposent, les ont obligé à des choix basés prioritairement sur des critères culturels, mais dont la dimension économique n'a pas échappé à leur attention. Les Etats, cherchent des retombées générées, qui doivent, en fait, couvrir les couts dépensés pour la sauvegarde du bien et, inclure, au même temps, de nouveaux circuits bénéficiaires à la prospérité des pays.

Dans cette nouvelles perspective de la politique patrimoniale, si le patrimoine coûte de l'argent, il en apporte aussi, et parfois considérablement. Dans ce cas, les interventions sur le patrimoine sont considérées comme des « investissements »²³², pour que le patrimoine devienne un moteur de flux économiques importants. On parle alors d'une approche économique plutôt que patrimoniale (historique ou sociologique), car basée sur l'économie. Cette dernière, trouve son fondement dans le fait que tout type de patrimoine peut être assimilé à un capital, car il a une valeur économique, et sa disparition constitue une perte pour la collectivité.

En effet, selon la définition initiale de Fisher en 1906²³³, « *le capital constitue un stock de richesse qui existe à tout moment du temps et qui donne naissance à un flux de services s'écoulant au cours du temps, engendrant ainsi un revenu* ». Dans cette optique, on distingue plusieurs types de capital, plus ou moins homogènes et regroupés par catégorie.

Aux catégories initiales auxquelles Fishier faisait références (capital physique, technique et financier) s'ajoutent d'autres plus récentes, le capital humain, capital naturel, capital social et capital culturel (figure 3.17).

²³¹ ICOMOS. Archéologie héritage management, Sri Lanka.

²³² Idem.

²³³ Vernières, M et al. 2012. Méthodologie d'évaluation économique du patrimoine urbain ; une approche par la soutenabilité. Ed imprimerie de Montligeon. France. 214 p.

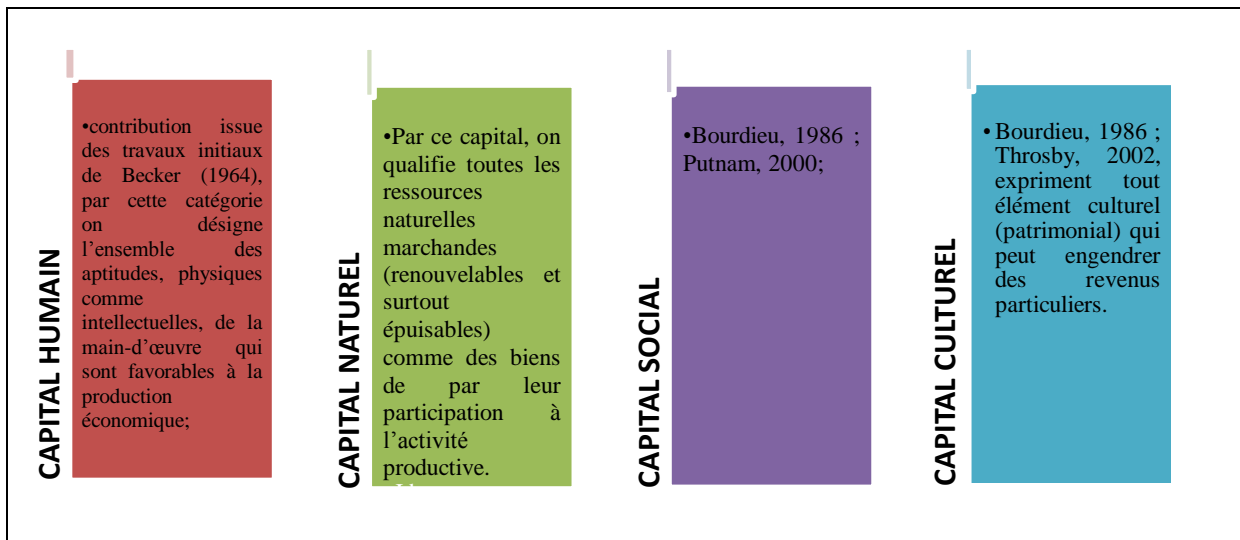


Figure 3.3. Différents types de capital.

Source : D'après Vernières, M et al. 2012. Bouchemal, M. 2021.

Cette typologie du concept « capital » nous permet d'affirmer qu'elle présente des similitudes avec la notion de « patrimoine » puisqu'elle se rejoint sur deux principales dimensions : il s'agit de stock de biens matériels ou immatériels, ou encore d'une richesse qui produit des revenus. Ce qui permettra d'évaluer économiquement le patrimoine à travers une série de valeurs complémentaires appelée la valeur économique totale (VET), qui recouvre à la fois les valeurs d'usage et les valeurs de non-usage (ou usages passifs). Plusieurs variantes de ce schéma ont été proposées dans la littérature, lors de sa transposition à l'analyse du patrimoine culturel (figure 3.18).

Alors que pour certains chercheurs, Vivien (2009), comme auparavant pour Siriex (2003)²³⁴, la comparaison du concept patrimoine avec capital est un peu difficile. Lorsqu'on ajoute le qualificatif « culturel » au patrimoine, cela donne une dimension de valeurs de non usage, difficile mais pas impossible à évaluer par les économistes²³⁵. Cette valeur culturelle est en effet « *multidimensionnelle, instable, contestée, sans unité de compte commune, et peut contenir des éléments difficiles à exprimer selon une échelle quantitative ou qualitative* »

²³⁴ Vernières, M et al. 2012. Méthodologie d'évaluation économique du patrimoine urbain ; une approche par la soutenabilité, Ed Imprimerie de Montligeon. France. 214 p.

²³⁵ Certains auteurs considèrent, malgré tout, que les valeurs culturelles sont susceptibles de faire l'objet d'une évaluation économique (Ost, 2009 ; Throsby, 2003a et 2003b), in Vernières, M et al. 2012. Méthodologie d'évaluation économique du patrimoine urbain ; une approche par la soutenabilité. Ed Imprimerie de Montligeon. France. 214 p.

(Throsby., 2003)²³⁶. Le patrimoine pourrait donc être évalué économiquement via sa valeur d'usage.

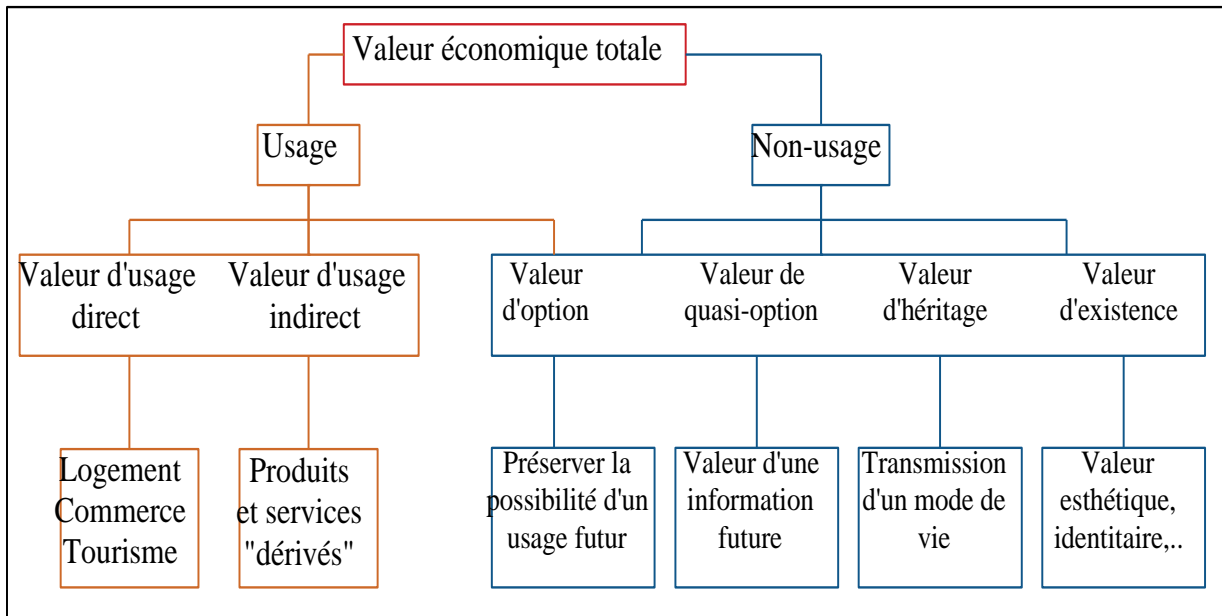


Figure 3.4. Les composantes de la valeur économique totale.

Source : Vernières, M et al. 2012.

3-5-1- Le patrimoine urbain, un bien multidimensionnel

Le patrimoine urbain peut être assimilé à une richesse multidimensionnelle, recouvrant à des degrés divers, plusieurs dimensions à la fois, et sur un même territoire. Il s'agit de quatre dimensions différentes :

La dimension humaine et sociale (comprend les principales caractéristiques de la population résidente, en particulier sa qualification, et des modalités de la vie sociale), la dimension physique et technique (économique au sens étroit du terme, elle regroupe alors essentiellement les actifs physiques que sont les infrastructures économiques (transports), les réseaux, les bâtiments sans caractère historique particulier, l'outillage des entreprises, les équipements collectifs), la dimension culturelle (essentiellement constituée par le bâti historique architectural et urbain, ainsi que la culture, le folklore, les us et tradition locales du territoire considéré), et la dimension naturelle (elle se définit à travers toutes les données et les caractéristiques du paysage naturel, l'eau,...).

²³⁶ Throsby. 2003, in Vernières, M et al. 2012. Méthodologie d'évaluation économique du patrimoine urbain ; une approche par la soutenabilité. Ed imprimerie de Montligeon. France. 214 p.

La particularité du patrimoine urbain ne se limite pas uniquement dans sa multi dimensionnalité, mais elle la dépasse vers la combinaison variable de ces quatre dimensions interdépendantes entre elles (figure 3.5).

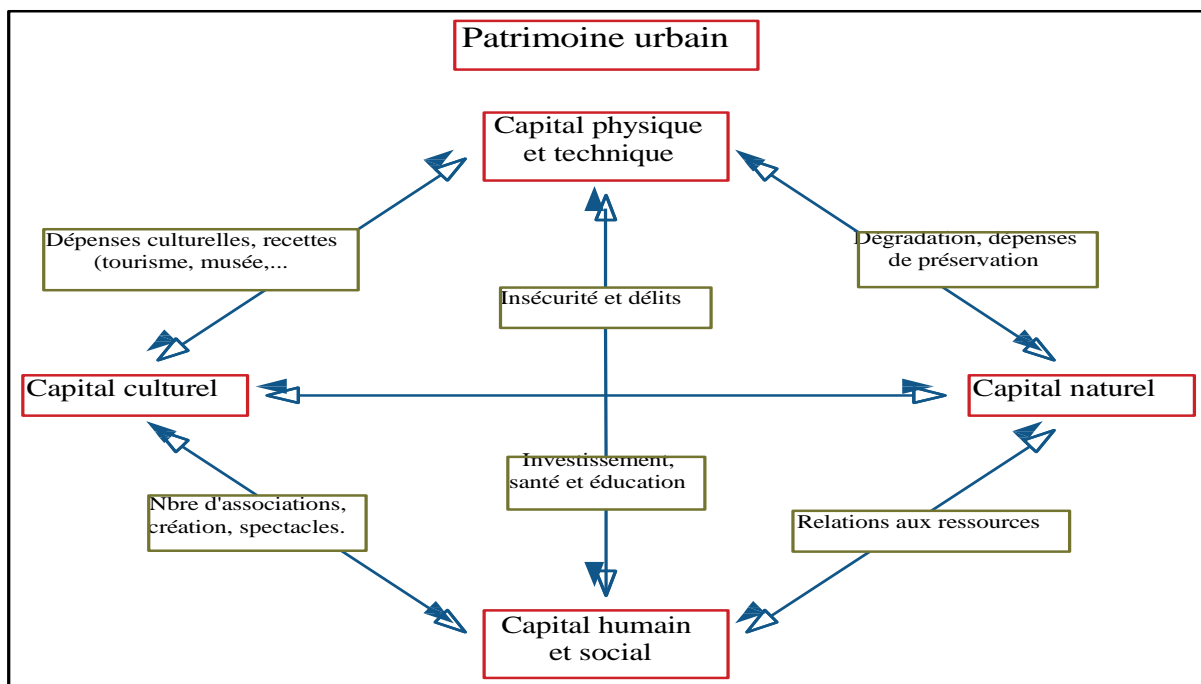


Figure 3.5. Les composantes du patrimoine urbain (ses quatre dimensions).
Source : Vernières, M et al. 2012.

3-5-2- L'économie du patrimoine est plutôt, touristique

Le système patrimonial repose sur un ensemble de services patrimoniaux et résultait de la rencontre de deux populations : celles des objets ou supports de services patrimoniaux mis en place par les producteurs, et qui sont liés à l'entretien et à la conservation du patrimoine dite « *la filière patrimoniale* », et celles des utilisations effectives liées à son exploitation et sa consommation dite « *filière du tourisme culturel* » (la valeur d'existence et valeur d'usage, demandes et offres). L'optimisation de l'activité économique du système patrimonial ne sera obtenue qu'à travers l'équilibre entre les deux valeurs.

Le terme de valorisation s'orientait-il vers une approche économique ou financière. La prise en compte du tourisme comme moyen de valorisation économique du patrimoine est un phénomène relativement récent²³⁷. Depuis toujours, l'économie du patrimoine culturel, ne dépassait pas l'évaluation des flux financiers, des emplois liés aux travaux de conservation du

²³⁷ Patin, V. 2012. Tourisme et patrimoine. Ed Imprim'vert. Paris, 207p.

cadre bâti ancien et de sa réutilisation, ainsi qu'au marché immobilier historique. Certes, cette orientation n'a pas disparu, mais elle s'est décalée au second plan au profit de la naissance d'une nouvelle économie du patrimoine, dite économie touristique. Cette dernière concerne l'exploitation directe des biens culturels et naturels à travers les importantes retombées qu'elle engendre pour les Etats et les populations d'accueil. L'opportunité économique liée à la croissance ininterrompue du tourisme a, peu à peu, modifié le regard sur et pour le patrimoine, lequel est devenu rentable. Cet infléchissement est un élément central à prendre en compte si l'on souhaite comprendre la situation actuelle du patrimoine, et sans doute son avenir à moyen terme²³⁸.

Selon Lazzarotti (2000)²³⁹, la mondialisation avait un impact direct et très important sur le patrimoine, à travers la génération d'une multiplication des processus de patrimonialisation, qui cherchent à préserver le patrimoine à travers sa mise en valeur et, qui passent dans de nombreux cas par le biais du tourisme. Dans certains cas, quand les Etats ont du mal à faire face à leurs obligations financières, résultant des règles juridiques applicables en cas de travaux de conservation et de restauration sur des biens culturels classés ou inscrits, il ne sera donc pas exclu, que ces biens seront dépatrimonialisés. Dans ce cas, le tourisme apparaît donc comme une solution miracle, un facteur de régénération économique²⁴⁰. Dans certains pays comme l'Egypte, la Jordanie, la Grèce..., le patrimoine monumental constitue l'attrait exclusif des touristes. Si ce dernier disparaîtra un jour, c'est tout un secteur essentiel de l'économie locale ou régionale qui s'effondra, dont, les conséquences en seraient plus graves sur le secteur économique. En effet, le tourisme a le pouvoir de créer des flux économiques importants et de générer des revenus très conséquents.

3-5-3- Pour quelle valorisation touristique du patrimoine

L'exploitation touristique des biens culturels et naturels peut être estimée selon deux approches complémentaires : la première considère les résultats de l'exploitation directe, la seconde évalue les retombées économiques induites par la fréquentation des sites dans les territoires où ils se situent.

Pour l'exploitation directe d'un site, elle génère un ensemble de recettes, au sein desquelles on peut distinguer le droit d'entrée et les recettes annexes. Afin d'assurer leur

²³⁸ Patin, V. 2012. *Tourisme et patrimoine*. Ed Imprim'vert. Paris, 207p.

²³⁹ Lazzarotti, O. 2000. *Patrimoine et tourisme, un couple de la mondialisation*. Mappemonde, n°1, p12- 16.

²⁴⁰ Greffe. 2000, p.31, in Cotinha, S. 2014. *Tourisme patrimonial dans les villes historiques*. Sierre.

gestion, les établissements bénéficient également de dons et d'aides publiques et privées, dont l'enjeu, aujourd'hui, est d'équilibrer au mieux les coûts d'exploitation directe, tout en favorisant au maximum les retombées locales. Sans l'intervention de l'Etat, des collectivités et des donateurs, et surtout sans le tourisme, la presque totalité des institutions exploitants des sites culturels seraient très lourdement déficitaires. Les recettes propres des grands musées internationaux, qui reçoivent plusieurs millions de visiteurs, couvrent à peine 40 % de leurs dépenses. L'ouverture aux activités touristiques favorise l'entretien et la conservation du patrimoine mais ne couvre jamais la totalité des frais engendrés par la maintenance et la restauration des biens.

Concernant le droit d'entrée (la contribution monétaire) dans les pays développés, il constitue la recette principale, et représente environ 60 % des ressources propres, tel que la billetterie par exemple (collection permanente et expositions temporaires). Les sites payants pratiquent des politiques tarifaires assez voisines. Entre 2000 et 2010, les tarifs d'accès aux collections permanentes des musées et galerie à travers le monde ont augmenté de 50 et 60 %. Quant aux tarifs des expositions temporaires, ils sont pratiquement doublés²⁴¹. Les prix varient de 22^E au musée du Caire jusqu'à 11 E au musée du Louvre (tableau 3.5).

Tableau 3.5. Exemple des prix d'un billet d'entrée plein tarif 2012.

Site	Tarif
Musée du Caire	22 €.
Guggenheim Museum (New York)	17 € (valeur Juin 2012).
Tour Eiffel, troisième étage	14 €.
Alhambra de Grenade	13 € (visite diurne).
Site archéologique de Pompéi	11 €.
Musée du Louvre (Paris)	11 € (au 1 ^{er} septembre 2012).

Source : Patin, V. 2012.

Le choix du prix de l'entrée est défini selon les règles appliquées en matière de fixation des prix, basées, très souvent, sur des considérations techniques: le prix d'accès fixé est le ratio entre l'ensemble des coûts supportés, et le nombre de visiteurs espéré, pour une période donnée. A cela s'ajoute les loyers provenant de la mise en concession d'activités complexes, boutiques, restaurants, location de support de visite qui représente, en moyenne, un apport de l'ordre de 10 à 15 % des recettes propres dans les grands musées, et les droits annexes, du type photographie, visite guidée, qui participe aussi aux recettes générales. La perception des droits

²⁴¹Patin, V. 2012. *Tourisme et patrimoine*. Ed Imprim'vert. Paris, 207p.

attachés à la reproduction des œuvres, constitue une ressource complémentaire pour les monuments et musées.

La part des organisations à but non lucratif est aussi importante. Dans la plupart des cas, les dons ou legs en nature (propriétés) sont assortis de dons en argent, d'une valeur équivalente, destinée à assurer l'entretien et la gestion des biens donnés.

Alors que les retombées induites de l'économie touristique du patrimoine proviennent principalement de sa valorisation touristique. Elles sont nombreuses, qu'elles soient directes, indirectes ou induites (emplois directs, indirects, induits; dépenses autour des sites dans les commerces et les services, en particulier, touristiques; accroissement du chiffre d'affaires des entreprises travaillant avec les sites; sensibilisation et participation des populations locales).

On admet que, la valeur du patrimoine dépend de son état et de son degré de conservation et de valorisation. Cette corrélation entre la mise en valeur touristique du patrimoine et ses retombées économiques a conduit les économistes à définir cette économie touristique du patrimoine comme une économie de la "valeur ajoutée". On parle alors d'une estimation des revenus générés plutôt par les équipements et services proches entourant les biens patrimoniaux. On peut résumer les retombées induites du patrimoine en retombées directes qui recouvrent d'une part, les emplois dans les sites, les monuments historiques et musées, dans les administrations en charge du patrimoine, et les emplois de guide-conférencier. Et d'autre part, les recettes de billetterie, des boutiques, des visites guidées, des audio-guides, des événements particuliers (animations, expositions...), et autres tels que (restaurants, location de salles, photos, gestion des parkings...). Les retombées indirectes et induites recouvrent, quant à elles, les emplois liés à la réhabilitation du bâti, à l'emploi des restaurateurs et personnels des instituts de recherche spécialisés en restauration, à l'emploi dans le secteur touristique généré par le patrimoine (hébergements, commerces, restaurants, souvenirs, édition, promotion, administration du tourisme culturel...),...

3-5-4-Des circuits dynamiques des ressources financières dus au patrimoine

Déterminer le poids des activités patrimoniales dans l'économie permet aux gestionnaires, privés ou publics, de mieux analyser les effets de leurs investissements en restauration, conservation ou mise en valeur. Le patrimoine coûte, et souvent, très cher, et les ressources financières sont rares. Le patrimoine en tant que « écosystème », développe des

relations dynamiques qui lui permettent la régénération sur lui-même et le renouvellement, s’inscrivant dans des circuits qui permettent la réinsertion de ses ressources.

Pour mieux comprendre les circuits qui peuvent assurer des revenus, source nécessaire à la préservation du patrimoine, on se basera sur trois schémas expliqués par Greffe X., (2003). Le premier schéma représente un circuit simple, et montre que les fonds mobilisés pour la conservation et l’animation du patrimoine produiront des revenus. L’importance de ces fonds dépend des revenus escomptés de cette conservation (figure 3.6).

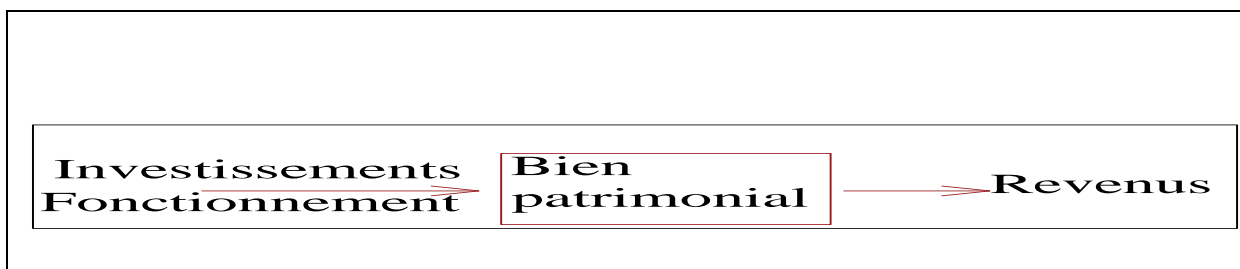


Figure 3.6. Les fonds mobilisés pour la préservation du patrimoine, un circuit simple.

Source : Greffe, X. 2004²⁴²

La difficulté réside dans le fait qu’il existe une distance et un décalage entre le moment d’investissement et le moment du bénéfice attendu. Ce temps dépasse parfois les dizaines d’années.²⁴³

Ce circuit n’est pas suffisant, si on veut engager une démarche de préservation durable, car les revenus ne sont pas réinvestis dans la conservation du patrimoine. Avec le temps, les fonds publics disparaîtront, et le patrimoine se trouvera soumis à une contrainte d’arbitrage, entre les différents usagers possibles : sociaux, économiques ou culturels.

Une autre proposition est envisagée, où il sera souhaitable qu’un certain montant des revenus dégagés par le patrimoine puisse être recyclé pour sa conservation (figure 3.7). Cela, assure un budget pour le patrimoine tout en diminuant le rôle de financement public.

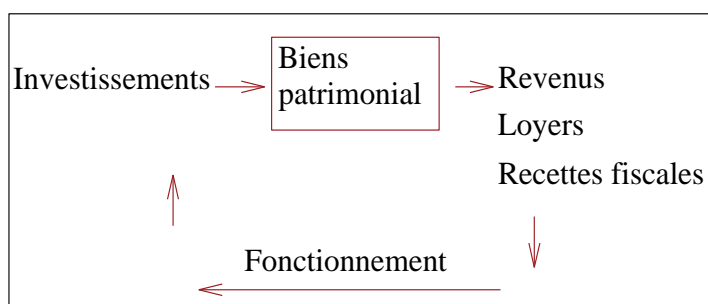


Figure 3.7. Les fonds mobilisés pour la préservation du patrimoine, un investissement recyclé.

Source : Greffe, X. 2004²⁴⁴.

²⁴² Patin, V. 2012. *Tourisme et patrimoine*. Ed Imprim’vert. Paris, 207p.

²⁴³ Greffe, X. 2004. *Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain*, Enjeux, diagnostics et recommandations, UNESCO.

²⁴⁴ Idem.

Selon Greffe X, on peut réussir le circuit présenté dans le schéma ci-dessus à travers l'augmentation des bases fiscales et des rentrées d'impôts, par des taxes spécifiques perçues sur les visiteurs ou les commerçants,... Ce circuit, s'il est intéressant, il reste insuffisant car les financements sont dépendants de plusieurs variables. En cas d'absence de quelques variables, le patrimoine ne sera plus rentable est donc, pas de revenus pour sa régénération. Un troisième schéma basé sur la soutenabilité, doit être envisagé en cas de chocs intervenants, qui peuvent déstabiliser le fonctionnement du secteur du patrimoine, tel que les problèmes de sécurités politiques ou touristiques (figure 3 .8).



Figure 3.8. Comme dans toute économie de rente, l'objectif est de maintenir la source de la rente et en extraire le plus grand bénéfice possible.

Source : Greffe, X. 2004²⁴⁵.

Ici, les retombées du patrimoine ne reposent pas uniquement sur un accroissement de revenus cités dans les exemples précédents, mais par des capacités qui seront créées sur le territoire et qui pourraient être utilisées dans d'autres activités mais avec des retombées possibles. On parle plutôt d'une valorisation basée sur de nouveaux investissements, publics ou privés qui permettent la contribution du patrimoine au développement. Ainsi, les ressources du patrimoine peuvent être publics, privés ou retombées.

3-6- Valorisation touristique et conservation patrimoniale, quel équilibre pour la soutenabilité

L'étude du patrimoine est assez complexe à cause de sa spécificité. Elle repose sur l'interdépendance entre plusieurs paramètres, à la fois externes (valorisation du patrimoine par la demande, c'est-à-dire la société) et internes (conservation et valorisation propre du patrimoine). Il ne s'agit pas uniquement de valoriser pour conserver des biens patrimoniaux afin de les préserver, mais plutôt, d'optimiser la relation entre valorisation interne et externe et conservation, entre demande (société) et offre (patrimoine conservé et valorisé). Tout se

²⁴⁵ Greffe, X. 2004. Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain, Enjeux, diagnostics et recommandations. UNESCO.

passé, donc, comme si, les relations interdépendantes se présentent sous forme d'un système de services patrimoniaux, résultat de la rencontre de deux « populations » : celle des objets ou supports de services patrimoniaux mis en place par les producteurs, et celle des utilisations effectives. L'équilibre entre ces relations est une nécessité qui assure la soutenabilité, et conduit à une bonne prise en charge du patrimoine. Greffe X, explique cette spécificité relationnelle du patrimoine selon plusieurs cas de figures.

3-6-1- Valorisation et conservation, un équilibre optimal

Il est important de réaliser un point d'équilibre entre conservation et valorisation du patrimoine, dont l'effectivité de cette dernière réside dans sa capacité à produire des conditions de continuité du patrimoine dans le temps. Quant les différentes parties prenantes à la valorisation du patrimoine sont entrées en synergie et fixent la quantité de patrimoine

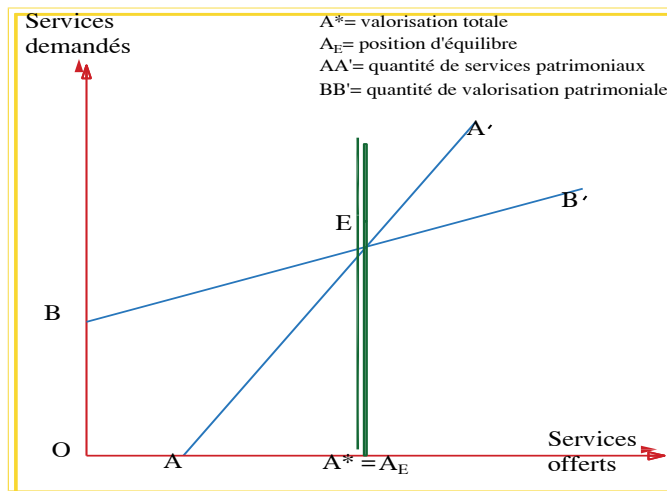


Figure 3.9. L'équilibre optimal.

Source : D'après Greffe, X. 2004.

conservé et des services patrimoniaux effectivement produits et utilisés, on parle d'un équilibre optimal entre conservation et valorisation (figure 3.9).

3-6-2- La surutilisation et la sous utilisation du patrimoine

Quand le patrimoine est en bon état et bien conservé, et les services patrimoniaux offerts sont bien supérieurs à sa valorisation et devanceraient la demande, on parlera d'une surutilisation du patrimoine, ou d'une « dysneylandisation » du patrimoine. Autrement dit, les coûts de conservation du patrimoine ne seront pas récupérés car ils dépassent largement la capacité des charges de

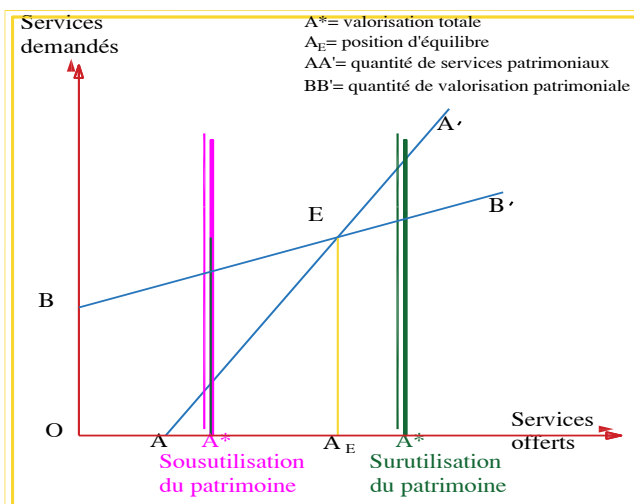


Figure 3.10. La sous utilisation et la sur utilisation du patrimoine, positions de déséquilibre.

Source : D'après Greffe, X. 2004.

l'économie touristique. La valorisation du patrimoine conservé, dans ce cas, n'est pas rentable (figure 3.10). Dans le second cas, quand la demande dépasse l'offre assurée par un patrimoine beaucoup moins conservé, on parle d'une sous utilisation du patrimoine qui peut finir par son abondant.

3-6-3- Valorisation et conservation, la recherche de l'équilibre

Si l'équilibre entre conservation et valorisation du patrimoine est absent, une difficulté alarmante se provoque car, cela implique généralement, le déclenchement du processus cumulatifs de destruction du système patrimonial. De telles situations peuvent être provoquées, soit du côté du patrimoine à cause du manque d'entretien et de son état (état de conservation) ou, par l'abandon des utilisateurs (les utilisateurs, habitants ou touristes).

Considérant le déclenchement du processus de destruction par les producteurs, la figure 3.11 montre qu'il n'existe plus une situation d'équilibre satisfaisante ou pas, mais plutôt un mouvement de destruction graduel du patrimoine.

Pour une quantité et une qualité de services patrimoniaux demandées égales à Y_1 , la quantité de services patrimoniaux offerts ne sera plus X_0 mais plutôt X_1 . Dès lors, les utilisateurs ne demanderont plus que Y_2 , et les détenteurs de monuments ajusteront progressivement leurs offres sur X_2 , et ainsi de suite. Ce type de comportement peut paraître curieux mais il renvoie à deux types de situations possibles.

Dans la première situation, les responsables sur les ressources patrimoniales ne s'intéressent quant aux rentes financières en profitant de l'importance de la demande sans aucune amélioration des offres ou entretien des biens patrimoniaux. Ce qui déclenche un processus cumulatif de destruction patrimoniale qui implique une diminution de la demande (augmenter les coûts pour les utilisateurs ou/et diminuer la qualité des services). Pour un degré d'offre réduit, les utilisateurs réduisent leur consommation, ce qui conduit à réduire l'offre, et ainsi de suite. Bien des sites ont ainsi fait l'objet d'un déclin.

Dans la seconde, l'Etat ou les détenteurs de ressources patrimoniales se désintéressent des biens patrimoniaux compte tenu d'autres possibilités d'utilisation foncières et leurs droits de propriété, ce qui mène vers une perte d'intérêt cumulative vis-à-vis du patrimoine.

La destruction du patrimoine peut être parfois provoquée et initiée par les utilisateurs, représentés par le point 1 sur la figure 3.11. Pour un niveau donné de conservation, l'intérêt pour le patrimoine s'affaiblit.

Ce dernier ne devient plus rentable, donc les conservateurs et les détenteurs de ressources patrimoniales abaissent leur production de services patrimoniaux point 2, ce qui implique et renforce le désintéret pour le patrimoine point 3, et ainsi de suite jusqu'à sa destruction et parfois même sa disparition. En deçà d'un certain seuil, l'attention portée au patrimoine est trop faible pour garantir l'appui des utilisateurs, au-delà, l'attention est suffisamment forte pour déclencher une attention croissante.

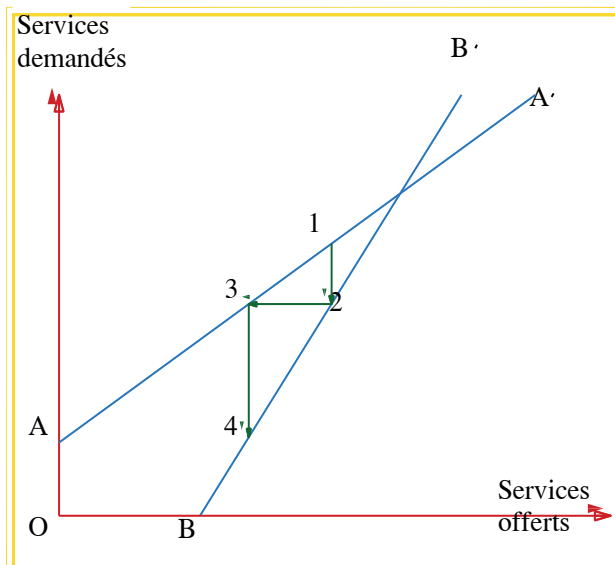


Figure 3.11. La destruction du patrimoine à l'initiative des producteurs.

Source : D'après Greffe, X. 2004.

Parce que le patrimoine est un construit social, dont l'attention importante apportée par la société est en fonction de son état de conservation. Il existe un certain montant de ressources consacré par la société à la conservation de son patrimoine, grâce aux dépenses publiques et privées, qui dépendent des efforts de remise en état et de production du patrimoine (figure 3.12).

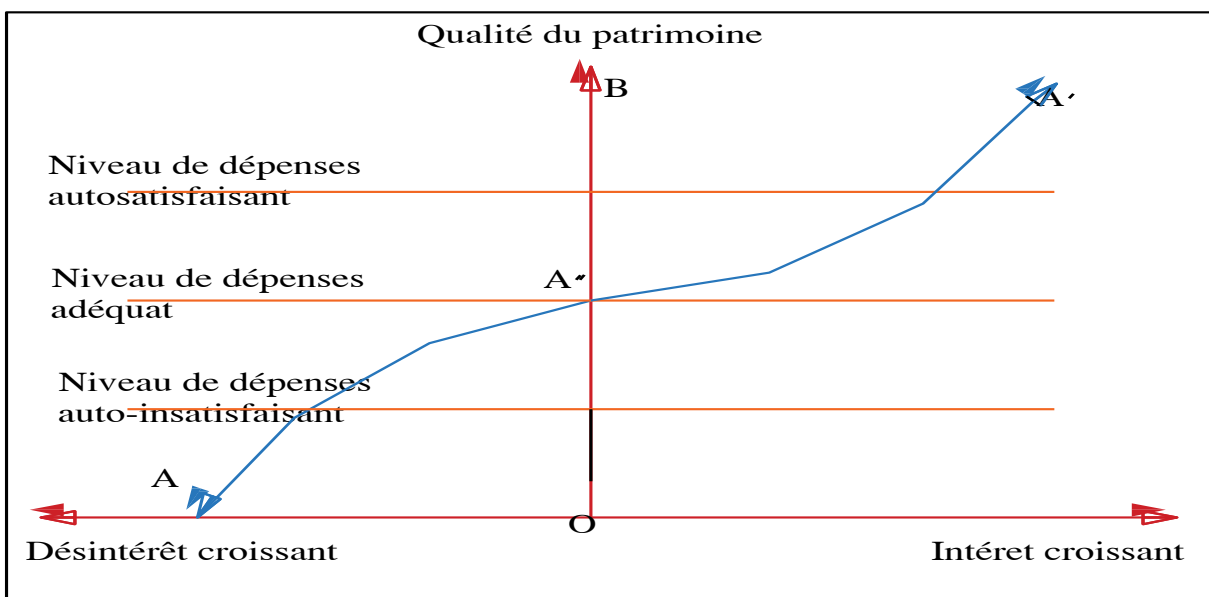


Figure 3.12. Les dynamiques de l'écosystème patrimonial.

Source : D'après Greffe, X.2004.

L'enjeu est alors de savoir si ce montant de ressources B peut garantir un seuil minimal de qualité de conservation A" qui, par la suite, va susciter l'intérêt de la société pour son patrimoine. S'il permet à la société de porter un regard positif sur son patrimoine ($B > A$ "), cela favorise les efforts effectués, tend à élever B et à instaurer une qualité plus grande, d'où une attention accrue et ainsi de suite. Dans le cas contraire, des dépendances faibles ($B < A$ ") correspondent à un patrimoine trop dégradé par rapport aux attentes, ce qui entraîne, faute d'attention de la part de la société, une dégradation encore plus avancée.

La valorisation du patrimoine dépasse, donc, largement le cadre traditionnel basé sur le volet économique. Il s'agit bien d'un équilibre des différentes interactions entre plusieurs paramètres et plusieurs valeurs. Ces interactions peuvent générer des dynamiques positives ou négatives au-delà ou au deçà des seuils d'équilibre.

3-6-4- Valorisation touristique du patrimoine et développement local

La mise en valeur touristique du patrimoine constitue aujourd'hui un instrument à part entière du développement territorial. L'importance du patrimoine comme sources de création et d'inspiration dans les travaux artisanaux, fait apparaître ce dernier comme levier du développement et non seulement un miroir du passé. Le patrimoine peut aussi, à travers les activités patrimoniales qu'il génère à l'échelle locale, améliorer le cadre de vie et l'image du territoire où elles s'y déroulent. Pour la population locale, c'est le moyen de reprendre confiance dans les perspectives de développement du lieu où elle vit et de vie communautaire en son sein, mais aussi un encouragement à créer de nouveaux projets pour motiver les jeunes et freiner leur exode. Pour ceux de l'extérieur, c'est un signe de capacité de ce territoire à reprendre confiance, à s'inscrire de manière efficace dans une économie globale et à améliorer la qualité de vie, pour que le patrimoine devienne même un facteur d'attraction pour d'autres activités. Pour les acteurs qui financent les opérations de valorisation touristique du patrimoine, les objectifs sont multiples, il s'agit de favoriser la croissance économique en développant les activités touristiques génératrices de recettes financières et d'emplois, de renforcer l'identité culturelle des populations, d'améliorer la formation en particulier des jeunes et des femmes, et de sauvegarder les savoir-faire traditionnels.

L'ampleur de la mise en valeur du patrimoine sur le développement local est en étroite relation avec les offres de service et d'équipements touristiques à proximité fournis aux touristes. Pour cela, plusieurs cas de figures se présentent selon des situations très différentes,

comme un patrimoine inséré dans un tissu économique et humain existant, au sein duquel il existe des équipements à réhabiliter, des personnels à former, des productions artisanales ou agroalimentaires à conforter et à diversifier. Ou un patrimoine isolé dépourvu de ressources complémentaires (ressources humaines, hébergements, commerces, artisanat), ce qui risque de marginaliser les lieux et les biens isolés.

3- 7- Pour quelles approches méthodologiques:

Il convient de définir, de quelle façon, il est possible d'effectuer une évaluation des politiques patrimoniales dans une démarche de durabilité, soutenue par une économie touristique bien encadrée, qui mène vers la préservation des biens patrimoniaux.

L'approche est basée sur l'hypothèse que, le patrimoine ksourien est marginalisé et en très mauvais état, et que sa sauvegarde nécessite une alternative forte et dynamique qui permet de le réintégrer dans des politiques globales de développement local, territorial, national. Notre objectif repose principalement sur la recherche des solutions internes. Ceci dit, tirer profit des atouts et de l'importance de ce patrimoine mal connu, mais qui représente un capital très important, à travers son insertion dans des dynamiques économiques par le biais d'un tourisme durable.

La conduite de cette démarche s'appuie sur l'utilisation de plusieurs matériaux et outils. D'abord, l'analyse des différentes méthodes d'approches patrimoniales dans une démarche touristique, a permis de déduire une méthode adaptée au contexte de notre problématique. Cette approche semblerait appropriée afin d'analyser les retombées induites d'une valorisation touristique du patrimoine en vue d'une perspective d'investissement soutenable et dynamique.

En suite, c'est la collecte des données réalisée grâce aux séjours effectués dans la région, afin d'examiner et constituer un fond documentaire spécial désert, spécifique au cas d'étude, et utile pour mieux comprendre le comportement des espaces selon les différentes dimensions (économiques, sociales, culturelles, environnementales,...). Les données sont recueillies auprès des différentes administrations locales, associations, acteurs privés, et parfois même de la population locale.

Cela, nous a permis de fixer le choix des méthodes et techniques d'investigation, afin de réaliser un diagnostic actualisé de l'état du patrimoine ksourien, et le degré de son

implication dans une activité touristique soutenable. Puis il s'agira, dans un deuxième volet, de mesurer la durabilité de l'activité touristique et son impact sur le patrimoine local.

Cette démarche se compose de trois approches complémentaires et indissociables et peut se structurer comme suit : (Figure 3.13)

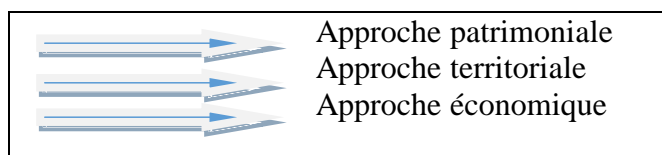


Figure 3.13. Structure de la démarche

. Source : Bouchemal, M. 2021.

3-8- Approche patrimoniale

Elle consiste à décrire l'objet patrimonial, ses valeurs, ses atouts et son état, ainsi que la démarche de son construit. Aborder cette approche renvoie à l'étude de plusieurs aspects, à fin de développer l'approche qui répond le mieux à nos objectifs et aux contraintes du site (contraintes culturelles, sociales, économiques, environnementales,...).

Cette approche commence d'abord, par l'étude de l'état actuel des biens patrimoniaux que recèle la région. On se basera dans cette phase sur la méthode suivie par la Banque mondiale dans l'évaluation de la richesse des nations (Hamilton, 2002)²⁴⁶, un groupe de chercheurs ont élaboré une batterie d'indicateurs qui démontre l'état du patrimoine urbain selon les quatre piliers du développement durable (Annexe B, tableau B.4).

Afin de vérifier les causes de cette situation, on a étudié les processus de sauvegarde adoptés par l'état pour comprendre ses logiques et ses points de faiblesse qui conduisent toujours à la dégradation voire à la disparition du capital patrimonial.

La deuxième étape, repose sur la vérification de l'application du processus de patrimonialisation à l'échelle nationale. En revenant sur les travaux de Jean Davallon, Guy Di Méo, et l'UNESCO. Le processus retenu portera sur le degré d'engagement et d'action des pouvoirs publics dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre multidimensionnel pour la protection, la sauvegarde et la promotion de la durabilité du patrimoine. L'objectif est d'analyser et évaluer les efforts entrepris par les pouvoirs publics, et leurs résultats, en ce qui concerne l'établissement et la mise en œuvre de normes, de politiques, de mécanismes et de mesures concrètes pour la conservation, la sauvegarde, la gestion, la transmission et la

²⁴⁶Vernières, M et al. 2012. Méthodologie d'évaluation économique du patrimoine urbain ; une approche par la soutenabilité. Ed imprimerie de Montligeon. France. 214 p.

valorisation du patrimoine. Ceci permet ainsi d'acquérir une meilleure compréhension des défis, des potentiels et des lacunes.

3-8-1- Indicateurs d'évaluation de l'application du processus de patrimonialisation

La bonne application du processus de patrimonialisation conduit inévitablement à la sauvegarde du patrimoine puis à sa transmission. Pour cela, une vérification de son application à l'échelle nationale sur notre cas d'étude, donnera des explications sur l'état actuel du patrimoine.

Cette vérification se fera sur deux niveaux, le premier consiste à vérifier l'application du processus lui-même, c'est-à-dire l'adoption de toutes les étapes, sur à la base de la procédure de l'UNESCO pour la quantification du processus de patrimonialisation à l'aide d'une batterie d'indicateurs appelés les Indicateurs UNESCO de la Culture pour le Développement²⁴⁷.

Ces indicateurs donnent une image d'ensemble de l'application ou non de chaque étape dans le processus. Quant au deuxième, il consiste à vérifier le respect de l'enchaînement des étapes du processus, chaque étape y alimente la suivante et l'ensemble permet d'obtenir un portrait relativement exhaustif du processus dit le continuum, (Annexe B, Tableau.B.5).

3-8-2-Evaluation de la durabilité pour la conservation du patrimoine bâti

Cela se fait à l'aide d'une grille d'évaluation comme un outil de questionnement et d'analyse vis-à-vis des critères du développement durable, au service des décideurs. Une grille qui offre à la fois un canevas de travail, une batterie d'indicateurs permettant d'examiner et de vérifier les performances d'un projet dans une approche de durabilité. Cette méthode prend en considération le rôle de la population locale dans tout projet patrimonial, à travers la vérification de la gouvernance, quatrième pilier de développement durable.

²⁴⁷IUCN : Les IUCN suivent l'approche élargie du patrimoine tel qu'adoptée par la communauté internationale, qui englobe : les sites historiques et culturels, les sites naturels et les paysages, les biens culturels ainsi que le patrimoine traditionnel et immatériel. Les définitions de travail adoptées sont extraites des instruments juridiques suivants : *la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel (1972)*, *la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003)*, *la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (2000)* et *la Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert illicites de propriété des biens culturels (1970)*.

La détermination des différents points communs et la comparaison des différents outils et démarches détaillés précédemment, nous ont permis de déterminer et de concevoir, selon nos objectifs et notre cas d'étude, un outil d'évaluation de la durabilité des opérations de réhabilitation appliquées sur les centres historiques, question de notre recherche (Annexe B, Tableau B.6).

La structure de notre choix se basera principalement sur la méthode RST₀₂ qui, interroge la réalisation des interventions patrimoniales dans une vision de durabilité selon les 21 enjeux du développement durable et, s'intéresse à la question du patrimoine, tout en introduisant des indicateurs et des paramètres sélectionnés soigneusement des autres méthodes tel que par exemple, l'insertion du patrimoine dans la trame urbaine de la ville (méthode ADEQUA), (Annexe B.1).

Quant à la gouvernance selon la grille RST₀₂, elle sera évaluée indépendamment, à partir de ce qu'on appelle l'escalier de bonne gouvernance qui est le deuxième outil d'analyse du logiciel de la grille. Cet outil permet de visualiser sur une échelle en forme d'escalier le degré de participation. Si les marches en jaune sont en dessous de la ligne pointillée, le projet donc, ne répond pas suffisamment aux critères de participation et de bonne gouvernance. Dans le cas inverse, si les marches jaunes sont au-dessus de cette ligne discontinue, cela veut dire que la participation de tous les acteurs et spécialement locaux (population locales, association,..) est considérable (figure 3.14).

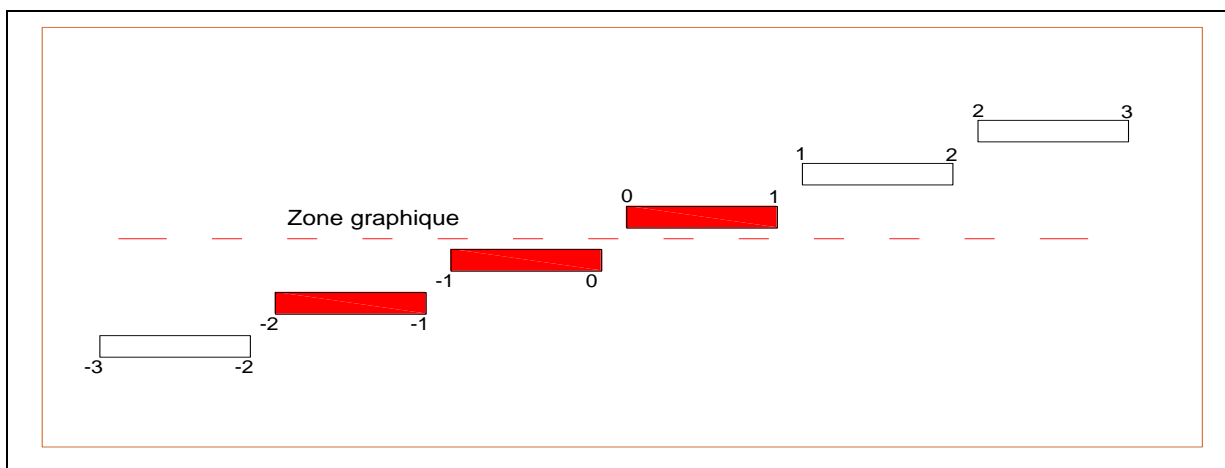


Figure 3.14. Escalier de bonne gouvernance.

Source : CERTU - 2006

3-9- Approche territoriale

Une approche pratique et globale basée principalement sur le développement de l'industrie du tourisme durable. Mais comme ce dernier n'est pas une fin en soi, l'approche doit se baser premièrement sur une ingénierie touristique qui renvoie à une démarche d'évaluation du potentiel touristique, et un diagnostic territorial de l'impact de l'activité touristique sur les territoires hôtes. Deuxièmement, elle se basera sur l'évaluation de la capacité de cette activité à répondre aux objectifs orientés vers la recherche d'une politique touristique durable, en faveur d'une protection maximale des ressources, et d'une mise en valeur du patrimoine culturel du territoire.

3-9-1- Diagnostic de l'état de l'activité touristique:

Il s'agit d'un continuum de plusieurs étapes consécutives, qui permet de rassembler les données concernant l'offre et la demande dans la région, et ce, pour enregistrer et analyser les caractéristiques et la complexité de la situation touristique. Il faut d'abord étudier l'impact de l'activité touristique sur le territoire hôte qui se fait généralement à la base d'un diagnostic qui se fonde essentiellement sur la définition des Potentialités touristiques du territoire et les principales caractérisations des attraits. Les attraits sont les valeurs intrinsèques du territoire, les caractéristiques des sites sur lesquelles repose « naturellement » la motivation des touristes²⁴⁸. D'après une approche géographique classique²⁴⁹, les attraits peuvent désigner des espaces naturels, des écosystèmes, ou encore du patrimoine bâti qui les constituent. Les caractéristiques du site liées aux sens, au mode de perception et au vécu des usagers²⁵⁰, même le paysage font parties des attraits du territoire²⁵¹.

Ensuite, c'est l'analyse de la situation et de l'organisation touristique, qui passe, classiquement, par l'étude de l'offre, de la demande, de la concurrence et des tendances du marché. L'offre porte sur les services existants et l'organisation du secteur professionnel.

²⁴⁸ De Grandpré. 2007, dans Truong, T. Huong, L. 2005. Développement d'un modèle conceptuel d'évaluation des projets écotouristiques : Le cas du Lac Tuyen Lam, Vietnam. Université du Québec.

²⁴⁹ Blanchard, 1960. dans Truong, T. Huong, L. 2005. Développement d'un modèle conceptuel d'évaluation des projets écotouristiques : Le cas du Lac Tuyen Lam, Vietnam. Université du Québec.

²⁵⁰ Mollard. 2007, dans Truong, T. Huong, L. 2005. Développement d'un modèle conceptuel d'évaluation des projets écotouristiques : Le cas du Lac Tuyen Lam, Vietnam. Université du Québec.

²⁵¹ Peyrache-Gadeau. 2008, Fortin. 2008, Peyrache-Gadeau et Perron. 2010, dans Truong, T. Huong, L. 2005, Développement d'un modèle conceptuel d'évaluation des projets écotouristiques : Le cas du Lac Tuyen Lam, Vietnam. Université du Québec.

L'analyse de la demande permet de vérifier que la clientèle visée existe bien, qu'elle est suffisamment nombreuse, accessible et solvable. L'analyse de la concurrence porte sur les territoires concurrents existants et potentiels, ce qui permettra d'anticiper les opportunités et les risques liés aux nouvelles attentes des diverses clientèles, afin de pouvoir élaborer de nouveaux produits touristiques adaptés à ces évolutions. Puis, on vérifiera la faisabilité technique à l'aide des mesures juridiques afin de permettre de décrire les politiques existantes (au niveau national et local) qui ont influencé l'impact du tourisme sur la région.

L'ensemble de ce diagnostic se fondera essentiellement sur la méthode AFOM, qui est privilégiée généralement lors d'une démarche territoriale de DD²⁵². Les « forces » désignent les atouts du territoire, et les « faiblesses » ce qui lui fait défaut (sur le plan des attraits et de l'accès notamment). Les opportunités et menaces peuvent être déterminées à l'aide d'une série de modèles d'analyse stratégique, comme une analyse de scénario. Il peut s'agir par exemple de l'irruption de nouveaux concurrents, de l'émergence d'une nouvelle réglementation, de l'ouverture de nouveaux marchés. L'analyse de ces données nous permettra de comprendre les principales caractéristiques touristiques de la région, et de déterminer où se posent les principaux problèmes à l'échelle régionale.

3-9-2- Evaluation de la durabilité de l'activité touristique et son impact sur la préservation des territoires:

C'est une étape qui vise à donner suffisamment d'information pour permettre de prendre une « décision d'opportunité ». En résumé des différentes méthodes énumérées dans le chapitre précédent, et en réponse aux spécificités, données et contraintes du cas d'étude. Une batterie d'indicateurs a été définie pouvant identifier, mesurer et évaluer l'interdépendance des phénomènes économiques, sociaux et environnementaux impliqués, afin de pouvoir répondre à nos questions selon les objectifs de la recherche (figure 3.15). La batterie est composée d'indicateurs environnementaux, socioculturels, économiques et patrimoniaux, (Annexe B 7-11).

²⁵² Gagnon. 2012. in Truong, T, Huong, L. 2005. Développement d'un modèle conceptuel d'évaluation des projets écotouristiques : Le cas du Lac Tuyen Lam, Vietnam. Université du Québec.

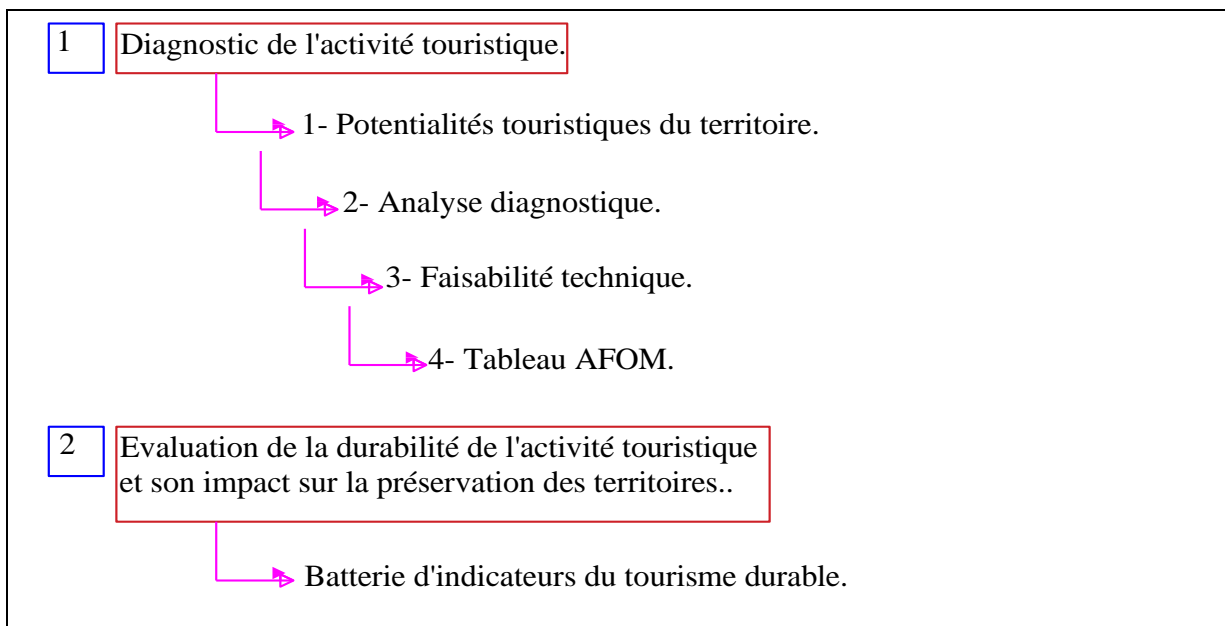


Figure 3.15. Séquence d'ingénierie touristique.
Source : Bouchemal, M. 2021.

3-10- Approche économique

Il s'agit d'une valorisation optimale à travers l'économie touristique du patrimoine, afin de permettre de gérer les déséquilibres qui menacent la préservation des biens patrimoniaux. Une bonne gestion du potentiel de développement économique du patrimoine culturel nécessite une approche qui met l'accent sur la durabilité. À cet égard, la durabilité nécessite elle-même de trouver le juste équilibre "l'optimum" entre valorisation du patrimoine culturel (en termes économiques) et sa conservation pour les générations futures.

3-10-1- La recherche de l'optimum, quel équilibre pour la préservation durable du patrimoine:

Comme conclusion de cette démarche qui fonde sur la complémentarité et l'imbrication des démarches de valorisation et de préservation des ressources²⁵³, et afin de réaliser l'optimum recherché, différentes situations et combinaisons possibles seront examinées. Les combinaisons changent selon les cas, d'une région à une autre, il existe un optimum propre à chaque région qui répond mieux à sa problématique de préservation des ressources patrimoniales. Cela permettra de définir les meilleurs créneaux de préservation du patrimoine et d'exploitation du territoire durablement.

²⁵³ Dowling. 2006, dans Truong, T. Huong, L. 2005. Développement d'un modèle conceptuel d'évaluation des projets écotouristiques : Le cas du Lac Tuyen Lam, Vietnam. Université du Québec.

Les résultats se lisent à partir d'un profil de durabilité constitué d'un graphe «radar à six branches», surnommé toile d'araignée par certains. Il est établi à partir du tableau des performances : les cellules renseignées sont automatiquement converties en valeurs numériques prédéfinies. À l'échelle initiale (texte) est substituée à une échelle numérique dont les valeurs s'échelonnent de -3 à +3 selon le mode de conversion suivant :

Tableau 3.6. Tableau de performance.

Echelle d'appréciation	Valeurs attribuées par défaut
Hors sujet	neutre
Mal pris en compte	-3
	-3
	-3
	-3
Non pris en compte	0
Moyennement pris en compte	+1
Assez bien pris en compte	+2
Bien pris en compte	+3

Source : CERTU, 2006.

Il démontre à travers un seuil de soutenabilité, la situation et l'évaluation du projet réalisé selon les trois dimensions du développement durable. Trois situations sont déterminées : La situation n°1 correspond à une accumulation nette positive ou nulle dans les trois dimensions. La situation de non soutenabilité correspond à une accumulation négative, une dégradation nette dans l'une au moins des dimensions du patrimoine. Le seuil de soutenabilité correspond graphiquement à la frontière entre les deux zones.

Ces diagrammes permettront de visualiser les enjeux de soutenabilité de tout projet, et même d'intervenir ou d'orienter la trajectoire des interventions dans le temps selon d'éventuelles contraintes ou de nouvelles données. Enfin c'est la rédaction de la thèse, (figure 3.16).

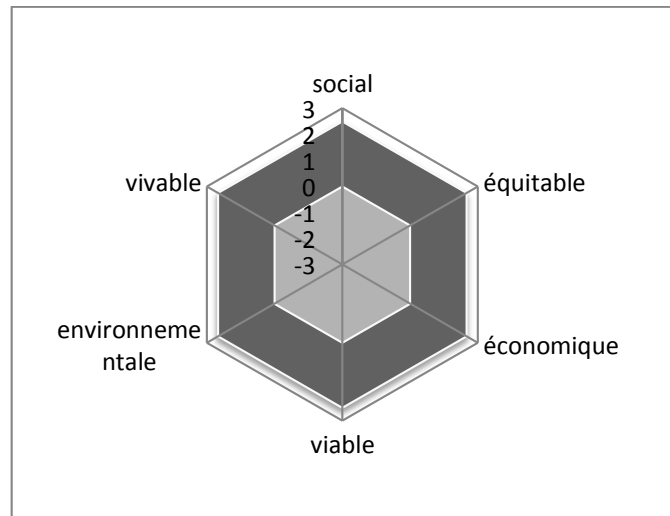


Figure 3.16. Diagramme de soutenabilité.

Source : Vernière, M et al. 2012.

3-10-2- Schéma synthèse de la méthodologie adoptée

En résumé de tout ce qui vient de se dire, on peut résumer notre démarche méthodologique comme indiqué dans la figure 3.17.

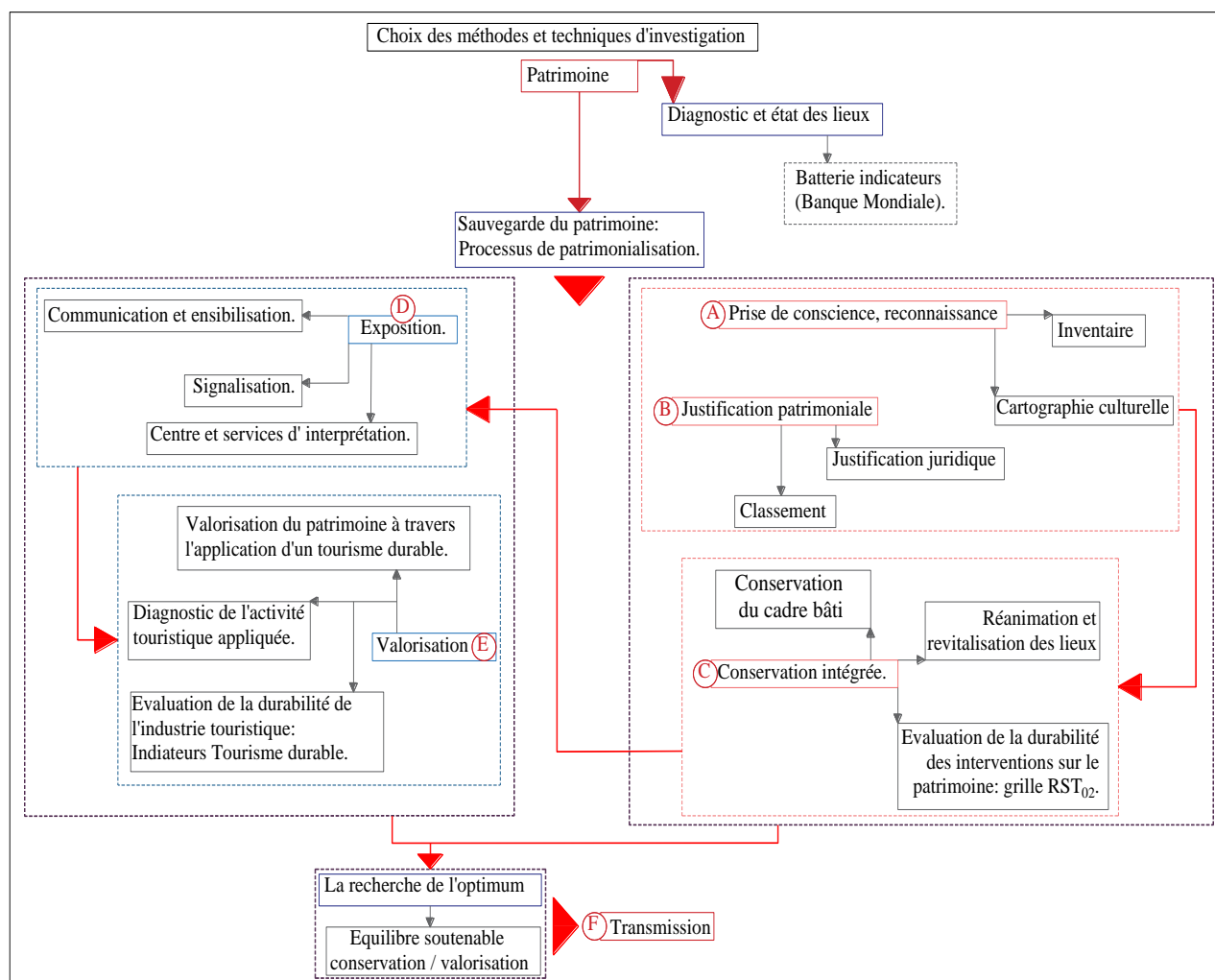


Figure 3.17. Schéma synthétique de la méthodologie appliquée.

Source : Bouchemal, M. 2021.

CONCLUSION

Les problèmes et difficultés pécuniaires liés au patrimoine sont toujours posés. La question du financement des opérations de sauvegarde et de préservation du patrimoine tend à devenir aujourd'hui un des arguments clés de sa problématique. Les Etats n'ont plus les moyens financiers notamment pour entretenir même les édifices les plus prestigieux. A l'origine, c'est tout le problème de la rentabilité du patrimoine qui est posé. Pour certains, rien n'encourage de dépenser de grosses sommes, si le patrimoine ne trouve pas ses propres

ressources, ou s'il ne sera pas rentable. Un autre problème se pose au niveau des politiques publiques qui ne s'impliquent plus prioritairement, d'où ce constat récent, une bonne partie du parc des monuments historiques dans le monde est en péril et menacé de disparition. Plusieurs chantiers de restauration à travers le monde étaient arrêtés par manque de moyens.

Dans ce contexte, la fréquentation touristique du patrimoine apparaît alors comme une clef de voute car, elle assure des sources de revenus et parfois des retombées économique très importantes sur les biens culturels et sur la population locale. A l'inverse, l'insertion économique du patrimoine dans le monde contemporain à travers le tourisme, peut conduire à des résultats néfastes sur le patrimoine. Ce dernier doit imposer des normes sur le tourisme en adaptant un tourisme convenable qui conduit au respect des valeurs du patrimoine. De nouveaux types de tourisme sont alors apparus, avec de nouvelles fonctions qui visent la durabilité du bien culturel à travers la bonne gestion de l'activité touristique. Il s'agit de chercher des recettes pour faire vivre le patrimoine dans ses différentes dimensions ainsi que dans sa fréquentation.

En conclusion, tourisme et patrimoine, deux phénomènes intimement entrecroisés entre valorisation et protection par le tourisme pour le patrimoine et capital touristiques et dynamisme par le patrimoine pour le tourisme. En revanche, une bonne stratégie de mise en tourisme du patrimoine mène vers sa préservation, car elle stimule sa fréquentation, donc source de revenus et de reconnaissance. Réellement, ni l'UNESCO ni les Etats ont vraiment les moyens de mettre en œuvre une politique de sauvegarde et particulièrement avec la crise économique que vit le monde aujourd'hui.

Ainsi, le constat du grand nombre de combinaisons possibles entre patrimoine et tourisme se fait jour, ce qui prouve que les deux phénomènes peuvent tout à fait cohabiter, et voir même se renforcer mutuellement. Il est clair de constater que l'un prépare la mise en place de l'autre, et parfois cela fonctionne dans les deux sens en même temps, car une mise en patrimoine annoncera la mise en tourisme ou, au moins la préparera soigneusement. Parfois, la mise en tourisme accompagne un processus de mise en patrimoine et revivifiera en quelques sortes les singularités locales, car toute requalification patrimoniale d'un lieu implique, d'une manière ou d'une autre, le regard extérieur, le regard de l'autre, du touriste.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Plus qu'à un simple intérêt symbolique, la problématique patrimoniale renvoie à la conscience de l'humanité, à la racine des sociétés et à l'identité d'un lieu, d'une ville, d'un territoire voire d'un pays. La compréhension de cette problématique aujourd'hui, démontre que la question est des plus complexes, bien loin d'être seulement technique ou esthétique, c'est une question multidimensionnelle : sociale, historique, environnementale et économique et parfois même politique, qui dépend de plusieurs acteurs et doit répondre sur plusieurs enjeux. Le changement du regard porté sur les biens culturels et leur patrimonialisation, certainement, permettront leur préservation et par la suite leur transmission aux générations futures.

Entant qu'un enjeu économique incontournable, le patrimoine constitue pour les acteurs du développement, une ressource très importante pour le développement local des territoires, à condition qu'il soit inséré dans un circuit de valorisation économique assuré par l'activité touristique. D'après la plupart des organismes de prévision, la croissance de la fréquentation touristique est en augmentation continue, tout en continuant à découvrir de nouveaux lieux, demeurés encore à l'écart pour quelques temps. Et force, est de remarquer l'actuel dynamisme d'une « explosion » touristique que rien ne semble devoir freiner. Cette explosion du phénomène touristique touche avec la même ampleur des foyers d'accueil mineurs, voire marginaux, ce qui permettra de profiter d'une partie de cette manne. Le patrimoine, dans ce cas, est considéré par les acteurs du développement des territoires comme une ressource importante à valoriser à l'échelle touristique et à évaluer à l'échelle économique. Cela, se voit justifié par la prise de conscience qu'il n'y aura pas d'avenir durable sans une politique partagée de sauvegarde et de préservation des biens patrimoniaux. De sa part, le tourisme, par la complexité des enjeux qu'il génère, devrait pouvoir servir d'exemple appliqué d'une bonne protection et de gestion des biens patrimoniaux.

Généralement, les politiques touristiques appliquées sur le patrimoine demeurent trop dispersées, par manque d'outils sérieux permettant de mieux maîtriser les différents impacts induits par les activités touristiques. Pour cela, la recherche de l'optimum d'un tourisme durable convenable et spécifiques quand il s'agit des écosystèmes vulnérables, sur des bases scientifiques reconnues et agréées, paraît être l'une des voies parmi les plus pragmatiques.

DEUXIEME PARTIE: PATRIMOINE ET TOURISME A OUARGLA, FACTEURS D'UN DEVELOPPEMENT LOCAL DURABLE

INTRODUCTION

L'immensité du Sahara algérien et la variété des contraintes géographiques, lui ont permis de s'organiser en plusieurs sous régions, d'un désert en pierres avec ses ksour construits en pierre (tels que les ksour de Ghardaïa, ksar Elmihan à Illizi, ksar Elknedsa à Bechar, ksar Ouaghlama à El Oued,..), au désert aux étendues dunaires avec ses ksour faits en terre (tels que ksar Echetma à Biskra, ksar Ighzer à Adrar, ksar Témacine à Ouargla,...). Une impression de beauté austère et unique, d'une grande pureté qui se dégage de ces paysages. S'ils paraissent similaires, la jonction des contraintes agricoles, historiques et commerciales qui viennent s'ajouter au fil des temps aux contraintes géographiques d'une façon plus ou moins accentuée, a donné naissance à un mode de vie particulier, un caractère, et une unité qui singularisent telle ou telle région, tout en lui créant et affirmant son identité, pour que chacune garde ses spécificités et ses différences propres. Tout cela confère, donc, au pays un caractère d'autant plus accusé que les matériaux sont extraits sur place.

Le Bas Sahara, une partie de cet immense désert, est aussi un passé riche en histoire. Une histoire qui remonte à la nuit des temps, comme en témoignent les gisements de pierres taillées et les pointes de flèches découvertes à Oued M'ya (Mella et Sidi Khouiled). En tant que célèbre localité présaharienne du Sud algérien, elle se présente sous forme de plusieurs vallées qui serpentent à travers un chapelet d'oasis, dont chacune tire son nom de l'Oued qui l'arrose; les Zibans arrosés par Oued Zab, le pays de Ouargla par Oued Mya, la vallée du Righ par Oued Righ, la vallée du Souf par Oued Souf et la vallée du M'zab par Oued Mizab. Aux bords de chaque vallée se dressent des Ksour associés aux palmeraies, des champs verdoyants de culture vivrière et d'arbres fruitiers dominés par le palmier dattier, formant ainsi les oasis. Jadis, ces ksour formaient les vieilles cités caravanières, car implantés sur l'intersection des anciennes routes des caravanes et maillent, ainsi, avec d'autres cités tout le territoire du Sahara.

Pièces maîtresses du patrimoine matériel saharien et atout touristique majeur, ces ksour sont, aujourd'hui en pleine agitation entre persistance et disparition. De nombreuses mutations caractérisent leurs espaces sur le plan spatial ou socioculturel depuis les années 1950. Un grand nombre d'entre eux relèvent de sérieux défis de dégradation et de

dévalorisation, et se trouvent engagés dans un processus de transformation multiforme parfois irréversible.

Si l'originalité du monde contemporain réside dans l'alliance « patrimoine et tourisme », le patrimoine, est alors visé dans une perspective de rentabilité, afin de promouvoir un développement local harmonieux et prometteur. Ouargla à l'égard de l'Algérie, son économie repose principalement sur le secteur des hydrocarbures. Tout autre secteur est négligé, le tourisme est complètement marginalisé, c'est pourquoi, aucune importance n'a été accordé à son potentiel naturel ou patrimoniale. Le patrimoine ksourien à Ouargla (contrairement à d'autre sous région tel que Ghardaïa) affiche un degré de dégradation très avancé, qui le conduira inévitablement à la disparition si aucune mesure ne sera prise.

De ce fait, cette partie présentera une étude analytique de l'activité touristique en liaison avec le patrimoine ksourien telle qu'elle est pratiquée dans la région, puis l'étude de l'état du patrimoine ksourien et sa préservation et sa valorisation par le tourisme. L'importance, est de montrer la liaison entre ces deux phénomènes bien différents dans leurs natures et leurs manifestations à travers les ksour de Ouargla, en se basant sur des modèles de réussite dans la région (le Bas Sahara), telle qu'à Ghardaïa. La difficulté de l'approche est de conjuguer les deux phénomènes et de les projeter sur un écosystème fragile qui abrite le patrimoine ksourien. Il s'agit alors de définir un tourisme qui préserve et valorise le patrimoine ksourien durablement.

CHAPITRE IV: LE TOURISME A OUARGLA ; POTENTIALITES, EXPLOITATION ET MISE EN VALEUR

INTRODUCTION

Ouargla, une grande ville saharienne qui, connue dans l'histoire par sa situation stratégique, et son rôle important dans la structuration de l'espace saharien. Elle dispose d'un gisement naturel et culturel très important, la rendant un pôle économique et urbain très compétitif. A part le gisement des hydrocarbures qui a fait émerger l'industrie sur les autres secteurs, et qui est considéré comme ressource épuisable, toutes les autres potentialités sont négligées et écartées en arrière plan. A l'instar des autres villes algériennes, Ouargla veut, alors, diversifier son secteur économique, en se basant sur divers créneaux, notamment, l'agriculture (occupe une superficie équivalente à 29.9 % de superficie totale de la wilaya²⁵⁴), le commerce, (considéré comme premier secteur économique et qui se positionne après celui des hydrocarbures), le bâtiment, les travaux publics, l'industrie, les services, la santé, et le tourisme.

Malgré les efforts déployés, son économie se caractérise, toujours, par la dominance de certains secteurs par rapport aux autres. Sa structure souffre de sa forte dépendance du secteur des hydrocarbures (exportation des produits bruts).

Cependant, le tourisme est le secteur qui peut avoir une relation même indirecte, mais très forte avec le secteur des hydrocarbures, et peut profiter des très forts taux de visiteurs qu'il attire à l'échelle nationale et internationale. Ouargla, draine chaque année un flux très important de touristes ayant pour motif le tourisme d'affaire (voyageurs, employés). La wilaya possède des potentialités touristiques inestimables qui peuvent encadrer et booster le secteur, en répondant aux goûts d'une clientèle riche et variée. Secteur en plein essor, le tourisme peut jouer un rôle très important dans la diversification de la structure économique de la wilaya et donc, dans le développement de la région. Il peut, offrir de nouvelles opportunités à la population locale, et mettre en valeur son patrimoine architectural et naturel, ainsi que les particularités culturelles. Par sa transversalité, le tourisme engendre avec lui un développement de plusieurs secteurs tel que le transport, l'habitat, l'économie,... Cependant, il ne constitue pas une panacée pour résoudre tous les problèmes de développement de la

²⁵⁴ Schéma d'Equipement et de Programmation Territoriale région Sud-Est, 2012.

région, mais une évaluation rigoureuse, peut permettre d'affirmer le rôle de l'activité touristique dans un développement local durable préservant les écosystèmes du territoire.

4-1- Ouargla, des offres touristiques originales, quelles potentialités recèle la région

Ouargla, occupe une situation stratégique par son emplacement au Sud-Est du pays, dans le Bas-Sahara (figure 4.1), couvrant un territoire de 163 230 km² et englobant les deux pays, Oued M'ya et Oued Righ.

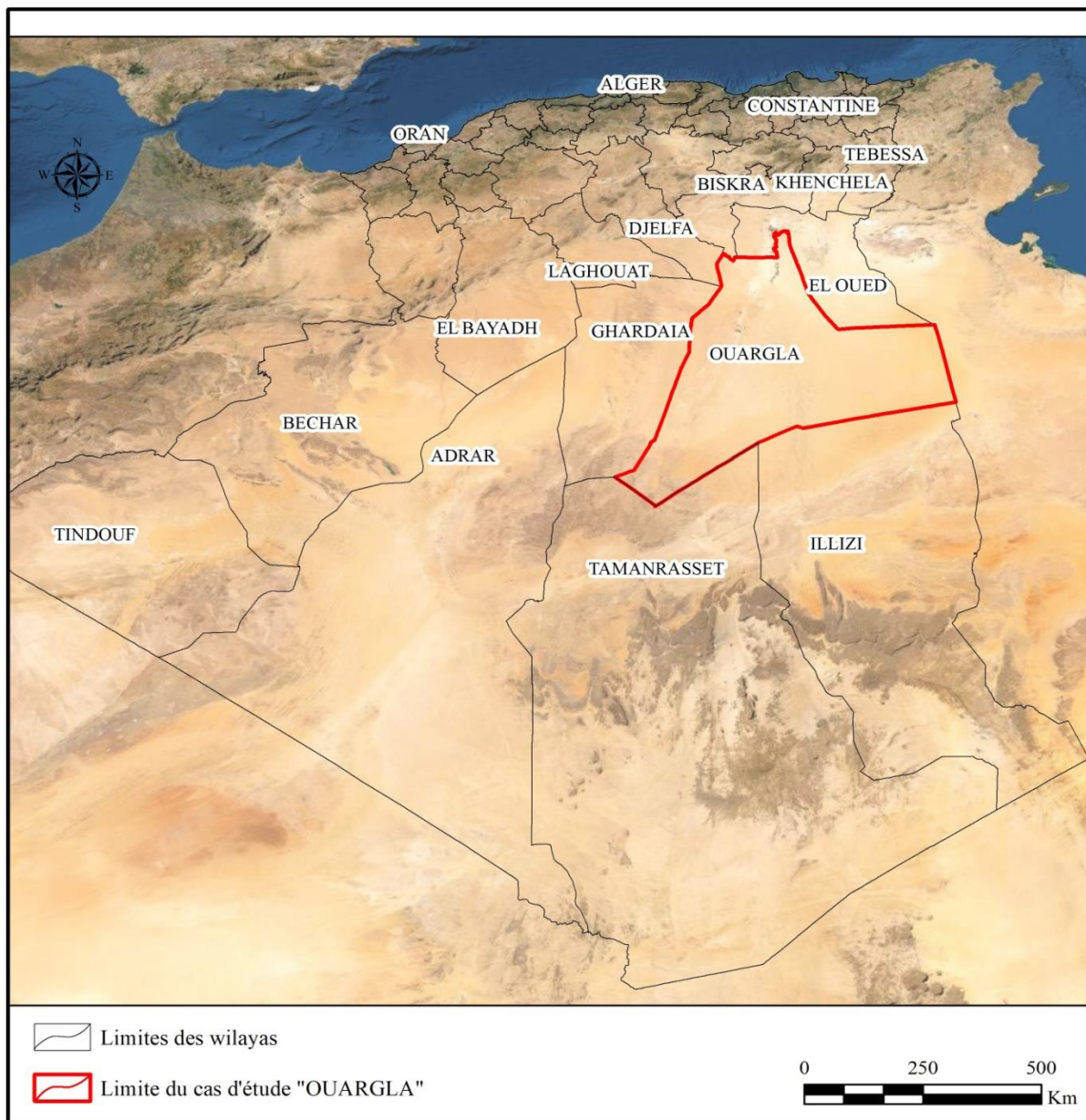


Figure 4.1. Ouargla, une situation stratégique.
Source : SEPT Sud-Est, 2012.

Elle se positionne idéalement au centre de la région, limitée par la Wilaya d'El Oued au Nord, la Wilaya d'Illizi au Sud, les Wilayate de Djelfa, Biskra et Ghardaïa au Nord - Ouest et à l'Ouest, la Wilaya de Tamanrasset au Sud - Ouest et par la Tunisie à l'Est. La Wilaya est organisée administrativement en 21 communes et 10 Dairates.

Oued M'ya dont la capitale est Ouargla, est une vallée inscrite dans une cuvette protégée des vents d'Ouest. Son sol est léger et facile à travailler. Il abrite une nappe phréatique douce qui jaillisse à une faible profondeur dans les sables de surface, ce qui a permis la création d'un paysage rural diversifié sous l'uniformité apparente de la plus grande oasis du Sahara Nord Oriental. Il est composé principalement de deux grandes palmeraies ; celle de Ouargla et celle de N'goussa, Ouargla se trouve au milieu de cinq petites oasis: Sidi Khouiled, Chott, Adjadja, Rouissat et Bamendil (figure 4.2).

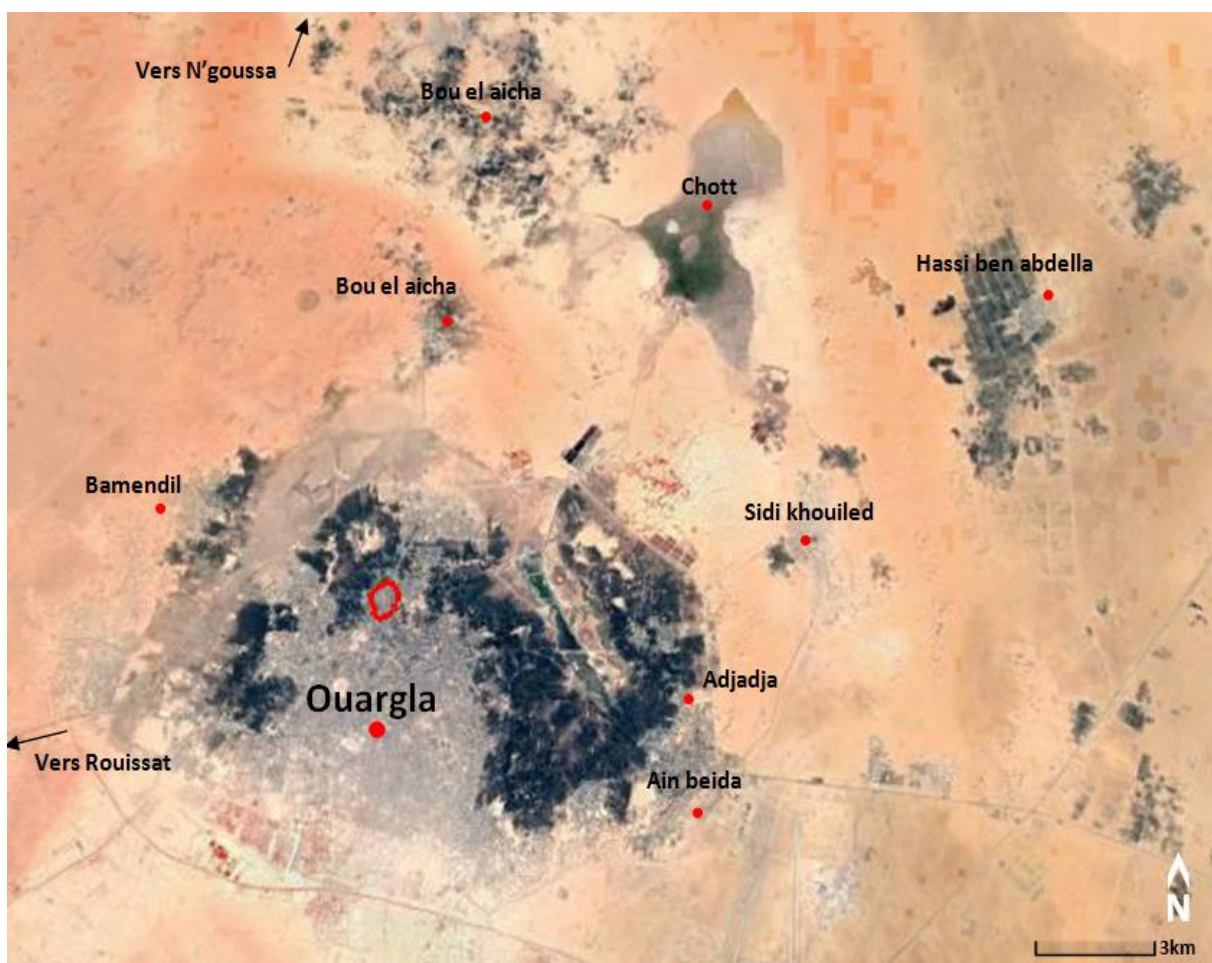


Figure 4.2 Présentation du pays de Ouargla.

Source : SEPT Sud-Est, 2012.

Quant à Oued Righ, ou la rivière souterraine appelée aussi « rue des palmiers », il s'étale sur une longueur d'environ quelques 200 km entre M'ghayer au Nord et Blidet Amor et Tamelaht au Sud.²⁵⁵ Parsemées de ksour, les palmeraies se dressent continuellement sans interruption, et elles sont irriguées par des eaux jaillissantes des puits artésiens (figure 4.3).

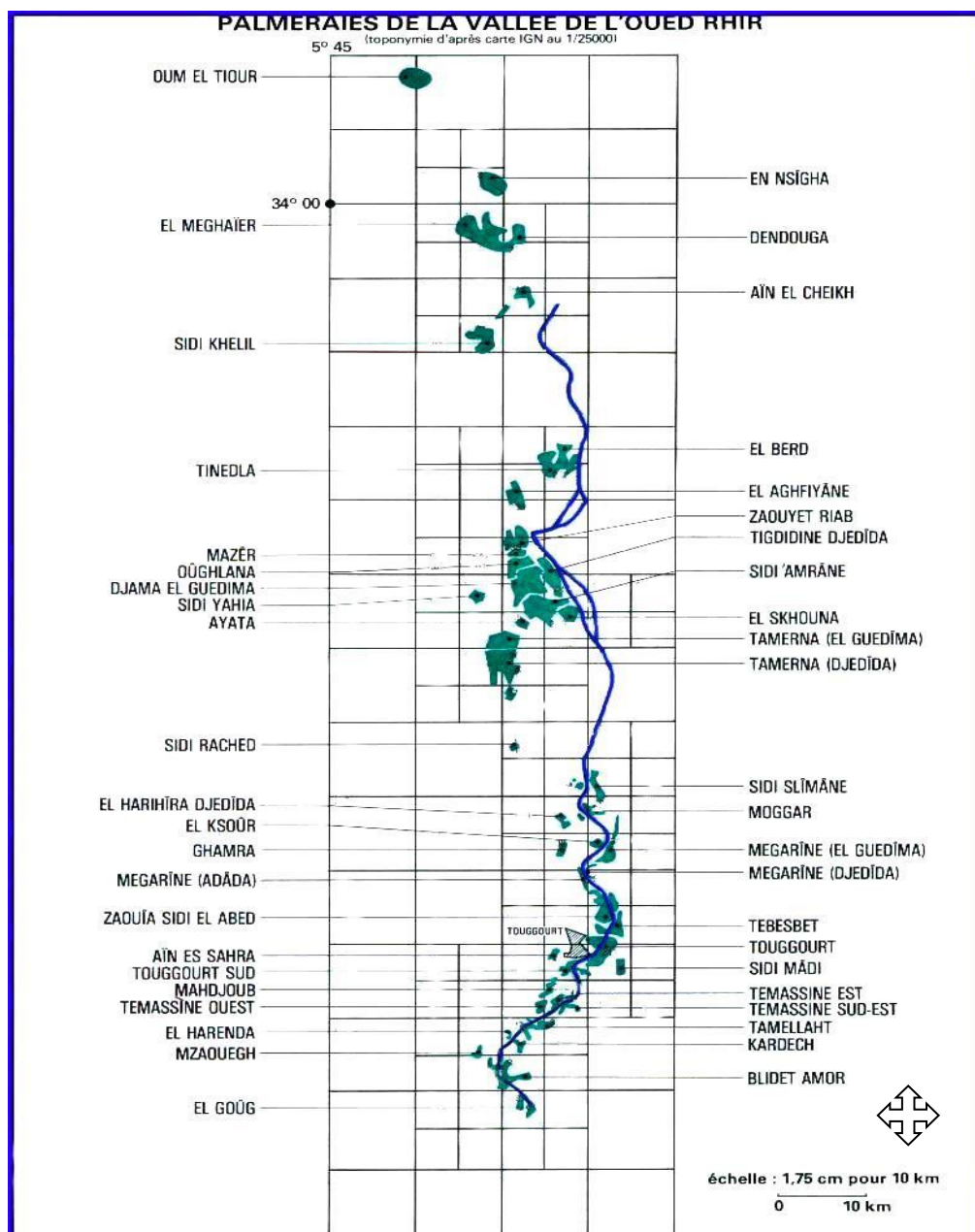


Figure 4.3. Oued Righ et ses principales palmeraies.
 Source : SEPT Sud-Est, 2012.

²⁵⁵ Cote, M. 2012. Signatures Sahariennes, terroirs et territoires vus du ciel. Ed Presse Universitaire de Provence, Aix-Marseille.

4-1-1- Le patrimoine ksourien de la région au cœur du tourisme saharien

Jusqu'à nos jours, le Sahara continue d'être terre d'espoir pour l'homme. Si dans le passé était un lieu de transition pour les caravanes commerciales, où les oasis étaient des lots de verdure, de fraîcheur, et de repos, il devenait pendant la colonisation une destination touristique attractive par excellence. Après l'indépendance, le Sahara dévoile ses trésors souterrains (l'or noir), et bouleverse l'économie locale à l'échelle nationale et internationale. Aujourd'hui, faute de mauvaise exploitation des hydrocarbures, et face aux risques de pénurie de cette ressource épuisable, le Sahara proposera encore une fois ses trésors patrimoniaux naturel et culturel et s'exposera sur le marché international comme un lieu touristique mystérieux à découvrir.

L'histoire du tourisme saharien ainsi que les tendances du marché touristique aujourd'hui, témoignent l'intérêt des touristes aux régions désertiques. Les touristes étrangers, principalement, étaient attirés par les variétés des villes-oasis qui parsèment le territoire saharien, où chaque oasis était différente de l'autre par son cadre naturel, son style architectural ou son environnement culturel.

Le patrimoine oasien sur lequel repose toutes les offres touristiques à Ouargla ou dans les grandes destinations concurrentes, se compose d'habitat traditionnel « le ksar »²⁵⁶, de la palmeraie et du système d'irrigation. L'originalité de ce patrimoine réside dans sa complémentarité, ou, on ne peut apprécier le ksar sans sa palmeraie, ni la palmeraie sans ses séguias et ses ruisseaux d'eau (figure 4.4).



Figure 4.4. Le ksar de Témacine, avec sa palmeraie.

Source : <https://sites.google.com>, 2018.

Le tourisme oasien, est généralement un tourisme authentique, car il est singulier, d'une oasis à une autre, la configuration du ksar change, ainsi que sa couleur, l'implantation de sa palmeraie et son système de gestion des eaux. Ce sont des lieux hautement attractifs. C'est pourquoi, sur les cartes touristiques sahariennes, ne figurent que les sites et cités qui

²⁵⁶ « Le terme « ksar » est un terme saharien, qui désigne l'agglomération, village ou petite ville, de structure ramassée en un lieu, et qui caractérise le Sahara. » Cote, M. 2012. Signatures Sahariennes, terroirs et territoires vus du ciel, ed « presse universitaire de Provence, Aix-Marseille.

gardent toujours leur patrimoine naturel, culturel, et architectural en bon état. De célèbres oasis qui jalonnaient l'espace saharien d'antan ont décliné, et ne paraîtront pas dans les circuits touristiques d'aujourd'hui à l'échelle nationale ou internationale, faute de la dégradation et de la disparition de leurs traces patrimoniales.

Afin de vérifier notre problématique, notre choix va porter sur les ksour classés de la région à savoir le ksar de Ouargla, le ksar de Témacine, le ksar de Mestaoua s'impose par son importante valeur d'existence face à son état de dégradation très avancé.

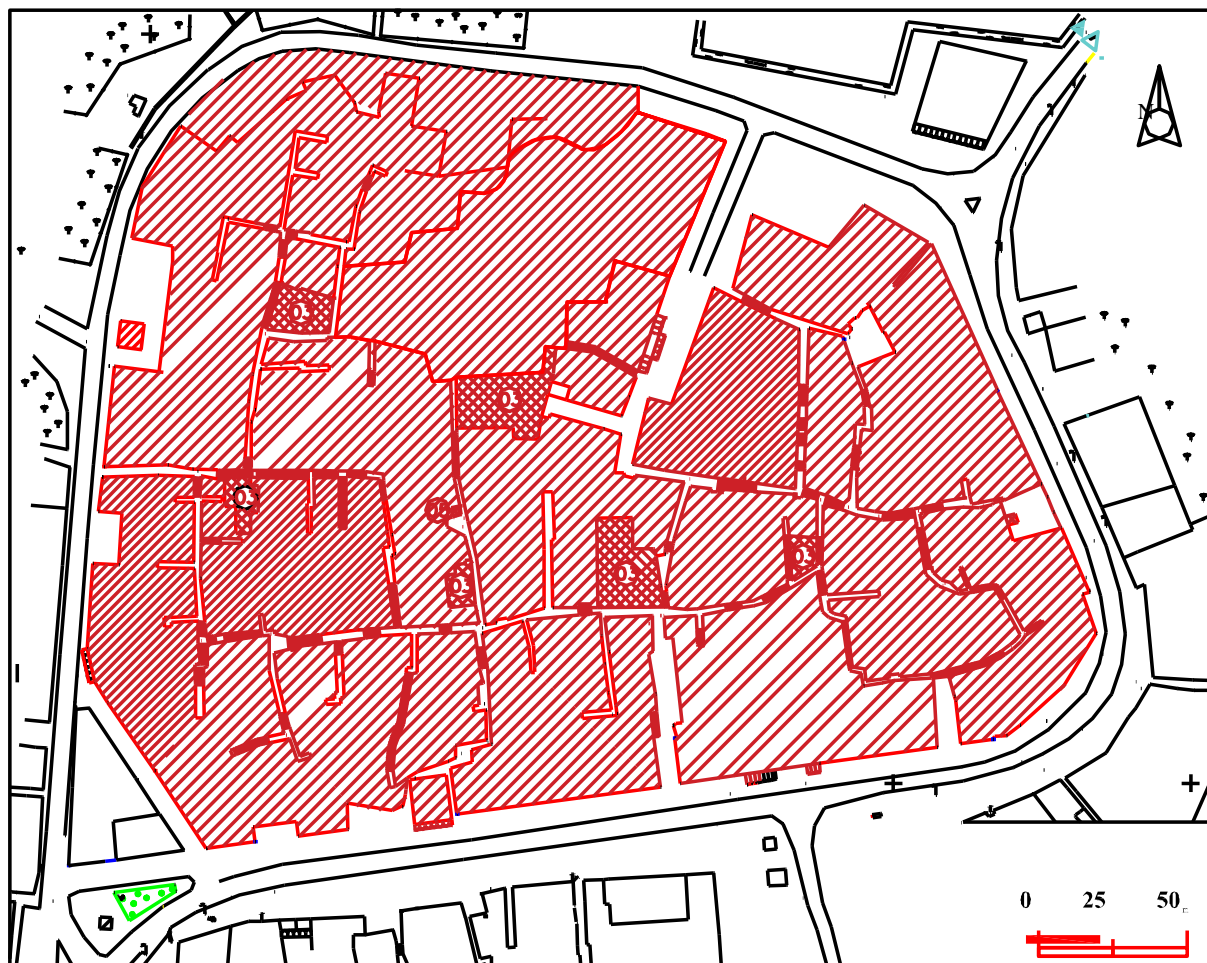
4-1-2- Le ksar de Témacine, un véritable centre à fondement historique

Son passé prestigieux concurrençant celui de Mestaoua à Touggourt, lui a permis de rayonner toute la partie sud de la région de l'Oued-Righ. Sa date de création remonte aux environs de l'an 782 après JC, par les familles Righa de la tribu berbère des Zénata, pour se développer en un puissant royaume.

Comme toutes les villes-oasis de l'époque, Témacine était entouré d'une palmeraie de plusieurs hectares et bâti -fait unique- sur un lit de palmiers (un énorme entassement de tronc de palmiers), car le terrain était très plat et humide, la nappe phréatique était assez proche du niveau du sol. Pour éviter les surprises, les portes sont réduites à un petit nombre. En général, il y en avait quatre, une à chacun des points cardinaux, dont le principal, situé sur le flanc sud, et mène directement au souk par une voie contournant la cité, par souci, manifestement stratégique, de préserver les secrets de la ville des commerçants étrangers. Les trois autres accès, plutôt secondaires, sont situés comme suit ; le premier, « khoukha », sur le flanc Ouest et mène vers la palmeraie, le deuxième, « Lalla N'joura », conduit vers la mosquée, et le troisième, « El-zenka », sur le flanc Nord, faisait alors face à la cour du roi. L'ensemble de ces accès était renforcé par des portes qui se ferment la nuit et en cas d'urgence. Les portes étaient sous forme de pont-levis primitif, les murs extérieurs étaient ceux des habitations (maisons remparts).

Les voies de communication à l'intérieur même du ksar se distinguent par des rues principales « s'kaief » et des venelles. Tout au long des s'kaief, sont construites la plupart des mosquées et sont jonchés de bacs en dur « doukanates », qui constituent des lieux de rencontre. Le tiers de ces doukanates était couvert par des procédés de constructions traditionnelles à l'aide de troncs de palmiers pour protéger des rudes aléas climatiques. Les venelles sont étroites, et constituent les voies secondaires qui serpentent les habitations qui

permettent une fluidité de circulation sans pour autant perturber l'intimité de la vie familiale. Parmi les importants monuments que renferment le ksar, le minaret de la mosquée « sidi hadj Abdallah Maghraoui », d'une hauteur de 22m, construit totalement en toub²⁵⁷, et témoigne d'un passé prestigieux de la région (figure 4.5).



*Figure 4.5. Plan du ksar de Témacine, avant 1830.
Source: D'après DUC Ouargla. Bouchemal, M. 2021.*

L'histoire de Témacine a longtemps été dominée par le commerce de l'or et des esclaves, et par ses rivalités avec les puissants royaumes voisins de Touggourt, et ce, jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, date de l'implantation de la Zaouïa Tidjania. Cette dernière occupe une emprise au sol importante, car elle comporte, mausolée du saint, école coranique, et locaux annexes comme le foundouk, marché, logements des enseignants et étudiants. Le rayonnement de cette zaouïa, d'obédience Tijania, est vaste, elle rayonne jusqu'à sur l'Afrique noire.

²⁵⁷ Le minaret était construit par l'Architecte marocain « Mohamed El Hafsi », en 1196 de l'ère chrétienne,

4-1-3- Le ksar de Ouargla; une cité pour trois populations

Ouargla : « *C'est une ville extrêmement ancienne bâtie par les Numides. Elle a un mur d'enceinte en briques crues, de belles maisons et tout autour, une vaste palmeraie. Aux environs existent plusieurs châteaux et une infinité de village*²⁵⁸ ». Le ksar est bâti sur une légère surélévation sur une surface de 30 Ha, afin de mettre les maisons au sec par rapport aux bas-fonds salés périphériques. Intra-muros, le plan du ksar est très original, de forme ovale, compacte et horizontal, de couleur de terre, il communique directement avec sa palmeraie²⁵⁹.

L'implantation du ksar d'Ouargla répondait à une logique stratégique, au centre des pistes commerçantes sahariennes. Comme tous les ksour de la région, le rempart est pour la protection du ksar, sa création remonte au début du 13^{ème} siècle (1209), il est percé par des portes accessibles uniquement par des passages coudés, fortifiés et surmontés d'un corps de garde crénelé. Chaque porte donnait sur la piste de la ville la plus proche (Ghardaïa, N'goussa, El-Goléa). Ces trois pistes ont influencé le tracé de la ville qui était centré sur le vieux marché et les deux mosquées (figure 4.6).

Le ksar a pris naissance au X^{ème} siècle, sur un plateau traversé par un «canal de Sedrata», et autour du point d'eau et de la tombe de Sidi l'Ouargli, trois groupes ethniques se côtoient et se construisent des habitations, embryons des trois quartiers de la future ville, Béni Brahim, Béni Sissine, et Béni Ouaguine. Obéissant à des impératifs sécuritaires. Le ksar abritait une population de 1000 personnes et 600 constructions dont le nombre a évolué progressivement. Le sol du ksar est partagé en trois périmètres, chaque groupe possède son quartier d'habitation, sa mosquée locale avec l'école coranique, ses deux portes, un lieu pour les réunions, et à l'extérieur, son cimetière, son école et sa palmeraie.

Historiquement, il a fallu des circonstances troublées, et toute l'autorité d'un chef religieux, pour regrouper au sein de la même enceinte ces différentes collectivités (sans parler d'une petite minorité ibadite, insérée dans ces quartiers). Ouargla avait connu une prospérité avec l'arrivée des Ibadites et la création de Sedrata, où fleurissaient les sciences, le commerce de l'or et des esclaves. Elle apparaissait encore, il y a une vingtaine d'années, comme la récompense promise aux termes des longues marches sahariennes.

²⁵⁸ Léon l'Africain. 1980. cité par Belguidoum, S. Boudinar, A. 2015. Les cités du Bas Sahara. Eléments d'histoire urbaine, in Séminaire « Les mutations de la ville saharienne – approches croisées sur le changement social et les pratiques urbaines ». Ouargla.

²⁵⁹ Tarry, H. 1883. Excursion archéologique dans la vallée de l'Oued Mya. Revue d'Ethnographie 2, p. 21-34.



*Figure. 4.6. Plan du ksar de Ouargla, 1919.
Source: D'après DUC Ouargla. Bouchemal, M. 2021.*

4-1-4- Le ksar de Mestaoua: des traces du génie d'un passe traditionnel

Jadis, Mestaoua était le cœur battant de Touggourt et le joyau de toute la vallée de Oued Righ. Le ksar de Mestaoua représentait l'archétype de l'architecture traditionnelle de la région. Son histoire est bien ancrée dans le passé de toute la région, à travers la succession de plusieurs dynasties, et fut achevée par l'installation des Beni Djellab. Mestaoua, fut bâti sur un terrain légèrement incliné vers le Sud- pour se raccorder aux plateaux limitrophes, avec une forme circulaire légèrement aplatie, la grande mosquée occupe le centre.

Le ksar était protégé par un fossé rempli d'eau, les maisons qui l'avoisinaient se collent entre elles afin de former une enceinte continue clôturant la ville. Le ksar n'était accessible qu'à travers deux portes ouvertes au public, au Nord-ouest et au Sud-est sous forme de ponts en bois qui traversent le fossé. Une troisième porte, appelée « Bab ghdar », assurait une communication directe entre la casbah où demeuraient les Cheikhs et l'extérieur (figure 4.7).

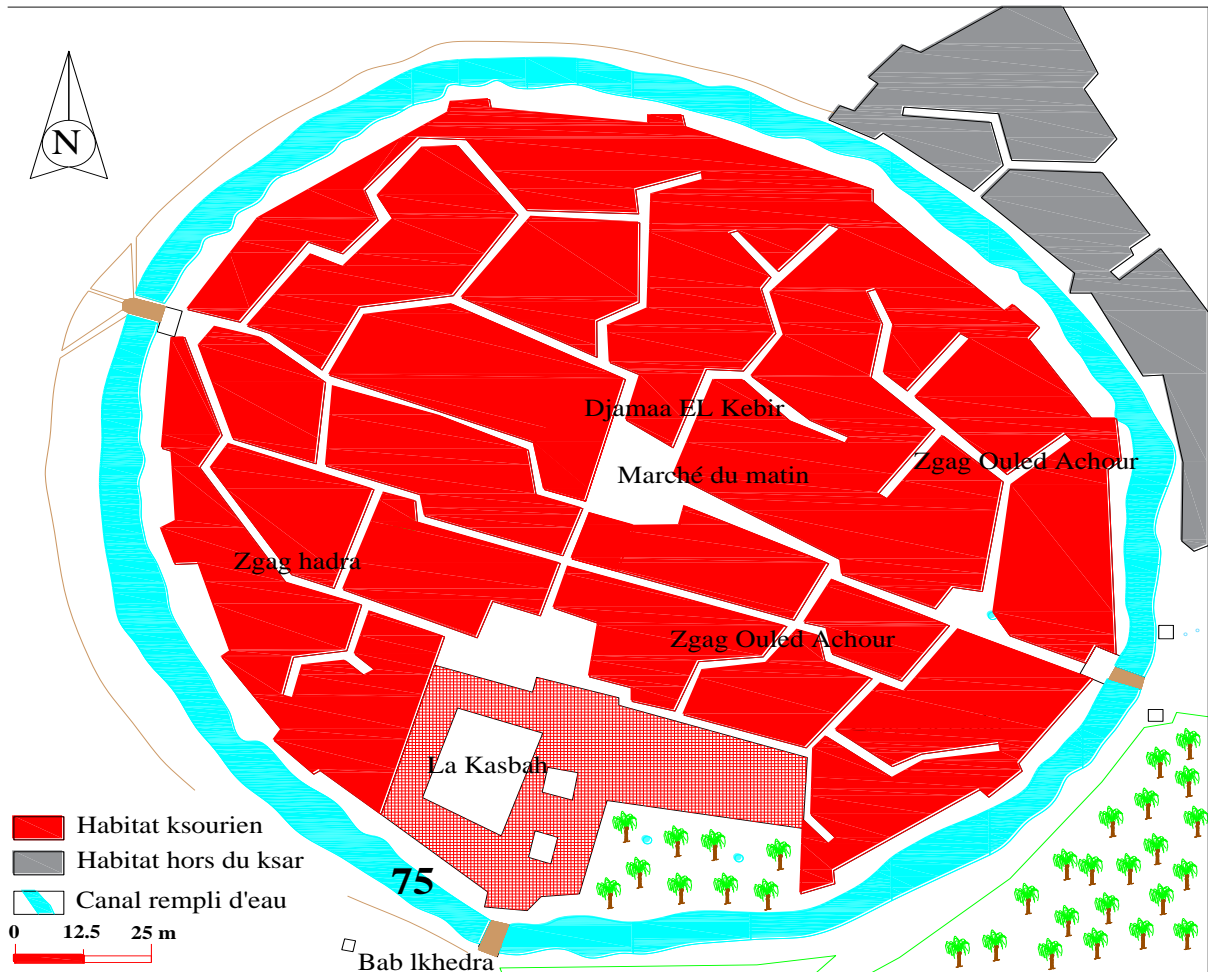


Figure 4.7. Plan du ksar de Mestaoua avant 1853, pendant la dynastie de BeniDjellab.
Source: D'après Archive Daïra de Touggourt. Bouchemal, M. 2005.

Cependant, le ksar de Mestaoua était occupé par sept groupes ethniques qui partagèrent le territoire à l'intérieur des limites de la ville. Chaque groupe a son quartier qui, de sa part, avait sa propre mosquée. La grande mosquée représentait l'élément organisateur du tissu ksourien et unificateur de la société.

4-1-5- Des potentialités culturelles et une région touristique par excellence

Outre les grands sites patrimoniaux classés de la région et les réserves naturelles disséminées dans son espace (figure 4.8), il existe des atouts touristiques qui se basent sur une histoire et des cultures très anciennes. La région offre un ensemble géographique dont le patrimoine préhistorique, archéologique, architectural, ethnologique et naturel est l'un des plus riches et des plus variés dans le pays (figure 4.11).



Figure 4.8. Chott Oum Raneb, un patrimoine naturel particulier.

Source : <http://www.dziri-dz.com>, 2018.

Le patrimoine ksourien de la région constitue un indicateur de témoignage culturel extrêmement important. Son architecture est le miroir du peuple, à travers laquelle, s'opère la plus forte relation entre sa culture et son territoire, et se renseigne sur son mode de vie, ses valeurs, ses croyances, sur son savoir-faire, ses pratiques sociales, et sa culture..., (figur 4.9, figure. 4.10). La valeur culturelle du patrimoine physique ksourien se dévoile au patrimoine intangible associé. Le patrimoine culturel immatériel est un moyen pour expliquer et comprendre le patrimoine matériel. Les communautés ne s'attachent au patrimoine physique qu'à travers les traditions et les expressions morales, les pratiques sociales, le mode de vie et les savoir-faire qui se déroulent et se développent au sein de lui.

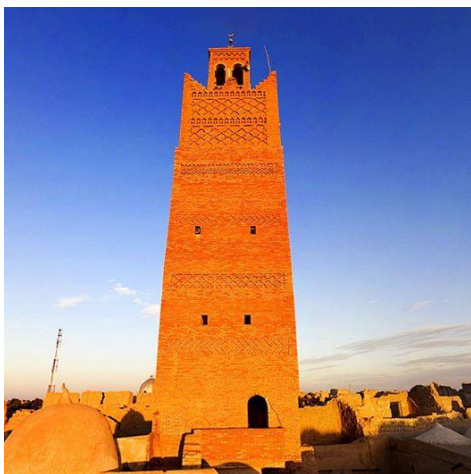


Figure 4.9. Le minaret de la grande mosquée de Témacine.

Source: DUC Ouargla, 2018.



Figure 4.10. Vue sur le ksar de Ouargla.

Source: DUC Ouargla, 2018.

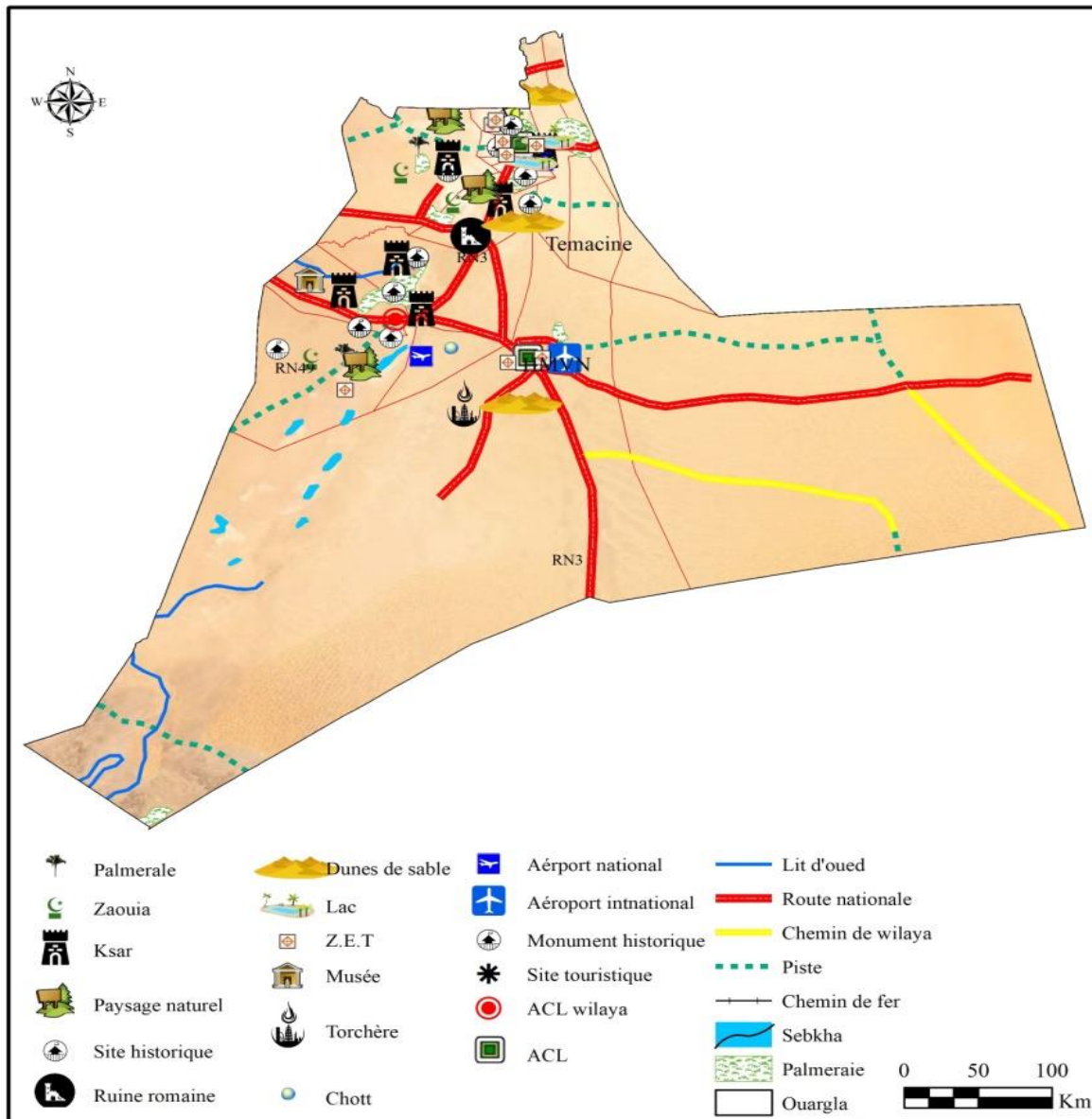


Figure 4.11. Principales potentialités touristiques de la région.

Source : SEPT Sud-est, 2018.

Le patrimoine immatériel était également l'origine du fondement de plusieurs ksour dans la région de Ouargla. Un marabout, un saint, des ziaras, font que les communautés s'installèrent graduellement autour des zaouïas, d'un tombeau, d'un saint ou parfois même d'un souk, pour former les noyaux des groupements devenus plus tard cités. Par ailleurs, c'est le patrimoine immatériel qui assure, parfois, l'épanouissement où cause le déclin d'une cité, faute de quoi, les communautés s'engagent à la conservation d'un lieu avec lequel ils tissent des relations spirituelles, en lui accordant une très grande valeur morale.

Quelques fois, les touristes s'intéressent à l'histoire du bien culturel, aux petits détails de la vie socioculturelle, à son utilisation d'antan, et aux légendes qui racontent son histoire, qu'au bien culturel lui-même. A Ouargla et à Touggourt, la vie sociale est racontée au fil des temps, et les peuples en ont fait une culture et un art vivant (figure 4.12).



Figure 4.12. Un jour de marché à Touggourt, 1938.

Source : DUC Ouargla.

Les danses, l'art, les musiques, les langues, autant d'expressions des peuples de ces régions désertiques qui ont créé un univers symbolique et spirituel, si spécifique. Les aspects et les règles de vie les plus fondamentaux sont des codes à déchiffrer, ils constituent des « révélateurs identitaires » qui permettent la compréhension de ces sociétés. Les fêtes, les rituels et les chants traditionnels sont nombreux dans la région, et témoignent de la solidarité qui unifie les différentes tribus. Ces fêtes locales constituent aujourd'hui une invitation au voyage. Au fil des temps, Ouargla et Touggourt possédaient leurs propres fêtes et Oudâtes selon des calendriers de rituels saisonniers²⁶⁰, qui sont très appréciées par la population locale et même par les touristes étrangers et locaux.

Dans ce cadre, le commissariat du festival culturel local des arts et culture populaire de la wilaya de Ouargla, organise chaque année des festivals de poésie populaire et chanson bédouines (figure 4.13). Ces manifestations sont animées par des troupes et artistes qui représentent toutes les régions du Sahara. L'intérêt des collectivités locales n'est pas seulement d'attirer des touristes mais aussi de préserver ce capital immatériel de disparition et permettre sa transmission.



Figure 4.13. Célébration des fêtes et journées folkloriques à Ouargla, 1990.

Source : DUC Ouargla.

²⁶⁰ Delheure, J. 1988. Vivre et mourir à Ouargla. SELAF. France.

4-1-6- La promotion du thermalisme, une offre prometteuse

En 2015, et dans le cadre d'actualiser les potentialités touristiques de la région de Ouargla, le Ministère du Tourisme a exécuté une étude exhaustive qui a permis d'identifier environs 282 nouvelles sources thermales. Une centaine, parmi elles, d'intérêt national éligibles à être investies, et susceptibles de drainer touristes et curistes. Officiellement, la région dispose de 39 sources thermales de divers débits d'eau (entre 80 litres/seconde et 250 l/s) et de températures variant de 40 à 60 degrés, encore largement inexploitées²⁶¹.

Ces stations thermales sont éparpillées sur le territoire de la wilaya, principalement, à travers 18 communes. Elles présentent des vertus thérapeutiques grâce à leur eau riche en composants chimiques (chlore, sodium, soufre et autres), nécessaires pour la cure de nombreuses pathologies dermatologiques, respiratoire, rhumatismale et articulaires. Malheureusement, aucune station parmi les stations citées n'est fonctionnelle.

Théoriquement, Ouargla s'est vue accordée des projets de réhabilitation, de développement et d'exploitation de ses sources thermales, mais qui tardent de se concrétiser, pour des raisons liées aux problèmes administratifs. Pour que Ouargla perd devant ses yeux des milliers de touristes (curistes et baigneurs) au profit de quelques stations avoisinantes telle que la station zelfana, la petite oasis thermale située à Ghardaïa (figure 4.14, figure 4.15).



Figure 4.14. Station thermale d'El-Hadeb, Ouargla.

Source : <http://dknews-dz.com>, 2018.

²⁶¹ DTA Ourgla, 2018.



Figure 4.15. la station thermale de Zelfana, Ghardaïa.

Source : <http://www.aps.dz>, 2018.

Conscientes de l'importance du tourisme thermique, les collectivités locales à Ouargla ne cessent de sensibiliser les opérateurs sur l'importance de l'investissement dans la valorisation et l'exploitation optimale dans cette activité.

4-1-7- Le tourisme religieux, une offre importante en perspective

Le seul tourisme qui semble être développé récemment, est le tourisme religieux. Chaque année Ouargla compte environs 12 millions de touristes dans le cadre des évènements religieux et culturels²⁶². Ouargla est dotée de plus de 35 confréries mystiques et plus de 900 zaouïas. Le calendrier de ces ziaras structure les évènements annuels à l'échelle nationale et internationale.

Le rituel du pèlerinage traditionnel à la ville enfouie de Sedrata, draine, de sa part, chaque année plus d'un millier de fidèles et de pèlerins pendant la saison printanière (le premier vendredi de la deuxième quinzaine du mois d'avril, lorsque la saison des vents de sable permet d'apercevoir quelques vestiges de Sedrata). Les ibadites de Ouargla, de Ghardaïa et les sunnites de diverses villes algériennes, avec des délégations multiples parfois internationales, se rassemblent pour commémorer, à travers ce rituel, la mémoire de ce territoire. Un autre site qui attire une foule touristique non seulement à l'échelle nationale mais aussi internationale, sous un motif religieux, est le site de la « zaouia Tijania » à Témacine. Les touristes peuvent y visiter tous les sites religieux gravitant autour d'elle tels que les mosquées, les mausolées, le vieux ksar de Témacine,...., un itinéraire qui s'accompagne de la vente sur place d'une documentation sur l'histoire de cette confrérie et ses adeptes, (figure. 4.16, figure 4.17).

²⁶² Direction du Tourisme et de l'Artisanat, Ouargla.



Figure 4.16. Fidèles nationaux et internationaux de la Zaouïa Tijania de Témacine.

Source : www.djanoub.com, 2018.



Figure 4.17. visite d'un groupe de touristes français à Zaouia Tijania, Témacine.

Source : www.atijania-online.com, 2014.

Malgré l'importance de ces deux sites aux yeux des habitants et des fidèles, aucune mesure de valorisation, ou d'accompagnement de ces événements n'a été prise par l'Etat. Après chaque « ziara » des deux lieux, les atteintes à l'environnement sont bien visibles. Le manque d'organisation et de gestion, ont fait que les sites archéologiques soient exposés aux pillages avec une absence totale de l'Etat. Ouargla, ne sait, malheureusement, pas tirer profit de son tourisme religieux et de la foule qu'il draine, pour promouvoir sa destination.

4-1-8- L'artisanat, un secteur dynamique stimulant de l'offre touristique

Dans toute destination touristique, l'artisanat et le tourisme forment un couple très fort cohérent, dont, la réussite du premier implique la relance du second. C'est pourquoi l'artisanat comme secteur, ne doit pas être négligé. Les groupes de touristes peuvent préférer une destination d'une autre, rien que, pour se rendre dans les villages spécialisés dans la production et la vente des objets artisanaux (figure 4.18). Spécifique selon les régions, ce secteur a, donc, la capacité de dynamiser tout un territoire économique grâce aux apports économiques importants qu'il peut générer. Selon les indicateurs économiques de la région, l'artisanat à Ouargla participe par un taux de 2.92 % dans les revenus économiques de la wilaya²⁶³.



Figure 4.18. L'intérêt des touristes au produit artisanal ; le souk, Touggourt 1938.

Source : Saouli, F.

²⁶³ Chambre de commerce et d'industrie, Oasis de Ouargla. 2016-2017. Annuaire économique et social de la région de Ouargla.

En fin de 2017, la Chambre de l'Artisanat et des Métiers de Ouargla, a recensé depuis sa création, près 10166 artisans activant à travers le territoire de la wilaya, avec 4.968 dans les services, soit environs 50% de l'effectif professionnel total recensé, 3610 dans les métiers d'art, et 1.588 dans la production des services, (figure 4.19).

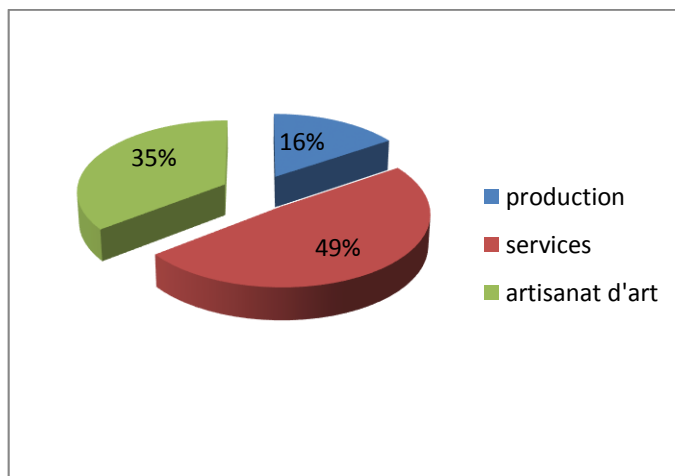


Figure 4.19. budget dédié au marketing touristique.
Source : DTO, 2018.

Cela a permis de générer près de 29.000 emplois, en majorité dans les services²⁶⁴.

La lecture de ces données, qui signalent la concentration des activités artisanales sur les services, démontre le rôle négligé accordé à la création et à la production. Nonobstant que la région est connue par un ensemble de techniques et de savoir-faire ancré dans l'histoire et la légende locale. Les activités traditionnelles artisanales sont en voie d'extinction, tant par un manque d'encouragement des pouvoirs publics pour sauver ce secteur, que par une faible fréquentation touristique, et donc, faible rendement économique.

En outre, le secteur de l'artisanat semble être confronté, aussi, à une multitude de difficultés, dont celui de la commercialisation des produits, le manque de matières premières, l'absence de cadres qualifiés, ainsi que des centres de formation spécialisés dans le domaine.

Entant que secteur créateur de références socioculturelles inspirées des modes de vie singuliers et ancestraux, l'artisanat est représenté, principalement, par les métiers d'art et la production artisanale. Ces derniers se concentrent, dans la région, autour du domaine de la fabrication de roses de sable, surtout que, Ouargla est connue pour son gisement de roses de sable. Ainsi, la broderie traditionnelle touggourtine, instaurée par les Sœurs blanches depuis l'ère coloniale, et qui demeure jusqu'à nos jours, la principale activité des femmes (Parmi les sept sociétés en artisanat à Ouargla, la broderie traditionnelle compte à elle seule, 5 sociétés, créées et dirigées par des femmes)²⁶⁵. C'est pourquoi d'ailleurs, la région abrite depuis 1923

²⁶⁴ Alioua, H. 2018. Ouargla : Ibadites et sunnites en pèlerinage à Sadrata, in <https://www.elwatan.com>

²⁶⁵ Chambre de Commerce et d'Industrie, Oasis de Ouargla. 2016-2017. Annuaire Economique et Social de la région de Ouargla.

une structure de formation des filles en artisanat, à Temacine de renommée internationale, laquelle regorge de tisseuses et de fabricantes de vannerie très répandues. Par ailleurs, toute la région, principalement Ouargla (le ksar), connaît la fabrication d'el bkhour (encens local). Les artisans, fabricants d'encens, sont rares et ils s'accrochent jalousement à cet ancestral savoir-faire.

Conscient de l'importance du secteur de l'artisanat dans le développement territorial, économique, touristique et socioculturel de la région, l'Etat a programmé plusieurs sessions de formation pour promouvoir les savoir-faire, et contribuer à la préservation de quelques petits métiers en voie de disparition. En 2015, 30 femmes ont participé à une session de formation en fabrication de produits traditionnels dérivés du palmier, au niveau de Ouargla. Ainsi, 26 femmes au niveau de la circonscription administrative de Touggourt ont bénéficié d'une session de formation en broderie traditionnelle.

D'autres avantages ont été accordés à ce secteur et se manifestent, notamment, sur des appuis à la production et l'acquisition d'équipements et d'outillage de production, par le biais du Fonds National de Promotion des Activités Artisanales (FNPA). Malheureusement, la part de la région de ces aides était très minime, les chiffres fournis par le tableau de bord des statistiques du secteur touristique en Algérie de 2015, ont démontré une part négligeable du secteur artisanal à Ouargla des aides du FNPA. Parmi les 1668 bénéficiaires à l'échelle nationale, la part de Ouargla n'a pas dépassé deux bénéficiaire contre 28 à Ghardaïa avec un montant d'aide de 596671 DA²⁶⁶. En 2018, parmi 158 demandes d'aide, 101 ont eu un avis favorable, 73 artisans parmi eux ont bénéficié de l'aide, contre 57 demandes en étude.

Vu l'importance de la commercialisation dans ce secteur, la maison de l'artisanat de la wilaya d'Ouargla a bénéficié d'une large opération de réfection et d'aménagement afin d'offrir un espace approprié pour promouvoir les échanges dans l'activité, à l'image de la tapisserie, de la borderie traditionnelle et du sablage. Ouargla, a été dotée également d'un village artisanal particulièrement dans les zones d'activités selon le décret 96-01. Dans un autre programme, elle a bénéficié de projet de réalisation de locaux au profit des jeunes artisans pour la vente de leurs produits. L'artisanat à Ouargla a beaucoup de potentialités à préserver et à valoriser à travers la création et la compétitivité.

²⁶⁶ Ministère du Tourisme et de l'Artisanat de l'Aménagement du Territoire, 2015. Tableau de bord des statistiques.

4-1-9- Le parc d'hébergement touristique, un facteur déterminant dans l'offre touristique dérivée

L'hébergement touristique constitue l'une des bases essentielles de l'industrie du tourisme et un pilier fondamental de l'offre. Il se place au cœur des séjours touristiques. Son évaluation donne des explications fondamentales sur l'activité touristique dans la région. Ouargla dispose de 29 établissements hôteliers d'une capacité globale de 1690 lits²⁶⁷. Les hôtels par leur classification constituent un jalon important des programmes de la qualité qui

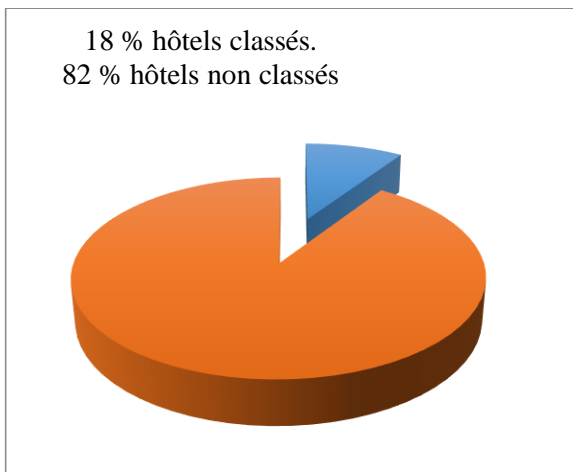


Figure 4.20. Parc hôtelier, dominance des hôtels non-classés.

Source : Bouchemal, M. 2021.

participe dans l'attractivité touristique. Malheureusement, Ouargla, ne dispose que de cinq hôtels touristiques (classés de un jusqu'à quatre étoiles). Les hôtels non classés (de voyage) sont les plus nombreux, ils représentent 82% de l'ensemble du parc hôtelier, avec une taille plus petite et, offrant au total une capacité équivalente à la première²⁶⁸ (figure 4.20). Ils ont un rendement économique très faible et, ne sont pas retenus par les différents tour-opérateurs et agences de voyages.

L'analyse de la ventilation de l'offre de lits et des établissements d'hébergement par le type d'hébergement, fait apparaître que cette dernière, se caractérise par la dominance de l'hôtel et l'absence totale d'autres formes d'établissements touristiques en résidence, complexes touristiques, villages de vacances, gîtes,..., sauf les cinq auberges et maisons de jeunes.

La répartition locale des établissements hôteliers se concentre majoritairement dans les principales villes, à savoir Ouargla avec un pourcentage de 80%, Touggourt avec 15% et Hassi Messaoud avec seulement 5%. Le statut juridique des hôtels démontre une dominance du secteur privé, ce qui permettra d'améliorer les services dans un cadre de concurrence et de compétitivité. Les autres daïra sont pratiquement dépourvues de toutes structures d'hébergement (figure 4.21).

²⁶⁷ En 2018, Direction du Tourisme.

²⁶⁸ Schéma Régional d'Aménagement Touristique SUD EST.

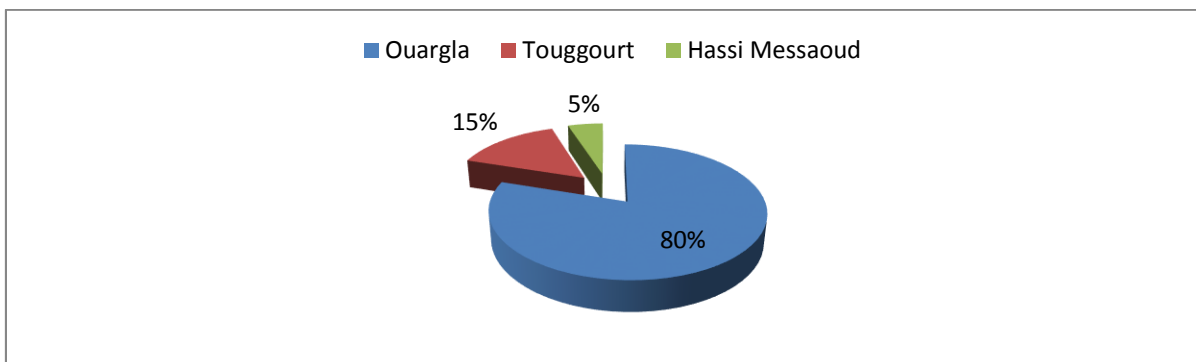


Figure 4.21. Concentration du parc hôtelier dans les grandes agglomérations.

Source : Bouchemal, M. 2021.

La répartition de la capacité d'hébergement classée par catégorie, relève la concentration des lits dans les hôtels de trois étoiles avec un taux de 71%. Cela s'explique, d'un côté, par la dominance de la classe trois étoiles (trois hôtels 3* contre un hôtel 4* et un autre 1*), et de l'autre, par le fait que cette capacité semble la plus appropriée à une clientèle de circuit (figure 4.22, figure 4.23).

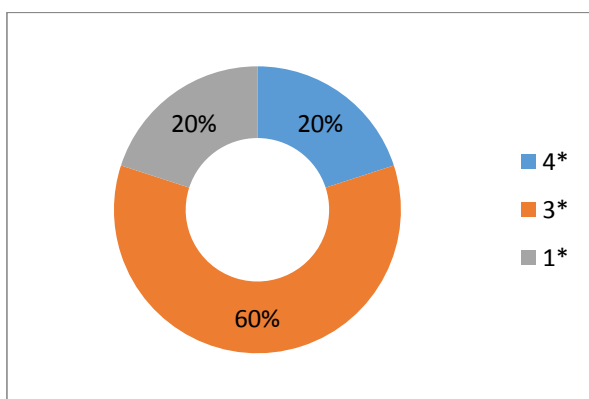


Figure 4.22. La répartition de la capacité d'hébergement classé en termes d'établissement.

Source Bouchemal, M. 2021.

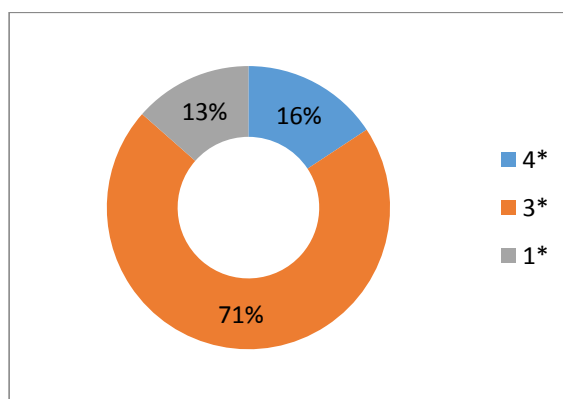


Figure 4.23. La répartition de la capacité d'hébergement classé en termes de lits.

Source : Bouchemal, M. 2021.

La comparaison de la capacité en hébergement avec le nombre de nuitées durant les années successives 2010, 2011, 2012 reflète une concordance entre l'offre et la demande.

Si en 2012, on remarque une fréquentation très insignifiante des touristes des hôtels 3 ou 4 étoiles, (figure 4.24) c'est parce que les statistiques ont enregistré, en cette années, une baisse très importante des entrées des touristes étrangers

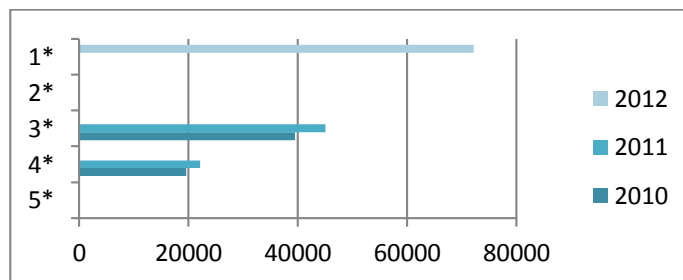


Figure 4.24. La comparaison de la catégorie en hébergement avec le nombre de nuitées.

Source : Bouchemal, M. 2021.

qui étaient estimés à 4463 touristes contre 19780 en 2011 et 67623 en 2010²⁶⁹.

Si on compare le nombre de nuitées dans les deux catégories d'hôtel (figure 4.25), on remarque la concentration des nuitées dans les hôtels non classés.

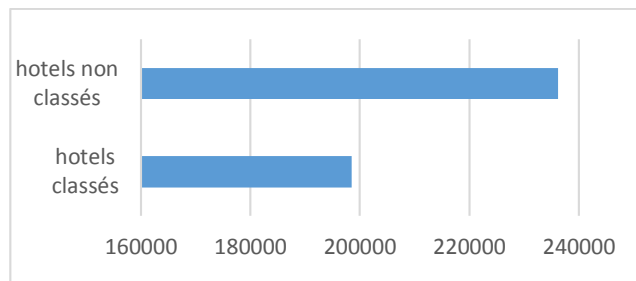


Figure 4.25. La concentration du nombre de nuitées dans les hôtels non classés dans les années 2010,2011, 2012.

Source : Bouchemal, M. 2021.

Etant donné le manque d'information du motif du séjour, cette lecture nous permettra de déduire qu'il s'agit plutôt de

voyageurs que de touristes, et le motif de séjour tourne autour d'un motif d'affaire ou de job. Cette situation a affaibli le rendement de l'activité touristique à l'échelle économique.

Ainsi, la comparaison de la capacité d'accueil touristique par rapport à l'échelle nationale, montre que Ouargla n'offre, malheureusement, qu'une capacité hôtelière touristique de 407 lits, représentant ainsi, une part très limitée voire négligeable de moins de 1% de la capacité nationale, qui est de 52551 lits classés²⁷⁰. Une valeur qui l'écarta de la carte touristique internationale (figure 4.26).

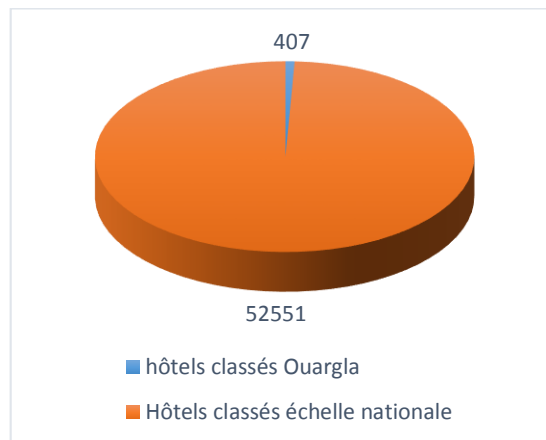


Figure 4.26. Part des Ouargla par rapport au parc national en hôtels classés.

Source : Bouchemal, M. 2021.

De ce fait, l'évaluation du parc hôtelier à Ouargla, confirme une capacité d'accueil très faible, non diversifiée et ne répond pas aux normes internationales. Le Ministre du Tourisme en 2018 a estimé le déficit en capacité d'hébergement à un millier de lits²⁷¹. Cela, reflète un niveau de développement de l'industrie touristique très bas, limité et inférieur aux estimations, au regard de l'importance des potentialités de la région (Industrie, Hydrocarbures, Siège de région, richesses hydrauliques,...).

L'intérêt porté au tourisme à Ouargla, reste en quête de nouvelles structures pour pouvoir attirer d'éventuels flux touristiques croissants. Les investigations sur terrain montrent

²⁶⁹ Annuaire statistique Ouargla, 2015.

²⁷⁰ Statistiques 2017, Ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

²⁷¹ <http://lecourrier-dalgerie.com>

que les différentes catégories d'hôtel enregistrent un taux de fréquentation très faible (et donc un afflux touristique). Les hôtels existants se concentrent majoritairement dans les agglomérations urbaines chef lieux, sur les axes routiers principaux, bien loin des sites touristiques, ce qui accentue la dévalorisation de ces derniers.

Sur le plan qualité des établissements hôteliers, les investigations et les observations sur le terrain, ainsi que la comparaison de l'offre hôtelière avec le référentiel du plan de qualité des établissements hôteliers²⁷², démontrent que cette dimension n'a pas été intégrée dans les politiques d'offre en hébergement des structures d'accueil touristique dans la wilaya²⁷³. L'offre est en deçà de la qualité en vigueur. Les hôtels sont, en général, en mauvais état à cause du manque d'entretien, manque d'aération, de climatisation (généralement défectueuse ou bruyante), et de propreté. Le service demeure insatisfaisant, marqué par un déficit au niveau des moyens de télécommunication (internet, Wifi,...), qui constitue aujourd'hui un critère de choix primordial. La hausse des prix et le rapport prix/qualité compliquent la situation.

4-1-10- L'architecture hôtelière, quelle qualité paysagère

Les hôtels à Ouargla, malheureusement, exposent des formes architecturales hétérogènes, disparates, et créatrices d'un paysage bâti en rupture avec le cachet architectural local, ou avec le tourisme. Les façades, les fenêtres, la conception, expriment une architecture standard et très banale. Les hôtels ne remplissent aucune fonction symbolique. Jusqu'à nos jours, la création architecturale touristique n'est plus authentique, pour que ces hôtels se transforment de lieux de caractère, aux lieux d'occupation (figure 4.27), Alors que les touristes sont toujours en quête de l'originalité, du confort et du décor.



Figure 4.27. L'hôtel El Olf (à gauche), et l'hôtel Lynatel (à droite) une architecture banale.

Source : <https://idder-hamza-ouargla.skyrock.com>, 2018.

²⁷² Référentiel National Qualité du Tourisme, RNQT des établissements d'hôtellerie d'Algérie

²⁷³ DTA Ouargla, 2018.

Pourtant, et pendant longtemps, les hôtels à Ouargla formaient des éléments essentiels du paysage bâti, où on y trouve le style architectural local qui reflète le mode de la vie socioculturelle des habitants. Dans les années 60, l'Etat par le biais du Ministère du Tourisme a accordé une importance particulière aux équipements touristiques en Algérie, en général, et au sud particulièrement. De ce fait, on a fait appel aux grands architectes tels que Pouillon, qui a bénéficié d'un statut particulier pour réaliser une architecture touristique locale. Tous les hôtels réalisés par cet architecte avaient un caractère identitaire. Dans la wilaya de Ouargla, l'hôtel Mehri à Ouargla et l'hôtel Oasis à Touggourt font preuve d'une architecture hôtelière authentique, inspirée du modèle local de la ville traditionnelle et, du contexte climatique et socioculturel de la région (figure 4.28, figure 4.29). L'objectif était de montrer les critères qui caractérisent le lieu visité par le touriste, et faire exposer et découvrir son patrimoine local matériel et immatériel parce que le touriste est toujours en quête de dépaysement.



Figure 4.28. Hôtel Oasis à Touggourt par Fernand Pouillon.

Source : Bouchemal, M. 2021.

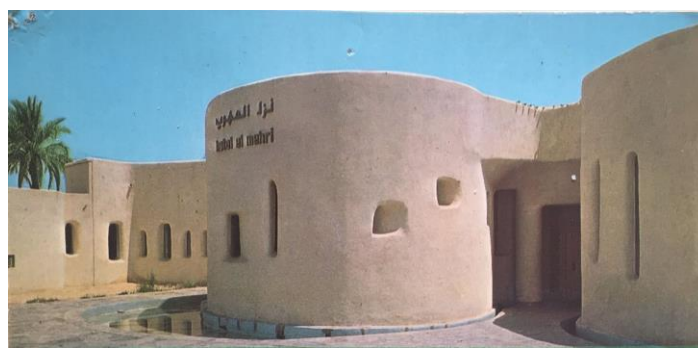


Figure 4.29. Hôtel Mehri à Ouargla par Fernand Pouillon.

Source : Bouchemal, M. 2021.

Les exigences de la nouvelle économie touristique dans la région, qui permettront de toucher une clientèle la plus large possible, nécessitent le retour à l'architecture locale inspirée du milieu saharien, et se bien dotée des commodités de la vie moderne (internet, wifi,...). En somme, l'offre touristique en hébergement à Ouargla, révèle que cette dernière est une destination vulnérable à la conjoncture.

4-2- Le produit touristique à Ouargla, de la conception à la commercialisation

Ouargla, comme toute destination touristique cherche à concevoir et à commercialiser ses produits touristiques et ses circuits. Cette tâche est conduite, généralement par les tours opérateurs tels que, les offices du tourisme, les agences de voyage et les associations

touristiques. De ce fait, Ouargla dispose de 10 offices du tourisme, 29 agences de voyage et 25 associations touristiques agréées par l'Etat, et réparties sur son territoire²⁷⁴.

L'histogramme sur la figure 4.30 montre une certaine diversification et un développement positif et croissant du nombre des différentes structures organisatrices du produit touristique, à l'échelle de la wilaya de Ouargla, avec la dominance du secteur privé. Cela, indique l'intérêt que la collectivité locale porte à l'émergence de l'activité touristique, ce qui promettra une offre

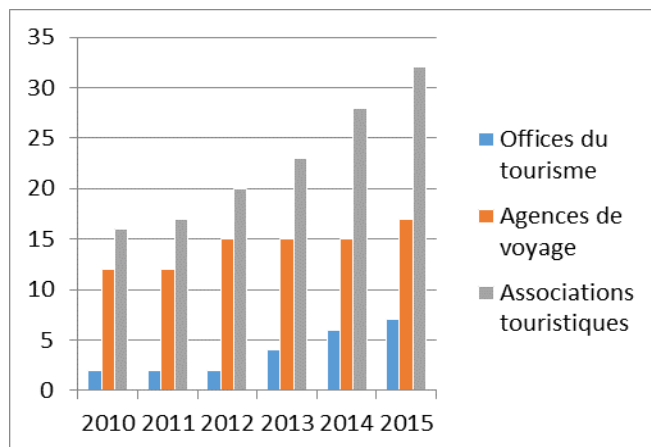


Figure 4.30. Evolution des structures responsables du produit touristique à Ouargla.

Source : Bouchemal, M. 2021.

intéressante et diversifiée. Malheureusement, la projection de ces données sur le terrain à travers les produits touristiques proposés, témoigne d'un écart entre ces structures et leur efficacité, et dévoile un réseau relativement fragmenté et inefficace.

L'activité touristique à Ouargla, est dépourvue d'une politique de conception de circuits et de création de produits touristiques, avec une disposition très faible des agences de voyage en tant que distributeurs de voyage. A cela s'ajoute l'absence de concordance entre les deux secteurs (touristique et commercial), car généralement, les tours opérateurs exposent leur package touristique et ils le commercialisent directement.

Cependant, près de 90 % des activités des agences de voyage sont liées à la billetterie et aux voyages organisés principalement vers la Mecque, la Turquie ou la Tunisie. Le taux important dans les chiffres d'affaires des agences de voyage n'aura rien de problématique s'il répond à une demande réelle et solvable²⁷⁵, mais qu'il soit accompagné par la commercialisation de la destination locale, sans oublier le calendrier des événementiels du patrimoine immatériel,... Par contre à l'échelle nationale, l'opérateur étatique l'Office National de l'Aménagement Touristique (l'ONAT) avec quelques agences telle que « Assamar tourisme » et « visa travel » proposent un séjour touristique comportant des circuits passant par Touggourt et Ouargla, pour rejoindre Ghardaïa la principale destination²⁷⁶. L'offre se base

²⁷⁴ DTA Ouargla 2018.

²⁷⁵ <https://www.elwatan.com>

²⁷⁶ <https://www.onat.dz/2019/08/04/le-circuit-des-oasis/>

sur le circuit 'safari' qui avait constitué dans les années 1970 et 1980 un circuit oasien très attractif pour la promotion du tourisme saharien. Ces agences exposent sur leur site internet, les itinéraires du circuit proposé avec les détails concernant le package touristique, les hôtels proposés, ainsi que les moyens de transport,... Cependant, les offices locaux que Ouargla dispose (environs dix offices) n'offrent aucun produit touristique à l'échelle locale²⁷⁷.

De ce fait, les efforts déployés par l'ensemble des structures et organismes touristiques, au niveau de la conception et de la commercialisation des produits touristiques pour rendre la destination Ouargla plus attractive, et mettre en valeurs ses différentes potentialités, restent bien inférieurs aux aspirations des décideurs, de la population locale, et des touristes.

4-2-1- Le manque de guide et de personnel qualifié, annonce un service sans professionnalisme, et un marketing à ses débuts

Une des questions pertinentes sur le tourisme à Ouargla, est bien la pénurie de personnels qualifiés et le manque de guides spécialisés formés dans le métier du tourisme, et du patrimoine local. La formation d'un personnel qualifié présente un talon d'Achille pour le tourisme Ouargli. De ce fait, la mise à niveau des ressources humaines doit occuper une place indispensable dans le développement et la relance du secteur. Dans ce cadre, le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement, ont organisé des ateliers de formation de guide à Ghardaïa pour les jeunes ouarglis, dans le cadre du projet « route des ksour », intégré dans le développement local. Ce projet a été mis en œuvre depuis 2005, il avait pour objectif la formation de guides touristiques, pour principalement les séculaires ksour de Ouargla (ksar de Ouargla, ksar de Témacine,...).

Certes, une telle initiative est très importante dans le domaine de la formation pour booster le tourisme à Ouargla, mais restera insuffisante. Elle doit être appuyée par une discipline académique, une pédagogie touristique et une refonte du système de formation. Elle doit s'adapter aux exigences de l'industrie touristique saharienne, y compris la maîtrise du langage linguistique, ce qui peut permettre un service de qualité au niveau même international.

Quant au marketing, Les structures chargées de la promotion du tourisme dans la région viennent de se rendre compte de l'ampleur et de l'importance de commercialiser leurs produits et d'exposer leur destination via internet. Le marketing touristique à Ouargla est à ses

²⁷⁷ Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Ouargla.

débuts, malgré les efforts déployés dans ce domaine. Ces dernières années, selon les données fournies par la Direction du Tourisme de Ouargla, il y a une prise en charge sérieuse et un intérêt progressif des collectivités locales pour le marketing touristique.

Ainsi, les quelques outils publicitaires utilisés pour le marketing des destinations touristiques à Ouargla, ne contiennent aucune sensibilisation de la population locale ou des visiteurs. Cette sensibilisation doit concerner la fragilité des lieux, des écosystèmes et même de la vie socio culturelles des habitants encore conservateurs de leur identité, leurs coutumes, leur intimité et leurs modes de vie.

4-2-2- Quel degré de coopération et d'implication des collectivités locales

Ouargla est inscrite dans une région qui se compose de quatre grandes sous régions (Les Zibans, Oued Souf, Oued M'ya, Oued Mizab). Si ces sous régions sont très fort attachées par le climat, la géographie, la situation, les coutumes, il n'existe aucune opération de jumelage ou de coordination des programmes de manifestations culturelles et touristiques. Malgré les circonstances possibles, tel que l'événement du pèlerinage de Sedrata, on remarque une absence incontestable d'organisation entre les deux villes concernées par ces flux touristiques (entre Ouargla et Ghardaïa). Une telle coopération peut générer beaucoup de gain pour les deux villes en matière d'image, de revenus, d'organisation, et d'écho au niveau national et international.

Ce manque de coordination est présent au sein même du périmètre administratif, où il n'y a aucune coopération entre les organismes qui s'occupent du secteur. L'exemple de la ville de Ouargla et celle de Touggourt le prouve. Même si les potentialités touristiques sont partagées sur un territoire commun, les politiques et les interventions sont séparées. Cela, a beaucoup affecté d'une façon très directe la manne touristique qui ne connaît ni limites ni frontières. A cela s'ajoute l'absence quasi-totale de consultants professionnels et universitaires qui peuvent épanouir ce secteur pour une meilleure synergie.

4-2-3- un effort en investissement touristique à renforcer

Afin de créer de nouveaux mécanismes susceptibles de booster et de promouvoir le tourisme saharien domestique et international à Ouargla, l'Etat a focalisé ses actions, ces dernières années, sur des projets d'investissement touristique²⁷⁸. Ce remarquable essor à la faveur des avantages consentis pour l'encouragement de la cadence de l'investissement dans le

²⁷⁸ Ces projets sont principalement inscrits dans le SDAT 2025.

secteur, permettra l'amélioration de l'offre touristique locale, à travers des Plans d'Aménagement Touristique (PAT) retenus en faveur des Zones d'Expansion Touristique (ZET). A cela s'ajoute le lancement de pas moins de 53 investissements touristiques dont 40 projets ont été déjà approuvés ou en cours de réalisation (villages de vacances, complexes touristiques, hôtels, motels, parcs de loisir,...). Ces investissements, une fois réalisés vont totaliser une capacité d'accueil estimée de 3.000 lits. L'objectif était d'élargir l'assiette foncière destinée principalement à accueillir des investissements touristiques afin de mettre à profit les différentes potentialités touristiques de la région, telles que les zones humides et plans d'eau, les dunes de sable, les ksour et les palmeraies. Il est à noter que Ouargla est, malheureusement, dépourvue de toutes structures de divertissement et de loisir sur son territoire.

Par manque de statistique, Les recettes générées, et le nombre réel d'emplois créés par le secteur touristique est inconnu. D'après les données communiquées par la Direction du Tourisme et de l'Artisanat à Ouargla, l'emploi créé est encore modeste et concentré dans l'hôtellerie et les agences de voyage. Le tourisme embauche dans les hôtels 235 employés à plein-temps et 129 employés à temps-partiel, quant aux agences de voyage, on a recensé 52 emplois à plein-temps et 39 emplois à temps-partiel.

4-3- La demande touristique, une réponse fidèle à l'offre

L'analyse de la trajectoire des flux touristiques de la destination de Ouargla constitue le signe d'un créneau porteur, que représente le tourisme à l'échelle de la région, et, sur lequel repose toute politique de relance et de dynamisation du secteur économique hors hydrocarbures.

Au moins, 84352 touristes ont visité la région en 2018 dont 4426 étrangers de différentes nationalités, contre 79621 touristes en 2014, dont 3144 étrangers. Le taux de touristes étrangers demeure toujours très faible, et ne dépasse pas les 5% du total des arrivées à la wilaya (figure4.31).

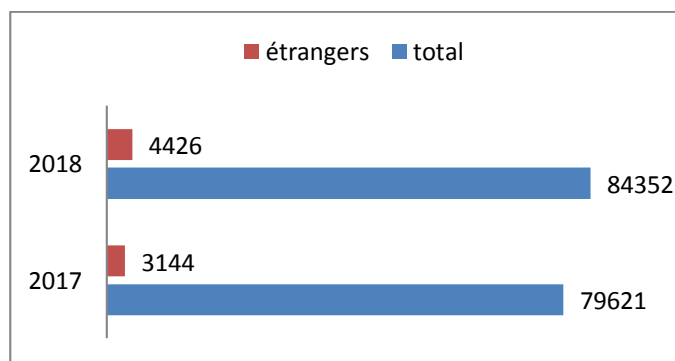


Figure 4.31. Evolution du flux touristique à Ouargla entre 2014 et 2018.

Source : DTO, 2018

Plusieurs facteurs expliquent cette faiblesse dans la fréquentation de la destination, telle que l'absence d'offre et le faible marketing du produit à l'échelle nationale et internationale, à cela s'ajoute la qualité de l'offre sur toute les échelles comme était démontré dans les titres précédents.

Il est à noter qu'il est difficile de connaître le nombre réel de touristes qui ont visité la région pour des fins touristiques. D'après la DTA de Ouargla, ces données ne sont pas démonstratives, car il s'agit plutôt de statistiques des douanes qui enregistrent le nombre des entrées et des sorties, c'est-à-dire le mouvement et la mobilité quelque soit le motif. Les responsables du secteur touristique affirment la très faible fréquentation de la région par les touristes. Ouargla demeure la moins attractive touristiquement par rapport aux autres régions limitrophes. Si le nombre de visiteurs et le taux des entrées sont élevés par rapport aux autres wilayas limitrophes, c'est parce que Ouargla constitue un pôle économique très attractif, basé sur l'exploitation des hydrocarbures, installé à Hassi Messaoud. Ce pôle attire un taux d'employés très élevé à l'échelle nationale et internationale. Ainsi, il est difficile d'évaluer les séjours touristiques en raison d'absence de statistiques. Les derniers chiffres publiés par l'Annuaire des Statistique de l'Algérie n° 31 en 2015, nous ont permis d'étudier les principales caractéristiques du séjour touristique à Ouargla (figure 4. 32, figure 4.33).

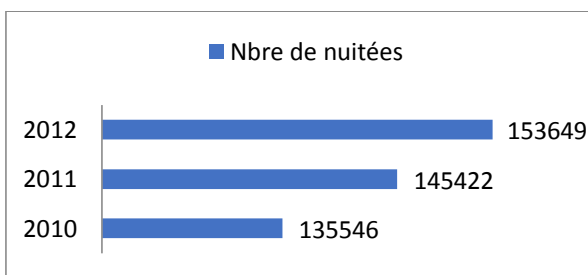


Figure 4.32. Développement du nombre de nuitées à Ouargla entre 2010 et 2012.

Source : DTO, 2018.

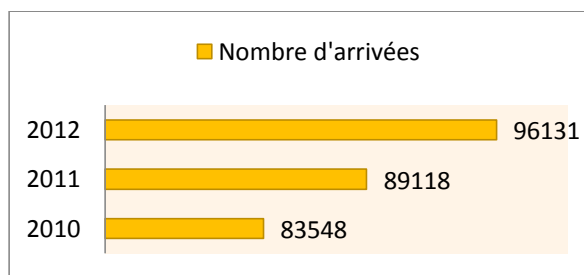


Figure 4.33. Développement du nombre d'arrivées à Ouargla entre 2010 et 2012.

Source : DTO, 2018.

Le manque d'information au niveau du Ministère du Tourisme et de la Direction du Tourisme et de l'Artisanat de Ouargla, nous ont empêché d'identifier les nationalités des touristes et leurs voies d'accès, ainsi que la répartition des arrivées au cours de l'année. Ces données permettront de déterminer les basses et hautes saisons, et agir donc de façon à améliorer l'offre et, à commercialiser les produits touristiques. L'objectif majeur est de rendre les établissements touristiques rentables, le plus longuement possible, durant l'année.

L'absence de fréquentation des hôtels 2 et 1* en 2012²⁷⁹, a causé des effets sur l'ensemble du secteur, les prix ont augmenté afin de couvrir les dépenses des charges.

Ce manque de données, nous a poussé à faire une recherche documentaire approfondie en se basant sur les articles de presse, et sur les études réalisées régulièrement dans le cadre de fin d'étude en Master et en Doctorat, ainsi que les analyses faites régulièrement sur terrain sous formes d'enquêtes orales, écrites ou téléphoniques auprès des habitants locaux, des clients et des responsables. L'ensemble des informations nous a permis, au moins, de disposer d'indices pertinents sur les lieux les plus fréquentés et sur ceux visités seulement par un petit nombre. Les touristes aiment visiter les ksour, faire des cures thermales ainsi que le tourisme de sport qui commence à connaître un essor important. A cela s'ajoute l'écotourisme et le tourisme religieux qui drainent des flux inestimables.

4-3-1- L'analyse AFOM, pour une évaluation de l'activité touristique à Ouargla

L'analyse de l'offre, de la demande, de la concurrence ainsi que des tendances touristiques, doivent être mises en confrontation afin de connaître les forces, les faiblesses du territoire (facteurs internes) ainsi que les opportunités et les menaces (facteurs externes) que comporte son marché (forces et faiblesses / opportunités et menaces). Cette lecture critique nous permettra de déterminer une « position stratégique de succès » pour la région. (tableau 4.1, tableau 4.2, tableau 4.3, tableau 4.4).

Tableau 4.1. Principaux Atouts de l'industrie touristique à Ouargla.

A	- Paysages naturels diversifiés d'un désert convoité: ergs, oasis, zones humides.
T	- Villes et villages fortifiés (ksour) d'une architecture traditionnelle exceptionnelle et caractéristique.
O	- Richesses archéologiques importantes depuis la préhistoire.
U	- Sites religieux (Mausolée, zaouïas)
U	- Richesse en ressources thermales.
T	- Palmeraies remarquables notamment Touggourt.
S	- Populations accueillantes et culture originelle (artisanat, cuisine, folklore, modes de vie,...).
	-La présence d'une infrastructure de base bien développée (transport, télécommunication, réseau de transport d'énergie,...).
	- Territoire au passé touristique ancien.

Source : Bouchemal, M. 2021.

²⁷⁹ DTA Ouargla, 2018.

Tableau 4.2 Principales faiblesses de l'industrie touristique à Ouargla.

F	- Ouargla à l'instar de l'Algérie n'a pas joué la carte du tourisme à la différence de sa voisine Ghardaïa.
A	- Peu d'infrastructures permettant l'exploitation touristique.
I	- Des établissements touristiques au deçà du niveau en termes de qualité : hôtels et restaurants datent – sauf exception - des années soixante, voire soixante-dix (génération Pouillon), (des hôtels mal entretenus, climatisation défectueuse ou bruyante, sanitaires détériorés et sale, piscines souvent vides...).
B	- Manque du professionnalisme dans le secteur touristique.
L	- Un niveau de service médiocre.
E	- Un paysage urbain en dégradation.
S	- Un niveau de service bancaire et de télécommunication très bas.
S	- Faiblesse du poids du tourisme dans les rentrées fiscales de la wilaya.

Source : Bouchemal, M. 2021.

Tableau 4.3 Principales opportunités de l'industrie touristique à Ouargla.

OP	- La recherche par les touristes de « l'originalité » de « l'authenticité », de la « nature », de « l'écologie » joue en faveur du Sud et des oasis.
POR	- La destination Ouargla demeure « nouvelle » par rapport aux autres destinations concurrentes.
TU	- Accessibilité facile de la destination par les moyens de transport (terrestre et aérien).
NI	- La région est attirante grâce à son secteur économique « tourisme d'affaire ».
TES	- L'engagement de l'Etat pour promouvoir le tourisme dans la région (investissements, infrastructures, formations,...).
	- La région représente un pôle économique principal générant des revenus permettant de développer les infrastructures dans la région de l'industrie pétrochimique à l'industrie touristique.

Source : Bouchemal, M 2021.

Tableau 4.4 Principales menaces de l'industrie touristique à Ouargla.

ME	- Dégradation du milieu écologique, menace d'ensablement, de pollution des lacs d'eau et de sebkha, et de disparition des palmeraies et oasis.
NA	- Perte d'authenticité de l'habitat ksourien en raison de l'envahissement du béton.
CE	- Menace d'identité ou de cachet propre de la région.
S	- Relatif abandon des ksour au profit d'un habitat moderne.
	- Menace d'atteinte qui touche les ressources archéologiques (pillage, trafic).
	- Retard cumulé dans le secteur par rapport aux destinations touristiques concurrentes.

Source : Bouchemal, M. 2021.

D'après le tableau AFOM, Ouargla dispose de principaux facteurs et atouts susceptibles de procurer une position stratégique dans le secteur du tourisme à l'échelle nationale et internationale. Ces facteurs se découlent de ses potentialités originelles. De ce fait, toute position stratégique de succès reposera inévitablement sur le renforcement, et la mise en valeur, des principaux facteurs et atouts, susceptibles de procurer une destination d'image et

de références, et de créer la différence avec les autres destinations semblables, et la maîtrise des faiblesses et menaces. Le potentiel naturel spécifique de Ouargla, son identité culturelle et son histoire ancrée dans le passé constituent des opportunités à saisir qui vont lui permettre d'être un pôle touristique majeur et caractéristique (figure 4.34).

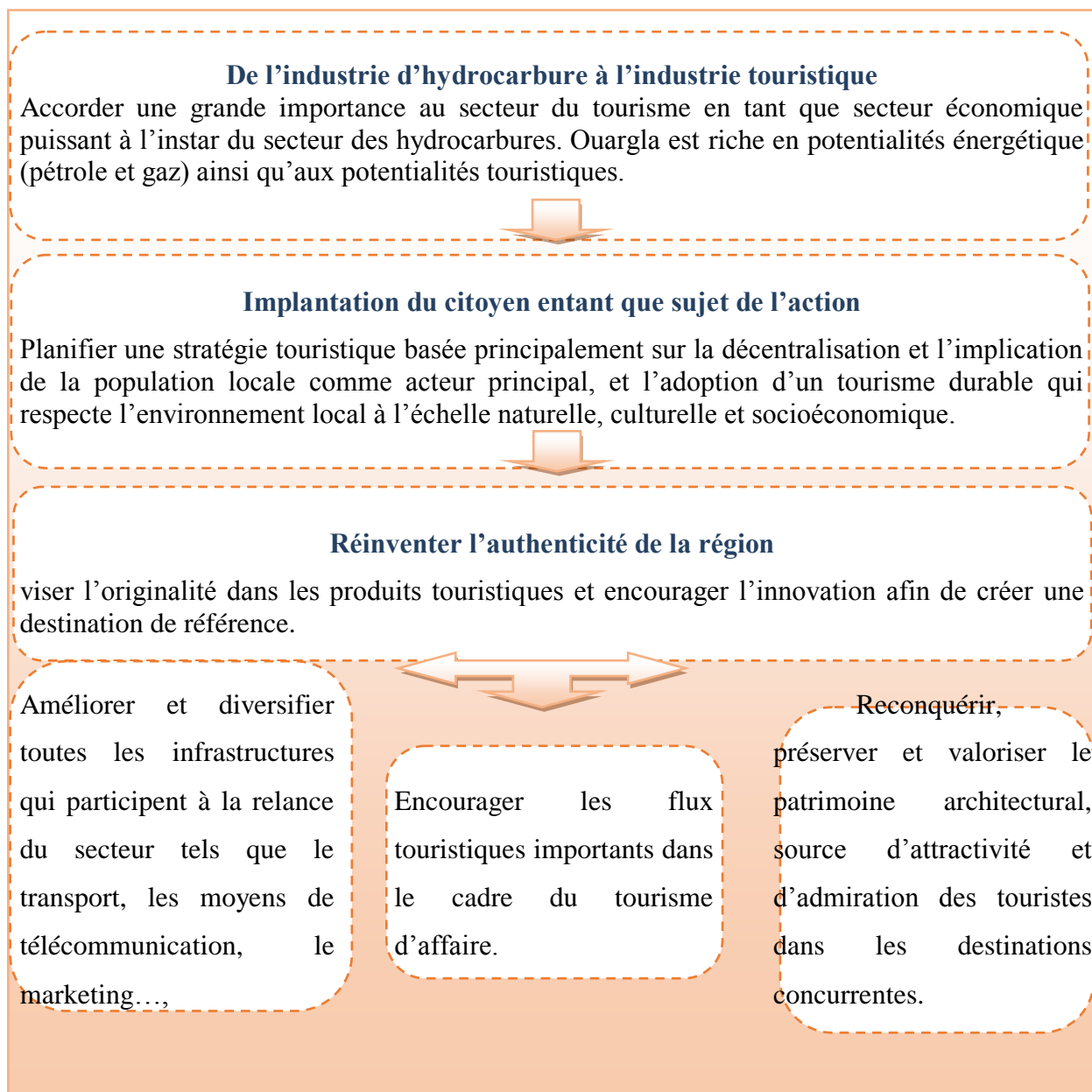


Figure 4.34. Lecture synthèse du tableau AFOM pour la destination de Ouargla.
Source : Bouchemal, M. 2021.

4-3-2- Concurrence et tendance du marché touristique, Ouargla face à des destinations concurrentes et potentielles

Il est important de définir et de rassembler des informations sur les territoires concurrents, étant donné la diversité et la complexité des produits proposés. L'analyse concurrentielle ne doit, en aucun cas, aboutir à la création de rivalité mais, plutôt, permettre de bien connaître les tendances du marché et, par la suite, de mieux percevoir la position de la destination sujette d'étude sur ce dernier. La batterie d'indicateurs de la compétitivité touristique pour évaluer et comparer l'attractivité des destinations, permettra de fournir des informations comparatives afin d'orienter les actions pour améliorer la destination défavorisée²⁸⁰.

Dans notre cas, l'enquête objective, portera sur les régions qui offrent des caractéristiques paysagères, climatiques et culturelles ainsi que des produits touristiques semblables au cas de Ouargla. Il s'agira donc des zones limitrophes ou proches. Ouargla appartient au territoire Sud-Est. Sur ce pourtour régional, une destination directe (Ghardaïa) peut être concurrente en fonction de sa localisation géographique (zones limitrophes ou proches), de ses caractéristiques paysagères, climatiques, culturelles, historiques semblables et, de son potentiel touristique naturel et culturel présentant des similitudes.

La figure 4.35 démontre que, l'attractivité touristique entre Ouargla et Ghardaïa est nettement différente, Ouargla partage avec Ghardaïa l'avantage de la situation géographique et l'accessibilité. Elle représente une boucle de jonction entre les trois sous régions qui l'entoure, d'El Oued ou de Biskra vers Ghardaïa.

Elle a donc l'avantage d'être un point d'escale pour les touristes, et c'est pourquoi, les grands circuits proposés par l'ONT ou par les grandes agences de voyage nationales et internationales, comportent un séjour à Touggourt, puis à Ouargla. Une autre opportunité réside dans le fait que Ouargla est la seule wilaya qui contient trois aéroports sur son territoire, ce qui peut faciliter l'arrivée des touristes.

²⁸⁰ OCDE. 2013. Indicateurs de la compétitivité du tourisme: Document d'orientation. Éditions OCDE. <http://dx.doi.org>

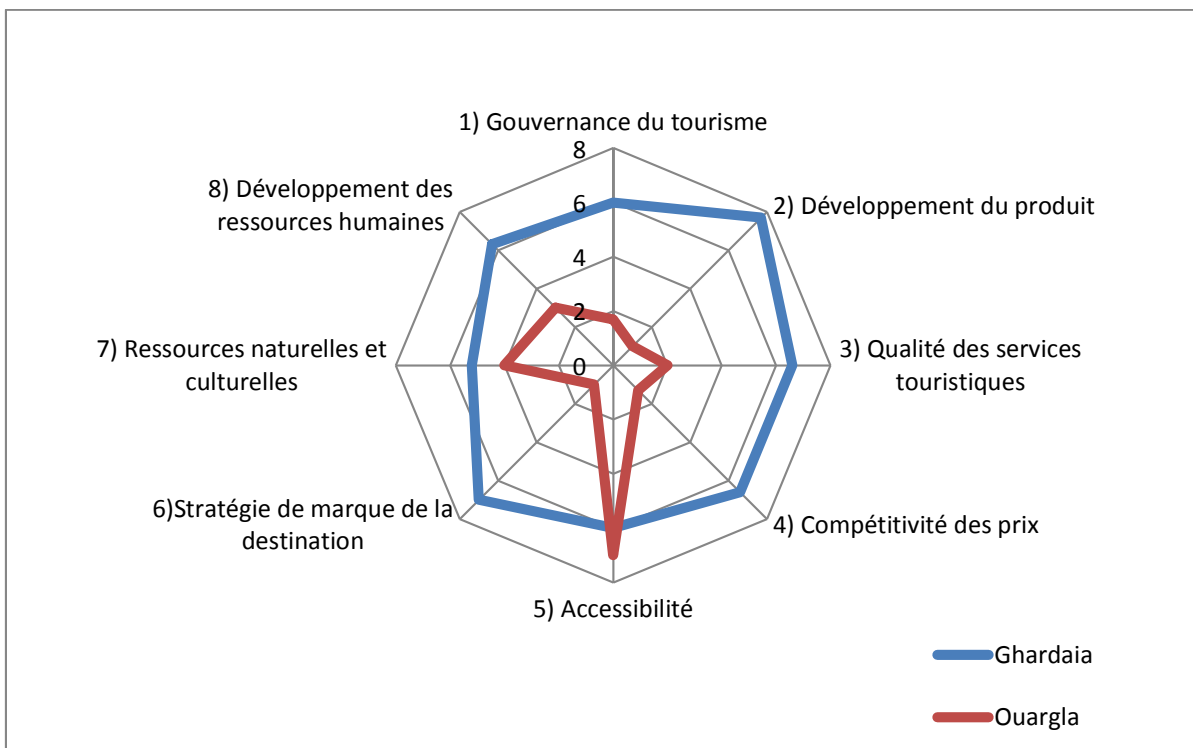

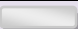











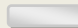

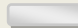






Figure 4.35. Comparaison de l'attractivité touristique des deux destinations.
 Source : Bouchemal, M. 2021.

Au niveau de l'offre touristique originelle, Ouargla comme Ghardaïa, offre une palette de potentialités aussi riche que variée et authentique, (tableau 4.5). Toute la différence réside dans l'offre touristique dérivée que présente Ghardaïa, et qui a fait pivoter la balance vers cette dernière.

Au fil des décennies, Ghardaïa avait une bonne réputation touristique, et ce, grâce à son architecture locale millénaire. Plusieurs grands architectes ont visité la ville, et se sont inspirés de sa belle architecture ksourienne. L'Etat a renforcé cette image touristique en la considérant comme « la porte du désert » et en la dotant d'un pôle d'excellence touristique, grâce à ses ksour classés par l'UNESCO en 1982 comme patrimoine mondial. Ouargla, était toujours considérée comme une étape relais, une destination secondaire. Sa vocation était plutôt économique grâce à son industrie en hydrocarbure. Ouargla, a du mal, jusqu'à nos jours, à rattraper sa concurrente Ghardaïa, elle demeure marginalisée et très peu demandée. Cette dernière, émerge comme un pôle concentrant les infrastructures nécessaires à l'activité touristique, la majorité des flux et des nuitées, et par conséquent la majorité des recettes.

Tableau 4.5 Comparaison entre les offres touristiques originelles des deux destinations.

		Ghardaïa	Ouargla
Patrimoine ksourien		- Monument classé par l'UNESCO depuis 1982 et qui regroupe les cinq ksars : - Ghardaïa, Mélika, Bounoura, Ben Isguen, El Atteuf. - Le vieux ksar de Metlili - La méthode traditionnelle de partage des eaux.	Ksar Ouargla, Nezla, Zouia El Abidia, Témacine. vieux ksar El Hdjira. Vieux ksar El Alia. Vieux ksar (Adjadja), - à Rouissat. Vieux ksar Ngoussa, Village rouge à Sidi Slimane.
Evaluation	Authenticité	Forte 	Faible 
	Mise en valeur	Forte 	Faible 
Ruines		- Gravures rupestres Bounoura. - Gravures rupestres Hassi El Gara. - Gravures rupestres Sebseb. - Gisement préhistorique El Menea.	- Le site pré-historique Mellal. - Ruines de Sedrata (Ouargla). Ruines romaines à Baghdad, - ruines romaines de Sedrata. - Lieu du dernier combat de résistance. (1884). - Ruine islamiques du site historique (Gara Krima)
Evaluation	Authenticité		
	Mise en valeur		
Monuments funéraires		- Le cimetière des Chaâmba. - Tombeau Hassi Gara. - Tombeau Daya Ben Dabouba. - Tombeau Sebseb. - Tombeau du père De Foucault Menea.	- Tombeau des rois Beni Djellab., - Tombeau de Sidi M'Hamed Ben Yahia. - Tombeau de Sidi Lamine à Rouissat.
Evaluation	Authenticité		
	Mise en valeur		
Animations		- Fête du ksar Beni Isguen. - Souk Beni Isguen. - Fête du tapis. - Musée Daya Ben Dabouba. - Musée Sebseb. - Musée ethnographique El Menea. - Festivités périodique Daya Ben Dabouba. - Festivités périodique Sebseb. - Festivités périodique Hassi Gara.	- Musée saharien, - Musée Moudjahdine. - Waadates Tidjania et Kadiria. - Fête lac de Témacine. - Fête Rose des sables. - (Cheikh) et autres manifestations culturelles. - Fête du Mawlid Nabaoui
Evaluation	Authenticité		
	Mise en valeur		
Zones humides		- Lac Melha.	- Chott El Melah. - Lacs Merdjadja. - Lac de Sidi Bouhaniania à Blidet Amor. - Sebkhha (faune rare et spécifique) à Ain El Baidha.
Evaluation	Authenticité		
	Mise en valeur		

Source : Bouchemal, M. 2021.

Sur le plan d'infrastructure, Ghardaïa contient une infrastructure touristique riche et très variée. Le parc hébergement comporte des hôtels, des maisons hôtes, des gîtes, des auberges, des villages de vacances et des complexes touristiques, qui s'adaptent à une architecture locale millénaire. D'après la théorie du cycle touristique dans un territoire, Ghardaïa a su atteindre son stade de maturité sans saturation ni vieillissement. Elle ne cesse pas toujours de séduire les touristes nationaux et internationaux, par une offre diversifiée basée principalement sur la durabilité.

Quant au flux, les statistiques touristiques montrent que Ouargla accueille chaque année un flux plus important que Ghardaïa (tableau 4.6, figure4.36). Elle est fréquentée grâce aux bases de vies installées à Hassi Messaoud, il s'agit donc, d'employés ou voyageurs plutôt que de touristes venus à la recherche de loisir et de repos.

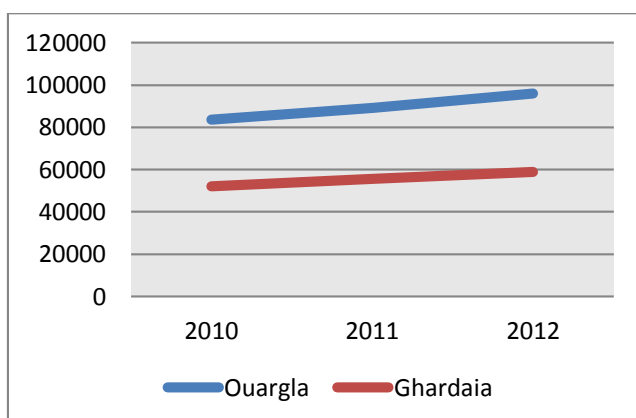


Figure 4.36. Nette différence des flux touristiques entre Ghardaïa et Ouargla.

Source : Annuaire statistique Ouargla, 2015.

L'originalité de cette hypothèse repose sur le fait que Ouargla peut bénéficier de ces flux en leur proposant des offres touristiques attrayants.

Tableau 4.6. Comparaison des flux touristiques entre Ghardaïa et Ouargla.

	Ouargla	Ghardaïa
2010	83548	52030
2011	89118	55521
2012	96131	58968

Source : Annuaire statistique Ouargla, 2015.

D'autre part, la lecture du marché touristique à Ghardaïa, montre que l'attractivité de la région s'illustre par la construction d'une réputation basée principalement sur la promotion et la mise en valeur de son patrimoine architectural (monuments historiques et ksour). Les tendances du marché touristique international se caractérisent par la dominance de la recherche des traditions ancestrales, de l'architecture locale atypique, l'engouement pour la maison traditionnelle, de l'authenticité, et l'originalité dans toute offre. A cela s'ajoute la très forte demande du tourisme thermal pour des vertus curatives dans un paysage particulier en plein palmeraies. Pour les touristes, Ghardaïa est une curiosité à découvrir.

Quant à Ouargla, malheureusement, ne sait pas encore faire décoller son tourisme, et se positionner par rapport à la destination concurrente. Elle demeure une destination sous estimée

faute du manque d'authenticité et de produits de référence qui aident à construire un cachet référentiel propre à la destination. Cependant, les ressources sont peu et mal exploitées voire dégradées et négligées, non valorisées et parfois même abandonnées. Ainsi, l'offre ne répond pas aux estimations et à la demande d'une clientèle assoiffée de découverte de tradition et d'originalité. Toutefois, la situation touristique déséquilibrée entre les deux destinations, peut déboucher sur une « coopération entre les deux destinations » selon des mécanismes bien étudiés, en faveur de la destination Ouargla, afin de relancer un tourisme plutôt à une échelle régionale.

4-3-3- La destination touristique « Ouargla » dans les Schémas Nationaux d'Aménagement Touristique

Afin de booster la destination « Sud », l'Etat a retenu dans sa politique les « Suds » comme l'une des six filières les plus déterminantes pour le développement du tourisme en Algérie²⁸¹. Le principal instrument de cette politique était le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire transformé en Schéma des Espaces de Programmation Territoriale (SEPT), dérivé du Schéma Nationale d'Aménagement du Territoire (SNAT) et détaillé en Plan d'Aménagement du Territoire de Wilaya (PATW).

Compte tenu des orientations stratégiques du SNAT, le SEPT est établi afin d'encadrer les espaces de programmation sous forme de régions, tout en considérant les réalités et spécificités de leurs espaces. Son objectif est de corriger les déséquilibres régionaux, et de valoriser les potentialités touristiques des espaces dans une optique de développement durable.

Ouargla est inscrite dans le SEPT Sud-Est avec Ghardaïa, Biskra et Oued Souf. Ce dernier a bénéficié, dans le cadre de la relance du secteur touristique, d'un pôle touristique d'excellence appelé le pôle Sud-Est ou « le pôle d'oasis » (figure 4.37). Il englobe 8 zones d'expansion touristique sur 172 à l'échelle nationale, l'équivalent de 4%, une à Biskra, une à El Oued, deux à

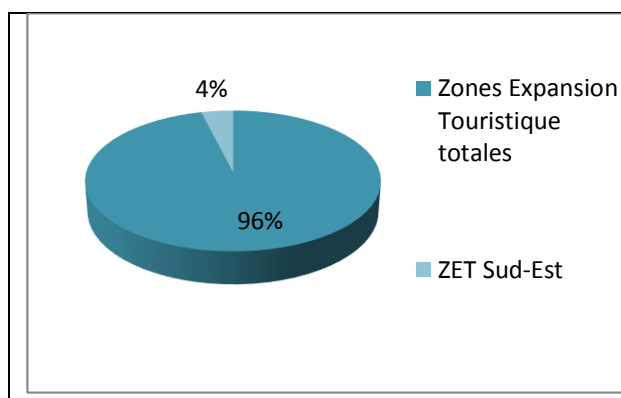


Figure 4.37. Le taux de ZET de la région par rapport à l'échelle nationale.

Source : DTO, 2018

²⁸¹ Les six filières les plus déterminantes pour le développement du tourisme en Algérie : tourisme balnéaire, littoral et méditerranéen, le tourisme saharien et de randonnée, tourisme de ville et d'affaire, tourisme de soin, de santé et de bien être, tourisme culturel, culturel et événementiel, tourisme de niche.

Ghardaïa et six à Ouargla²⁸² (tableau 4.7). Ayant la plus grande surface, Ouargla totalise sur son territoire le plus grands nombre de ZET du pôle des Oasis. Ouargla a bénéficié de quatre ZET, selon le décret exécutif n°88-232 du 5 novembre 1988²⁸³. D'autres zones d'expansion touristique ont été proposées dans le cadre de la loi 03/03 du 17/02/2003. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de soutien à la croissance économique (PSCE-2014), et a été confiée à l'Agence Nationale du Développement du Tourisme (ANDT)²⁸⁴.

Tableau 4.7. Caractéristiques Essentielles du Pôle Touristiques Sud-Est.

Pôles	Pôle sud-est : Oasis – Souf - M'zab
Réseau routier	Bonne densité
Dessertes aériennes	Relativement denses sur réseau national
Structures d'hébergement et de restauration	Offre moins tendue mais de qualité moyenne
Agences de voyages	Agences en nombre suffisant mais peu qualifiées
Guides	Absence de guides qualifiés, sauf à Ghardaïa
Approvisionnement du marché local en biens de consommation	Suffisant et varié
Autosuffisance agricole	Assurée, voir excédentaire (Biskra)
Disponibilité de l'eau	Moyenne à forte
Artisanat	Bonne production
Animation touristique	Faible

Source : Boukhelifa, S. 2018.

L'objectif de la création du pôle touristique régional était, de mettre en synergie ces quatre sous régions selon une thématique complémentaire, pour unifier et garantir une offre originale, multiple et diversifiée, tout en identifiant des thématiques principales et dominantes, qui forgent un cachet pour chaque destination et marquent son identité. L'Etat visait l'irrigation d'une destination touristique d'envergure régionale, voire nationale. Le pôle Sud-Est paraît un pôle concurrent pour les autres pôles de la même destination. Sa principale vocation est le tourisme saharien, d'autres vocations secondaires se déclinent telle que le tourisme de bien être (thermal et de loisir), le tourisme d'affaire et le tourisme culturel (patrimonial et événementiel). Le but est de dresser un état des lieux et, de porter un diagnostic tout en définissant les principaux enjeux, de proposer des scénarios qui concordent avec les spécificités et exigences actuelles de la région. Plusieurs scénarios ont été élaborés afin d'établir un scénario synthèse jugé le mieux adéquat (figure 4.38).

²⁸² Schéma d'Equipement et de Programmation Territoriale, 2012.

²⁸³ <http://www.elmoudjahid.com>

²⁸⁴ Idem.

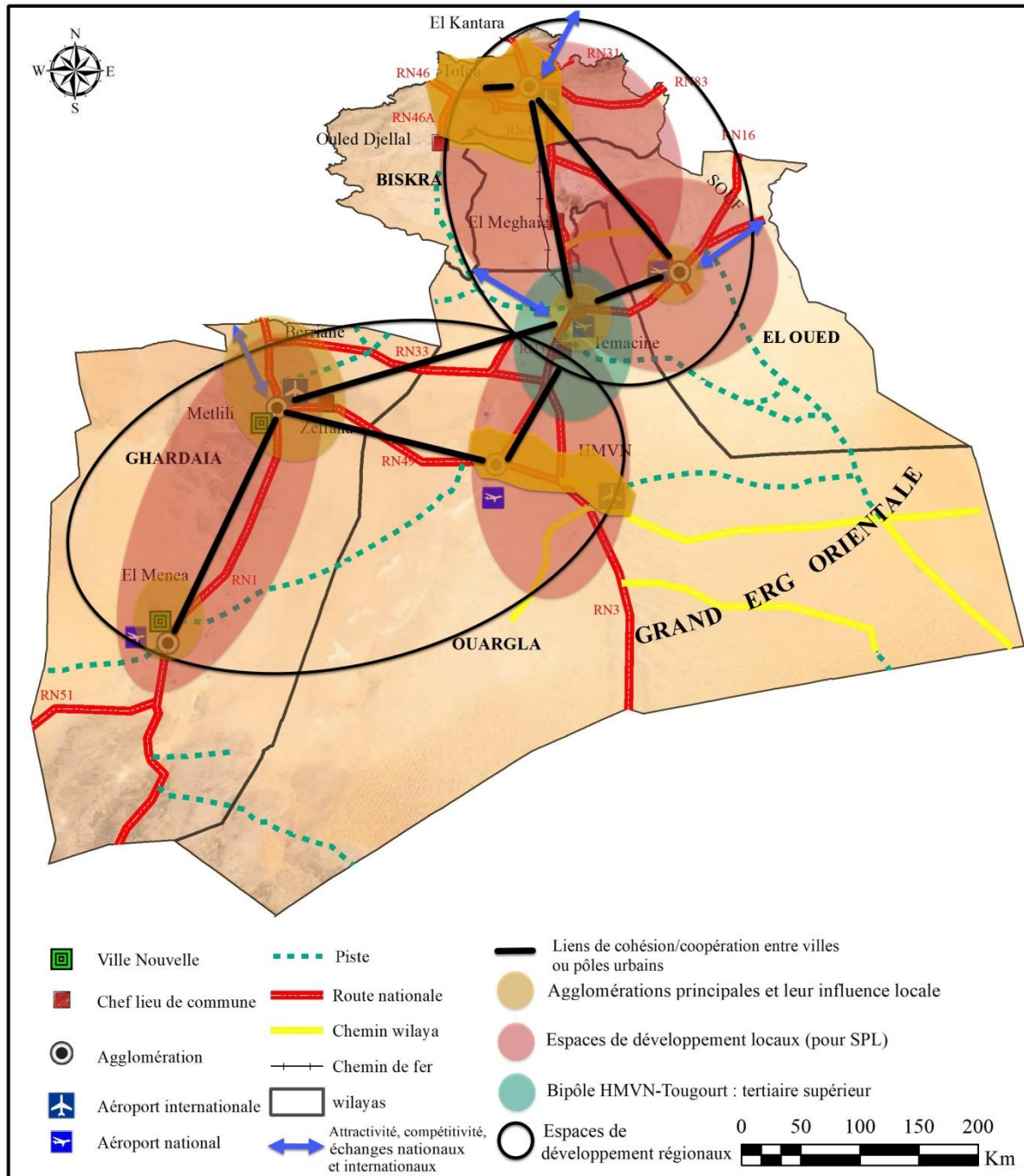


Figure 4.38. Scénario retenu pour la région Sud-est.

Source : SEPT, 2012.

La lecture du scénario, reflète en fait, les objectifs de l'Etat pour créer une complémentarité entre les quatre sous régions. Si Ghardaïa et un pôle touristique d'excellence, El Oued est un pôle touristique complémentaire, quant à Ouargla, située entre les deux, peut bénéficier de leur attractivité, et des flux touristiques qu'ils drainent pour faire booster son tourisme.

L'Etat, vise par cette complémentarité basée sur la durabilité, de créer un pôle oasis attractif à l'échelle nationale et internationale, plutôt que destinations touristiques concurrentes. Cela permettra d'inscrire toute la région Sud-Est dans un créneau économique très fort, basé sur l'industrie, l'agriculture, et bien évidemment sur le tourisme et l'artisanat, ce qui aura des retombées économiques conséquentes sur le développement local et territorial de la région.

Le taux d'avancement des travaux dans la région Sud-Est est à 50%²⁸⁵ (scénario et plan d'aménagement touristique approuvé). L'étude théorique est achevée alors que la partie réalisation n'a pas encore débuté.

La réussite de la stratégie du pôle d'après le programme SEPT, doit être encadrée par une véritable politique basée sur l'insertion du patrimoine culturel au cœur de l'offre touristique. De ce fait, 3 Pôles d'Economies du Patrimoine (PEP) ont été prévus au niveau de Ghardaïa, Biskra et Touggourt, basés sur la valorisation du patrimoine culturel et la restauration, après inventaire, des monuments et lieux de culte à l'échelle de la région (mausolées, mosquées et zaouïas), sans oublier la revitalisation et la reconquête des palmeraies. L'exploitation de trésors patrimoniaux (matériel et immatériel) pour des fins touristiques en déterminants des circuits et itinéraires touristiques, bien signalés et sécurisés. La vocation principale dédiée au pôle oasien est bien le tourisme saharien, à cela s'ajoute d'autres vocations telles que le tourisme sportif, de détente et de loisir, le tourisme d'aventure, le tourisme scientifique, le tourisme cynégétique, l'éco-tourisme, l'agrotourisme, le tourisme d'affaires (séminaires), et le tourisme de dépaysement. Le programme est fort ambitieux, mais, la lenteur dans l'avancement des travaux freine la réussite de toute la démarche, les conséquences sur le terrain sont néfastes. Cette étude reste théorique et difficilement réalisable. Jusqu'à nos jours, on ne note que quelques interventions sur le terrain²⁸⁶.

CONCLUSION

En dépit du riche potentiel touristique, que recèle Ouargla, le tourisme demeure encore léthargique. Ouargla est une destination inconnue, et incomparable aux destinations touristiques limitrophes, Ghardaïa et Oued Souf, pour ne pas citer les autres destinations concurrentes à l'échelle nationale telle que Taghit, et Timimoune,.... La destination Ouargla

²⁸⁵ Boukhelifa, S. 2018. Mémoires touristiques algériennes 1962-2018. Alger 2019.

²⁸⁶ Idem.

ne figure, même pas, sur les sites des opérateurs étrangers ni locaux. Malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics locaux pour relancer le secteur, à travers un programme d'investissement riche et varié, et la consolidation de la machine touristique à l'échelle locale, par la création de nouveaux offices touristiques, l'augmentation du nombre d'agence de voyage, et des associations touristiques, l'industrie touristique est toujours à l'état embryonnaire. Les statistiques ont démontré une insuffisance flagrante en infrastructure de base, un grand déficit en capacité en lits classés, manque de diversification d'hébergement concentré principalement autour des hôtels de voyage, des produits touristiques basiques et en deçà des aspirations des touristes. Ainsi, il y a une absence totale de concordance entre les acteurs du tourisme, et les autres secteurs qui sont impliqués dans la relance de l'industrie touristique. La destination n'est plus attractive et le secteur n'est plus rentable.

L'Etat, en croyant aux potentialités d'une destination, jadis, florissante, et toujours convoitée, l'a intégré dans la stratégie nationale de relance de l'activité touristique, en l'inscrivant dans le pôle touristique Sud-Est avec Biskra, Ghardaïa et El Oued. Trois grandes destinations qui animent le tourisme au Bas Sahara. L'objectif était de tirer profit de cette insertion au milieu de destinations touristiques importantes aux échelles nationale et internationale. Le résultat, aucune concordance entre les différentes destinations, Ouargla est toujours à la recherche de l'étincelle créative qui fera lancer son tourisme.

Les tendances du marché touristique aujourd'hui, se concentrent autour de ce qui est authentique, durable, original, et naturel. Si Ghardaïa, demeure toujours attractive, c'est grâce à son identité référentielle, due à son architecture millénaire, qui s'intègre parfaitement dans le paysage urbain désertique de la région. De nos jours, le paysage composé du bâti et non bâti, du patrimoine naturel, culturel matériel et immatériel, devient un produit touristique de promotion des destinations. Il est de plus en plus classifié et labellisé, et constitue le support principal de fabrication de produits et d'offres touristiques. Si Ouargla, malgré son gisement touristique important devient toujours une destination marginalisée, c'est parce que elle n'a pas un paysage urbain référentielle et une image identitaire. De ce fait, elle doit revoir son patrimoine architectural, socioculturel et environnemental afin d'installer des stratégies solides pour relancer son tourisme et gagner les destinations concurrentes.

CHAPITRE V : PROCESSUS DE PATRIMONIALISATION DU PATRIMOINE KSOURIEN

INTRIDUCTION

Si Poulot Dominique (1993)²⁸⁷ dit que « *l'histoire du patrimoine informe sur la genèse et le développement des politiques de conservation* », il parait que, c'est l'état dans lequel se trouve ce patrimoine qui informe sur la genèse et le développement des politiques de sauvegarde et de transmission.

Certes, la patrimonialisation est un fait social, mais la reconnaissance patrimoniale, dépend aussi des institutions étatiques et de leur législation. La population algérienne est une population conservatrice, et s'attache fortement à son patrimoine. Sauf que, l'état dans lequel se trouve ce dernier, informe sur un nouveau regard à son patrimoine. Les sociétés aujourd'hui, malheureusement, abandonnent leur patrimoine au profit de tout ce qui est moderne. De ce fait, l'appréhension de la construction patrimoniale appliquée à l'échelle nationale, permet d'expliquer le processus de reconnaissance patrimoniale, et d'éclaircir les croisements complexes des différents ordres de réalité, ses limites, ses échecs et sa réussite.

Cette approche se base sur la vérification du processus de patrimonialisation par rapport à ce qui s'applique à l'échelle internationale, qui a données des résultats prometteurs sur la préservation des biens culturels à travers le monde. Cela permettra, bien évidemment, de voir s'il existe des particularités locales qui répondent aux constitutions sociétales nationales, aux dynamiques de réappropriations, ou le processus a été calqué et appliqué sans aucune adaptation aux échelles nationales et locales. Se positionner sur l'échelle mondiale pour vérifier sa politique patrimoniale permettra à l'Algérie d'évaluer, de corriger et d'améliorer sa stratégie adoptée pour préserver son patrimoine culturel.

5-1- Une reconnaissance patrimoniale ancienne et un processus récent

En Algérie, l'approche patrimoniale a été induite au XIX^{ème} siècle avec la colonisation, dont les premières tentatives d'inventaire dans ce dernier ont été engagées par les architectes français Amable Ravoisé, datent de 1840 à 1842, et Charles Texier à partir de 1846²⁸⁸. Dans la même période, une commission sous la direction de Ludovic Vitet puis de Prosper Mérimée,

²⁸⁷ Oulebsir, N. 2004. Les usages du patrimoine, monuments, musées et politiques nationales en Algérie 1830-1930. Paris, 415 p.

²⁸⁸ <https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/>

engage à effectuer un inventaire et un classement des richesses monumentales intéressantes que renferme le pays. Par la suite, la construction de la nouvelle nation algérienne va, en fait, chercher ses repères dans celle d'avant 1830, et la conception du patrimoine dans ce pays s'est alignée sur celle prévalant en France²⁸⁹.

Si l'historique de patrimonialisation à l'égard du patrimoine architectural présent dans le pays tant antique qu'arabe a commencé tôt, la volonté de le préserver ne s'exprime clairement qu'à partir de 1880²⁹⁰. Différentes institutions favorisant une pratique professionnelle stable et régulière de la prise en charge des monuments ont été créées... Cette conception patrimoniale a constitué avec le temps un enjeu identitaire pour l'administration coloniale, qui s'est professionnalisée vers la fin des années 1940, avec le développement des chantiers de restauration et la multiplication des fouilles.

Après l'indépendance, précisément en 1974, l'Algérie adhère à la convention mondiale de protection du patrimoine culturel et naturel, sous l'égide de l'UNESCO, et figure parmi les premiers adhérents, en affichant une volonté de reconnaissance de son patrimoine universel pour affirmer son identité nationale. Elle se positionne, donc, sur scène internationale, avec une liste de sept lieux, inscrits entre 1980 et 1992, à un moment où, l'Algérie était dotée d'une législation sur le patrimoine culturel intitulée « Ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels ».

5-2- Découverte des ressources à Ouargla; quant le territoire dévoile ses trésors

Une fois le Nord-africain est colonisé par l'armée française, le Sahara connaîtra un nouvel essor dans son histoire. L'exploration du pétrole a commencé au 19^{ème} siècle, par une élite européenne, composée essentiellement de grands explorateurs civils de différentes disciplines (Barth, Duveyrier, Lhote ...), de militaires français (Cortier, Charlet, Gardel...) et de religieux (Foucauld, Psichari, Eberhardt...), accompagnés souvent par des guides locaux, grands connaisseurs de terrain. Ces expéditions ont touché plusieurs domaines qui se sont soldées par les découvertes écologiques du milieu saharien : présence miraculeuse de l'eau, petits bourgs oasiens verdoyants, vallées arborescentes et fruitières, richesses étonnantes de

²⁸⁹ Oulebsir, N. 2004. Les usages du patrimoine, monuments, musées et politiques nationales en Algérie 1830-1930. Paris, 415 p.

²⁹⁰ Idem.

plantes et d'animaux, véritables reliques des temps préhistoriques, paysages d'une beauté rare. Plusieurs ksour, vestiges et sites archéologiques gagnés par le sable ont été découverts et chaleureusement décrits et publiés.

L'évaluation du degré d'engagement et d'action des pouvoirs locaux et nationaux au niveau de la première dimension « Découvertes des ressources » se vérifie par une lecture de la figure 5.1 sous forme de radar. Ce dernier offre une vue globale des forces et faiblesses des efforts publics, et du degré d'intérêt que l'Etat accorde à la première phase du processus de patrimonialisation. Tous les indicateurs sont au dessous de la valeur minimale. Cela indique que la première étape du processus de envers le patrimoine ksourien de la région de Ouargla n'est pas convenablement réalisé, et donc, le patrimoine ksourien n'est pas identifié à l'échelle locale et par la suite à l'échelle nationale. Malheureusement, par rapport aux indicateurs établis par l'Unesco, l'évaluation de cette phase n'atteint pas la valeur qui permet la bonne identification du patrimoine local à l'échelle nationale.

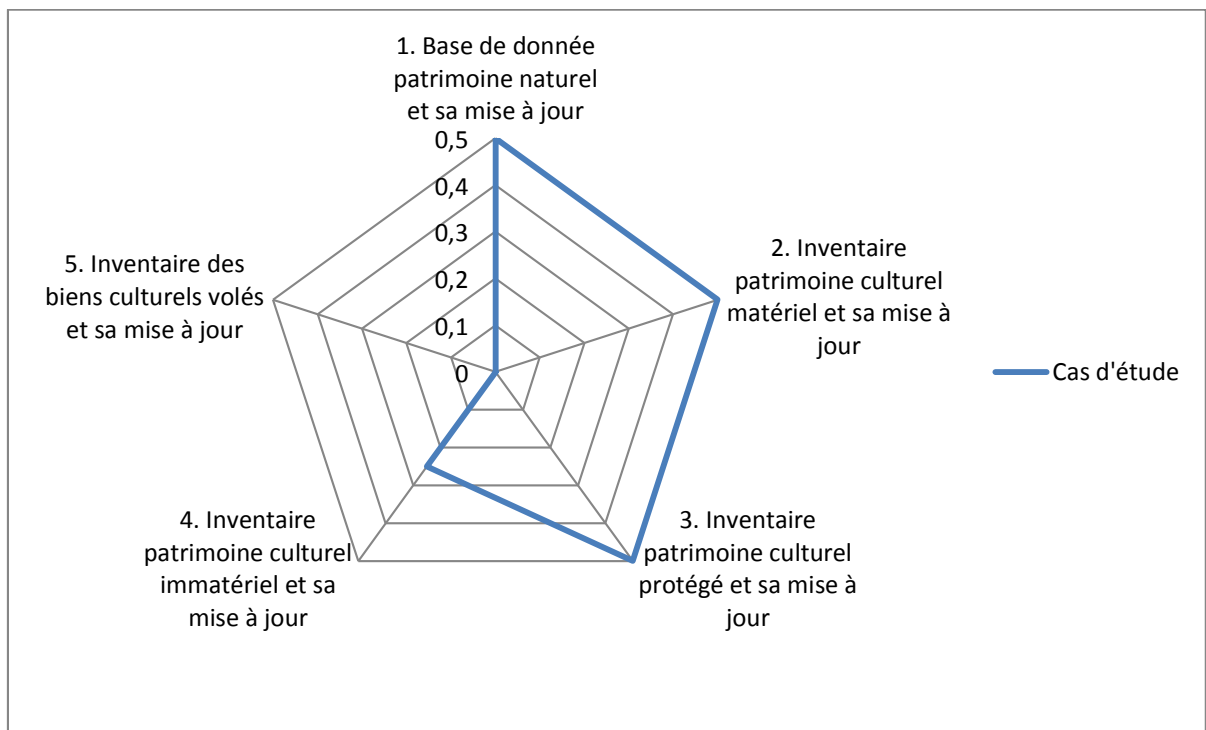


Figure 5.1. Evaluation de la phase découverte d'après les Indicateur de l'UNESCO.

Source : Bouchemal, M. 2021.

Afin de mieux cerner les lacunes de cette étape, il est utile d'étudier chaque dimension séparément. D'abord, la première dimension traite les données sur le patrimoine naturel. L'Algérie dispose sur son vaste territoire, d'un grand réseau d'aires protégées. Le premier inventaire de la biodiversité a été établi en an 2000, dans le cadre de la Stratégie du Plan

d'Action National pour la Préservation de la Biodiversité (SPANB), et ne fut révisée qu'en 2014, dans le cadre du 5^{ème} Rapport National au titre de la Convention de la Diversité Biologique²⁹¹. La liste de ce réseau est protégée par la loi n°11-02 du 17 février 2012 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable²⁹².

Oued M'ya et Oued Righ, partagent avec Oued Souf et Oued Mzab une surface de 29 964 100 ha de complexe de zone humides, ce qui représente un taux de 30% de l'ensemble des 16 complexes des zones humides recensées à l'échelle nationale²⁹³, mais ne possèdent que de 10 zones humides classées et non classées dont 6 sont situées dans le grand Touggourt et 4 à Ouargla. Les zones humides classées dans la liste Ramsar sont en nombre de 3, il s'agit de Chott Ain El Baidha, Oum Raneb et Sidi Slimane. Les zones humides abritent une diversité très riche en faune (163 espèces), et en flore (328)²⁹⁴, (tableau 5.1).

Tableau 5.1. Liste des aires protégées à Ouargla classées dans la liste Ramsar

	Nom du site	Date de classement	Superficie (ha)
1	Chott Ain Beidha	12.12.2004	6 853
2	Chott Oum Raneb	12.12.2004	7 155
3	Chott Sidi Slimen	12.12.2004	616

Source : Liste Ramsar.

Certes, la loi relative aux aires protégées, constitue une pierre angulaire dans la conservation in situ de la diversité biologique, mais reste insuffisante par rapport aux richesses patrimoniales naturelles, et aux potentialités des écosystèmes écologiques diversifiées. Aucun écosystème oasien (palmeraie) ou saharien (erg, dunes de sables) n'a été cité, ou protégé par une loi. Quant au patrimoine culturel matériel et immatériel, on remarque un certain effort d'identification et de classement à travers l'établissement d'inventaire et de liste générale de biens culturels que renferme la région (Loi 98/04, article 7)²⁹⁵, (tableau 5.2). Le problème réside dans la mise à jour de la liste qui se fait chaque 10 ans, mentionné dans la Loi 98/04, article 7²⁹⁶.

²⁹¹ La Convention sur la Diversité Biologique (CBD) est une des trois conventions de Rio, établie en 1992, elle poursuit 3 principaux objectifs : la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable des composants de la biodiversité et le partage juste et équitable des bénéfices tirés de l'utilisation des ressources génétiques. L'Algérie est partie prenante de cette convention depuis 1995, in

<https://www.dz.undp.org/content/dam/algeria/docs/EnvironnementEnergie/Synth%C3%A8se%20de%20la%20SPANB.pdf>

²⁹² Idem

²⁹³ PNUD, Stratégie et Plan d'Action Nationaux pour la Biodiversité 2016-2030, ed Sarl Studiocom.

²⁹⁴ Idem.

²⁹⁵ Article 7, loi 98/04 : il est établi par le ministère de la culture un inventaire général des biens culturels classés, inscrits sur l'inventaire supplémentaire, ou créés en secteurs sauvegardés.

²⁹⁶ La loi 98/04 relative à la protection du patrimoine culturel national, dans l'article 7 « la liste générale des biens culturels fait l'objet de mise à jour chaque 10 ans ».

Tableau 5.2. Loi et textes d'application pour l'établissement de listes des biens culturels immobiliers et mobiliers.

Les biens culturels immobiliers et mobiliers	
1	Liste des sites et monuments historiques classés à la date du 20 décembre 1967 conformément à l'article 23 de l'ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967.
2	Arrêté du 24 Rajab 1420 correspondant au 3 novembre 1999 portant classement des monuments et sites historiques.
3	Arrêté du 5 Moharram 1421 correspondant au 10 avril 2000 modifiant l'arrêté du 24 Rajab 1420 correspondant au 3 novembre 1999 portant classement des monuments et sites historiques.
4	Arrêté du 29 Joumada Ethania 1428 correspondant au 14 juillet 2007 portant inscription sur l'inventaire général des biens culturels immobiliers.
5	Arrêté du 22 Dhou El Kaada 1430 correspondant au 10 novembre 2009 portant classement des biens culturels mobiliers protégés.

Source : Ministère de la Culture, 2018.

Un des indicateurs pertinent de l'évaluation de cette phase est bien l'existence d'une liste de biens culturels volés. Or, la vérification et la consultation des différents sites, journaux officiels ou documents revenant au Ministère de la Culture, a permis de constater qu'aucune liste de biens culturels volés de la région sujette d'étude n'existe à l'échelle nationale. Malgré que « *le trafic de biens culturels a existé et existe toujours en Algérie* »²⁹⁷, surtout pendant la décennie noire dans les années 1990. L'absence de cette liste de biens volés a causé un retard conséquent pour adhérer à la convention la plus importante de protection des biens culturels volés dite 'Unidroit'. La visite du terrain, plusieurs fois (2013, 2014, 2015) confirme l'abandon du patrimoine ksourien et des sites archéologiques par les collectivités locales et leur exposition aux pillages. Les gens peuvent fréquenter les ksour et sites archéologiques à tout moment sans aucun contrôle. Sur le plan législatif, il existe plusieurs instruments juridiques auxquels l'Algérie adhère afin de récupérer et protéger ses biens culturels.

L'Algérie, malgré son adhésion à plusieurs conventions internationales de protection des biens culturels, de sa dotation d'une législation et de structures qui s'en chargent du patrimoine volé, hésite toujours de demander la récupération de ses biens volés, « *quant à la spécialisation, le système judiciaire en Algérie ne s'est pas encore adapté aux exigences de la lutte contre le trafic illicite, en particulier, et de la protection du patrimoine, de façon générale* »²⁹⁸.

²⁹⁷ <http://www.euromedheritage.net>

²⁹⁸ Dahmani, S. 2016. <https://www.elwatan.com>

5-3- Identification et certification du patrimoine de la région de Ouargla ; un gain tardif en faveur du patrimoine ksourien

L'évaluation faite par l'UNESCO de cette dimension selon les indicateurs du patrimoine pour le développement, nous a donné le radar mentionné dans la figure 5.2 (le radar du ksar de Témacine se superpose sur celui de Ouargla). La lecture de ce dernier démontre l'absence totale de la prise en charge judiciaire des particularités du patrimoine ksourien, depuis la création de la dite loi jusqu'à nos jours. Malgré l'appartenance de ce dernier à un écosystème vulnérable, il se voit protégé par les mêmes lois appliquées sur l'ensemble des patrimoines à l'échelle nationale, quelque soit les paramètres climatiques, socioculturels, économiques, architecturaux et principalement écologiques. Aucune loi spécifique qui répond à sa fragilité n'a été établie. Quant aux sites archéologiques, on enregistre le classement du site archéologique de Sedrata en tant que site historique en date du 24/09-1954, conformément à l'article 62 de l'ordonnance N° 67-281 du 20/12/1967.

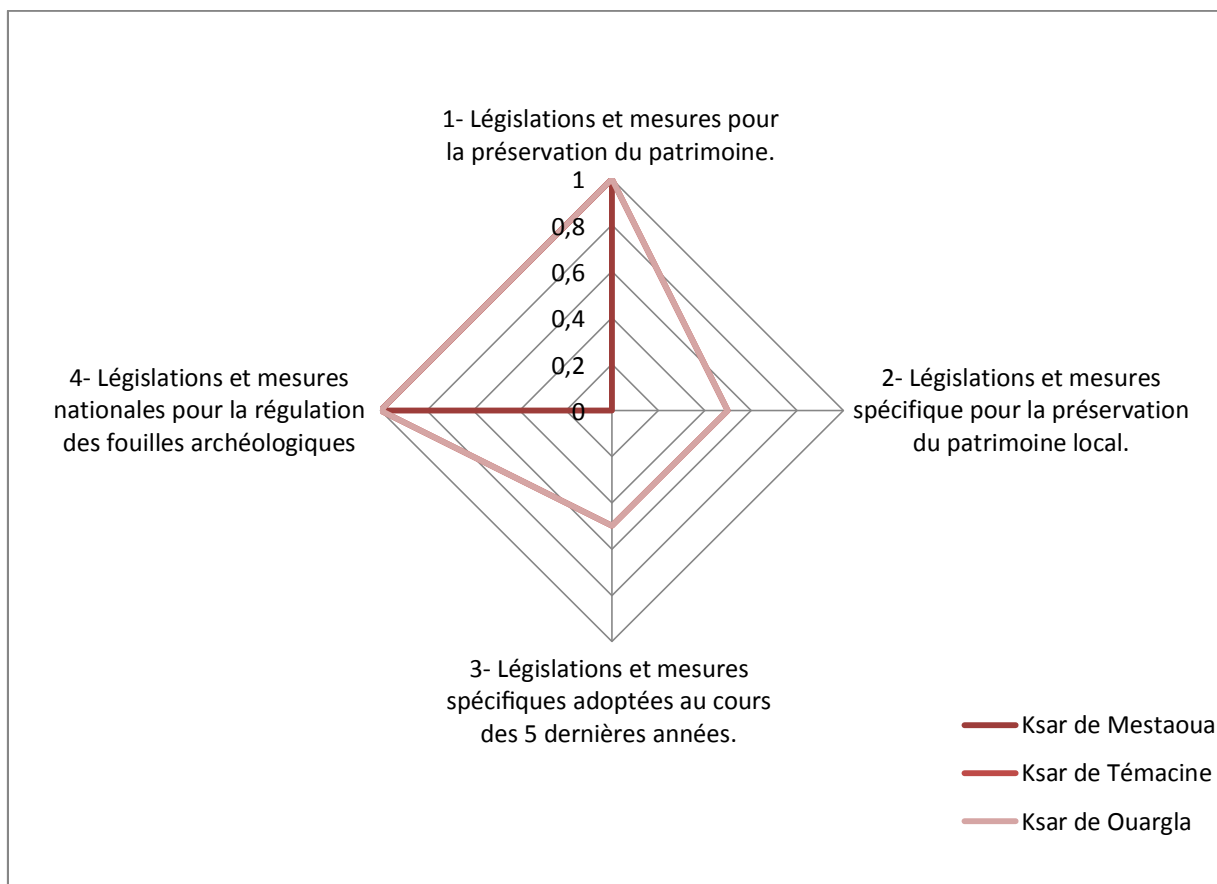


Figure 5.2. Certification et justification du patrimoine ksourien de la région.

Source : Bouchemal, M. 2021.

Il paraît que le moment de la prise en charge très retardé de ce patrimoine millénaire, justifie son état actuel et démontre pourquoi il est dégradé.

5-3-1- Une législation inspirée de l'arsenal colonial

La politique algérienne en matière de patrimoine s'est inspirée de l'arsenal légal établi par la France (lois, décrets, arrêtés et circulaires). Toutes les questions relatives au patrimoine culturel ont été attribuées au Ministère de l'Education Nationale (Ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels), dont les résultats en la matière étaient mitigés. Durant cette période, les ksour se voient marginalisés par les autorités locales, au niveau des démarches de développement sectoriel et communal. La négligence des caractéristiques spécifiques de l'architecture locale de l'habitat et du substrat culturel des habitants fait preuve.

Les années 1970 ont été marquées par l'apparition d'un Ministère de la Culture et de l'Information qui s'occupa davantage des questions de patrimoine, doté d'une direction des musées, de l'archéologie et des monuments et sites historiques. Ses principales missions étaient : l'acquisition, la conservation, la restauration et la présentation d'objets à caractère historique, culturel ou artistique, l'inventaire et l'étude systématiques des richesses culturelles et naturelles, l'aménagement et la protection des parcs, la réalisation des études sur les monuments et sites historiques...

Les ksour en cette période ont reconquis un certain regain, manifesté par le classement de la vallée du M'zab parmi les sites historiques suite à l'arrêté du 26 juin 1971. Les autres ksour n'ont pas été pris en charge et ne cessaient, de se vider de leur population originaire. Ils étaient pris en charge par les instruments de planification urbaine, le PDAU²⁹⁹ et le POS³⁰⁰, lesquels ne se préoccupent guère des particularités des architectures locales.

5-3-2- La loi 98/04, une reconnaissance législative pour les ksour

Les ksour du Sud ont été finalement reconnus comme patrimoine par le législateur algérien selon la loi n° 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. Cette loi les classe dans la catégorie des secteurs sauvegardés. Selon l'esprit de l'article 41 de cette loi, les ksour comme ensemble immobilier traditionnel sont des zones d'habitat caractérisées par leur homogénéité et leur esthétique architecturale. Ils présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la

²⁹⁹ PDAU : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.

³⁰⁰ Plan d'Occupation des Sols.

restauration, la réhabilitation et la mise en valeur. En application des dispositions de l'article 42 de la dite loi, plusieurs secteurs sauvegardés des ksour ont été créés, dont les vieux ksour de Temacine, de Tamerna, d'Ouargla et de Laghouat.

Cet acte a été suivi, grâce aux efforts de la wilaya de Ouargla par le biais de la commission de wilaya des biens culturels, dans l'établissement, en date du 30 avril 2006, d'une liste des biens culturels locaux à protéger. Cette mesure équivaut à une inscription sur la liste nationale de l'inventaire supplémentaire, précisé par l'article 11 de la loi 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

Conscient de l'importance du patrimoine matériel architectural désigné « monuments et sites archéologiques et historiques », et à partir de 1998, le législateur algérien a établi une batterie de textes juridiques régissant sa protection et sa mise en valeur. Dans cette vision, qui se veut stratégique, la loi 01-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire, a porté sur la réalisation du Schéma National d'Aménagement du Territoire pour 2025 (SNAT). La réussite de cette stratégie, reposait sur l'élaboration d'une série de schémas directeurs sectoriels mis en application par un décret exécutif en 2005. Un des objectifs de cette loi, est la préservation du patrimoine à travers sa protection, sa valorisation et l'exploitation rationnelle de ses ressources naturelles et culturelles afin de le transmettre aux générations futures.

Dans cette vision, un Office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels a été créé. Ainsi, deux directions ont été installées au niveau des services centraux au ministère de la Culture, à savoir : la direction de la Protection légale des Biens culturels et de la Valorisation du patrimoine culturel et, la direction de la Conservation et de la Restauration du patrimoine culturel. De cette loi dérive le Schéma Directeur des Zones Archéologiques et Historiques. Les sites archéologiques ont été définis par la loi 98/04 dans l'article 28³⁰¹. Dans l'article 32 a été fixé un *plan de protection et de mise en valeur pour les sites archéologiques et leur zone de protection*³⁰².

³⁰¹ « **Les sites archéologiques** sont définis comme des espaces bâtis ou non bâtis qui n'ont pas de fonction active et qui témoignent des actions de l'homme ou des actions conjuguées de l'homme et de la nature, y compris les sous sols y afférents et qui ont une valeur historique, archéologique, religieuse, artistique, scientifique, ethnologique ou anthropologique ».

³⁰² « Il est établi un plan de protection et de mise en valeur pour les sites archéologiques et leur zone de protection. Le plan de protection et de mise en valeur fixe les règles générales d'organisation, de construction, d'architecture, d'urbanisme, d'occupation du sol s'il y a lieu, ainsi que les servitudes d'utilisation du sol, notamment celles relatives à la détermination des activités qui peuvent y être exercées dans les limites du site classé et de sa zone de protection ».

5-4- La conservation du patrimoine ksourien à Ouargla ; des efforts insuffisants pour un patrimoine inestimable

La préservation des biens culturels immobilier d'après la loi 98/04, est décrite dans l'article 8, « *les biens culturels immobiliers, quelque soit leur statut juridique, peuvent être soumis à l'un des régimes de protection, en fonction de leur nature et de la catégorie à laquelle ils appartiennent* ». Le régime de protection présenté dans la dite loi, se résume comme suit :



Figure 5.3. Processus de patrimonialisation à l'échelle nationale

Source : D'après la loi 98/04. Bouchemal, M. 2021.

Si les deux premières étapes sont théoriques, et s'intéressent du volet juridique et réglementaire, l'étape Secteur Sauvegardé s'intéresse aux transformations physiques des lieux à travers des interventions urbaines sur le bien inventorié et classé. L'étape nommée « conservation » dans le processus de patrimonialisation, et qui constitue une étape fondamentale et pierre angulaire dans le régime de protection, se trouve incluse avec le secteur sauvegardé. La réhabilitation est l'intervention la plus répondue dans le cas du patrimoine ksourien de la région, son évaluation nous aidera à comprendre les dysfonctionnements ou les comportements des ksour vis-à-vis leur conservation.

Au préalable, il s'avère nécessaire de dresser une rétrospective des différentes opérations entreprises à travers les actions menées sur les ksour sujets d'étude. A cet effet, de nombreuses mesures ont été prises par l'Etat, pour éviter la dégradation irrémédiable de cette richesse culturelle et patrimoniale de la région, ainsi que l'amélioration de la pratique de la conservation.

Avant l'apparition de la loi 98/04, différentes sont les initiatives de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine ksourien à Ouargla, traduites massivement par des actions de réhabilitation au moyen d'opérations ciblées et de programmes spécifiques. Les ksour étaient alors l'objet de plusieurs tentations de mise à niveau, tel que la réalisation de réseaux de viabilisation divers, raccordements à l'égout public, à l'alimentation en eau potable, à l'électricité, à l'éclairage public et parfois même au réseau téléphonique et gazeux, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur d'un grand nombre de sites et de vestiges,

compte tenu de leur importance historique, architecturale, artistique ou traditionnelle (le site archéologique de Sedrata).

Au niveau architectural, les interventions sur le cadre bâti ont été appliquées selon les orientations des études d'aménagement et d'urbanisme des années 1970. Portaient par les PUD, ces orientations étaient de type d'interventions urbanistiques telle que restructuration, rénovation et modernisation de ces ksour, sans préoccupation majeure de leur dimension patrimoniale, historique ou environnementale, ce qui a engendré sa destruction partielle.

Cette politique de table rase a été appliquée à travers tout le territoire de la wilaya de Ouargla, pour que l'habitat ksourien soit remplacé par nouveau type d'habitat (social, promotionnel) ou par des équipements différents.

5-4-1- La conservation dans le processus de patrimonialisation; quel impact sur le patrimoine ksourien

Le résultat des interventions de « conservation » selon les indicateurs de l'UNESCO pour la culture nous donne le radar suivant :

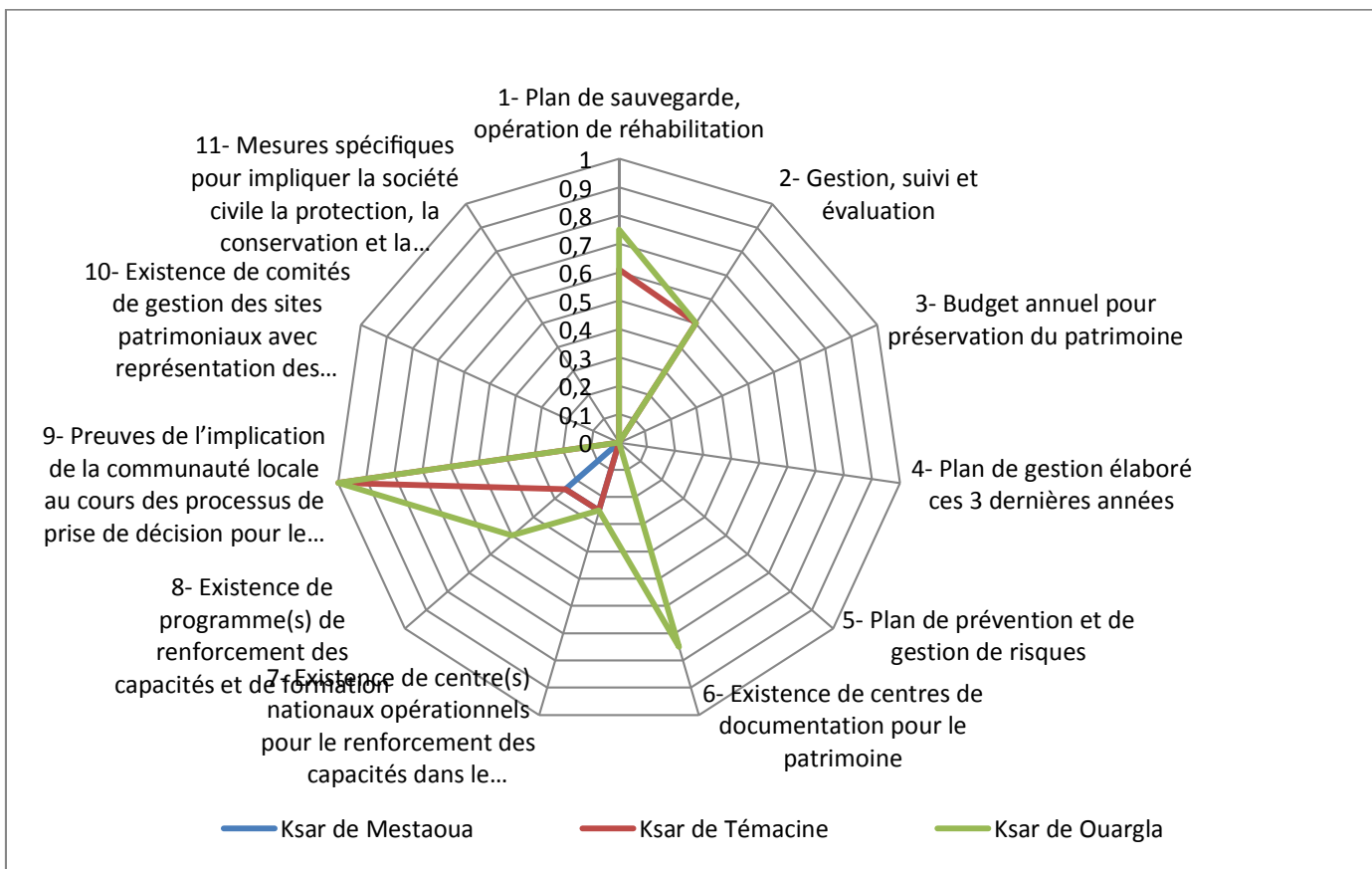


Figure 5.4. Evaluation des procédures de conservation appliquées sur les trois ksour de Ouargla.

Source : Enquête sur terrain, interprétation Bouchemal, M. 2021.

Une procédure de conservation est basée sur l'interaction des différentes interventions constituant le processus, le manque ou l'absence d'une étape conduit inévitablement à l'échec de toute l'opération.

Le résultat que montre le radar sur la figure 5.4 correspond parfaitement à l'état dans lequel se trouve le patrimoine ksourien sur le terrain. La plus haute valeur enregistrée sur le radar, tourne autour du rôle de la population locale dans le classement de leur ksour, alors que, les indicateurs qui traitent la question de la gestion du patrimoine ksourien est quasiment absente, même s'il existe un Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur qui a comme objectif la gestion des biens culturels, mais il reste plutôt théorique. Quant aux budgets consacrés à l'opération se caractérisent par leur rareté et discontinuité, ces derniers se font d'une façon occasionnelle et ne couvrent pas le coût d'une conservation capable de sauvegarder le patrimoine ksourien.

5-4-2- La réhabilitation des ksour à Ouargla, trois cas de figure différents

L'analyse de ces résultats doit être basée sur une lecture plus profonde. L'enjeu ne se détermine pas par une lecture simple de chaque indicateur séparément des autres, mais plutôt, par l'imbrication de l'ensemble des indicateurs, et leur projection sur le contexte socioéconomique, culturel, dans le quel se trouve le patrimoine de la région de Ouargla (l'implication de la population locale, un cadre de personnel bien formé, des études approfondies sur l'histoire du bien à réhabiliter). Or, tous ces paramètres ne sont pas pris en considération lors de la réhabilitation des ksour de la région.

Ainsi, le budget, s'il n'est pas occasionnel, il est négligeable pour la conservation des ksour, ce qui a conduit à un résultat bien inférieur aux normes internationales de la conservation des ksour.

Le cas du ksar de Mestaoua est le plus critique (figure 5.5), le radar montre un résultat pratiquement nul, ce qui explique l'absence totale de procédure de conservation dans le ksar. Les opérations de conservation n'ont touché que quelques monuments.

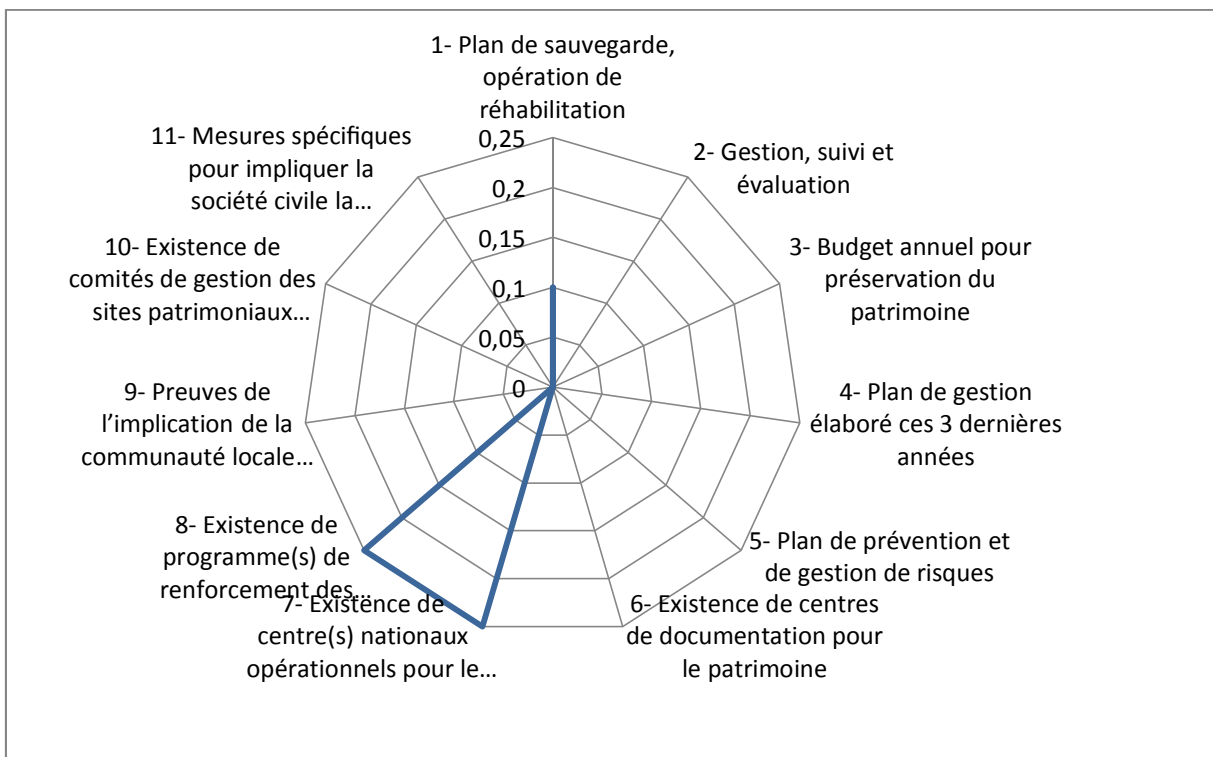


Figure 5.5 Conservation du ksar de Mestaoua.

Source : Enquête sur terrain, interprétation Bouchemal, M. 2021.

Quant aux ksour de Ouargla (figure 5.6.) et de Témacine (figure 5.7), malgré leur inscription sur la liste du patrimoine national et donc classés comme secteurs sauvegardés et leur dotation de PPSMV, l'évaluation du radar montre un résultat au-dessous des estimations. Cela reflète plutôt l'échec de la procédure telle qu'elle est adoptée par l'Etat.

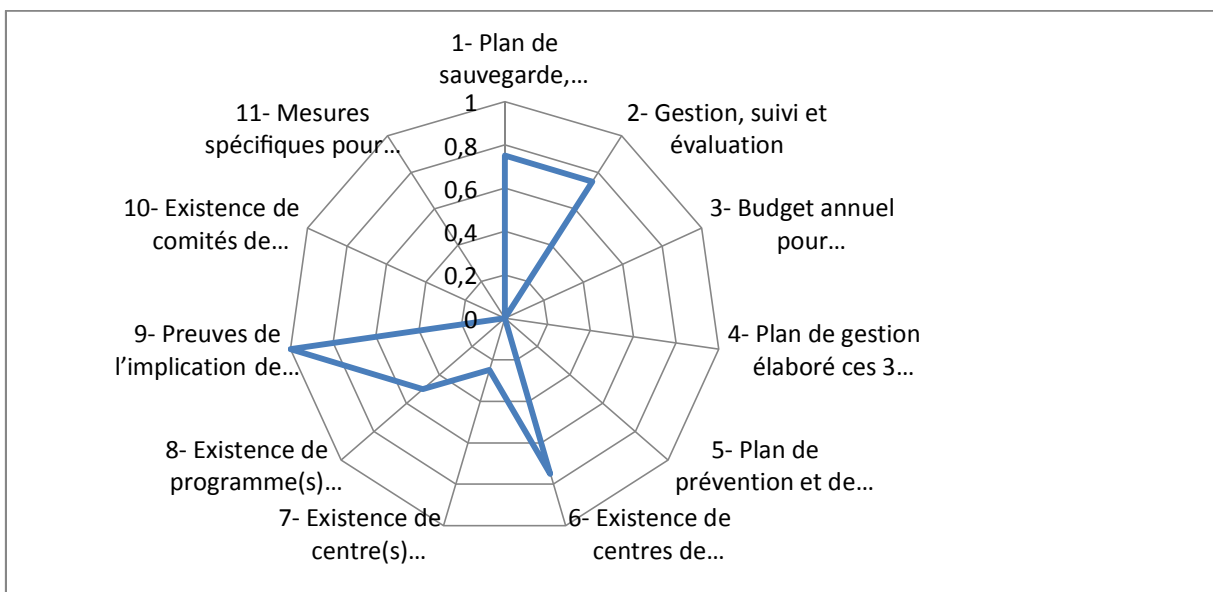


Figure 5.6. Conservation du ksar de Ouargla.

Source : Enquête sur terrain, interprétation Bouchemal, M. 2021.

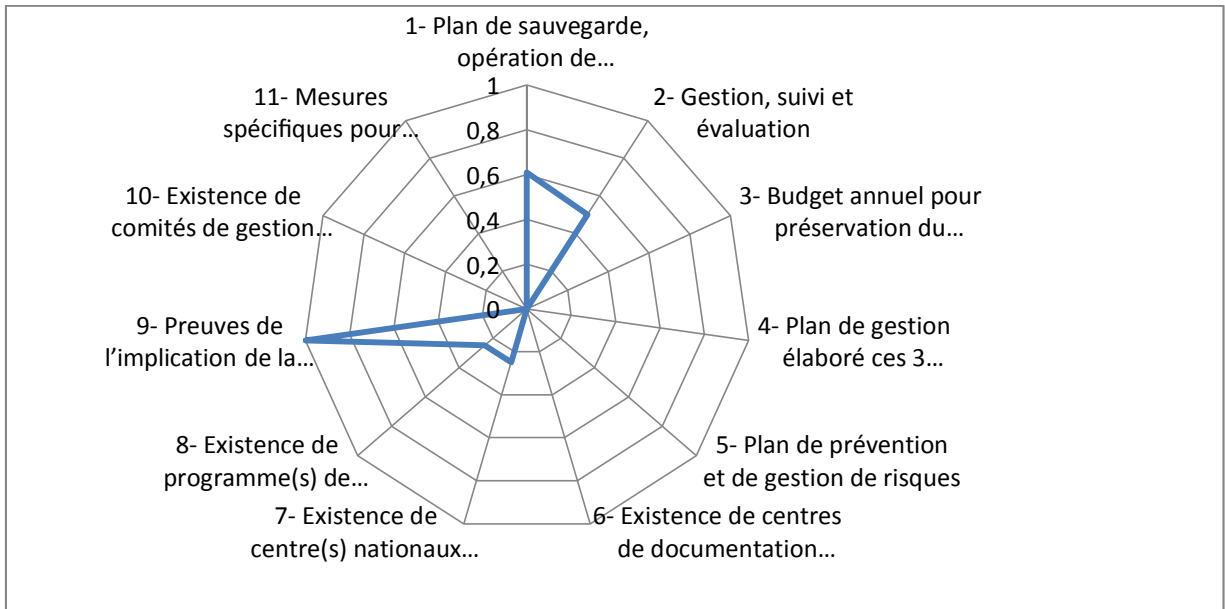


Figure 5.7 Conservation du ksar de Témacine.

Source : Enquête sur terrain, interprétation Bouchemal, M. 2021.

Malheureusement, les interventions de conservation des différents ksour de la région se situent sur l'échelle d'évaluation dans la zone de l'état défavorable. Le résultat peut être schématisé comme suit :

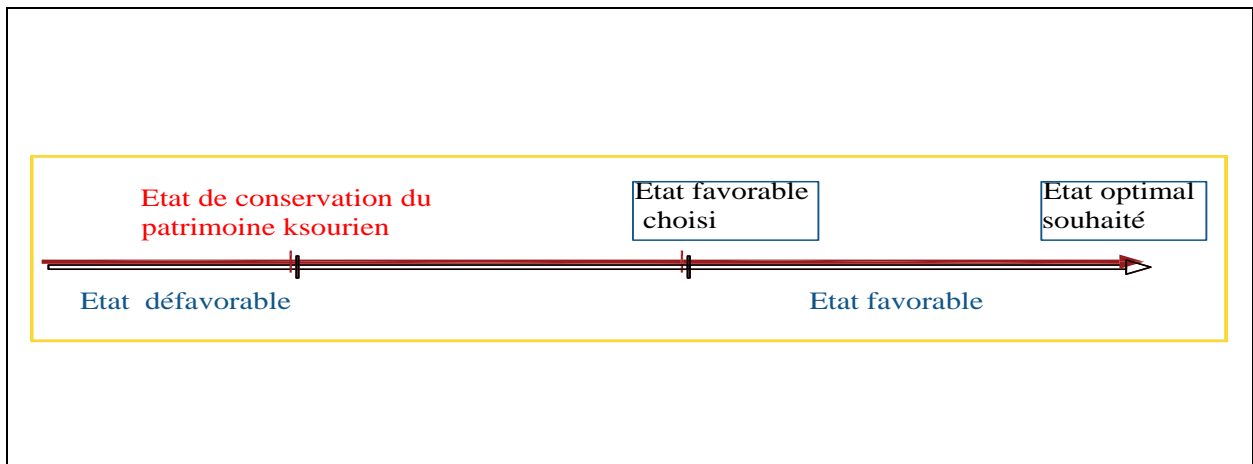


Figure 5.8. La conservation du patrimoine ksourien à Ouargla, un état défavorable.

Source : Bouchemal, M. 2021.

5-5- Exposer le patrimoine ksourien ; une action à peine à ses débuts

Jusqu'aux années 2010, l'exposition du patrimoine de la région se fait essentiellement à travers le musée saharien, classé tant que patrimoine national historique, dont sa création remonte à l'époque coloniale, (1938). Parmi les trésors archéologiques que renferme et expose ce musée, des vestiges datant de l'ère préhistorique telles que des fléchettes en pierre, et

d'autres appartenant à l'antique Sedrata, à l'instar d'ustensiles et pierres sculptées, de même que d'anciennes photos relatant la vie quotidienne de la région d'Ouargla. Un autre musée est en cour de réalisation qui va soutenir le premier et contribuer à l'exposition de l'histoire glorieuse de la région. Certes, les musées participent à faire connaître le patrimoine de la région en exposant les biens mobiliers, avec des photos sur des sites archéologiques, des ksour, de l'habillement, du patrimoine immatériel, mais il reste insuffisant pour communiquer et montrer ces biens existants sur le terrain. De ce fait, le patrimoine matériel de la région, souffre du manque d'exposition à l'échelle locale, nationale ou internationale. Le site-web de la direction de la culture de la wilaya de Ouargla, n'est pas fonctionnel. En parcourant la ville, très peu de monuments, de sites ou de ksour son signalés pour les visiteurs ou touristes, la majorité des sites sont inconnus et ne sont pas signalés dans la ville (figure 5.9).

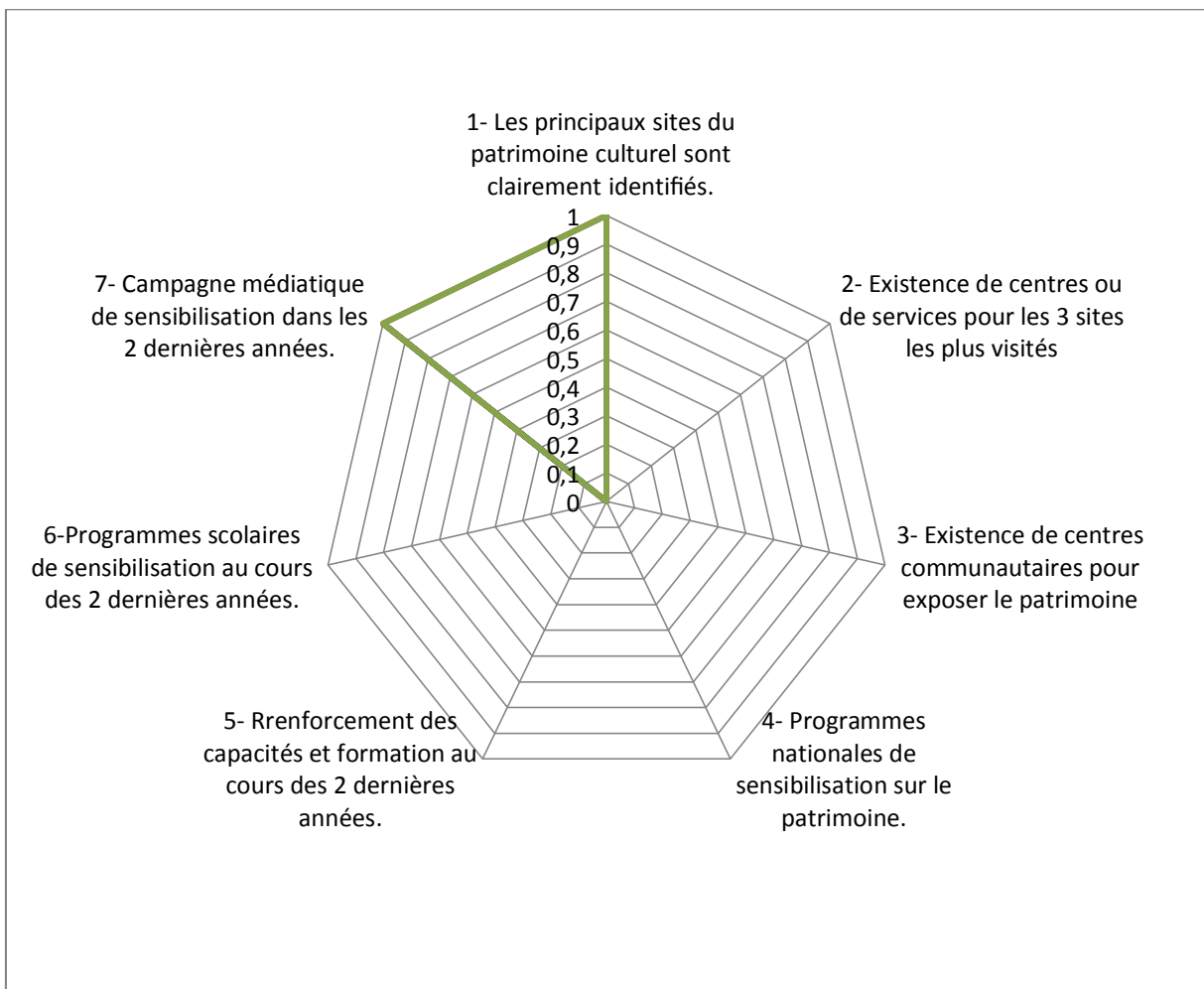


Figure 5.9. L'exposition du patrimoine ksourien de la région.
 Source : Enquête sur terrain, interprétation Bouchemal, M. 2021.

Par rapport à l'évaluation de cette étape, le graphe.24 confirme l'état d'exposition du patrimoine ksourien de la région après le classement des ksour comme patrimoine national. Il semble que le problème ne réside pas dans l'intérêt qu'accorde les collectivités locales, l'Etat ou la population pour le patrimoine, mais plutôt dans les moyens et outils efficaces et fiables qui mettent le patrimoine en exposition.

Le travail de terrain a permis de constater le regain d'intérêt de la population locale et des collectivités pour les sites patrimoniaux, mais le manque de programme de sensibilisation, de formation dans le domaine patrimonial, le manque de centre d'archive et de documentation, le manque de centres de services et d'exposition des différents sites et ksour, démontrent que, la stratégie établie par les collectivités locales est fautive et n'aboutira pas à exposer son patrimoine local.

Après quelques années de classement des ksour entant que Secteurs Sauvegardés, les autorités locales, par le biais de la direction du tourisme et de l'artisanat, en 2015, ont instauré un système de signalisation des biens culturels mobiliers (tableau 5.3). Une initiative jugée très insuffisante par rapport à sa qualité et sa lenteur. On enregistre l'absence totale du ksar de Mestaoua.

Tableau 5.3. Etat de signalisation des principaux biens culturels à Ouargla.

N°	Nom	Site	Accessibilité	Signalisation	Sécurité	Situation/ Centre ville	Type du bien
1	Ksar Ouargla	Ouargla	Viabilisée et réhabilité	Oui	Oui	Centre ville	Culturel historique
2	Sie de Sedrata	Rouisset	Ni viabilisé, ni réhabilité	Non	Non	8 km	Culturel historique
4	Ksar de Témacine	Témacine	Viabilisée et réhabilité	Oui	Oui	145 km	Culturel historique

Source : DTA, Ouargla 2018.

5-5-1- La caravane « des ksour racontent » ; un geste pour faire découvrir le patrimoine ksourien

Une autre initiative a été enregistrée, et pour la première fois, de la part du Ministère de la Culture, via l'Office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels (OGEBC), et avec le soutien des autorités locales. L'objectif était de lever le voile sur ces habitats millénaires dans la région de Ouargla, longtemps laissés à l'oubli, et qui restent méconnus par rapport à ceux d'autres régions du pays. La tentative vise à mieux faire connaître et redorer le blason d'un patrimoine historique et culturel, fierté de Ouargla et de Touggourt. Du 26 mars au 2 avril

2018, une opération promotionnelle intitulée la caravane « Des ksour racontent », composée d'une vingtaine de journalistes, architectes et archéologues, pour aller à la découverte des ksour du Sud-Est, symbole de l'originalité de l'architecture saharienne et de son évolution à travers les siècles a été lancé.

La caravane a été reçue par une population locale très accueillante. D'Alger à Ouargla, la caravane avait un très riche programme qui lui a permis de visiter les différents sites patrimoniaux parsemés dans la région. Jugée prometteuse et très originale, cette initiative a marqué le point de déclenchement d'une nouvelle ère dans les politiques patrimoniales et touristiques.

5-5-2- Le TIC au service de l'exposition du patrimoine ksourien de la région

Jugé comme insuffisant, et pour accompagner l'ère des outils de la communication numérique, la direction du tourisme a développé et mis au service, sur internet (pour un téléchargement gratuit depuis « googleplay store »), sur les plates-formes numériques (à savoir les smartphones et les tablettes qui fonctionnent sous le système d'exploitation mobile "Android"), un guide numérique en trois langues (arabe, français et anglais). Ce dernier, permet à l'utilisateur d'accéder aux différentes données, dont la liste d'agences de voyage, les structures d'hébergement, les sites patrimoniaux, les cartes des différentes zones touristiques que recèle la région.

Unique en son genre dans le Bas Sahara, cette application qui a bénéficié graduellement de mises à jour et des améliorations, touchants notamment sa conception, en vue de répondre aux besoins des usagers, s'inscrit dans le cadre des efforts menés par la Direction du Tourisme et de l'Artisanat pour l'exposition des capitaux à travers la numérisation des prestations destinées au grand public, en mettant les technologies de l'information et de la communication au service du développement du tourisme via le patrimoine. Par ailleurs, le site web³⁰³ de la Direction du Tourisme et de l'Artisanat de Ouargla qui est opérationnel depuis 2013³⁰⁴, a bénéficié, lui aussi, d'une opération de lifting pour renforcer son attractivité, soulignant l'importance du Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT) en tant que référence de l'activité touristique pour les années à venir.

³⁰³ www.dtaouargla.com.

³⁰⁴ M. Mahdjoubi, représentant de la direction du tourisme de la wilaya de Ouargla.

5-6- La valorisation ; une dynamique de mise en valeur orchestrée par des acteurs locaux

D'après les indicateurs de l'Unesco pour le patrimoine, la valorisation du patrimoine se fait à travers le degré d'insertion du patrimoine dans la stratégie touristique, l'évaluation de la durabilité de l'activité touristique et son impact sur le patrimoine architectural local. La stratégie touristique, présentée auparavant, telle qu'elle est pratiquée a affiché ses limites (figure 5.10). Il reste à démontrer le degré d'insertion et d'implication du patrimoine ksourien dans cette stratégie.

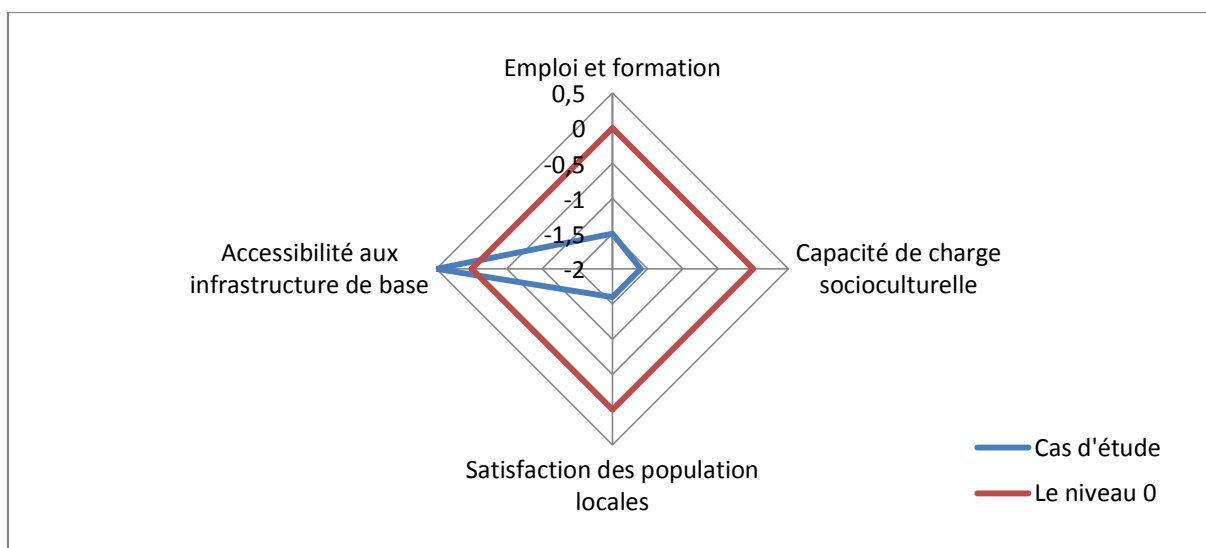


Figure 5.10. Valorisation du patrimoine à Ouargla.

Source : Enquête sur terrain, interprétation Bouchemal, M. 2021.

Pour que l'activité touristique exercée à Ouargla soit durable, il faut qu'elle soit égale ou supérieure à la valeur 0 indiquée en couleur rouge sur le radar. Les résultats ne se lisent pas d'une façon séparée uniquement, il existe une forte interaction entre les différents indicateurs, car la viabilité économique est fortement tributaire du maintien de la qualité de l'environnement local. La mauvaise prise de cette dernière se répercutera sur la satisfaction des visiteurs, et sur le bien être des communautés, qui vont souffrir d'un environnement pollué.

L'environnement naturel et culturel avec le socioculturel compose, ensemble, le patrimoine ksourien de la région. De ce fait, toute activité économique dépend de ce patrimoine, de son état de conservation et de sa dynamique. Comme l'économie patrimoniale est principalement touristique, on parle alors d'une valeur ajoutée du patrimoine. Si le poids de cette dernière, est négligeable, cela exprime la non importance du patrimoine à l'échelle

touristique, source de revenus importante et nécessaire qui a des retombées conséquentes sur son recyclage et sa prise en charge.

Le poids des activités patrimoniales se mesurent selon les deux valeurs, valeur d'usage (tourisme, commerce, services,...) du patrimoine ksourien et la valeur de non usage (propre au bien culturel). Le manque de données rend l'évaluation un peu difficile, et principalement au niveau du ksar de Ouargla, le ksar le plus dynamique de la région, car les deux ksour de témacine et Mestaoua sont pratiquement dépourvus de toute activité économique. Les différents ksour de la région, ne contribuent ni par la valeur de non usage ni d'usage (enquête sur terrain 2015 et entretien avec les responsables 2018). Afin de bien cerner les défaillances qui ont conduit à la dévalorisation touristique du patrimoine, l'étude de chaque dimension séparément semble nécessaire.

5-6-1- Le patrimoine naturel à Ouargla, un environnement fortement affecté

A l'échelle environnementale, toute la région, connaît des dysfonctionnements importants tels que l'indique la figure 5.11. Les résultats démontrent que l'état dans lequel se trouve l'environnement naturel est bien inférieur à la valeur à partir de laquelle on parle de la durabilité des écosystèmes.

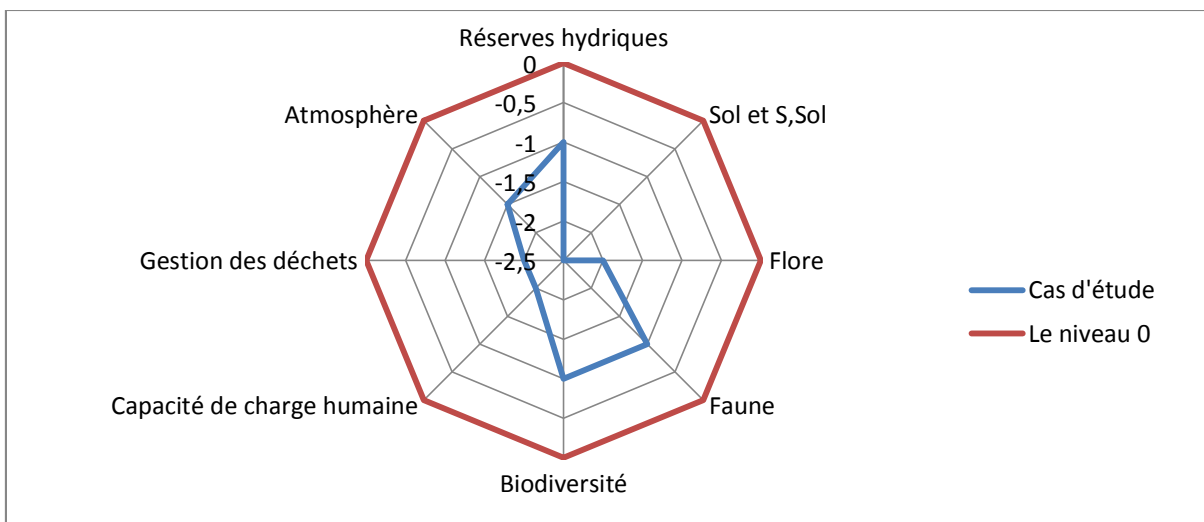


Figure 5.11. Evaluation de l'état de l'environnement pour un investissement touristique du patrimoine ksourien.

Source : Enquête sur terrain, interprétation Bouchemal, M. 2021.

L'état de l'environnement impacte, négativement le milieu urbain et principalement le patrimoine qui se caractérise déjà par sa fragilité. Une recherche bibliographique nous a permis d'éclaircir les causes qui ont mené à la dégradation de l'environnement dans la région (tableau 5.4).

Tableau 5.4. Etat des lieux du cadre naturel dans la région de Ouargla.

Indicateur	Etat des lieux
Réserves hydriques	« Le recours aux eaux souterraines plus profondes par la multiplication des forages d'exploitation captant les aquifères du CI et du CT destinés aux besoins d'irrigation et d'alimentation en eau potable a accéléré la remontée des niveaux hydrostatiques de nappes phréatiques. Cette situation d'excès d'eau a perturbé l'écosystème oasien et a engendré des problèmes environnementaux nuisibles notamment pour l'agriculture (salinité des sols, dégradation des palmeraies par asphyxie,...) ³⁰⁵ .
Sol et S.Sol	« Le paysage pédologique de la cuvette est dominé principalement par le caractère salin. Ils le sont devenus à la suite de l'intervention anthropique puisque l'irrigation se fait avec une eau relativement minéralisée, seule ressource disponible certes, et qu'elle est associée à un lessivage drainage déficient. Le milieu naturel évolue ainsi rapidement vers des conditions de salinité et d'asphyxie excessives. » ³⁰⁶
Faune, flore et biodiversité	« Les zones humides situées sur le territoire de la wilaya de Ouargla sont des espaces naturels spécifiques par leur environnement oasien et leur biodiversité (faune et flore) et dont certaines ont fait l'objet de classement en zones protégées (UICN et Ramsar). Ces milieux oasiens fragiles sont menacés par l'activité humaine. Les atteintes les plus visibles sont les déchets et la pollution des eaux » ³⁰⁷ .
Gestion des déchets	Le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement établissait en 2004 le même constat : « le site de Ouargla est rongé par l'accumulation des eaux et du sel dans les dépressions qui entourent le nord de l'agglomération et de la palmeraie » ³⁰⁸ .
Pollution atmosphérique	Les torchères d'exploitation pétrolières représentent des sources d'émission d'hydrocarbures, qui présente des teneurs en composés solubles dans l'hexane qui varient au cours de l'expérimentation, affectent négativement la zone de Hassi Messaoud, et se répercute sur toute la région. ³⁰⁹
Capacité des charges humaines	Ouargla a connu une remarquable évolution de sa population. Elle est passée de 197 300 en 1977 à 445 616 en 1998 pour atteindre 561 319 habitants au dernier RGPH de 2008. Sa population a plus que doublé durant les 20 dernières années (2,3 % contre 1,60 % au niveau national durant la dernière décennie.). ³¹⁰

Source : Enquête sur terrain, interprétation Bouchemal, M. 2021.

5-6-2- Le patrimoine socioculturel, une valorisation ratée

L'analyse socioculturelle est basée sur quatre indicateurs. Elle démontre un faible impact de l'activité touristique dans l'amélioration et le développement de la population locale. Cela se vérifie à l'échelle du nombre très faible d'emploi créé par l'activité touristique et sa faible contribution dans la formation d'une main d'œuvre qualifiée dans les langues, le

³⁰⁵ Zemmouri et Besbes. 1994., in ABBA Alia, B., ABBAS, A. 2016. Effet des travaux d'évacuation des eaux sur la nappe phréatique dans la cuvette de Ouargla. Mémoire de fin d'étude. Université KASDI MERBAH Ouargla.

³⁰⁶ Idder, TE. 2013. *Surexploitation des ressources hydriques au Sahara Algérien et ses conséquences sur l'environnement. Un cas typique, l'oasis de Ouargla.* TSM n °5.

³⁰⁷ Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. 2012. Schéma d'Aménagement de l'Espace de Programmation Territoriale, Région Sud-est.

³⁰⁸ M.A.T.E. 2004. in ABBA, Alia, B., ABBAS, A. 2016. Effet des travaux d'évacuation des eaux sur la nappe phréatique dans la cuvette de Ouargla. Mémoire de fin d'étude. Université KASDI MERBAH Ouargla.

³⁰⁹ In Effet de la pollution atmosphérique par les hydrocarbures sur le lichen (*Xanthoria parietina*), (1) Laboratoire de Protection des Ecosystèmes en Zones Arides et Semi-Arides Université de Ouargla, 30000 Ouargla. Algérie, (2) UMR Ecobio 6553, Université de Rennes 1 Campus de Beaulieu, 35042 Rennes cedex. France.

³¹⁰ Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. 2012. Schéma d'Aménagement de l'Espace de Programmation Territoriale, Région Sud-est.

savoir-faire traditionnel, la conscience touristique.... (figure 5.12). Ceci est principalement du au faible flux touristique qui fréquente la région, malgré les efforts déployés par les collectivités locales à travers l'amélioration significative des infrastructures de base.

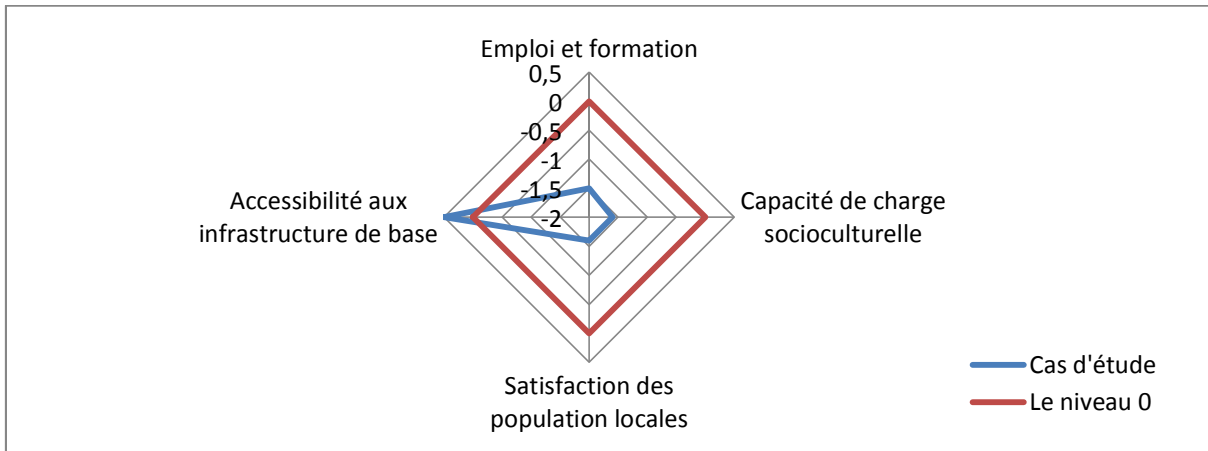


Figure 5.12. Evaluation des impacts socioculturels du tourisme patrimoniale à Ouargla.

Source : Enquête sur terrain, interprétation Bouchemal, M. 2021.

La bonne compréhension de ce faible impact du tourisme culturel sur la société, trouve ses explications dans l'évaluation de la rentabilité et de l'insertion économique du patrimoine dans l'activité touristique (figure 5.13).

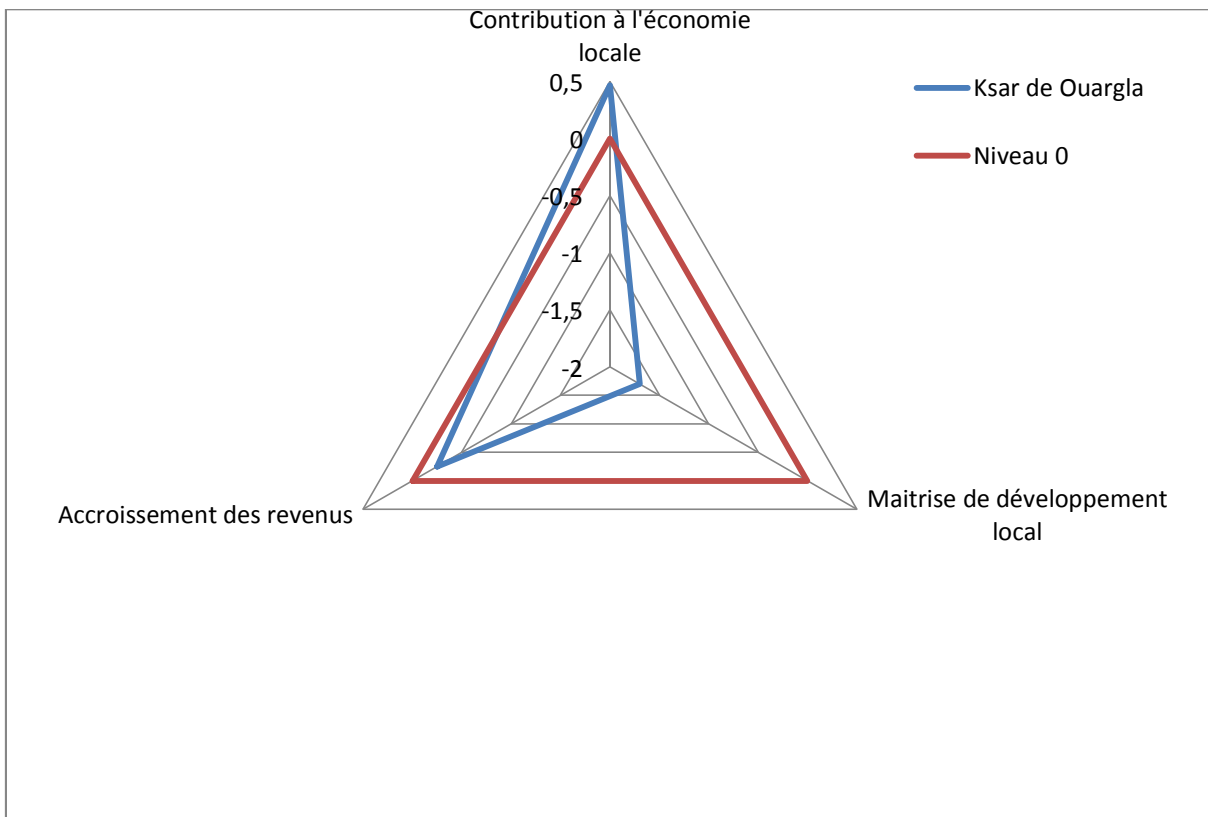


Figure 5.13. Evaluation des retombées économiques du tourisme patrimoniale à Ouargla.

Source : Enquête sur terrain, interprétation Bouchemal, M. 2021.

D'après la figure précédente, l'économie patrimoniale à Ouargla accuse, aujourd'hui, un retard remarquable relativement à l'ancienneté de la région et son enracinement dans l'histoire, ainsi que son grand gisement patrimonial culturel. La rentabilité économique du patrimoine à Ouargla est très faible et anarchique, sans aucun encadrement d'un développement local. La situation n'est pas la même pour l'ensemble des ksour, le ksar de Témacine et de Mestaoua sont des lieux morts, et ne sont pas attractifs. L'évaluation de cette rentabilité se fait selon la valeur de non usage et la valeur d'usage. Les ksour de Ouargla, ne sont pas exploités économiquement.

5-6-3- Valorisation du patrimoine ksourien par sa valeur de non usage

Selon la figure 5.14, qui présente un radar au dessous du niveau zéro, le patrimoine culturel de la région est marginalisé et complètement dévalorisé, que se soit par son entretien ou sa mise en scène (lumière, événement,..). La dévalorisation du patrimoine ksourien n'est pas récente, elle date depuis la colonisation avec des interventions lourdes sur les tissus urbains ksouriens, selon deux logiques, d'occupation et d'extension. Ces transformations avaient des incidences sur le cadre bâti préétabli et nouveau. La phase d'occupation, fit perdre la fonction fortifiée à la structure ancienne, suite à un « urbanisme militaire ». Les remparts qui ceinturaient les ksour ont disparu, les fossés remplis d'eau ont été comblés, et remplacés par des boulevards qui encerclent les ksour jusqu'à nos jours. Pour que les cités éclatent, et les extensions urbaines se construisent extra-muros. Les premières transformations sur le ksar de Ouargla, ont été effectuées entre 1883 et 1904. Le ksar de Mestaoua était percé par une grande voie au détriment du tissu urbain traditionnel à l'intérieur du ksar, pour que toutes les maisons qui donnent sur ce boulevard bénéficient de cette accessibilité mécanique. Durant la phase d'extension, les villes ont connu un développement suivant un modèle européen avec de grands boulevards, des rues larges et carrossables, des maisons modernes en RDC ou R+1 et la création de places à certains carrefours. Le ksar de Témacine était, heureusement, à l'écart des interventions coloniales, ce qui explique l'état de conservation du tracé traditionnel. Après l'indépendance, cette dévalorisation des ksour s'est confirmée, leurs habitants, les ont quitté au profit de nouvelles maisons plus spacieuses, laissées par les colons. L'habitat ksourien devient un signe de pauvreté plus tôt que de fierté. L'Etat, de sa part, avec la réalisation de nouvelles extensions urbaines en rupture totale avec le cachet urbain ksourien, et l'écartement des ksour et leur non insertion dans l'ensemble de la ville, a, considérablement,

participé à cette dévalorisation. La ville d’hier, est devenue aujourd’hui, un quartier parmi d’autres si elle n’est pas désertée. Aujourd’hui, les ksour sont pris par les POS et PDAU, des instruments d’urbanisme critiqués par leur généralisation et leur négligence de toutes spécificités des régions sur toutes les échelles.

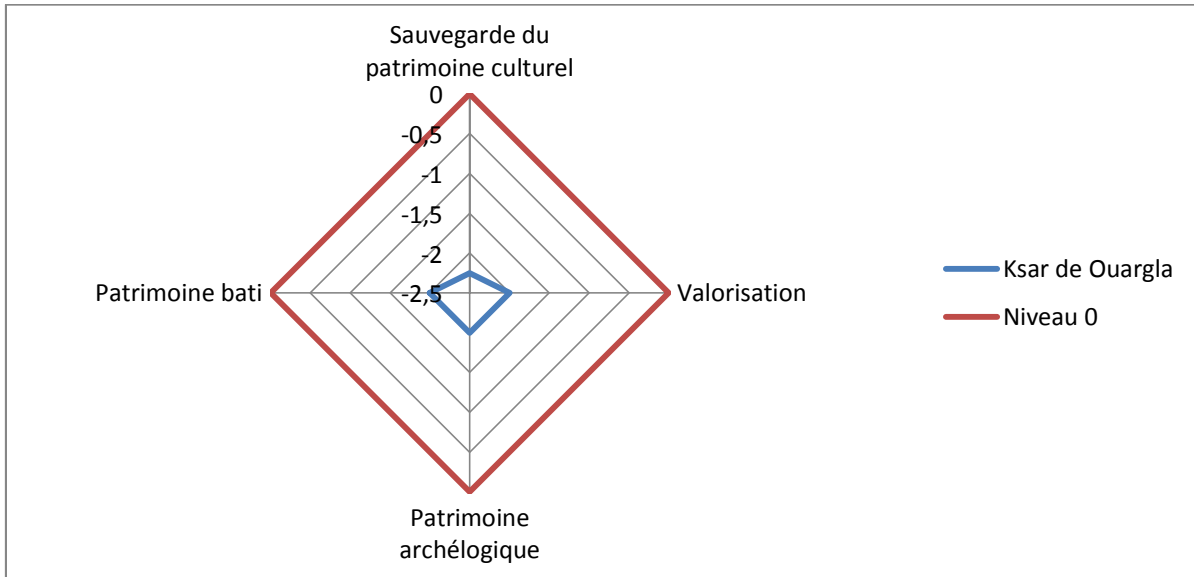


Figure 5.14. Valorisation des ksour de Ouargla par rapport à leur valeur d’existence.

Source : Enquête sur terrain, interprétation Bouchemal, M. 2021.

5-6-4- Valorisation du patrimoine ksourien par rapport à sa valeur d’usage

Sur le plan touristique, la valorisation du patrimoine ksourien, juste après l’indépendance, où le tourisme saharien était dans son apogée, était marqué par la réalisation de très beaux hôtels dans les alentours des ksour selon les formes d’une architecture locale inspirée de l’architecture kourienne, tel que l’hôtel Mehri à Ouargla, et l’hôtel des oasis à Touggourt faits par Pouillon. Les plans sont organisés autour de plusieurs cours intérieures, avec de grands jardins luxuriants en palmiers, et des piscines qui apportent au lieu, calme et fraîcheur dans un cadre architectural local fait d’arcades ombrageuses (figure 5.15). Ces initiatives ont témoigné de l’importance du patrimoine ksourien et l’intérêt accordé à sa valorisation touristique, à travers leurs insertions dans des circuits touristiques parfois s’étalant sur 30 jours³¹¹.

³¹¹ Boukhelifa, S. 2019. Mémoire touristiques algériennes 1962-2018. Edition Houma, Alger, 639 p.

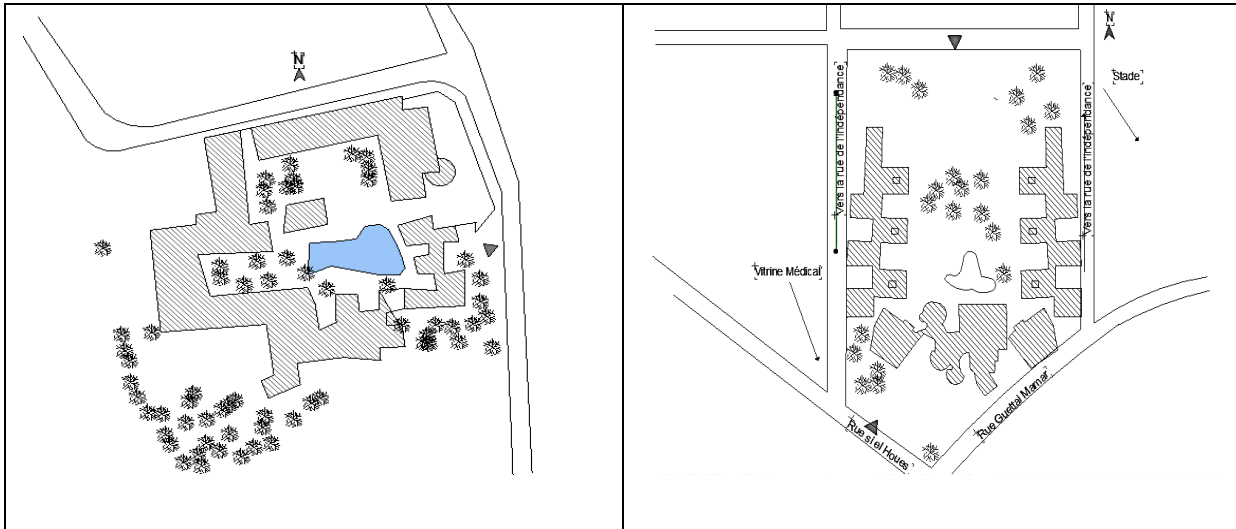


Figure 5.15. Hôtel l'oasis et, Hôtel Mehri, F. Pouillon, valorisation de l'architecture locale ksourienne.

Source: Zineddine S., 2019.³¹²

Après l'indépendance, Ouargla et ses environs se sont transformés en pôle économique très important grâce aux hydrocarbures découverts dans la région, ou toute autre activité a été écartée de la trame économique locale et nationale. Cette transformation économique a fait éclater la ville par l'augmentation du nombre de la population venue à la recherche d'emploi. A l'époque, l'intérêt accordé au patrimoine ksourien de la région au vu des autorités locales et de la population devient secondaire. Jusqu'à nos jours, l'insertion et l'exploitation touristique du patrimoine est très faible comparativement à celle dans le pays voisin (Oued M'zab), une civilisation moins ancienne que celle du pays de Ouargla.

De ce fait, l'évaluation de la valorisation touristique du patrimoine se fait à travers l'estimation de sa valeur d'usage directe et indirecte. Sa valeur d'usage indirecte, ou l'utilité de la visite des biens patrimoniaux exprimée en termes purement monétaire, constitue le volet le plus important. L'enquête sur terrain a démontré que les ksour de Ouargla sont complètement abandonnés, sans aucune prise en charge par les autorités locales, leur fréquentation sans contrôle a engendré des atteintes irréversibles (tableau 5.5). Leur insertion dans une stratégie économique est complètement écartée, face à une crise financière aigue, qui rend tout financement pour leur prise en charge est difficile (les budgets consacrés à ces biens culturels ont été gelés depuis trois ans)³¹³.

³¹² Zineddine, S. 2019. La sensorialité dans l'architecture de Fernand Pouillon en Algérie indépendante. Doctorat troisième cycle. Université Mohamed Khider – Biskra.

³¹³ Direction de la Culture Ouargla, 2018.

Tableau 5.5. Principales exploitations selon la valeur d'usage des ksour de Ouargla.

Valeur d'usage : Exploitation directe		Ksar de Ouargla	Ksar Témacine	Ksar Mestaoua
1	Droit d'entrée au ksar (tarif d'accès au bien)	-	-	-
2	Droit d'entrée aux monuments historiques du ksar	-	-	-
3	Comptoirs de vente	-	-	-
4	Billetterie et tarif d'accès aux expositions temporaires.	-	-	-
5	Billetterie et tarif d'accès aux collections permanentes : musée d'art, restaurant, location de support de visite.	-	-	-
Valeur d'usage : Droits annexes		-	-	-
1	Photographie.	-	-	-
2	Visites guidées, visites conférences.	-	-	-
3	Reproduction des œuvres (impression sur tissu, étoffes, sacs,...).	-	-	-
4	Vente d'objets dérivés.	-	-	-
5	Droit de stationnement.	-	-	-
6	Loyers de concession (location d'audio-guide).	-	-	-
7	Location d'espace pour manifestation événementielle ou des tournages de film.	-	-	-
8	Location d'espace publicitaire	-	-	-

Source : Bouchemal M, 2021.

La valeur d'usage indirecte du patrimoine ksourien de la région de Ouargla, doit être induite par l'exploitation touristique des sites. Elle est principalement, constituée par les recettes provenant des dépenses effectuées par les visiteurs à proximité des sites, dans les hébergements, commerces, restaurants et services divers. Généralement, les recettes induites constituent un enjeu plus important que les recettes provenant de l'exploitation directe des sites, car, elles contribuent largement à la favorisation du développement local de la région. Or, l'évaluation du montant de ces recettes induites par la fréquentation touristique du patrimoine ksourien au profit des territoires qui l'environnent se heurte à plusieurs difficultés, mais il semble que sont structurellement peu rentable³¹⁴. De ce fait, la recherche d'un autre indicateur sera indispensable. D'après Greffe X, on s'oriente dans ces cas vers l'indicateur de l'emploi, d'autant plus que, bien des investissements patrimoniaux sont justifiés par la nécessité de créer des postes, où de les maintenir, malgré la faiblesse du nombre de postes créés par ce domaine patrimonial.

5-6-5- Valorisation du patrimoine ksourien, quelle empreinte économique

Déterminer le poids de l'activité patrimoniale dans l'économie locale, permettra aux gestionnaires, de mieux évaluer toute intervention de valorisation du patrimoine et ses

³¹⁴ Direction du Tourisme et de l'Artisanat Ouargla, 2018.

retombées économiques. Le patrimoine ksourien n'est pas pour autant un employeur négligeable, il développe une filière patrimoniale bien diversifiée qui englobe les services associés au patrimoine ainsi que l'emploi qu'ils génèrent (services liés à son entretien, à son utilisation, et à sa valorisation). Selon le concept dit « de multiplicateur », lequel un emploi dans le secteur du patrimoine permettait de créer, systématiquement, plus d'emploi sur le territoire concerné, l'envoutement des élus augmente en faveur de restaurer un vieil édifice ou subventionner un écomusée³¹⁵. Positionner le patrimoine ksourien dans la trame économique locale, se fait, d'après Greffe X, par la vérification des types et de nombre d'emplois que génère ce dernier dans la région (tableau 5.6).

Tableau 5.6. Place du patrimoine ksourien dans l'économie locale.

Emplois patrimoniaux (indicateurs)	Codes	Ksar de Ouargla	Ksar de Témacine	Ksar de Mestaoua
Emplois directs	1-a (monuments) 1-b (sites, ...)	1-a Equipements dans le ksar	1-a L'emploi dans Zaouia Tijania	-
Emplois indirects (travaux de conservation et d'entretien)	2-b	2-b Travaux de réhabilitation	2-a Travaux de réhabilitation (La mosquée, et la Zaouia Tijania).	2-a
Emplois en retombées touristiques	3-b	-	3-a Principalement tourisme de pèlerinage	-
Emploi induits dans les industries culturelles et non culturelles	4- b=4b'+4b''+4b'''	4b'+4b''' Artisanat, PME, PMI, commerce	faible 4b'+4b''' Artisanat, PME, PMI,	faible 4b'+4b''' très Artisanat, PME, PMI
Filière		2-b+ 4b'+4b'''	1-a+ 3-b+ 4b'+4b'''	4b'+4b'''
-Filière patrimoniale	IP= 1-b+ 2-b+ 4-b	Filière patrimoniale due essentiellement aux emplois indirects et induits.	Filière tourisme culturel du essentiellement à l'attractivité de la Zaouia Tijania	Filière patrimoniale due essentiellement aux emplois induits (principalement la broderie touggourtine).
-Filière tourisme culturel	Itc= 1-b+ 2-b+ 3-b			
-Place du patrimoine dans l'économie	I = 1-b+ 2-b+ 3-b+ 4-b	Le ksar occupe une faible place dans l'économie locale.	Le ksar de Témacine n'occupe pas de place dans l'économie locale, La Zaouia Tijania joue un rôle économique mais saisonnier.	Le ksar de Mestaoua ne joue aucun rôle dans l'économie locale.

Source : Enquête 2015, recherche bibliographique et interprétation Bouchemal M, 2021.

³¹⁵ Greffe, X. 2004. La Valorisation économique du patrimoine. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 2, p. 141-142. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-02-0141-006>>. ISSN 1292-8399.

Dont :

Emplois directs	Nombre d'emplois lié à la production de services d'accueil dans les monuments publics ou privés qui contribuent à faire ouvrir et consommer les biens. Ils se déroulent sur le site même.
4b'	métiers d'art, 4b'': dans les industries culturelles, 4b''': dans les industries non culturelles.

Pour présenter la situation des trois cas d'étude d'une façon plus subjective, on peut distinguer :

Les emplois créés par le ksar de Témacine, comprennent les emplois garantissant l'existence et la mise à disposition de quelques monuments dans le ksar uniquement (1-a, 2-a). Certes, ces emplois permettent la visite du monument et son exploitation finale, mais jugés très insignifiants devant un patrimoine urbain très riche, inséré dans un écosystème complexe et équilibré. Les emplois sont saisonniers à cause d'une exploitation temporaire du monument, malgré que ce dernier, peut enregistrer, dans le cadre du tourisme religieux une affluence remarquable de visiteurs, nationaux et étrangers, en exploitant le ksar en tant que patrimoine urbain dans un circuit économique générant plus d'emplois.

Le ksar de Mestaoua est le plus défavorisé, les quelques monuments et maisons qui persistent toujours ne génèrent aucun emplois (insignificatif), malgré son insertion en plein centre ville, entouré par des équipements très attractifs.

Le ksar de Ouargla a le poids économique le plus important parmi les ksour étudiés. Ce poids est dû d'abord aux emplois du patrimoine conduisant à sa disposition, dû à sa réhabilitation (2-b), quant aux emplois créés suites à l'existence du bien et ses monuments et à leur disposition sont quasiment absents (voir tableau valeur non usage patrimoine). Les emplois générés par le patrimoine ksourien se situent en dehors de l'activité patrimoniale prise au sens strict, sauf quelques emplois générés suite à l'exploitation de quelques maisons au sein du ksar par leurs propriétaires dans le commerce, et les emplois générés de quelques équipements administratifs, cultuels, culturels et commerciaux existants à l'intérieur du ksar (tableau 5.7).

Tableau5.7. Equipements existants au niveau du ksar.

Secteur	Equipement existant					
	Cultuel	Santé	Administrative	Commer ce	culturel	Educatif
Secteur 01 BENI OUAGUINE	Salle de prière SIDI AEK · Salle de prière SIDI Senoussi · Salle de prière Abi Hadhour · Salle de prière ALI Ben Naka · Salle de prière SIDI Mansour · Salle de prière ABI SAAD · Salle de prière Saad Béni OUAKASS · Mosquée Lala MALKIYA · Ecole Coranique.				Centre de Formation	
Secteur 02 BNI SISSINE	- Ecole Coranique Salle de prière SIDI Ben anou - Salle de prière Lala Bahiya - Salle de prière SIDI AEK - Zaouïa BâbEL- Boustane - Mosquée Sidi HAFIANE	Centre Médical Sonatrac		Marché couvert		Ecole Primaire OKBA IBN NAFAA
Secteur 03 BENI BRAHIM	- Salle de prière Lala Mansoura - Salle de prière Baba AZZI - Salle de prière SIDI BRAHIM - Mosquée a Lala AZA Dar Djamaa		Ancien MAHKAMA DAR EL KADI	Marché		

Source : CNERU, 2018

D'après le tableau, les emplois du patrimoine créés au sein du ksar sont dus principalement aux équipements commerciaux, au centre de formation, au centre médical, et à l'école primaire. Les équipements cultuels en tant que monuments et qui sont très nombreux, génèrent malheureusement un nombre d'emplois très insignifiant. De ce fait, les emplois du patrimoine par type de consommation sont les plus dominants à cause de l'activité commerciale exercée au marché localisé près de la grande mosquée, et celui qui se tient à la périphérie du ksar.

5-6-6- Valorisation du patrimoine ksourien, des retombées induites

Les différents équipements installés dans la périphérie du ksar de Ouargla, principalement, ne sont pas négligeables. Ils génèrent des emplois très importants et participent à l'attractivité du ksar et à son dynamisme (tableau 5.8).

Tableau 5.8. Equipements existants dans l'environnement immédiat du ksar.

Equipement existant					
Cultuel	Santé	Administrative Et autres	Commerce	culturel	Educatif
Cimetière musulman Sidi Abderrahmane	Clinique	- D.A.I.R.A - S.A.A - Annexe APC - Agence d'assurance - Gendarmerie - Protection civil - Agence Algérie poste - Hôtel	- Marché - Centre commercial et artisanal	Centre de Formation	-Ecole primaire RABBA El Adaouia -Ecole primaire Sidi ABDERAHMANE -Ecole primaire Anou Mohamed - CEM El Tarabi - Ecole paramédical

Source : CNERU, 2018.

Les emplois créés par la filière du patrimoine dans la culture, et l'économie, grâce aux métiers d'art (4-b'), et les emplois patrimoniaux dans les industries culturelles (4-b''), les emplois à contenu patrimonial dans certaines entreprises non culturelles (industrie dans la créativité), (4-b'''), sont les plus importants. Au sein du périmètre du ksar de Ouargla, on a comptabilisé en 2018, un nombre de population active égal à 4889 actifs, cette dernière regroupe une population occupée estimée à 4420, et une population au chômage estimée à 469 chômeurs³¹⁶ (tableau 5.9).

Tableau 5.9. Situation actuelle de l'emploi dans le périmètre d'étude

Périmètre d'étude	Pop 2018	Pop active	%	Pop occupée	%	Pop chômage	%
	10185	4889	48	4420	43.4	469	4.6
10185	4889	48	1120	90.4	469	9.6	

Source : PDAU Ouargla.

Cette population occupée est répartie, selon les principaux secteurs de l'activité économique comme suit :

Tableau 5.10. Répartition de la population occupée par secteur d'activité 2018

Répartition	Pop occupée 2018	Primaire (agriculture)	Secondaire (BTP-industrie)	Tertiaire (services+ administration)
Périmètre d'étude	10185	1685	3059	5441
	100%	16.54%	30.04%	53.42%

Source : PDAU Ouargla.

³¹⁶ PPSMVSS Ksar de Ouargla, 2018.

Le ksar de Ouargla, a créé un nombre d'emplois dit de consommation, non négligeable, répartie sur le tertiaire (services et administration) qui représente 53.42% du nombre total d'emplois créés, contre 46.6% pour le secteur primaire et secondaire, l'équivalent de 16.54% pour l'agriculture et 30.04% pour les BTP et l'industrie (figure 5.16). Le secteur du service est le plus dominant même au niveau de la wilaya, suivi par le commerce de détail³¹⁷. L'ensemble de ces emplois créés à l'intérieur et à l'extérieur du ksar, ont favorisé la création d'une activité commerciale ayant une forte attractivité pour le ksar. L'étude de faisabilité de tramme-way à Ouargla, confirme cette attractivité du ksar à l'échelle de la ville (figure 5.17).

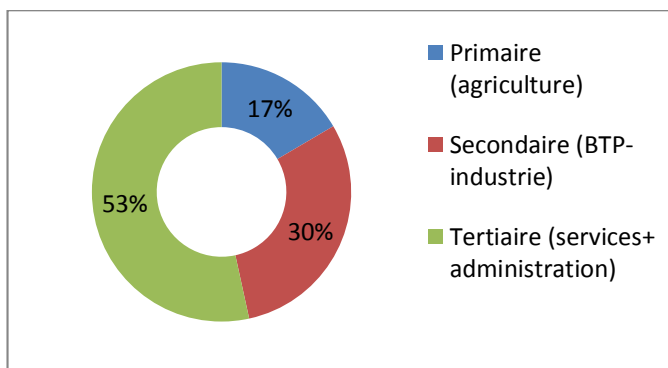


Figure 5.16. Répartition de la population occupée par secteur d'activité.

Source : CNERU, 2018

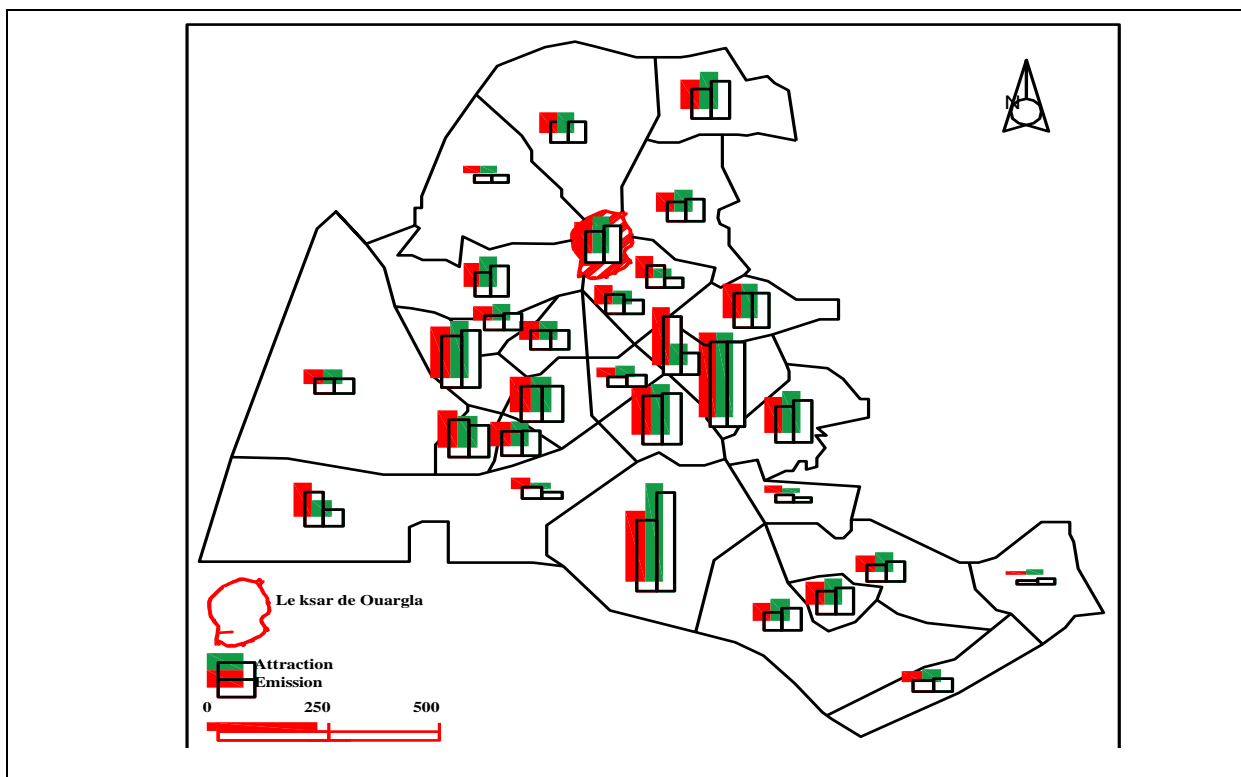


Figure 5.17. Prévision de l'attractivité du ksar de Ouargla en 2020.

Source : D'après la Direction de transport Ouargla, 2009. Bouchemal, M. 2021.

³¹⁷ Collections annuaires régionales, Ouargla 2016-2017.

Le classement des emplois générés par le patrimoine ksourien des trois ksour selon le classement par type de consommation établi par Greffe X, se résume dans le tableau suivant :

Tableau 5.11. Emploi du patrimoine par type de consommation.

	1-a	2-a	3-a	1-b	2-b	3-b	4-b'	4-b''	4-b'''	Emplois par type de consommation
Ksar de Ouargla		x			x		x		x	Patrimoine comme consommation intermédiaire
Ksar de Témacine		x	x				x		x	Patrimoine comme consommation intermédiaire
Ksar de Mestaoua		x					x		x	Patrimoine comme consommation intermédiaire
Patrimoine finale	comme consommation									
Patrimoine comme retombées touristiques										
Patrimoine comme consommation intermédiaire										
L'ensemble des ksour		x					x		x	Consommation intermédiaire

Enquête 2015, recherche bibliographique et interprétation Bouchemal, M. 2021.

La consommation intermédiaire des trois ksour étudiés se fait selon des intensités différentes. Le ksar de Mestaoua, malgré la perte de la grande partie de son tissu urbain, enregistre un taux considérable de son emploi dans l'industrie tel que les métiers d'art, les industries culturelles et non culturelles.

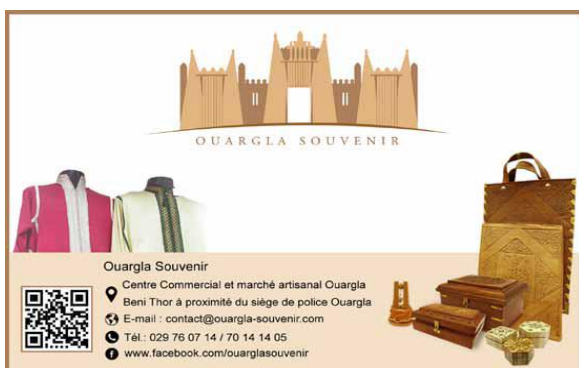


Figure 5.18. Exemple de métier d'art à Ouargla.

Source : Collections annuaires régionales, 2017. marquage à façon décoratif, et la production artisanale³¹⁸ (figure 5.18). Ouargla dispose de deux entreprises artisanales axées principalement sur la production et la vente des objets artisanaux, alors que Témacine ne dispose d'aucune production.

³¹⁸ Collections annuaires régionales, Ouargla 2016-2017.

L'exploitation ou la réexploitation du patrimoine culturel comme un stock ou une source d'inspiration et une référence dans l'industrie culturelle afin de produire de nouveaux produits, est très peu présente dans la région. A Touggourt, elle se résume dans 4 centres de formations, à Ouargla dans 6 centres et à Témacine dans un centre de formation. Avec l'émergence de quelques sites internet en tant que portail de diffusion du patrimoine de la région et, une radio appelée « radio des oasis ».

Si non, aucune édition, ou tournage de film ou reproduction d'œuvre d'art ne sont-ils enregistrés sauf le tournage fait à Sidi Bou Abdellah à Ouargla³¹⁹ malgré que la région était, jadis, un lieu attractif pour le tournage des films (figure 5.19, figure 5.20).

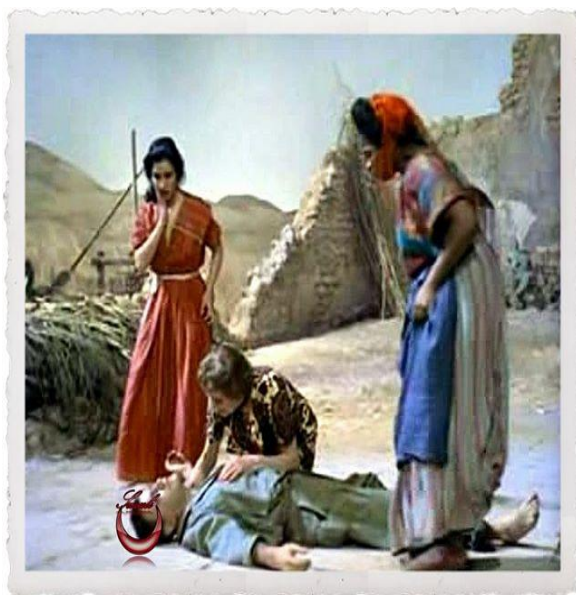


Figure 5.19. Tournage du film le grand jeu à Touggourt de Jean Claude Pascal ; 1953.
Source : Saouli, F. 2018.

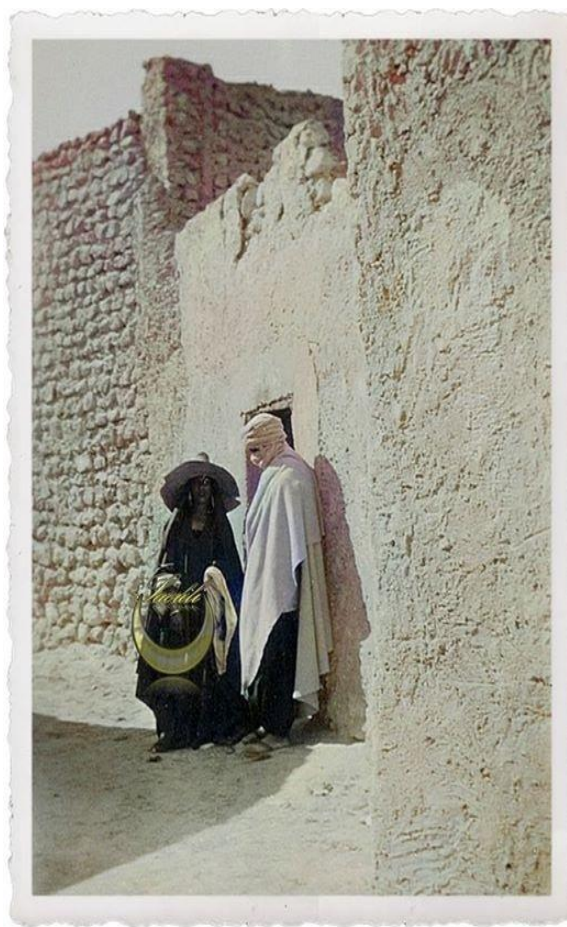


Figure 5.20. Tournage d'un film à Témacine ; 1952.
Source : Saouli, F³²⁰. 2018.

Les emplois à contenu patrimonial dans les industries non culturelles se caractérisent par l'emploi du patrimoine d'une façon occasionnelle. On comptabilise dans ce cas, le travail du bois, industrie de l'ameublement, bijouterie, orfèvrerie, instruments de musique, les unités

³¹⁹ Collections Annuaire Régionales, Ouargla 2016-2017.

³²⁰ Citoyen de Touggourt acharné de l'histoire de la région.

de fabrication de céramique (Touggourt dispose de briqueteries et d'usine de fabrication des produits en céramique. Ouargla et Témacine, chacune d'elle, dispose d'une briqueterie de fabrication de brique), (figure 5.21). Les différents ksour de la région ont bénéficié des opérations de



Figure 5.21. Des motifs inspirés du patrimoine local.

Source : Collections Annuaire Régionales.

réhabilitation pour leurs principaux monuments qui demeurent malheureusement inexploités (figure 5.22). Dans l'ensemble, les ksour sont consommés indirectement, cela les a inscrit dans une équation sans solution : coût élevé de réhabilitation contre zéro recettes générées.



Figure 5.22. Le patrimoine ksourien inscrit dans un circuit ouvert, non rentable.

Source : Bouchemal, M. 2021.

Le problème du foncier se pose avec acuité dans ce cas, surtout avec l'absence totale de retombées fiscales. Cette situation créera avec le temps un grand problème sur les sources budgétaires nécessaires à la réhabilitation et au maintien de ces ksour.

En conclusion, vu que l'exploitation des différents ksour de la région est intermédiaire, c'est-à-dire créée par le privé, cela reflète de l'importance du patrimoine ksourien pour la population locale et confirme l'inefficacité des interventions étatiques sur ce dernier (faible valeur d'existence). Cela nous amène à s'interroger sur la décentralisation et la patrimonialisation afin de donner de la chance aux collectivités et à la population locale de réinvestir leur patrimoine.

5-7- La transmission du patrimoine ksourien, une étape inexistante

Transmettre un bien culturel pour les générations futures, est le principal objectif du processus de patrimonialisation et du développement durable. Tout patrimoine transmis est un patrimoine bien pris en charge par la législation de protection, bien conservé et réhabilité, bien

valorisé et exposé. Cette étape synthétise l'ensemble des étapes du processus de patrimonialisation qui vise la préservation et la sauvegarde des biens culturels. Son évaluation sur les ksour de la région, se résume dans la figure suivante :

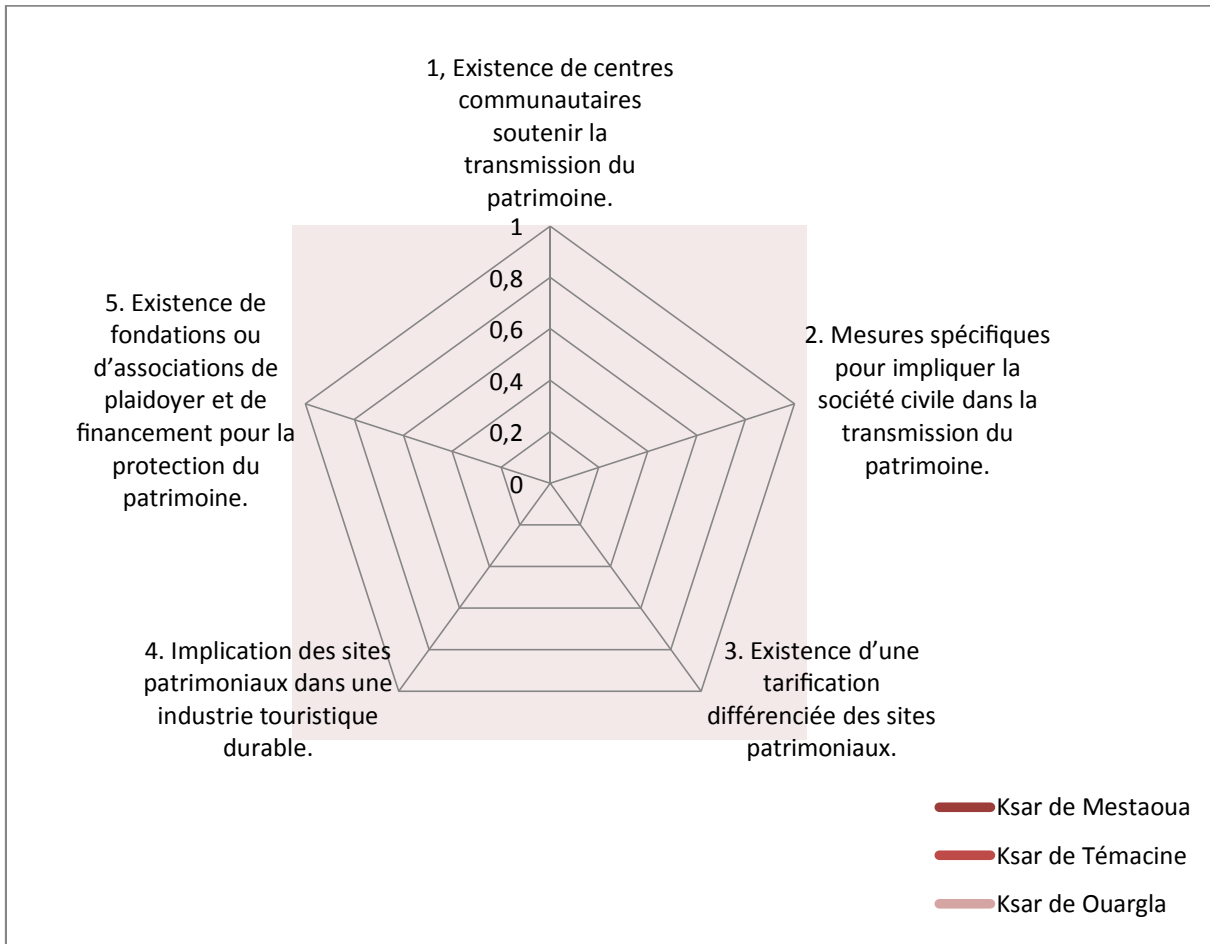


Figure 5.23. Evaluation de la transmission des biens culturels dans la région.

Source : Bouchemal, M. 2021.

Par rapport aux principaux indicateurs établis par l'UNESCO afin d'évaluer la transmission du patrimoine, objectif principal de sa sauvegarde, de sa valorisation dans une vision de développement durable, le patrimoine ksourien de la région se voit marginalisé. Cette marginalisation est, malheureusement, enregistrée depuis la stratégie patrimoniale de l'Etat, vers les collectivités locales jusqu'à la population qui néglige la valeur de son patrimoine. Aucun programme national de sensibilisation du grand public sur les valeurs de son patrimoine culturel et naturel, et des conséquences néfastes de sa disparition. Aucun rôle pédagogique n'a été joué en faveur de ces trésors patrimoniaux au près du grand public. Quant au savoir-faire, il n'existe aucun effort de protection et de transmission à travers l'organisation des ateliers- chantier comme atelier d'apprentissage des métiers traditionnels de construction,

de réhabilitation, et de décoration. Même le patrimoine immatériel dans la région est menacé de disparaître face au manque de transmission.

La lecture du graphe qui évalue cette étape, donne un résultat réduit au néant, ce qui confirme l'absence totale de l'étape et de sa prise par le processus de patrimonialisation tel qu'il est appliqué dans la région.

5-8- Lecture critique du processus de patrimonialisation des ksour

L'évaluation de l'application du processus de patrimonialisation sur le patrimoine ksourien de la région se fait en rassemblant et en évaluant les différentes étapes d'une façon imbriquée (figure 5.24).

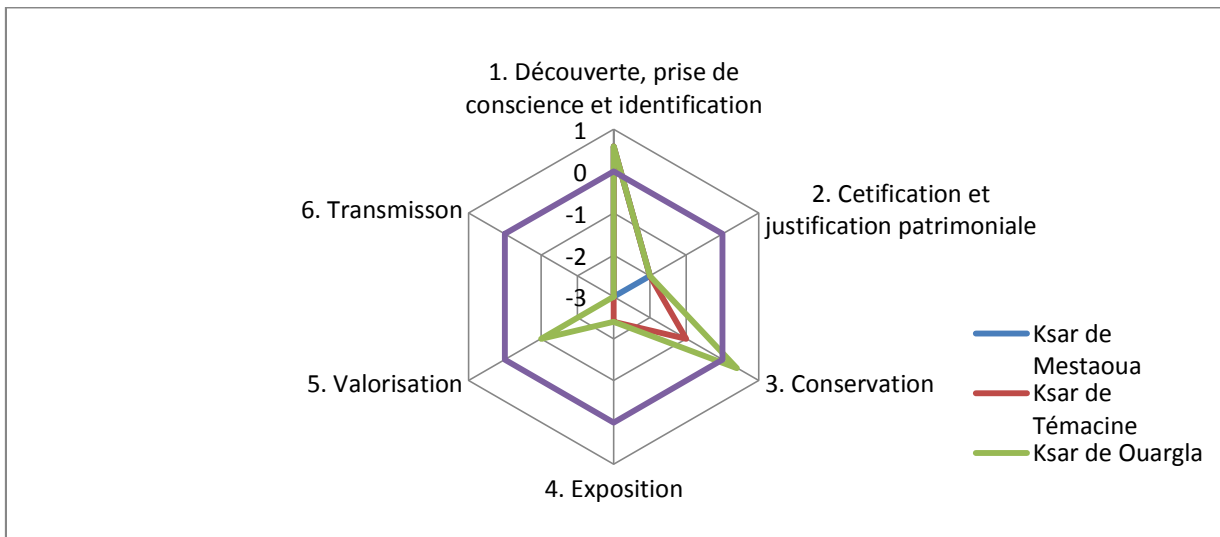


Figure 5.24. Evaluation du processus de patrimonialisation des trois ksour.

Source : Bouchemal, M. 2021.

Il est facile de constater les valeurs négatives des indicateurs des différentes étapes du processus de patrimonialisation tel qu'il est appliqué à l'échelle nationale avec l'absence totale des valeurs des indicateurs qui évaluent l'étape « transmission », ce qui explique son inexistence dans le processus. La vérification à travers la superposition du processus de patrimonialisation adopté à l'échelle internationale et celui appliqué à l'échelle nationale montre que ce dernier est inachevé, incomplet et très ambigu. Il s'arrête dans l'étape « conservation » indiquée dans le processus par « Secteur Sauvegardé » et suivi par « Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur », sans aucun détail du contenu de ces deux derniers.

La localisation de la surface qui étudie le processus à l'échelle nationale dans la sphère négative, explique l'état dans lequel se trouve le patrimoine ksourien de la région, qui souffre d'une mauvaise stratégie patrimoniale de l'échelle nationale à l'échelle locale.

Les trois ksour présentent trois cas complètement différents, le ksar de Mestaoua est entièrement négligé, ce qui a conduit à sa disparition en silence, malgré son classement comme patrimoine national et son enregistrement dans l'inventaire supplémentaire (figure 5.25). Le ksar de Témacine est un peu mieux que le premier, s'il persiste toujours, c'est grâce à l'existence d'un monument qui a une renommée internationale (figure 5.26).

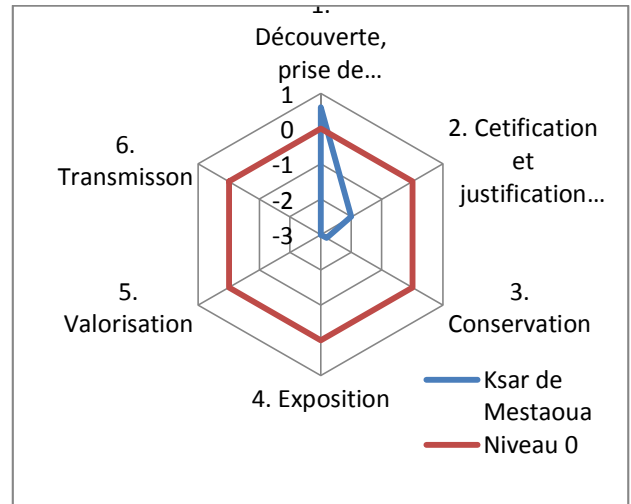


Figure 5.25. Evaluation du processus de patrimonialisation sur le ksar de Mestaoua
Source : Bouchemal, M. 2021.

Le ksar de Ouargla présente le cas le plus favorable, mais reste toujours en dessous des normes de sauvegarde et de préservation, malgré le classement de ces deux derniers comme patrimoine national (SS) et leur dotation de PPSMV (figure 5.27).

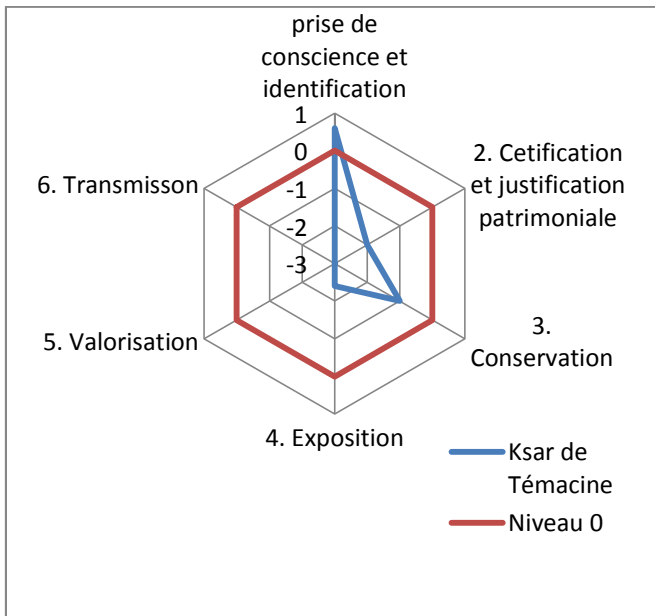


Figure 5.26. Evaluation du processus de patrimonialisation sur le ksar de Témacine.
Source : Bouchemal, M. 2021.

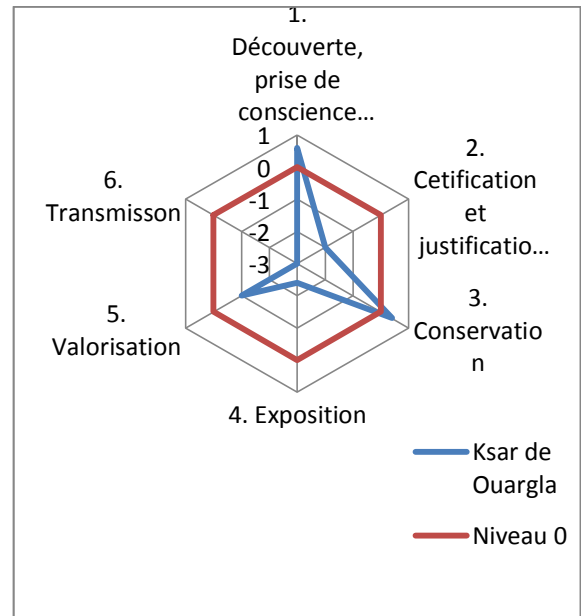


Figure 5.27. Evaluation du processus de patrimonialisation sur le ksar de Ouargla.
Source : Bouchemal, M. 2021.

Globalement, les radars démontrent une très mauvaise performance de durabilité sur toutes les échelles, environnementale, économique et sociale. La dimension environnementale est quasiment absente dans les démarches et stratégies touristiques programmées par l'Etat. Cela s'observe sur le terrain par une dégradation très avancée de l'environnement et des ressources naturelles.

CONCLUSION

L'étude du processus de patrimonialisation à Ouargla permet de tirer des conclusions sur le processus tel qu'il est appliqué par l'Etat à l'échelle nationale, (état d'avancement, enchaînement des étapes, moyens exploités,...), afin de préserver le patrimoine ksourien.

D'abord, l'enchaînement des étapes n'a pas été respecté, le commencement de l'une n'est pas toujours conditionné par l'achèvement de l'autre. L'étape exposition vient de bourgeonner, alors que la valorisation du patrimoine pour des fins touristiques est quasiment absente. La conservation se limite aux interventions physiques sans aucune intervention sur l'urbanité (revitalisation socio culturelle et économique), des étapes se font par fois au même moment, alors qu'il s'agit d'un processus.

Donc, ce processus incomplet et mal développé explique l'état de dégradation relativement avancé du patrimoine ksourien, et influence négativement l'appropriation du patrimoine qui reste méconnu par la population locale, nationale et internationale.

Si la découverte des objets patrimoniaux de la région, était l'œuvre d'une strate sociale étrangère avec l'aide des acteurs étatiques, la démarche de préservation et de valorisation doit être menée par des acteurs locaux (étatiques ou privés). Les ressources mobilisées dans ce processus sont faibles relativement au potentiel existant.

Compte tenu de ses valeurs culturelles, historiques, authentiques et de ses potentialités touristiques, le patrimoine ksourien a été pris en charge par les politiques de l'Etat, par des lois et textes juridiques visant l'arrêt du phénomène de dégradation. Alors que l'exploration du terrain fait constater que toutes ces approches appliquées, étaient théoriques plus que réelles, la préservation des ksour était envisagée selon une vision muséale³²¹.

Les principes régissant ces politiques ont défavorisé ces ksour et les ont marginalisés dans les programmes de développement. L'état des ksour montre que la démarche de

³²¹Bendebli, I. Merrah, A. 2016. Communiquer sur l'authenticité d'un patrimoine architectural : le cas du grand ksar de Temacine dans le Sud-Est algérien. communiquer.revues.org

patrimonialisation en Algérie, suivie par les acteurs chargés de leur gestion, soit le législateur, les institutionnels de tutelle, les élus locaux et les animateurs associatifs, est très précoce. Elle se limite aux actions de classement, de délimitation des espaces protégés et de clôture. Donc elle s'arrête dans les premières étapes du processus après la découverte et le classement. Les autres étapes se font dans l'approximation et sans une véritable stratégie.

Les modes de vie, les mœurs, les traditions, sont écartés de la politique de patrimonialisation des ksour. Cet écartement atteint tous les éléments constituant l'espace oasien, la palmeraie et le système d'irrigation. La belle alliance qui formait, jadis, l'oasis (ksar-palmeraie-eau) est aujourd'hui anéantie, ruinée, ce qui a fait user l'équilibre du système et accélérer le phénomène de dégradation du patrimoine oasien et ksourien.

CHAPITRE VI : LES KSOUR DR OUARGLA, DES LIEUX CHARGEES D'HISTOIRE QUI S'ETEIGNENT.

INTRODUCTION

La batterie relative à la protection du patrimoine culturel à l'échelle nationale, avait pour objectif de définir le patrimoine culturel de la nation, et d'édicter le processus de sa patrimonialisation tel qu'il doit être appliqué. Cette batterie, ordonne les règles générales de sauvegarde du patrimoine culturel national, tout en fixant les conditions de leur mise en œuvre.

L'analyse du processus de patrimonialisation à l'échelle nationale dans le chapitre précédent, a affiché des lacunes relativement au processus adopté à l'échelle internationale. Ces derniers, résident dans l'absence de quelques étapes fondamentales par rapport à l'ensemble des étapes reconnues, et donc, le non achèvement du processus. Ainsi, un manque flagrant dans les détails et les directives qui expliquent la façon avec laquelle se fait l'opération de sauvegarde, qui demeure ambiguë et très superficielle.

La vérification de ce constat se fera à travers l'état dans le quel se trouve les différents ksour de la région protégés par la dite loi, et bien évidemment par le processus. L'UNESCO et l'ICOMOS appellent cette étude « Etude d'Impact » sur le patrimoine. Cette dernière se vérifiera sur les dimensions environnementales, économiques, socioculturelles et patrimoniales, et permettra d'informer sur l'état de conservation des biens culturels patrimonialisés, en définissant les principaux facteurs ayant un impact direct sur le patrimoine.

Certes, les ksour de la région sont inscrits dans un écosystème vulnérable, et la colonisation a fortement impacté leur état, mais, ils étaient pris en charge juridiquement depuis 1964. Depuis cette date, les ksour de la région étaient-ils conservés ? La patrimonialisation avait-elle un impact positif sur leur cadre physique ou à l'échelle de l'urbanité ? L'état des ksour aujourd'hui, et le degré de leur dynamique attestent-ils l'efficacité ou l'inefficacité du processus de patrimonialisation tel qu'il est appliqué sur ces biens. Les retombées positives du processus, se vérifieront par un développement local très dynamique sur l'ensemble du territoire.

6-1- Les ksour à Ouargla; un patrimoine menacé, sous les regards des pouvoirs publics et de la population locale

Ouargla, en sa prospérité, comptait près de 300 ksar, et environ 1000 sources pour irriguer les jardins³²², dont leur situation racontait une période glorieuse de commerce saharien et de route de caravanes. Ce chapelait d'oasis et de ksour, jouait à l'époque le rôle économique et commercial ainsi que le rôle de relais pour les pèlerins venant de l'Afrique d'Ouest.

Le trait paradoxal qui caractérise la région de Ouargla en particulier, est bien, l'écart entre le grand nombre de villes mortes, et le faible taux de traces et de vestiges sur le sol. Nonobstant, ce fait caractéristique se distingue par une urbanisation qui conserve le noyau alors que les nouveaux ksour se reconstruisent sur d'autres terrains à quelques kilomètres. L'histoire à travers des âges, a montré que, bien de nouveaux ksour de Oued Righ ont glissé tout autour des anciens dans la grande dépression³²³, (figure 6.1).



Figure 6.1. Mode d'urbanisation au Bas Sahara pendant l'ère des ksour exemple ksar de Tamerna.

Source : Nesson, c et al. 1973.³²⁴

Aujourd'hui, parmi ces 300 ksar, le pays de Ouargla ne dispose que d'environ 57 sites historiques et culturels, dispersés à travers son vaste territoire³²⁵. Ils témoignent de la splendeur de la légende d'une population ayant créé des havres de paix, où le climat à l'intérieur des ksour est bien tempéré et défie toute la chaleur suffocante de l'extérieur. Les autres ksour sont morts, ils ont fondu, disparu et ensablé sous les regards des pouvoirs publics et de la population locale. Sédrata, lors des fouilles en 1950, a fourni des stucs remarquables, mais malheureusement, presque totalement ensablée aujourd'hui, (figure 6.2).

³²² Cote, M. 2012. Signatures Sahariennes, terroirs et territoires vus du ciel. Ed. presse universitaire de Provence. Aix-Marseille.

³²³ Idem.

³²⁴ Nesson, c et al. 1973. Oasis du Sahara Algérien. Institut Géographique National. Paris.

³²⁵ Nombreux figurent sur la liste de classement au titre de l'inventaire supplémentaire de 2009 concernant les sites archéologiques. Selon le représentant de la direction de la culture de la wilaya, quelque 59 monuments et sites archéologiques font également l'objet d'un dossier visant leur classement au niveau wilayal.

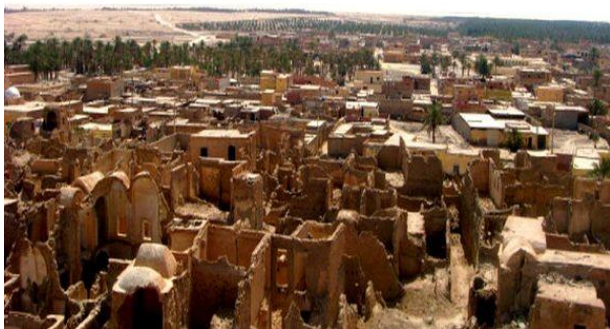


Figure.6.2 Sédrata avant et après l'ensablement.

Source : <http://www.elmoudjahid.com>, 2016.

Les ksour de N'goussa³²⁶ ou la Hadjira³²⁷ remontent à un temps lointain et racontent un passé enraciné dans l'histoire de la région. Ces villes, qui constituaient les ksour d'hier, et font, donc, partie du patrimoine saharien, parce qu'ils témoignent du passé historique de la région d'une période s'étendant entre le 10^{ème} et le 20^{ème} siècle sont aussi, malheureusement, mortes aujourd'hui.

6-1-1- Les ksour de Ouargla, l'origine de la décadence

Plusieurs pathologies ont conduit à l'état de vétusté du patrimoine ksourien de la région aujourd'hui. Elles varient entre l'action humaine, et l'action de la nature liée au climat rude (forte chaleur, et humidité de l'air) jusqu'aux pathologies techniques des matériaux de construction. L'origine des transformations causées par l'homme, qui ont touché les ksour de la région, remonte à l'ère de la colonisation. L'occupation française a métamorphosé les ksour à travers des interventions effectuées sur leurs tissus urbains, en commençant par la suppression des ceintures de protection et des fossés d'eau qui encerclaient les ksour afin de pouvoir les contrôler.

Le fossé qui entourait le ksar de Ouargla a été comblé en 1881, et remplacé par de larges boulevards de type colonial sans aucune référence urbaine ksourienne, puis, fut créer la percée coloniale dite la rue « rivolie » au détriment des maisons des beni sissines (figure 6.3). De larges voies ont été percées à l'intérieur du ksar, des maisons ont été détruites et remplacées par des équipements, casernes, et des lotissements pour les colons au dépriment de l'existant et du cachet patrimonial existant.

³²⁶ Le plus ancien ksar de la ville, il était un passage de commerce important, in Caravane : les ksour racontent ; N'goussa ou les ruines de Ouargla. In : www.lexpressiondz.com

³²⁷ Edifié au 12^{ème} siècle, ce dernier témoigne de la succession de 7 tribus.

En 1904, l'administration française a fait créer les territoires du Sud qui doivent se suffire financièrement en créant de nouveaux rapports économiques et politiques avec l'espace. Ces modifications étaient l'origine de l'éclatement extra-muros de l'habitat ksourien, qui ont fait atteindre, ce dernier, un autre niveau de transformation, et ce, au détriment de la palmeraie qui constituait l'espace propice pour l'étalement urbain.



Figure 6.4. La première extension urbaine à Ouargla par Carbillet 1927 donnant naissance à un tracé différent de l'existant.

Source : DUC Ouargla.

larges voies rectilignes, parallèles et perpendiculaires créant ainsi, un tracé en damier qu'il a bordé de jardins.

La découverte pétrolière a continué à chambouler l'espace urbain. Après l'indépendance, les habitants locaux ont abandonné l'habitat ksourien jugé comme signe de pauvreté pour conquérir les maisons libérées par les colons. Les maisons abandonnées à l'intérieur du ksar sont louées pour les nomades qui viennent de se sédentariser, ainsi que tous ceux qui sont à la recherche de logement et du travail.

Quant à Touggourt, c'est en décembre 1854, que l'ensemble de l'Oued Righ a fut repris et contrôlé par les français. L'origine de la transformation et de la croissance de la ville remonte à cette période.

En 1858, de profondes transformations ont caractérisé le cadre bâti et la configuration spatiale de « Mestaoua », principal ksar de Touggourt. Ces transformations ont été exécutées

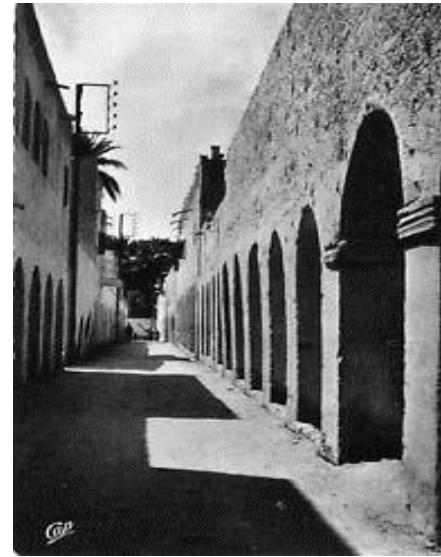


Figure 6.3. La rue Rivoli 1872.
 Source : <https://www.ebay.fr/itm>.
 Ces transformations étaient œuvrées par le colonel Carbillet qui a conçu le projet de ville moderne à coté du ksar (figure 6.4). Ce dernier a introduit un nouveau mode d'aménagement de l'espace complètement étranger à la région, avec de

selon deux logiques : une logique d'occupation d'abord, puis une seconde d'extension. Selon un urbanisme militaire, l'occupation française a dégagé les abords du ksar par la démolition du système défensif composé du mur d'enceinte et du fossé rempli d'eau qui entourait le ksar.



Figure 6.5. Premières interventions coloniales sur Touggourt, 1904.

Source : Archives A.P.C Touggourt.

Les Français ont complètement changé l'organisation urbaine préétablie par les ksouriens. Dans une phase d'extension urbaine, l'étalement urbain de la ville se faisait dans tous les sens, au détriment même des terres agricoles et selon un modèle européen : de grands boulevards, de larges voies carrossables, des maisons modernes en RDC ou R+1 et la création de places à certains carrefours et quartiers ayant une structure en damier (figure 6.6). Le cadre colonial puisait ses choix et fondements des logiques administratives sans souci manifesté d'un aménagement d'ensemble ou des formes d'intégration dans l'urbain traditionnel.

Le ksar de Témacine, relativement au ksar de Ouargla et de Mestaoua, n'a pas connu de modifications sur son tissu urbain pendant la période de colonisation, sauf le remplissage du fossé. Cela est, principalement, dû à la nature du ksar qui se caractérise par sa ruralité. Marc cote dans son livre « signatures sahariennes » l'a classé parmi les ksour sahariens semi-urbains. Les ksour urbains sont des ksour plus grands dans leur taille que les ksour ruraux, en tranchant par une tonalité urbanistique, une recherche architecturale et abritant quelques grands bâtiments qui annoncent la ville. Ouargla s'impose par sa grande taille et Touggourt par la qualité de son urbanisme. Les deux jouaient le rôle de commandement sur un large

Puis, elle a détruit le quartier Sud car jugé insalubre et en mauvais état pour construire une grande caserne militaire. De la mosquée El Malekia ne restait que son minaret qui a été transformé en tour de surveillance. La casbah, plutôt, était préservée et transformée en bureau arabe. Une large voie carrossable était percée à l'intérieur du tissu ksourien afin de faciliter le contrôle de la ville. (figure 6.5).



Figure.6.6. Le tracé du quartier colonial, les années 1913.

Source: Archives A.P.C Touggourt.

territoire (commandement commercial grâce au marché, politique grâce à la casbah, économique grâce à la présence d'équipement et d'activités productifs et parfois religieux grâce à la présence de mausolées, zaouïa et marabout). L'ensemble de ces activités entraînent animation, attractivité, échange et négoce. Les activités agricoles dans ces centres urbains ne sont plus dès lors que secondaires. Le ksar de Témacine avait, plutôt, une activité essentiellement agricole liée au travail de terre, il n'était pas un centre commercial tel que celui de sa rivale Mestaoua, son volume d'échange avec les autres ksour était très faible. La population avait un mode de vie rural, simplifié, basé essentiellement sur la récolte des dattes. La politique coloniale se basait sur la transformation des lieux de commandement pour pouvoir contrôler tout un territoire, ce qui a fait écarter le ksar de Témacine de toute transformation coloniale.

6-1-2- Les ksour de Ouargla, des prémisses d'une prise de conscience très faibles

Malgré les changements conséquents exercés sur les ksour de la région pendant la colonisation, ils demeuraient toujours des espaces vitaux et subsistaient jusqu'à l'indépendance, date à partir de laquelle, ces structures commençaient à être abandonnées par leurs habitants. Les ksour sont jugés comme des milieux dépourvus de commodités de confort et de modernité et nécessitent, donc, une mise à niveau relativement aux cités léguées par les colons.

En cette époque, la situation des ksour de la région ne se ressemble pas. Les collectivités locales au niveau de la daïra de Ouargla, ont essayé d'améliorer les conditions de vie à l'intérieur du ksar, à travers la réalisation des travaux de viabilisation à l'intérieur du tissu ksourien en 1970 (tel que l'alimentation en eau potable et la réalisation du premier château d'eau à Ouargla en 1951, l'électrification, création des réseaux d'assainissement des eaux usées,... (figure 6.7). Malgré que ces travaux ont ramené des changements radicaux dans la vie ksourienne, mais n'ont, malheureusement,



Figure 6.7. Travaux de viabilisation à l'intérieur du ksar de Ouargla, 1970.

Source : DUC Ouargla.

pas freiné l'abandon de ces structures face à la politique de l'Etat qui offrait des logements, pour les ksourien, en dehors du ksar.

Quant au ksar de Mestaoua, il est considéré comme un cas très particulier par rapport à l'ensemble des ksour de la région. Les attitudes des pouvoirs publics à son égard ont mis fin au Sultanat de Oued Righ. Mestaoua s'est trouvé très exigu pour faire face à la pression démographique, et aux commodités de la nouvelle vie moderne.

Les autorités ont, donc, profité des grandes pluies de 1969, qui avaient endommagé le bâti, pour décider de transférer les sinistrés en dehors du ksar en leur offrant de nouvelles maisons, dans de nouveaux quartiers réalisés en dehors du ksar et de sa palmeraie. Sur un terrain nu, le nouveau quartier planifié en constructions individuelles s'est rapidement rempli pour devenir une bourgade très attractive grâce au commerce.

Une autre opération de grande envergure, qui avait un très grand impact négatif sur le ksar, a été pratiquée en 1975, où la parole était donnée au bulldozer, qui avait la réponse radicale en commençant par détruire les principaux monuments et les maisons endommagées, pour que le ksar s'écroule devant les yeux de ses habitants (figure 6.8).



Figure 6.8. Le ksar de Mestaoua 1975 ; quand la parole se donne au bulldozer.

Source : DUC Ouargla.

Le vieux ksar est abandonné, il ne reste que des ruines, la mosquée, et quelques maisons.

Toutes les études sur les tissus ksourien après l'indépendance, dans les années 1970, étaient effectuées à travers PUD (Plan d'Urbanisme Directeur). Ces dernières portaient des interventions urbanistiques sur le cadre bâti de type rénovation, restructuration ou même modernisation des ksour, avec l'absence totale de préoccupation patrimoniale. Les ksour dans cette période, étaient considérés comme un habitat précaire qu'il fallait plutôt éradiquer. Cette politique de table rase a été suivie par la nouvelle politique algérienne de 1990 qui consistait à adopter de nouvelle politique d'urbanisme à l'aide de nouveaux instrument d'aménagement et d'urbanisme le PDAU et le POS, appliqués de façon générale sur tout le territoire national, et qui prennent en charge même le patrimoine bâti et urbain ! Toujours, sans aucune préoccupation de la dimension patrimoniale, les PDAU et POS ont aggravé la situation dans laquelle se trouvait le patrimoine ksourien par l'établissement de nouvelles formes urbaines,

complètement en rupture avec l'existant, ou avec les exigences climatiques et socioculturelles locales. Aucune étude approfondie n'a été faite sur le patrimoine ksourien à travers ces nouveaux instruments. Les interventions se limitaient à l'aspect extérieur des bâtisses telles que le ravalement des façades, l'assainissement ou travaux de VRD,... Le patrimoine ksourien continue toujours à se dégrader, et ses tissus à se vider par leur propriétaires jusqu'aux ou ils deviennent désertés car ils constituent un signe de pauvreté.

6-2- La patrimonialisation, quelles retombées sur le patrimoine ksourien

Jusqu'à l'établissement de la nouvelle loi relative à la protection du patrimoine culturel national, et qui considère les ksour, les médinas et casbah comme secteur sauvegardé et doivent se doter de Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur. Parmi les ksour qui existaient sur le territoire ouargli, il ne restait que 12 ksar plus ou moins vivants (tableau 6.1). Or, ils sont implantés dans les centres urbains qui sont les sièges de 9 communes, mais ils représentent des structures urbaines difficilement assimilées par rapport aux nouvelles extensions urbaines et donc marginalisées. Le ksar de Ouargla, le plus vivant de la région ne constitue que 0.02 % de la trame urbaine³²⁸. Après l'établissement de cette nouvelle loi de protection du patrimoine ksourien, une ère nouvelle de réhabilitation de ces structures urbaines est née, accompagnée d'une prise de conscience collective développée principalement par la population locale.

Tableau 6. 1. Essai de dénombrement des ksour dans la région de Ouargla³²⁹

	ksour	Casbah ou greniers collectifs hors du ksar	Villages non ksouriens
Oued Righ	20	-	10
Oued M'ya	10	-	-

Source : Cote, M. 2012.

Malheureusement, un nombre très limité de ces structures bénéficie des mesures de protection légales du Ministère de la Culture. Dans le cadre de la dite loi, la direction de la culture de la wilaya d'Ouargla, par le biais de la commission de wilaya des biens culturels, a procédé à l'établissement, en date du 30 avril 2006, d'une liste des biens culturels à protéger. *Cette mesure équivaut à une inscription sur la liste de l'inventaire supplémentaire nationale*

³²⁸ Cote, M. 2012. Signatures Sahariennes, terroirs et territoires vus du ciel. Ed Presse Universitaire de Provence, Aix-Marseille.

³²⁹ Sont dénombrés tous les ksour, ruinés ou vifs. Cote, M. 2012. Signatures Sahariennes, terroirs et territoires vus du ciel. Ed Presse Universitaire de Provence, Aix-Marseille.

précisé par l'article 11 de la loi 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel³³⁰. Cette liste contient un nombre de 19 ksar recensés, et donc, sont protégés administrativement par la wilaya.

Seulement, 16 sont classés comme patrimoine local à l'échelle de la wilaya par la commission des biens culturels³³¹, 2 classés à l'échelle nationale et sont érigés en Secteurs Sauvegardés, le ksar d'Ouargla, en décembre 2008, et celui de Témacine, en juin 2011 (tableau 6. 2). La création des deux secteurs sauvegardés fut suivie par conséquence de l'inscription, d'études de Plans Permanents de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PPSMV), comme outils de gestion urbaine et patrimoniale préconisés. Sédrata est considéré comme patrimoine national mais en tant que site archéologique.

Tableau 6. 2. Bilan état et situation des ksour.

Wilaya	N ^{re} ksour					
	Recensés	Habités	Inventoriés	Classés	Créés S.S	Dotés P.P.S.M.V
Ouargla	19	19	16	2	2	2

Source : Ministère de la culture, 2018.

Donc, sur plus de 57 sites archéologiques, monuments historiques (figure 6.9) et ksour, le pays de Ouargla ne compte que très peu de sites classés comme patrimoine national, à savoir le site archéologique de Sedrata, ainsi que les vieux ksour de Ouargla et Témacine, Mestaoua (grâce au périmètre du SS de la grande mosquée)³³². Ceci, représente le 1/10 de la trame patrimoniale de la région, un taux très faible relativement à la valeur du capital

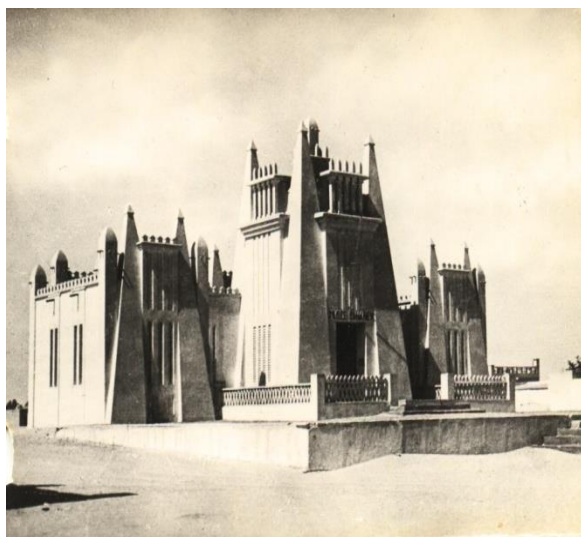


Figure 6.9. Musée saharie, 1936.

Source : DUC Ouargla.

recensé ou existant (non recensé). Quant au patrimoine immatériel, le pays de Ouargla a fait classer 21 ziaras, 10 jeux traditionnels et un précieux recueil de poésie populaire³³³.

Dans ce cadre, les différents ksour classés ont, donc, bénéficié de plusieurs interventions et principalement des opérations de réhabilitation. Les plus importantes sont

³³⁰ Hafsi, M. 2012. Réhabilitation du Patrimoine Ksourien à Travers La Revitalisation de l'Habitat. Cas des ksour de la wilaya de OUARGLA. Mémoire de Magistère. EPAU. Alger.

³³¹ Idem.

³³² La direction de la culture Ouargla.

³³³ <http://www.elmoudjahid.com>, 16-07-2016.

celles inscrites dans le programme du Fonds Spécial pour le Développement des Régions du Sud, et le programme de réhabilitation de l'habitat ksourien de l'an 2003. Il s'agit de deux programmes conséquents entamés depuis 2001. La maîtrise d'ouvrage, en globalité, fût confiée aux Directions d'Urbanisme et de la Construction (DUC) de chaque wilaya, par décisions des Walis, à part quelques cas où, les directions de la culture récemment créées, assuraient, elles-mêmes, la maîtrise d'ouvrage délégué.

Cette opération de réhabilitation des ksour a été intitulée « Réhabilitation des ksour de l'oued Mya et de l'oued Righ, (figure 6.10) ». L'importance de cette intervention réside dans le fait qu'elle a essayé de toucher plusieurs dimensions, tels que la dimension économique et environnementale. L'opération a concerné les ksour suivants : le ksar de Ouargla, de Témacine, de Mestaoua, de Zaouïa El-Abidia, Nezla et de Tibesbest³³⁴, (tableau 6.3).



Figure 6.10. Réhabilitation de la façade Sud-Ouest du ksar de Mestaoua.

Source : Bouchemal, M. 2006.

Tableau 6.3. Principales opérations effectuées sur les ksour de la région.

N°	Désignation des actions	Montants 10 ³ DA
1	Etude de modernisation urbaine des agglomérations de Ouargla et Touggourt.	5.000
2	Réhabilitation des Ksour de OuedMya et de l'Oued Righ.	100.000
3	Ouverture de pistes agricoles dans les anciennes palmeraies et les périmètres de mise en valeur sur 30 km.	30.000
4	Réalisation des aménagements du site archéologique de Sédrata.	8.000
5	Réhabilitation de la place Citroën de Touggourt.	3.000
6	Restauration du Bordj Levic de TIBESBSET.	5.000

Source : Plan Sud³³⁵

La deuxième intervention sur le patrimoine ksourien de la région est connue sous le nom de « projet d'aides à la réhabilitation 2003 », il s'agit d'un programme de 200 aides financières pour la réhabilitation des ksour Touggourt particulièrement. Le programme présenté qui n'a pas contenu de détails explicatifs sur la nature des travaux exercés, n'a malheureusement pas, touché le ksar de Mestaoua, le principal ksar de la région (tableau.4).

³³⁴ L'opération a coûté un montant de 100 millions de Dinars (l'équivalent de 10 milliards de centimes).

³³⁵ Plan Sud. 2001. Rapport relatif aux programmes éligibles au financement du fonds Spécial pour le Développement des Régions du Sud.

Tableau 6.4. Aides à la réhabilitation, ksour de Touggourt³³⁶.

LOCALISATION		NOMBRE D'AIDES	MONTANT (DA)
DAIRA	COMMUNE		
TOUGGOURT	Sidi Bouaziz	30	6 000 000, 00
	Nezla	60	12 000 000, 00
	Tibesbest	60	12 000 000, 00
	Zaouïa El - Abidia	50	10 000 000, 00
TOTAL		200	40 000 000, 00

Source: CNL Alger, 2003

Ces quatre ksour constituent des ksour secondaires par rapport au ksar de Mestaoua qui demeure écarté de cette opération suite à une décision locale, dû à son état d'abandon et à l'exode de la majorité de ses habitants originaires vers d'autres quartiers. Le choix des autres ksour revient à leur situation stratégique en plein centre ville. Le but était de réhabiliter l'ensemble des ksour formant le noyau du centre ville de Touggourt afin de redynamiser et revivifier ce patrimoine. Cette intervention, a participé à régulariser le problème du foncier sur l'ensemble des ksour concernés, mais les conditions internes de l'habitation ne se sont pas parfaitement améliorées avec l'emploi abusif des matériaux de construction modernes. Le budget réservé à cette opération (200.000,00 DA par habitation seulement) était jugé insuffisant d'après la DUC Ouargla.

Le vieux ksar de Témacine, de sa part, avait bénéficié de plusieurs interventions d'urgence, entrant dans le cadre de sa réhabilitation du fait qu'il figure parmi les sites archéologiques classés au patrimoine national (figure 6.11). Dans le cadre du programme «Fonds du Sud», le vieux ksar a bénéficié d'interventions d'urgence entreprises par l'Etat. Ces interventions ont notamment porté sur la réalisation d'une étude technique, l'ouverture de voies d'accès à l'intérieur, et le confortement des monuments culturels, à l'exemple d'un minaret et de quelques mosquées séculaires. Un programme structuré par un plan d'occupation du sol classé et approuvé depuis 2007 qui régleme tout type d'intervention.



Figure 6.11. Intervention sur le ksar de Témacine.

Source : DUC Ouargla, 2014.

³³⁶ NB : à raison de 200.000,00 DA l'aide individualisée pour chaque habitation.

Un autre programme, celui de la «Route des ksour» du PNUD, a attribué un budget conséquent à la réhabilitation d'une maison témoin au ksar afin de susciter le retour des habitants (figure 6.12).

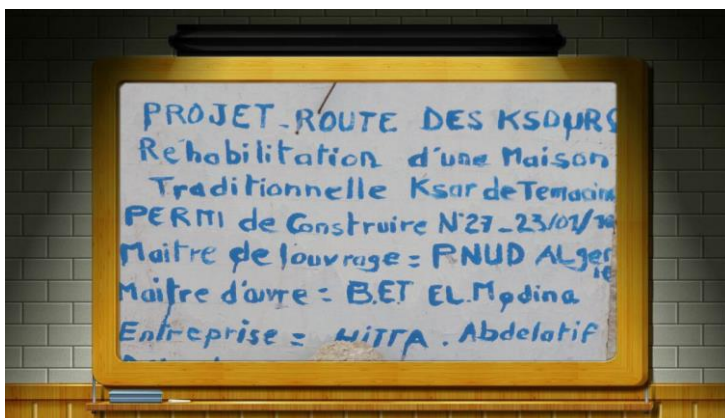
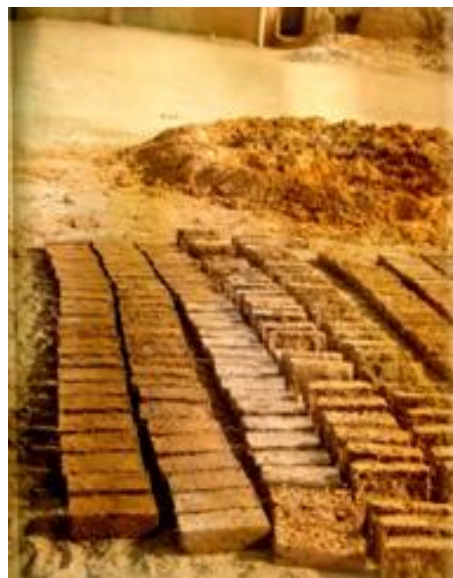


Figure 6.12. Réhabilitation d'une maison témoin dans le ksar de Témacine dans le cadre du projet « route des ksour » à l'aide des matériaux locaux fabriqués sur place.
Source : DUC Ouargla, 2014.



Cette initiative a permis la réhabilitation, avec des matériaux de construction locaux, d'une habitation traditionnelle modèle, avec un intérêt particulier accordé à la préservation du cachet architectural. Pour que cette habitation soit une référence architecturale pour toute opération de restauration à l'intérieure du ksar.

Objectif atteint pour cette première phase où voûtes, arcades, doukanate et quelques placettes ont servi de modèle pour la réhabilitation du reste du ksar, ainsi que les principaux monuments religieux, la «Goubba khadra», la maison du cheikh de la zaouïa Tidjania³³⁷ et le grand minaret de la mosquée de Témacine (figure 6.13).



Figure 6.13. Maison témoin réhabilitée au ksar de Témacine.

Source : DUC Ouargla, 2014.

Le projet était supervisé par une cellule nationale regroupant les instances administratives et techniques concernées, notamment la direction de la culture, la DUC, l'hydraulique et les affaires religieuses.

³³⁷ Un logement de 80 m² gracieusement cédé par Sidi Mohamed Laïd Tidjani et qui a nécessité une enveloppe de 250 millions de centimes

6-2-1- La réhabilitation des ksour de Ouargla, limites et contraintes

La lecture du graphe.6.14, nous a permis d'évaluer les différentes interventions de réhabilitation effectuées sur les ksour de la région, à travers la lecture des croisements des principaux indicateurs liés aux projets de réhabilitation. Le radar obtenu se situe dans la zone négative. Les dimensions environnementales et économiques sont totalement négligées dans les opérations de réhabilitation, ce qui a impacté l'état des palmeraies. Les dimensions culturelles et sociales ne se manifestaient que par des interventions sur le cadre bâti, et ont donné des résultats négatifs. Ceci est, principalement, dû à la non considération des valeurs patrimoniales des ksour et de la négligence de leur authenticité. L'emploi des matériaux de construction modernes en adoptant des styles architecturaux hétérogènes par rapport à l'architecture locale de la région fait preuve. Cela a, certes, amélioré l'environnement urbain général (cadre bâti, voies, trottoirs) et, donc, les conditions de vie des habitants ksouriens, mais, au détriment des valeurs architecturales et urbaines locales. L'interdépendance et l'interaction entre les différents critères et dimensions de la réhabilitation fait que l'échec du premier implique l'échec de l'ensemble, ce qui se répercute sur l'ensemble du patrimoine oasisien (figure 6.14).

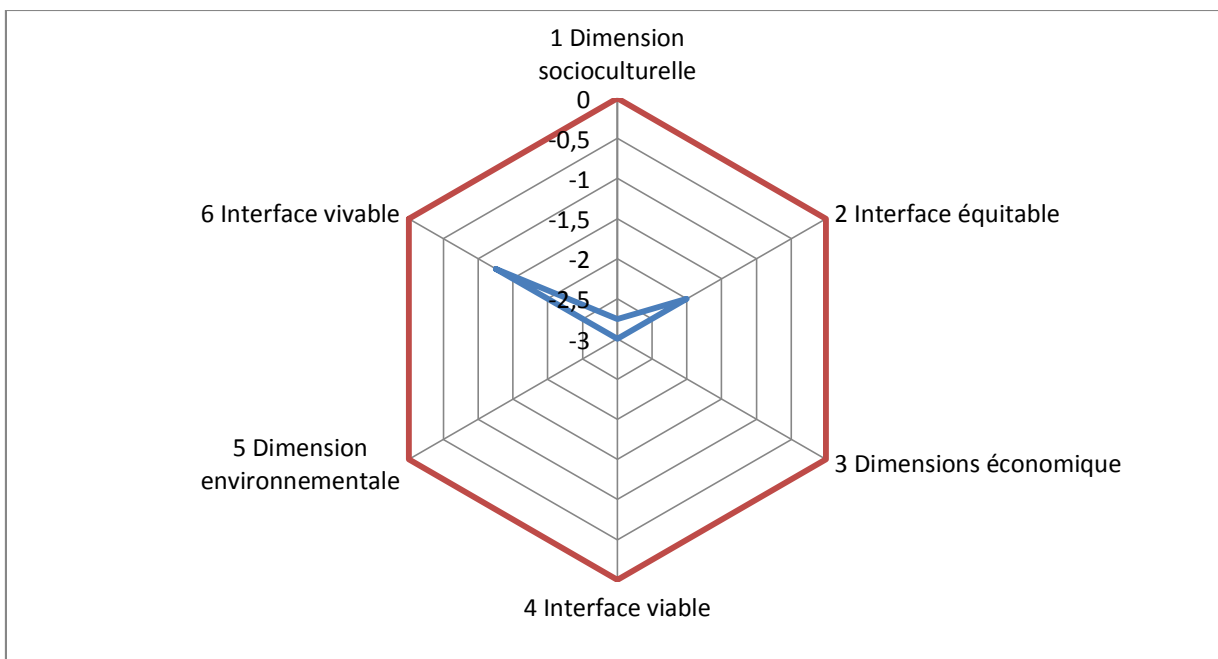


Figure 6.14. Profil d'évaluation des projets de réhabilitation effectués sur les ksour de la région selon les exigences du développement durable.

Source : Bouchemal, M. 2021.

L'évaluation négative des différentes opérations de réhabilitation explique leur non durabilité qui a conduit à une dégradation sans cesse du patrimoine ksourien de la région. Cet échec nous conduit à s'interroger sur le rôle et le degré d'implication de la population locale dans les opérations de réhabilitation afin de les faire réussir. Il existe un lien très fort entre l'état du patrimoine ksourien et l'implication de la population locale dans les décisions des différentes interventions sur ce dernier, malgré que les différents ksour de la région sont des propriétés privés, sauf les quelques équipements publics et les grands monuments³³⁸.

Ainsi, la réussite des opérations de réhabilitation des ksour de la région, dépend majoritairement du problème du foncier. Quand les occupants des maisons ksouriennes ne sont que des locataires, ils n'entretiennent pas les maisons louées. Quant aux propriétaires, même s'ils affichent un intérêt pour la réhabilitation, ils se trouvent confrontés à un autre problème plus compliqué que le premier, c'est celui de l'héritage. 41% de la population interrogée veut rester dans le ksar, dont 34 % de cette dernière a démontré son intérêt à la réhabilitation du cadre bâti. Si le ksar aujourd'hui souffre du ravage du béton, c'est parce que 22 % de la population interrogées ont préféré l'emploi de matériaux de construction moderne, même si, ça impacte négativement l'authenticité du ksar, 12% ont préféré l'emploi de matériaux locaux, alors que 9 % ont choisi l'utilisation des matériaux locaux et moderne à la fois. La non sensibilisation de la population locale et son écartement de toute politique patrimoniale concernant ses biens culturels, certainement conduira à la défaite.

L'échec des opérations de réhabilitation nous incite à vérifier le degré de décentralisation de toute politique et intervention patrimoniale à l'échelle locale. Cette décentralisation repose principalement sur l'horizontalité dans les approches patrimoniales tout en attribuant à la population locale le rôle le plus important.

L'enquête sur terrain et l'entretien réalisé avec les responsables sur le patrimoine ksourien à Ouargla à travers la DUC et la direction de la culture, et leur interprétation sur la base de la méthode RST₀₂ nous ont permis d'identifier « l'escalier de bonne gouvernance », (figure 6.15), l'évaluation selon la dite méthode a donné une valeur de -2.25 à la participation des collectivités locales y compris la population locale. Le schéma positionne cette dernière au dessous du niveau 0, et sa lecture démontre la dominance du pilotage étatique des projets de réhabilitation et la marginalisation du rôle des collectivités locales et des habitants.

³³⁸ DUC Ouargla, 2018.

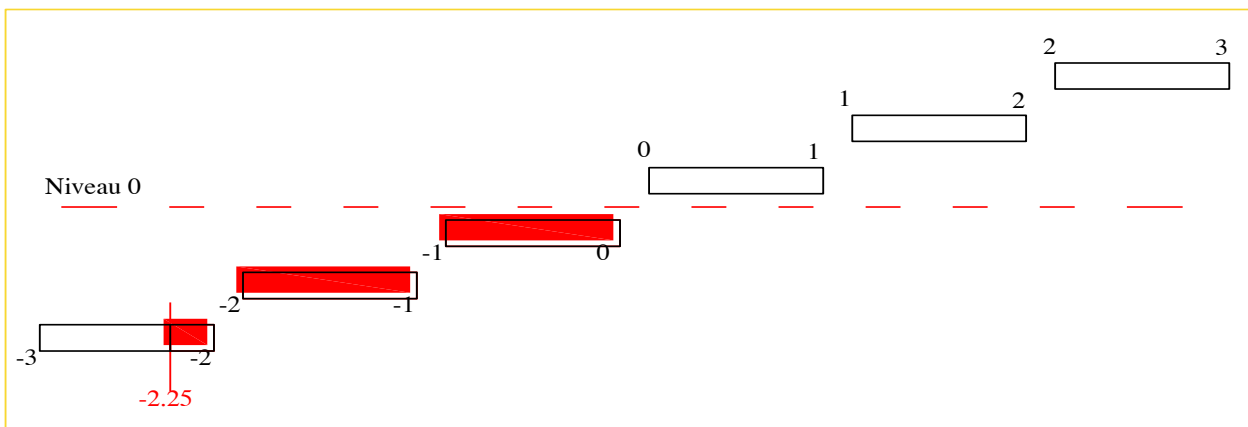


Figure 6.15. La gouvernance dans les projets de réhabilitation des ksour de Ouargla démontre la dominance pilotage étatique.

Source : Bouchemal, M. 2021.

D'après Lequin³³⁹, le degré d'implication et de participation de la population locale³⁴⁰ dans les démarches patrimoniales, se vérifient sur plusieurs niveaux, de ce qu'on appelle la non-participation, où la population a accès à des informations concernant le projet envisagé, mais celles-ci sont souvent biaisées et subjectives, au pouvoir symbolique jusqu'au pouvoir partagé qui peut atteindre le contrôle complet ou partiel du projet patrimonial.

Les degrés d'engagement et de responsabilité des habitants et de la population locale de Ouargla dans les opérations de réhabilitation d'après l'échelle de participation des citoyens ne dépassent, malheureusement pas, la moyenne (figure 6.16). La population locale est manipulée et conditionnée plutôt qu'informée, consultée ou partenaire, ce qui a provoqué un sentiment de non appartenance au patrimoine ksourien et a causé l'écartement des valeurs socioculturelles qui, peuvent produire des valeurs d'usages importantes au patrimoine ksourien et conduisent au développement local de toute la région. Cela informe sur une qualité d'intervention non durable qui manque de références sociales, culturelles, économiques, environnementales et identitaire dans ses démarches.

³³⁹ Charbonneau, J. 2008. Guide d'évaluation des projets écotouristiques dans les pays en développement. Université de Sherbrooke. Canada.

³⁴⁰ « [l]a participation publique est l'action de prendre part aux décisions collectives au sein du gouvernement, d'une institution publique ou d'un organisme de la société civile (groupe communautaire, association de citoyens, organisme de développement, etc.). Pour être démocratique, utile et crédible, elle doit reposer sur des valeurs partagées, des références, un langage et un code communs. » (Thibault, Lequin et Tremblay. 2000. p. 1).

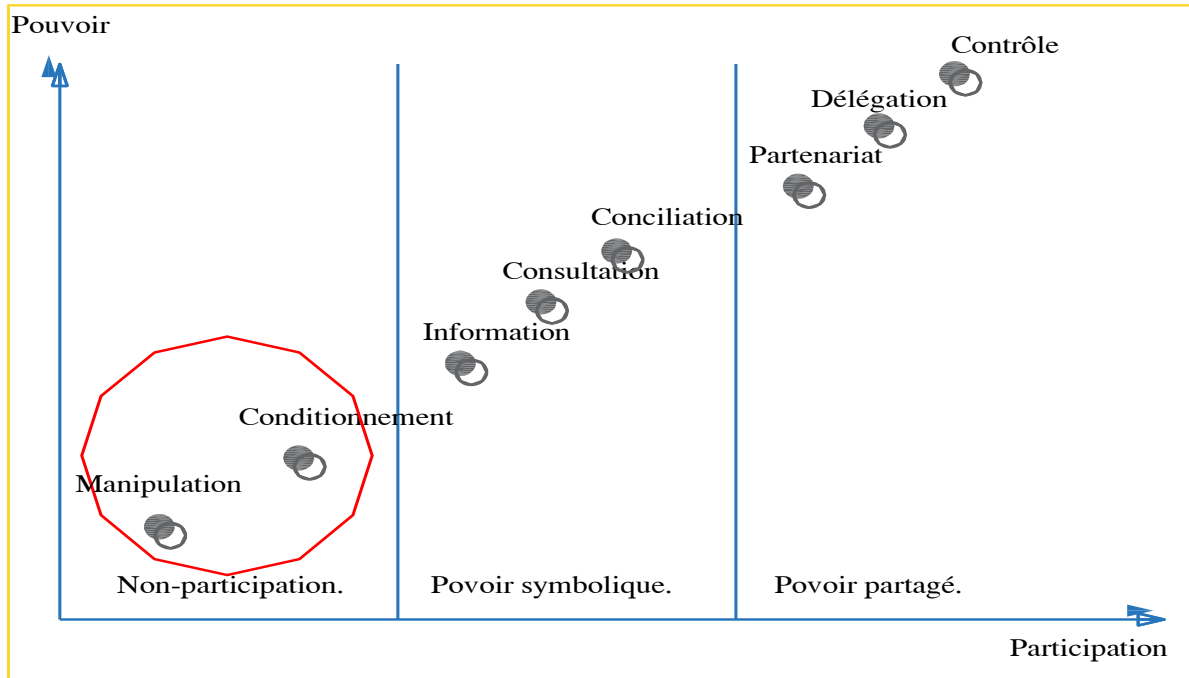


Figure 6.16. Degrés de participation des citoyens selon leur degré d'implication.

Source : D'après Lequin. Bouchemal, M. 2021.

La population locale paraît très attachée à son patrimoine ksourien voire oasisien. A Touggourt, l'enquête sur terrain s'est faite sur les 100 familles qui habitent le ksar de Témacine, 95 % des gens interrogés sont intéressés par les opérations de réhabilitation et de requalification du ksar avec des matériaux locaux. Quant à Ouargla, le questionnaire a été fait sur 20 % du nombre de familles habitant le ksar, les résultats se présentaient comme suit :

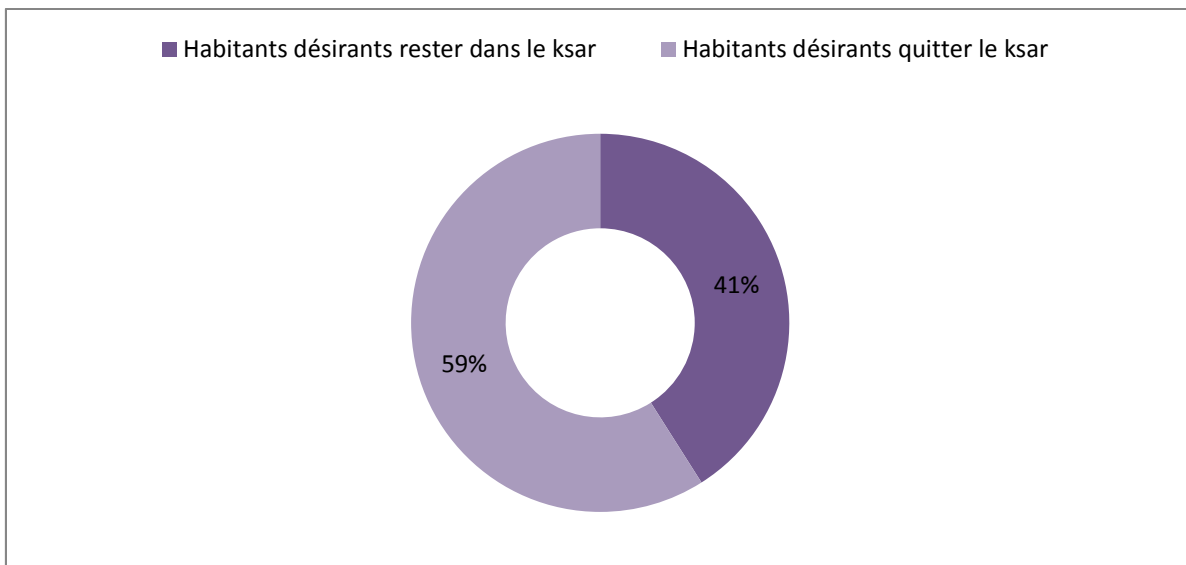


Figure 6.17. Pourcentage des habitants qui veulent rester dans le ksar.

Source : Bouchemal, M. 2021.

6-2-2- Mestaoua; un tracé urbain qui s’effaçait

Mestaoua aujourd’hui n’est pratiquement plus ! Son état renseigne sur le futur des vieux tissus ksourien. Les déplacements de la population rurale après l’indépendance vers les nouvelles maisons vidées par les colons en 1962, a rendu Mestaoua, le premier lieu d’accueil des immigrants vers la ville, et par la suite, un lieu de transit pour pouvoir prétendre à un logement. L’installation de ces courants migratoires à l’intérieur du ksar a provoqué un surpeuplement difficilement supporté par le ksar, parfois une maison de deux pièces se trouve occupée par 15 personnes³⁴¹ dont le taux d’occupation par logement était de 8.

Si Mestaoua comptait avant l’intervention coloniale 800 habitations et s’étalait sur 6.4 ha, en 1984 le nombre de maisons se diminuait à plus que la moitié, environ 433 maisons pour que ce chiffre se rétrécisse en 1997 à 151 maisons sur une surface de moins de 1.5 ha à la veille de la parution de la loi 98/04 (recensement 1997), réparties comme suit :

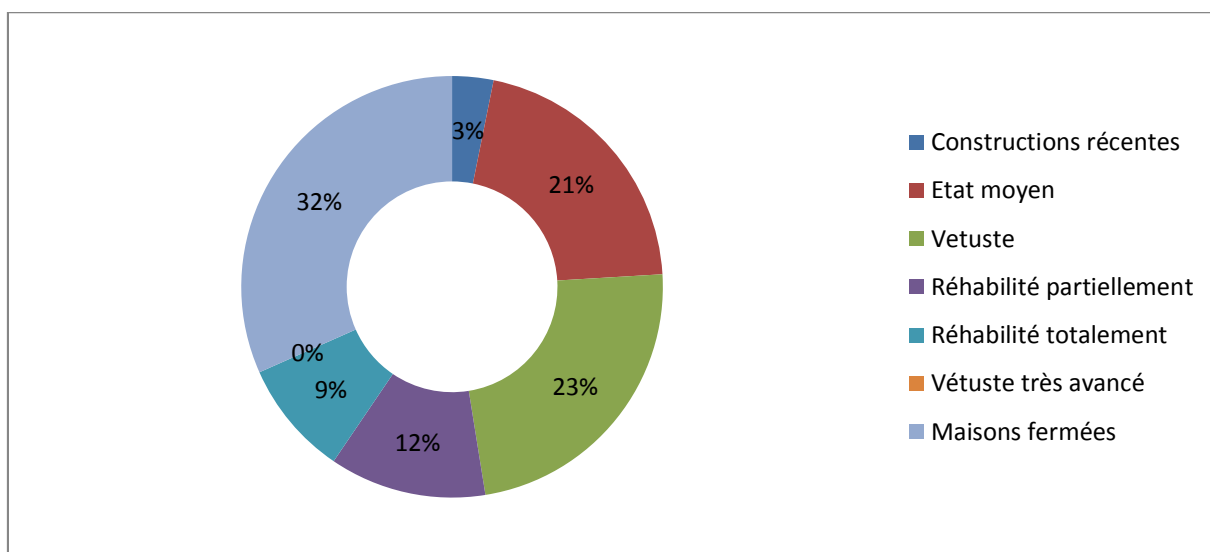


Figure 6.18. Etat du ksar de Mestaoua en 1997.

Source : D’après POS Mestaoua 1997. Bouchemal, M. 2021.

La figure 6.18 démontre que le ksar gardait, en 1997, un aspect morphologique, en général, en bon état. Plus de 30 % du nombre de maisons sont réhabilitées, ce qui reflétait l’intérêt des habitants pour leurs maisons ksouriennes. Le nombre de maisons en état vétuste ne représentait que 23% du total de maisons à l’intérieur du ksar. Un taux qui paraît maîtrisable pour envisager des interventions d’entretien, surtout dans le cadre d’une préservation du patrimoine selon la loi 98/04. Ainsi, les principaux monuments qui existaient à

³⁴¹ Ilot II, ksar de Mestaoua, POS Mestaoua 1997. BET El Madina.

l'intérieur du ksar à cette époque, affichaient, de leur tour, un bon état de conservation (tableau 6.35).

Tableau 6.5. Etat de conservation des principaux monuments du ksar de Mestaoua.

N°	Monuments	Etat
1	La grande mosquée	Bon
2	Zaouia Hachimia	Bon
3	L'école coranique Sidi Hadj Said	Bon, réhabilité
4	L'école coranique Talab Baba	Moyen
5	L'école coranique Sidi Slimane	Moyen
6	L'école coranique Adhim	En ruine
7	L'école coranique Litima	En ruine
	Hammam	Bon

Source : DUC Ouargla, 2018.

Le ksar de Mestaoua, à l'instar d'autres ksour de la région, a été enregistré en 2009 dans la liste supplémentaire des biens culturels proposés au classement national. Depuis cette date, le ksar ne cesse de se dégrader jusqu'à sa disparition presque totale sans aucune

initiative de sauvegarde. En 2013, il ne restait de Mestaoua que 26% du ksar généralement dans un état très vétuste sur une surface de 215 km² (figure 6.19). La destruction des monuments ne cesse de s'arrêter, en 2018 l'hôtel ennakhil a été complètement rasé, car son terrain occupe une situation stratégique dans la ville. Mestaoua aujourd'hui est un ksar



Figure 6.19. Quelques traces du ksar de Mestaoua.

Source : DUC Ouargla, 2014.

en péril, il risque d'être retiré de la liste de l'inventaire supplémentaire. Les touggourtins, descendants des Béni Jellab pleurent amèrement leur Mestaoua.

Le classement du ksar sur la liste des inventaires, a suscité les propriétaires du foncier à l'intérieur du ksar de Mestaoua à réclamer leur droit de rebâtir de nouvelles maisons, face à l'absence de toute initiative sur ce patrimoine par l'Etat à l'échelle nationale ou locale. D'après Greffe X, ces détenteurs du patrimoine, s'en désintéressent compte tenu d'autres opportunités d'exploitation foncière de leurs droits de propriété. Cette situation prouve la perte d'intérêt cumulative vis-à-vis du ksar de Mestaoua qui occupe une situation stratégique en plein centre ville de Touggourt. Ce délaissement du patrimoine ksourien de Mestaoua qui mène inévitablement à la destruction plutôt qu'à la conservation de ses lieux historiques, a été

renforcé par un fort désintérêt par les habitants qui se vérifie sur le terrain par l'abandon des maisons, leurs destructions ou leurs mises en vente. Une étude faite en 1994, ou le ksar de Mestaoua était en moyen état de conservation, a montré que ce dernier ne bénéficie que d'une très faible fréquentation par des visiteurs comparativement aux autres ksour et au de ksar de Nezla principalement³⁴². Mestaoua souffre donc d'un niveau de conservation très bas et médiocre, ce qui a conduit au désintérêt de la population à ce capital culturel, plus le ksar se dégrade, plus sa population se désintéresse (figure 6.20).

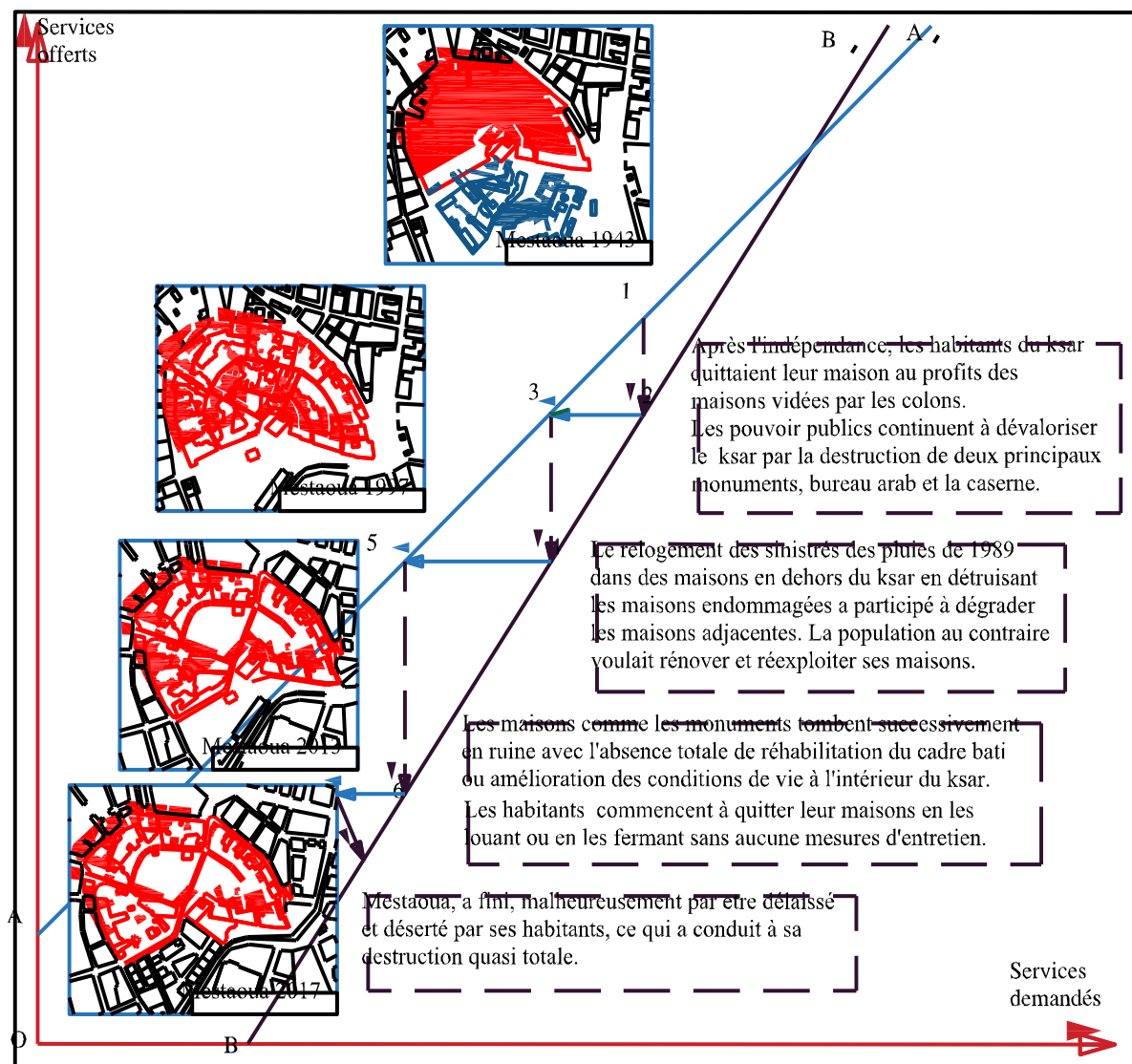


Figure 6.20. Négligence du ksar de Mestaoua par les pouvoirs publics qui a provoqué le désintérêt de la population locale.

Source : Recherche et analyse documentaire, interprétation, Bouchemal, M. 2021.

³⁴² Ammiche, A. 1994. L'espace urbain de Touggourt (OUED RIGH) : Etude d'aménagement. Thèse Doctorat. Université de Provence.

Aujourd'hui, le peu qui reste du ksar de Mestaoua (une maison typiquement ksourienne abandonnée avec quelques monuments) lance ses derniers cris. Face à cette situation alarmante, les associations qui s'intéressent à la sauvegarde du patrimoine et à sa revitalisation urbaine, ne cessent pas de lancer des appels de détresse sur la situation catastrophique dans laquelle se trouve le ksar, sur tout, depuis l'ajout de ce dernier sur la liste additive de 2009, mais malheureusement sans aucune réponse de la part du Ministère de la culture. Ces associations ont proposé, depuis 2013, vu la disparition de la quasi-totalité du ksar, un dossier de classement de la grande mosquée du vieux ksar qui englobe les principaux monuments classés et ce qui reste du ksar de Mestaoua (figure 6.21), le dossier est jusqu'à nos jours en étude !

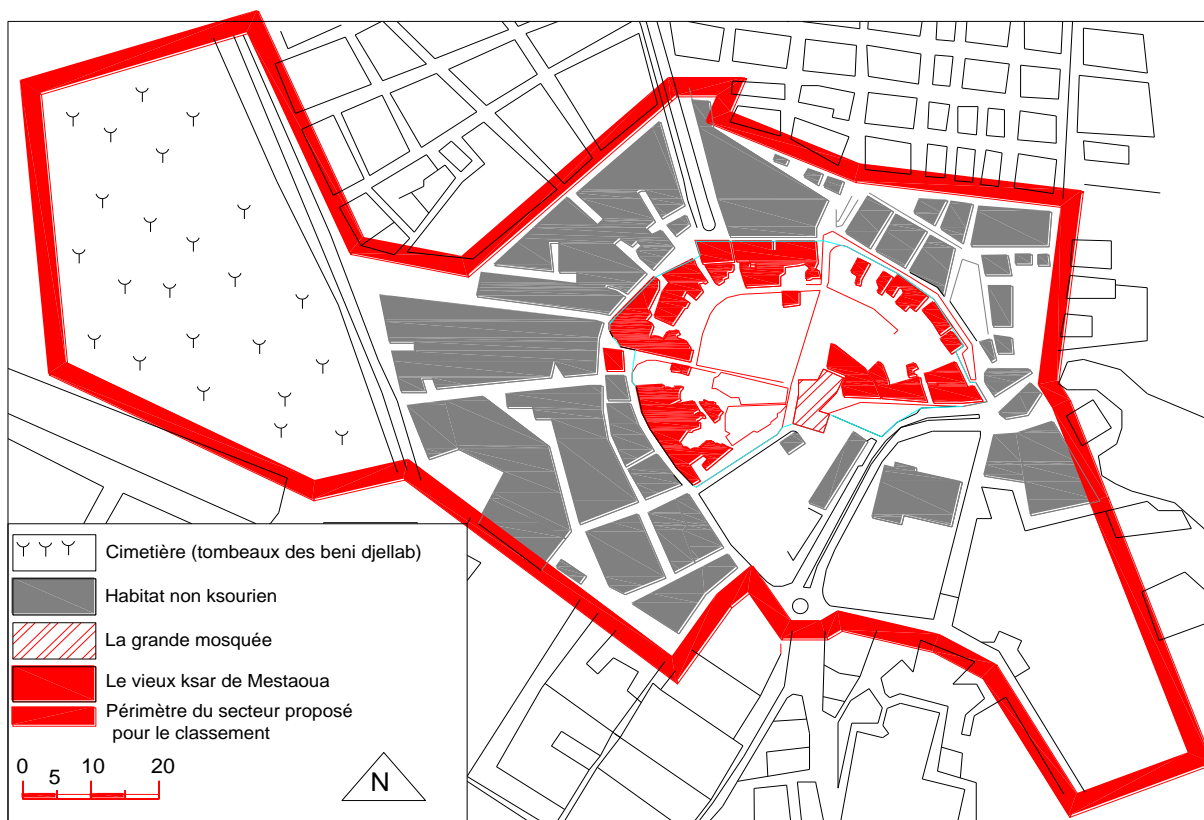


Figure 6.21. Périmètre du vieux ksar de Mestaoua proposé au classement par la population locale à travers les associations de préservation du patrimoine.

Source : DUC Ouargla, 2018.

L'ensemble des autres ksour à Touggourt ou à Oued Righ, connaissent le même phénomène avec des rythmes différents, tel que le ksar de Tebesbest le ksar de Zaouia el abidia, le ksar de Nezla. Les ksour de Beni issoued, et Abdesslem ont malheureusement connu l'essor de celui de Mestaoua (figure 6.22).

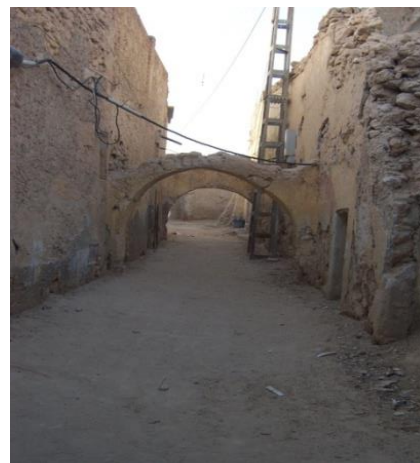


Figure 6.22. Etat de quelques ksour à Touggourt.
Source : DUC, 2018.

6-2-3- Le ksar de Témacine, une disparition lente mais certaine

Le ksar de Témacine, à l’instar des autres ksour classés de la région, (tableau 6.6) est livré au processus de dégradation, qui risque de le conduire à la destruction totale. En tant que site archéologique, le ksar se voit exposer aux actes de vandalisme et au pillage, il est déserté et abandonné par ses occupants (sauf quelques familles) (figure 6.23, figure 6.24).



Figure 6.23. Le ksar de Témacine, un lieu historique déserté.
Source : DUC Ouargla, 2018.



Figure 6.24. Le non respect du site archéologique du ksar de Témacine par les visiteurs.
Source : Daira de Témacine, 2018.

Tableau 6.6. La reconnaissance du Ksar de Témacine en tant que patrimoine.

	Classement	Année
1	Liste additive wilayale	1996
2	Liste additive nationale	2007
3	Secteur Sauvegardé	2011
4	Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur	2013

Source : Bouchemal, M. 2021.

L'origine de l'abandon du ksar de Témacine est différente du cas du ksar de Mestaoua. Si Mestaoua était détruite suite à la politique de table rase appliquée par les collectivités locales à cause de la valeur du foncier, vu sa position en plein centre ville. Témacine, par contre, souffre de son écartement de la nouvelle trame urbaine de la ville où, les extensions urbaines ont tourné le dos au ksar et à sa palmeraie, et ont adopté de nouvelles formes urbaines complètement différentes à celles du local. A cela s'ajoute tout les autres types de pathologies dont souffrent les tissus anciens dans la région (figure 25, figure 26).



Figure 6.25. De nouveaux types d'habitat et de constructions.

Source : DUC Ouargla, 2018.



Figure 6.26. De larges voies bordent le ksar de Témacine et les quartiers avoisinants.

Source : DUC Ouargla, 2018.

Depuis son classement en tant que Secteur Sauvegardé, les bâtisses ne cessent de s'écrouler. Le ksar comportait dans son tissu urbain, 9 mosquées, leur état physique variait entre bon et mauvais. Aucune parmi elle n'a été prise en charge même si elles présentaient un état de vétuste assez considérable le jour du classement du ksar en tant que secteur sauvegardé ou de sa dotation d'un PPSMV. Aujourd'hui, les monuments commencent à tomber tel que le cas de la mosquée Elkobba Elkhadra (Figure 6.27).



Figure 6.27. La mosquée El kouba El Khadra avant la dotation du ksar de Témacine de PPSMV.

Source : DUC Ouargla, 2018.

Ces mosquées constituent le cœur battant du ksar et animent jusqu'à nos jours la vie spirituelle quotidienne des habitants, mais une fois elles tombent en ruine, le ksar va être déserté totalement et finira par disparaître (figure 6.28).



Figure 6.28. La mosquée El kouba El Khadra menacée puis détruite sans aucunes mesures d'urgence.

Source : DUC Ouargla, 2018.

La situation de l'état des différents ksour de la région se trouve très complexe face à des procédures administratives très lentes. Depuis les dates de classement des deux ksour de Ouargla et de Témacine en secteur sauvegardé en 2011 et 2013 respectivement, aucunes mesures d'urgences n'a été prises. L'étude des dossiers de PPSMV sont jusqu'à nos jours en cours et contiennent plusieurs phases. Cette situation a fait pousser les habitants des ksour à rénover leurs maisons sans aucun respect du cachet architectural local ni aux matériaux avec

les quels les ksour sont faits. En effet, de nombreuses étapes juridiques sont en attente afin que ces ksour acquièrent la conservation qu'ils méritent.

6-2-4- Le ksar de Ouargla ; vers une perte d'authenticité

Malgré toutes les interventions de sauvegarde sur le ksar de Ouargla, la ville s'est étendue au-delà de lui, du côté sud au dépend de la palmeraie, tantôt sous forme de quartiers compacts accolés au ksar, tantôt sous forme d'un habitat diffus. Les maisons d'été les plus proches de la palmeraie sont transformées en maisons permanentes, tandis que d'autres maisons, neuves, viennent se glisser au milieu des palmiers, bradant ainsi ce dernier. Le béton dévaste les oasis au même titre que la remontée des eaux, conjugués à l'abandon progressif de l'agriculture, ce qui a contribué à la dégradation de l'environnement immédiat du ksar. Progressivement, plusieurs tissus urbains se sont créés avec un caractère complètement différent du type ksourien. Leur juxtaposition a provoqué une rupture avec le ksar qui est confiné dans une position marginale par rapport à la ville à laquelle il a donné naissance.

Malgré les efforts de mise en rapport du ksar avec la nouvelle logique urbaine, ceux-ci sont voués à l'échec, tel que la double voie carrossable tracée près de Bab Boushak, autorisée également pour le poids lourd, et l'apparition de bâtiments à l'intérieur du ksar, constituant

une mini-cité de 56 logements construits par l'OPGI !

Quant au parc logement du ksar qui symbolise une proportion considérablement importante dans la ville de Ouargla, il regroupe 17.6% du total du parc logement de la ville et 1% seulement de la surface de celle-ci (figure 6.29).

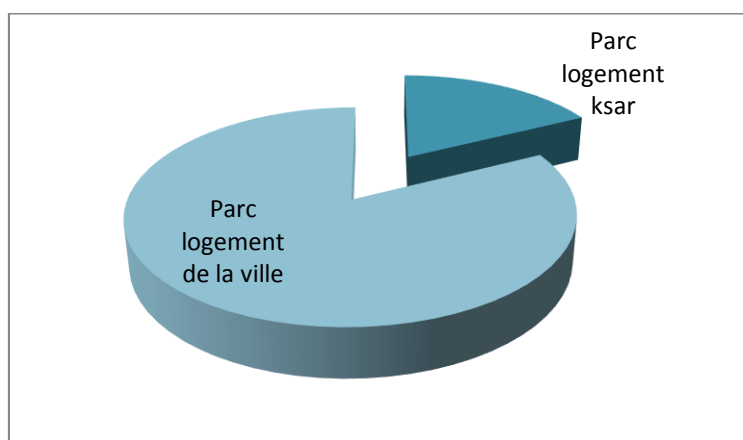


Figure 6.29. Le parc logement du ksar par rapport à la ville de Ouargla en 2015.

Source : Bouchemal, M. 2021.

En 2015, parmi les 2300 maisons qui existaient dans le ksar, 1382 maisons étaient habitées, ce qui représentait un taux de 60%, alors que 26% de maisons abandonnées, et 6.52% sont complètement détruites avec un taux de 7.30% de maisons menacées ruines ou illustrant un état critique (DUC, 2015) (figure 6.30).

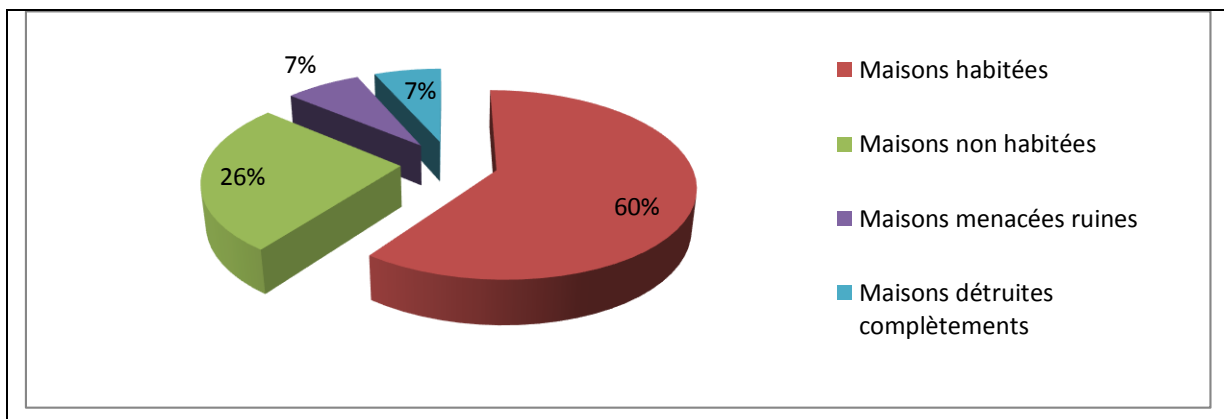


Figure 6.30. Le parc logement du ksar en 2015.

Source : DUC Ouargla, interprétation Bouchemal, M. 2021.

Cet état de fait qui démontre le degré de dégradation du parc logement ksourien, en l'absence d'un entretien et de prise en charge du bâti, a un impact direct sur les conditions d'occupations, dont, une bonne partie des constructions n'est pas occupée d'une manière permanente³⁴³, (figure 6.31).

Il est utile de signaler que la majorité des îlots sont concernés, à des degrés divers, par la dégradation du bâti. Ainsi, plus de 40 % des constructions sont soit dans un état critique, en ruine ou complètement démolies (DUC, 2015), (figure 6.32, figure 6.33).

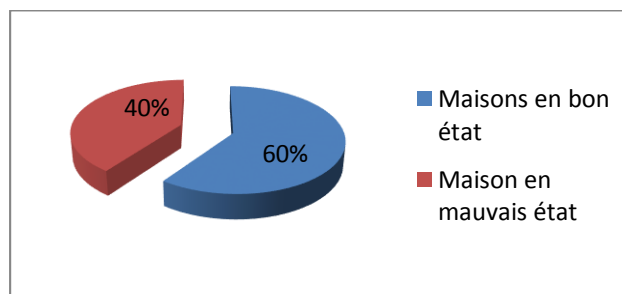


Figure 6.31. L'état de l'habitat au ksar.

Source : Bouchemal, M. 2021.



Figure 6.32. dégradation très avancée de quelques maisons dans ksar de Ouargla.

Source : Bouchemal, M. 2021.

³⁴³ Duc Ouargla, 2018.

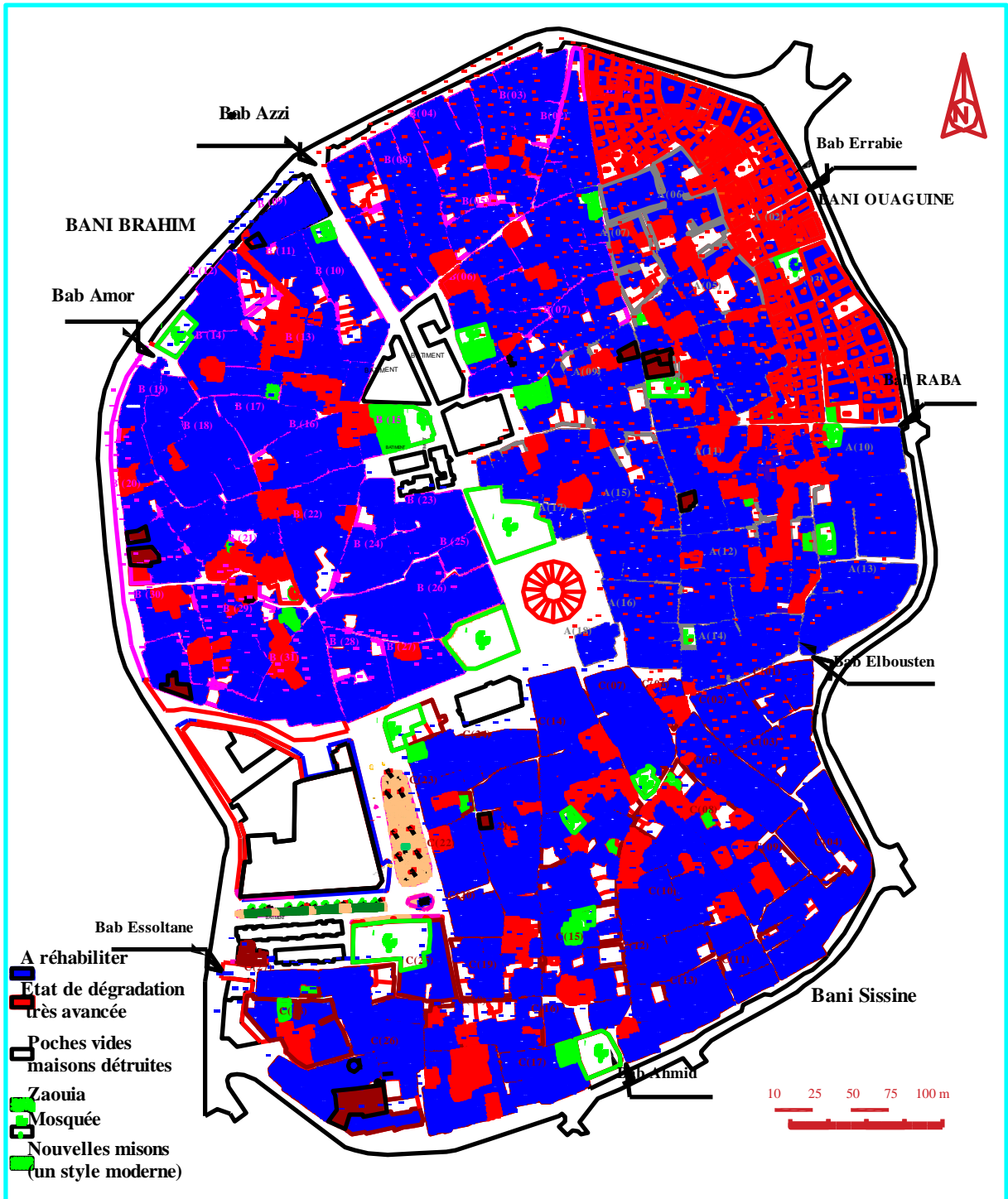


Figure 6.33. Le ksar de Ouargla, l'état du cadre bâti.
 Source : D'après DUC Ouargla. Bouchemal, M. 2021.

6-3- La patrimonialisation des ksour ; quels impacts socioéconomiques

Sur le plan social, la patrimonialisation des ksour selon la loi 98/04, a permis de d'encourager la population locale à s'intéresser de son patrimoine ksourien. Plusieurs associations de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel de la région se sont faites alors créées. Leurs efforts étaient couronnés par le classement des deux ksour (le ksar de Témacine et le ksar de Ouargla en tant que patrimoine national). Cet acte a été suivi par les efforts de la wilaya de Ouargla par le biais de la commission de wilaya des biens culturels, dans l'établissement, en date du 30 avril 2006, d'une liste des biens culturels à protéger. Cette mesure équivaut à une inscription sur la liste nationale de l'inventaire supplémentaire, précisé par l'article 11 de la loi 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

Conscients de l'importance du classement de ces ksour, les habitants originaires ne cessent pas de reconquérir leurs maisons abandonnées ou louées ou au moins les assiettes foncières, ainsi que les maisons à moitié effondrées. Les ksour de Ouargla et de Témacine ont enregistré une augmentation considérable du nombre de logements reconquis. Témacine en 2002 ne comptait que 182 habitants occupants 22 logements, installés principalement sur la rangée extérieur du ksar et donne directement sur la ville. En 2018 le nombre augmente pour atteindre les 100 logements³⁴⁴. De sa part, le ksar Ouargla devient très chargé de population, le nombre de logement en 2018 a augmenté d'environ de 40% relativement à l'an 2015. La comparaison entre l'état du ksar en 2015 et 2018, à travers le nombre de maisons habitées, ruines et détruites, démontre l'intérêt accordé au ksar après sa dotation du Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur. L'augmentation du nombre de maisons habitables et le recule du nombre de maisons en ruine prouvent la reconquête de la maison ksourienne, sa réhabilitation et sa réutilisation (figure 6.34).

Le décalage entre le manque d'efficacité des interventions étatiques qui nécessitent des textes officiels afin de répondre à la problématique complexe qui caractérise ce dossier, et la volonté de la population locale de récupérer leurs maisons, avait des conséquences très néfastes sur l'authenticité du bâti ksourien qui, conduira, si aucune mesure ne soit prise, au retraitement de ces biens de la liste du patrimoine national, et aggraver de plus en plus la situation.

³⁴⁴ DUC Ouargla 2018.

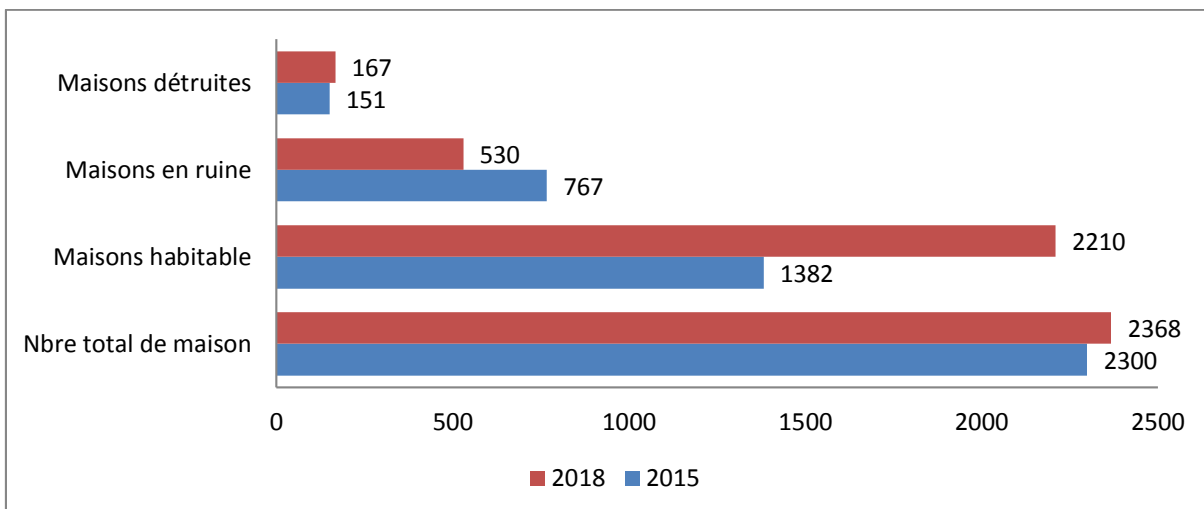


Figure 6.34. Comparaisons entre l'état du bâti du ksar de Ouargla entre 2015 et 2018.

Source : DUC Ouargla, interprétation Bouchemal, M. 2021.

Aujourd'hui, le béton ravage les tissus urbains à l'intérieur des ksour, le parpaing, le ciment, les grandes fenêtres, la création de garage. Les matériaux de construction locaux sont très coûteux et dépassent largement le budget que peut un propriétaire dépenser pour rénover sa maison (figure 6.35, figure 6.36).



Figure 6.35. Rénovation d'une maison au ksar de Ouargla avec du béton.

Source : DUC Ouargla, 2015.



Figure 6.36. Reconstruction de maison à l'intérieur du ksar de Ouargla avec du béton.

Source : DUC Ouargla, 2015.

Le cas du ksar de Mestaoua est, aujourd'hui, dans le même sort que les deux premiers ksour, les propriétaires des assiettes foncières à l'intérieur du ksar, devant l'absence de toute initiative par l'Etat ou les pouvoirs publics, veulent bénéficier de permis de construire à

l'intérieur du périmètre proposé au classement, alors que plusieurs parmi eux, ont déjà construit de nouvelles maisons sous forme de villas à plusieurs étages et avec de grandes ouvertures et balcons. En fait, pour les ksour de la région, la patrimonialisation avait, malheureusement, des effets négatifs plutôt que positifs, car, mal adapté au contexte local. (figure 6.37).



Figure 6.37. Reconstruction de maison à l'intérieur du ksar de Mestaoua avec du béton.
Source : DUC Ouargla, 2015.

6-4-Patrimonialisation ; quel effet sur le système oasien

Le système oasien, marginalisé et fragilisé par la patrimonialisation, se voit aujourd'hui comme un signe de pauvreté, face aux nouvelles extensions, qui constituent un signe de richesse et de prestige. L'importance était donnée à tout ce qui est nouveau, les deux forces de la balance entre traditionnel et nouveau étaient majoritairement pondérées vers le nouveau, la ville nouvelle et la vie moderne. Nonobstant, l'espace oasien ne s'éteint pas, il persiste entre ses origines perdues dans les nouvelles valeurs socio culturelles, les nouveaux matériaux et techniques de constructions, et l'intégration dans ce nouveaux système plus global et plus standard. Il agite entre l'abandon par une population d'origine partante et la fréquentation et l'occupation par une nouvelle population démunie et pauvre.. , l'espace oasien est agité aujourd'hui entre tradition et modernité.

La protection du patrimoine à l'échelle nationale, à travers les lois appliquées depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, n'a malheureusement pas, protégé le patrimoine oasien « la ville-oasis » et, n'a pas prévu les conséquences et les contraintes que cette négligence peut exercer sur ce dernier. Il n'est pas, donc, étonnant que l'état dans lequel se trouve ce patrimoine soit très dégradé. La situation est plus grave car, il s'agit d'un système régit par des interrelations très délicates.

Entant que système composé du trio palmeraie-eau-ksar, la ville- oasis doit être préservée dans son ensemble. La protection du ksar signifie protection de la palmeraie et des ressources d'eau qui lui assure survie et durabilité. De ce fait, une étude d'impact sur l'ensemble du système patrimonial ksourien se voit recommandée. En raison de la non prise

en considération de la complexité du système oasien, et la poursuite de l'étalement urbain sans contrôle, les conséquences sont très graves, non seulement sur le système oasien, mais aussi sur l'ensemble de la région, qui souffre, d'un excès en eau. Aujourd'hui, les territoires sahariens deviennent de plus en plus urbanisés, par volonté étatique, ou par tendance spontanée de la population qui les a entraîné dans des mouvements de sédentarisation ou d'exode vers les principaux centres urbains. Les villes sahariennes augmentent de volumes et notent des taux d'urbanisation jamais enregistré dans ces territoires, allant jusqu'au 70 % dans le Sahara Algérien³⁴⁵. Ces chiffres se sont manifestés dans le paysage urbain saharien par l'apparition de très grandes villes relativement à la taille d'une ville saharienne. Les villes-oasis, avaient toutes une taille réduite, en accordant un large espace à la palmeraie, et, dont le nombre de population variait entre 100 à 20 000 habitants. L'ensemble, forme un cadre assez bien structuré et soigneusement équilibré, basé sur un système traditionnel d'exploitation des eaux souterraines, qui fonctionnait en circuit fermé, avec des débits limités et maîtrisés.

Or, les villes sahariennes d'aujourd'hui, sont des villes de grandes tailles, elles ne sont guères compatibles avec le phénomène « oasis »³⁴⁶, et abritent parfois, une population dépassant les 100 000 habitants. Cet étalement urbain se fait sans aucun souci écologique, au dépend de la capacité de l'écosystème oasien à maintenir son équilibre.

6-4-1- Une patrimonialisation sans hiérarchie ; quel effet sur les palmeraies et les ressources d'eau

Afin de répondre aux besoins d'une population sans cesse en augmentation, et aux transformations des structures économiques locales, qui se sont orientées principalement vers l'industrie, et la mise en valeur agricole, basée sur des logiques radicalement différentes du système traditionnel, l'Etat optait pour des solutions modernes qui sont complètement en rupture avec les systèmes traditionnels.

Le rabattement des palmeraies au profit des besoins en logement, et l'exploitation de la nappe phréatique ont entraîné sa remonté à la surface superficielle par l'utilisation des motopompes et l'augmentation des puits de forages.

³⁴⁵ Cote, M. 2012. Signatures Sahariennes, terroirs et territoires vus du ciel. Ed Presse Universitaire de Provence, Aix-Marseille.

³⁴⁶ Idem.

Or, Oued M'ya et Oued Righ, se caractérisent par leur appartenance aux pays artésiens, qui se basent sur le principe de la montée de l'eau naturellement jusqu'au sol par capillarité³⁴⁷. Ibn Khaldoun, Trad. Slane, 1856 « Dans les contrées du désert situées derrière l'Areg, On creuse un puits très profond, dont on a soin d'étayer les parois, et l'on continue ce travail jusqu'on atteigne une couche de pierre très dure. On entame cette couche avec des pics et des pioches afin de l'amincir..... La couche se brise et laisse monter les eaux qu'elle recouvrait ; le puits se remplit, l'eau en déborde et forme un ruisseau sur le sol. Quelques fois, l'eau monte avec tant de vitesse que rien ne peut lui échapper. Ce phénomène se voit aux bourgades de Touat, de Tigouranin, de Ouargla et de Oued Righ »³⁴⁸, (figure 6.38).

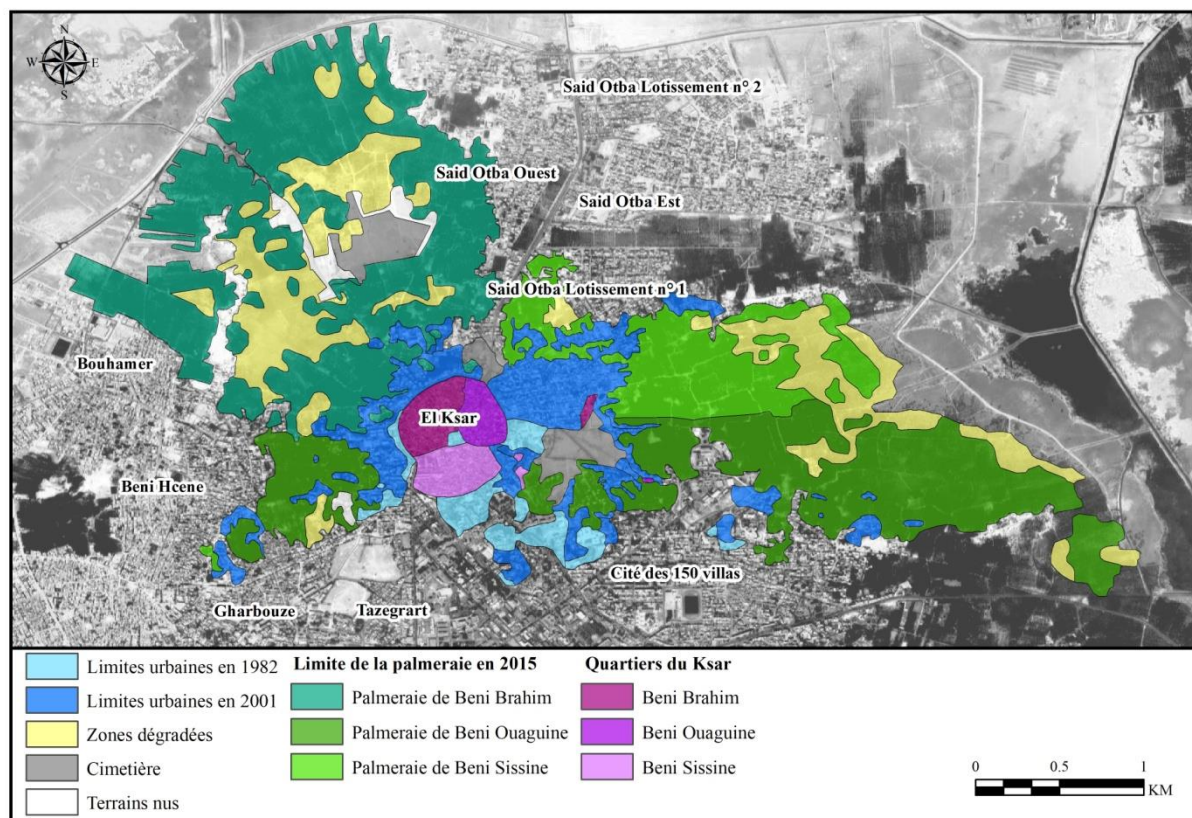


Figure 6.38. L'étalement urbain dans l'agglomération de Ouargla au profit de la palmeraie qui a donné naissance au ksar.

Source : DUC Ouargla, 2018.

³⁴⁷ Qualifie un puits ou un forage exploitant une nappe captive, dans lequel l'eau s'élève naturellement, jusqu'au sol (jaillissement), ou non. In <https://hydrologie.org/glu/FRDIC/DICARTES.HTM>

³⁴⁸ Cote, M. 2012. Signatures Sahariennes, terroirs et territoires vus du ciel. Ed Presse Universitaire de Provence, Aix-Marseille.

6-4-2- Une patrimonialisation sans hiérarchie ; quel effet sur le cadre bâti

La non préservation du patrimoine oasisien, qui a permis un étalement urbain démesuré des villes au Sahara, a perturbé les équilibres des systèmes oasisien déjà vulnérable, en le décortiquant et en le décomposant, ce qui a accentué sa fragilité. Les ksour, les palmeraies qui ont donné naissance aux ksour et les ressources hydriques connaissent aujourd'hui des degrés de dégradation très avancés. La remontée des eaux avec la vulnérabilité des écosystèmes et les conditions topographiques défavorables à l'évacuation des excès d'eau ont entraîné la hausse du niveau piézométrique au dessous de la zone urbaine ksourienne et sa palmeraie, « *Ouargla constitue un cas typique dans lequel la surexploitation des nappes d'eau souterraines, aggravée par l'absence d'un dispositif efficace de gestion de ces ressources en aval, a conduit à l'apparition d'énormes quantités d'eau excédentaires. Ce problème est devenu une véritable menace pour l'environnement et les conséquences s'en font ressentir aussi bien en agglomération qu'en périphérie des zones habitées* »³⁴⁹.

Le dôme piézométrique a favorisé « *une fluctuation permanente de la surface libre de la nappe, ce qui déstabilise les ouvrages en dessus, et vu la nature de sol (sable meuble en générale), [...] la construction dans cette zone est un mauvais choix* »³⁵⁰.

Cependant, il existe une forte relation entre la remontée de la nappe phréatique et la dégradation du patrimoine oasisien. Une fois la nappe phréatique est superficielle, l'absorption capillaire des eaux par les murs augmente, et fragilise donc les structures porteuses des maisons ksouriennes et conduit à leur destruction (figure 6.39).



Figure 6.39. Effet de la remontée des eaux sur les soubassements d'une maison ksourienne à Mestaoua.

Source : Djouhri, M et al. 2019.³⁵¹

³⁴⁹ Idder, T. 2007. Le problème des excédents hydriques à Ouargla : situation actuelle et perspectives d'amélioration. Sécheresse vol. 18, n° 3, juillet-août-septembre 2007.

³⁵⁰ Chachoua, B. 2008. Contribution à l'étude de la remontée de la nappe phréatique dans la région de Ouargla. Magistère en hydraulique, Université Kasdi Merbah.

³⁵¹ Djouhri, M et al. 2019. Etude de l'effet de l'humidité sur les caractéristiques mécaniques de la pierre de construction des ksour sahariens (exemple du ksar Mestaoua Touggourt), <https://www.researchgate.net/publication/332303530>

La remontée de la nappe a entraîné avec elle, une augmentation du taux d'humidité relative de l'air, qui, avec le temps, avait ses impacts sur la résistance des matériaux de construction à la compression principalement, face à l'absence totale d'entretien (à l'époque, les habitants entretiennent chaque automne leurs maisons et réhabilitent les fissures naissant aux murs et aux plafonds en les colmatant par du timchent et de la pierre en utilisant leur savoir-faire) (figure 6.40).

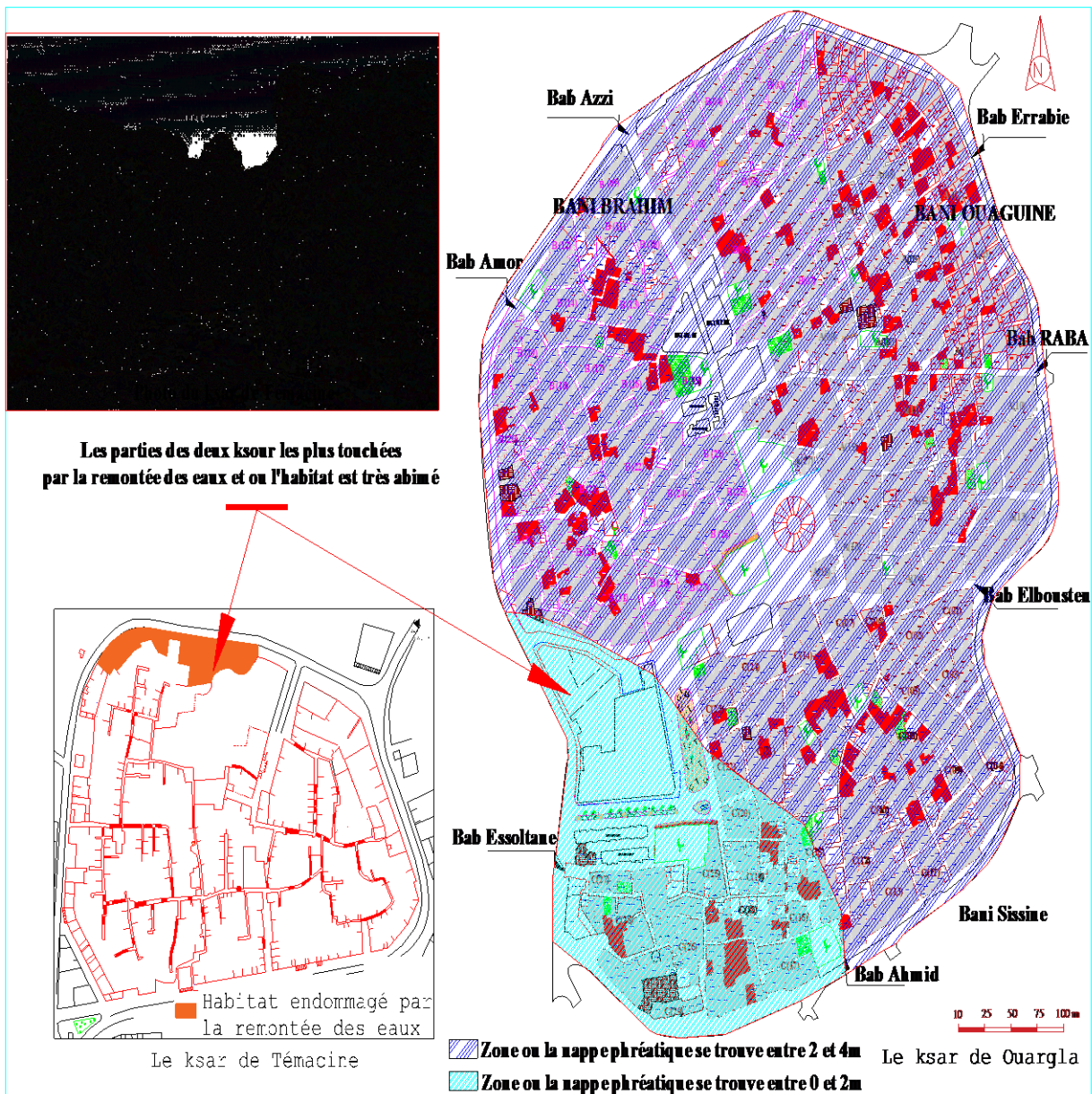


Figure 6.40. Partie endommagée de l'habitat ksourien à Ouargla suite à la remontée des eaux.
Source : Bouchemal, M. 2021.

CONCLUSION

L'ingéniosité du patrimoine ksourien du Bas Sahara lui a permis de constituer une composante importante des richesses architecturales que recèle l'Algérie. Cette partie du pays cache un témoignage d'histoire et de mémoire d'une valeur importante, visible à travers un urbanisme distingué, et une architecture domestique, tout à fait adaptés aux conditions climatiques et socio-économiques de la région, ce qui se traduit par un espace bien organisé selon une hiérarchisation sociale appelée « ksar ».

Aujourd'hui, ces ksour se présentent sous plusieurs cas de figures, des ksour complètement ruinés et abandonnés tel que le ksar de Mestaoua, ksour partiellement abandonnés tel que le ksar de Témacine, et ksour vivants malgré les lourdes transformations qui les caractérisent tel que le ksar de Ouargla. Ces derniers lancent un extrême défi au phénomène de dégradation. Tirant la sonnette d'alarme sur leur état de dégradation, cet abandon est subi suite à une dévalorisation, causée par un processus de transformation, de dégradation rapide, et une marginalisation accrue dans la structure urbaine de la ville et dans la planification locale, qui vont conduire inévitablement à sa disparition.

Cet état de fait dans lequel s'inscrit la problématique des ksour du Sahara, est dû à la politique de l'Etat vis à vis la prise en charge du patrimoine à l'échelle de la structure des institutions qui sont concernées par le sujet du patrimoine. Il faut une sérieuse coordination et coopération entre les différents secteurs ainsi que l'implication des autorités locales et la population originaire. Il faudrait intensifier les échanges internationaux entre villes pour capitaliser leurs expériences, et leurs succès.

Il faut aussi une profonde réforme de législation qui prend en charge le volet « patrimoine » et plus particulièrement le « patrimoine «ksourien ». Malgré sa spécificité, et sa fragilité (son appartenance et sa dépendance d'un écosystème qui assure sa survie), il est traité de la même façon que tout patrimoine à l'échelle nationale. Il faut revoir ces textes qui ont montré leurs limites dans la préservation, la protection et la mise en valeur de ce capital.

Aussi, il s'agit d'un problème financier, les interventions urbaines sur le patrimoine des différents ksour étudiés « réhabilitation » ont montré que le manque d'un budget suffisant représente un handicap devant la réussite de toute intervention ayant pour objectif la préservation de ce dernier. Il faudrait alors, que la responsabilité de sauvegarde du patrimoine soit partagée par plusieurs secteurs (celui de l'agriculture, l'hydraulique, tourisme,), et pas

uniquement par le ministère de la culture, car le patrimoine est un phénomène multidimensionnel. Cependant, pour intéresser et impliquer ces différents secteurs et acteurs, il faut que le patrimoine participe non seulement dans un développement local mais aussi dans les charges de sa préservation, à travers sa rentabilité et sa régénération sur lui-même.

Le patrimoine aujourd'hui est inscrit dans un dilemme entre « *l'impossible conservation et l'inacceptable destruction* »³⁵². La balance pivote toujours, mais il est encore temps pour sauver ces plus beaux témoignages de l'humanité, sinon, c'est un irremplaçable patrimoine architectural qui, dans peu de temps, aura définitivement disparu.

³⁵² Choay, F. 1995. In Paquot, Th. 2010. Conservation et transformation du patrimoine vivant. Thèse de Doctorat. Paris.

CHAPITRE 7 : L'ECOTOURISME, LES PREMIERS PAS VERS LA PRESERVATION DU PATRIMOINE KSOURIEN

INTRODUCTION

En tant que source de références et d'identité, et un moteur de développement très important pour le territoire local, le patrimoine ksourien de la région de Ouargla, a stimulé l'importance de l'Etat à plusieurs échelles, locale, régionale et nationale. Plusieurs ksour sont dotés de secteurs sauvegardés, inventoriés, ou classés sur des inventaires supplémentaires, ce qui démontre l'intérêt accordé à ces derniers, mais qui, en contrepartie, demeurent toujours en mauvais état, délaissés, dégradés voire abandonnés.

La sauvegarde du patrimoine ksourien de la région, doit, nécessairement, passer par l'insertion de ce dernier dans une dynamique de valorisation multidimensionnelle, qui, s'oriente, principalement, vers une approche économique efficace, fondée sur la logique du marché, et qui ne peut être que touristique. Or, les spécificités des écosystèmes oasiens, impliquent l'adoption d'un marché touristique adéquat et la détermination d'une situation d'équilibre optimale entre patrimoine ksourien et tourisme, inscrite dans un nouveau mode de gestion et de gouvernance qui garantie la sauvegarde et la transmission du patrimoine ksourien. Cela, permettra de placer la région dans une orbite territoriale de progrès et de développement local prometteur.

Le diagnostic fait sur l'état du patrimoine ksourien et l'analyse de l'activité touristique dans la région ont montré les carences des stratégies patrimoniales et touristiques nationales. Pourtant, la législation algérienne en patrimoine ou en tourisme comporte une batterie non négligeable de lois et de décrets qui font que, le patrimoine doit faire interpellé le tourisme, et le tourisme doit faire intégrer le patrimoine.

Afin de comprendre cette ambiguïté, qui a mené le patrimoine ksourien à des situations critiques, il paraît nécessaire d'éclaircir la façon avec laquelle, les stratégies ont été élaborées, les moments de leur imbrication, et la façon avec laquelle elles ont été pratiquées.

7- 1- la reconquêtes de l'écosystème oasien, un outil pour la préservation du patrimoine ksourien

Tout groupe social, a comme objectif général, de garantir sa reproduction au fils des temps. Pour ce faire, il s'approprie et façonne une assiette géographique bien déterminée et délimitée de la surface terrestre, le lieu de vie du groupe.

La ville-oasis, un système oasien fondée sur le triptyque eau-habitat-palmeraie qui forme un tout indissociable se caractérisant par la cohérence et l'autosuffisance, est basé sur des relations cycliques équilibrées et très fragiles entre ses différents composants (ksar, palmeraie et eau), « *cette complémentarité, cette imbrication, font la force de cette entité. Sa faiblesse également, car lorsqu'un élément disparaît, les autres sont annihilés. L'oasis est une unité fragile* »³⁵³. Le ksar en juxtaposant la palmeraie, met en évidence le caractère de coexistence entre l'habitat, lieu de régénération de la société, et la palmeraie avec un système d'irrigation typique qui représente l'espace vitale.

De ce fait, une *approche intégrée*³⁵⁴, à double dimensions, doit être adoptée pour la préservation des ksour de Ouargla. De la conservation de l'architecture traditionnelle, de son patrimoine immatériel et naturel, à sa valorisation.

Or, tous les éléments mis en lumière dans les chapitres précédents, permettent d'appréhender, en partie, les structures et les processus appliqués par l'Etat pour la préservation du patrimoine ksourien et déduire qu'aucune initiative n'a aboutit. Ainsi, la prise de l'ensemble de l'écosystème oasien, dans la démarche de sauvegarde du patrimoine ksourien n'existe pas. Cette situation a fragilisé de plus en plus le système oasien dans lequel s'inscrit le patrimoine ksourien, et l'a exposé à la dégradation.

Le projet Montada³⁵⁵, considère l'architecture traditionnelle, *comme « patrimoine vivant »*, vaste, qui intègre les savoir-faire, les techniques de construction, et les multiples artisanats locaux, les modes de vie, et l'environnement naturel. « *Cette perspective place la notion de « paysage urbain historique » au cœur des enjeux de préservation et de valorisation des villes du Maghreb, reconnaissant la construction sociale et identitaire du patrimoine urbain historique*».

³⁵³ COTE, M. 2012. Signatures sahariennes, terroirs et territoires vus du ciel. Ed Presse universitaire de Provence, Aix-Marseille.

³⁵⁴ Projet Montada. 1998-2013. <http://www.euromedheritage.net/>

³⁵⁵ Le projet Montada fait partie du programme Euromed Heritage. www.euromedheritage.net

L'espace oasien est connu par son autarcie, c'est-à-dire son autonomie, son autosuffisance, son autodéfense, son autofinance et son autogestion. C'est un espace qui se définit dans toutes ses dimensions, socioculturelles, économiques, historiques et environnementales, ainsi que dans des permanences actuelles et besoins futurs. Sa préservation est basée sur des projets d'intégration des différentes dimensions afin d'assurer, de garantir et de reconquérir l'équilibre préexistant. Dans ce contexte, il faut reconquérir la ville-oasis, et encourager des micro-urbanisations à travers la création de villes-oasis émergentes, de petite taille qui s'accordent avec la fragilité des écosystèmes sahariens. De ce fait, réhabiliter toutes les palmeraies qui ont donné naissance à leurs ksour, et les revitaliser à travers l'encouragement du retour au travail de terre dans des conditions plus améliorées. La palmeraie, avec le système de captage, de stockage et de distribution de l'eau étant que composantes principales de l'espace oasien, doivent être pris en charge par des lois et des textes juridiques, et bénéficier de toutes les étapes du processus de préservation, de l'inventaire, au cadre juridique et classement aux différentes opérations de réhabilitation, de revitalisation et de mise en valeur. Pour cela, il faut encourager la création d'une zone protégée qui englobe l'espace oasien avec une servitude, et un périmètre de protection, qui permettra de reconquérir la cité de terre d'antan avec sa palmeraie.

7-1-1- la législation patrimoniale ; quelles mesures spécifiques pour le patrimoine ksourien

Malgré les richesses patrimoniales diversifiées que recèle le pays, aucune loi ne s'est adaptée aux spécificités culturelles, sociologiques, naturelles ou climatiques des régions et sous-régions. Tout le patrimoine à travers le territoire national se traite de la même façon avec les mêmes lois, décrets ou arrêtés. De ce fait, les ksour comme les médinas, casbahs, villages et agglomérations traditionnelles, sont considérés comme patrimoine national et érigés en secteurs sauvegardés par la loi 98/04.

Cependant, les secteurs sauvegardés ont été créés suite à la loi dite de Malraux selon son principal initiateur le 4 août 1964, en France, afin d'élargir la zone à sauvegarder d'un monument à un site urbain, et de détourner les bulldozers, outils de destruction des quartiers anciens en faveur des nouvelles extensions. Les secteurs sauvegardés tendaient à prouver qu'il est possible de moderniser les villes médiévales sans les détruire, et de s'échapper à la

rénovation qui est recouverte de voile pudique de la table rase³⁵⁶. L'idée était donc de répondre aux attentes de l'homme du XX^{ème} siècle, avec ses exigences de confort, et son envie de se déplacer facilement. La question de la circulation automobile revenait constamment dans les interventions et s'est traduite par la dotation de tous les secteurs sauvegardés de parcs de stationnement ! La question qui se pose à l'échelle locale, les ksour se ressemblent-ils aux villes médiévales ? A leurs contextes socioculturels, économiques et écologiques ? Pouvons-nous calquer une loi sur un patrimoine très fragile et qui fait partie des écosystèmes vulnérables sans aucune modification ou adaptation ? Il semble que les réponses sont constatées sur le terrain. Ainsi, les secteurs sauvegardés tels qu'ils sont appliqués à l'échelle nationale, prévoient un périmètre de protection d'un rayon de 200 m comparativement à 500 m en France. Jugé très insuffisant pour la mise en valeur du périmètre de protection des ksour qui sont en relation étroite avec leurs palmeraies et le système d'irrigation (figure 7.1, figure 7.2).

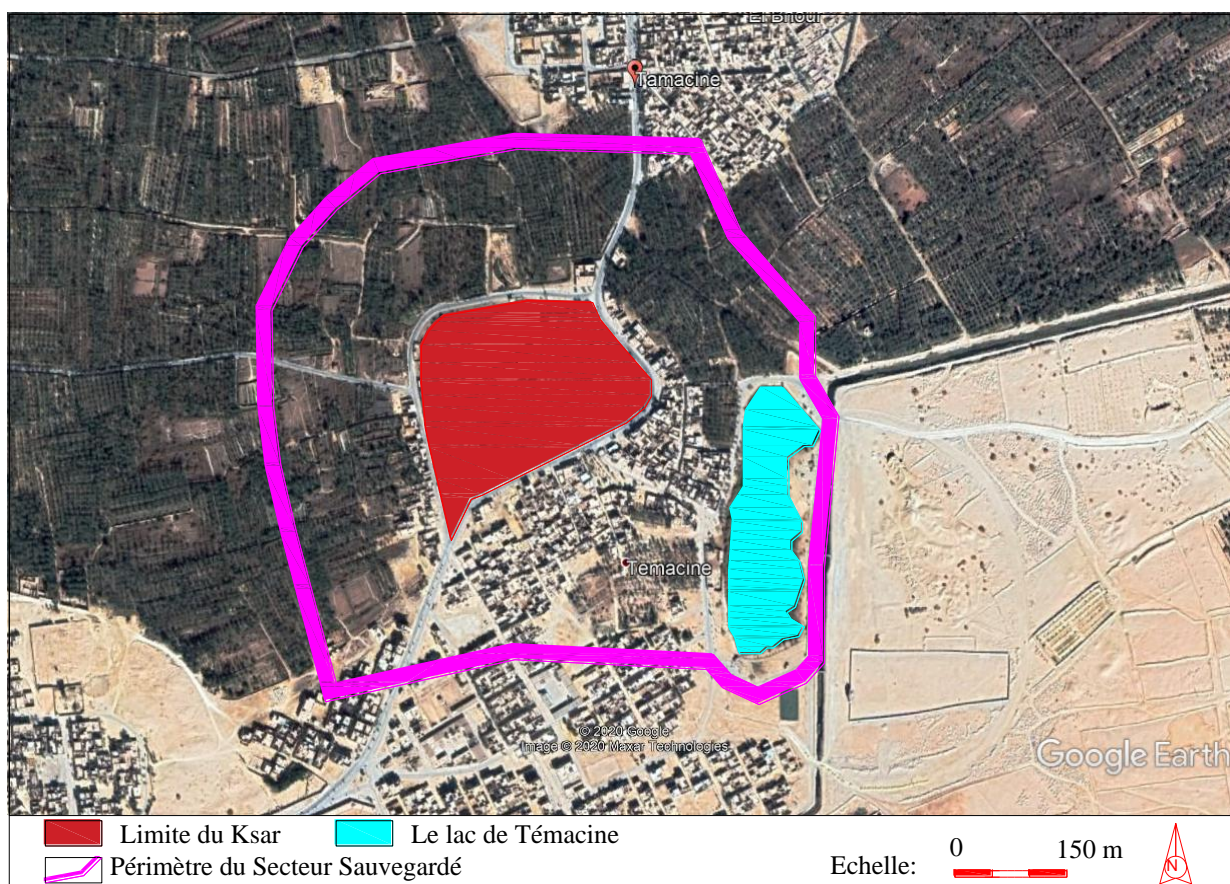
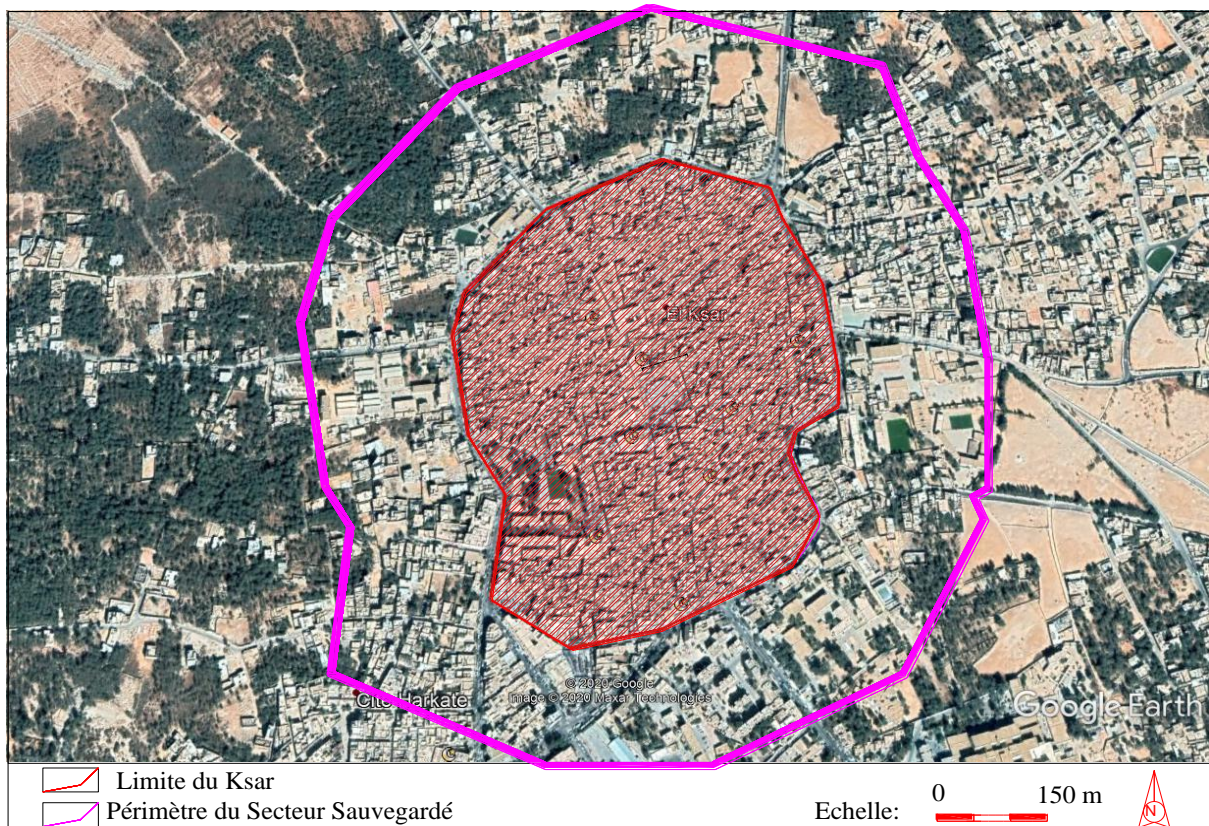
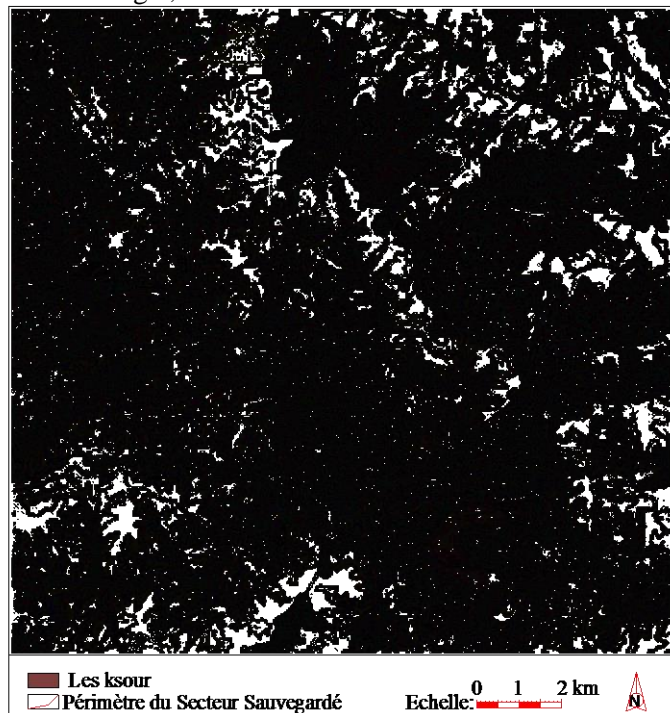


Figure 7.1. Périmètre du secteur sauvegardé du ksar de Témacine.
Source : DUC Ouargla, 2019.

³⁵⁶ Laurent. 2003. in Patin, V. 2012. Tourisme et patrimoine. Ed Imprim'vert. Paris, 207p.



La comparaison du secteur sauvegardé du M'zab et des secteurs sauvegardés à Ouargla, démontre que le premier a bénéficié d'un périmètre large et a considéré toute la vallée comme secteur sauvegardé en incluant les palmeraies, et l'environnement immédiat de la chaîne ksourienne (figure 7.3). A Ouargla, il n'est pris comme secteur sauvegardé que la limite du ksar avec un périmètre de protection de 200 m sans qu'il soit respecté. La dissociation du ksar de son écosystème avait des retombées néfastes sur l'ensemble patrimonial.



7-1-2- Surmonter les clivages entre patrimoine culturel et patrimoine naturel

La stratégie patrimoniale algérienne envers les ksour sahariens et particulièrement ceux de Ouargla, se caractérise par la désarticulation entre patrimoine bâti, naturel et immatériel. La rupture dans le système complexe du patrimoine ksourien et la marginalisation de ses éléments, a entraîné des pratiques qui ont accéléré sa dégradation. D'où l'interrogation se pose sur les retombées du classement des ksour, à travers leur dimension uniquement physique dans la liste du patrimoine national, sans prendre en considération la dimension naturelle, socioculturelle et économique. L'articulation du ksar et de la vie ksourienne à leur territoire a été toujours négligée, et sa protection n'a jamais été associée à son environnement (considéré comme patrimoine naturel indissociable du patrimoine culturel), alors que, l'un assure la survie de l'autre. A bien des égards, cette stratégie privée d'un dialogue entre patrimoine matériel et immatériel, a été couronnée de beaucoup d'échec car, elle a hypothéqué l'efficacité des stratégies de préservation pratiquées et les a réduit dans des interventions juste sur le cadre bâti.

De ce fait, l'élaboration d'une politique patrimoniale pour les ksour basée sur une synergie entre la protection du patrimoine naturel, culturel bâti et immatériel, qui se chevauchent se voit nécessaire. Une principale caractéristique d'une telle synergie réside dans l'intégration des études d'impact de l'un sur l'autre et sur l'ensemble.

Dans la législation algérienne, les palmeraies appartiennent au Ministère de l'Environnement, et donc sont protégées par une loi en tant que patrimoine phoenicicole productif, et n'est pas en tant qu'un patrimoine naturel lié étroitement à son écosystème. Le Ministère de la Culture ne l'a pas pris en considération dans l'inventaire du patrimoine culturel de la région et ne l'a pas inséré dans les périmètres des Secteurs Sauvegardés. Même le patrimoine immatériel de la vie socio culturelle, est protégé séparément sans aucune stratégie d'intégration qui doit se faire à travers un calendrier événementiel lié aux lieux.

Certains spécialistes ne cessent pas de décrire le palmier comme le dispensateur de la vie oasienne. A Ouargla, il était considéré comme «la mère du ouargli »³⁵⁷, car il lui donne nourriture, boisson, bois de construction et de chauffage, nourriture et litière pour le bétail, matériau de menuiserie et de verrerie. La palmeraie abritait l'extension de la vie ksourienne en dehors des murs du ksar, c'est pourquoi, cette dernière avec son mode d'irrigation en eaux a,

³⁵⁷ Senoussi, A. 1999. Gestion de l'espace saharien en Algérie: symbiose ou confrontation entre systèmes productifs en milieu agricole et pastoral? « Cas de la Région de Ouargla». Thèse de doctorat. Université le Mirail. Toulouse II.

depuis toujours, conservé avec le ksar la même importance. Elle dictait sa forme et orientait sa croissance par la sauvegarde des terrains agricoles et assurait la vie sociale, culturelle et particulièrement économique qui garantit une grande partie d'activités en assurant des revenus. Donc, la symbiose du ksar avec sa palmeraie produisait un territoire doté, dans le temps, d'une certaine stabilité, car les logiques oasiennes sont durables. Toutes les interventions sur le patrimoine qui ne prenaient pas en considération la palmeraie, ont échoué. C'est ainsi que les ksour s'écroulent sans aucun pouvoir d'arrêter ce processus, parce qu'on n'a pas compris qu'il s'agit d'un écosystème en interaction continue positive ou négative. La persistance de ce système, une fois préservé, constitue un atout et une réserve patrimoniale très importante, et peut être un attrait touristique nourrit par des us, des coutumes et des savoir-faire bien spécifiques à la région.

7-1-3- Regagner l'équilibre oasien; de la ville-oasis résiliente à la ville-oasis émergente

Dans le système oasien qui se caractérise par une forte interrelation entre ksar-palmeraie-eau, les tensions qui perturbent le premier impliquent directement perturbation pour le second, et finissent par « effet de rétroaction », qui mène tout le système vers cette perturbation. Aujourd'hui, l'étalement urbain dû au phénomène d'urbanisation devient une menace pour les écosystèmes à Ouargla. L'éclatement de l'habitat extramuros, le gonflement de la taille de la ville et l'accroissement du nombre de population impliquaient une augmentation de différents besoins, habitat, eau potable, évacuation des eaux usées, et ce, au détriment de la capacité de l'écosystème à répondre.

A Ouargla, l'eau résume toute la problématique d'une urbanisation inscrite dans un milieu vulnérable. L'extension urbaine s'est faite sans aucune qualité architecturale et au détriment des palmeraies et des terres agricoles. L'utilisation des motopompes a aggravé la situation, car les sociétés ne sont pas encore instruites à sa maîtrise et à son usage. Les collectivités locales ne cessent d'énumérer le nombre de collecteur et d'exutoire réalisé pour évacuer le surplus des eaux en dehors des agglomérations urbaines, ce qui a conduit à la surcharge des nappes phréatiques et à la remontée des eaux à la surface supérieure et a produit une véritable crise sanitaire. Par ailleurs, toutes les solutions étatiques pour résoudre ces problèmes, sont jugés techniques, une sorte de tâtonnement sans aucune stratégie. Il fallait plutôt éradiquer le problème à travers la délimitation de la taille de la ville et ou de faire émerger

d'autres villes-oasis afin de supporter le surplus de population. Cela, permettra même aux villes existantes de se régénérer sur elles-mêmes et se recycler de la façon qui leur permettra de reconquérir leur équilibre et de maintenir leur résilience. Il est préconisé dans ce cadre de revoir les instruments d'urbanisme et de les adapter aux régions sahariennes.

7-2- Revoir le processus de patrimonialisation, pour une nouvelle architecture de protection

Pour atteindre un degré optimal dans la gestion des biens culturels afin de les préserver, il faut revoir la politique, les enjeux et le processus de patrimonialisation tel qu'ils sont pratiqués en Algérie. L'étude du processus et son analyse ont prouvé le manque de plusieurs étapes qui mènent à la préservation du patrimoine. Ainsi, d'après le Schéma Directeur du Patrimoine Archéologique établi par le Ministère de la Culture, la patrimonialisation des biens culturels en Algérie se fait d'une façon très superficielle. Le processus tel qu'il est appliqué à l'échelle nationale par rapport à ce qui est reconnu à l'échelle mondiale, s'arrête dans l'étape de conservation. Devant l'incapacité de l'Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Sites et Monuments Historiques, entant que l'unique organisme chargé d'administrer le patrimoine, de préserver, de suivre et de gérer les biens culturels à travers le pays, et les difficultés enregistrées pour assurer les missions pour lesquelles elle a été créée, il est jugé impératif : « *La restructuration de l'Agence, et sa mise en conformité avec la nouvelle place qu'occupe le patrimoine dans la culture algérienne que la nouvelle loi traduit assez fidèlement* »³⁵⁸.

Cependant, bien que tout porte à croire que l'implication active de l'ensemble des acteurs (politiques, élus et sociétés civiles) soit évidente. Il n'en demeure pas moins que le «point faible» actuel dans la prise en charge efficace des centres historiques, est sans doute l'absence de pratique dans la concertation et la délimitation des responsabilités respectives. Ce qui a conduit à une prise de décisions précipitées qui, parfois, a provoqué l'atteinte irréversible des biens culturels.

Afin de mettre en valeur le patrimoine ksourien, le Ministère de la Culture doit, également, créer des labels bien propres à l'espace ksourien afin de valoriser toute sa richesse patrimoniale sur l'ensemble du territoire saharien, d'un patrimoine architectural bâti en terre à un autre en pierre, d'un système d'irrigation basé sur les foggara à un autre basé sur le système

³⁵⁸ Ouagueni, Y. 2003. L'État du Patrimoine - un Constat Mitigé. <https://www.icomos.org/risk/>

artésien,... A ce propos, le Ministère de la Culture doit réviser sa batterie législative en créant des instruments d'actions, qui visent particulièrement les ksour du Sud, avec des articles sur la protection de l'équilibre des écosystèmes oasiens, et faire doter les secteurs locaux de la culture d'un appareillage administratif adéquat. Déterminer les modes d'interventions sur ce patrimoine fragile tout en insistant sur les techniques de conservation de cette architecture et de sa diffusion³⁵⁹. Il faut également considérer l'espace ksourien comme un tout, et de se disposer d'une stratégie à différentes échelles permettant d'afficher les objectifs transversaux, loin des logiques verticales et sectorielles.

Plusieurs opérations d'intervention sur les biens culturels immobiliers (sites, monuments, ksour,..) ont été engagées dans le cadre de différents programmes du gouvernement, dont, un accent a été mis sur la dimension patrimoniale des ksour. Ces interventions devaient être encadrées par la mise en place d'un décret portant maîtrise d'œuvre sur les biens culturels immobiliers protégés³⁶⁰, et formation d'architectes qualifiés dans l'option de conservation du patrimoine, des monuments et sites historiques. Dans ce cas, toute l'importance sera orientée vers la phase « étude », qui doit être réglemantée par un cahier des charges types « patrimoine ksourien ».

7-2-1-Vers une réhabilitation intégrée

Toute opération de réhabilitation doit viser l'objectif d'une réhabilitation urbaine intégrée, qui met l'accent sur la cohésion sociale, la gouvernance, l'architecture traditionnelle, les matériaux de constructions locaux et les techniques ancestrales de construction, la durabilité et le respect de l'environnement. Une fois les ksour sont réhabilités, tout le système oasien sera régénéré, et les interrelations entre ses différents composants seront rétablies. La ville-oasis pourra donc reconquérir son dynamisme à l'échelle locale (de l'écosystème) et, se positionner dans la trame de la ville contemporaine. Tout d'abord, il faut en premier lieu réhabiliter les espaces bâtis à l'intérieur des ksour, que ce soit les maisons ou les équipements ou monuments. Il faut prendre en charge tout l'ensemble physique du ksar, « *l'amélioration de l'habitat [constitue] un des objectifs fondamentaux de la sauvegarde* »³⁶¹ des villes historiques. Cette prise en charge peut se faire par l'Etat en faisant intégrer les habitants, par une aide financière pour qu'ils s'occupent eux même de la réhabilitation de leurs maisons.

³⁵⁹ Schéma National du Patrimoine Archéologique.

³⁶⁰ Idem.

³⁶¹ La charte pour la sauvegarde des villes historiques, (art. 9). https://www.icomos.org/charters/towns_f.pdf

Mais, avant que la réhabilitation, soit une intervention urbaine sur un tissu dégradé, elle est tout d'abord un processus³⁶² qui doit être bien encadré non seulement par l'Etat représenté par le Ministère de la Culture, mais aussi par les autorités locales et tous les agents concernés de près ou de loin, afin de permettre un développement et une gestion optimale des lieux concernés. Les opérations de réhabilitation doivent être formulées selon des politiques de développement durable en adéquation avec les attentes et aspirations des sociétés locales. Il faudrait aussi intensifier les échanges des expériences internationales pour capitaliser leurs résultats, et de créer un corpus d'expérience utile et bénéfique pour les projets à venir.

7-2-2- La réhabilitation technique des ksour, une valorisation des matériaux de construction locaux

La réhabilitation de l'habitat traditionnel doit se différencier non seulement d'une sous-région à une autre ou, d'un pays à un autre, mais parfois d'un ksar à un autre, même, voisin. L'architecture ksourienne repose, essentiellement, sur les matériaux de construction disponibles sur le site, sable, roche... Parfois, la différence se fait au niveau de la couleur du sable (sa teneur en fer), donnant ainsi, des ksour en couleur rouge, d'autre ocre,...

La réussite de la réhabilitation repose principalement sur la compréhension des causes de vulnérabilités et risques qui ont conduit à la dégradation des biens culturels, non seulement au niveau socioéconomique mais également au niveau des techniques et matériaux de construction. Ici, la réhabilitation, dont il est question, est aussi technique, elle consiste à connaître de près le bâti, à détecter les pathologies, à comprendre les causes, pour proposer des remèdes adéquats. Dans ce contexte, un concept s'impose, c'est celui de la « résilience » qui désigne « *le degré à partir duquel un système arrive à se ressaisir et à s'auto organiser, générant des capacités comportementales et économiques* »³⁶³.

Conscients de l'importance du volet des matériaux de construction dans la réussite de toute opération de réhabilitation sur le bâti traditionnel, l'université de Ouargla « kasdi Merbah », et le laboratoire de valorisation des ressources naturelles en zones arides, la faculté des sciences, des technologies et des sciences de la matière, en collaboration avec le Centre National des Etudes et Recherches Intégrées du Bâtiment, des représentants de bureaux d'études et d'entreprises de construction, ont organisé plusieurs rencontres scientifiques entre

362 Casanova, X. in Réhamed. 2005. Méthode RehabiMed pour la réhabilitation de l'architecture traditionnelle méditerranéenne.

363 Walker, et al. 2004. Les morphologies vernaculaires sahariennes face aux effets du changement climatique : étude comparative entre la vallée du M'Zab et la région du Touat-Gourara.

chercheurs à l'échelle nationale et internationale sur l'utilisation des matériaux locaux, et leur mise en valeur dans la construction. Il était aussi proposé par les intervenants et les chercheurs scientifiques la création d'une association nationale pour la valorisation, la promotion et l'exploitation des matériaux locaux dans la construction, au regard de leur adaptation, résilience et résistance aux spécificités naturelles sahariennes. Les matériaux de construction locaux sont des matériaux naturels, propres, non polluants et respectueux de l'environnement et non énergivores, variant de la terre crue avec toutes ses formes (adobe, brique, bloc ou pisé), à la pierre à plâtre (gypse), ou pierre à chaux (calcaire) ou pierre à sable (rose du sable). A cela s'ajoute les moellons de pierre (de ramassage extraits d'une manière foraine), et les mortiers à base de terre ou de plâtre et chaux produits artisanalement. Dans le Bas-Sahara, à Oued Righ, le toub est le matériau de construction le plus répandu.

L'insertion des matériaux locaux dans des projets de construction depuis l'indépendance, incite à réviser notre manière d'intervenir sur le patrimoine ksourien à Ouargla. La réutilisation du pisé dans le projet de CNERIB en 1999, le BTS utilisé à Tamanrasset en 1994, à CNERIB en 1984 et 2007, et les quelques exemples de logement à usage d'habitation en pierre de ramassage réalisés avec le système constructif à base de maçonnerie porteuse chaînée à Médéa, Sud-Est d'Alger en 2007, (figure 7.4), démontre l'importance de ces matériaux biosourcés dans, non seulement, le domaine de la construction, mais aussi, écologique, et prouve l'intérêt de l'Etat accordé à cette industrie.



Figure 7.4. Logements à usage d'habitation en pierre de ramassage réalisés avec le système constructif à base de maçonnerie porteuse chaînée (Médéa, Sud-Est d'Alger, 2007)

Source : Benouali, H. 2015³⁶⁴.

³⁶⁴ Benouali, H. 2015. La réglementation technique Algérienne de construction avec les Matériaux locaux. Festival ArchiTerre. Ministère de la culture.

Cet intérêt remonte aux années 1970. Le recours aux matériaux locaux est d'intérêt stratégique pour le pays, il répond sur plusieurs enjeux à savoir l'enjeu économique, écologique, et celui du développement durable.

7-2-3- Des formations fondamentales encadrant le retour aux matériaux biosourcés

Le réemploi des matériaux locaux dans la réhabilitation des ksour doit être consolidé par des études et des recherches contextualisées, avec l'aménagement d'un cadre institutionnel ou opérationnel pour enclencher la dynamique de l'utilisation des matériaux locaux naturels ou biosourcés, et par une législation, des textes et des lois. Dans ce cadre, l'Algérie a établi une Règlementation Technique de la Construction (RTC) élaborée par un organe officiel et habilité (CNERIB, CGS), afin de prescrire des techniques minimales à assurer telles que la sécurité, la stabilité, l'hygiène, le confort et la préservation de l'environnement durant l'exécution et pendant le cycle de vie de l'ouvrage³⁶⁵.

A la wilaya de Ouargla, plusieurs recherches sur la fabrication de béton de sable ou briques à base de terre ont été élaborées, afin de créer un matériau de construction à base de matériaux locaux, écologiques et biosourcés qui assure une réhabilitation moins coûteuse et très efficace. Ces recherches, généralement ont mis en évidence les aspects qui ont un impact sur le besoin de rafraîchir l'intérieur de l'habitat ksourien, afin de recréer un confort thermique à l'intérieur des maisons, ainsi que le besoin d'un matériau plus résistant.

Mais cette thématique se voit un peu théorique et générale, car, on ne peut pas créer un matériau de construction commun entre plusieurs régions. Au Sahara, d'une région à une autre, les données climatiques changent (température, ensoleillement, chaleur, humidités, vents,...), les matériaux de constructions changent aussi (pierre, gypse, terre, sable,...), ce qui explique la richesse dans les cultures constructives d'un endroit à un autre, (l'architecture à Oued Souf et les matériaux de construction ne sont pas les mêmes qu'à Touggourt par exemple,...), l'état de dégradation du bâti aussi le démontre. Les pathologies auxquelles les ksour sont exposés et la réponse des matériaux de construction ne sont pas les même, faute de quoi, il existe des ksour qui résistent un peu mieux au temps que d'autres qui ont complètement disparu.

³⁶⁵ Benouali, H. 2015. La réglementation technique Algérienne de construction avec les Matériaux locaux. Festival ArchiTerre. Ministère de la culture.

De ce fait, une étude soigneusement menée doit se faire sur le patrimoine bâti physique et du site d'implantation avec toutes ses caractéristiques, afin de dégager les facteurs déterminants qui impactent le plus les matériaux de construction et les exposent à la dégradation. L'objectif, est de créer un matériau de construction local plus résistant, et propre à chaque région afin d'assurer une certaine durabilité pour les constructions.

La prise de conscience de l'importance de ce volet dans la préservation du patrimoine ksourien, a été matérialisée par une convention signée entre l'association « pour la culture et la réforme » du vieux ksar de Ouargla et la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DEFP), pour former des stagiaires en maçonnerie et fabrication des matériaux traditionnels. La formation est sanctionnée par l'obtention d'un certificat professionnel, et elle s'étalait sur 9 mois, et comportait un volet théorique important encadré par des universitaires et anciens maçons et, un volet pratique basé sur des sorties sur terrain. Cela, a permis aux stagiaires d'acquérir un savoir-faire traditionnel sur la maçonnerie traditionnelle et les anciennes techniques d'usage de matériaux locaux, de construction et de restauration des vieux bâtis, ainsi que les initier aux opérations de réhabilitation.

Cette opération a été inscrite dans le cadre du programme d'appui à la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel en Algérie, menée sous l'égide du Ministère de la Culture avec le concours de l'Union Européenne, qui consiste en la sélection de 18 associations actives dans le domaine à travers le pays, porteuses de projets relatifs à la protection du patrimoine matériel et immatériel algérien.

7-3- Insérer le patrimoine ksourien dans une approche économique dynamique

L'engouement pour la valorisation du patrimoine ksourien dans les pays voisins, est devenu une nécessité afin de répondre à la tendance du marché. C'est pourquoi, la conservation des biens culturels ne peut pas former un objectif en soi, mais plutôt un moyen pour leur mise en valeur qui garantira leur pérennité. Sans doute, cette valorisation, s'oriente vers une approche économique (ou financière), ce qui explique la volonté des différents territoires à l'échelle internationale de protéger leurs monuments historiques et biens culturels, non seulement afin d'affirmer leur identité, mais aussi d'en faire une ressource pour leur régénération pour un développement local, régional et national.

La faible valorisation économique du patrimoine ksourien à l'échelle nationale n'est pas étonnante, car, à l'égard de l'ensemble du patrimoine national malheureusement, le patrimoine ksourien échappe aux stratégies économiques du développement local, et semble absent du discours économique à l'échelle nationale. L'Etat est tombé dans l'erreur de momification de son patrimoine, car elle a privilégié la valeur d'existence du patrimoine sur ses valeurs d'usage. Le patrimoine, s'il est inventorié, classé et conservé c'est pour le prolonger sous forme de service et de le réutiliser. Cette situation qui accorde une importance à la conservation du patrimoine contre une utilisation stagnante est très peu soutenable à long terme, surtout à une période où les arbitrages budgétaires sont de plus en plus déficients. Il est difficile de continuer de verser d'importants budgets, publics comme privés, à la conservation du patrimoine si, en contre partie, il n'y aura pas de rendement.

Cependant, il existe une forte dimension économique du patrimoine ksourien de la région. De nos jours, la question des relations entre économie et patrimoine ksourien se pose avec pertinence surtout que les voisins (pays du M'zab) déploient un budget considérable chaque année à la restauration et à l'entretien du patrimoine, ce qui génère d'importants revenus et retombées économiques. On rentre alors dans la sphère de la rentabilité économique du patrimoine, lequel, doit être fonctionnel pour pouvoir tirer profit des revenus qu'il génère. Malgré que les motivations sont les mêmes, mais les moyens utilisés ne se ressemblent, malheureusement, pas, surtout financiers, tant au niveau national ou international, comme les actions menées par l'UNESCO en attestent. A l'échelle nationale, l'Etat ne cesse de financer que les opérations de conservation du patrimoine rentable, qui fait générer des recettes financières. Cela explique le financement régulier par le Ministère de la culture des interventions de préservation et de mise en valeur des ksour les plus demandés dans les circuits touristiques, et qui attirent un taux considérable de touristes étrangers et font générer des recettes en devise. Le cercle vicieux de l'état de vétusté du patrimoine ksourien de la région de Ouargla, ne le rend pas rentable, au contraire, il demande toujours des interventions urbaines de grandes ampleurs. Selon un rapport du groupe « Global Heritage Fund»³⁶⁶, qui classe 200 sites comme étant en danger, menacés ou au seuil de la disparition, indique que les pays en développement perdent plusieurs milliards de dollars de revenus (liés au tourisme et aux emplois) en négligeant leurs sites de patrimoine culturel. Donc, la

³⁶⁶ Un rapport du groupe « Global Heritage Fund », plus de 200 sites du patrimoine culturel mondial menaces de destruction, Par Sandra Besson.

réhabilitation du patrimoine en général répond à plusieurs enjeux, dont environnementaux, socioculturels et économiques. On ne rétablit pas un patrimoine sans usage, un patrimoine mort, inerte, mais plutôt un patrimoine vivant ayant plusieurs usages et contribue au développement local.

C'est dans cette thématique que doivent s'inscrire les opérations de réhabilitation qui doivent implicitement être suivies par une mise en valeur des ksour de Ouargla. Le patrimoine ksourien ne doit pas constituer uniquement une charge, mais aussi il peut être un vecteur de développement pour un territoire par sa valorisation touristique. Cela incitera la motivation des habitants, des collectivités locales et des institutions politiques à s'investir dans le patrimoine qui devient une source de revenus. La coordination entre ces différents acteurs qui tirent profit y compris les touristes va ainsi conduire à la valorisation et à la restauration de ce patrimoine. De ce fait, un équilibre se créera à travers la régénération d'un système qui se recycle d'une façon autonome, en faisant renaître l'écosystème, longtemps perdu et gracieusement recherché.

7-3-1- Le patrimoine oasien, une offre touristique authentique

Les exigences du développement durable d'avoir toujours des alternatifs pour faire face aux retournements du marché et de sa volatilité, recommandent la diversification des ressources économiques. L'Algérie, aujourd'hui, doit s'engager dans une diversification touristique pour développer un « tourisme quatre saisons ». Ses potentialités inestimables, naturelles et culturelles, lui permettent de conquérir d'autres filières à condition que ces potentialités soient dynamisées. Plusieurs travaux scientifiques ont montré la relation entre la diversification touristique et de l'activation des ressources territoriales.

Elle a tout, donc, pour être une destination touristique particulière, permettant de pratiquer plusieurs types de tourisme, et si le tourisme domestique est balnéaire, le tourisme international est saharien³⁶⁷. La stratégie touristique doit table sur l'arrière-plan, le Sahara, cette inscription de la démarche de relance du tourisme saharien, doit se faire dans une stratégie plus globale.

De ce fait, l'Etat a accordé à l'espace Sud algérien à l'instar de l'espace Nord, un effort d'investissement appréciable, à la faveur des différents plans de développement et des programmes spéciaux. Les axes stratégiques de cette démarche qui s'inscrit dans la durabilité,

³⁶⁷ Boukhelifa, S. 2018. Mémoires touristiques algériennes 1962-2018. Alger 2019.

reposent essentiellement sur la cohérence dans l'aménagement urbain de l'espace, en minimisant les déséquilibres territoriaux, et en offrant des possibilités égales de développement et de valorisation économique et socioculturelle, tout en préservant les écosystèmes et protégeant les espaces.

Majoritairement, ces investissements ont été financés par, le Fonds Spécial pour le Développement des Régions du Sud (FSDRS), qui est une caisse nationale de financement créée par l'Etat et arrêtée par la loi de finance pour l'année 1998 (art.85). Il reflète l'intérêt de l'Etat d'entreprendre une véritable politique de développement des espaces du Sud, le Sud-Est (Biskra, El Oued, Ouargla, Ghardaïa et Laghouat), le Sud-Ouest (Béchar, Adrar et Tindouf), et le Grand-Sud (Tamanrasset et Illizi). Le financement de FSDS est basé sur une ponction annuelle de 1% de la fiscalité pétrolière. En 2006, un nouveau décret exécutif n° 06-485 du 23 décembre 2006 fixe les nouvelles modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-089 dont son alimentation est passé à 2% des recettes des hydrocarbures.

Le tourisme saharien, une fois encadré, avec les tendances du marché touristique à l'échelle mondiale peut devenir une locomotive de la destination Algérie, et redonner naissance à une industrie touristique étendue et prospère. A condition qu'il soit durable (écotourisme), le tourisme saharien peut être à la fois culturel, cultuel, de randonnée, patrimonial, de sport, et thermal,... La loi N° 03-01 du 17 février 2003³⁶⁸ relative au développement durable du tourisme fait preuve. Cette loi avait pour objectifs de tracer les grandes lignes d'un développement touristique durable, basé principalement sur la préservation du patrimoine naturel, et culturel (patrimoine architectural, modes de vies,...) ainsi que leur valorisation, « *le développement des activités touristiques obéit aux règles et principes de protection des ressources naturelles et des potentialités culturelles et historiques, et ce à l'effet de sauvegarder leur originalité et de garantir la compétitivité et la durabilité de l'offre touristique* »³⁶⁹, et de là, émerge l'écotourisme.

Le séminaire d'Alger, dédié à l'écotourisme dans les zones désertiques³⁷⁰, était l'un des séminaires thématiques de l'Année Internationale de l'Ecotourisme, et affirme l'intérêt de l'Etat pour un développement durable et soutenable du tourisme au Sahara.

³⁶⁸ La loi N° 03-01 du 17 février 2003³⁶⁸ relative au développement durable du tourisme, article n° 5.

³⁶⁹ Séminaire Écotourisme & Développement durable - Alger - 17 mai 2012.

³⁷⁰ Idem.

7-3-2- Concilier patrimoine oasien et écotourisme par un optimum écotouristique

La logique économique actuelle autour du patrimoine dépasse très largement les stratégies économiques traditionnelles. Elle repose sur la production puis la consommation d'un bien, et implique son investissement optimal, dans une économie touristique rentable. Cette dernière repose sur l'innovation, la valorisation ainsi que la conservation sous ses différentes dimensions, spatiales et sociales, afin de faire connaître le système patrimonial local (architectural, artistique, naturel,..) et de favoriser l'attractivité du territoire.

La fragilité du patrimoine oasien réside dans les interdépendances entre les relations de l'écosystème qui le composent, ce qui implique le nécessaire équilibre entre une logique économique et une autre écologique et humaine.

Si le but est, ainsi, d'augmenter les flux touristiques et de jouer le rôle de levier de développement, c'est afin d'assurer et de générer des recettes permettant la conservation et l'animation des espaces ksourien. L'enjeu principal dans la problématique du patrimoine ksourien est de chercher une pluralité dans les valeurs et les interdépendances, ce qui incite de voir le patrimoine comme système tout en gardant l'équilibre positif entre valorisation et conservation afin de préserver durablement ce patrimoine ksourien.

De ce fait, l'équilibre optimal assuré par l'optimum écotourisme dans les relations entre les quatre dimensions (environnemental, socioculturel, patrimonial et économique) garantie de reconquérir l'équilibre de l'écosystème du patrimoine oasien. La stratégie de l'optimum écotourisme pour le patrimoine ksourien consiste à respecter les relations d'interdépendance des valeurs d'existence et des valeurs d'usage des écosystèmes du patrimoine oasien (tableau 7.1).

La comparaison entre le système de l'optimum écotourisme tel qu'il est démontré et schématisé par Lozatto Giotart J P, et le système du patrimoine oasien montre une très grande correspondance entre les deux systèmes. Les deux reposent sur les dimensions, environnementale, économique, socioculturelle et patrimoniale ainsi que les relations d'interdépendance qui ont la capacité de retrouver l'équilibre et se régénérer en cas de déformation, (figure 7.5, figure 7.6).

Tableau 7.1. Objectifs et orientations stratégiques pour un optimum écotouristique à Ouargla

Objectifs	Orientations stratégiques
<p>Environnementaux : mesurer, minimiser et neutraliser les effets du tourisme sur l'environnement.</p>	<p>1.1. Evaluation et suivi continu des différentes pressions sur l'environnement et impacts sur les écosystèmes fragiles de la région et leur optimale capacité de charge.</p> <p>1.2. Encourager l'emploi et l'exploitation des ressources adéquates et des technologies propres non polluantes (l'intégration de l'utilisation efficace des ressources, des technologies propres, de la gestion environnementale et des programmes d'éco-labellisation dans les produits, services et équipements de tourisme).</p> <p>1.3. Veiller à une gestion optimale des ressources environnementales, tout en adoptant des programmes d'éco-labellisation dans les produits, services et équipements de tourisme.</p> <p>1.4. Identifier, délimiter, protéger et rétablir les écosystèmes vulnérables et dégradés du Bas Sahara.</p>
<p>2. Progrès social / égalité / inclusion : Assurer les droits sociaux de la population locale, le travail décent des opportunités égales dans l'accès aux ressources de bases.</p>	<p>2.1 Encourager et soutenir la création de petites entreprises locales.</p> <p>2.2. Favoriser les emplois décents pour la population locale (principalement celle qui habite les ksour), tout en intégrant la femme dans les métiers d'art.</p> <p>2.3. Programmer des formations pédagogiques dans le domaine du tourisme et la préservation du patrimoine, encadrées par des universitaires et des gens ayant des savoir-faire particuliers afin de les transmettre pour les gens qui travaillent déjà dans les deux domaines ou pour les futures générations.</p> <p>2.4. Favoriser la coopération verticale et horizontale, infrarégionale, et internationale.</p>
<p>3. Economie et développement local: Créer un développement local pour la population locale, basé sur des services et des produits traditionnels innovés dans un équilibre économique dans les destinations touristiques et les territoires.</p>	<p>3.1 Encourager la création, l'innovation, la diversification des produits et des services du tourisme.</p> <p>3.2 Orienter les investisseurs vers des activités écologiques, locales et écotouristiques.</p> <p>3.3 Encadrer la reprise des activités artisanales et agricoles notamment le travail dans les palmeraies à l'échelle des ksour en favorisant leur synergie avec le secteur économique.</p>
<p>4. Patrimoine et bien culturel : protéger et valoriser le patrimoine et les biens culturels.</p>	<p>4.1 Inventorier protéger et valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel de la région.</p> <p>4.2 Disséminer des outils et des procédures et des indicateurs pour contrôler et gérer les impacts du tourisme sur la culture de la population locale.</p> <p>4.3 Sensibiliser, éduquer la population locale et les touristes vers des comportements responsables et durables («éco-citoyen, éco-touriste»).</p>
<p>5. Gouvernance partagée : Impliquer la population locale dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques appliquées par le secteur du tourisme sur le patrimoine culturel local.</p>	<p>5.1. Adopter et respecter l'application et la conformité avec les protocoles de la Convention de Barcelone et d'autres initiatives et mécanismes politiques régionaux, et approches nationales.</p> <p>5.2 Etablir la coopération entre toutes les institutions locales, régionales, nationales, professionnels du tourisme et patrimoine.</p> <p>5.3 Promouvoir une gestion optimale des différentes activités pratiquées aux moyens d'outils de bonne gouvernance.</p>

Source : D'après le rapport du plan bleu, Bouchemal, M. 2021.

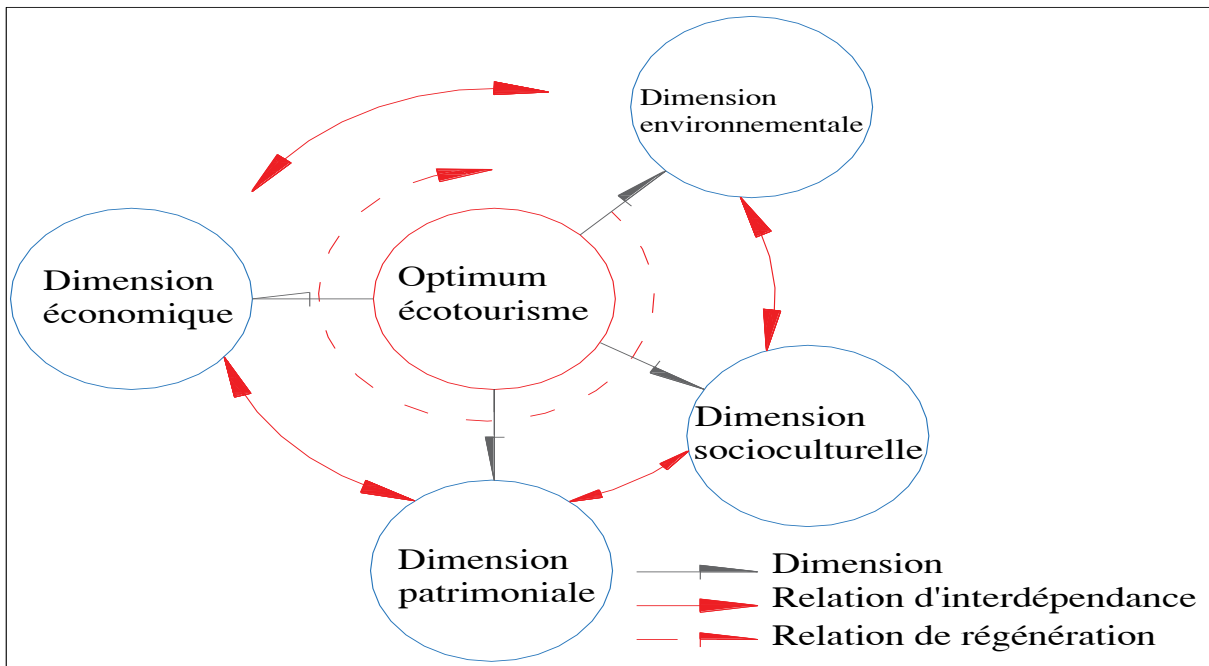


Figure 7.5. Ecosystème de l'optimum écotourisme.

Source : Bouchemal, M. 2021.

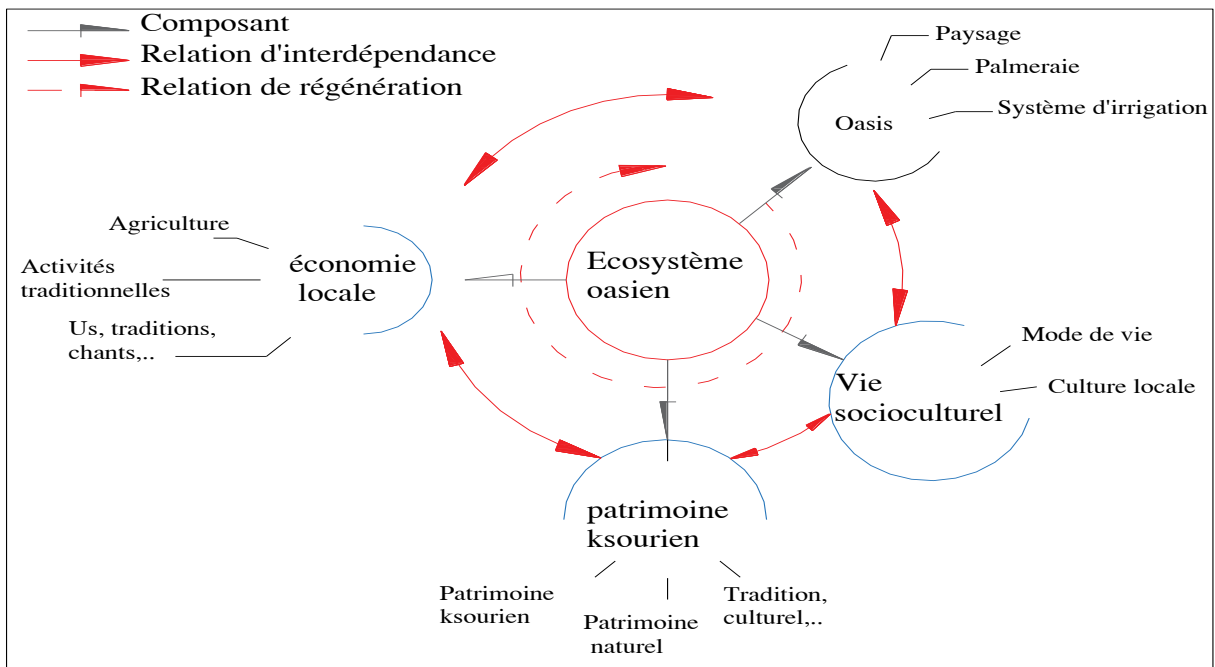


Figure 7.6. Ecosystème du patrimoine oasien.

Source : Bouchemal, M. 2021.

L'adoption d'une industrie touristique durable et respectant les écosystèmes patrimoniaux fragiles de la région pallie assez facilement les différentes carences (institutionnelles, juridiques, techniques et financières) des systèmes nationaux de protection

et de sauvegarde. Elle génère des ressources budgétaires importantes, grâce à la rentabilité des investissements et à la valorisation économique des biens, ainsi que la gestion régulière des activités touristiques. Le seul problème qui peut se poser c'est celui de la confrontation de cette valorisation touristique à des contraintes d'impact économiques et sociales très fortes sur les milieux. Dès lors, sa gestion implique la mise en place de dispositifs spécifiques (techniques, humains, financiers, juridiques).

Des instructions préconisées par l'Office Mondial du Tourisme (OMT), pour le développement de l'industrie touristique au Sahara, à travers les différentes chartes élaborées, sont basées sur la conciliation entre, d'une part, l'exploitation des ressources naturelles et culturelles dans une vision de développement socioéconomique et, d'autre part, sur la gestion durable des écosystèmes et du patrimoine culturel.

Cela implique de veiller sur l'équilibre entre les besoins de rentabilité des opérateurs touristiques étatiques ou privés et, le souci de préserver ces ressources culturelles et naturelles sahariennes de toutes formes d'agression irrémédiable. Pour répondre à cette problématique, l'idée d'une gestion touristique des biens culturels et naturels émerge, mais compte tenu de la fragilité des potentialités de la région au niveau socioculturel, économique, environnemental et écologique et de l'imbrication entre ces différents niveaux. On parle plutôt d'une gestion optimale écotouristique du patrimoine que d'une gestion touristique.

7-3-3- Un optimum écotourisme pour un équilibre patrimonial optimal

L'analyse de la situation dans laquelle se trouve le patrimoine ksourien de la région de Ouargla, a démontré la nécessité de ramener des corrections et de créer des modalités de retours à un équilibre optimal entre la valeur d'existence du patrimoine ksourien et sa valeur d'usage (figure 7.7). Dans ce cas, il faut que toutes les parties prenantes à la valorisation du patrimoine soient entrées en synergie et fixent les quantités de patrimoine conservé et des services patrimoniaux effectivement produits et utilisés pour ne pas tomber dans l'abus patrimonial. Ce dernier peut inscrire le patrimoine dans des circuits économiques moins rentables que les coûts dépensés pour la conservation ou dans la surexploitation du patrimoine qui dépasse sa capacité de charge.

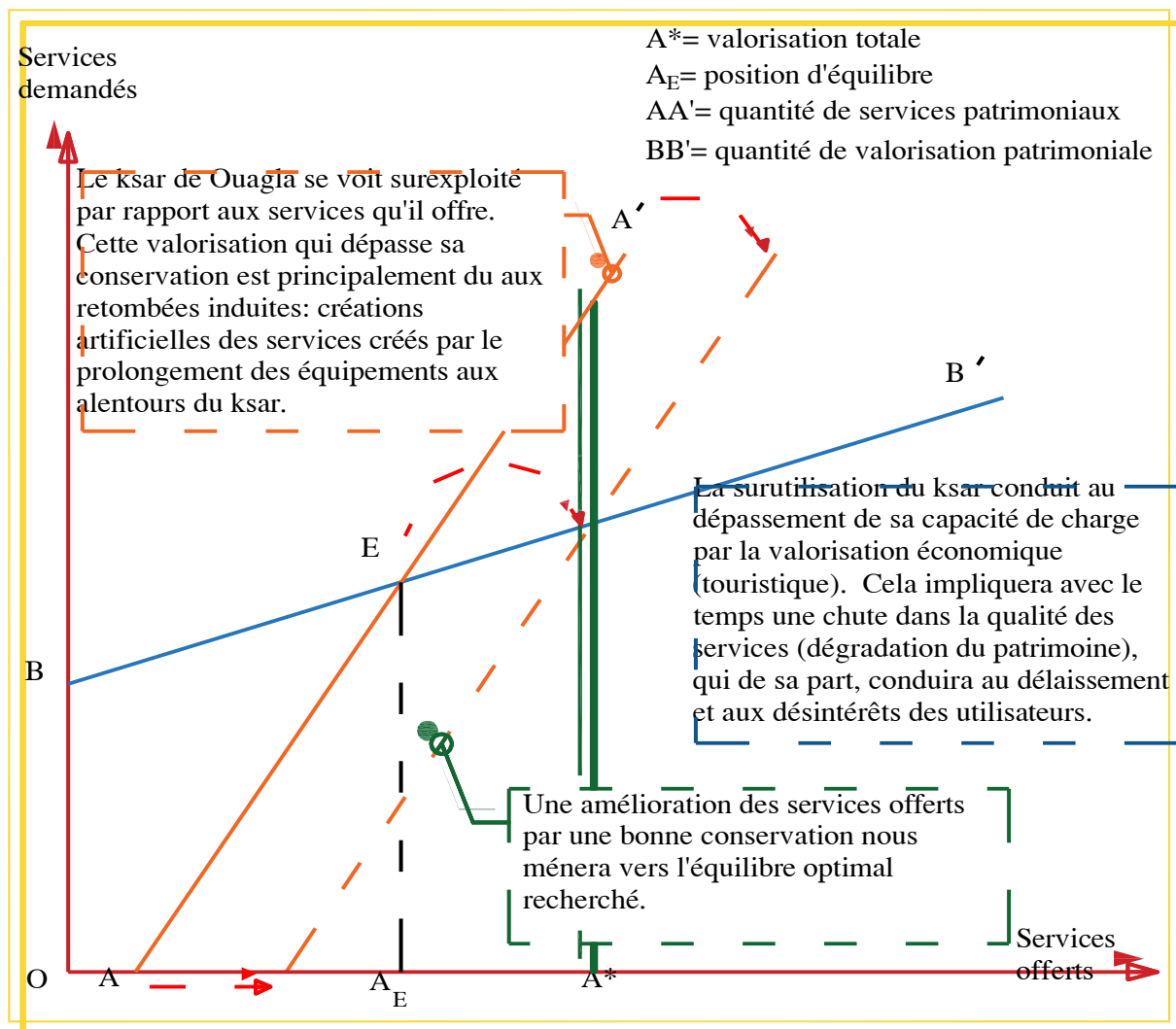


Figure 7.7. Valorisation et conservation du patrimoine, un équilibre pour la durabilité.

Source : Bouchemal, M. 2021.

Tout d'abord, il faut assurer un degré de conservation satisfaisant pour le patrimoine ksourien afin d'augmenter sa valeur d'existence en commençant d'abord par les situations d'urgence (le cas du ksar de Mestaoua et celui de Témacine. A travers la réhabilitation, tout d'abord, des principaux monuments qui persistent et qui demandent des interventions d'urgence pour freiner leur dégradation et éviter leur destruction. Car, généralement, ni la population ni l'Etat ne s'intéressent à un patrimoine dont sa valeur d'existence est négligeable (figure 7.8).

L'amélioration de l'état du cadre bâti va accroître sa valeur d'existence (à partir du point A'' sur le schéma), ce qui incitera la population locale à s'intéresser à son patrimoine, et les investisseurs locaux à le valoriser économiquement.

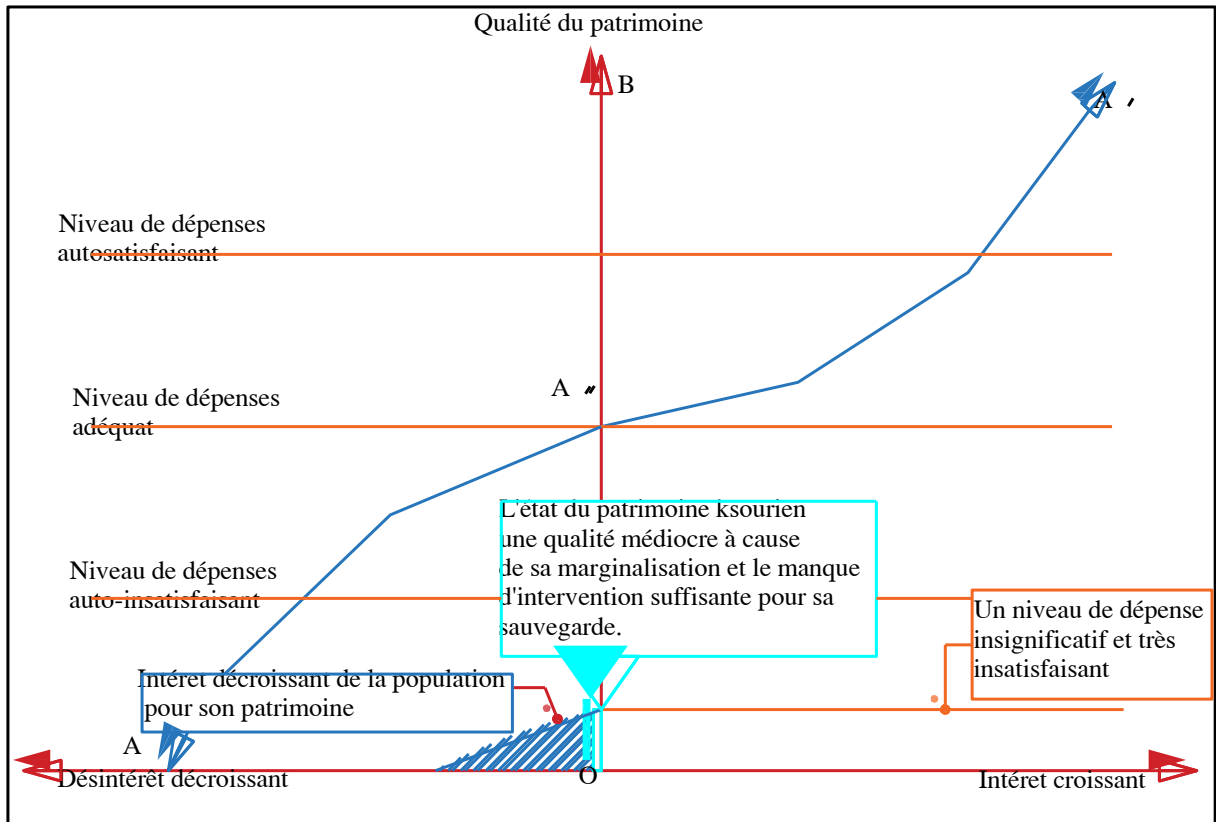


Figure 7.8. Relation entre qualité du patrimoine et intérêt de la société.

Source : Bouchemal, M. 2021.

L'enjeu réside dans la garantie d'un seuil minimal de conservation de l'ensemble du patrimoine ksourien de la région de Ouargla qui déclenchera un souci d'intérêt de la population à son patrimoine, et l'incitera à porter un regard positif à ce dernier (B>A''). Cette situation favorisera des efforts d'investissement qui tendent à relever la qualité du patrimoine et instaurer même une qualité plus meilleure avec le temps. Plusieurs moyens permettent le déclenchement d'une protection croissante des biens patrimoniaux. Tout d'abord, il faut intervenir sur les monuments des ksour par priorité selon l'état d'urgence dans le quel se trouve le monument, puis il faut renforcer des dispositifs publics ou privés qui génèrent des recettes sous forme d'incitation fiscales, le développement des métiers d'art et d'artisanat,...

Puis, veiller à relever l'attention de la société envers son patrimoine même s'il est en mauvais état par des campagnes d'information, de formation, des journées d'études et des portes ouvertes, avec signalisation, et mise en scène,.... Dans un second temps, il s'agit de diversifier l'offre et assurer une gestion optimale à travers des programmes écotouristiques authentiques, diversifiés et originaux. « *L'effectivité de la valorisation du patrimoine réside dans la capacité*

de ce champ de force à produire les conditions de sa propre continuité »³⁷¹. Greffe X, propose dans ce cas, quatre stratégies élémentaires qui peuvent bien évidemment être associées. Pour chacune d'entre elle, correspond des politiques particulières comme suit :

Tableau 7.2. Politiques du patrimoine pour créer des modalités de retour à l'équilibre optimal du patrimoine ksourien

Principe	Outils
Education	Politiques éducatives, documentation
Information-diffusion	Journées, portes ouvertes, flexibilité financière, flexibilité des services rendus.
Trésors nationaux	Conservation particulière d'un patrimoine oasisien (ksour, palmeraie, culture,...) d'intérêt national.
Conservation-innovation	Mesures juridiques spécifique aux ksour et incitations financières, appui aux capacités de gestion et à l'innovation patrimoniale dans la valorisation économique locale.

Source : D'après Greffe, X. 2013. Bouchemal, M. 2021.

La valorisation permettra l'accessibilité aux richesses du patrimoine culturel, à un large public. Cette mise en valeur repose notamment sur l'accueil, l'encadrement et l'animation réalisée par les divers agents du secteur. Cette valorisation se traduit également par l'organisation d'événements en lien avec le patrimoine, mais aussi par le développement de l'éducation artistique et culturelle (figure 7.9).

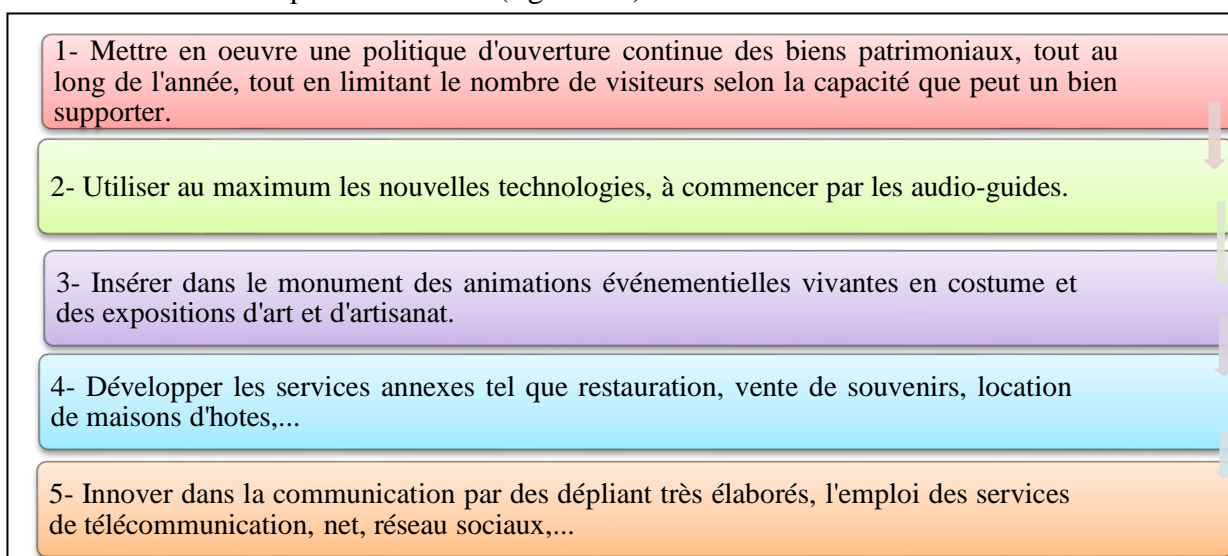


Figure 7.9. Principales étapes de valorisation du patrimoine.

Source : D'après Greffe X, 2018. Bouchemal, M. 2021.

³⁷¹ Idir, M-S. 2013. Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie : cas des régions de Béjaia en Kabylie et Djanet dans le Tassili n'Ajjer. Thèse de Doctorat. Economies and nances. Université de Grenoble. 374 p.

7-3-4- La rediffusion des activités économiques d'antan: une valorisation locale

Si une forte relation entre « finance, ville et durabilité » du patrimoine oasien se démontre, la nécessité d'une dynamisation économique locale doit s'installer à travers la valorisation de toutes les activités économiques et commerciales d'antan, inspirées des faits culturels de la vie sociale. Dans ce cadre, la réflexion développée doit s'inscrire dans une perspective historique et touche aussi bien les aspects quantitatifs que qualitatif (les symboles, les motifs, les couleurs,...).

Cette revalorisation doit se faire, en premier lieu, à travers la réévaluation des systèmes productifs locaux basés sur des activités génératrices de revenus (A.G.R), et en second lieu, sur un bon marketing. Bien évidemment, de nouveaux emplois vont être créés, et des emplois anciens vont être réactivés. L'artisanat comme premier produit culturel, peut constituer le talent d'Achille dans la vision de valorisation locale économique.

La régénération de l'artisanat traditionnel, permet de préserver et de faire revivre le ksar avec son passé par les ruelles commerciales animées qui exposent des produits locaux faits à la main. L'artisanat à Ghardaïa et sa façon de commercialisation nous fait sentir qu'on n'a pas traversé des lieux mais plutôt des temps. De sa part, la restauration et l'art culinaire sont un autre domaine très original, ancien et nouveau au même temps. Outre, une redynamisation économique locale doit être mesurée à travers sa performance économique qui contribue à la préservation du caractère patrimonial de l'écosystème oasien. Beaucoup d'action dans ce sens ont été financées par l'Etat, seulement il faut accompagner ce financement par un plan de relance économique pour et par les habitants afin d'assurer leur réussite et leur pérennité dans le temps.

7-3-5- La créativité et l'innovation pour accompagner le développement local

L'innovation et la créativité culturelle sont essentielles pour la compétitivité, et la diversification des activités économiques ksouriennes afin de créer de nouveaux modèles d'entreprises pour un développement local soutenable. L'objectif de ces projets qui participent à la préservation du patrimoine, immatériel et matériel à la fois, vise à diversifier les ressources attractives pour promouvoir un tourisme rentable qui peut générer des revenus complémentaires. Son caractère innovant réside dans l'adoption d'une approche globale durable qui concilie modernité et tradition.

Toutes les maisons réhabilitées et les équipements peuvent être réexploités afin de servir à un projet d'investissement touristique par les habitants; les maisons réhabilitées peuvent être adaptées pour servir d'espace hôtelier, musée, espace d'exposition, restaurant. De tels projets, vont exercer des pouvoirs d'attraction sur la population locale pour créer de petites entreprises « ... *En décembre 2011, la ville de Taghit a vu sa population augmenter de 30% et Béchar accueilli plus de 35000 touristes ; De plus, grâce à la création d'activités alternatives de génération de revenus, le projet a contribué à lutter contre la délinquance et la criminalité dans la région* » (PNUD, UNESCO, 2013)³⁷².

7-3-6- Le « Genius loci», ou quant souffle l'esprit du lieu

Un des critères les plus importants à prendre en considération dans toutes les politiques locales patrimoniales à Ouargla, est la reconquête du « *Genius loci* » ou le génie du lieu ou l'esprit des ksour d'antan qui sont distingués par un caractère qui les marque. Depuis l'antiquité d'ailleurs, le Genius loci, est considéré comme le cachet singulier des groupements humains à des échelles locales, ou tout événement, tout acte, toute vie ou tout moment sont liés à un lieu, c'est l'espace vécu.

Le Génie loci, peut conduire les ksour à afficher leurs singularités afin de se positionner dans le jeu de compétition symbolique, à l'échelle nationale et internationale. Il est considéré comme le principal moteur de l'attractivité touristique surtout dans les régions désertiques. La demande touristique est assoiffée de tout ce qui est authentique, naturel et originel, « *le tourisme moderne démontre que la connaissance de lieux divers est un des intérêts majeurs de l'homme, bien que cette valeur tende à se perdre aujourd'hui* » (PNUD, UNESCO, 2013)³⁷³. La visite d'un lieu conservé et mort, qui n'abrite aucune activité, vidé de son esprit, de son âme et de sa vitalité, ne peut pas durer, ce qui va lui inscrire dans un cercle vicieux d'abandon et de dégradation. La globalisation a fait croire que l'homme moderne est libéré d'une dépendance directe des lieux.

Selon Marc Cote, (2012) : « *Le ksar est un groupement d'habitat, une forme construite. Mais c'est aussi un ensemble social, une population, qui a son histoire et ses composantes* »³⁷⁴. Tous les ksour qui parsèment la région de Ouargla, mettent en scène une

³⁷² PNUD, UNESCO, 2013.

³⁷³ Idem.

³⁷⁴ Cote, M. 2012. Signatures sahariennes, terroirs et territoires vus du ciel », Ed Presse universitaire de Provence, Aix-Marseille.

structure urbaine traditionnelle avec une morphologie particulière associée à une structure spatio-sensorielle, qui fait de ces structures des lieux autant de mémoire que d'histoire. Aujourd'hui, même si les nouvelles extensions se sont faites sans aucune référence à cet habitat traditionnel, cela ne fait que confirmer aux ksour un rôle de symbole d'un mode de vie antérieur qui exerce, dans la majorité des cas, un effet sur les populations, même s'ils sont déclarées vétustes, ou en état de ruine.

L'histoire et le passé dessinent en quelques sortes les traits du présent et du futur. Le problème qui se pose d'une façon générale, est que la plus grande partie du passé tombe dans l'oubli, les ksour aujourd'hui sont des structures mortes, désertées, même habitées, ils sont dépourvus d'une ambiance conviviale qui donne une âme à leurs tissus.

Mais, heureusement que, cette destruction de la trace mémorielle même si elle fait tomber l'histoire dans l'oubli, le réveil de cette mémoire peut se faire, « *les échos de la mémoire peuvent être réveillés à un moment donné en allumant tout le théâtre d'une vie passée* »³⁷⁵. A cet effet, l'oubli n'est pas éternel, mais il est plutôt momentané et, à un instant, les souvenirs peuvent se réveiller, quand on peut, par la remémoration. C'est un enracinement du passé dans le présent « *par un processus continu de sédimentation des traces* »³⁷⁶. La revitalisation des lieux peut se faire si on réveille la mémoire collective des habitants.

A la réhabilitation physique des ksour de la région de Ouargla, il faut ajouter une dose de vitalité de ces lieux, qui ont besoin d'étincelles qui portent des significations légendaires, et donnent de la chaleur, de l'odeur, et de l'âme aux expériences urbaines. En fait, l'échec des opérations de conservation des différents ksour de la région n'est pas du seulement à la construction/destruction de leurs tissus urbains, mais plutôt une disparition lente mais sûre des ambiances et des mémoires de ces quartiers.

Pour cela, préserver les ksour de Ouargla nécessite l'association de deux types d'intervention, urbaine et culturelle. Les ksour abritent une vie culturelle riche en signes tels les modes de vie, les habitudes, les us, les traditions, le langage, les tenues vestimentaires, les pratiques sociales, l'histoire et la mémoire collective. Ainsi, leur revitalisation ne se fait qu'à travers la réinsertion de ces signes afin de faire souffler l'esprit des lieux dans toute tentative de préservation de ce patrimoine.

³⁷⁵ Baudelaire. 1860. in Articles et publications. 2012. Héritage sensoriel et patrimoine, 2ème congrès international des ambiances. Montreal.

³⁷⁶ Idem.

Dans cette même thématique, il paraît important de rechercher « *les trésors nationaux vivants* »³⁷⁷, cette expression qui est d'origine japonaise populaire, désigne les personnes certifiées conservatrices de biens culturels immatériels importants. Ce sont des personnes qui possèdent un haut niveau de connaissance et de savoir-faire dans un domaine spécifique. Elles doivent être désignées dans les mesures de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de la région, afin de pouvoir continuer de développer leur talent pour les transmettre aux générations futures. Elles sont donc intimement liées au patrimoine culturel immatériel par une volonté de conservation. C'est dans cette thématique que la préservation du patrimoine immatériel de la région doit s'inscrire pour reconquérir un esprit qui risque de se perdre à jamais. La protection et la valorisation de ces gens permettront la sauvegarde de ce bien immatériel ainsi que sa transmission aux générations futures.

Les savoir-faire peuvent englober les folklores, la danse, les chants, les poèmes, les contes (les narrateurs), l'histoire de la région, les techniques de constructions.... Au niveau de la rentabilité économique, il présente un atout majeur dans l'industrie économique locale: il stimule la production d'espaces emblématiques et va de pair avec l'invention d'un cachet propre à la région.

7-3-7- La contribution monétaire des ksour, un autofinancement

L'espace oasien entant qu'écosystème, s'autofinance pour se réconcilier, se préserver et se développer. Un petit geste de contribution monétaire de ce dernier peut couvrir et assurer le financement de l'entretien de ses structures à moyen et long terme. Cette contribution monétaire se fait en rendant l'accès aux ksour payant, ainsi que l'accès aux différents monuments et bâtiments de valeurs, réhabilités, surtout que, ces derniers, jouent un rôle symbolique très important dans les circuits religieux liés aux ziara, pèlerinage et zaouïa.

L'idée de faire payé un montant minimal aux visiteurs comme une source nécessaire de financement, doit alimenter un fond pour la conservation, la préservation, l'entretien et un développement bien géré, qui profite directement au site élargi et aux habitants, dont très peu bénéficient de ce patrimoine. La palmeraie, joue aussi un rôle important dans la promotion du tourisme et dans la contribution monétaire. Chaque objet patrimonial va bénéficier de revenus qu'il génère pour son entretien et sa réhabilitation et, par conséquence sa régénération.

³⁷⁷ Patin, V. 2012. Tourisme et patrimoine. Ed Imprim'vert. Paris, 207p.

La création d'un fond de développement et de conservation alimenté par les entrées permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives d'activités commerciales, économiques et culturelles créées et gérées par la population locale. Cela peut s'étendre jusqu'à l'intégration de la palmeraie dans cet investissement, en créant des circuits baignant dans un microclimat confortable et profitant de la faune et la flore qu'elle renferme, à travers l'aménagement des khaimas pour animer des soirées,... L'insertion de l'espace oasien dans des tournages de film tel le cas à Ghardaïa, augmenterait le degré d'animation de ces espaces et aurait des retombées sur leur préservation, tout en permettant son exposition et sa communication à l'échelle nationale, voire même internationale.

La contribution monétaire du bien commence d'abord par la construction d'un guichet d'accueil au niveau des portes des ksour (généralement il y a deux portes principales, celles qui donne sur l'extension de la ville et l'autre sur la palmeraie). Et comme partout dans le monde, l'accès se fait par l'achat d'un ticket dont la qualité graphique de ce dernier est importante et symbolique car, le ticket incitera le visiteur à le garder comme souvenir, tout en vaillant à la préservation du site patrimonial et de la fragilité des écosystèmes et des modes de vies de la population accueillante.

7-3-8- Des pôles économiques touristiques du patrimoine ; enjeux et perspectives

Les pôles d'économie du patrimoine sont des projets de développement durable qui s'appuient sur le patrimoine culturel d'une région ou d'une zone caractéristique, afin de valoriser ses potentialités culturelles, dans la perspective d'un développement économique local³⁷⁸. Cette politique vise à dépasser la simple mise en valeur touristique du patrimoine pour s'adapter aux mutations des nouvelles pratiques touristiques, c'est-à-dire produire un tourisme intégré à l'activité économique locale. Il s'agit plutôt de construire un projet économique en cohérence avec l'identité locale et les exigences de la population afin de créer un « environnement économique culturel actif » rendant le territoire plus attractif pour les entreprises, les porteurs de projets et les résidents potentiels.

Dans la nouvelle configuration politique et stratégique, et en termes d'aménagement inscrit dans le contexte historique de la région, la protection et la valorisation du patrimoine

³⁷⁸ Le PEP est un projet de territoire, ça peut être une entité géographique ou historique reconnue, une zone d'échange ou d'activité économique, un territoire matérialisé par une structure de gestion intercommunale. La structure de sa démarche est basée sur le patrimoine, entendu dans un sens large : patrimoine monumental classique, le patrimoine rural vernaculaire ou industriel, le paysage et l'ensemble des richesses environnementales, une identité de type ethnographique, des savoir-faire, des traditions, des matériaux.

culturel local passent par une adaptation des valeurs culturelles, économiques et sociales au contexte authentique du lieu. L'ensemble doit être visé dans une perspective de développement économique qui garantit la préservation de l'identité culturelle et de la cohésion sociale. L'Etat dans le Schéma Nationale d'Aménagement du Territoire propose 18 pôles d'économie du patrimoine culturel (PEP)³⁷⁹, dans la région du pays de Ouargla, ces pôles économiques du patrimoine s'établissent autour Oued Mya, et de Oued Righ. La procédure de la création d'un pôle d'économie du patrimoine exige :

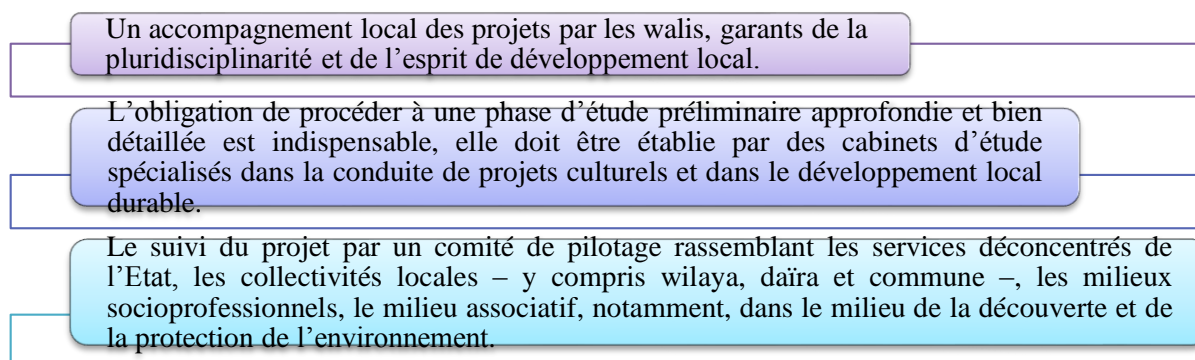


Figure 7.10. Procédure et stratégie de création de PEP.

Source : SDZAH, 2003.

Le Pôle Economique du Patrimoine s'organise autour du principe d'une intercommunalité pouvant prendre la forme d'une association, impliquant les communes, d'un syndicat intercommunal, communauté de communes, dont les objectifs sont cités dans le tableau suivant :

Tableau 7.3 Principaux objectifs du PEP

Objectifs :	
1	Valoriser les potentialités culturelles de la région ou de la zone à développer, dans une stratégie générale de mise en valeur,
2	Proposer des schémas de mise en valeur touristique adaptés aux qualités historiques, socioculturelles, artistiques et esthétiques des lieux, environnementale et écologique.
3	Inscrire ces régions ou zones caractéristiques dans une offre territoriale d'écotourisme adaptée aux caractéristiques culturelles.

Source : Bouchemal, M. 2021.

7-4- La gestion écotouristique du patrimoine ksourien, un équilibre optimal entre protection et valorisation

Un plan de gestion touristique du patrimoine ksourien constituera un véritable projet, basé sur une stratégie de contrôle et de mise en valeur dans une vision de durabilité. Ce plan

³⁷⁹ Ministère de la Culture. 2003. *Schéma Directeur des Zones Archéologiques et Historiques*.

de gestion permet de construire une méthodologie de travail et de concertation entre l'Etat et les gestionnaires des sites. Il se base sur l'établissement, au fur et à mesure, des états des lieux de l'existant qui met en évidence les points forts et les points faibles en termes de réglementation et de gestion, tout en assurant des sources budgétaires nécessaires à la préservation. Ce plan de gestion constituera donc, le cadre stratégique opérationnel sur le terrain proposant, à court, moyen et long terme un plan pluriannuel d'actions pour la protection, la restauration et la mise en valeur du patrimoine ksourien de la région. Il comprend un volet sur:



Figure 7.11. Principaux objectifs d'un plan de gestion du patrimoine ksourien de la région.

Source : Bouchemal, M. 2021.

La réalisation d'un plan de gestion touristique des biens culturels, certainement, permettra de développer, capitaliser et diffuser une bonne connaissance du système patrimonial, et donc réunir tous les acteurs fondamentaux à la réussite d'une gestion crédible et exemplaire des biens, dans le respect des valeurs du patrimoine.

7-4-1- Évaluation des risques physiques et humains ; gérer pour bien préserver

Une bonne gestion d'un projet, doit comporter un volet qui traite la problématique de son exposition à des risques qui menacent son existence. Or, l'établissement d'un plan de gestion écotouristique du patrimoine préconise une évaluation préalable des risques auxquels les biens culturels vont être exposés. Le but est d'établir une stratégie de protection donnant lieu à l'application de mesures spécifiques de prévention et de protection dans une vision de préservation et de mise en valeur. Les risques majeurs sont deux types, des risques liés à des phénomènes naturels tels que les tremblements de terre, les inondations, les incendies, l'érosion, l'ensablement, le dommage naturelle, la remontée des eaux; et des risques liés aux activités humaines, tels que les dégradations dues au développement urbain et à la pression des activités économiques, à la pollution, aux conflits et au développement touristique générant des flux touristiques dépassant la capacité des charges des sites patrimoniaux. Ce dernier type de risque est le plus évident pour les espaces oasisien, ksar et palmeraie, la sur-fréquentation de ces lieux par les touristes, ce qui peut entraîner des dégradations aussi bien du patrimoine culturel que naturel. Parfois, ces dégradations sont très graves: déprédations (graffitis), vols, piétinement, déstabilisation des vestiges. Cela conduit à la diminution de l'agrément de la visite pour les touristes et nuit au développement local de la région.

Afin de pallier au mieux à ces dangers, des modes de gestion peuvent être développés. Un arsenal de mesures techniques permettent de minimiser et neutraliser les risques encourus par le patrimoine du fait de la fréquentation touristique, tout en favorisant les conditions de visite et tirant profit de l'impact économique et social des exploitations sur le développement local. *La mise en œuvre de ces dispositifs, se réfère principalement à quatre instruments d'analyse et d'action qui sont : la capacité de charge, le zonage, le plan de circulation et l'évaluation prospective de fréquentation*³⁸⁰.

7-4-2- L'optimum écomarketing, une tendance écologique durable pour exposer son patrimoine

L'Etat, les institutions concernées par le patrimoine et le tourisme ainsi que les collectivités locales (association et population locale) doivent inscrire leur démarche d'exposition des sites patrimoniaux à des fins touristiques dans une démarche d'optimum

³⁸⁰ Patin, V. 2012. Tourisme et patrimoine. Ed Imprim'vert. Paris, 207p.

marketing. Il s'agit d'émettre d'une façon optimale les destinations touristiques de la région tout en insistant sur la prise en conscience de la fragilité environnementale du site, économique et socioculturelle.

A cet effet, on assiste, depuis les années 2000, à une nouvelle forme de marketing dans le monde. Importée des Etats Unis, cette tendance, appelée « *marketing collaboratif* » ou « *marketing participatif* », a pour but de faire participer activement les consommateurs à l'élaboration de la communication, l'exposition et le marketing du produit, au développement de nouveaux services, ou à la promotion d'une destination de marque. Cette nouvelle tendance a donné naissance à un nouveau concept, il s'agit du consommateur citoyen désigné par le néologisme de "*consom'acteurs, qui achètent des produits du commerce équitable où une partie du prix est consacrée à une «bonne» cause*"³⁸¹. Donc, naturellement plus conscient, et plus sensible aux caractéristiques responsables, éthiques et équitables des produits offerts, le consommateur est en général plus réfléchi à l'égard de son comportement de consommateur, et donc souvent plus investi dans la co-conception de l'offre. Ainsi, il participe donc volontiers à la définition de nouveaux produits et services, afin que ces derniers répondent mieux à l'idéal commercial mais également sociétal qu'il s'en fait. Eric Rémy précise que : « *Le consom'acteur est un individu qui prend conscience de son rôle et de son importance en faisant de la consommation un acte politique* ».

7-4-3- Le rôle de la population locale dans les plans de gestion écotouristiques des biens culturels

Les décisions des différentes interventions sur le patrimoine et les investissements touristiques sont habituellement réservées aux experts techniques et professionnels. Les questions d'usage où de mémoire collective, ainsi que les débats entre les différents acteurs concernés par la question patrimoniale (chercheurs universitaires, population locales, association, ...) sont trop souvent négligés. Par ailleurs, les membres de la société civile³⁸² ont, quant à eux, manifesté ces dernières années un intérêt pour une plus grande implication, dans les débats portant sur le devenir des noyaux historiques et du patrimoine culturel en général.

³⁸¹ Bensadek, Ch. 2014. Application de l'optimum écotourisme au Sahara algérien : projet pilote de mise en valeur écotouristique à Charouine (Wilaya Adrar). Thèse de doctorat, Université de Sorbonne nouvelle Paris III.

³⁸² Représentés principalement par les différentes associations actives dans la wilaya de Ouargla.

Au pays de Ouargla, l'implication de la population locale est, relativement, à l'état embryonnaire comparée au pays du M'zab où la population locale est à cheval avec toutes les nouveautés, décisions ou interventions qui touchent leur patrimoine. Elle participe à sa préservation, sa protection, sa mise en valeur et sa gestion. L'exemple du nouveau ksar de « tafilelt », ou les futurs résidents ont été sollicités lors de la conception des plans de la nouvelle extension du ksar, ont accompagné le processus du choix du site d'implantation à sa réalisation finale en faisant valoir leurs attentes et leurs suggestions. Le résultat était la création d'un nouveau ksar inspiré de l'ancien, mais s'intégrant parfaitement dans le paysage, et dans lequel, les habitants ont pu s'approprier facilement ce nouvel espace, c'est dans ce contexte que la wilaya de Ouargla doit intervenir.

La réussite d'une gestion optimale des biens culturels, inscrite dans une démarche écotouristique, doit obligatoirement passer par l'implication de la population locale dans l'établissement d'un plan de gestion et peut prendre différentes formes : la sensibilisation, la protection et la préservation des pratiques culturelles et des modes de vie. Aussi, la participation à la gestion directe des sites, et à l'animation des manifestations culturelles induites par la fréquentation touristique du patrimoine.

7-4-4- Eveiller la conscience de la population locale Pour la protection des pratiques culturelles locales

Une des difficultés de la mise en valeur du patrimoine ksourien réside dans le fait que le patrimoine qui semble important pour le touriste ne l'est toujours pas pour la population locale. Cette dernière n'est pas consciente de l'importance du capital patrimoniale qu'elle recèle, faute de quoi, dans nombre de cas, le patrimoine se détruit et se dégrade devant l'absence d'une prise en considération de la nécessité de le préserver par ses habitants.

Il s'agit dans un premier lieu, de sensibiliser cette population locale de l'importance de leur patrimoine et de sa préservation. Dans ce domaine, plusieurs interventions sont menées de manière régulière. Cela consiste à intégrer la connaissance de l'histoire et l'expérience du patrimoine dans la vie quotidienne de la population locale, et à programmer des sorties sur site pour les élèves, les impliquer dans des opérations de nettoyage (ce que font généralement les scouts). Cette action consiste à intégrer la population dans les réunions et les études sur le patrimoine, ce qui peut garantir la réussite des projets de préservation et de mise en valeur. Enfin, faciliter l'accès aux sites patrimoniaux par la population locale à travers une tarification

moins cher faite spécialement pour elle. Une fois la population est sensibilisée, elle prend la relève de sensibiliser les touristes de la valeur de son patrimoine naturel et culturel et de sa fragilité.

Ainsi, l'intégration de la population locale dans la gestion de leurs biens culturels les conduit à la prise de conscience de toutes les valeurs qui marquent leur identité, à les protéger et à les défendre. Cette protection se fait par l'information des visiteurs quant au respect de certaines instructions concernant la vie privée des habitants (interdiction de la prise de photo à l'intérieur de l'habitat traditionnel, interdiction de ramener des chiens et parfois même instructions concernant la façon de s'habiller). Quelques associations, qui représentent la population locale aux niveaux des deux ksour de la wilaya de Ouargla à savoir le ksar de Ouargla et celui de Témachine, interviennent dans ce sens, ils interdisent la prise de photo aléatoire à l'intérieur des cités ksouriennes,.... La gestion par la population locale peut aussi se faire à travers le privilège dans le recrutement des jeunes, connaisseurs de l'histoire de la région, de leur patrimoine et de leur écosystème, car, parfois quand il y a un manque de compétence, on fait appel à des gens qualifiés de l'extérieur de la région. A cet effet, des cycles de formations accélérée ou académiques dans ces domaines sont à envisager pour rattraper ce retard.

CONCLUSION

Les textes, lois et interventions sur le patrimoine ksourien de la région de Ouargla dans leur configuration actuelle «plan de sauvegarde» sont produits, malheureusement, en dehors du contexte local, climatique, socioculturel, architectural et urbain de la région. Ils se voient plus proches au plan d'occupation de sol avec comme contenu, un plan d'aménagement très ordinaire. Le patrimoine ksourien est un ensemble de système composé de plusieurs patrimoines à la fois, à savoir le patrimoine naturel, socio culturel, économique et architectural, avec des interrelations qui les régissent très délicatement. L'ignorance de la composition systémique du patrimoine ksourien par l'Etat, a conduit au classement en tant que secteur sauvegardé que le ksar. Cette dissociation, a affaibli le système patrimonial et a engendré sa destruction. La création de parc culturel qui englobait plusieurs villes sahariennes avoisinantes de la région de Ouargla, nous pousse à réfléchir sur la question. La richesse patrimoniale que recèle la région lui permet de se doter de parc culturel plutôt que secteur sauvegardé qui se termine à la limite du ksar. Dans sa définition dans l'article 38 de la dite loi,

tout espace caractérisé par la prédominance de biens culturels importants indissociables de leur environnement naturel est considéré et classé comme parc culturel. Il paraît donc, que la notion de parc culturel va de mieux avec le cas d'étude que le raisonnement de « secteur sauvegardé ». La création de parc culturel, peut être munie à travers des aménagements de plusieurs « bassin patrimoniaux » constitués des différentes sous régions Ouarglis et qui recèlent les richesses patrimoniales composant le capital patrimonial de la région. « Le bassin patrimonial », peut donc être défini comme un territoire abritant des richesses patrimoniales de différentes natures, et offrant, donc, des attractivités diverses.

Enumérer les différents bassins patrimoniaux à l'échelle de la région, ksour, oasis, palmeraies, lacs, dunes, manifestations, calendriers culturels, les lier de façon à créer des circuits touristiques diversifiés, en se basant sur un optimum écotourisme convenable aux spécificités fragiles de la région et en innovant sur l'agrotourisme et l'ethnotourisme, et le tourisme de sport, permettra de valoriser le potentiel patrimonial local et de l'arracher de l'ignorance.

Appuyer cette approche par un marketing optimal à travers l'identification du potentiel touristique déduit des différents bassins patrimoniaux, en listant les services d'une façon optimale : information, réservation, limite de capacité d'accueil, horaire d'ouverture,... Cette démarche va inscrire le patrimoine dans une stratégie économique rentable en encourageant la société à s'intéresser à son patrimoine et à le valoriser d'une façon optimale et durable.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Ouargla, comme toutes les villes du Sud algérien, recèle un trésor patrimonial indéniable. Le brassage des civilisations, des peuples et des religions a laissé sur le terrain des vestiges innombrables : de l'architecture et urbanisme ksourien (sites préhistoriques, archéologiques, numides, ksour berbères, villages noirs africains, cités caravanières), au paysage oasien jusqu'au mode vie, tradition et us ancestraux qui se manifestent, jusqu'à nos jours (langues, fêtes, musiques et activités artisanales). Cela reflète l'enracinement de la région dans l'histoire d'un désert, jadis, timidement osé mais, combien prospère et dynamique,

Relativement à d'autres villes du Bas Sahara ou du Sud algérien en général, Ouargla, malheureusement, n'a pas réussi à préserver ses richesses patrimoniales ni à mettre au profit ses nombreux atouts. L'état dans lequel se trouve son patrimoine oasien fait preuve. Les ksour, ne cessent de se dégrader voire même de disparaître, les palmeraies suffoquent d'excès d'eau, ses systèmes traditionnels d'irrigation disparaissent, et la vie rythmée du ksourien n'est plus aujourd'hui.

Cet état de fait, nous pousse à s'interroger sur la politique patrimoniale adoptée par l'Etat pour faire face à la dégradation continue des biens culturels, à leur préservation et leur mise valeur. De ce fait, l'étude du processus de patrimonialisation tel qu'il est appliqué à l'échelle nationale affiche ses limites et même ses lacunes. Malheureusement, le patrimoine culturel n'est pas pris au sérieux. Le processus de patrimonialisation qui vise la sauvegarde et la transmission du patrimoine aux générations futures est incomplet, et non plus détaillé, avec une absence totale d'une prise en charge des particularités du patrimoine ksourien, composante dans l'écosystème oasien qui se caractérise par sa fragilité. De sa part, l'engagement patrimonial étatique représenté par la batterie de lois, de décrets et des méthodes d'intervention sur le patrimoine n'a jamais été adapté avec le terrain. Cet écart entre la politique théorique adoptée par l'Etat et les réalités sur le terrain a conduit à perdre un pan d'histoire de la nation.

Aujourd'hui, le patrimoine gagne une nouvelle dimension, entant que facteur primordial pour le développement local à travers sa dimension économique, qui fait générer des retombées financières considérables. De ce fait, le tourisme peut jouer le rôle du moteur économique dynamique qui inscrit le patrimoine dans des circuits de rentabilité très

importants. Cette rentabilité aura des retombées sur la conservation du bien lui-même ainsi que le développement socio économique durable des régions surtout les plus démunis.

En Algérie, cette dimension demeure jusqu' à nos jours négligée, et très peu maîtrisée, pourtant à Beni M'zab, à quelques kilomètres de Ouargla, la valorisation économique durable du patrimoine ksourien est à son apogée. Ouargla, la ville la plus riche en vestiges et en patrimoine culturel que Ghardaïa et la plus enracinée dans l'histoire que cette dernière, observe la disparition lente mais sûr de son patrimoine entre la lenteur des interventions de préservation, leur superficialité et leur inefficacité.

Il faut dans ce stade, réfléchir son patrimoine autrement, l'intégrer dans une stratégie économique rentable sans le nuire ou le menacé. Ce qui implique l'inscrire dans une démarche durable basée sur un tourisme qui respecte le patrimoine et le préserve tout en l'insérant dans des circuits économiques rentables. Cela se basera sur le respect de l'écosystème oasien, et donc, adopter soigneusement un tourisme non seulement durable mais aussi écologique. L'étude de l'activité touristique à Ouargla a démontré que le patrimoine ksourien est complètement négligé par cette dernière, Ouargla ne figure, malheureusement pas, sur les cartes touristiques à l'échelle nationale ou internationale à cause de l'état dégradé dans lequel se trouve son patrimoine. Or, l'Etat, ne peut pas investir dans une économie qui n'est pas rentable, face, aujourd'hui, aux coûts très chers de conservation. Donc, il faut arrêter de momifier les biens culturels ou de les muséifier, il faut leur rendre leurs âmes et les revitaliser à travers un écotourisme optimal qui relance l'équilibre d'antan entre palmeraie, habitat et vie socioéconomique.

CONCLUSION GENERALE

Et si l'Algérie n'était pas un pays riche en hydrocarbures ! On n'aurait, peut être pas, raté le tournant du développement de l'industrie touristique depuis les années soixante-dix, la deuxième source de devise après le pétrole. L'Algérie, la Californie de l'Afrique, était une terre de tourisme par excellence, mais suite à la décision de l'Etat qui voulait préserver son patrimoine culturel et naturel des conséquences d'un tourisme de masse, son attractivité s'est éclipsée et le rôle du tourisme dans l'économie nationale est devenu marginal. D'après l'ex président Houari Boumediene, le tourisme est, certes, une source de devise, mais également de pollution morale. Par la suite, toutes les chartes nationales du tourisme affirmaient le rôle négligeable accordé au tourisme et surtout international. Le résultat était de perdre et le patrimoine culturel et le tourisme, contre des ressources épuisables, non renouvelables et non durables. Aujourd'hui, l'Algérie figure parmi les dernières destinations dans le monde, en Afrique et dans le monde arabe. En voulant se repositionner sur les cartes touristiques internationales, l'Algérie veut booster son tourisme en se basant sur l'alternatif tourisme saharien.

Entant qu'espace mystérieux et histoire étrange, le Sahara algérien, le plus grand dans le monde, occupe plus de 80% du territoire national, et ne cesse de dévoiler ses secrets. Il alterne entre plaines de pierre (les Regs), plaines de sable (les Ergs), entre paysages volcaniques (le massif du Hoggar) et lunaires (le Tassili N'Ajjer). Son territoire ne représentait, pourtant pas, uniquement un espace physique, mais également un espace sociétal riche, diversifié et varié. Grâce à la mer souterraine qu'il abrite, plusieurs pays sous forme de vallées, plusieurs cultures, plusieurs identités et plusieurs peuples s'harmonisaient agréablement, dans une évolution dynamique et durable, afin d'animer son immense espace. Aux bords de chaque vallée se dressaient des Ksour associés aux palmeraies, formant ainsi les oasis, les îlots verdoyants singuliers, tranchant l'immensité des déserts arides, avec beaucoup de charme et de mystère. Elles parsemaient les étendues sahariennes selon une irrégularité discrète, en suivant les cours d'eau et les nappes phréatiques sub-affleurantes sans obéir à aucune loi. Jadis, elles jouaient le rôle de havres de paix contre l'hostilité d'un milieu désertique rude, et constituaient les points relais de repos, de repère et de structure de l'espace saharien pour les caravanes commerciales.

Les ksour formaient, ainsi, les vieilles cités caravanières, car implantés sur l'intersection des anciennes routes des caravanes et, structuraient tout le territoire du Sahara. Ils demeurent la forme la mieux adaptée au climat saharien, et transmettaient un message universel: le témoignage de grandes civilisations anciennes, du génie de l'homme qui a fait obéir son milieu. Si ces petits bourgs paraissent similaires, la jonction des contraintes agricoles, historiques et commerciales qui viennent s'ajouter au fil des temps aux contraintes géographiques d'une façon plus ou moins accentuée, a donné naissance à un mode de vie particulier, un caractère, une unité qui singularise telle ou telle région, tout en lui créant et affirmant son identité, pour que chacune, garde ses spécificités et ses différences propres.

Le Sahara Algérien renferme alors, une palette inestimable de patrimoine culturel (matériel et immatériel) et naturel à couper le souffle, qui lui a fait jouir, dans les années 60 jusqu'aux années 80, d'une dynamique touristique nationale et internationale non négligeable. Malheureusement, ce n'est pas le cas aujourd'hui, plusieurs paramètres ont influencé cette activité, la dégradation et la disparition du patrimoine architectural complique la situation. Nonobstant, les régions désertiques constituent aujourd'hui, des zones touristiques très attractives en répondant, à la fois, aux tendances du marché international et aux caprices de touristes à la recherche de l'authenticité.

Par conséquent, l'objet de la thèse, est d'élaborer une réflexion sur l'état des lieux de ces ksour, et l'impact qu'une activité touristique peut engendrer sur son devenir, en tenant compte, leurs valeurs d'existence ainsi que leurs valeurs d'usage. Pièces maîtresses du patrimoine matériel oasien et atout touristique majeur, les ksour sont, aujourd'hui marginalisés, et en pleine agitation entre persistance et disparition. De nombreuses mutations caractérisent leurs structures sur le plan spatial ou socioculturel depuis les années 1950. Un grand nombre d'entre eux relèvent de sérieux défis de dégradation et de dévalorisation, et se trouvent engagés dans un processus de transformation multiforme parfois irréversible.

Si, historiquement, la dimension du patrimoine était étroitement liée à l'urbanité, on assiste, depuis peu, à l'ouverture du concept à d'autres dimensions territoriales. A l'échelle mondiale, la problématique du patrimoine se pose avec acuité et, de plus en plus, elle devient inmaîtrisable, car, la notion " patrimoine" s'est élargie pour contenir de nouvelles dimensions, du monument, à l'urbain, jusqu'au paysage et au territoire. Aujourd'hui, le patrimoine, devient une source vectrice de dynamiques territoriales générant des richesses, et constitue, par la

suite, la force des territoires et l'identité des sociétés, grâce à sa valeur économique. Cependant, il existe une forte relation entre l'état de conservation des biens patrimoniaux et le degré de développement et des dynamiques des territoires. La conservation du patrimoine entretenait toujours une logique dynamique, pour que ce dernier acquière un statut de ressource provoquant développement et revitalisation.

Le patrimoine à Ouargla est très riche et très varié. Cette célèbre localité saharienne du Sud algérien, est une région légendaire par excellence. Elle renferme un passé riche en histoire qui remonte à la nuit des temps, comme en témoignent les gisements de pierres taillées et les pointes de flèches découvertes à Mella et Sidi Khouiled. Son patrimoine oasien naturel ou culturel est, dans sa globalité, un patrimoine muséifié. Les ksour de la région affichent un degré de dégradation très avancé, qui conduira inévitablement à sa disparition si aucune mesure d'urgence ne sera entreprise.

L'étude du terrain a montré qu'aucun ksar ou palmeraie voire « oasis » ne sont inscrits dans des circuits économiques rentables directs (touristiques ou autres). La sauvegarde du patrimoine telle qu'elle est conçue dans la politique patrimoniale algérienne a été organisée au nom de sa valeur d'existence. Les valeurs d'usage du patrimoine oasien sont complètement marginalisées. Nonobstant, les retombées induites du ksar de Ouargla générées par les activités commerciales qui se déroulent aux alentours du ksar, assurent, jusqu'à nos jours, sa vivacité et son attractivité, et vis versa. L'état physique acceptable du ksar, a créé une certaine dynamique économique pour la population locale. D'autre part, le ksar de Témacine demeure actif par rapport aux ksour avoisinants dans la région, grâce au lieu de culte de la zaouïa tijania, surtout dans la période des ziara. Des expositions s'organisaient avec des événements culturels, ce qui a suscité quelques habitants à reconquérir leurs maisons à l'intérieur du ksar. Alors que tout autre ksar dans la région manquant de vitalité économique, se trouve déserté, il tombe dans l'oubli et fini par être marginalisé et abandonné. Cette situation, a conduit à la dégradation de la majorité des ksour, malgré leur endroit stratégique en plein centre ville, et leur forte valeur d'existence (historique et identitaire) pour la population locale. Parfois, dans certains cas, on assiste, avec le temps, à la destruction totale du ksar tel que le fameux ksar de Mestaoua, le joyau de toute la vallée de Oued Righ. Cet état de fait, vérifie et confirme notre première hypothèse au plan purement économique, selon laquelle le patrimoine ksourien, constitue un enjeu économique créateur de richesses, de revenus, et de développement local

pour l'ensemble du territoire. Dans ce cas, le patrimoine ksourien sera un moteur de développement local et un moyen de rentabilité qui motive la population locale à le maintenir et à le préserver afin de l'exploiter. Généralement, le financement des opérations de conservation des ksour morts et désertés fait coûter l'Etat des budgets très importants et constitue avec le temps une charge pénible. Par fois, et par manque de moyens financiers, ces interventions prennent beaucoup de temps, ce qui se répercute sur le bien et sur son état. La lenteur des procédures administratives et opérationnelles a causé la perte de plusieurs biens et bijoux irrécupérables tels que des zaouia, des monuments, des maisons, des lieux de culte (l'exemple de la mosquée à coupole verte à Témacine), voire des ksour même. L'histoire confirme que la disparition des monuments à l'intérieur du ksar conduira avec le temps à son abandon par ses habitants et par la suite à sa destruction. L'Etat, doit donc, s'engager sérieusement dans une mise en valeur économique du patrimoine ksourien dans sa politique patrimoniale. Et dans ce cas, toute intervention sur le patrimoine se considérera comme investissement, car elle générera des revenus considérables qui auront des retombées à l'échelle locale et nationale. Cet investissement doit être estimé, à la fois, en termes de monument, et en raison de services rendus à partir de ce dernier, et la solution réside dans l'alliance "patrimoine tourisme".

Or, le nouveau positionnement du patrimoine, entant que moteur de développement des territoires et de leur stabilité, après avoir été considéré comme un outil à conserver pour la préservation des identités sociales, nous pousse à s'interroger sur les formes et enjeux d'une approche plutôt territoriale. De ce fait, la préservation du patrimoine ksourien à Ouargla doit se faire en inscrivant ce dernier au sein de son territoire, berceau de sa naissance, et de son développement et prospérité. Le ksar fait partie indissociable d'un ensemble connu sous le nom de "ville-oasis", dont toute intervention sur un des constituants séparément, sera caractérisée comme ponctuelle et superficielle. Cette situation se voit aggravée aujourd'hui par l'éclatement de la ville-oasis à cause d'une urbanisation quantitative plutôt que qualitative. Ainsi que, par le manque d'une prise en charge de l'ensemble du patrimoine oasisien à savoir l'environnement, la société et le patrimoine architectural, qui nécessite des ajustements très délicats et bien équilibrés. Cela, a provoqué des tensions interrelationnelles à l'intérieur de son écosystème et a conduit à sa totale dégradation.

De ce fait, la mise en valeur de l'ensemble du patrimoine oasien ouargli, implique son inscription dans une économie touristique. La projection de cette nouvelle vision économique pose une autre problématique, car ce dernier, présente deux défis à la fois, une nécessité économique et des contraintes environnementales (écologiques) et sociales. La préservation, dans ce cas, signifie la reconquête et le maintien de l'équilibre socioéconomique et écologique dans lequel il régnait l'espace oasien pendant des siècles, et qui a fait sa réputation et son attractivité. Cet équilibre est optimal, le développement et la prospérité économique n'a jamais gâché le patrimoine culturel ksourien matériel et immatériel, ni les palmeraies, et vis versa. L'espace oasien est, certainement inscrit dans un écosystème vulnérable, mais, stable et réversible. Donc, toute valorisation qui vise la rediffusion de cet écosystème doit reconquérir son équilibre optimal. Ceci conduit à vérifier la seconde hypothèse, qui propose l'écotourisme comme alternative à tout type de tourisme pour les régions sahariennes fragiles. L'optimisation assure le maintien de l'équilibre qui règne entre les interrelations des différentes composantes du système oasien, tout en répondant aux enjeux d'un développement durable local. Dans ce cas, on assistera même à la reconquête du patrimoine oasien par la population et les collectivités locales. Ainsi, l'optimum écotourisme repose essentiellement sur l'équilibre optimal entre les quatre composantes de l'écotourisme à savoir, l'environnement, l'économie, la société et le patrimoine architectural. Ceci, convient parfaitement avec la genèse de l'écosystème oasien qui assure sa survie et se régénère à travers le respect des interrelations entre l'environnement, l'économie, la société et le patrimoine architectural bâti et non bâti (les ksour). La sauvegarde du patrimoine ksourien, dépend étroitement de la préservation du patrimoine oasien (la ville-oasis), qui constitue une source d'attractivité pour le territoire. Dans ce cas, l'application d'un tourisme de masse peut aggraver la situation, d'où l'application d'un tourisme alternatif qui respecte les écosystèmes et assure leur préservation et leur durabilité s'impose.

Cependant, à Ouargla, on assiste aujourd'hui à une problématique à double face, un patrimoine culturel et naturel dégradé et complètement abandonné face à un secteur touristique négligé. Sauver le patrimoine par ses valeurs économique d'usage et d'existence, avec une prise en considération qu'il n'y aura pas d'avenir durable sans une politique de sauvegarde de l'environnement. La recherche et l'application d'un optimum écotouristique, bien adapté aux zones désertiques fait rêver et, paraît être une voie intéressante à condition qu'elle soit

accompagnée d'une bonne volonté étatique et un bon effort d'éducation et d'implication du citoyen et du touriste.

Théoriquement, l'Algérie n'a pas épargné un effort pour adopter cette nouvelle tendance de pratique touristique durable, et respectueuse de l'environnement, tout en valorisant son patrimoine culturel et naturel. Le SDAT a tracé la structure d'une véritable politique de développement du tourisme en Algérie, tout en intégrant la notion de durabilité dans le développement touristique. Cette nouvelle stratégie reposait essentiellement sur l'insertion du patrimoine culturel au cœur de l'offre touristique économique. Ouargla, appartient au pôle des oasis parmi cinq pôles d'expansion touristique créés, avec un pôle d'économie du patrimoine (PEP) à Touggourt et plus de six zones d'expansion touristique. Mais sur le terrain, l'écart est flagrant, le patrimoine de la région est usé, abandonné et n'est pas intégré dans une politique touristique ou économique locale, régionale ou nationale. Ainsi, parmi les zones d'expansion touristiques créées, aucune parmi elle n'a été retenue comme zone d'expansion touristique prioritaire. Ouargla, est, malheureusement, marginalisée même au sein de son pôle, et ce, relativement à Ghardaïa qualifiée tant que porte d'entrée du Sud et pôle d'excellence, et El Oued comme pôle complémentaire, ce qui va permettre leur développement en priorité. Si la majorité des sites archéologiques et patrimoniaux de Ouargla ne figurent pas sur les cartes touristiques nationales et internationales, c'est parce que ces derniers manquent d'image référentielle et identitaire, et souffrent de qualité paysagère médiocre et de patrimoine architectural et urbain détruit.

Par une patrimonialisation orchestrée par l'Etat, l'Algérie, voulait reconquérir son patrimoine culturel abandonné, négligé et dégradé. Mais, la politique de cette reconnaissance patrimoniale nationale a affiché ses limites. Les batteries de lois et le processus de patrimonialisation adoptés avec l'absence de transversalité dans la politique, n'ont, malheureusement, pas freiné la disparition graduelle des biens culturels qui, ne cessent de se dégrader et de tomber en ruine. On assiste, dès lors, à la disparition des traces des pans civilisationnels qui, jadis, ont fait l'identité et la fierté culturelle algérienne. Cela, nous a conduit à vérifier la troisième hypothèse, qui concerne le concept de patrimonialisation, dont, le processus tel qu'il est appliqué à l'échelle nationale, n'a fait que générer dégradation et abandon du patrimoine architectural. Le processus manque de plusieurs étapes essentielles à savoir l'exposition, la transmission et la valorisation. Malgré que le regain d'intérêt pour la

protection, et la sauvegarde des biens patrimoniaux sur le plan touristique ne soit plus à démontrer, cette étape est complètement négligée. Le processus de patrimonialisation, de ce fait, ne vise que la muséification des biens. Les ksour de Ouargla, ne représentent qu'un échantillon de plusieurs régions d'ombre dans le grand Sahara algérien, qui, malgré leur importance, n'ont pas jouit, et jusqu'à nos jours, d'une couverture juridique particulière. Donc, la question doit se poser sur la standardisation du processus, et la solution doit tourner autour de sa révision, de revoir sa structure et de son évolution, ainsi que, sur la spécificité des micros zones aux échelles régionales qui, impose d'autres dimensions, sur lesquels la reconnaissance patrimoniale doit répondre. La fragilité des écosystèmes oasiens nécessite une étude particulière et une intervention très délicate.

Dans ce cadre, la décentralisation, la considération des recommandations des acteurs locaux et la reconnaissance des apports associatifs peuvent y contribuer à la préservation du patrimoine ksourien et à sa transmission. Les ksour ne seront plus vus comme une contrainte héritée du passé, au profit desquels, il convient d'arracher des sources budgétaires héroïques, et non plus, comme un handicap à éradiquer devant le développement urbain et économique de la ville. Les ksour seront plutôt réinventés et réintégrés afin de constituer un levier de créativité des sociétés et de développement des territoires.

Certes, l'optimum écotourisme est un concept nouveau ambigu, qui vient de bourgeonner et donc peu maîtrisé, mais, il est fort de constater qu'il demeure le plus adéquat pour les écosystèmes fragiles tel que les écosystèmes sahariens. La concrétisation et la mise en place des conditions favorables pour la promotion de ce type de tourisme sont aptes à faire émerger le patrimoine ksourien en tant que niche économique potentielle appuyant sa conservation et sa préservation. A cela s'ajoute la tendance émergente aujourd'hui vers de nouveaux fronts touristiques tels que les destinations désertiques, vierges et très peu fréquentées. Le fond du travail réside dans la reconquête des oasis pionnières et d'en tirer profit et leçons tout en métrisant un tourisme alternatif qui va avec leur spécificités. Il faut contrôler les mutations permanentes que connaissent les oasis pionnières et leur étalement spatial non contrôlé et d'en créer d'autres, des oasis émergentes, de taille maîtrisable afin d'éviter les problèmes de la mauvaise gestion, tout en innovant de nouveaux produits concurrents, authentiques et spécifiques aux territoires. Le modèle de "la ville-oasis", est le seul, capable de retrouver la réputation d'antan du tourisme saharien tout en optant pour une

stratégie bien adaptée, un encadrement très particulier et des investissements rationnels et harmonieux avec les spécificités régionales. Puis il faut insérer cette chaîne de ville-oasis dans des circuits touristiques, tout en créant des bassins patrimoniaux régionaux spécifiques et particuliers par leurs produits originels grâce au rôle des acteurs locaux. Cette stratégie peut sauver les ksour de la région de cette menace permanente de disparition.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aloïs, R. 1984. *Le Culte Moderne Des Monuments: Son Essence Et Sa Genèse*. Editions du Seuil. Paris.
- Amougou, E. 2008. *La question patrimoniale de patrimoniale à l'examen de la patrimonialisation*. Ed l'Harmattan, Paris, 285 p.
- ANAT. 2003. *Etude de Modernisation de l'Agglomération de Touggourt*. Sétif.
- APC Touggourt. 1995. *Rapport sur la restructuration de l'ancien quartier "Mestaoua"*. Touggourt.
- Bailly, A.S. 1999. *Pour un développement social urbain durable*. Anthropos. Paris.
- Berriane, M. 2010. *Patrimoine et patrimonialisation au Maroc*. Hesperis- Tamuda. vol XLV. pp 11-17.
- Bisson, J. 1992. *Développement et mutation au Sahara Maghrébin*. Académie d'Orleans-Tours. 172p.
- Bouchdjira, A. 2002. *Écotourisme dans les zones désertiques en Algérie*. Alger.
- Boukhelifa, S. 2018. *Mémoires touristiques algériennes 1962-2018*. Alger.
- Capot-Rey, R. 1944. *Problèmes des oasis algériennes*. Alger. CNRS. 39 p.
- Chaline, C. 1988. *Les villes du monde arabe*. Ed. Masson. Paris. 188p.
- Charbonneau, J. 2008. *Guide d'évaluation des projets écotouristiques dans les pays en développement*. Université de Sherbrooke. Canada.
- Cherqui, F. 2005. *Méthodologie d'évaluation d'un projet d'aménagement durable d'un quartier méthode ADEQUA*. Sciences de l'ingénieur [physics]. Université de La Rochelle. France.
- Choay, F. 2002. *La notion de patrimoine en urbanisme*. Presses Universitaires de Reims. p. 24.
- Choay, Merlin. 1988. *Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'aménagement*. France.
- Cote, M. 1994. *L'urbanisation en Algérie, idées reçues et réalités*. In Etudes algériennes. Reims, TIGRE n° 85-86, pp 59-72.
- Cote, M. 2012. *Signatures Sahariennes, terroirs et territoires vus du ciel*. Ed Presse Universitaire de Provence. Aix-Marseille.
- Cotinha, S. 2014. *Tourisme patrimonial dans les villes historiques ; Entre protection et mise en valeur durable du patrimoine à La Chaux-de-Fonds*. Sierre.
- Davallon, J. 2006. *Le don du patrimoine: une approche communicationnelle de la patrimonialisation*. Ed Lavoisier. France. 222 p.

- Davallon, J. 2014. *À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions*. Lisbonne. Portugal.
- Dehane, A. 1997. *Pos de Mestaoua, note de présentation*. Touggourt.
- Derghazarian, A. 2011. *Les méthodes d'évaluation du bâtiment et du cadre bâti durable*. Université de Sherbrooke. 119 p.
- DUC OUARGLA. 1997. *Le ksar de Témacine, dossier technique*. Ouargla.
- Durif, F. 2011. *Guide de L'écotourisme au Québec*. Université de Sherbrooke, Éditions Observatoire de la Consommation Responsable (OCR). 82 pages.
- Entreprise Nationale Des Etudes Touristiques. 1984. *Périmètre de Touggourt"* ministère du tourisme. Alger 48p.
- Fathi, H. 1985. *Construire avec le peuple*. Ed: Suidbad. Paris.
- Fontaine, J. 1986. *L'Algérie volontarisme étatique et aménagement du territoire*. Alger.
- Fontaine, P. 1952. *Touggourt, capitale des oasis*. Paris.
- Fourcade, M-B. 2007. *L'ouvrage Patrimoine et patrimonialisation: entre le matériel et l'immatériel*. Presses de l'Université Laval Biographie. France. 374 p.
- Frontier, S et al. 2011. *Ecosystèmes, structure, fonctionnement, évolution. Dupli-print*. France. 558 p.
- Gagnon, C et Gagnon S. 2006. *L'écotourisme entre l'arbre et l'écorce : de la conservation au développement viable des territoires*. Éd. Presse de l'Université du Québec. 414 pages.
- Giovannoni, G. 1998. *L'urbanisme face aux villes nouvelles*. Le seuil. Paris.
- Godard, C. 1954. *L'oasis moderne ; essai d'urbanisme saharien*. La maison des livres. Alger.
- Greffe, X. 2003. *La valorisation économique du patrimoine*. Ed Delphine Renard. Paris. 284p.
- Greffe, X. 2004. *Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain, Enjeux, diagnostics et recommandations*. UNESCO.
- Hatem, F. 2006. *La filière tourisme dans les pays méditerranéens*. France.
- Hobsbawm, Eric, Ranger, Terence (dir.). 1983: *The Invention of Tradition*, Cambridge. University Press. 381 p.
- Humbert-Droz, Ch. 2014. *Analyse pour l'élaboration d'un système d'indicateurs du développement durable destiné aux destinations touristiques valaisannes. Étude*

de cas dans la commune de Saas-Fee. Haute Ecole de Gestion & Tourisme. Valais Wallis.

- ICOMOS. 1964. *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites*. Venise.
- ICOMOS. 1987. *Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques*. Washington.
- ICOMOS. 1990. *Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique*. Lausanne.
- Lazato-Giotart, J-P. 2006. *Le chemin vers l'écotourisme*. Ed Delachaux et Niestlé. Paris. 192p.
- Lazzarott, O. 2011. *Patrimoine et tourisme, histoire, lieux acteurs et enjeux*. Ed Belin. Paris, 302 p.
- Lebeaux, R. 1972. *Les oasis*. At les grands types de structures agraires de dans le monde, Paris.
- Levy, Spigai. 1984. *Plan et architecture de la ville*. Lisbonne.
- Lozato-Giotart, Leroux & Balfet. 2012. *Management du tourisme : territoire et stratégies*. Pearson. France. p.351.
- Marouf, N. 1980. *Lecture de l'espace oasien*. Ed. Sindbad.
- MECHTA, K et al. 1991. *Maghreb, Architecture, Urbanisme: patrimoine, tradition et modernité*. Ed. Publi. Sud, Paris, 207p.
- Meltt. 1998. *Villes et développement durable*. Dossier documentaire. Ed: DGUHC. Paris.
- Merlin, P et al. 1996. *Energie, Environnement et urbanisme durable*. Collection Que-sais-je ? Paris, 127p.
- Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. 2012. *Schéma d'Aménagement de l'Espace de Programmation Territoriale, Région Sud-est*. <http://www.matev.gov.dz>.
- Mission Hongroise. 1984. *Etude de réaménagement et de l'extension de l'Oued Righ*. Rapport établi par la (Tesco-Viziterv, Bandapest). Biskra.
- Montada. 2012. *Patrimoine et participation Vers un nouveau cadre de gouvernance au Maghreb*. www.montada-forum.net
- Moretti, J-L. 2010. *Tourisme et aménagement du territoire en Corse, la recherche de l'optimum*. l'Harmattant, Paris, 345 p.

- Nesson, c et al. 1973. *Oasis du Sahara Algérien*. Institut Géographique National. Paris.
- OMT. 2006. Vers un tourisme durable, guide à l'usage des décideurs. Espagne.
- Oulebsir, N. 2004. *Les usages du patrimoine, monuments, musées et politiques nationales en Algérie 1830-1930*. Paris, 415 p.
- Ouvrard, R. 1961. La revivification des palmerais de l'oued righ" Terres et eaux. N°37, 3^{ème} et 4^{ème} trimestre. O.C.R.S. Alger.
- Patin, V. 2012. *Tourisme et patrimoine*. Ed Imprim'vert. Paris. 207 p.
- PNUE, PAM, Plan Bleu. 2017. *Suivi de la mise en œuvre de la stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-2025*. Version provisoire mars 2017. Valbonne.
- Pottir, R. 1947. *Histoire du Sahara*. Paris.
- Pouillon, J. 1975. *Tradition : transmission ou reconstruction*. In Pouillon, Jean, *Fétiches sans fétichisme*. Ed Maspéro. Paris. Pp.155–173.
- Programme Européen Euromed Heritage IV. 2009. *Atelier « Réhabilitation des villes et villages historiques*. Rabat.
- Réhamed. 2005. *Méthode RehabiMed pour la réhabilitation de l'architecture traditionnelle méditerranéenne*. Barcelone.
- Revéret, J-P et al. 2013. *L'évaluation économique des biens et services écosystémiques dans un contexte de changements climatiques; Un guide méthodologique pour une augmentation de la capacité à prendre des décisions d'adaptation*. Canada. 218 P.
- Rouvilois- Bricol, Nesson, Vallet. 1973. *Oasis du Sahara algérien*. Institut géographique national. France.
- Rouxel, F. 1999. *L'héritage urbain et la ville de demain*. Paris.
- Vander Merscheu, M. 1987. *Les Médinas Maghrébines. Etude et Documents sur le patrimoine cultural*. UNESCO. Paris. 87p.
- Vernières, M et al. 2012. *Méthodologie d'évaluation économique du patrimoine urbain ; une approche par la soutenabilité*. Ed imprimerie de Montligeon. France. 214 p.
- Veschambre, V. 2007. *Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace*. at <https://docplayer.fr>.
- Victor, L. 1875. *Le Sahara, le 1^{er} voyage d'exploration*. Paris.

- Vidal, R. 2000. *Fragmentation de la ville et nouveaux modes de composition urbaine*. Ed Harmattan. Paris, 208 p.

MEMOIRES ET THESES :

- Abdelkafi, J. 1986. *La Médina, espace historique de Tunis*. Thèse 3^{ème} cycle, Institut d'Urbanisme. Paris.
- Abichou, H. 2009. *La valorisation du patrimoine, vecteur de développement durable ; quelles retombées économiques et quel dispositif institutionnel ? CAS Sud Tunisien*. Thèse de doctorat. Université de Montpellier.
- Benbelaid, Y. 2013. *Le tourisme alternatif à Timimoune*. Thèse doctorat. Ottawa.
- Bensadek, Ch. 2014. *Application de l'optimum écotourisme au Sahara algérien : projet pilote de mise en valeur écotouristique à Charouine (Wilaya Adrar)*. Thèse de doctorat, Université de Sorbonne nouvelle Paris III.
- Bouchemal, M. 2007. *Impact de l'urbanisation sur la configuration spatiale des villes sahariennes, cas de la ville de Touggourt*. Mémoire de Magistère. Biskra.
- Chaouche Bencharif, M. 2007. *La Micro-urbanisation et la ville-oasis; une alternative à l'équilibre des zones arides pour une ville saharienne durable, CAS du Bas-Sahara*. Université Constantine.
- Chaouche, M. 1996. *La ville saharienne de la tradition à l'innovation; mémoire de magistère en urbanisme*. Université de Constantine.
- Dehane, Guermit. 1997. *Sauvegarde et réanimation de Mestaoua*. Mémoire de fin d'étude. Université de Constantine.
- Denis, L. 2007. *Ecotourisme, un outil de gestion des écosystèmes. Essai présenté en vue de l'obtention du grade de maître en écologie internationale*. Université de Sherbrooke. Canada.
- Hafsi, M. 2012. *Réhabilitation du Patrimoine Ksourien à Travers La Revitalisation de l'Habitat. Cas des ksour de la wilaya de OUARGLA*. Mémoire de Magistère. EPAU. Alger.
- Idir, M S. 2013. *Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie: cas des régions de Béjaïa en Kabylie et Djanet dans le Tassili n'Ajjer. Economies et finances*. Thèse de doctorat. Université de Grenoble, France.
- Juste, R. 2011. *Utilisation d'une grille commune d'indicateurs de développement durable: un classement des 25 plus grandes municipalités québécoises. Mémoire de la maîtrise en études urbaines*. Université du Québec à Montréal. 111p.

- Kouzmine, Y. 2005. *Dynamique et mutations territoriales du Sahara algérien, vers de nouvelles approches fondées sur l'observation*. Thèse de doctorat. Université de Franche-Comte.
- Senoussi, A. 1999. *Gestion de l'espace saharien en Algérie: symbiose ou confrontation entre systèmes productifs en milieu agricole et pastoral? « Cas de la Région de Ouargla»*. Thèse de doctorat. Université le Mirail. Toulouse II.
- St-Pierre, M. 2018. *Les liens entre la patrimonialisation et l'événementiel : une étude de cas du site patrimonial du Vieux-Québec*. Mémoire Maître en sciences géographiques. Université Laval. Canada.
- Tadjine, B. 2017. *Instruments d'urbanismes et développement urbain en Algérie. (PUD, PDAU, POS)*. Mémoire de Magistère. Université Constantine 1
- Truong, Huong. 2005. *Développement d'un modèle conceptuel d'évaluation des projets écotouristiques : Le cas du Lac Tuyen Lam, Vietnam*. Mémoire. Université du Québec.
- Zineddine, S. 2019. *La sensorialité dans l'architecture de Fernand Pouillon en Algérie indépendante*. Doctorat troisième cycle. Université Mohamed Khider – Biskra.

COLLOQUES ET SEMINAIRES

- Acte. 1999: Séminaire international en Architecture. BISKRA. 20-21 Novembre.
- Aidli Lakehal, M. 2013. *Le Rôle Des Dépenses Publiques Dans Les Performances Touristiques En Algérie*. Communication. Sétif.
- Colloque International. 2011. *Ressources patrimoniales et alternatives touristiques: entre Oasis et Montagne*. Ouarzazate – MAROC.
- Guy, D-M. 2007. *Processus de patrimonialisation et construction des territoires*. Colloque "Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser", Poitiers-Châtelleraut. Geste éditions, France.
- Séminaire International. 2001. *L'éco- développement durable en zones arides et semi arides*. Ghardaïa.

ARTICLES

- Behnassi, M. 2008. *Tourisme Durable: Fondements, Indicateurs et Apport au Développement des Pays du Sud*, in Revue de Droit et de Sciences Sociales. Ed Université Ibn Zohr-Centre nord-Sud de Recherches en Sciences Sociales dirigé par l'auteur.

- Belguidoum, Boudinar. 2015. *Les cités du Bas-Sahara. Eléments d'histoire urbaine. Les mutations de la ville saharienne – Approches croisées sur le changement social et les pratiques urbaines.* Faculté des Sciences Sociales et Humaines-Université Kasdi Merbah, Ouargla.
- Bisson, J. 1983. *Les villes sahariennes: politique volontariste et particularismes régionaux.* In Machrek-Maghreb n°100, pp. 25-41.
- Bisson, J. 1983. *L'industrie, la ville, la palmeraie au désert, un quart de siècle d'évolution au Sahara Algérien.* Machrek-Maghreb N°95, pp. 5-29.
- Boutaud, A. Brodhag, Ch. 2006. *Le développement durable, du global au local, une analyse des outils d'évaluation des acteurs publics locaux.* In <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2006-2-page-154.htm>
- Busson, H. 1900. *Les vallées de l'Aurès.* At persée annales de géographie. N° 43, p 43-55.
- Collection Art et Culture. 1999. *Touggourt, Algérie Art et métiers.* Rouiba. Algérie.
- Cote, M. 1998. *Dynamique urbaine au Sahara.* In Insanyat N° 5: " Villes algériennes" CRASC. Oran.
- Emelianoff, C. 1995. *Les villes durables : émergence de nouvelles temporalités dans les vieux espaces urbains.* In écologie politique. N° 13, pp.37-56. ([hal-00624329](https://doi.org/10.3917/00624329)).
- Finco, Nijkamp. 2001. *Pathways to urban sustainability.* Journal of Environmental Policy and Planning. Volume 3, numéro 4. 289-302 p.
- Hugues, F et al. 2006/5. *Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources.* Revue d'Économie Régionale & Urbaine. 683-700 p.
- Leroux, E. 2010. *Stratégie et Développement Durable; du concept de l'Optimum Écotouristique à la pratique.* Revue Management & Avenir. n° 34, 2010, 320p. In : <http://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2010-4.htm>
- Leroux, E. 2010. *Vers un tourisme durable ou un écotourisme.* In Management prospective. Ed Management & Avenir, n° 34, p 243-238.
- Maciejewski, L. 2016. *Etat de conservation des habitats : propositions de définitions et de concepts pour l'évaluation à l'échelle d'un site natura.* **Revue d'Ecologie (Terre et Vie)**, Vol. 71 (1).

- Tranquard, M. 2013. *Opérationnalisation des projets écotouristiques ; quelle ingénierie pour favoriser la durabilité environnementale ?* Revue Tourisme & Territoires. Volume 3.
- UNESCO. 1976. *Recommandation de L'UNESCO concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine.* Nairobi. . <http://unesdoc.unesco.org>
- UNESCO. 2004. *Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain, Enjeux, diagnostics et recommandations.* <http://unesdoc.unesco.org>

ANNEXES A :

Tableau A.1.: Le développement durable, quelques dates clés.

Date	Conférences & Lieu	Contenu
1972	Conférence Mondiale des Nations Unies sur l'environnement à Stockholm.	Pour la première fois, l'établissement d'une réflexion sur les interactions entre développement et l'écologie. Le concept d'éco-développement fait son apparition, reliant l'économie, l'écologie et l'équité sociale.
1983	Commission mondiale de l'environnement et du développement (Commission Brundtland) créé par l'Assemblée Générale des Nations Unies.	Chargée d'examiner et de régler les principaux problèmes de développement et d'environnement.
1987	Rapport Brundtland intitulé « Notre avenir pour tous », commandé par les Nations Unies.	Il fait apparaître officiellement la notion de développement durable. Ce rapport propose la première définition du concept: « <i>Le développement durable est le développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins.</i> »
1992	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Sommet de la Terre de Rio en 1992).	Marquée par l'établissement de l'Agenda 21, et la proposition d'une deuxième définition du développement durable : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».
1997	Assemblée générale des Nations Unies à New York (EathSummitReview)	Constat d'échec, après 5 ans du Sommet de Rio, l'environnement mondial s'est détérioré.
2002	Sommet de Johannesburg : Sommet Mondial sur le Développement Durable.	Il renouvelle l'engagement pour les principes de Rio, adopte un plan d'actions sur la protection de l'environnement.

Source : Bouchemal, M. 2021.

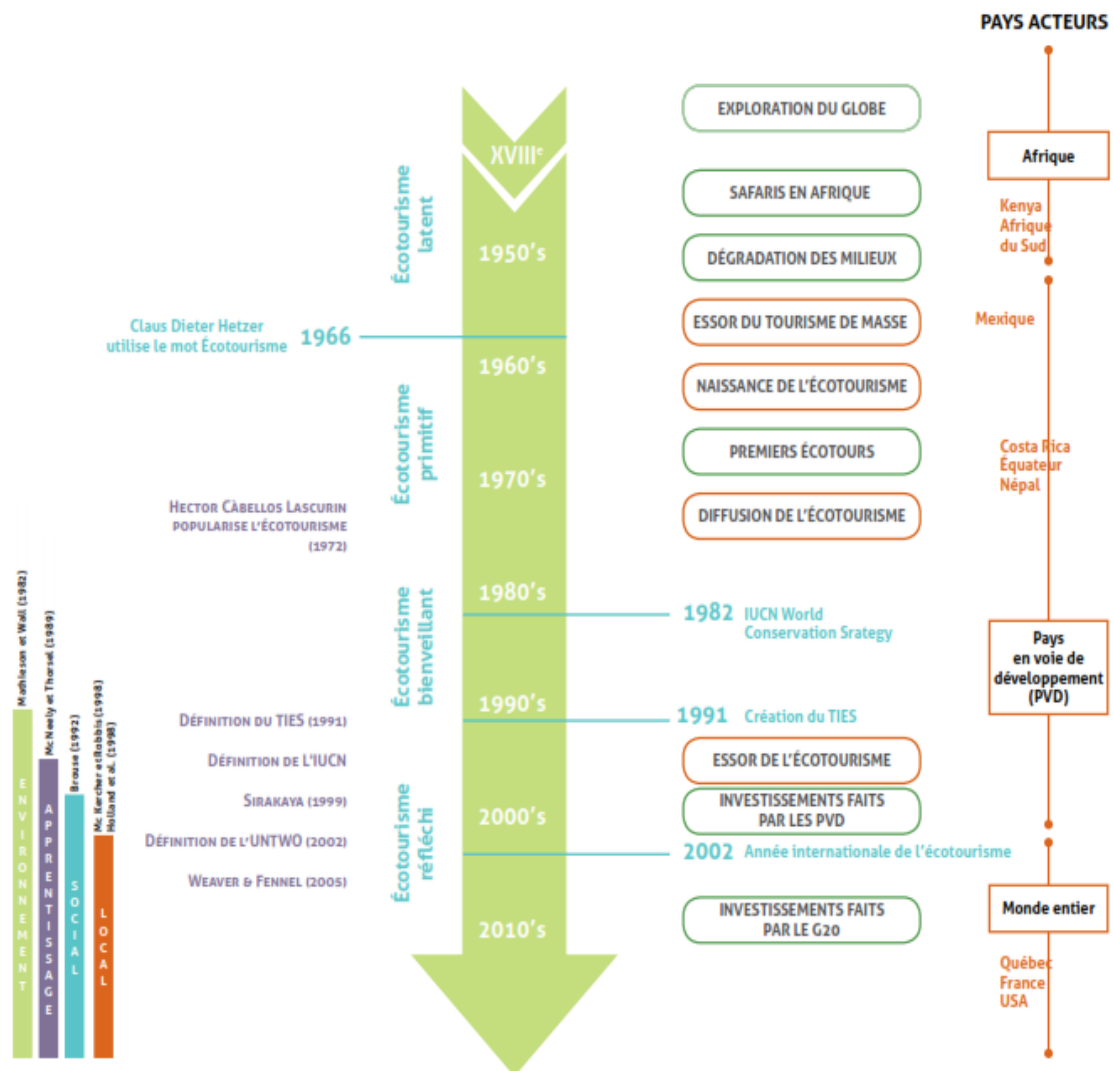


Figure A.1. Evolution dans le temps de l'écotorisme.

Source : Durif, 2011 ¹.

¹Durif, F. 2011. Guide de L'écotorisme au Québec, Université de Sherbrooke, Éditions Observatoire de la Consommation Responsable (OCR), 2011, 82 pages. In : <http://consommationresponsable.ca/>.

Tableau A.2. Différentes définitions de l'écotourisme.

AUTEUR (année)	DÉFINITION
CeballosLascurain (1987)	« <i>La forme de tourisme qui consiste à visiter des zones naturelles relativement intactes ou peu perturbées, dans le but d'étudier et d'admirer le paysage et les plantes et animaux sauvages qu'il abrite, de même que toute manifestation culturelle (passée et présente), observable dans ces zones</i> » ² .
Conservation Internationale Ziffer (1989).	« <i>Forme de tourisme qui s'inspire avant tout de l'histoire naturelle d'une région, notamment de ses cultures autochtones, qui nécessite aussi une gestion active de la part du pays ou de la région d'accueil, qui prend l'engagement d'établir et de maintenir les sites de concertation avec les résidents, d'assurer une commercialisation appropriée, d'assurer l'application de la réglementation et d'affecter les recettes de l'entreprise au financement de la gestion des terres et au développement communautaire</i> » ³ .
The International Ectourism Society TIES/ Société Internationale d'Écotourisme (1991)	« <i>Forme de voyage responsable, dans les espaces naturels, qui contribue à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales</i> » ⁴ .
Swanson(1992)	« <i>L'écotourisme est un voyage, souvent dans les pays en développement, vers des aires naturelles relativement non perturbées pour des fins d'études, de loisirs ou d'assistance volontaire en lien avec la flore, la faune, la géologie et les écosystèmes de l'aire visitée, aussi bien qu'à la population vivant en périphérie, à leurs besoins, leur culture et leur relation à la terre</i> ». Traduction libre, Cité dans Wearing and Neil, 1999, p.7.
Union Mondiale pour la nature UICN (1996).	« <i>Voyage responsable sur le plan environnemental et visite de milieux naturels relativement peu perturbés dans le but d'apprécier la nature- ainsi que toute manifestation culturelle passée ou présente observable de ces milieux- encourageant la conservation, ayant un impact négatif très limité et s'appuyant sur une participation actives des populations locales dans le but de générer des avantages</i> ⁵ ».

²Leroux, E. 2010. Stratégie et Développement Durable; du concept de l'Optimum Écotouristique à la pratique, pp.306-317. In : Revue Management & Avenir, n° 34, 2010, 320p. In : <http://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2010-4.htm>.

³Tardif. 2003, in vertigo la revue électronique en science de l'environnement n°1, volume 4, Jonathan.

⁴Idem

⁵Idem.

La Charte Européenne du Tourisme Durable (1998)	« toute forme de développement, aménagement ou activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales, et contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent dans des espaces protégés ».
Honey (1999)	« Voyages à destination de zones naturelles fragiles et intactes – habituellement des aires protégées – visant un effet négatif limité, s'adressant la plupart du temps à des petits groupes, favorisant l'éducation des visiteurs, générant des fonds pour la conservation, supportant directement le développement économique des milieux d'accueil et la prise en charge du développement par les communautés locales et favorisant le respect des différentes cultures et des droits humains ⁶ »
Wearing and Neil (1999)	«Tourisme d'interprétation à impact minimal où la conservation, la compréhension et l'appréciation de l'environnement et des cultures visitées sont recherchées. Il est une aire spécialisée du tourisme, impliquant un voyage vers des aires naturelles, ou des aires où la présence humaine est minimale, et où l'écotouriste est impliqué dans une expérience écotouristique exprimant une motivation explicite de satisfaire les besoins d'éducation et de conscientisation environnementale, sociale et/ou culturelle par le biais de visites et d'appréciation de l'aire naturelle ». Traduction libre, Wearing and Neil, 1999, p. 3.
Lequin (2001 : 24)	« (...) une forme de tourisme qui, idéalement, offre une expérience enrichissante au visiteur, tout en aidant à conserver les ressources naturelles et à améliorer la qualité de vie de la communauté d'accueil ⁷ ».
Bureau de normalisation du Québec (2003)	« Forme de tourisme qui vise à faire découvrir un milieu naturel tout en préservant son intégrité, qui comprend une activité d'interprétation des composantes naturelles ou culturelles du milieu, qui favorise une attitude de respect envers l'environnement, qui repose sur les principes du développement durable et qui entraîne des bénéfices socioéconomiques pour les communautés locales et régionales ».

Source : Bouchemal, M. 2021.

⁶Idem.

⁷Lequin in Benbelaid, Y. 2013. Le tourisme alternatif à Timimoune, thèse doctorat, Ottawa.

Tableau A.3. Objectifs de l'écotourisme.

Objectifs
1- L'intérêt pour la nature d'où les destinations sont souvent des milieux naturels intacts (non pollué et non modifié par l'homme), dont les attraits sont axés sur sa biodiversité (faune et flore).
2- L'immersion dans la culture locale est d'égale importance que l'intérêt pour le patrimoine naturel.
3- La protection du caractère culturel des sites visités, avec la contribution et l'emploi des revenus générés par le tourisme pour la protection, la conservation et la gestion du patrimoine naturel et culturel.
4- La création de parcs et d'aires protégées.
5- Le soutien à l'économie locale et à la spécificité du lieu est inconditionnel afin d'assurer un business responsable travaillant en coopération avec les autorités et les populations locales pour répondre aux besoins locaux et fournir des allocations d'aide à la conservation.
6- L'éducation environnementale de la population et des touristes, dont la composante pédagogique doit être incluse dans les séjours écotouristiques avec génération d'expérience nouvelle.
7- Minimiser les impacts négatifs sur l'environnement et la culture qui peuvent nuire une destination, avec la nécessité d'actions réelles de sa protection, généralement, la promotion de la conservation de la nature.
8- La responsabilité éthique, et l'exigence d'impliquer les sociétés hôtes dans toutes prises de décisions.
9- Inscrire toutes les activités écotouristiques dans une approche de durabilité.
10- Assurer la satisfaction et la plaisance des touristes.
11- Créer des activités touristiques d'aventure, l'écotourisme se prête mieux à la pratique de voyages organisés formés de petits groupes.
12- Insister sur la nécessité, pour des zones de tourisme régional et pour chaque région ou zone naturelle répertoriée susceptible de devenir une destination écotouristique, de concevoir des plans de gestion des flux touristiques et d'exploitation des lieux.
13- Etablir des études préalables sur environnement et le social, en planifiant des programmes de contrôle à long terme, pour évaluer et minimiser et neutraliser les impacts.
14- S'assurer que le développement du tourisme ne dépasse pas les limites de changements que peut supporter les milieux à l'échelle sociale et environnementale telles que définies par les chercheurs en coopération avec les résidents locaux.

Source : D'après Sarrasin, Yasmine Benbelaid et Ben Sadek Cherifa, OMT et PNUE. Bouchemal, M. 2021.

Tableau A.4. Principaux indicateurs de l'optimum écotouristique.

Les indicateurs	Objectifs
1.économiques <i>(investissement maximum que pourrait supporter un site touristique)</i>	disposer d'indicateurs sur l'état de la demande et de la dépendance de l'économie locale à l'égard du tourisme. Indicateurs permettant d'apprécier : - le nombre d'emplois créés et la saisonnalité des emplois. - le partage des bénéfices en faveur du développement local
2. environnementaux <i>(ressources naturelles du site)</i>	Objectif : mesurer les potentialités d'un site au travers de ses ressources en eau et de son écosystème (faune, flore, ...). Indicateurs permettant d'apprécier : - les rapports entre le tourisme et l'environnement en général, - les effets des facteurs du milieu sur le tourisme, - les effets de l'industrie touristique sur le milieu.
3. humains <i>(niveau de tolérance "nombre maximal" de touristes que peut supporter un site touristique).</i>	Objectif : connaître la capacité de charge maximum de touristes que peut supporter la population locale soucieuse de sauvegarder son identité locale (ratio touristes/résidents en période de pointe et au fil du temps, degré de satisfaction de la population locale, degré de satisfaction des touristes). Indicateurs permettant d'apprécier : - le renforcement des capacités locales : création d'emploi et qualité de main d'œuvre (savoir-faire, formation et langues, conscience touristique...) - la satisfaction de la communauté : amélioration qualité de vie, équité et justice
4.patrimoniaux et culturels <i>(4e méta-principe Gagnon et Lapointe(2006)</i>	Objectif : s'assurer de l'expérience touristique interactive et éducative Indicateurs permettant d'apprécier : - la réponse au besoin d'évasion et dépaysement des urbains (ouverture à la dimension spatiale, patrimoniale et culturelle du site). - l'intégration paysagère et architecturale (paramètre "Architectonique" (A) de l'optimum touristique de Lozato-Giotart)

Source : Bensadek, 2012, adaptation des travaux de Leroux⁸.

⁸ Bensadek, Ch. 2014. Application de l'optimum écotourisme au Sahara algérien : projet pilote de mise en valeur écotouristique à Charouine (Wilaya Adrar). Thèse de doctorat, Université de Sorbonne nouvelle Paris III.

Tableau A.5. Principaux indicateurs patrimoniaux relatifs aux milieux désertiques.

Thème	Éléments d'évaluation et indicateurs Exemples :	Pressions : activités humaines, modes d'action (temps/espace) sur l'environnement.	Etat : qualité de l'environnement et qualité des ressources naturelles observables.	Impact : effets du changement consécutifs à l'état de l'environnement.	Réponses : atouts société/politiques pour protéger l'environnement et les ressources.
Sauvegarde de l'identité locale et du patrimoine immatériel.	- Relation de voisinage vécu. - Seuil de fréquentation touristique supportable par la société d'accueil soucieuse de sauvegarder son identité locale	- Omniprésence des enseignes et sigles étrangers. - Envahissement d'éléments exogène à la culture, notamment durant les fêtes de fin d'année (multiplication de signes européens,...)	Folklorisation et dénaturation de la culture locale. Néocolonialisme et sentiment de supériorité affiché des touristes. Altération des valeurs identitaires. Perte de la spécificité culturelle.	Perte de valeurs, de l'ambiance et de l'authenticité des espaces de vie.	Sauvegarder et entretenir les éléments culturels (recettes culinaires, habits, traditions, langue régionale,...)
Patrimoine archéologique	Degré de surfréquentation des sites.	Surcharge des sites entraînant des dégradations.	Pillage des sites archéologiques. Prélèvement des pièces maitresses qui empêche la compréhension du territoire.	Dégradation irrémédiable des gravures et peintures rupestres.	Intégrer la préservation des sites archéologiques aux outils de planification spatiale. Instaurer des conditions d'accès aux sites à haute valeur patrimoniales (signalétique, guide officiel,...)
Patrimoine bâti	Nombre de bâti ancien rénové (ksour,...)	Mauvaise gestion et rénovation du bâti pour le tourisme. Promiscuité des habitats touristes/autochtones.	Pratiques d'incitation à la vente des anciens bâtis.	Surenchère sur l'immobilier. Départ massif des autochtones.	Mettre en place des mesures de protection et de valorisation du patrimoine bâti ancien : habitat traditionnel ou vernaculaire spécifique au site. Accompagner l'élaboration des documents d'urbanisme : proposer une assistance architecturale,... Améliorer les techniques de construction traditionnelle pour les rendre plus durable et plus conforme aux exigences d'habitabilité contemporaine. Poursuivre la sensibilisation au patrimoine architectural et paysager.

Source ; Ch. Bensadek, 2014.

Tableau A.6. Principaux indicateurs économiques relatifs aux milieux désertiques.

Thème	Eléments d'évaluation et indicateurs	Pressions :	Etat :	Impact :	Réponses :
contribution à l'économie locale (lutte contre la pauvreté)	<ul style="list-style-type: none"> - ratio d'utilisation des ressources locales (végétales, capture de gibier,...) - ratio achats locaux / achats Totaux. - vente directe de produits et de services aux touristes. - création et gestion de micro entreprises touristiques. - ratio recettes fiscales / la fiscalité totale. - ratio de rentrée nette de devises concernant l'investissement touristique et son fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - risque de surexploitation des ressources locales. - risque de fourniture hors produits et services locaux par les entreprises touristiques. - recours aux intermédiaires pour des ventes réalisées directement auprès des touristes. - risque d'engagement dans des domaines non maîtrisés et des activités saisonnières. - risque d'augmentation de la pression fiscale afin d'assurer une plus forte redistribution. - pas de contribution aux recettes en devises du tourisme. 	<ul style="list-style-type: none"> - épuisement des ressources Locales. - faibles impacts économiques de l'industrie touristique. - exclusion du secteur informel (vente de produits d'artisanat et de services de guide lors des visites sur les sites touristiques,...) - ne permet pas de développer la responsabilité et les savoir-faire de micro entrepreneurs souvent individuels. - l'efficacité minimale des mesures fiscales. - fuite des capitaux à l'étranger. 	<ul style="list-style-type: none"> - concurrence sur les ressources naturelles vitales pour la population. - petites unités de productions marginalisées. - insuffisance de revenus réalisés directement auprès des touristes. - aucun apport de solution durable à la pauvreté. - une redistribution des recettes fiscales très faible. - solde nul en devises des projets de développement touristique. 	<ul style="list-style-type: none"> - équilibrer l'utilisation de l'espace touristique / espace agricole utile. - identifier les produits locaux et renforcer la participation des producteurs à fournir des produits et services satisfaisant à 03 exigences (régularité-quantité-qualité). - diversité des matières premières produites localement. - programmes (information, sensibilisation et formation) pour mise en contact directe des touristes et populations d'accueil. - possibilités offertes par la microfinance après identification des domaines concrets et viables dans lesquels les micro-entreprises touristiques peuvent s'implanter durablement. - mise en place de mesures d'incitation fiscale. - système de change permettant de conserver une partie des recettes en devises.

maîtrise du développement local.	participation du projet à la planification du développement durable. - proportion de l'activité touristique / à l'ensemble de l'activité économique.	incompatibilité de l'activité touristique / à l'ensemble de la situation économique globale de la région.	projet sans lien avec la politique publique - situations de monactivité entièrement tributaire des aléas locaux (économique, politique,...) - mauvaise répartition spatiale de l'activité touristique.	perte de contrôle de l'environnement - part des autres secteurs d'activités diminuée dans l'économie locale.	insertion du tourisme dans l'économie locale : activité complémentaire et place dans la dynamique professionnelle - mise en place de procédures précises d'impact et d'une planification touristique locale - création de zones touristiques modèles (aménagement de structures d'hébergement et de loisir dans les communautés oasiennes isolées...)
accroissement des revenus	part des activités liées au tourisme dans le revenu des ménages résidants -ressources locales et économie de réseau -salaires locaux/au niveau national	secteur touristique essentiellement privé avec des impératifs financiers et des objectifs de rentabilité sur le court terme - filières de production importées - rémunération des employés en de ça des autres services.	-déséquilibres des répartitions des revenus touristiques à l'intérieur du territoire. - désorganisation des professionnels locaux de tourisme. - déséquilibre dans la répartition des revenus du Tourisme.	revenus d'autosuffisance - aucune valorisation des ressources locales - salaires et conditions de travail des locaux défavorables.	développer un tourisme intérieur assurant un revenu en hors saison. - valoriser les savoir-faire traditionnels (organiser des évènements de promotion, labellisation et certification...) - engendrer une demande de produits locaux et de ressources (artisanat, élevage, agriculture, etc), de façon pérenne (au-delà des saisons). - assurer des débouchés touristiques aux productions locales du secteur primaire - mise en tourisme de l'habitat local et utilisation de matériaux locaux pour les nouvelles constructions.

Source : d'après Ch. Bensadek, 2014. Source : Bouchemal, M. 2021.

Tableau A.7. Principaux indicateurs socioculturels relatifs aux milieux désertiques.

Thème	Eléments d'évaluation et indicateurs	Pressions :	Etat :	Impact :	Réponses :
Emploi et formation	<ul style="list-style-type: none"> - taux d'emplois permanents créés / aux emplois totaux. -taux d'emplois locaux créés / aux emplois d'expatriés. -pourcentage de réduction de l'exode rural. -taux du personnel suivant une formation continue. 	<ul style="list-style-type: none"> - nombre important de postes de responsabilité et de cadres moyens occupés par des expatriés -entreprises touristiques éloignées géographiquement des lieux occupés par les populations. 	<ul style="list-style-type: none"> - apparition et prolifération d'emplois non qualifiés (chauffeurs, cuisiniers, guides inexpérimentés,...) - conditions de travail instables - isolement géographique des populations 	<ul style="list-style-type: none"> - répartition non équitable des bénéfices économiques. - coût du transport devient un obstacle empêchant l'emploi. - précarité du travail saisonnier et chômage accru. - exode rural et apparition de bidonvilles dans les grands sites d'investissement touristique. 	<ul style="list-style-type: none"> - obligation de réserver au moins 80% des postes à pourvoir pour les locaux. - recenser et localiser les populations vulnérables. - renforcer les compétences professionnelles (éducation et formation, par ex., recours à des partenariats internationaux, création de supports pédagogiques adaptés). - former au développement et à la gestion de projets (sensibilisation aux principes d'un tourisme durable, amélioration de la qualité de l'offre, diversification des produits, etc.
Accès des femmes à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> - % des femmes analphabètes et sans emploi. - ratio de formation des employés féminins dans le projet touristique / au niveau moyen de la population. 	<ul style="list-style-type: none"> exploitation des femmes dans des postes domestiques. 	<ul style="list-style-type: none"> maintien de la dépendance financière des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> marginalisation des femmes dans la société 	<ul style="list-style-type: none"> - développer la création basée sur les ressources du territoire (artisanat utilitaire et artistique de femmes). -appuyer la promotion d'activités génératrices de revenus (AGR), en particulier en faveur des femmes.
Capacité de charge socioculturelle	<ul style="list-style-type: none"> -ratio touristes/résidents en période de pointe et au fil du temps -recherche d'impacts sur les populations d'accueil. 	<ul style="list-style-type: none"> - non-respect des modes de vie traditionnels: comportement, tenue vestimentaire, langage,... - inadaptation du modèle touristique aux mœurs et aux coutumes locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - destruction des équilibres écologiques et humains des territoires d'accueil. -bruit excessif et irrespectueux des rythmes de vie de l'habitant (soirées tapageuses et régulières,...). 	<ul style="list-style-type: none"> -recul des expressions socioculturelles (médias audiovisuels, presse,...). - affrontements socioculturels. - pillage / détérioration du Patrimoine historique/culturel. 	<ul style="list-style-type: none"> - éducation préalable des touristes. - développement d'opérations favorisant les regards croisés et les échanges. -promotion de séjour axé sur la recherche d'authenticité.

Capacité de charge socio territoriale	occupation territoriale des infrastructures touristiques / à l'ensemble du territoire d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> - forte concentration des infrastructures touristiques. - utilisation du foncier agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> -déséquilibre entre deux formes d'occupation (touristique/locale). - mauvaise caractérisation des usages/activités: systèmes de production/exploitation. - conflits d'intérêts entre investisseurs et autochtones - perte de contrôle de la population locale de son territoire foncier. 	<ul style="list-style-type: none"> -perte du foncier (palmeraies et jardins disparaissent au profit des investissements touristiques). -spéculation immobilière (les ksour et maisons anciennes vendus aux étrangers, à des prix dérisoires). -confiscation de la ressource naturelle (hydrique,...) au détriment de la population locale (cas des zones enclavées). 	<ul style="list-style-type: none"> - maintien du "territoire touristique" en deçà d'un certain seuil de tolérance (50% du territoire d'accueil, étant une côte d'alerte). - interdiction de toute transaction foncière et immobilière en dehors du droit de préemption traditionnel. - mise en place de Règles foncières d'accès aux ressources. - réglementation stricte : limitation de la propriété étrangère,... - délimitation spatiale des impacts culturels et sociaux.
Satisfaction des populations locales	<ul style="list-style-type: none"> - % de fréquentation du projet par les populations locales. - accès à des postes à responsabilité pour la population locale. 	<ul style="list-style-type: none"> - projet touristique réservé exclusivement aux touristes. - qualité de services collectifs réservée aux touristes. - pratiques commerciales onéreuses. 	<ul style="list-style-type: none"> - ségrégation entre touristes et résidents dans l'animation locale (fréquentation des équipements de loisirs,...). - fraudes dans les pratiques commerciales. 	frustration et sentiment d'exclusion de la population locale.	<ul style="list-style-type: none"> -maintien de qualité de services collectifs toute l'année. - construction d'une identité partagée entre touristes et résidents. - maintien tout au long de l'année d'animations ouvertes à tous. - développement dans le domaine du tourisme social.
Accessibilité aux infrastructures de base, utilisation des TIC, santé publique	<ul style="list-style-type: none"> - taux de la population bénéficiant et disposant des facilités infrastructurelles. -existence ou non d'un accès aux TIC notamment en matière de distribution et commercialisation (Internet, GDS,...) -nombre de cas de MST et de contaminations alimentaires / population. 	<ul style="list-style-type: none"> - projets touristiques concentrés loin de la population. - aucune participation directe de projet touristique à la mise en œuvre d'infrastructures publiques d'intérêt général. 	<ul style="list-style-type: none"> - distance (ou temps d'accès) trop importants vis-à-vis du médecin le plus proche <input type="checkbox"/> pas de visibilité des communautés locales sur le marché touristique. - expatriation du fonctionnement du projet : par internet en sous-main (réservation et paiement). 	<ul style="list-style-type: none"> -aucun bénéfice d'accès aux infrastructures, en particulier (électricité, eau potable,...). - absence de connexion avec les professionnels locaux du tourisme pour la promotion et la commercialisation de leur produit. 	<ul style="list-style-type: none"> - meilleure adaptation des entreprises et des produits à l'évolution du marché - valorisation et mise en réseau des expériences et produits touristiques écotouristiques, notamment par les TIC et les radios de proximité. - implantation sur le territoire des services sociaux, de santé, des commerces,... équilibrée

	-nombre de médecin et infirmiers / à la population locale.				
Protection des enfants	- taux de déperdition scolaire. -ratio de délits prenant en compte des mineurs.	exploitation des jeunes et des enfants dans l'activité touristique	- recrudescence des absences enregistrées dans les classes des enfants (pour chercher un travail dans le tourisme).	augmentation des plaintes d'enfants (abus sexuel et non-respect du droit du travail,...).	mise en place de mesures spécifiques notamment en termes d'informations destinées à rendre effectif la protection des enfants en contact avec les touristes
Sécurité et sûreté	-taux (%) de délits par touriste -ratio de vols, d'agressions déclarés... / à la population locale	insécurité et délinquance, lien avec le tourisme	augmentation de délits : trafic de drogue,...	-fraudes et turpitudes. - rupture des valeurs et liens Familiaux. - rejet de la population des touristes et du tourisme.	-identification de la nature des infractions constatées et des zones concernées. - sensibilisation et mise en place d'une police touristique.

Source : d'après Ch. Bensadek, 2014. Source : Bouchemal, M. 2021.

Tableau A.8. Principaux indicateurs socioculturels relatifs aux milieux désertiques.

Thème	Éléments d'évaluation et indicateurs	Pressions :	Etat :	Impact :	Réponses :
Réserves hydriques (hydrologie de surface et hydrogéologie)	<ul style="list-style-type: none"> - capacité hydrique du territoire : eau pluviale, plan d'eau, gueltas, oueds, puits, retenues d'eau, nappe phréatique, aquifère albien... -réserves en eau potable : comptabilité des besoins des touristes à ceux de la population locale. -pratiques touristiques et eau : pollution de l'eau liée au tourisme, baignades dans les retenues d'eau, gueltas... -coût de l'approvisionnement en eau et de sa salubrité. 	<ul style="list-style-type: none"> Développement d'infrastructures touristiques avec équipements gros consommateurs d'eau (piscine,...) -utilisation abusive des ressources en eau potable par les touristes. - importantes quantités de rejets dans la nature saturée 	<ul style="list-style-type: none"> -baisse des capacités hydriques du territoire : puits asséchés, sources tariées, niveau des nappes abaissé... - contamination des nappes souterraines par les rejets des pratiques touristiques dans les milieux naturels. - pollution des nappes phréatiques par le surplus de volumes rejetés par les infrastructures touristiques en eaux usées 	<ul style="list-style-type: none"> -grande fréquence, durée et étendue des périodes de pénurie d'eau. - dégradation de la qualité des eaux. - diminution des réserves en eau potable pour les habitants. 	<ul style="list-style-type: none"> - exiger des études d'impacts avant tout projet touristique : exclure les projets gros consommateurs d'eau (piscines, golf,...) - mettre en place des systèmes de préservation d'eau : équipements d'économie d'eau, de recyclage et traitement des eaux usées,... - maîtriser les prélèvements du tourisme en période de pénurie. - proscrire l'utilisation de produits détergents non dégradables (substance chimique) dans les puits, oueds... - instaurer des redevances pour l'épuration des eaux usées. - interdire certaines pratiques touristiques dans les milieux naturels fragiles (baignade dans les retenues d'eau, gueltas,...). -réhabiliter et développer l'usage du savoir-faire local en matière de gestion de l'eau par la sensibilisation de la société civile et des touristes.
Sols et sous-sols (épaisseurs) (qualité et distribution spatiale : état de surface des sols, pédologie)	<ul style="list-style-type: none"> surface des terres cultivées arables et permanentes. -terres touchées par la désertification. -types de relations végétation/ milieu rendant compte de la diversité d'occupation des terres, de l'utilisation des ressources... 	<ul style="list-style-type: none"> - agriculture intensive (irrigation et surexploitation du sol). - utilisation de produits de fertilisation et de pesticides agricoles. - surpâturage -juxtaposition de plusieurs infrastructures touristiques. 	<ul style="list-style-type: none"> -taux de perte de la couche arable. - récolte réelle diminuée / capacité de production. - couverture végétale diminuée : densité/ha. - exposition des sols aux facteurs climatiques. - bétonnage des espaces naturels. 	<ul style="list-style-type: none"> -dysfonctionnements : érosion, ensablement,... - salinisation (cas des sols irrigués). - dégradation des sols irréversible (stérilisation,...). - surface du sol dénudée, pellicule de battance,... - pollution visuelle et dépassement du seuil de ratio d'équipements touristes / résidents. 	<ul style="list-style-type: none"> - réaliser un relevé cartographique et scientifique : profils de sols, cartes pastorales,... - faire le suivi de la dynamique des éléments de la surface du sol (éléments grossiers, sable, pellicule de glaçage). - proscrire l'irrigation intensive et recours aux systèmes raisonnés (goutte à goutte,...). - drainer les eaux d'irrigation pour lutter contre la salinisation des sols. - instaurer protocoles et mesures de

	-emprise au sol des infrastructures par rapport à la superficie total.				<p>lutte contre l'ensablement...</p> <ul style="list-style-type: none"> - introduire ou réintroduire les espèces fixatrices des dunes. - faire le suivi de l'évolution et régénération spontanées de la phytomasse : principaux types de pâturage, parcours protégés, - réhabiliter les zones dégradées. - interdire les effets cumulatifs des infrastructures et veiller la capacité des sites à supporter un développement infrastructurel raisonné.
Flore (production, structure, qualité, distribution spatiale et richesse floristique).	<ul style="list-style-type: none"> -espèces utiles, valeurs pastorales -espèces rares et menacées (surface des écosystèmes clés sélectionnés). -phytomasse. 	<ul style="list-style-type: none"> -surconsommation et cueillette intensive des plantes rares, - utilisation abusive de végétaux. 	<ul style="list-style-type: none"> -superficie, volume et structure du couvert végétal en diminution - augmentation du nombre d'espèces végétales menacées. - déficit de la régénération du Phytomasse. 	<ul style="list-style-type: none"> -disparition de plantes endémiques et extinction d'espèces sauvages. - paupérisation de la population vivant de la richesse floristique (plantes médicinales,...). - épuisement de la phytomasse exploitable. 	<ul style="list-style-type: none"> - faire un inventaire floristique : présence/nombre d'individus par espèce, abondance-dominance. - faire la liste de répartition et modes d'utilisation des espèces à intérêt médicinal, agricole, pastoral, ornemental,... - réintroduire les espèces locales (plantations <i>in situ</i> ou en pépinières).
Faune (structure et distribution spatiale du cheptel domestique et de la faune sauvage).	<ul style="list-style-type: none"> -espèces domestiques, structure du cheptel. -espèces animales non renouvelables ; ou en voie d'extinction. 	<ul style="list-style-type: none"> -élevage intensif pour répondre à la demande. - chasse touristique. - surconsommation du gibier. - braconnage, chasse diplomatique. 	<ul style="list-style-type: none"> - abondance des espèces animales du cheptel rentables au détriment des autres. - aire des espèces repérées en diminution. 	<ul style="list-style-type: none"> -conflits entre éleveurs et situation de monopole. - contrebande et spéculations illégales. - disparition de certaines espèces animales sauvages. 	<ul style="list-style-type: none"> -faire un inventaire faunistique : présence/nombre d'individus par espèce, abondance-dominance, sociabilité, vitalité... - réintroduire les espèces locales (<i>in situ</i> ou en parcs naturels).

<p>Biodiversité (écosystèmes sahariens, agrosystèmes et diversité populations animales/végétales).</p>	<p>-aires protégées (exprimée en % de l'aire totale).</p> <p>-différents types d'écosystèmes : pastoraux, désertique, humides...</p> <p>-taux de production et prélèvements (agricole, pastoral,...).</p> <p>-perturbation : pertes de flore et faune.</p> <p>-protection du site : catégorisation du niveau de protection.</p>	<p>-projets touristiques au sein des parcs naturels.</p> <p>- surfréquentation des parcs et des aires protégées.</p> <p>- surexploitation directe des espèces sauvages (artisanat, commerce illégal d'exportation,...).</p>	<p>-processus accéléré de dégradation des milieux.</p> <p>- surcharge de certaines zones pastorales.</p> <p>- raréfaction de certains taxons (mammifères et grands oiseaux, les reptiles).</p>	<p>-modification de l'écosystème local.</p> <p>- seuils altérés de développement des écosystèmes et de leur capacité biologique.</p>	<p>-relevé cartographique et scientifique : type d'espèces rares/endémiques, taux d'endémisme, listes rouges d'espèces menacées,...</p> <p>- faire une imagerie aérienne/satellite : extrapolation et spatialisation de données terrain (cartographies existantes, suivi dynamique milieu).</p> <p>- interdire l'introduction des espèces rudérales (c.à.d. exogène) : risque de modifier l'écosystème local.</p> <p>- protéger les milieux dont la richesse écologique est menacée.</p> <p>- gérer et protéger par type d'écosystème.</p>
<p>Capacité de charge Humaine (surfréquentation des sites naturels).</p>	<p>-taux et impacts de la pression anthropique/aux espaces naturels</p> <p>-Interactions entre systèmes écologiques (ressources) et systèmes sociaux (usages).</p> <p>-pourcentage des superficies détériorées par les activités humaines sur les milieux.</p>	<p>- multiplication des pratiques touristiques "d'aventure" (excès de passages motorisés en 4x4,..., hors-piste inconsidéré,...).</p> <p>- rejets dans le milieu naturel (vidanges sauvages,...).</p> <p>- collecte d'espèces menacées,</p> <p>- intensité de coupe de bois : utilisation de combustible solide (Bivouacs,...).</p>	<p>-altération du milieu naturel (traces de passage de roues sur les dunes, écrasement de dunes, soulèvement de grandes quantités de sable, ...).</p> <p>- destruction de la végétation (piétinement et tassement des végétaux, raréfaction de plantes aromatiques et médicinales...)</p> <p>- insuffisance de bois de chauffe pour les nomades (se réchauffer et se nourrir).</p>	<p>-perte d'attrait des paysages naturels.</p> <p>- révolte de la population à cause de : la pollution atmosphérique et sonore, destruction des systèmes d'irrigation à proximité des oasis, disparition de végétation rare, accélération du phénomène d'ensablement,...</p> <p>- difficultés d'exercice d'activités de la population locale (pastoralisme,...).</p>	<p>- déterminer un système de quotas : nombre de personne/ha.</p> <p>- mettre en place des zones inaccessibles aux véhicules et interdites aux campements.</p> <p>- rechercher une charge optimale (ajustement entre charges et ressources).</p> <p>- indiquer les options à prendre en matière de restauration et de régénération des végétaux (quantité et étalement du fourrage disponible, état de la végétation,...).</p>

					- sensibiliser les touristes.
Gestion des déchets (station d'épuration, collecte déchets,...).	<p>-infrastructures de gestion des déchets : capacité à répondre à des "pics" de consommation, lors des périodes touristiques à forte fréquentation (environ 3Kg/j/personne, voire plus).</p> <p>-taux de production de déchets quotidien.</p> <p>-ratio traitement des déchets solides et liquides.</p> <p>-traitement des déchets Spéciaux.</p> <p>-taux d'épuration des eaux Usées.</p>	<p>-surproduction de déchets liquides (toilettes, salle de bains, cuisine...).</p> <p>- modalité de traitement de la charge polluante : technique d'épuration inefficace.</p> <p>- rejets eaux usées incontrôlés.</p> <p>- taux de déchets recyclables très faible.</p> <p>- inexistence d'action de prévention pour les clients.</p> <p>- production des déchets dans les sites naturels.</p>	<p>-dégradation des rares zones humides (puits, gueltas,...).</p> <p>- prolifération des décharges sauvages dans le milieu naturel.</p> <p>- pollution visuelle des paysages naturels.</p> <p>- très faible degré de salubrité des eaux traitées.</p>	<p>-privation des habitants des ressources naturelles à cause de la pollution des nappes, puits...</p> <p>- problème de localisation des décharges et de leur gestion.</p> <p>- dépassement de la capacité des services publics de ramassage des déchets solides.</p> <p>- atteinte de l'espace naturel à cause de la valorisation touristique</p>	<p>-instaurer le système de toilettes sèches ;</p> <p>- mettre en place des techniques d'épuration des eaux usées efficaces (dégrilleur + lagunage).</p> <p>- récupérer les déchets toxiques (piles usagées, tubes de pommade, aérosols,...).</p> <p>- traiter la production des déchets dans les sites naturels.</p> <p>- mettre en place une signalétique spécifique.</p> <p>- créer une "police locale de l'environnement".</p>

Topographie (type; sites)	<ul style="list-style-type: none"> -diversité paysagère. -surface des habitats formels et informels. -configuration du terrain. 	<ul style="list-style-type: none"> -conversion des terres les déviant de leur état naturel pour des projets infrastructurales touristiques. - construction sur des terres agricoles. 	<ul style="list-style-type: none"> -urbanisation anarchique. - étalement urbanistique. - surfaces agricoles en régression. 	<ul style="list-style-type: none"> -détérioration de la qualité Paysagère. - artificialisation du territoire induite par le tourisme. 	<ul style="list-style-type: none"> -relevé cartographique et scientifique : carte d'occupation des terres et des états de surface du sol, relevés de terrain saisonniers... - prendre des mesures de conservation de l'intégrité des sites : interdiction de certains usages et activités économiques, maintien des réserves foncières... - protéger les paysages naturels : éviter les câbles d'électricité visibles sur les dunes,...
Atmosphère (changements climatiques, intensité énergétique, ambiance visuelle et sonore).	<ul style="list-style-type: none"> -données climatiques : précipitations (quantité et distribution spatiale et temporelle), températures, vent,... -indicateur visuel et sonore (niveaux acoustiques) de nuisances émises par les touristes. 	<ul style="list-style-type: none"> -consommation en énergies fossiles. - pollution de l'air par les gaz d'échappement (oxyde d'azote, particules,...). - aspect architectural : dépassement de hauteur maximale des constructions,... - niveaux décibels (animation des touristes, intensité d'utilisation des transports touristiques,... 	<ul style="list-style-type: none"> -dépassement des normes précises de pollution atmosphérique. - dépassement des seuils de nuisances sonore (rapport déséquilibré entre touristes / habitants dans les espaces publics). 	<ul style="list-style-type: none"> -fréquence d'aspects extrêmes des "événements climatiques" : tempête de sable, chaleur, sécheresse ou au contraire pluies torrentielles. - impacts des variations climatiques sur la végétation : Cycles climatiques en relation avec les cycles de végétation. - population excédée par le bruit. 	<ul style="list-style-type: none"> - réglementer les transports et promouvoir les moyens collectifs et des circulations douces. - instaurer les énergies renouvelables (solaire, éolienne) pour éclairage, mode de chauffage, climatisation... - faire le suivi des consommations d'énergie des équipements spécifiques au tourisme. - inciter les hébergements à la prévention contre le bruit.

Source : D'après Bensadek, Ch. 2014.Bouchemal, M2021 .

ANNEXES B

Tableau B.1.Explication de quelques définitions du patrimoine.

(Ollagnon, 1984)	«Le patrimoine est l'ensemble des éléments matériels et immatériels qui concourent à maintenir et à développer l'identité et l'autonomie de son titulaire dans le temps et dans l'espace par adaptation en milieu évolutif. [...] Il n'y a pas de patrimoine en soi, sans relation patrimoniale à un titulaire qui l'investit. ».
(Ecole nationale du patrimoine, 1995).	« Le patrimoine, selon la définition la plus large et la plus fréquemment utilisée, regroupe l'ensemble des héritages matériels et immatériels reçu par une génération qui devra, à son tour, en assurer la transmission »
(Gardrey, 1994).	« ... Le patrimoine d'une collectivité est un ensemble « d'objets et de produits » au quelle cette collectivité, ou une proportion suffisante de ses membres, attache de la valeur, parce qu'il s'agit de réalité qui témoignent de l'identité de cette collectivité en établissant un lien temporel entre le passé de cette collectivité et son présent (témoignage du passé). »
(Granet, 2005).	« C'est ce qu'une génération conserve de sa vie pour le transmettre aux générations suivantes. C'est ce qui permet aux générations suivantes de comprendre ce que les générations précédentes ont vécu. »
Françoise Choay,	« l'expression qui désigne un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets qui rassemble leur commune appartenance au passé : œuvres et chefs-d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs faire des humains ».

Source : Bouchemal, M. 2021.

Tableau B.2. Formalisation complète des différentes expressions autour du concept « ville historique » selon les recommandations et conventions internationales.

<p>Ensembles historiques ou traditionnels, en 1976 dans la recommandation de Nairobi concernant, la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine.</p>	<p>« Tout groupement de bâtiments, de constructions, d'espaces non bâtis en milieu urbain ou rural dont la cohésion et la valeur sont reconnues du point de vue archéologique, architectural, préhistorique, historique, esthétique ou socio-culturel ».</p>
<p>Ensembles architecturaux, en 1985 dans la convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe.</p>	<p>tous groupements homogènes de constructions urbaines ou rurales remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique et suffisamment cohérents pour faire l'objet d'une délimitation topographique.</p>
<p>Zone urbaine historique, en 1987 dans la charte de Washington.</p>	<p>Elle distingue les villes grandes ou petites et les centres ou quartiers historiques, avec leur environnement naturel ou bâti, qui outre leur qualité de document historique, expriment les valeurs propres aux civilisations urbaines traditionnelles.</p>
<p>Paysage urbain historique, en 2005 dans le Mémorandum de Vienne.</p>	<p>Ça dépasse la notion de centre historique, vers l'ensemble et environs car elle inclut le contexte territorial et paysager avec tous les éléments définissant son caractère tels que l'occupation des sols et leur affectation.</p>
<p>Patrimoine immobilier historique, en 1976 par l'ICOMOS.</p>	<p>Il fait référence à l'ensemble de biens immeubles urbains, qui constitue une disponibilité associée à l'économie d'une collectivité.</p>
<p>Environnement urbain historique, en 1976 par l'ICOMOS.</p>	<p>Milieu où se déroulent les éléments sociaux, culturels et moraux de la vie humaine dans la sphère d'une ville historique.</p>
<p>Quartiers historiques, en 1976 par l'ICOMOS.</p>	<p>Le terme désigne des divisions administratives d'une ville ou les parties d'une ville qu'on habite. Elles sont un ensemble d'îlots et de bâtiments présentant des caractéristiques traditionnelles de point de vue morphologique et organisationnel.</p>
<p>Tissu urbain historique, en 1976 par l'ICOMOS.</p>	<p>Disposition de l'habitat et des activités dans une ville. Il représente l'ensemble des constructions formant une agglomération dont la stratification est historiquement riche en événements.</p>
<p>Noyau historique, en 1976 par l'ICOMOS.</p>	<p>Le noyau historique est l'espace urbain le plus ancien dans une commune. Sa définition peut varier selon les cités et les pays. Par exemple, dans les villes médiévales, le noyau historique est celui compris généralement à l'intérieur du périmètre des anciennes murailles. Il se caractérise le plus souvent par un important patrimoine urbain et architectural de qualité.</p>
<p>Centre historique,</p>	<p>Définit comme un noyau habité d'une ville qui constitue un complexe lié à des moments particuliers de l'histoire, indépendamment à la référence au temps car il peut même se rapporter à des moments historiques récents.</p>

Source : Bouchemal, M 2021.

Tableau B.3. Principaux conventions de protection et de récupérations des biens culturels.

Convention	Contenu	Adhésion
Convention 1970	Mesures visant à interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriétés illicites des biens culturels.	ratifiée en 1974 par l'Algérie
Convention Internationale d'Assistance Mutuelle Administrative 1977	Prévenir, rechercher et réprimer les infractions douanières.	1988
Loi 79-09 du 21 juillet 1979 modifiée et complétée par la loi n° 98-10 du Août 1998 portant code de la douane.	Protection du patrimoine artistique et culturel. (art 3, 21, 232, 281, 324, 325, 326, 327, 328.	
la convention de Rome « Unidroit » de 1995	Récupération des biens culturels volés ou exportés illicitement.	avril 2015 par décret présidentiel n° 09-267
Convention 'Haye' Adoption du 2 ^{ème} protocole.	Protection des biens culturels en cas de conflit d'armé.	2009 par décret présidentiel n° 09-26
Coopération Organisation Internationale de la police criminelle (OIPC / INTERPOL) et Bureau Central National (BCN) Alger.	Le Ministère de la Culture forme des policiers qui opèrent sur le territoire national, et depuis 2009, des cours portant sur la protection du patrimoine figurent dans le programme des écoles de police. Toute information sera communiquée aux services de la police judiciaire au sein de laquelle se trouve l'unité d'INTERPOL qui coopère avec le BCN.	1963

Source : Bouchemal, M. 2021⁹.

⁹ Dahmani, S. 2016 : <https://www.elwatan.com>

Tableau B.4. Tableau d'évaluation de l'application du processus de patrimonialisation.

Thèmes	Indicateurs :
Découverte, prise de conscience, et identification;	<p>Niveau national</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Existence d'une liste ou d'un registre national et d'une base de données du patrimoine culturel et naturel. 2. L'actualisation et la mise à jour de la liste ou du registre national du patrimoine culturel et naturel au moins une fois au cours des 5 dernières. 3. Existence d'inventaires pour le patrimoine immatériel au niveau national et régional avec sa mise à jour. 4. Existence d'une liste ou d'un inventaire des biens culturels protégés avec une mise à jour chaque 5 ans. 5. Existence d'une liste ou d'une base de données sur les biens culturels volés pour diffusion auprès de la police et des services douaniers et auprès des musées, des galeries et des vendeurs d'art internationaux.
Certification et justification patrimoniale;	<ol style="list-style-type: none"> 1. Législations/politiques/mesures spécifiques pour la prise en charge et la promotion du patrimoine culturel et naturel enregistré adoptées au cours des 5 dernières années. 2. Législations/politiques/mesures nationales pour la régulation des fouilles archéologiques adoptées par exemple pour : la supervision des fouilles archéologiques, la préservation in situ, la réservation d'aires de recherches archéologiques futures.
Conservation;	<ol style="list-style-type: none"> 1. Plan de sauvegarde, opération de réhabilitation,.. 2. Existence de mode de gestion, de suivi et d'évaluation. 3. Budget annuel au niveau national dédié à l'identification, la protection, la sauvegarde, la conservation et la gestion du patrimoine culturel et naturel matériel et immatériel. 4. Plan(s) de gestion élaborés ou mis à jour ces 3 dernières années pour des sites patrimoniaux enregistrés, aux niveaux régional, national et international. 5. Existence de plans de prévention et de gestion des risques de catastrophes pour les principaux sites patrimoniaux pour faire face aux aléas et à la vulnérabilité. 6. Existence de centres de documentation pour le patrimoine culturel matériel et immatériel et le patrimoine naturel. 7. Existence de centre(s) nationaux opérationnels pour le renforcement des capacités dans les domaines liés au patrimoine et à destination des professionnels du patrimoine. 8. Existence de programme(s) de renforcement des capacités et de formation mis en œuvre au cours des 3 dernières années pour renforcer l'expertise des équipes de gestion des sites patrimoniaux en protection et conservation du patrimoine culturel matériel 9. Preuves de l'implication de la communauté locale au cours des processus de prise de décision pour l'identification et l'enregistrement des éléments de patrimoine culturel matériel et immatériel. 10. Existence de comités de gestion des sites patrimoniaux avec représentation des communautés locales 11. Mesures spécifiques pour impliquer la société civile et/ou le secteur privé dans la protection, la conservation et la transmission du patrimoine mises en œuvre au cours des 2 dernières années.

Exposition;	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les principaux sites nationaux de patrimoine culturel inscrits dans les registres nationaux sont clairement identifiés pour que les visiteurs reconnaissent leur statut en tant que sites de patrimoine. 2. Existence de centres ou de services pour les 3 sites les plus visités, assurant la transmission et la présentation du patrimoine culturel et/ou naturel auprès des visiteurs et du grand public. 3. Existence de centres communautaires ou d'associations spécialement créées et gérées par les communautés concernées ayant pour vocation de soutenir la transmission du patrimoine culturel immatériel et d'informer plus largement le public de l'importance qu'il représente pour ces mêmes communautés 4. Existence de programmes ou activités nationales de sensibilisation sur le patrimoine naturel et culturel mis en œuvre au cours des 2 dernières années, pour informer le grand public de l'importance, de la valeur et de la fragilité du patrimoine (c'est-à dire programmes à long terme d'éducation du grand public, Journée ou Semaine nationale du patrimoine, etc.) 5. Activités de renforcement des capacités et formation destinées à renforcer l'expertise en patrimoine des enseignants et des éducateurs mises en œuvre au cours des 2 dernières années. 6. Existence de programmes scolaires de sensibilisation et de promotion de toutes les formes de patrimoine culturel auprès des étudiants du primaire et du secondaire mis en œuvre au cours des 2 dernières années. 7. Campagne médiatique permettant de sensibiliser sur les questions de patrimoine lancée au cours des 2 dernières années.
Valorisation;	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'adoption d'un tourisme durable qui valorise durablement le patrimoine culturel, (conservation et valorisation économique des biens culturels, la vérification se fait à travers les indicateurs du tourisme durable). 2. Existence d'accords formels avec des « tour operators » pour la protection, la conservation et la transmission des sites du patrimoine.
Transmission;	<ol style="list-style-type: none"> 1. Existence de centres communautaires ou d'associations spécialement créées et gérées par les communautés concernées ayant pour vocation de soutenir la transmission du patrimoine culturel immatériel et d'informer plus largement le public de l'importance qu'il représente pour ces mêmes communautés. 2. Mesures spécifiques pour impliquer la société civile et/ou le secteur privé dans la transmission du patrimoine mises en œuvre au cours des 2 dernières années. 3. Existence d'une tarification différenciée des sites patrimoniaux (prix plus bas) pour les visiteurs nationaux 4. Implication des sites patrimoniaux dans une industrie touristique durable. 5. Existence de fondations ou d'associations privées travaillant pour des initiatives de plaidoyer et de financement pour la protection du patrimoine.

Source : D'après l'UNESCO. Bouchemal, M. 2021.

Tableau B.5. Indicateurs de l'état du patrimoine urbain selon les quatre piliers du développement durable selon la Banque Mondiale dans l'Evaluation de la Richesse des Nations.

<p>1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14</p>	<p>1. Indicateurs de l'état du patrimoine, gouvernance : Existence d'une législation de protection du patrimoine. Caractère de la législation de protection du patrimoine. Existence de structures locales, nationale, internationale de prise en charge de la conservation /valorisation du patrimoine. Capacité à mobiliser des aides techniques internationales. Expériences antérieures. Existences de dispositifs financiers publics (locaux, nationaux, internationaux) d'aide à la conservation/valorisation du patrimoine. Aides directes, aides indirectes (type ANAH, ANRU). Existences de dispositifs financiers privés facilitant le financement de la conservation /valorisation du patrimoine. Existence de dispositifs fiscaux favorisant la conservation/valorisation du patrimoine. Existence de support juridique et institutionnels favorisant la conservation /valorisation du patrimoine. Capacité à mobiliser des aides financières internationales. Expériences antérieurs. Existence d'une législation sur l'habitat ancien. Labellisation/ appartenance du patrimoine, (en totalité et en partie) à un réseau national ou international de type mondial. Degré d'autonomie des collectivités locales. Existence et disponibilité des données. Type de recouvrement local.</p>
<p>1 2 3 4 5 6 7 8 9</p>	<p>2. Indicateurs économiques : Structures sectorielle de l'activité économique (sectorielle et intérieure/extérieure). Répartition propriétaires/locataires/squatters/ (habitat, services et commerce). Valeurs de l'immobilier, vente, location. Etat des transactions immobilières par catégories : habitat, commerces, services, tourisme, type d'occupation du bâti. Attractivité du territoire pour les activités économiques et les visiteurs (nombre de visiteurs, démographie des entreprises et poids des investissements extérieurs). Revenus moyens du pays, des habitants de la ville et de son territoire. Structure du revenu (externe/interne et incidence de la pauvreté). Etat des infrastructures (réseau de transport, assainissement, adduction d'eau). Capacité d'accueil par hôtelier.</p>
<p>1 2 3 4 5 6 7 8 9</p>	<p>3. Indicateurs culturel/ architectural : Nombre et type de bâtiments protégés, monuments non protégés, patrimoine vernaculaire. Bâtiments en bon état, état moyen, immeubles menaçant ruine (IMR), disparus. Bâtiments vides anciens et récents. Utilisation actuelle du patrimoine (habitat, service, commerce, monuments religieux, monuments visitables, services privés, services publics, tourisme, hébergements, restaurants, commerce touristique). Adaptabilité du patrimoine aux normes au fonctionnement urbain actuel (stationnement, accès habitat, confort, sécurité, réseau, entretien,...). Labellisation, appartenance du patrimoine (en totalité ou en partie) à un réseau national ou international du type patrimoine mondial. Nombre de bâtiments menacés. Place du patrimoine local dans l'enseignement scolaire. Existence d'équipements culturels dans la ville, présence de lieux de mémoire.</p>
<p>1 2</p>	<p>4. Indicateurs social et humain : Nombre d'habitants, de la ville, de l'agglomération, répartition par âge des habitants. Indicateurs de santé (espérance de vie à la naissance, prévalence du VIH).</p>

3	Indicateurs des niveaux de formation et d'éducation (taux de scolarisation primaire et secondaire,...), personnels spécialisés dans la conservation/restauration du patrimoine (architecte, artisanat, entreprises).
4	
5	
	Indicateurs de délinquance (taux d'homicide...).
	Nombre et types d'association.
	5. Indicateurs environnementaux :
1	Etat et existence de parcs et d'espaces verts.
2	Exposition aux risques naturels.
3	Etat des réseaux d'assainissement, de la collecte et du traitement des déchets.
4	Niveau de pollution et types de pollution.
5	Présence d'animaux nuisibles et dégradations.

Source : D'après Vernières, M et al. 2012. Bouchemal, M. 2021¹⁰.

¹⁰ Vernières, M et al. 2012. Méthodologie d'évaluation économique du patrimoine urbain ; une approche par la soutenabilité, Ed imprimerie de Montligeon. France. 214 p.

Tableau.6. Evaluation de l'application du processus de patrimonialisation.

Thèmes	Indicateurs :
Découverte, prise de conscience, et identification;	<p>Niveau national</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Existence d'une liste ou d'un registre national et d'une base de données du patrimoine culturel et naturel. 2. L'actualisation et la mise à jour de la liste ou du registre national du patrimoine culturel et naturel. 3. Existence d'inventaires pour le patrimoine immatériel au niveau national et régional avec sa mise à jour. 4. Existence d'une liste ou d'un inventaire des biens culturels protégés avec une mise à jour chaque 5 ans. 6. Existence d'une liste ou d'une base de données sur les biens culturels volés.
Certification et justification	<ol style="list-style-type: none"> 1. Législations/politiques/mesures spécifiques pour la prise en charge et la promotion du patrimoine culturel et naturel. 3. Législations/politiques/mesures nationales pour la régulation des fouilles archéologiques.
Conservation;	<ol style="list-style-type: none"> 12. Plan de sauvegarde, opération de réhabilitation,.. 13. Existence de mode de gestion, de suivi et d'évaluation. 14. Budget annuel au niveau national dédié à l'identification, la protection, la sauvegarde, la conservation et la gestion du patrimoine culturel et naturel matériel et immatériel. 15. Plan(s) de gestion élaborés pour des sites patrimoniaux enregistrés. 16. Existence de plans de prévention et de gestion des risques de catastrophes. 17. Existence de centres de documentation pour le patrimoine culturel naturel. 18. Existence de centre(s) nationaux opérationnels pour le renforcement des capacités dans les domaines liés au patrimoine et à destination des professionnels du patrimoine. 19. Existence de programme(s) de renforcement des capacités et de formation. 20. Preuves de l'implication de la communauté locale au cours des processus de prise de décision. 21. Existence de comités de gestion des sites patrimoniaux avec représentation des communautés locales. 22. Mesures spécifiques pour impliquer la société civile et/ou le secteur privé dans la conservation.
Exposition	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les principaux sites nationaux de patrimoine culturel inscrits dans les registres nationaux sont clairement identifiés. 2. Existence de centres ou de services pour les 3 sites les plus visités, assurant la transmission et la présentation du patrimoine culturel et/ou naturel. 3. Existence de centres communautaires ou d'associations spécialement créées et gérées par les communautés locales pour exposer le patrimoine. 4. Existence de programmes ou activités nationales de sensibilisation sur le patrimoine. 5. Activités de renforcement des capacités et formation destinées à renforcer l'expertise en patrimoine des enseignants et des éducateurs mises en œuvre au cours des 2 dernières années. 6. Existence de programmes scolaires de sensibilisation et de promotion de toutes les formes de patrimoine culturel auprès des étudiants du primaire et du secondaire mis en œuvre au cours des 2 dernières années. 7. Campagne médiatique permettant de sensibiliser sur les questions de patrimoine lancée au cours des 2 dernières années.
Valorisation	<p>L'adoption d'un tourisme durable qui valorise durablement le patrimoine culturel.</p> <p>Existence d'accords formels avec des « tour operators » pour la conservation et la transmission.</p>
Transmission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Existence de centres communautaires ou d'associations spécialement créées et gérées par les communautés concernées ayant pour vocation de soutenir la transmission du patrimoine. 2. Mesures spécifiques pour impliquer la société civile dans la transmission du patrimoine. 3. Existence d'une tarification différenciée des sites patrimoniaux. 4. Implication des sites patrimoniaux dans une industrie touristique durable. 5. Existence de fondations ou d'associations privées travaillant pour des initiatives de plaidoyer et de financement pour la protection du patrimoine.

Source : D'après l'UNESCO. Bouchemal, M. 2021.

Tableau B.7. Indicateurs d'évaluation des opérations de conservation du patrimoine ksourien:

1- GOUVERNANCE ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

1. Management	<p>1. La présentation du projet de conservation du ksar était-elle claire et complète ? Les partenaires sont identifiés : porteurs du projet, maître d'ouvrage, maître d'œuvre, bénéficiaires ?</p> <p>2. Le projet de conservation urbaine, intègre-t-il un large éventail des acteurs concernés par les enjeux de sauvegarde des ksour, et assurer leur implication effective; l'Etat, les professionnels, les techniciens, les architectes, les ingénieurs, les associations et la population locale.</p> <p>3. A terme, ce projet, consolide-t-il l'enjeu d'une gouvernance multiscalaire entre Etat, Wilaya et commune, prenant en considération les intérêts portés par la société civile.</p> <p>4. Le projet insiste-t-il sur la pluralité des domaines concernés par la question patrimoniale et promouvoir le caractère intégré des actions entreprises (secteur urbanistique, éducatif, culturel, touristique, etc...), afin d'assumer la complexité de l'objet d'intervention.</p>
2. Concertation et participation	<p>1. Le mode de gestion favorise-t-il l'implication des habitants durant la phase d'élaboration des projets de conservation? Et durant la phase de gestion du projet?</p> <p>2. Les modalités de (auto)-gestion donne-t-elles les moyens aux habitants de s'impliquer?</p> <p>3. À chaque étape de la création et de la gestion des ksour, le mode de fonctionnement intègre-t-il la participation des citoyens ?</p> <p>4. Le projet met-il en place les conditions d'une négociation horizontale et partagée.</p> <p>5. Les interventions des différents acteurs s'organisent-elles de manière non hiérarchique ? la prise de décision est-elle commune?</p> <p>6. Les forums locaux, en tant qu'instrument efficace dans la création des conditions d'un débat riche et animé entre les différentes parties prenantes, et constitue un espace d'une négociation multipartite, sont-ils établis ?</p> <p>7. Les habitants étaient-ils invités dans les débats et la formulation de la politique des projets de conservation?</p> <p>8. Des messages d'information sont-ils adressés à la population locale et sont adaptés à sa diversité.</p> <p>9. Existe-t-il un climat de confiance et de coopération entre acteurs représentatifs du quartier.</p> <p>10. Les habitants sont-ils sensibilisés, responsabilisés et considérés comme de véritables citoyens acteurs des projets de conservation ?</p> <p>11. Des médiateurs sont-ils mobilisés pour accompagner le processus participatif?</p> <p>12. Le suivi du projet est-il envisagé afin d'accompagner la dynamique participative?</p> <p>13. La population est-elle dotée du pouvoir de décision ? est-elle par conséquent engagée dans l'ensemble du processus : de la planification collective et définition du projet à sa mise en œuvre, et son évaluation ?</p>
3. Règle du jeu	<p>1. Le projet de conservation des ksour intègre et respecte-t-il les règles juridiques et techniques lié au mode d'intervention?</p> <p>2. Le mode de fonctionnement du projet prévoit-il de formaliser les étapes et les engagements pris par les porteurs du projet et les habitants ?</p> <p>3. Le projet prévoit-il de valider chacune des étapes du processus d'élaboration?</p> <p>4. Le projet parvient-il à articuler un contexte règlementaire national et régional avec des initiatives locales, portées notamment par la société civile?</p>

4. Evaluation, suivi et bilan	<p>1. Le projet prend-il en compte les finalités de l'évaluation ?</p> <p>2. Le projet intègre-t-il l'évaluation à chaque étape du processus ?</p> <p>3. Les personnes responsables du suivi sont-elles définies ?</p> <p>4. L'évaluation est réalisée par les habitants eux-mêmes ?</p> <p>5. Le projet respecte les principes du développement durable prévention, coopération, participation, concertation...</p>
5. Respect de la valeur humaine	<p>1. Est-ce que des valeurs locales ou communes ont été identifiées par les porteurs de projets ?</p> <p>2. Le projet favorise-t-il le partage de valeurs communes ?</p> <p>3. Le projet privilégie-t-il les modalités d'une approche coopérative à chaque étape du processus ?</p>

2. DIMENSION SOCIOCULTURELLE.

1. Liens sociaux	<p>1. La conservation du ksar, va-t-elle reconquérir et renforcer les liens entre les habitants ?</p> <p>2. La conservation favorise-t-elle l'intégration sociale au sein du ksar?</p> <p>3. Le projet favorise-t-il l'intégration à la vie du quartier ?</p>
2. Solidarité	<p>1. Le projet favorise-t-il la solidarité entre les habitants ?</p> <p>2. Le projet exploite-t-il les apports d'une gouvernance inclusive : le projet partage-t-il des connaissances et des compétences de chaque acteur, expression des divergences/similitudes de points de vue, négociation ?</p>
3. Patrimoine architectural et urbain	<p>1. Le patrimoine à préserver est-il bien identifié et analysé? (la détermination des principales étapes de l'évolution de l'organisme urbain ? Sa morphologie urbaine ? L'identité de l'ensemble historique ?).</p> <p>2. La structure actuelle et les fonctions de l'ensemble historique par rapport à l'ensemble de la ville sont-elles identifiées ?</p> <p>3. Les valeurs patrimoniales du bâti sont-elles déterminées ? (édifices et équipements de grande valeur, ou d'intérêt architectural, etc.).</p> <p>4. L'état des lieux du patrimoine sujet d'intervention et prescriptions concernant le bâti étaient-ils bien détailler:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâti en bon état. - Bâti en moyen état. - Bâti en mauvais état. <p>5. Etablissement des zones correspondant aux différents degrés de protection (si zone protégée ou en cours de protection : protection entière, partielle, des abords, du paysage, archéologique, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> - à protéger rigoureusement. - à conserver sous certaines conditions. - particulièrement menacé. <p>6. Normes régissant les travaux d'entretien, de restauration et de transformation du bâti ksourien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les volumes. - les toitures. - les façades, etc. <p>7. Les valeurs du paysage urbain en vue de définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les espaces intérieurs de caractère esthétique. - l'alignement des bâtiments et l'agencement des rues. - les points de vue sur et à partir des monuments et les axes des perspectives. - les accents dominants (silhouette de l'ensemble). - les constructions qui rompent l'harmonie de l'ensemble. <p>8. Les oasis, les palmeraies et les zones environnementales entant que composante indissociable du patrimoine ksourien, étaient-elles prise en charge dans l'élaboration du projet de conservation ?</p> <p>9. Le patrimoine immatériel comme moteur principal de revitalisation et</p>

	<p>préservation du patrimoine bâti, était-il pris en considération ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - les connaissances et pratiques. - les savoir-faire notamment traditionnels. - les traditions et expressions orales. - les arts du spectacle. - les pratiques sociales, rituels et évènements festifs. <p>10. Le régime de sauvegarde établi était-il respecté ?</p> <p>11. Délimitation du périmètre de protection au titre des valeurs exceptionnelles (si le quartier est classé).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Délimitation de la zone tampon (si besoin). - Prescriptions concernant l'aménagement des espaces : <ul style="list-style-type: none"> - maintien de l'alignement et du gabarit des bâtiments autour des espaces. présentant un caractère historique/pittoresque. - élimination des éléments non harmonieux. - revêtements de rues et de places, mobilier urbain, information visuelle, enseigne publicitaires. - limitation de circulation de véhicules, etc. <p>12. l'entretien régulier du bâti et la concordance entre les valeurs patrimoniales et l'affectation utilitaire des bâtiments et des espaces ?</p> <p>13. Les droits de propriété étaient-ils considérés?</p> <p>14. Ya-t-il une adaptation spécifique et adaptée des réseaux d'infrastructures, d'équipements et routiers (accès au quartier) ?</p> <p>15. Existents-ils des mesures préventives contre les catastrophes naturelles ou contre les nuisances (pollutions, insécurité, surfréquentation touristique, etc.) ?</p> <p>16. sensibilisation de tous les acteurs de la ville, dès l'âge scolaire, à l'importance du patrimoine et à sa sauvegarde ?</p> <p>17. soutien des associations de sauvegarde ?</p> <p>18. Le projet de conservation se préoccupe-t-il de la vie socioculturelle des habitants ?</p>
4. Impact social	<p>1. Le projet de conservation améliore-t-il les conditions de vie des personnes qui y habitent ?</p> <p>2. Le projet de conservation prend-il en compte la diversité des rythmes de vie des habitants ?</p>

3. INTERFACE EQUITABLE

1. Accessibilité	<p>1. Le ksar une fois réhabilité, est-il accessible par divers moyens de transports?</p> <p>2. Le ksar une fois réhabilité est-il accessible aux personnes à mobilité réduite ou manquant d'autonomie ?</p> <p>3. Le projet de conservation intéresse-t-il une large population ?</p>
2. Equité entre les générations	<p>1. Le ksar une fois conservé a-t-il un impact financier pour les générations futures au sens large ?</p> <p>2. Le ksar une fois conservé a-t-il un impact sur les biens non renouvelables ?</p> <p>3. Le projet de conservation a-t-il prévu la requalification du site ?</p>
3. Partage des richesses	<p>1. Le projet de conservation du ksar s'adresse-t-il à toutes les catégories sociales ?</p> <p>2. Le projet a-t-il une dimension globale ?</p> <p>3. Le projet introduit-il la notion de discrimination positive ?</p>
4. Compensation des préjudices	<p>1. Le projet de conservation occasionne-t-il des préjudices financiers à d'autres personnes ou structures ?</p> <p>2. Le projet de conservation a-t-il des répercussions sur d'autres biens et</p>

	services? 3. Le projet de conservation du ksar occasionne-t-il des désagréments ?
--	--

4. DIMENSION ECONOMIQUE

1. Cohérence économique	1. Le ksar une fois conservé est-il en mesure de soutenir un développement soutenable du territoire ? 2. Le projet est-il cohérent avec les plans d'aménagement et les schémas de planification urbanistique ? 3. Le projet permet-il l'éclosion de nouveaux marchés porteurs ?
2. Dynamiques économiques	1. Le ksar une fois conservé est-il en mesure de soutenir un développement soutenable du territoire ? 2. Le projet est-il cohérent avec les plans d'aménagement et les schémas de planification urbanistique ? 3. Le projet permet-il l'éclosion de nouveaux marchés porteurs ?
3. Cout global	1. L'intervention sur le ksar avait-elle fait l'objet d'une analyse des coûts ? 2. Le projet fait-il l'objet d'une analyse dans le temps de ces dépenses (échancier) ?
4. Impact financier	1. Le projet de réhabilitation de chaque maison dans le ksar répond-il aux contraintes financières des habitants ? 2. Le projet a-t-il généré des coûts cachés (supplémentaires)? 3. Le projet de conservation trouve-t-il son équilibre financier global (récupération) ? 4. Le projet est-il capable d'absorber des dépenses imprévues importantes ? 5. Le projet encourage-t-il les économies d'échelle liées aux mises en commun/collectif ?

5. INTERFACE VIABLE

1. Adaptabilité	1. Le projet de conservation est-il en phase avec les orientations de développement du territoire? 2. Le projet de conservation est-il susceptible d'évoluer dans le temps et dans l'espace? 3. Le projet de conservation est-il modulable? Existe-t-il des solutions alternatives en cas de retournement de situation ?
2. Précaution, prévention	1. Le projet de conservation respecte-t-il les principes de précaution et de prévention? 2. Le projet de conservation prend-il en compte les risques économiques, sociaux et environnementaux? 3. Le projet de conservation prend-il en compte les potentialités d'évolutions des besoins en termes de capacité et de dimensionnement et les conséquences de ces redimensionnements?
3. Responsabilisation	1. Les habitants s'engagent-ils à formaliser leur accord ? 2. Les habitants s'engagent-ils à une obligation de moyens ou de résultats?
4. Robustesse des choix	1. Les technologies présentées au sein du ksar (télécommunication,...) sont-elles viables et éprouvées ? 2. Les choix opérés sont-ils crédibles ?

6. DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

1. Dynamique naturelle	1. Le projet fait-il l'objet d'un diagnostic patrimonial (faune, flore, historique,...)? 2. Est-ce que le projet s'oriente vers une sauvegarde ou une réhabilitation de sites naturels ? 3. Le ksar fait partie du trinôme palmeraie, eau, ksar qui compose
------------------------	---

	l'écosystème, le projet de conservation a-t-il pris en considération la réhabilitation de la palmeraie ? Ou du système traditionnel d'irrigation ?
2. Gestion économe des ressources naturelles	1. Le projet de conservation est-il économe en matière de ressources naturelles ? 2. Le projet de conservation est-il économe en énergie ?
3. Impact sur l'environnement	1. Le projet de conservation permet-il de réduire les impacts sur l'environnement ? 2. Le projet de conservation est-il en mesure de faire face à des situations de crise externes ? 3. Le projet de conservation peut-il valoriser l'environnement proche?
4. Pratiques environnementales	1. Le projet de conservation encourage-t-il une gestion respectueuse de l'environnement ? 2. Le projet de conservation se préoccupe-t-il d'intégrer l'environnement dans le management ?

7. INTERFACE VIABLE

1. Cadre de vie	1. Le projet de conservation améliore-t-il le cadre de vie des habitants du ksar ou du quartier ? 2. Le projet favorise-t-il l'appropriation du cadre de vie des habitants ?
2. Effets sur la santé et la sécurité	1. Le projet de conservation a-t-il des effets sur la santé ? 2. Le projet de conservation est-il examiné sous l'angle de la sécurité ?
3. Acceptation de la population	1. Le projet de conservation est-il acceptable pour la population locale? 2. Le projet de conservation est-il acceptable pour la population extérieure (voisinage)?
4. Mode de vie	1. Le ksar une fois réhabilité, est-il en mesure de peser sur les modes de vie des habitants et du voisinage ? 2. Le projet de réhabilitation améliore-t-il les conditions de vie des habitants ? 3. Le projet offre-t-il un autre mode vie ?

B.1.DEMARCHE POUR EVALUER LA DURABILITE DES OPERATIONS D'INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE

On peut citer la démarche opérationnelle du « bâtiment durable méditerranéen », dans son énoncé, c'est un cheminement destiné à accompagner un projet pour une architecture soutenable. Pour cela, elle propose une grille d'évaluation. Les thèmes abordés sont multiples : l'architecture locale, les usagers, les savoir-faire, le social, l'eau, la gestion du projet et les matériaux et techniques de construction. Son enjeu consiste à préserver, pour les générations futures les potentialités du site.

La méthode ADEQUA issue du projet du même nom, et qui a pour but de réaliser un outil d'aide à la décision lors de la réalisation ou de conservation d'un quartier résidentiel. L'importance de cette méthode réside dans le fait que ses objectifs concernent différentes échelles depuis la construction d'un bâtiment jusqu'à la planification urbaine. La méthode doit intervenir dès les phases initiales du projet, et elle doit pouvoir être applicable durant l'ensemble des phases de conception et construction du projet jusqu'à la vie du quartier. Elle est basée sur un ensemble d'indicateurs quantifiable. La comparaison d'alternatives est basée sur des diagrammes radar.

Son importance réside dans ses objectifs qui s'intéressent à la préservation du patrimoine et son insertion dans la trame de la ville. Ils se résument dans le tableau suivant :

Principaux indicateurs du tourisme durable.

Tableau B.8. Principaux indicateurs économiques relatifs au cas d'étude (investissement maximum que pourrait supporter un site touristique).

Thèmes	Indicateurs : Objectif : disposer d'indicateurs sur l'état de la demande et de la dépendance de l'économie locale à l'égard du tourisme. Les indicateurs vont permettre d'apprécier :
Contribution à l'économie locale.	<ul style="list-style-type: none">- Mise en relation des activités touristiques et des autres secteurs de l'économie locale.- Diversité commerciale, nombre d'activité ou de produits.- Nombre d'employés permanents habitants sur place.- Progression de la part des produits locaux dans les achats des prestataires touristiques- le nombre d'emplois créés et la saisonnalité des emplois.- Stabilité du personnel : nombre d'employés permanents ou de saisonniers régulier.- Flux de clientèle en période touristique et qualité de l'accueil en période de forte fréquentation.- Nombre de saisons ou de mois d'activité.- Vente directe des produits et services aux touristes.- Niveau de qualification des emplois dans le secteur du tourisme occupés par les habitants.

	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des nouvelles formes d'emploi liées au tourisme durable (Éco-conseillers, etc.).
Maitrise du développement local.	<ul style="list-style-type: none"> - Participation du projet à la planification du développement durable. - Le partage des bénéfices en faveur du développement local. - La proportion de l'activité touristique par rapport à l'ensemble des activités économiques. - Diversifier le tourisme par le développement d'offres valorisant la diversité de l'industrie à l'échelle locale (écotourisme, tourisme culturel, urbain et rural). - Image, qualité, originalité, convivialité. - Réseaux d'information, participation à des manifestations professionnelles. - Concurrence et importance de l'offre régionale dans le même type d'activité. - Mesure de la diversité économique du territoire (permettant de mesurer le niveau de dépendance du territoire vis-à-vis du tourisme et l'efficacité de la stratégie pour le maintien de certaines activités traditionnelles importantes pour le maintien de la qualité du patrimoine). - Existence d'un réseau de distribution des produits locaux auprès des établissements touristiques. - Progression du nombre de communes bénéficiant des retombées économiques du tourisme. - Développement de partenariats permettant le maintien des services en période hors-saison (transports, offices du tourisme...)
Accroissement des revenus.	<ul style="list-style-type: none"> - Revenus générés par le tourisme en pourcentage des revenus générés dans la communauté. - Revenu annule ou degré de satisfaction. - Accroître la valeur ajoutée du tourisme pour les populations locales et les acteurs des pays en développement. - Spécialisation économique : pluriactivité, autres revenus à l'échelle familiale. - Labellisation de produits locaux respectueux de l'environnement et promotion auprès des établissements touristiques et des visiteurs.

Source : Bouchemal, M. 2021.

Tableau. B.9. Principaux indicateurs environnementaux relatifs au cas d'étude (ressources naturelles du site).

Thèmes	Indicateurs: mesurer les potentialités d'un site au travers de ses ressources en eau et de son écosystème (faune, flore, ...). Les indicateurs vont permettre d'apprécier:
Réserves hydriques.	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité hydrique du territoire: eau pluviale, plan d'eau, gueltas, oueds, puits, retenues d'eau, nappe, et fréquences de maladies hydriques, % d'eau usées épurées, et % d'établissements touristiques raccordés aux systèmes d'épuration. - Réserves en eau potable: comptabilité des besoins des touristes à ceux de la population locale. - Coût de l'approvisionnement en eau et de sa salubrité. - Economie d'eau (% économisé, récupéré ou recyclé, existence ou non de mesures d'économie) par les établissements touristiques. - Pratiques touristiques et eau : pollution de l'eau liée au tourisme, baignades dans les retenues d'eau, gueltas... - Proportion de la population ayant un accès de façon durable à une source d'eau améliorée (total, urbain, rural).

Sols et sous-sols.	<ul style="list-style-type: none"> - Surface des terres destinées à l'activité touristique et emprise au sol des infrastructures par rapport à la superficie total. - Pertes de terres arables et des palmeraies par la désertification, l'érosion, la salinisation, l'artificialisation et l'abandon de l'agriculture et de l'implantation du palmier dattier. - Terres touchées par la désertification et la remontée des eaux.
Flore (richesse floristique).	<ul style="list-style-type: none"> - Valeur pastorale et espèces rare et menacé. -Phytomasse. - Aires protégées (exprimée en % de l'aire totale). - Perturbation: taux de pertes de flore.
Faune (richesse faunistique).	<ul style="list-style-type: none"> - Espèces rare, menacées et espèces animales non renouvelables ; ou en voie d'extinction. - Espèces domestiques, structure du cheptel.
Biodiversité (écosystème saharien, agrosystèmes et diversité)	<ul style="list-style-type: none"> - Différents types d'écosystèmes : pastoraux, désertique, humides... - Taux de production et prélèvements (agricole, pastoral,...). - Diversité paysagère et entretien des espaces oasisien et des palmeraies. - Taux et impacts de la pression anthropique/aux espaces naturels (perturbation et perte de flore et faune). - Protection du site : catégorisation du niveau de protection.
Capacité de charge humaine (sur fréquentation des sites).	<ul style="list-style-type: none"> - Interactions entre systèmes écologiques (ressources) et systèmes sociaux (usages). - Pourcentage des superficies détériorées par les activités humaines sur les milieux. - Les rapports entre le tourisme et l'environnement en général, - Les effets des facteurs du milieu sur l'activité du tourisme (climat, flores,...). - Les effets de l'industrie touristique sur le milieu (effets négatifs ou positifs).. - Indice d'exploitation des ressources naturelles renouvelables.
Gestion des déchets.	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du problème des décharges sauvages et autres déchets abandonnés en milieu naturel par les randonneurs, alpinistes ou les autres utilisateurs de l'espace. - Infrastructures de gestion des déchets : capacité à répondre à des "pics" de consommation, lors des périodes touristiques à forte fréquentation (environ 3Kg/j/personne, voire plus). - Traitement des déchets Spéciaux. - Evolution des coûts du traitement des déchets dans les communes touristiques. - Quantité de déchets éparpillés dans les lieux publics. - Proportion de la population ayant un accès à un système d'assainissement amélioré (total, urbain, rural).
Topographie	<ul style="list-style-type: none"> - Types, site....
Atmosphère.	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de pollution de l'air. - Degré de pollution des équipements des établissements touristiques. - Evolution de la consommation énergétique non renouvelable dans le secteur du tourisme. - Emissions de gaz à effet de serre des projets liés au tourisme (intensité du transport motorisé, proportion du transport terrestre collectif (urbain et interurbain), emploi de matériaux de construction non bio sourcés,...). - Consommation d'énergie (mode de chauffage). - Indicateur visuel et sonore (niveaux acoustiques) de nuisances émises par les touristes.

Source : Bouchemal, M. 2021.

Tableau B.10. Principaux indicateurs socioculturels relatifs au cas d'étude (*humains*).

Thèmes	Indicateurs: connaître la capacité de charge maximum de touristes que peut supporter la population locale soucieuse de sauvegarder son identité locale (ratio touristes/résidents en période de pointe et au fil du temps, degré de satisfaction de la population locale, degré de satisfaction des touristes). Les indicateurs vont permettre d'apprécier :
Emploi et formation.	- Le renforcement des capacités locales: création d'emploi et qualité de main d'œuvre employées dans l'industrie touristique (savoir-faire, formation et langues, conscience touristique...).
Capacité de charge socioculturelle.	- Nombre total d'arrivée des touristes. - Ratio touristes/ résidents en période de pointe au fil du temps. - Impact sur les modes de vie et la culture locale. - Niveau de satisfaction des touristes et perception du rapport qualité/prix. - Mise en place d'un observatoire des flux de visiteurs dans l'espace et dans le temps.
Satisfaction des populations locale.	- La satisfaction de la communauté à l'égard du tourisme. : amélioration qualité de vie, équité et justice. - Taux de fréquentation du projet touristique par la population locale. - Vie locale, entraide, travaux en commun et adhésion à une activité bénévole, culturelle, sportive, municipale.
Accessibilité aux infrastructures de base, utilisation des TIC,...	- Existence ou non d'un accès aux TIC notamment en matière de distribution et commercialisation (Internet, GDS,...). - Taux de la population locale bénéficiant et disposant des facilités infrastructurelles.

Source : Bouchemal, M. 2021.

Tableau B.11. Principaux indicateurs patrimoniaux et culturels relatifs au cas d'étude.

Thèmes	Indicateurs : s'assurer de l'expérience touristique interactive et éducative. Les indicateurs vont permettre d'apprécier :
Sauvegarde et valorisation de l'identité locale et du patrimoine matériel et immatériel.	- Information du public sur les actions de conservation et mise en valeur. - Mécanismes de financement public pour soutenir les lieux patrimoniaux les plus défavorisés. - Seuil de fréquentation touristique supportable par les lieux et la société d'accueil soucieuse de sauvegarder son identité locale et son patrimoine immatériel. - % d'espace soumis au contrôle (densité, architecture,...). Sensibilité aux paysages (oasis). - Choix de matériaux de construction convenables et des produits locaux typiques (pour l'habitat, l'équipement hôtelier). - Qualité des constructions utilisées, type d'architecture, façade, respect du climat, de la vie socioculturelle. - Informations diffusées : existence de documentation sur la culture locale, interprétation et expression des potentialités du site et du territoire. - Développement du programme d'animation hors-saison. - Valorisation des sites dans l'offre touristique (élaboration de produits touristiques à partir du patrimoine architectural et bâti vernaculaire, hébergement de caractère, musées, etc). - Statistiques de fréquentation des sites patrimoniaux. - Programme de formation à destination des artisans sur les techniques traditionnelles de construction.

	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation de la culture locale dans l'offre touristique du territoire. - Existence d'infrastructure valorisant la culture locale (Centre de ressources, écomusées, musées des arts et traditions). - Existence de programmes touristiques de festivités mettant en valeur le patrimoine culturel à travers la dynamique de la culture locale, le taux de participation des habitants aux manifestations locales, la capacité des habitants à organiser ou à suggérer la création d'événements dans leur village, ville. - Programme de formation pour la valorisation des savoir-faire traditionnels. - Programme de sensibilisation des jeunes scolaires aux traditions culturelles locales (visiteurs, et habitants du territoire). - Élaboration de produits touristiques à partir du patrimoine architectural et bâti vernaculaire (hébergement de caractère, musées, etc).
Patrimoine archéologique.	- Evolution de la fréquentation des sites les plus fragiles.
Patrimoine bâti.	<ul style="list-style-type: none"> - Progression des actes de vandalismes sur le patrimoine local. - La réponse au besoin d'évasion et dépaysement des urbains (ouverture à la dimension spatiale, patrimoniale et culturelle du site). - L'intégration paysagère et architecturale de toute construction touristique - Nombre de bâti ancien rénové et réhabilité. - Nombre de bâti ancien en bon état. - Nombre de bâti ancien détruits. - Existence de processus d'aménagement du territoire ou de planification du développement couvrant le tourisme et intégrant les sites patrimoniaux. - Mesures visant à encourager les habitants à conserver leur culture locale. - Soutien à des travaux de recherche, d'édition concernant le patrimoine culturel local. - Evolution du nombre de conflits d'usage du patrimoine bâti. - Mesures pour encourager les prestataires touristiques au respect du style architectural.

Source : Bouchemal, M. 2021.

Tableau B.12. Principaux indicateurs de Gouvernance et éthique relatifs au cas d'étude.

Thèmes	Les indicateurs vont permettre d'apprécier :
Gouvernance et éthique.	<ul style="list-style-type: none"> - Modalité de prise de décision : existence de travail collectif entre les acteurs, et pratique de la consultation du personnel. - Intéressement des acteurs au résultat et existence de dispositif d'intéressement de la population locale. - Efforts de solidarité (adaptation des horaires du travail dans le secteur, aide à la formation). - Planification et existence d'un plan d'amélioration de l'environnement en général et du patrimoine environnemental en particulier. - Responsabilité et respect des réglementations. - Charte paysages/environnement signées avec les collectivités locales. - Orientation pour l'utilisation d'essences locales lors d'opérations paysagères. - Qualité du développement touristique dans l'espace : (menaces : développement touristique anarchique, problème d'urbanisation rural, mitage de l'espace). - Control des affectations des terres (menaces : abandon des terres agricoles au profit du tourisme).

Source : Bouchemal, M. 2021.

Tableau.B13. Projet « route des ksour », programme d'activité année 2007,20018.

Désignation	Montant en Dinars	Observations
Achat de 10 machines à coudre pour les associations du ksar	157.950,00	Factures payées
Achat de 5 métiers à tisser	110.000,00	Factures payées
Réalisation d'un guide touristique et exposition sur la région de Témacine	196.000,00	Bon de commande à prince des beaux arts Ghardaïa et travaux non réalisés.
Organisation d'une formation au profit des associations sur l'accueil touristique et sur la promotion des produits d'artisanat et le montage des projets	350.000,00	Formation effectuée et factures non payées.
Organisation d'une formation au profit des femmes pour le tissage traditionnel	320.000,00	Formation effectuée et factures non payées.
Etude et suivi du projet d'une maison traditionnelle.	301.000,00	Etude achevée et non encore approuvée par l'architecte agréé par le Ministère de la Culture.
Création d'un site web	301.000,00	Etude en cours reste : Collecte de données. Responsabilisation et suivi du site.
Organisation d'un chantier environnement pour la plantation des palmiers.	400.000,00	Bon de commande remis à la commune de Témacine avancée et 15% non encore payé.
Equipement de l'habitation traditionnelle en gîte	300.000,00	
Réhabilitation de la mosquée coupole verte du ksar de Témacine.	850.000,00	

Source : DUC Ouargla, 2018.

ANNEXE C

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

ENQUETE DE TERAIn
« QUESTIONNAIRE »

Dans la cadre du projet de recherche doctoral Intitulé :

L'ECOTOURISME, UNE ALTERNATIVE POUR PRESERVER
LE PATRIMOINE DES TISSUS ANCIENS,
CAS DE LA VALLEE DE OUED RIGH

MANEL BOUCHEMAL

Département d'urbanisme
Faculté d'architecture et d'urbanisme
Université Salah Boubnider, Constantine3.

SALIM BOUSKIA

Département de sociologie
Faculté des sciences humaines et Des sciences sociales
université Abdelhamid mehri, Constantine2.

Responsable de l'équipe de recherche

Pr. CHAOUCHE SALAH
Professeur des universités

2014- 2018

LOCALISATION :		التموقع
Nom du ksar :		اسم القصر
Nom du quartier		اسم الحي الذي تسكن فيه
Surface de la maison	م ²	مساحة المنزل
Surface de la cour	م ²	مساحة الساحة
Nature de la cour		أرضية الساحة
1. Terre battue		1. طين
2. Ciment		2. اسمنت
3. Carrelage		3. بلاط
Assainissement		تصريف المياه
1. Rien ou puits perdu		1. لاشيء او بئر ضائع
2. Fosse septique, égout privé		2. خزان الصرف الصحية صرف صحي خاص.
3. Branchée sur réseau de la ville		3. موصول بشبكة تصريف مياه المدينة
Eau		التزود بالمياه الصالحة للشرب عن طريق
1. Fontaine publique		1. نافورة عمومية
2. Chez les voisins		2. من عند الجيران
3. Puits		3. بئر
4. Citerne municipale		4. خزان عمومي
5. Branchée sur réseau de la ville		5. موصول بشبكة تزويد مياه المدينة
6. Inexistant		6. لا شيء مما ذكر

Electricité		التزود بالكهرباء
Chez les voisins		1. من عند الجيران
Autre mode d'éclairage		2. نوع اخر من الانارة
Branchée sur réseau SONELGAZ		متصل بشبكة سونلغاز
Gaz		الغاز
1. Utilisation de bouteille		1. استعمال القارورات
2. Branchée sur réseau SONELGAZ		2. متصل بشبكة سونلغاز
Posséder-vous un Téléphone fixe ?		التزود بالهاتف الثابت
Posséder-vous un Téléphone mobile ?		التزود بالهاتف النقال
La maison, contient-elle un Jardin ?		هل يحتوي المنزل على حديقة

Si « oui », quelle est sa surface	م ²	ان كان نعم, كم مساحتها
<i>la maison contient-elle une terrasse</i>		هل يحتوي المنزل على سطح
Nombre de niveaux de la maison		ما هو عدد طوابق المنزل
Ménage :		العائلة
		عدد افراد العائلة
Nombre de personnes		
Nombre d'adultes (+ de 16 ans)		عدد الافراد الذين يفوق عمرهم 16 سنة
		عدد المتزوجين الساكنين بالمنزل
Nombre de couples		
Scolarisation		التمدرس
Nombre de scolarisés en primaire		عدد المتمدرسين في الابتدائي
Nombre de scolarisés en secondaire		عدد المتمدرسين في المتوسط و الثانوي
		عدد المتمدرسين في الجامعة
<i>Nombre de scolarisés à l'université</i>		
Profession du chef de famille		وظيفة رب الاسرة
Nombre de personnes qui travaillent		عدد افراد الاسرة العاملين
Femmes		نساء.
Adultes		شبان
Autres		اخر
		عدد افراد الاسرة العاطلون عن العمل
<i>Nombre de personnes au chômage</i>		
y-a-t-il d'autres revenus ?		هل لديكم مدخول اخر
Location		من الكراء
Revenus agricoles		مداخيل من الزراعة
Rente, pension		من المعاش

Caractéristique du logement :		مواصفات المنزل
		عدد البيوت المسكونة
<i>Nombre de pièces habitables</i>		
Disposez-vous d'une cuisine		هل يحتوي المنزل على مطبخ
Disposez-vous d'une salle d'eau		هل يحتوي المنزل على حمام
Sol des pièces habitables :		ارضية الغرف
Terre battue		طين
Ciment		اسمنت
Carrelage		بلاط
Nature des murs ?		ماهي مواد بناء الجدران

Pisé		طين
Tôle, bois		حطب
Dur (aggloméré, brique, pierre....)		مواد صلبة (الاسمنت' الحجر,...)
Nature de la toiture ou des plafonds		مواد بناء الاسقف

مصاريف السكن	دج	Dépenses de logement :
المبلغ الشهري للكراء		Montant mensuel du loyer
كم تصرفون في العام للاعتناء بالمنزل		Combien dépensez-vous par an pour entretenir la maison
كم تسددون في الشهر مصاريف لوقود الطبخ والتدفئة (غاز، فحم، بترول..)		Combien payez-vous par mois de charbon, pétrole ou gaz pour la cuisine + chauffage
كم تسددون شهريا مصاريف التزود بالماء		Combien payez-vous par mois d'eau
كم تسددون شهريا مصاريف الكهرباء		Combien payez-vous par mois d'électricité

وضعية الوعاء العقاري	Statut foncier :
هل انتم ملاك للأرضية	<i>Etes-vous propriétaire du sol ?</i> Sinon, est ce que vous êtes
شركاء في ملكية العقار	Copropriétaire ?
من الوراثة	Cohéritier
هل انتم مستاجر ارض	Location du sol
هل انتم ملاك للمنزل	Propriétaires
هل استاجرتم المنزل	Locataire de la maison
هل تسكنون بدون مقابل	Hébergé gratuitement
هل المنزل الذي تسكنون هو ملك للدولة	Bien de l'état

اندماج السكن في القصر	Intégration du logement dans le ksar :
هل يمكن الوصول للمنزل	Le chemin qui mène à votre logement est-il accessible :
عن طريق الدراجة	aux deux roues
اربع عجلات	aux quatre roues
ماهي الوسيلة التي تستعملون للوصول الى	Quel moyen de transport utilisez-vous

pour rejoindre le centre-ville		وسط المدينة
Véhicule personnel		سيارة شخصية
Bus		سيارة اجرة
Taxi		حافلة
Marche à pieds		مترجلا
Autre		وسيلة اخرى

Besoin		الاحتياجات المعيشية
Combien de temps mettez-vous ?		كم تستغرقون من الوقت
Pour vous approvisionner en eau		للتزود بالماء
Pour vous approvisionner en bien alimentaire		للتزود بالمواد الغذائية
Pour vous rendre au centre de santé		للوصل الى المركز الصحي
En accompagnant vos enfants vers leur école		لايصال اطفالكم للمدرسة

L'installation dans le ksar		الاستقرار بالقصر
L'année de l'installation du père de famille au ksar		السنة التي سكن فيها رب الاسرة بالقصر
Depuis quelle année est-il dans le quartier		منذ متى وهو يقطن بالحي
Quel était votre lieu de résidence avant ce quartier		ماهو مكان اقامتكم قبل مجيئكم الى هذا الحي
Quelles sont les raisons de votre installation au ksar ?		ماهي أسباب استقراركم بالقصر؟
Situation par rapport au lieu de travail		أسباب تعود الى العمل
Scolarisation des enfants		تمدرس الأولاد
Situation par rapport au centre-ville		القرب من وسط المدينة
Autre (laquelle أخرى		

E- SOUHAITS (A numéroter par ordre de préférence)		امنيات تخص السكن (رتبها بالارقام)
1 ou 2 pièces en dur sur place		غرفة او اثنتين بمادة صلبة
Voie piétonne aménagée		طريق راجلين مهيء

Espaces verts		مساحات خضراء
Equipements publics (lesquels)		مرافق عمومية (ماهي)
Autres		أخرى تذكر

Désirez-vous changer de logement		هل تودون تغيير مقر سكناكم
Si Oui, désirez-vous ?		إذا كان الجواب نعم
Rester dans le ksar		هل تودون التغيير داخل القصر
Partir ailleurs		ام الذهاب خارج القصر

Où voudriez-vous passer votre temps libre ?		أين تحب تمضية وقت فراغك؟
Stade		الملعب
Mosquée		المسجد
Maison		المنزل
Forêt		الغابة
Cinéma		السينما
Autre		أخرى ماهي

F- LE QUARTIER		الحي
Quels en sont les limites		ماهي حدوده
Quels en sont les repères		ماهي معالمه
Quels sont les équipements existants		ماهي المرافق المتوفرة به

Avez-vous participé à des travaux de réhabilitation du Ksar		هل شاركتكم في اعمال ترميم تخصص القصر
Citez les quels		اذكرها ان وجدت

Avez-vous un comité de quartier ?		هل لديكم لجنة حي
Si non pour quoi?		في حالة لا، لماذا؟

Vous rendez-vous souvent dans les quartiers voisins ?		هل تتجول عادة في الاحياء المجاورة
Si Oui, dite pourquoi		اذا كان نعم, اذكر لماذا

LA VILLE :		المدينة
Où et comment situez-vous le ksar par rapport à la ville		أين تموقعون القصر بالنسبة للمدينة
Que représente pour vous le ksar ?		ماذا يمثل القصر بالنسبة لكم (اجابة واحدة فقط)
Est-ce un lieu consommation		هل هو مكان للاستهلاك و قضاء الحاجات
Est-ce une consommation du lieu		هل هو استهلاك للمكان اي قضاء الوقت في القصر
Est-ce les deux en même temps		هل هما الاثنان معا

Quel genre de quartier aimeriez-vous habiter ?		في اي نوع من الاحياء تحبذون العيش
Les quartiers de l'habitat traditionnel		الاحياء القديمة مثل القصر
Les nouveaux quartiers		الاحياء الجديدة
Pourquoi ?		لماذا؟
Habitez-vous dans le ksar ?		هل تقطنون بالقصر
Si oui, êtes-vous satisfait de ce mode d'habitat		في حالة نعم ، هل انتم راضون على هذا النوع من السكن

Si vous habitez dans le ksar, préférez-vous que les nouvelles extensions ressemblent à ce patrimoine dans l'architecture et l'urbanisme ?		اذا كنتم تسكنون القصر, هل تحبذون ان تكون التوسعات العمرانية الجديدة تشبه التراث العمراني للسكن القديم
Si vous répondez «non », quelle est la forme que vous désirez pour ces nouvelles extensions, citez les différences que vous aimerez avoir ?		اذا كانت الاجابة "لا", ماهي براكم الصورة التي تتمنون ان تكون عليها هذه التوسعات, اذكر التغييرات التي تودون احداثها على الاحياء الجديدة.

.....
Si vous n'habitez dans le ksar, désirez-vous changer et habiter dans ce dernier ?		إذا كنت من سكان القصر, هل تود تغيير هذا النمط السكني
Aimez-vous exploiter ce capital ?		هل تودون استغلال هذا الكنز التراثي
Si « oui », selon vous, comment se fait cette exploitation ?		إذا كانت الإجابة نعم, كيف برايكم يتم ذلك.
Avez-vous le sentiment d'appartenance à ce patrimoine ?		هل لديكم احساس بالانتماء لهذا التراث
Selon- vous, les gens s'intéressent-ils à ce patrimoine ?		حسب رايكم, هل السكان يهتمون بتراث قصرهم
Qui sont-ils ?		إذا كان نعم, ما هي الشريحة التي تهتم بالقصر

CONSERVATION ET MISE EN VALEUR :		الحفاظ على القصر واعادة تقييمه
Quel est l'état général du ksar		ماهي الحالة العامة للقصر
Très dégradé		متدهورة جدا
Dégradé		متدهورة
Bon état		حالة جيدة
Très bon état		حالة جيدة جدا

Le ksar est-t-il engagé dans une démarche de préservation ou de mise en valeur de son patrimoine ?		هل القصر محل اجراءات للمحافظة عليه أو اعادة القيمة لتراثه
Si « oui » préciser		إذا كان نعم, حدد

<p>Si « non », quelles seraient selon vous, les actions à mettre en place pour mieux valoriser ce patrimoine ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		<p>إذا كان لا، ماهي حسب رايكم الأفعال التي يجب القيام بها لتقييم تراث القصر.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
---	--	--

<p>LA PERCEPTION DU PATRIMOINE :</p>		<p>الوعي بالتراث</p>
<p>A votre avis, le ksar représente-t-il un patrimoine immobilier remarquable ?</p>		<p>حسب رايكم، هل يمثل القصر تراثا ماديا معتبرا</p>

<p>Quels sont les éléments patrimoniaux, selon vous, qui représentent le plus grand intérêt pour le ksar ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		<p>ماهي حسب رايكم العناصر التراثية التي لها قيمة و اهمية كبرى في القصر</p>
--	--	--

<p>A votre avis, votre ville possède-t-elle un patrimoine immatériel remarquable (traditions, arts, savoir-faire, chants, faits historiques, trésors humains vivants) ?</p>		<p>حسب رايكم، هل تمتلك مدينتكم تراثا لا ماديا معتبرا (عادات, تقاليد, غناء,)</p>
<p>Si « oui » citer les :</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		<p>إذا كان نعم، اذكر عناصر هذا التراث اللامادي</p>

<p>Le ksar possède-t-il des espaces culturels remarquables fréquentés par la population locale et/ou touristes ?</p>		<p>هل يمتلك القصر اماكن عمومية معتبرة يتردد عليها سكان القصر و حتى السياح</p>
<p>Si « oui » citer les :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		<p>إذا كان نعم، اذكرها</p>

Avez-vous le sentiment que le patrimoine ksourien est menacé ?		هل لديكم احساس ان تراث القصر مهدد
Avez-vous le sentiment que le patrimoine ksourien est un handicap pour le développement de la ville ?		هل تعتبرون تراث القصر عائق امام التطور الحضري للمدينة
Avez-vous le sentiment que le patrimoine ksourien est une opportunité pour le développement de la ville ?		هل تعتبرون تراث القصر فرصة امام التطور الحضري للمدينة
Jugez-vous satisfaisant l'état général de conservation du ksar ?		هل تعتقدون ان درجة ترميم القصر مرضية
Jugez-vous satisfaisant la contribution des activités du patrimoine ksourien au développement local de la ville ?		هل تعتقدون ان مساهمة النشاطات الخاصة بتراث القصر مرضية للتطور الداخلي للمدينة
Jugez-vous satisfaisant la sensibilisation des populations locales?		هل تعتقدون ان درجة عملية تحسيس السكان بتراثهم, مرضية
Jugez-vous satisfaisant la promotion de la mise en valeur du patrimoine ksourien ?		هل انتم راضون على الالتفاتة التي خصص لها القصر لتقييمه
Quels sont, selon vous, les menaces réelles pour le ksar ?	بالترتيب	حسب رايكم ماهي العوامل التي تهدد القصر
Sismique		الزلازل
Inondations		الفياضانات
Pollution		التلوث
Sur population/ sur fréquentation		عدد المتزايد للسكان و الوافدين
Abandon du bâti		التخلي عن المباني
Erosion naturelle		تآكل طبيعي (الشمس و الرياحو الأمطار ..)
Développement d'infrastructure sur les sites patrimoniaux.		تطور المنشآت على حساب عقار القصر
Non respects des valeurs patrimoniales.		عدم احترام القيم التراثية

Manque de capacités pour gérer les sites patrimoniaux.		قلة الامكانيات للتسيير المواقع التراثية
Moyens techniques et financiers.		قلة الامكانيات التقنية والمادية
Vandalisme, vol, ou autres pratiques illégales.		التهديم , السرقة , هو ممارسات غير قانونية
Manque d'adaptation aux stands modernes		عدم تأقلم القصر مع متطلبات الحياة العصرية
Autres		عوامل اخرى

D'après-vous comment effectuer une mise en tourisme du ksar ?		حسب رأيكم, كيف يمكننا تحقيق خطة سياحة للقصر
1. Par la création d'un circuit touristique.		1. عن طريق خلق مسار سياحي
2. D'un événement.		2. او حدث ثقافي
3. D'un festival.		3. او مهرجان
4. Par la création possible de partenariat avec les acteurs locaux.		4. او خلق شركاء مع الممثلين المحليين

Quels sont les autres ressources touristiques présentes sur le territoire pouvant apporter un complémentaire de l'offre ?		ماهي المقومات السياحية الاخرى حسب رأيكم التي بإمكانها جلب اضافة للعرض السياحي الذي يمتلكه القصر
.....		
.....		
.....		

PERSONNES RESSOURCES :		اشخاص يمكن التحدث اليهم بخصوص تراث القصر
Existe-t-il dans le ksar, une ou plusieurs personnes de références (érudit, historiens, élus,...) qui pouvaient nous renseigner sur l'histoire locale ?		هل يوجد شخص او عدة اشخاص يمكنهم اطلاقنا عن تاريخ القصر والحياة فيه
Si oui, préciser		اذا كان نعم, حدد
.....		